UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01494547 1

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/chroniquesdeloei04touc

CHRONIQUES

DE

L'ŒIL-DE-BŒUF

T-722c

CHRONIQUES

DE

L'ŒIL-DE-BŒUF

DES PETITS APPARTEMENTS DE LA COUR ET DES SALONS DE PARIS

SOUS LOUIS XIV, LA RÉGENCE, LOUIS XV ET LOUIS XVI

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DU RÈGNE DE LOUIS XIII

PAR

G. TOUCHARD-LAFOSSE

TOME QUATRIÈME

10233

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

CHRONIQUES DE L'OEIL-DE-BOEUF

RÈGNE DE LOUIS XV

(suite)

CHAPITRE XIV

1733-1734-1735-1736

Mesure prise d'un degré du méridien au pôle, et d'un autre à l'équateur. — *La Henriade* de Voltaire. — Stanislas Leczinski est réélu roi de Pologne. — Siège de Dantzick. — Le monarque aventurier. — Guerre en Allemagne et en Italie. — *Gustave Vasa* de Piron. — Le Dauphin et le vent. — Les convulsionnaires ; étrange fanatisme. — Proscriptions. — Hostilités en Allemagne et en Italie. — Mort des maréchaux de Berwick et de Villars. — Révolution en Corse ; le roi Théodore I^er^. — *Adélaïde du Guesclin* de Voltaire. — Continuation de la guerre. — Préliminaires de paix signés à Vienne. — Rixe à Paris entre des gardes françaises et des gardes suisses. — M. Turgot. — *Vert-Vert* de Gresset, anecdote. — Mort du grand Eugène. — La rose apostolique. — *Alzire* de Voltaire. — *L'Enfant prodigue* du même auteur. — Marivaux ; son genre ; *le Legs*, *les Fausses Confidences*.

M. le comte de Maurepas, qui depuis l'année 1715 n'a pas cessé de diriger la marine, a dès longtemps fait apprécier l'importance qu'il y aurait pour la navigation à bien connaître la figure du globe terrestre, c'est-à-dire à déter-

miner géométriquement sa forme, en mesurant un degré du méridien sous le pôle et un autre sous l'équateur. Cette entreprise serait, en effet, un monument glorieux pour la France, et le cardinal de Fleury a facilement convaincu le conseil à ce sujet. Le projet de M. de Maurepas ayant été adopté, l'Académie des sciences, sur l'invitation du roi, a désigné MM. de la Condamine, Bouguet, Godin et de Jussieu, astronomes, pour faire l'opération sous l'équateur, et ces savants vont partir pour la mer du Sud, tandis que MM. de Maupertuis, Clairault, Camus et Lemonnier choisis par le même corps, se rendront, mais plus tard, dans le Nord [1].

Le poème épique de M. Voltaire avait été d'abord intitulé *la Ligue ;* mais les flatteurs du poète lui ont assuré que le titre de son ouvrage devait avoir la même consonance que celui du chef-d'œuvre d'Homère, vu les autres traits de ressemblance incontestables qui existent, lui ont-ils dit, entre ces deux compositions. Nous avons donc une *Henriade*, parce qu'il y avait une *Iliade ;* M. Voltaire est de bonne composition, son amour-propre se laisse aller au parallèle. On remarque cependant, insinue le poète moderne, une grande différence dans l'examen des deux ouvrages ; le poème grec n'est point aussi régulier que le poème français ; et c'est une belle chose que la régularité selon le nouveau rival d'Homère. Lisez ses préfaces, vous y verrez clairement établi que le chantre de la guerre d'Illion descend quelquefois excessivement bas, assertion qui ne manque pas de justesse, et qu'il s'élève ensuite trop haut, ce que je prends la liberté de désavouer. L'au-

1. Ils ne partirent qu'en 1735. Les premiers savants furent dix ans en voyage. Au terme de leur opération, ils firent construire sur les hauteurs de Quito deux pyramides pour fournir dans tous les siècles un moyen facile et sûr de vérifier leur travail. Les savants qui s'étaient dirigés vers le pôle ne mirent que deux années à mesurer le degré du méridien ; ils élevèrent aussi un monument à Tornéo en Suède, pour faciliter la vérification de leurs calculs. Cette construction existe encore, mais on assure que celle de Quito a été renversée par un tremblement de terre.

teur de *la Henriade* paraît s'être proposé de prendre un terme moyen : tant pis ; sous l'empire des Muses, le juste milieu, c'est la médiocrité. M. Voltaire, plus ami de l'harmonie que de l'invention, parce qu'il se sent plus propre à la première qu'à la seconde, s'est inspiré de l'épopée de Virgile plutôt que de celle d'Homère ; il a recherché et trouvé cette élégance, cette douceur de style, cette justesse cadencée d'expression qui charment dans l'*Enéide*, mais qui rarement échauffent et transportent. Chez le poète français, comme chez celui de Mantoue, la magnificence étudiée des pensées ou des images nuit toujours à leur force ; l'un et l'autre arrangent avec trop d'esprit pour créer avec assez de génie. Mais Virgile, favorisé par une langue harmonieuse, Virgile aidé de toutes les ressources d'une brillante théogonie, a semé tant de fleurs sur la carrière qu'il parcourut, qu'à peine reconnaît-on les points où elle est demeurée stérile sous sa main. Arouet, au contraire, assujetti à notre langage plus impérieux que complaisant, a dû sacrifier à la parure du vers l'essor de l'imagination. A Rome, la poésie commandait ; en France, elle obéit. Disons, cependant, que l'auteur de *la Henriade* s'est fait son esclave de manière à prouver qu'il n'était pas digne d'être son maître : en voyant l'éclatante épopée de cet écrivain, je crois voir un affranchi opulent traîner sa toge brodée à la cour d'un César. Le Tasse, l'Arioste, le Dante chez les Italiens, Camoëns en Portugal, Milton parmi les Anglais, avaient cependant prouvé que, sans le secours de la mythologie païenne, et privé des riches dialectes de la Grèce et de Rome, on pouvait produire des chefs-d'œuvre, même avant la renaissance des beaux-arts. Ces grands hommes ont su allier toutes les séductions du style avec la puissance de la pensée, avec la richesse et l'originalité des créations, avec la pompe des descriptions, avec la variété des caractères, enfin avec cet ensemble de vérité, de mouvement, de vie, qui constitue la chaleur épique et la poésie. Presque tout cela manque dans *la Henriade :* ce poème, dont l'invention est faible et l'action souvent défectueuse, pèche surtout par le merveilleux, base essentielle

de toute épopée. Les passions que M. Voltaire anime sont d'un choix malheureux ; les portraits des héros sont fidèles et tracés d'une main habile, mais leurs discours laissent désirer plus de vraisemblance, surtout plus de pathétique. Enfin le goût favori du poète pour les antithèses, pour les vers à effet, refroidit à chaque instant son style ; on découvre le rhéteur là où l'on ne voudrait trouver que le poète.

Il y a longtemps que M. Voltaire corrige sa *Henriade ;* peut-être la corrigera-t-il encore pendant plusieurs années. Malheureusement c'est toujours aux mots qu'il fait la guerre et point au fond de l'ouvrage. Cet écrivain parviendra ainsi à multiplier les morceaux remplis d'élégance et de charme que renferme son livre. Je crois même qu'on n'y trouvera que des vers bien faits ; mais *la Henriade* ne sera jamais qu'une ode sublime divisée en dix chants.

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et père du comte de Saxe, est mort à Varsovie le 1er février. Louis XV fut informé le mois suivant par son ambassadeur que le vœu presque unanime des Polonais rappelait Stanislas Leczinski au trône qu'il a occupé déjà, et dès lors Sa Majesté déclara qu'elle ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'opposât à l'élection du nouveau roi de Pologne. La diète, formée en confédération générale, s'assembla le 7 mai, époque à laquelle ce corps décida que pour prétendre à la couronne il fallait être né de père et de mère catholiques. L'élection fut fixée dans cette première réunion au 7 août suivant, mais elle fut ensuite remise au 12 afin de donner à Stanislas le temps d'arriver. Ce prince partit en poste pour se rendre en Pologne ; mais comme il y avait un faible parti opposé à sa nomination et au pouvoir duquel il pouvait tomber, on donna le change à ces Polonais en faisant publier par les gazettes qu'une escadre partie de Brest portait le prétendant et devait lui fournir au besoin des défenseurs. Cette nouvelle, véritable gasconnade politique, produisit le triste effet de faire porter à trente mille hommes les troupes déjà rendues en Pologne pour soutenir l'élection du duc de Saxe, fils du roi défunt.

Pendant qu'on s'attendait à voir arriver le beau-père du roi de France à la tête d'une formidable armée, ce qui n'eût été qu'une réciprocité des dispositions faites par la Russie, Sa Majesté se glissait incognito dans le royaume accompagnée d'un seul homme de confiance. Arrivé à Varsovie au moment où les Russes guettaient son débarquement sur les côtes de la Baltique, Stanislas fut élu une seconde fois roi de Pologne à la presque universalité des suffrages, et les membres de la diète qui ne lui avaient pas donné leurs voix se retirèrent sur-le-champ à quelque distance du camp d'élection. On conseilla alors au monarque de marcher à eux sans perdre de temps et de les forcer les armes à la main à reconnaître le souverain que la diète venait de leur donner légalement. « Non, répondit le « prince trop indulgent, je ne veux point teindre du sang « de mes fidèles sujets la couronne qui m'est rendue. » Ces sentiments héroïques obtiennent l'admiration des hommes, mais ils font rarement la conquête du pouvoir. Peu de jours après l'élection, les dissidents, soutenus par un fort détachement russe, pénètrent dans Varsovie; la diète se dissipe devant eux. Stanislas, forcé de fuir précipitamment, quitte son palais au milieu de la nuit et court s'enfermer à Dantzick avec une poignée de ses partisans.

Cependant le général des troupes moscovites, d'accord avec l'empereur Charles VI, convoque une nouvelle assemblée à Prague, où l'électeur de Saxe est élu roi de Pologne sous le nom d'Auguste III. Pendant que cette élection illégale recevait sa confirmation par le couronnement solennel d'Auguste à Cracovie, une armée de Russes et d'Allemands formait le siège de Dantzick, où le monarque, entouré d'une faible garnison, ne pouvait se défendre longtemps.

Il fut bien question dans le cabinet de Versailles d'envoyer les plus *puissants secours* au prince assiégé; mais avec un ministre aussi faible, aussi craintif que Fleury, le chapitre des considérations est toujours ample et les décisions sont lentes. Il fallait ménager l'Angleterre, consulter l'Espagne, avoir l'avis de la Savoie, ne pas trop brusquer

la rupture avec l'empereur. Néanmoins on fit des préparatifs : une escadre fut équipée, et après de longs pourparlers sur les moyens les plus prompts de l'envoyer à Dantzick on vit partir un beau matin de nos ports les *secours puissants;* ils se composaient de quinze cents hommes sous le commandement d'un simple brigadier. Cet officier fut tenté de regarder comme une dérision la commission qui lui était confiée : il ne put du moins la considérer comme sérieuse, et se trouvant en vue des côtes du Danemark il prit le parti de relâcher dans ce royaume, ne pouvant se décider à mener ses soldats à une mort certaine. Le comte de *Plelo,* ambassadeur de France, auquel le brigadier rendit compte des motifs qui l'avaient déterminé à ne point aller à Dantzick, reçut ce discours avec indignation.

— Vous déshonorez, monsieur, les armes du roi votre maître, et le mien, s'écria Plelo.

— Non, monsieur, répondit le militaire, j'épargne le sang de quinze cents sujets de Sa Majesté qui eût été versé en pure perte.

— Il ne vous appartient pas d'en juger, le devoir d'un soldat est d'obéir.

— Non pas sans utilité.

— Dites, monsieur, que vous avez cru avant tout à l'utilité de vivre.

— Monsieur le comte... vous me ferez raison de cette insulte !

— Oui, monsieur, sous les murs de Dantzick, où je cours avec ces braves que votre prudence humilie.

— Je ne vous en remets point le commandement.

— Je m'en empare d'autorité, en Danemark je suis pour vous le roi de France.

— Je vous suivrai donc.

— Bon, je serai charmé de vous rendre mon estime au moment où nous mourrons tous deux.

Les quinze cents Français s'embarquèrent de nouveau, et tandis que l'escadre se préparait à lever l'ancre, *Plelo* écrivait en France à un secrétaire d'État : « Je pars pour

« Dantzick, lui disait-il, je suis sûr que je n'en reviendrai « pas, je vous recommande ma femme et mes enfants. »

En effet, l'ambassadeur, le brigadier et le faible détachement qu'ils conduisaient ayant pris terre dans la rade de la place assiégée, attaquèrent l'armée assiégeante. Après quelques instants d'un combat trop inégal, Plelo tomba percé de coups.

« Attendez, comte, lui cria l'officier, qui le vit tomber tandis qu'il combattait lui-même comme un lion, attendez, je vous rejoins », et bientôt il fut étendu mort à côté de son brave compatriote.

Les quinze cents Français, privés de leurs chefs, firent une capitulation honorable, et le lendemain Dantzick ouvrit ses portes. L'ambassadeur de France auprès de Stanislas fut retenu prisonnier de guerre au mépris de son caractère. Quant au roi lui-même, déguisé en paysan, il s'éloigna de la place deux jours avant la reddition. Pendant une nuit sombre et pluvieuse ce prince erra aux environs de Dantzick, tantôt dans des chemins battus, tantôt au milieu de marais où le monarque s'enfonçait jusqu'à la ceinture pour éviter les soldats russes qui le cherchaient. Ajoutons que le général avait mis à prix la tête du beau-père de Louis XV. Après quarante-huit heures de dangers, de souffrances, de faim, Stanislas, ne sachant quelle direction donner à ses pas, se décida à se confier à un guide, qui ne tarda pas de le reconnaître. Le soir il l'entendit comparer la récompense qu'il avait promise avec celle offerte à celui qui livrerait sa tête... Peut-être la crainte seule d'être trompé par le général russe retint-elle cet homme, à la disposition duquel étaient les jours du roi. Enfin le quatrième jour ce prince fugitif arriva à Marienwerder, où il put se croire en sûreté au delà de la Vistule. Il était sur les Etats du roi de Prusse.

Stanislas fut reçu à la cour de Frédéric-Guillaume avec tous les égards qu'on eût accordés à un roi victorieux : les mœurs allemandes n'admettent point encore comme principe le mépris du malheur. Après avoir passé quelque temps à Berlin, ce prince revint en France montrer le se-

cond souverain polonais élu à la sollicitation du cabinet de Versailles et qu'il ne voulut pas soutenir lorsqu'il s'agit de prendre possession du trône.

Charles VI, plus dévoué à l'électeur de Saxe, mari de sa mère, que Louis XV ne l'avait été à son beau-père, venait, par l'appui armé donné au nouveau roi de Pologne, de rompre toute bonne intelligence avec la cour de France. La czarine Anne, qui règne aujourd'hui sur les Russes, s'est mise en hostilité plus ouverte encore avec nous, puisque son général, le comte de Munich, a emmené prisonniers de guerre les quinze cents Français qui avaient capitulé sous les murs de Dantzick. Mais, outre que ces hommes furent traités avec une grande générosité aux portes de Pétersbourg, et que l'impératrice fit donner aux soldats comme aux officiers tout ce qu'ils auraient pu obtenir dans leur patrie, cette souveraine, au fond de ses plaines glacées, craint peu le ressentiment de Louis XV. C'est donc contre la cour de Vienne seule que ce prince se décide à diriger sa vengeance. Les rois d'Espagne et de Sardaigne s'unissent à nous dans la guerre qui se prépare, mais il faut bien se garder de croire que ce soit par dévouement : ces deux princes profitent de l'occasion pour se livrer, avec notre secours, à leurs projets ambitieux sur l'Italie. Charles-Emmanuel, en méditant la conquête du Milanais, rêve le rétablissement du royaume des Lombards et brûle de changer la nouvelle couronne de Sardaigne contre l'antique couronne de fer. Philippe V, qui fut maître d'une forte partie de la presqu'île italienne, n'envisage qu'avec mépris les faibles établissements que l'Espagne vient d'y recouvrer, seulement à cause de son alliance avec la maison de Parme. Les appréhensions de Charles VI se réalisent ; le monarque espagnol, ayant de nouveau le pied au delà des Alpes, songe à ressaisir tout ce qu'il y a perdu. On voit, d'après cet exposé des vues de Charles-Emmanuel et de Philippe V, que leur intérêt est la première cause de l'alliance offensive qu'ils forment avec Louis XV ; tout au plus accèdent-ils au projet que ce prince a conçu d'abaisser ses ennemis et de tirer ven-

geance des insultes de Dantzick. Le roi, en s'armant pour ces prouesses de paladin, a fait présenter à l'Angleterre et aux États hollandais un mémoire des griefs dont il va tenter la répression : le cabinet de Versailles relève avec chaleur dans cet écrit les violences exercées par les cours de Vienne et de Pétersbourg contre une nation libre, et cela dans le plus précieux de ses droits, celui de choisir son souverain. Les principes de popularité inhérents à la monarchie anglaise et les sentiments républicains qui règnent en Hollande, portent l'une et l'autre puissance à trouver légitimes les motifs de guerre allégués par la cour de France ; elles ont signé un traité de neutralité auquel la république de Venise accède.

Pendant ces négociations, un corps de troupes françaises, commandé par le comte de Belle-Isle, occupait la Lorraine, du consentement de la duchesse régnante, trop faible pour empêcher l'empereur d'envahir cette province voisine de la France. Ajoutons que le roi se charge seul de soutenir la guerre en Allemagne ; le maréchal de Berwick commandera de ce côté. En Italie, le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, doit aider le roi de Sardaigne à s'emparer du Milanais, et le roi d'Espagne à faire la conquête des Deux-Siciles.

Les comédiens français ont joué cette année une tragédie de *Gustave Vasa*, par M. Piron. Le succès de l'ouvrage fut mêlé de critiques amères ; on en trouvera les motifs, comme ceux des applaudissements, dans cette analyse en vers, tirée d'une parodie donnée aux Italiens :

Lorsque du fond du Nord un héros sortira,
Il effacera tout par sa clarté suprême ;
Le grand Gustave étonnera
Par ses beautés et par ses défauts même :
Jusques à son habit, tout en lui charmera.
Grands dieux ! quelle riche abondance
De situations contre la vraisemblance !
Et que de lieux communs habilement cousus
A des événements qu'on n'aura jamais vus !

Un songe, une reconnaissance,
Des monologues tant et plus,
Une longue oraison funèbre
D'un prince vivant qu'on célèbre;
Des travestissements, des conspirations,
Des empoisonnements et des proscriptions ;
Une sédition subite
Qui change tout à coup les décorations;
Un enlèvement, une fuite ;
Un combat sur la glace, où, faisant le plongeon,
Par un prodige heureux la fille de Stenon
Disparaîtra sous l'eau tout habillée,
Puis reviendra sur l'horizon
Pour nous en informer sans paraître mouillée ;
Et, par un dernier trait, digne d'être vanté,
Après tant de périls, de fracas, de furie,
Qui tiendront en suspens le public agité,
La pièce finira dans la tranquillité.
Hors un bon confident qui seul perdra la vie,
Les acteurs de la tragédie
Se retireront tous en fort bonne santé [1].

Le rôle de Vasa est joué par l'acteur Sarrasin, qui, ayant été abbé, jeta dans sa jeunesse le petit manteau aux orties pour monter sur le théâtre. Or, Piron, peu satisfait de la manière dont ce comédien représentait son principal personnage, lui cria du milieu de l'amphithéâtre : « Va, si « tu n'as pas mérité d'être sacré à vingt ans, tu ne mérites « pas mieux d'être excommunié à soixante. » Ce mot spirituel manquait de justesse, Sarrasin est un fort bon acteur.

Il est digne de remarque que le premier soin des instituteurs des princes destinés au trône est de les pénétrer de leur pouvoir futur, au lieu d'enseigner à ces apprentis maîtres du monde l'art de réprimer leurs passions, qu'ils sauraient mieux soumettre dans leurs inférieurs s'ils s'étaient d'abord appliqués à les vaincre en eux-mêmes.

1. On voit par cette macédoine d'événements que l'école littéraire de 1831 n'a pas eu la première idée d'agrandir le cadre dramatique, et qu'en cela comme en toute chose *faire marcher le siècle* c'est souvent faire rétrograder l'esprit humain vers ses vieux travaux.

C'est d'après un si déplorable système d'éducation que le Dauphin est élevé : aussi cet enfant illustre, à peine parvenu à sa cinquième année, se montre-t-il fier et absolu ; l'ignorance du premier âge se mêlant à ce fruit précoce d'une instruction vicieuse, le jeune Louis s'irrite de la résistance des éléments eux-mêmes aux intimations de sa volonté. Avant-hier, en traversant un corridor du château, ce prince entendait le vent siffler à son oreille d'une manière désagréable; il se retourna vers les officiers qui le suivaient, et leur dit avec vivacité : « Faites donc taire ce « vent-là ! »

Il est bien rare que l'on mette fin aux effets du fanatisme par la persécution ; au contraire, elle exalte les imaginations ardentes : de la proscription naît le martyre; et les adeptes se l'infligent quelquefois eux-mêmes afin de prouver à leurs persécuteurs qu'ils ne craignent pas les tourments. Si l'on eût laissé les convulsionnaires abandonnés au ridicule qui ne pouvait manquer de les atteindre, depuis longtemps déjà leurs déplorables pratiques seraient livrées au mépris, et nulle passion ne résiste à ses coups. Voici des vers que Voltaire a composés sur les mystères du cimetière de Saint-Médard : une dizaine de satires semblables eussent été d'une répression plus sûre que tous les arrêtés du lieutenant de police Héraut.

Un grand tombeau, sans ornement, sans art,
Est élevé non loin de Saint-Médard.
L'esprit divin, pour éclairer la France,
Dans cette tombe enferme sa puissance ;
L'aveugle y court, et d'un pas chancelant
Aux Quinze-Vingts retourne en tâtonnant.
Le boiteux vient, clopinant sur la tombe,
Crie *Hosanna*, saute, gigote et tombe.
Le sourd approche, écoute et n'entend rien.
Tout aussitôt les pauvres gens de bien,
D'aise pâmés, vrais témoins de miracle,
Du bon Pâris baisent le tabernacle.

Dans une soirée de la cour de Sceaux, Mme du Maine ajouta à cette jolie esquisse le quatrain suivant :

Un décrotteur à la royale,
Du talon gauche estropié,
Obtint, par grâce spéciale,
D'être boiteux de l'autre pié.

A propos de boiteux, il est bon de dire qu'un homme atteint de ce genre d'infirmité allait tous les jours, pour en guérir, s'étendre sur la tombe de Pâris. Or, d'après les progrès curatifs que ce pauvre diable croyait remarquer à sa jambe, des calculateurs lui démontrèrent, la plume à la main, qu'il lui fallait pour rétablir son corps en parfait équilibre, sauter, gambader et gigoter sur la pierre miraculeuse pendant cinquante-quatre ans : cela peut s'appeler un régime suivi, ou je ne m'y connais pas.

Mieux informée maintenant sur les causes qui ont fait fermer le cimetière de Saint-Médard, j'y reviens avec quelque détail. Suivons la progression du fanatisme des convulsionnaires. D'abord on ne voit sur la tombe du diacre que des jeunes filles priant avec ferveur ; un peu plus tard elles recueillent précieusement la terre environnante, et en portent sur elles de petits sachets. Vient ensuite la manie de s'étendre sur la pierre pour entrer en communication immédiate avec les restes du saint homme. De là, les convulsions, les sauts, les gambades, les culbutes, les tours de souplesse, comparables à ce qu'on admire de plus fort en ce genre sur nos tréteaux. C'est à ce point que les femmes mariées, puis les hommes entrent en *communication*. Avant de sauter, les convulsionnaires mâles se livrent à plusieurs pratiques plus ridicules les unes que les autres, pour figurer les actions du bienheureux pendant sa vie : on les voit puiser dans l'espace de l'air avec une cuiller, le mettre dans une assiette et le porter à la bouche, en commémoration sans doute de ce que Pâris se nourrissait à peu près de l'air du temps. D'autres fanatiques, en se passant un manche de couteau sur la figure, simulent l'action de se faire la barbe devant un miroir, ainsi que le diacre en avait l'habitude. D'autres enfin catéchisent l'assistance d'une voix nasillarde, pour imiter l'honorable janséniste

lorsqu'il instruisait les pauvres enfants de son quartier. Mais voici venir les grandes inspirations, c'est à-dire les hautes folies. Le chevalier de Folard, savant fort recommandable, à qui l'on doit un excellent commentaire de Polybe, mais vieillard affaibli par l'âge et les fatigues de la guerre, éprouve des convulsions dans sa propre maison... Dès qu'il se sent atteint de ce qu'il appelle l'inspiration, ce convulsionnaire entonne le *Magnificat*, chante, rit, pleure, psalmodie ; puis il s'accroche les pieds au bras d'un fauteuil, se laisse tomber la tête à terre, et imprimant à cette partie de son corps une action comparable aux frappements précipités d'un marteau, il se cogne ainsi l'occiput sur le carreau pendant douze ou quinze minutes. L'accès étant passé, Folard paraît s'éveiller en sursaut et s'écrie ordinairement : « Il me semble que je chante. » Le pauvre janséniste pourrait dire aussi : Il me semble que je m'assomme, car le derrière de sa tête est alors couvert de bosses et de meurtrissures.

Mais tout ce que je viens de rapporter n'était qu'un faible prélude de ce qu'on vit depuis. Vers la fin de 1731, les convulsions prirent le caractère de la plus atroce cruauté, et ce fut ce qui détermina le roi à ordonner la clôture du cimetière Saint-Médard. « Dieu a changé ses « vues, disait un des sectateurs extravagants ; il veut, « pour opérer la guérison de l'âme et du corps, faire pas- « ser les malades par des douleurs très vives... Les con- « vulsions les plus violentes seront les plus salutaires. » Alors commencèrent les *grands secours*, les *secours meurtriers ;* le cimetière de Saint-Médard devint une succursale de la Grève, où le fanatisme fit subir d'étranges supplices à des innocents, à des fous. Les *secouristes*, c'est-à-dire les personnes qui dirigeaient, sauf réciprocité, les convulsionnaires dans leurs accès, devinrent de véritables bourreaux. Les jeunes filles, toujours plus exaltées que le reste des sectaires, se mirent à demander, tantôt avec rage, tantôt avec componction et les mains jointes, des coups, des tortures, des supplices, comme les gens raisonnables solliciteraient des bienfaits. Étendues sur la pierre, elles

s'écriaient en pleurant ou en écumant : « Qu'on me batte, « qu'on me meurtrisse, qu'on me martyrise, pour que je « connaisse la béatitude céleste ! » Et sur ce, les *secouristes* qui étaient des jeunes gens vigoureux, frappaient ces insensées à grands coups de poing sur le dos, sur la poitrine, selon l'indication des patientes. « Bon, bon, repre- « naient les convulsionnaires, encore, ne vous lassez pas... « augmentez plutôt le secours... il opère... j'entrevois le « bonheur... le ciel s'ouvre ! » Obéissant à cette recommandation, les secouristes montaient sur le corps des jeunes filles et foulaient aux pieds leur ventre, leurs cuisses, leur sein. Croirait-on que ce traitement ne tarda pas de paraître insuffisant à ces infortunées! elles exigèrent qu'on se servît de bûches pour les frapper. L'une recevait cent coups de bûche sur la tête, sur le ventre, sur les reins ; une autre préférait qu'on lui meurtrît les cuisses, les jambes, la plante des pieds : quelquefois elles se couchaient sur le dos, on plaçait sur elles une planche, et huit, dix, jusqu'à douze hommes montaient dessus. On a vu des convulsionnaires, après avoir fait lier leurs jupes, se pendre par les pieds à une corde tendue et rester la tête en bas des heures entières. Il est de la plus exacte vérité que plusieurs de ces créatures jouissaient, disaient-elles, de la plus ineffable volupté pendant qu'on leur tordait le bout du sein avec des tenailles jusqu'au point de forcer les branches de cet instrument. Jeanne *Moules*, convulsionnaire âgée de vingt-deux ans, se fit donner cent coups d'un lourd chenet qui à chaque coup s'enfonçait dans les chairs de la plus belle gorge et en faisait jaillir des torrents de sang. Tandis que cette fanatique était si rudement frappée, l'expression de la joie brillait sur son visage. « Ah ! que cela est bon ! s'écriait-elle, ah ! que cela me « fait de bien !... Mon frère, redoublez encore si vous le « pouvez. » Et un moment après elle ajouta : « Grâce à « Dieu, voilà que je me sens passer dans le sein de la « félicité éternelle... Approchez-vous, mon frère, que je « vous embrasse, que je vous remercie de vos bienfaits. » Le jeune garçon qui dans cette terrible scène avait rem-

pli le rôle de *secouriste* s'approche, Jeanne *Moules* colle sa bouche sur celle de ce bourreau et expire en le tenant embrassé. Le lendemain de ce martyre le cimetière de Saint-Médard fut fermé.

Mais la clôture du principal théâtre des convulsions n'en arrêta pas le cours : les endroits retirés, les bois, les maisons isolées servirent de refuge à ces fanatiques ; ils s'y livrèrent dans l'ombre à leurs cruels mystères qui furent de plus en plus meurtriers. La contagion s'étendit de la capitale à ses environs, et de proche en proche gagna bientôt les provinces les plus éloignées. Le nombre des convulsionnaires devint très considérable, leurs exercices acquirent un nouveau degré de cruauté mêlé de désordre et même de libertinage. Vainement une ordonnance rendue l'année dernière défend-elle aux convulsionnaires de se donner en spectacle et de s'assembler dans des maisons particulières, cette défense est éludée. Quelle menace pourrait effrayer des gens pour qui d'horribles souffrances sont des voluptés ? Plus le lieutenant de police Héraut recherche les convulsionnaires, plus il s'applique à les environner d'appareils répressifs, plus il les excite et propage leurs excès. Comment la cour ne sent-elle pas que rien ne peut arrêter l'esprit de secte ? Ne l'a-t-elle pas vu devenir plus furieux à l'aspect des terreurs qu'on lui opposait ! et ces terreurs elles-mêmes étaient un hideux attentat. Trois mois durant, les espions, les archers, pénétrèrent violemment dans l'asile des citoyens. La nuit on escaladait les murailles de leur domicile, on enfonçait les portes, on fouillait la couche des jeunes vierges soupçonnées de convulsions, et des agents audacieux les portaient nues et palpitantes dans les noirs cachots après avoir assouvi sur elles leur brutalité. La Bastille se remplit de convulsionnaires à la fin de 1733 ; ni la maladie, ni le sexe, ni l'âge ne furent respectés. J'ai vu de ces infortunés, j'ai vu des femmes, coupables seulement d'une déplorable démence, exposés au carcan. Enfin l'autorité, au nom de l'ordre, par respect pour les bonnes

mœurs, devint plus criminelle cent fois que les insensés qu'elle punissait.

Tandis que l'on persécutait les convulsionnaires dans le royaume, le maréchal de Berwick a pénétré en Allemagne, et le maréchal de Villars, encore vigoureux et plein de résolution à l'âge de quatre-vingt-deux ans, s'est emparé du Milanais.

Pendant ce temps don Carlos, parti de Parme avec un corps espagnol, pénétrait sans peine jusqu'à l'État des Naples à travers une population mécontente du joug autrichien et charmée de rentrer sous la dépendance de Philippe V. L'infant fit son entrée le 29 mars dans la capitale du royaume des Deux-Siciles, où il reçut le même jour au nom du roi son père les hommages et le serment des magistrats napolitains. Mais, par une dépêche qui arriva au prince peu de jours après cette prise de possession, Sa Majesté Catholique annonça à son fils qu'elle lui cédait ses droits à la souveraineté des Deux-Siciles. Carlos fit une seconde entrée à Naples en souverain aux acclamations de tous les habitants de cette grande cité.

Les Impériaux, n'ayant pu tenir la campagne contre les forces supérieures de l'Espagne, s'étaient retranchés à Bitonto, dans la Pouille ; mais ils virent bientôt leurs retranchements forcés et se mirent en retraite sur le pays de Trente. Maître des États napolitains, le nouveau roi songea à s'emparer de la Sicile, conquête plus difficile, mais que favorisèrent les habitants, qui, comme leurs voisins, préféraient la domination espagnole à celle des Allemands. Ainsi Charles VI a déjà perdu deux royaumes pour avoir voulu en procurer un à l'électeur de Saxe, son neveu. Voyons ce qui se passait en même temps en Allemagne.

L'empereur, dont la principale armée se trouvait sur le Rhin, n'avait pu fermer sur tous les points l'entrée de l'Empire à l'armée française. De ce côté, comme en Italie, nos troupes obéissaient à un vieillard octogénaire sur lequel s'éteignait un des derniers rayons du règne écla-

tant de Louis XIV. Berwick avait sous lui le comte de Saxe, qui pour la première fois marchait sous nos drapeaux. Possédant une âme jeune encore dans un corps chargé d'années, le fils naturel de Jacques II, trompant la vigilance d'Eugène par des marches savantes, mit le siège devant Philisbourg dans les derniers jours de mai. La défense fut longue et glorieuse, et le brave maréchal n'en devait pas voir le terme. Par une suite d'opérations habilement combinées, cet excellent officier s'était rendu maître des ouvrages avancés ; tout était disposé pour livrer un assaut général au corps de la place.

Le 12 juin, un peu avant le lever du soleil, Berwick, soutenu par ses deux fils, s'avança vers la tranchée, et, placé sur les revers, il examinait avec une lunette d'approche l'effet d'une batterie qu'il avait fait placer pendant la nuit... Là devait finir sa glorieuse carrière : une lueur brille au rempart de Philisbourg, une détonation se fait entendre... la tête de Berwick est emportée par un boulet... ses fils, sont inondés du sang de leur père... Ce ne fut que le 17 du mois suivant que la garnison de Philisbourg évacua la place avec tous les honneurs de la guerre, et ce dernier laurier de Berwick fut déposé sur sa tombe.

« Cet homme a toujours été heureux ! » s'écria Villars en apprenant la fin martiale de son digne collègue. Il est vrai que le vainqueur de Denain et de ce même Philisbourg que notre armée venait d'enlever aux Impériaux n'avait pu trouver le genre de mort qu'il enviait ; mais, victorieux dans la courte campagne du Milanais, ce que n'avaient pu faire sur lui les armes ennemies l'âge le fit. La chaleur du climat, les fatigues du corps, la contention de l'esprit, tout s'était réuni pour accélérer dans le vieux maréchal un reste de vie qui eût pu se prolonger au sein du repos, mais que consuma promptement l'activité guerrière. Dès le 27 mai, Villars fut contraint de remettre son commandement à M. de Coigny, qui se trouvait être le plus ancien lieutenant général de l'armée. Le maréchal se retira à Turin, où bientôt il fut saisi par une défaillance qui ne lui permit plus de quitter le lit. Enfin le 17 juin,

ce grand homme, sur la mémoire de qui planera la gloire impérissable d'avoir sauvé la France, mourut dans la chambre même où, quatre-vingt-trois ans auparavant, il avait reçu le jour, lorsque son père était ambassadeur de France à la cour de Savoie... Arrêt mystérieux de la destinée ! ainsi commença et finit au même lieu l'une des plus belles carrières de nos jours.

La mort de Villars n'arrêta pas le succès en Italie : le marquis de Coigny et le comte de Broglie, créés maréchaux de France, se partagèrent le commandement ; ils terminèrent glorieusement la campagne par la victoire de Parme, remportée le 29 juin sur le comte de Merci qui fut trouvé sur le champ de bataille parmi huit mille morts, et par celle de Guastalla, gagnée le 29 septembre. Après cette dernière bataille, les Impériaux, taillés en pièces malgré des prodiges de valeur, furent forcés de se jeter au delà du Pô avec précipitation, laissant aux vainqueurs leurs blessés, leurs morts, leurs bagages, et le champ sur lequel ils avaient combattu.

Tandis que ces événements se passaient en Italie, une île de la Méditerranée était le théâtre d'une révolution tentée en vain quelques années plus tôt. Les Génois ayant sollicité de l'empereur, à certaines conditions, un secours de troupe contre les Corses qu'ils contenaient difficilement, ce prince avait envoyé à Bastia un corps de trois mille hommes commandé par le général Vactendorch. Mais Charles VI, ayant besoin pour lui-même de toutes ses forces, retira ce secours aux Génois vers le commencement de la présente année. Alors l'esprit de révolte, qui n'était jamais qu'assoupi dans l'âme des insulaires, se réveilla d'autant plus menaçant, que le séjour des Impériaux avait été le sujet de nouvelles exactions. Les Corses se réunissent en assemblée générale dans une gorge dont les issues sont gardées par une centaine de leurs plus intrépides chasseurs. Là l'île de Corse est déclarée république indépendante, et les députés ne se séparent qu'après avoir nommé pour leurs généraux Hyacinthe Paoli

et Galforio qui passent pour les deux hommes les plus distingués de la nation. Mais c'était la tête d'un corps qu'il n'était pas facile de former ; cet esprit de division dont j'ai parlé ailleurs opposait un perpétuel obstacle à la réunion d'un grand nombre de soldats devant se plier à la même volonté ; et d'ailleurs les Corses manquaient d'armes et de munitions. Les rassemblements tumultueux se divisèrent donc dès que les Génois eurent fait débarquer dans l'île environ deux mille cinq cents hommes de troupes réglées. Mais un secours inattendu vint relever les espérances des révoltés. Un jour le baron de Neuhoff, homme de tête, ambitieux et entreprenant, aborda au fort d'Aleria sur un petit bâtiment armé de dix canons, avec quatre mille fusils, quelques barils d'argent, des munitions et des provisions. Neuhoff se présentait en libérateur et n'était qu'un perfide : cet aventurier avait promis au bey d'Alger de lui soumettre la Corse s'il voulait le mettre à même de soutenir la révolte de ses habitants. Enchanté d'une telle proposition, le Turc confia au baron des armes, de la poudre, un peu d'or. Mais l'accueil que firent les insulaires à notre aventurier changea promptement sa résolution : proclamé par eux roi de la Corse sous le nom de Théodore I^er^, il ne songea plus qu'à se maintenir à ce rang, tandis que le bey, confiant dans la promesse de l'Européen, fumait et s'enivrait d'opium et de voluptés dans les bras de ses esclaves géorgiennes. A peine assis sur le trône qu'il venait de fonder, Théodore accorda à ses sujets par un édit liberté tout entière de faire du sel, de chasser, de pêcher, de travailler à tout métier qui leur conviendrait, et prononça l'abolition des impôts dont Gênes les avait surchargés. Par un second édit, les Génois qui habitaient l'île furent déclarés ennemis publics ; on les obligea à fuir pour éviter le supplice, et leurs biens furent confisqués.

Ce n'était plus assez pour les Corses d'avoir fait Théodore leur roi, ils eussent voulu lui donner les honneurs divins. Profitant de leur enthousiasme, ce prince de fraîche date leur distribue ses armes, ses munitions, ses vivres

avec intelligence, avec discernement, se met à leur tête, bat les Génois, et forme le siège de Sanfiorenso où les ennemis s'étaient retirés. Mais un souverain barbare de la côte d'Afrique ne confie pas à un chien de chrétien des trésors bien importants ; les premières dispositions hostiles à Neuhoff avaient épuisé le peu d'argent qu'il avait apporté. Il songea alors à former en Hollande une compagnie intéressée à soutenir le royaume naissant de la Corse ; ce projet, soumis par Théodore à une assemblée générale, reçut son approbation. Cette assemblée donna aussi son assentiment au projet formé par le roi de passer lui-même à Amtersdam afin d'y organiser l'association projetée. En conséquence, après avoir donné ses ordres pour le gouvernement de l'État, confié à un conseil d'hommes sages, Théodore partit incognito pour Livourne, d'où il passa sur-le-champ en Hollande.

Rien de capricieux comme la fortune des guerriers et des poètes ; souvent leur honte est imprimée au revers des feuilles de laurier qu'ils ont moissonnées. L'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre* échoua cette année dans *Adélaïde du Guesclin* [1]. Par malheur pour cette tragédie médiocre, il s'y trouve cet hémistiche interrogatif :

Es-tu content, *Couci ?*

Le public, assez mécontent, s'est chargé de répondre *Couci-couci*, et la pièce n'a plus fait que se traîner. Tout le monde connaît cette épigramme de Rousseau sur *Adélaïde du Guesclin* :

Par le démon de la dramaturgie,
Ce fanatique au théâtre agrégé,
Que l'ignorance avec tant d'énergie
Avait sans honte en Corneille érigé,
De désespoir s'est noyé dans l'histoire.

1. Cette pièce fut remise au théâtre en 1752, sous le titre de *Duc de Foix;* plus tard les comédiens, avec la permission de Voltaire et de nouveaux changements, lui rendirent son premier titre.

Sa tragédie a pourtant eu la gloire
De voir deux yeux de larmes l'honorer :
Car s'il n'a fait pleurer son auditoire,
Son auditoire au moins l'a fait pleurer.

Le 17 janvier, Sa Majesté a déclaré maréchaux de France MM. le duc de Biron, le marquis de Puységur et le prince de Tingri, nommés le 14 juin dernier en même temps que MM. de Broglie et de Coigny, mais dont la nomination n'avait pas été rendue publique. Le roi a fait aussi le 17 janvier une grande promotion d'officiers généraux, la campagne devant s'ouvrir de bonne heure cette année. Le maréchal de Coigny prend le commandement de l'armée d'Allemagne ; M. de Noailles, qui est maréchal de France depuis l'année 1733, va commander en Italie comme généralissime. Vers la fin de l'année dernière, les Anglais et les Hollandais communiquèrent à Londres et à La Haye aux ministres des puissances belligérantes un projet de pacification générale ; mais ce projet, où nulle indemnité n'était stipulée pour le roi Stanislas, n'a pu être accepté par les ambassadeurs de Louis XV.

Toute l'attention a été absorbée par la guerre pendant l'année 1735 : point de fêtes, point de pièces nouvelles, peu d'aventures galantes. Les salons étaient déserts, les petites maisons étaient hermétiquement fermées... Jamais on ne vit à Paris moins de scandale. Tous nos gentilshommes étaient sous les drapeaux, toutes nos dames se sont trouvées sages. Racontons donc les événements militaires, puisque le temps ne nous offre que cela de remarquable.

Dès le mois de mars, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles prirent position à Guastalla, tandis que les Impériaux, sous les ordres du comte de Cognised, se retranchaient au camp de San-Benedetto. Mais Charles-Emmanuel ne leur donna pas le temps de terminer leurs dispositions défensives ; la position fut attaquée avec vigueur par les Français, et, avant même que leurs alliés les Pié-

montais fussent en ligne de combat, l'ennemi avait abandonné son camp retranché. Les troupes allemandes opérèrent en bon ordre leur retraite jusqu'à Revere dans le Seraglio; mais elles y furent rejointes par une partie du corps espagnol qui, l'année dernière, fit la conquête des Deux-Siciles, et qui était devenu inutile pour soumettre les villes de Syracuse et de Messine, les seules qui restent à l'empereur en Sicile. Cette armée ayant placé M. de Cognised entre deux feux, rendit sa position très difficile: il ne lui resta plus que la ressource de se jeter vers le Trentin. Les Allemands y furent refoulés en peu de jours, après avoir été chassés successivement de Revere, d'Astiglia, de Borgoforte et de tout le Mantouan, dont ils ne purent conserver que la capitale. Maîtres de tout le pays compris entre l'Adda et l'Adige, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles mirent leurs troupes en quartier de rafraîchissement avant la fin de l'été,

Et le combat finit faute de combattants.

En Allemagne, le maréchal de Coigny avait en tête Eugène, mais Eugène faisant la guerre contre son opinion, Eugène affaibli par l'âge et les infirmités, et dont la brillante fortune semblait s'être évanouie avec sa jeunesse. Il y avait entre les beaux jours de ce héros et l'époque actuelle vingt-deux ans de repos et le souvenir de Denain; Berwick et Villars étaient morts avec toute leur gloire; le prince de Savoie croyait survivre à la sienne. Ce grand homme, spectateur paisible de plusieurs manœuvres savantes que M. de Coigny fit en sa présence, ne tenta rien pour s'y opposer. Mais le général français jugea néanmoins qu'Eugène ne lui laisserait pas entreprendre un coup hardi; devant un tel maître, Coigny ne porta pas la résolution jusqu'à l'audace. On se borna de part et d'autre à une guerre défensive.

Mais les armes des alliés étaient victorieuses en Italie; l'empereur subissait la triste conséquence de sa conduite inconsidérée en Pologne; il avait trop perdu pour vou-

loir hasarder encore ; ce prince accepta les préliminaires de paix que la France lui faisait offrir. Il y a plus ; redoutant la lenteur ordinaire des congrès et la perfidie trop commune des médiateurs, Charles VI fit proposer de traiter directement et immédiatement. Le roi ayant accédé à cette proposition, M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, fut envoyé à Vienne avec des pouvoirs. La seule difficulté qui se présentât consistait dans l'indemnité à donner au roi Stanislas ; l'empereur consentait volontiers à lui en accorder une ; mais il fallait la trouver, et c'était là le point délicat. Fleury tenait d'autant plus à ce qu'il fût fait un apanage au beau-père de Louis XV, que celui-ci devait un jour en hériter et que cet héritage montrait, au moins en perspective, le dédommagement des frais de la guerre actuelle. D'après cette dernière considération, non seulement notre intérêt exigeait que les possessions accordées à Stanislas eussent une certaine importance, mais encore qu'elles fussent dans une situation géographique qui nous convînt. Fleury songeait à la Lorraine ; le duc régnant était notre ami ; ce fut pourtant à la cession de ses États que le cabinet de Versailles s'arrêta. L'infant don Carlos avait été appelé, comme on sait, à recueillir la succession du duché de Toscane ; mais, devenu roi des Deux-Siciles, il ne devait plus prétendre à cette succession. M. du Theil proposa de la reporter sur le duc de Lorraine, qui, moyennant cette cession et une pension servie par la France jusqu'à la mort du grand-duc actuel de Toscane, abandonnerait à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar.

Cette base ayant été admise dans les conférences de Vienne, et François, duc de Lorraine, l'ayant acceptée, les préliminaires de la paix générale furent signés à Vienne le 3 octobre ; voici les principales dispositions du traité : 1° le roi Stanislas abdiquera la couronne de Pologne ; il conservera néanmoins les titres et honneurs attachés à la royauté. Ce prince sera mis dès à présent en possession du duché de Bar ; mais il n'aura l'investiture de celui de Lorraine qu'au moment où le duc régnant sera appelé à

régner sur la Toscane. Après la mort du roi Stanislas, les duchés de Lorraine et de Bar seront réunis à la couronne de France. A ces conditions, l'électeur de Saxe reste possesseur du trône de Pologne, et les alliés le reconnaissent en qualité de roi ; 2° le grand-duché de Toscane appartiendra à François, duc de Lorraine, et à ses héritiers après la mort du grand-duc actuel, Jean-Gaston de Médicis : toutes les puissances garantiront cette succession éventuelle ; et, en attendant qu'elle soit réalisée, la France s'oblige à faire au duc François une pension de quatre millions cinq cent mille livres ; 3° les royaumes de Naples et de Sicile appartiendront à don Carlos ; il en sera reconnu roi par toutes les parties contractantes ; 4° le roi de Sardaigne aura, à son choix, le Navarrois et le Tortonnois, ou le Vigevanasque et le Tortonnois ; 5° tous les autres États que l'empereur possédait en Italie avant la guerre, de même que les conquêtes faites en Allemagne par l'armée française, seront restitués à Sa Majesté Impériale, et les duchés de Parme et de Plaisance seront réunis au domaine de l'Empire ; 6° le roi de France garantira à Charles VI la pragmatique sanction concernant l'indivisibilité de ses États après sa mort ; 7° enfin, il sera nommé des commissaires de part et d'autre pour régler les limites de l'Alsace et des Pays-Bas.

En conséquence de ces préliminaires les hostilités ont cessé en Allemagne le 5 novembre et en Italie le 15.

Le traité de Vienne favorise peu la France, qui, ayant supporté à peu près toutes les charges de la guerre, ne recueille qu'une réversibilité éventuelle de possessions qu'elle devra d'abord acheter par une pension au duc actuel de Lorraine. Le point d'honneur seul reçoit une satisfaction immédiate. Il est à désirer que le roi n'ait pas souvent raison au prix de tant d'or et de sang ; de tels sacrifices payent trop cher le plus vain des plaisirs, celui qui n'est goûté que par l'orgueil.

Une déplorable continuation d'hostilités a eu lieu à Paris dans les premiers jours de l'année entre des soldats

au service du roi. Rarement les gardes françaises et les gardes suisses vivent en bonne intelligence; un sentiment de rivalité les divise, sentiment fondé sur la jalousie légitime de militaires nationaux, mécontents de partager avec des étrangers l'honneur de garder la personne du roi. Des rixes sanglantes sont chaque jour la suite de cette animosité, et celle que j'ai à rapporter eut pendant quelques heures toute la gravité d'une bataille rangée. Les gardes suisses s'étaient proposés pour décharger un bateau sur le port Saint-Nicolas ; les gardes françaises, prétendant que c'était à leur préjudice, vinrent attaquer les travailleurs. M. Turgot, prévôt des marchands, accourt sur le lieu du combat et rétablit le calme. On croyait ce tumulte fini, lorsque le soir, entre quatre et cinq heures, les Suisses s'étant rangés en bataille dans le Carrousel marchèrent le sabre à la main vers le port dont les Français étaient restés en possession. Au moment où ils y arrivaient, quatre compagnies de gardes françaises, revenant de Versailles, défilaient sur le pont Neuf. A l'aspect du danger de leurs camarades, ces soldats mettent la baïonnette au bout du fusil et s'avancent en ordre contre les Helvétiens. Ils les joignent ; un combat furieux s'engage, le sang coule sur le port... Tout à coup M. Turgot reparaît ; ce courageux magistrat se jette au milieu de la mêlée en s'écriant: « Arrêtez, malheureux !... » A peine a-t-il parlé que toutes les armes tombent à ses pieds. Le prévôt des marchands fait ranger les combattants sur deux lignes, les harangue, les fait rougir de leur violence et les renvoie honteux et apaisés. De la part d'un général, cette conduite serait digne d'éloges ; sous la robe d'un officier civil, elle mérite l'admiration.

Depuis environ un an, on s'entretient beaucoup dans le monde littéraire de *Vert-Vert*, petit poème badin, mais non pas licencieux, dû à la muse débutante d'un jeune jésuite nommé Gresset. Ce poème, dont un perroquet est le héros, est un chef-d'œuvre de fine plaisanterie, de délicatesse et de goût. On n'écrivit rien encore en français d'aussi généralement gracieux. Voici une aventure qui se

rattache à ce bijou poétique, et qui arriva quelques mois avant sa publication. L'auteur était lié avec une femme spirituelle, Mme de Dampierre, qui s'était faite religieuse visitandine. Quoique renfermée dans un cloître, elle n'en persista pas moins à vouloir entendre la lecture de *Vert-Vert*, qu'elle sollicitait depuis longtemps de Gresset. Celui-ci s'en défendit plus que jamais, en motivant son refus sur le respect dû à la sainte maison que Mme de Dampierre habitait. Le poète cède enfin; on prend jour et l'on promet d'être seule au parloir. Le chantre de *Vert-Vert* arrive ; la religieuse se place près de la grille et la lecture commence. Tout à coup certain passage plaisant excite un éclat de rire ; Gresset le trouve bien robuste pour partir d'une voix unique ; il lève les yeux et reconnaît avec surprise que toutes les visitandines, leur supérieure en tête, l'écoutaient rangées en cercle derrière un rideau qu'on venait de tirer. Par malheur, une abbesse de visitandines, moins curieuse, moins indulgente que celle dont je viens de parler, trouva la lecture de *Vert-Vert*, dans un couvent de son ordre, d'une choquante incongruité ; plus malheureusement, cette nonne sévère avait un frère ministre. Les jésuites de Paris reçurent l'ordre de transférer Gresset à La Flèche, et cette espèce d'exil fut cause qu'il quitta la société. Le monde gagne à cela de deux côtés: il a un poète spirituel de plus et un jésuite de moins.

Le prince Eugène de Savoie, sur qui, pendant plus de trente ans, reposa toute la gloire des armées de l'Empire, ce vainqueur de la fortune de Louis XIV, vécut quelques années de trop ; la guerre de 1733 ternit un peu le lustre de sa réputation. Le vicaire général de l'Empire n'avait cependant que soixante et treize ans, et l'âme des héros vieillit tard. Au moment où l'on apprenait à Versailles la mort de ce grand homme, Stanislas était reçu à la cour de Louis XV avec de grands honneurs : le roi son gendre et la reine sa fille étaient allés au-devant de lui jusqu'à Neuilly. On profita de cette occasion pour offrir à Marie

Leczinska une rose d'or bénie par le pape et apportée en son nom par l'abbé Lercorti, commissaire de Sa Sainteté. Ce fut le cardinal de Fleury lui-même qui voulut, dans une cérémonie plus imposante par l'appareil que par le motif, offrir cette fleur apostolique à Sa Majesté.

L'année 1736 a été féconde en nouveautés dramatiques : *Alzire*, tragédie de M. Voltaire, est la plus remarquable. L'auteur indique lui-même le jugement que l'on peut porter sur cet ouvrage. « J'ai essayé, dit-il dans une lettre à « un de ses amis, j'ai essayé de faire un tableau des mœurs « européennes opposées aux mœurs américaines : le con- « traste règne dans toute la pièce, et je l'ai travaillée avec « beaucoup de soin. Mais j'ai peur d'y avoir mis plus de « travail que de génie. » En effet, la double peinture de mœurs que s'est proposé d'offrir l'auteur d'*Alzire* est tracée avec autant de vigueur que de vérité; mais effectivement aussi la pièce manque d'invention et de plan. En voici, d'ailleurs, la critique sur l'air du menuet d'Exaudet:

Pour Montez
Alvarez
Est en peine,
Car son fils, fier et brutal,
Traite horriblement mal
La race américaine,
Vers pompeux,
Deux à deux,
Il débite ;
D'ailleurs tout manque au sujet,
Clarté, vraisemblance et
Conduite.

Tendre Alzire, tu déplore
Ton triste hymen, quand Zamore
Sort d'un trou ;
Mais par où,
On l'ignore.
Mis au cachot, il arma
Dans les bois mille ma- [1]
tamore.

1. On voit par ce couplet qu'au commencement du XVIII[e] siècle

En amour
C'est un tour
Trop précoce
Qu'aller loin de son époux
Courir le guilledoux
La nuit même des noce.
Mal en prend
A Gusman,
Qui, pour preuve
De foi chrétienne, en sa fin
Lègue à son assassin
Sa veuve.

L'Enfant prodigue, comédie du même auteur qu'*Alzire*, a obtenu moins de succès que cette tragédie. Ce sujet, tiré de l'histoire sainte, est théâtral, mais il rappelle trop les *mystères*. Vainement M. Voltaire a-t-il jeté sur son canevas l'éclatant appareil d'une poésie en vers de dix syllabes remplie d'images naïves ou pathétiques, l'ensemble de l'ouvrage est froid. Dans la comédie, ce ne sont point la pompe et le coloris brillant qu'il faut rechercher, mais ce naturel, ce mordant que les anciens avaient si heureusement appelé *vis comica;* voilà précisément ce qui manque aux compositions comiques de M. Voltaire, malgré la facilité enjouée et spirituelle de sa muse. La nature a dénié à ce poète l'inspiration de Thalie.

Elle manque aussi à un écrivain séduisant nommé Marivaux, qui voulut dans ce dernier temps se frayer un chemin nouveau dans la carrière parcourue par Molière, Regnard, Destouches, Dancourt et Dufresny. Je parle de ce comique à propos du premier de ses ouvrages digne d'être cité, *le Legs*, qu'on joua cette année au Théâtre-Français, tandis qu'on représentait aux Italiens *les Fausses Confidences*, du même auteur. Marivaux paraît vouloir se livrer à la composition des pièces d'intrigue, mais non pas à la manière de Destouches. Je l'ai dit, l'auteur

on se donnait les coudées franches pour la coupure des vers: *matamore* finissant un vers et en faisant un autre entier égale toutes les licences de l'école nouvelle

du *Legs* vise à l'originalité. Or, c'est dans la métaphysique qu'il cherche des éléments de succès encore vierges l analyse avec subtilité le sentiment, le fait disséquer en quelque sorte par une critique sublimée, sautillante, qui résonne à l'oreille et brille aux yeux comme un léger pétillement d'étincelles. De là quelques situations ingénieuses, nées de la découverte des replis cachés du cœur ; de là des pensées presque toujours jolies, mais rarement sensées ; de là enfin ce cliquetis de saillies fines, de reparties heureuses qui font admirer les pièces de Marivaux, pourvu qu'on les comprenne. Ce système, ou plutôt cette manière est qualifiée par les uns de perfection, par les autres de défaut ; mais on doit s'accorder à reconnaître comme une qualité précieuse le but moral, philosophique même, que ne manque point de se proposer le nouveau comique. Cette pensée générale est constamment développée par lui avec art, avec finesse, et l'auteur sait avec une grande adresse l'accommoder aux convenances de la scène. Cependant le succès de Marivaux ne sera jamais franc, parce qu'il ne captive que l'esprit. Ce poète, tout en faisant disserter à perte d'haleine ses personnages sur le sentiment, ne le montre point dans ses comédies ; elles sont toutes dépourvues de ce qui attache et intéresse. Ce distillateur de pensées s'évertue à parler du cœur sans parvenir à parler au cœur. Le genre du novateur, tout agréable qu'il est, ne me paraît donc pas digne d'être encouragé ; il faudra le tolérer dans celui qui le créa avec talent, disons plus, avec quelques paillettes de génie ; mais on devra le condamner, le proscrire, lorsqu'il sera exploité par le troupeau servile des imitateurs.

CHAPITRE XV

1737-1738-1739-1740

M. d'Aguesseau et le pantin. — Stanislas Leczinski prend possession de la Lorraine. — Mort de Jean-Gaston de Médicis. — Le duc de Lorraine prend possession de la Toscane. — Canonisation de Vincent de Paul. — Incendie à l'Hôtel-Dieu. — Mort des ducs du Maine et de Toulouse. — Mort du maréchal d'Estrées. — Apparition de Rameau : *Hippolyte et Aricie*, paroles de l'abbé Pellegrin. — *Castor et Pollux*, paroles de Gentil-Bernard, musique de Rameau. — Les *ramistes* et les *antiramistes*. — Suppression des charges de présidents du grand conseil. — Incendie du palais. — Créances liquidées par le feu. — Paix définitive. — Traité avec la Suède. — Nouvelle révolution en Corse. — Combats de processions. — Le roi en prison. — Anecdotes. — *La Métromanie* de Piron ; anecdote à ce sujet. — Le roi tourneur. — Mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe. — Suite de la révolution en Corse. — Mort de Samuel Bernard. — Particularités sur ce fameux juif. — Stanislas en Lorraine. — Apparition du moraliste Duclos. — L'abbé de Saint-Cosme *Grand Soleil* des Natchez. — Commencement des troubles en Europe pour la succession autrichienne. — Ouverture d'un congrès à Francfort. — Marie-Thérèse la Grande. — Elle s'empare de la couronne d'Autriche. — Apparition de Frédéric le Grand. — Son début militaire. — L'aigle romaine en Prusse. — Embarras de Marie-Thérèse. — Encore les Corses. — Philippe V, roi d'Espagne ; singularités étranges de ce prince, ses manies. — Mort du pape Clément XII. — Première exposition au Louvre. — *Edouard III* de Gresset.

Les discussions entre la cour et le parlement pour la bulle *Unigenitus*, le jansénisme et les convulsionnaires, ne sont point finies ; les jésuites dominent toujours à Versailles, et le palais continue d'être opposé à ces pères. M. Chauvelin, qui réunissait les sceaux et les affaires étrangères, ayant été soupçonné d'un certain éloignement pour la constitution et de quelque adhésion aux idées parlementaires, vient d'être exilé à Bourges ; Fleury veut

gagner en conscience sa pourpre romaine. Les sceaux ont été rendus encore une fois à M. d'Aguesseau, et M. Amelot, intendant des finances, est nommé secrétaire d'État aux affaires étrangères. Telle est la plus importante chose qui ait occupé l'attention publique pendant les premiers mois de l'année 1737. Une circonstance digne d'être citée, c'est qu'au moment où M. d'Aguesseau, dont les opinions sont mobiles et un peu serviles, reprenait les sceaux, il a reçu d'une main ennemie un de ces pantins en carton colorié qui ont la vogue aujourd'hui. Le chancelier n'a pas ri de cet envoi, parce qu'il en a facilement saisi la maligne intention. Il est en effet cruel pour le premier magistrat de France d'avoir mérité d'être comparé à l'une de ces petites figures risibles qu'un fil fait mouvoir.

Puisque me voilà sur le chapitre des pantins, achevons d'expliquer le misérable goût que les gens du *bel air* montrent pour ces hochets. Cette frivolité ne se borne pas aux Parisiens, elle a gagné presque tous les Français. Vous rencontrez dans les rues non seulement des jeunes gens, mais des hommes avancés en âge, qui portent dans leur poche des pantins dont il est même du bon ton de laisser voir une jambe ou un bras, afin de prouver aux passants qu'on a le *bonheur* d'être pourvu du joujou à la mode. Dans les salons on est tenté de se croire aux Petites-Maisons en voyant des généraux, des ambassadeurs, de graves magistrats, tenir d'une main des figures grotesques de Scaramouche, d'Arlequin et de Polichinelle, et tirer délicatement de l'autre main le fil qui met en jeu les membres de ces petites effigies, tout en raisonnant batailles, finances et arrêts de parlement... Je copie une épigramme qu'improvisa l'autre jour un de mes amis sur ce ridicule amusement :

D'un peuple frivole et volage
Pantin fut la divinité,
Faut-il être surpris s'il chérissait l'image
Dont il est la réalité !

Il est douteux que ce soit le goût des pantins que Sta-

nislas ait porté en Lorraine, où ce prince a fixé sa résidence au commencement de l'année. Il se fera chérir de ses nouveaux sujets par les excellentes qualités et par l'élévation de caractère qui le distinguent; déjà, sur la réputation de ses vertus, les Lorrains l'ont reçu avec un véritable enthousiasme. Dès le mois de février, le marquis de la Galezière, chargé des pleins pouvoirs du roi et de son beau-père, avait pris possession, au nom de Leurs Majestés, du duché de Bar, du marquisat de Pont-à-Mousson, et, le 21 mars, ce plénipotentiaire avait reçu la soumission de toute la Lorraine. Stanislas arriva le 3 avril à Lunéville, où bientôt il créa un conseil d'État et un conseil des finances pour régir son nouvel État. Leczinski forma ensuite une compagnie de cadets gentilshommes, moitié Lorrains, moitié Polonais.

Pendant ce temps, et en exécution d'un article des préliminaires de Vienne, une commission impériale remettait à des envoyés de Philippe V et de son fils l'acte de cession du royaume des Deux-Siciles à don Carlos. Ces mêmes commissaires recevaient en même temps des mains du nouveau monarque sicilien sa renonciation aux duchés de Toscane, de Plaisance et de Parme. En conséquence, le duc de Montmart, général espagnol, fit embarquer les troupes de sa nation qui se trouvaient encore dans les deux derniers États, et elles retournèrent en Espagne.

A peine ces dispositions diplomatiques étaient-elles terminées, que Jean-Gaston de Médicis, comme pour en compléter l'effet, mourut à Florence le 9 juillet, à l'âge de soixante-six ans. Dès que ce duc de Toscane eut fermé les yeux, le duc François de Lorraine, appelé à recueillir l'héritage de ses États, envoya le prince de Craon pour en prendre possession. Ce seigneur se rendit au Sénat, dont les membres prêtèrent entre ses mains le serment de fidélité à leur nouveau souverain. Par cette investiture, Louis XV est déchargé de la pension de quatre millions cinq cent mille livres qu'il payait au prince lorrain.

Les pères de Saint-Lazare ont célébré en juillet, dans

leur église à Paris, la canonisation de saint Vincent de Paul, leur fondateur, d'après la bulle apostolique rendue à ce sujet le 15 juin dernier. La sainteté est bien acquise à celui qui, après d'innombrables témoignages de courage, de patience et de vertu, fonda l'hôpital des Enfants-Trouvés, Bicêtre, la Salpêtrière, l'ordre utile des lazaristes et l'institution pieuse des sœurs de la Charité. Lisez la vie de ce bienfaiteur de l'humanité, vous y trouverez la condamnation, écrite par l'exemple, de toute espèce d'intolérance. Vincent de Paul secourut tous les humains sans interroger leur croyance religieuse ; il ne connut, en tendant une main empressée à tout ce qui l'environnait, qu'une seule religion, la charité... On ne l'entendit jamais ni discuter sur les schismes, ni crier à l'hérésie, ni faire désespérer qui que ce fût de la miséricorde divine... Pourquoi faut-il donc que la canonisation de ce ministre du ciel, si digne de s'asseoir aux pieds de Dieu, ait inspiré au pontife une bulle remplie de maximes ultramontaines, c'est-à-dire intolérantes ?... Bornons-nous, pour le moment, à dire que cette bulle trouve en France beaucoup de contradicteurs, que la moitié du clergé se propose de la repousser, et que plusieurs parlements se préparent à en ordonner la suppression.

Tandis qu'on discutait sur ce point de doctrine ecclésiastique, un incendie terrible éclatait à l'Hôtel-Dieu de Paris ; un grand nombre de malades furent brûlés. Le cœur était, dit-on, déchiré par les cris des infortunés auxquels la maladie enlevait le pouvoir de fuir un horrible trépas. D'autres, plus forts ou plus courageux, s'élançaient à travers les flammes pour s'éloigner du brasier qu'alimentaient déjà les corps brûlés de leurs compagnons... On les voyait sauter, de solive en solive, sur des charbons ardents ; leurs chemises, leurs bonnets, leurs cheveux étaient enflammés, et quelquefois ces malheureux, en se précipitant du haut de l'édifice dans la Seine, ne trouvaient la fin de leurs cuisantes douleurs qu'au sein d'un fleuve homicide, qui, par une trop brusque transition, éteignait leur vie avec leurs souffrances... Le feu a duré quatre jours.

Une sixième ou septième princesse, Marie-Louise de France, naquit le 15 juillet. Marie Leczinska obéit en conscience au précepte du Seigneur. Mais les deux fils de Louis XIV, les ducs du Maine et de Toulouse, ont cessé de vivre en 1735 et 1737. La France perd dans le dernier un noble citoyen, un bon serviteur... Bornons-nous à dire que le grand maître de l'artillerie n'inspire de regrets qu'aux jésuites, et qu'en cela la duchesse du Maine s'est montrée plus que janséniste. La mort frappa aussi cette année M. d'Estrées, second maréchal du nom, et qui, comme son père, fut l'honneur de la marine française. Cette race de savants généraux de mer s'éteint avec lui.

Un musicien nommé Rameau, qui n'était encore connu que pour avoir composé des morceaux de clavecin, s'avisa, à l'âge de cinquante ans, d'un autre genre de composition après avoir vu l'opéra de *Jephté*, dont la musique, assez belle, était de Monteclair. Rameau, résolu de travailler pour le théâtre, alla demander à l'abbé Pellegrin un poème lyrique. Ce poète, peu rassuré par les précédents d'un homme qui n'avait modulé que des accords de salon, consentit à livrer l'ouvrage, mais il exigea que le demandeur lui garantît le prix de sa pièce par un billet de cinquante pistoles. Rameau souscrivit à cette condition et obtint la tragédie-opéra d'*Hippolyte et Aricie*. Le premier acte de la partition fut exécuté d'abord chez un riche financier ; Pellegrin, enchanté de la musique brillante qu'il entendait, s'approcha du compositeur et déchira en sa présence son billet de cinq cents livres. « Ce n'est pas « avec un musicien tel que vous, lui dit-il, qu'il faut pren« dre des sûretés. » Cependant l'opéra nouveau fut joué sans succès : les fanatiques de la musique dite *grave*, choqués d'une harmonie audacieuse nourrie des principes de l'école italienne de Pergolèse et de Corelli, prétendirent que cette richesse d'accords étourdissait l'oreille et obstruait le chemin du cœur. Rameau eut néanmoins ses partisans parmi les connaisseurs ; ils soutinrent que ce novateur heureux prêtait à la musique une force et des ressources nouvelles, qu'il éclatait un génie supérieur dans

ses symphonies, que ses chœurs étaient remplis de mélodie, que ses morceaux de chant abondaient en motifs neufs, qu'enfin ses airs de danse seraient enviés par l'Italie elle-même. La querelle musicale s'échauffa à tel point, que tout le monde prit parti pour ou contre *Hippolyte et Aricie*. Au moment de la plus grande effervescence, le prince de Conti, qui vivait encore, demanda à Campra ce qu'il pensait de cet opéra : « Monseigneur, répondit-il, il y a assez « d'étoffe pour en faire dix... Cet homme nous éclipsera « tous. » Malgré ce jugement favorable d'un rival, les ennemis de Rameau l'emportèrent ; on abandonna les représentations de son opéra. « J'avais cru, dit-il avec « calme, que mon goût pourrait réussir, je me suis trompé ; « je n'en ai point d'autre... je ne ferai plus d'opéras. » Tel fut, en 1733, le résultat du premier essai de Rameau.

Les musiciens ou les poètes qui promettent de renoncer à leur art ressemblent aux amoureux et aux ivrognes qui jurent de ne plus aimer ou boire : Rameau reprit sa lyre pour composer la musique de *Castor et Pollux*, opéra d'un jeune et brillant écrivain nommé Bernard, qui a fait cette année son début poétique par cette composition. Aucun musicien, depuis Quinault, ne fut aussi heureusement servi par le poète que Rameau le fut par M. Bernard : le plan de sa pièce est habilement conçu ; l'intérêt en est vif, attachant ; les scènes, bien conduites, bien remplies, offrent des morceaux de chant amenés avec adresse, et, chose rare à l'Opéra, les airs sont toujours naturellement adaptés aux situations. La poésie de *Castor et Pollux* est pure, ingénieuse et tendre ; elle s'allie aisément avec la musique et lui fournit les moyens de développer toutes ses richesses. Aussi parurent-elles avec un tel éclat, que les détracteurs de Rameau demeurèrent d'abord étourdis ; son triomphe et celui de Bernard ne furent troublés par aucun nuage. Mais la critique des *antiramistes* reprit bientôt son cours : elle dit que le naturel, la sensibilité étaient sacrifiés, dans la musique de ce compositeur, à la science, aux difficultés, à la recherche ; une épigramme fut distribuée à profusion au parterre de l'Opéra, la voici :

Contre la moderne musique,
Voilà ma dernière réplique :
Si le difficile est beau,
C'est un grand homme que Rameau ;
Mais si le beau, par aventure,
N'était que la simple nature,
Dont l'art doit être le tableau,
C'est un pauvre homme que Rameau.

Ce jugement manque de justesse ; outre que la *simple nature* serait fort ennuyeuse aujourd'hui à l'Opéra, l'abondance et la variété que l'on remarque dans la partition de Rameau ne sont dues ni au travail ni à la recherche : c'est le résultat de sa prodigieuse facilité. Il faut, au reste, s'habituer à l'accroissement successif des ressources de la science et de l'art ; les siècles, en marchant, augmentent toujours leur bagage : il y a témérité à rejeter en masse toutes les innovations ; le goût vient tôt ou tard choisir le beau et proscrire le mauvais ; attendons-le pour prononcer, et gardons-nous de croire que la prévention soit un juge compétent.

La bulle de canonisation du bienheureux Vincent de Paul continue de troubler l'Église et d'occuper la magistrature : vingt curés de Paris ont signé un acte d'opposition contre cette bulle, et le 4 janvier (1738) le parlement de Paris en a ordonné la suppression par un arrêt. Mais, trois jours après, un arrêt du conseil, interprétant celui du parlement, l'a déclaré comme non avenu et a permis l'impression de la bulle. Ce coup d'autorité n'a point empêché d'autres parlements de condamner l'acte apostolique ; plusieurs de ces compagnies ont déclaré l'arrêt du conseil illégal et abusif.

C'est sans doute par suite de cette discussion entre la cour et la magistrature, que le roi, par édit du 25 janvier, a supprimé toutes les charges de présidents au grand conseil qui étaient confiées à des membres du parlement : il faut toujours que le pot de terre soit brisé dans son choc avec le pot de fer. Les présidents supprimés reçoi-

vent, pour fiche de consolation, les titre, rang et fonctions de maîtres des requêtes *honoraires*. A l'avenir, la charge de premier président du grand conseil sera exercée par un conseiller d'État, et celles de présidents par des maîtres des requêtes *ordinaires*. Le jeune Louis XV, grâce aux conseils du pieux Fleury, ne marche pas trop mal dans la route du despotisme.

Un incendie considérable éclata, au mois d'avril, dans les bâtiments du palais de justice : la partie de l'édifice où la chambre des comptes tenait ses séances fut consumée avec la presque totalité des chartes, registres et archives qu'elle contenait. Jamais on ne vit autant de comptabilités liquidées dans un seul jour... Que de financiers se frottèrent les mains après cet événement ! Depuis lors, les arrêts et les lettres de la cour des comptes se sont multipliés pour avoir les *duplicata* des comptes vêreux ; il a été impossible d'en obtenir : les comptables n'avaient point gardé de copies ; ils s'en étaient rapportés à l'équité de la cour. Mais tous les fournisseurs ou autres qui avaient à réclamer des deniers royaux retrouvèrent des doubles de leurs pièces : il ne leur manqua pas un carré de papier pour soutenir leurs prétentions. Il en fut de même des particuliers jouissant de grâces, dons, fiefs, droits, dignités ou concessions quelconques de la cour ; une déclaration du 20 avril leur ordonna de représenter leurs titres à la chambre des comptes, et, dans le délai d'un mois, tout le monde s'était conformé à cette injonction.

Tandis que ces dispositions se faisaient en France pour réparer, autant que possible, la suite de l'incendie du palais, don Carlos, roi des Deux-Siciles, faisait notifier au cabinet de Versailles son mariage avec la princesse Amélie de Saxe, fille de ce roi de Pologne contre lequel le prince espagnol combattait naguère, dans une guerre qui n'est encore arrêtée que par des préliminaires de paix. C'est quelquefois une singulière chose que l'alliance conjugale d'un souverain... Durant les cérémonies de son hymen, don Carlos institua l'ordre de *Saint-Janvier*, dont

il reçut solennellement le grand cordon des mains de l'archevêque de Naples.

Dans le même temps, Louis XV, par un édit, déclarait que les sujets lorrains du roi Stanislas étaient réputés naturels français.

Depuis l'an 1735, les puissances qui ont combattu pendant les deux années précédentes vivaient en bonne intelligence, sur la foi de simples préliminaires de pacification ; mais ils viennent enfin d'être changés en traité définitif. La convention de Vienne, après avoir été approuvée par la cour de Pétersbourg, fut portée à la diète générale de l'Empire, laquelle donna pouvoir à l'empereur, le 28 mai 1736, de conclure conformément à ces bases, au nom du corps germanique. Le 15 avril 1737, la cour de Madrid accéda aux articles, et celle de Sardaigne le 6 août suivant. Enfin, le 19 novembre présent mois, le traité fut signé à Vienne par le marquis de Mirepoix, plénipotentiaire de Louis XV, et par les ministres de l'empereur.

Je dois tenir note de quelques changements apportés aux dispositions stipulées par les préliminaires : non seulement Stanislas conserve les titres et honneurs attachés à la royauté, mais les biens que lui et la reine, sa femme, possèdent en Pologne, leur sont restitués ; la czarine Anne et le roi Auguste III se portent contractants dans cette stipulation. Il est également dérogé aux préliminaires en ce que le roi Stanislas, qui ne devait prendre possession du duché de Lorraine que lorsque François, duc régnant, jouirait de celui de Toscane, en a, d'après le traité, reçu l'investiture immédiate. C'est en vertu de cette disposition que le roi de Pologne avait été pourvu de son nouvel État avant la mort de Jean-Gaston de Médicis. L'article 4 des préliminaires, concernant l'indemnité de la Sardaigne, est expliqué définitivement par la cession du Tortonnois, du Navarrois et du fief de Langhes. Enfin le roi de France et l'empereur garantissent respectivement toutes les clauses du traité à l'égard des autres puissances qui ne sont contractantes que dans quelques chefs spéciaux, et qui

ne se sont rendues garantes que de ces seuls articles.

Pendant que cette grande conclusion se terminait à Vienne, M. le comte de Saint-Severin, au nom du roi, en signait une moins importante à Stockholm. Au moyen de cette convention, il y aura entre la France et la Suède alliance et amitié, moyennant un subside annuel de quatre-vingt-dix mille livres. A ce prix, Sa Majesté Suédoise s'engage à ne conclure, pendant l'espace de dix années, aucun traité avec quelque puissance que ce soit, sans le consentement de la cour de Versailles. Il faut convenir que la politique de la Suède n'est pas chère, quoique cette monarchie donne son amitié par-dessus le marché. Je doute que Gustave Vasa, Gustave-Adolphe, Charles XII, et même Christine, se fussent montrés d'aussi bonne composition. Hélas ! s'il y a peu de dignité pour les hommes sans fortune, il y en a moins encore pour les nations dépourvues de richesses : la soumission, chez les peuples comme chez les individus, est une triste conséquence de la pauvreté. Voici une nouvelle preuve de cette vérité affligeante.

Après le départ de leur roi Théodore, les Corses ne tardèrent pas à rallumer le flambeau de la discorde. Les haines particulières, les dissensions domestiques, un moment oubliées pour la conquête du salut commun, furent promptes à se réveiller dès que le danger fut éloigné. N'ayant plus de Génois à combattre, ces insulaires à l'âme irascible tournèrent leurs armes contre eux-mêmes. Les assassinats de sang-froid recommencèrent dans toutes les parties de l'île. Le Corse, enveloppé de son manteau sous lequel il cachait sa dague, attendit son compatriote, son parent, au détour d'une rue, au coin d'un bois, au fond d'une gorge, pour lui percer le cœur. On vit plus d'une fois cet homme farouche guetter sa victime dans le temple du Seigneur, et la frapper derrière un pilier auquel l'image du Sauveur était attachée. Le prêtre lui-même, après avoir déposé la sainte étole, courut arquebuser son concitoyen, son frère en Dieu... Que dis-je ! des voyageurs dignes de foi rapportent que souvent ils ont vu une

procession se dirigeant, à travers la campagne, vers une madone, objet de la vénération du pays, et se changeant tout à coup en légion combattante à l'aspect d'une autre procession. Alors les deux réunions, naguère animées par des pensées pieuses, s'avançaient l'une vers l'autre la rage dans le cœur. Un combat terrible s'engageait ; les bannières, les supports de châsses, les bâtons du dais, la croix même devenaient des instruments meurtriers. On a vu des curés se faire une arme du saint sacrement, en porter des coups sur la tête de leurs adversaires, et faire voler au loin les parcelles de l'hostie consacrée... Le respect dû à la Divinité comprima rarement, dans le cœur de l'homme vindicatif, le sentiment de la vengeance.

Au milieu de cette anarchie où la population de la Corse se noyait dans son propre sang, les insulaires, qui ne recevaient aucune nouvelle de Théodore par un motif que j'expliquerai, déférèrent le commandement à Gaffori dont ils estimaient la valeur et les vertus. Ce chef établit un gouvernement régulier : il parvint à former des tribunaux qui réprimèrent les meurtres et les brigandages ; il réussit à réunir, à discipliner quelques troupes, ce à quoi personne n'avait pu parvenir avant lui. Tout, en un mot, annonçait que la civilisation, si lente à jeter des racines parmi les Corses, allait enfin leur faire apprécier ses bienfaits, lorsque les Génois, leurs dominateurs, demandèrent des soldats à la France pour les aider à reforger les entraves de ce peuple infortuné !

Fleury voulut d'abord tenter de faire rentrer doucement les Corses sous le joug qu'ils détestaient : un plan de pacification fut signé à Versailles par le cardinal et par le comte de Liechtenstein, ambassadeur de la cour de Vienne. Ce projet fut porté à Bastia par le comte de Boissieux, neveu de Villars, auquel on donna quelques troupes pour faire respecter sa mission. Avant l'arrivée de cet envoyé, les Corses avaient déjà adressé une requête au roi ; elle se terminait par ces mots dignes des vieux républicains compagnons du premier Brutus : « Si vos ordres « absolus, sire, nous obligent de nous soumettre à Gênes,

« buvons à la santé du Roi Très-Chrétien ce calice amer, « et mourons. » Mais ces insulaires s'adressaient à celui des monarques de l'Europe que ses instituteurs ont rendu le plus étranger aux droits des peuples : en fait de prérogatives, Louis XV ne connaît que celles de la couronne ; à ses yeux, tout ce qui ne règne pas n'a que des devoirs.

Boissieux débarqua en Corse le 5 février de la présente année, avec les régiments d'Auvergne, de la Sarre, de Bassigny, d'Orléanais et de Nivernais. Gaffori lui envoya sur-le-champ des députés qui l'assurèrent du respect de la nation pour le roi de France. « Ils ajoutèrent qu'ils « étaient prêts à se soumettre à tout ce qu'il lui plairait « d'ordonner, persuadés qu'il n'exigerait rien d'eux que « de compatible avec *leurs droits*. » A ce mot, le comte fronça le sourcil et renvoya les députés sans prendre, au nom de Sa Majesté, aucun engagement.

Le silence du roi Théodore, ou plutôt du baron de Neuhoff, était malheureusement justifié par un motif trop impérieux. Cet aventurier, monarque d'un moment, avait été joint à Amsterdam par ses créanciers qui, le sachant en possession d'une couronne, mirent provisoirement Sa Majesté Corse en prison pour l'obliger à payer ses dettes.

Malgré un contretemps si peu propre à inspirer de la confiance aux prêteurs d'argent, Théodore parvint à déterminer quelques juifs établis en Hollande, non seulement à racheter sa liberté, mais à lui fournir quelques fonds, des armes, des vivres, des munitions, et cela sur la promesse d'accorder à la compagnie que ces juifs se proposaient de former le monopole du commerce de la Corse.

Mais cette négociation, faite par Neuhoff du fond de son cachot, avait été longue, difficultueuse, plusieurs fois rompue et renouée ; ce ne fut que vers le milieu de la présente année que le roi de la Corse put s'embarquer avec les secours qu'il avait obtenus de ses juifs. Il parut à la vue de l'île ; mais les Français étaient maîtres de la terre et les Génois de la mer, Théodore ne put débarquer... Ses sujets, après avoir tenté vainement de favoriser sa descente sur quelque point de la côte, le virent avec chagrin

s'éloigner et se perdre dans le lointain brumeux des mers[1].

Privés de cet appui, les Corses se découragèrent ; ils promirent de porter leurs armes au comte de Boissieux. Peut-être eussent-ils accompli cette promesse si la destinée ne leur eût pas envoyé l'occasion d'exercer leur perfidie. Quelques vaisseaux, partis de Toulon dans les premiers jours du présent mois de décembre, portaient en Corse deux bataillons. Tout à coup ils sont battus par une tempête et jetés sur la côte de l'île où ils se brisent. Quatre cents soldats et leurs officiers, échappés au naufrage, furent assaillis, maltraités et dépouillés par les habitants. Boissieux voulut aller à leur rencontre ; mais, repoussé par des forces supérieures, le comte se vit forcé de se retirer dans Bastia. Cet événement fit éprouver un tel chagrin à ce général qu'il tomba malade et mourut peu de jours après.

Quelque temps avant cette catastrophe, c'est-à-dire au moment où Théodore partait des côtes de la Hollande pour retourner en Corse, on avait montré à Louis XV, dans les rangs des gardes françaises, un jeune officier qui se disait neveu du monarque aventurier. Ce militaire avait la plus belle figure du monde ; sa taille était superbe ; sa magnifique chevelure blonde lui attirait surtout l'attention de tous ceux qui assistaient à la parade de son corps. Le roi, frappé de la belle prestance de cet officier, s'arrêta un jour devant lui en passant la revue des gardes ; après avoir admiré ses beaux cheveux, Sa Majesté lui fit plusieurs questions, et entre autres celles-ci : « Vous proposez-vous « d'aller voir bientôt le roi votre oncle ? — Oui, sire, ré- « pondit le jeune homme interrogé, à l'instant même où « Votre Majesté lui aura envoyé des ambassadeurs. » Cette réponse, faite avec dignité, blessait un peu la majesté royale ; mais il faut convenir que Louis XV, en faisant

1. Théodore débarqua à Livourne, d'où il se rendit à Londres. Il y vécut longtemps en prison, et mourut dans la misère. — Nul doute que cet aventurier courageux et subtil n'eût réussi à affranchir les Corses si le roi de France ne se fût pas déclaré contre eux.

l'interrogation, s'était mis au-dessus de ce tact des convenances qu'on se plaît à lui accorder.

Il a paru cette année une comédie qui prendra rang à côté du *Tartufe* et du *Misanthrope;* M. Piron, dans sa *Métromanie*, s'est élevé au niveau de ces deux chefs-d'œuvre de Molière, c'est-à-dire au-dessus de tous les autres ouvrages de ce grand homme. Force de comique, exactitude du plan, vérité des caractères, tout est là... Ajoutons que nul ouvrage du genre, pas même *le Misanthrope*, n'est écrit en vers comparables à ceux de *la Métromanie;* cette composition délicieuse rend le nom de Piron immortel.

Il est superflu de dire que le succès de cette comédie est prodigieux; on la joue tous les soirs sur tous les théâtres de la France. Voilà à cet égard un épisode digne d'être ajouté à ce chef-d'œuvre. Le directeur de Toulouse se hâta de donner *la Métromanie* aussitôt qu'il put se la procurer; mais M. le premier capitoul fut très scandalisé de la liberté grande que Piron a prise de ridiculiser un peu les magistrats du Capitole gascon. Le lendemain de la première représentation, il fit venir l'entrepreneur du spectacle.

— Je vous trouve bien osé, lui dit-il, d'avoir fait jouer sur mon théâtre une comédie si impertinente !

— Monseigneur, les Parisiens en sont fous.

— Je le crois bien ; ces gens-là sont fous de tout, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement... Faites-moi venir demain l'auteur de votre *Métromanie*.

— Il est à Paris, monseigneur.

— Bien lui en prend; mais s'il vous arrive encore de donner sa pièce, je vous fais pourrir en prison.

— Alors monsieur le capitoul n'aura plus de spectacle

— Vous croyez cela ? Allez, allez, monsieur le drôle, je ne manquerai pas de directeurs qui feront de meilleurs choix que les vôtres. Encore dernièrement vous nous avez donné un *Avare*, comédie de mauvais exemple dans laquelle un fils vole son père

— Ah ! monseigneur, c'est un des chefs-d'œuvre de Molière.

— Et est-il ici, ce Molière ?

— Monseigneur, il y a tantôt soixante-cinq ans qu'il est mort.

— En ce cas, il est damné, fort heureusement. Mais vous, mon petit monsieur, tâchez de mieux choisir vos pièces; plus de Molière ni de Piron, s'il vous plaît.

— Plus de Molière !... Y songez-vous, monsieur le capitoul ? Tout le monde ici me jetterait la pierre.

— Du tout; on n'aime pas à Toulouse les poètes obscurs. Ne pouvez-vous nous donner les ouvrages de quelques gentilshommes de bon lieu, que tout le monde connaisse ?

— Cela ne se peut, monseigneur, l'esprit des gens à parchemins n'a pas cours à la scène... ce n'est pas assez comique.

— Eh bien, mon petit directeur, nous verrons, nous verrons.

— Moi, monseigneur, je vais voir dès aujourd'hui si une requête au parlement signée de tous les habitants de Toulouse, qui me demandent *la Métromanie*, ne pourra pas lever l'interdiction que vous me faites à vous tout seul.

En effet, la requête ayant été présentée, le parlement de Toulouse, qui voulait rire le soir, ordonna que la charmante comédie serait jouée, nonobstant et malgré l'opposition de MM. les capitouls. Il fallait entendre les battements de mains et de pieds à ce passage :

> Monsieur le capitoul, vous avez des vertiges,
> . . . . . .
> . . . . . Apprenez qu'une pièce d'éclat
> Anoblit bien autant que le capitoulat.

M. le premier capitoul, ne pouvant faire mieux, resta chez lui quand on joua les comédies des *poètes obscurs* comme Piron et Molière; mais on assure que l'arrêt du

parlement, qui voulait rire le soir, fit maigrir ce magistrat d'environ deux livres et demie.

Le roi de France ne montre encore que deux passions, indépendamment de son attachement pour la reine, qui n'est qu'une affection conjugale résumée par la naissance de huit enfants. Les deux passions dont je veux parler sont l'amour de la chasse et celui du *tour*. Quelquefois Sa Majesté passe quatre ou cinq heures à enlever des copeaux d'un morceau de bois qu'elle arrondit; et ce monarque est devenu si habile à cet art qu'il pourrait gagner au moins trois livres par jour chez un tourneur de Paris. C'est une chose fort digne de remarque, car on parcourrait peut-être toute l'Europe sans trouver un prince régnant qui pût exercer proprement un autre métier que celui de souverain.

Dernièrement le roi donna pour étrennes (1739) à plusieurs de ses courtisans des tabatières tournées par lui-même; la mode, comme on le pense bien, en est devenue tout de suite générale. Or, imaginez-vous un morceau de rondin qui paraît encore couvert de son écorce, et vous aurez l'idée de ces tabatières dont la vogue est digne d'être associée à celle des pantins. Rien de grotesque comme de voir un seigneur dont l'habit est couvert d'or tirer de sa poche et ouvrir d'une main garnie de diamants un petit morceau de bûche valant deux à trois sous... Cela marquera dans l'histoire de nos ridicules.

La princesse Marie-Louise-Élisabeth de France, fille aînée du roi, a été accordée à l'infant don Philippe, et le roi a déclaré la conclusion de ce mariage le 22 février. En conséquence, les articles préparatoires furent signés le surlendemain par le chancelier d'Aguesseau, le contrôleur général, les quatre secrétaires d'État, et le marquis de Las Minas, ambassadeur d'Espagne. Mais la signature définitive du contrat n'eut lieu que le 25 août dans le cabinet du roi, et la célébration se fit le même jour dans la chapelle du château de Versailles. M. le duc d'Orléans, premier

prince du sang, épousa la princesse au nom de don Philippe ; le cardinal de Rohan donna la bénédiction. La carrière de ce membre du sacré collège est tissue d'ondoiements, de bénédictions et d'absolutions octroyés à des princes naissants, se mariant ou quittant la vie; aucun ecclésiastique n'a demandé plus de grâces au ciel en faveur de ceux qui dispensent les grâces de la terre : c'est acheter pour revendre à profit. Après avoir assisté à plusieurs fêtes données à l'occasion de son mariage par le marquis de Las Minas et par la ville de Paris, la nouvelle infante partit le 30 août pour se rendre à Madrid; et ce ne fut que le 12 octobre que le duc de Tallart la remit, à Saint-Jean-Pied-de-Port, entre les mains des officiers de Sa Majesté Catholique. Il est à remarquer que les grands ne vont pas vite au bonheur conjugal; ils ne peuvent être heureux que sauf le bon plaisir de l'étiquette... Pauvres gens illustres !

Dans le temps où les cérémonies du mariage de la princesse Marie-Louise étaient célébrées à Versailles, le roi concluait avec les états généraux de la Hollande un traité de commerce, d'après lequel les commerçants des deux nations jouissent réciproquement, dans les ports de chacune, des mêmes droits, libertés et exemptions accordés aux nationaux. Cette sage disposition lie étroitement les relations commerciales de la France avec la Hollande, qui, au moment où j'écris, possède le plus riche négoce du monde entier.

Cependant la France n'a pas renoncé à soumettre les Corses par la voie des armes. Louis XV, qui d'abord ne fit que se prêter aux vues des Génois, croit maintenant son honneur intéressé à cette soumission. Le marquis de Maillebois, successeur de M. de Boissieux à la tête des troupes françaises envoyées contre ces insulaires, les attaqua, le 3 juin, sur les hauteurs de Jacomo et de Bigomo ; le lendemain ils avaient mis bas les armes. D'autres détachements français ayant occupé en peu de jours les provinces de Balagna, Serra, Alessandri et Campoloro, tout le pays se trouva soumis, et M. de Maillebois fit publier

une amnistie générale. Les chefs corses vinrent trouver ce général, auquel ils remirent leurs épées. Le marquis les leur rendit, mais il exigea qu'ils sortissent de l'île, ce qu'ils firent.

La tranquillité paraissait donc rétablie en Corse ; Louis XV, qui apparemment n'a pas lu l'histoire de ce pays, était si convaincu de sa pacification, qu'il crea, au mois d'août, un régiment d'infanterie sous le nom de *Royal-Corse*, dans lequel les habitants de l'île furent admis. Mais, dès le mois de septembre, la province de Balagna avait relevé l'étendard de la révolte pour faciliter le débarquement d'une cargaison d'armes, de vivres et de munitions que les révoltés attendaient. La demande faite de ce secours, dont les chefs sortis de l'île avaient hâté l'expédition, prouvait bien que ces Italiens n'étaient nullement soumis. Le vaisseau si impatiemment attendu fut pris, à la hauteur de Porto-Vecchio, par la frégate du roi *la Légère*. Cet événement découragea les bandes armées ; elles se rendirent de nouveau à M. de Villemur qui commandait alors en Corse. On renvoya encore ces perfides insulaires dans leurs foyers; mais, cette fois, l'œil du général resta ouvert sur eux.

Le juif Samuel Bernard, dont les coffres s'ouvrirent si souvent pour secourir la France, mourut au mois de janvier de la présente année, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il laisse un avoir évalué à trente-trois millions.

Ce fameux banquier, fils d'un pauvre peintre, avait commencé sa carrière par un mince trafic. Il dut une partie de ses richesses à sa rare habileté, qui toutefois ne descendit jamais à ces subtilités aussi viles que cupides, qui font mépriser la plupart des israélites. Mais l'incapacité du ministre Chamillard, si favorable aux financiers de son temps, acheva de porter la fortune de Samuel Bernard au point d'opulence où il la laisse. Ce banquier, ainsi que ma tante l'a dit quelque part, avait beaucoup plus d'orgueil que de cupidité; depuis la petite comédie d'intrigue jouée à Marly par le feu roi et le contrôleur géné-

ral Desmarets, pour obtenir de lui un prêt d'argent, il n'en accorda plus que d'après la demande directe de Louis XIV, du régent ou de Louis XV. Samuel fut anobli [1]; et, certes, il le méritait, si les sentiments généreux sont quelquefois les motifs de cette distinction. L'inventaire des papiers de ce financier prouva qu'il avait prêté par pure bienfaisance la somme énorme de dix millions, qu'il ne s'était point inquiété de se faire rendre, et qui sera perdue pour ses héritiers. Bernard donna à la cour un exemple dont elle se garda bien de profiter : il resta l'ami des ministres après leur disgrâce, particulièrement du garde des sceaux Chauvelin. Ce juif aimait le luxe et affichait le faste en certaines occasions, mais il était modeste dans ses habitudes domestiques. Sa maison, située place des Victoires, ne révèle nullement l'opulence; il n'y a même pas de cour.

Samuel Bernard, comme tous les hommes, et surtout les hommes riches, avait des manies singulières : j'en citerai quelques-unes. Il fallait que, depuis le lever du soleil jusqu'à minuit, un de ses cochers eût toujours des chevaux attelés à une voiture, et attendît sur son siège et le fouet à la main qu'il plût au maître de sortir. Quand il était en ville, son portier, à peine d'être chassé, devait l'attendre, le guetter en quelque sorte à toute heure, afin d'ouvrir les portes avant qu'il descendît de carrosse, et sans qu'il fût besoin de frapper. A l'heure du dîner, Samuel Bernard exigeait que la soupe fût mise sur sa table à la minute; si le service tardait un instant, il ressortait, allait dîner ailleurs, et les convives qu'il avait invités s'arrangeaient comme ils voulaient. Ce banquier aimait le gros

1. Une des filles de Samuel Bernard épousa le président Molé, et la fille de cette dame fut unie à M. de Cossé-Brissac. Il eut un petit-fils prévôt de Paris, qui se faisait appeler le marquis de Boulainvilliers. Une autre fille de Samuel, morte au château de Chenonceau en Touraine vers 1797 ou 1798, avait épousé un fermier général nommé Dupin. Cette dame avait été la protectrice et l'amie de J.-J. Rousseau. Un jour Mme Dupin, en passant devant la porte de la chambre que ce grand homme occupa à Chenonceau, dit à l'auteur de la présente note : *Tenez, voici la tanière de l'ours de Genève.*

jeu; il faisait toujours *va-tout* au brelan, se plaisant à voir reculer les joueurs moins riches que lui. Une nuit qu'un Hollandais lui avait gagné cinquante mille écus d'un coup de carte, Samuel fut extrêmement piqué, non d'avoir perdu une si forte somme, mais de ce que son adversaire avait osé la tenir. Son dépit alla si loin qu'il fit jeter à sa porte le gagnant avec une montagne de sacs renfermant la somme perdue, et le laissa seul au milieu de la rue, livré au premier brigand qui voudrait l'égorger pour s'emparer de son argent. Le Hollandais, aussi flegmatique que le juif s'était montré colère, et sans doute opulent lui-même, s'éloigna froidement, sans s'occuper du trésor déposé à ses pieds. Le hasard ayant voulu que personne ne passât de ce côté pendant le reste de la nuit, les domestiques de la maison retrouvèrent tous les sacs à la porte, qu'ils ouvrirent heureusement aux premiers rayons du jour. Samuel trouva l'originalité du Hollandais plus heureuse que la sienne ; il fit mettre la somme dans une voiture, la porta lui-même au joueur, et lui fit agréer ses excuses.

Samuel Bernard était superstitieux : il nourrissait dans son hôtel une poule noire à laquelle il croyait son destin attaché ; on prenait, par son ordre, le plus grand soin de cet animal. Parvenue à une vieillesse peu ordinaire à ce genre de volatile, la poule mourut dans les premiers jours de janvier; Samuel ne lui survécut en effet que trois jours... Il expira victime d'un pressentiment qui ne se réalisa que par l'ébranlement moral qu'il apporta dans la constitution du vieux financier.

L'hiver où nous entrons est comparable à celui de 1709: même froid, même misère, même disette, sans que pourtant la récolte ait manqué. N'est-il donc personne qui ose représenter à Louis XV que les accaparements de grains au nom du roi font sentir aujourd'hui leur funeste conséquence à la nation ? Est-ce gouverner sagement que de faire jeûner les peuples pour enrichir le trésor royal ?

Ce n'est pas ainsi que règne le bon Stanislas, que ses hautes vertus ont déjà fait surnommer en Lorraine le

philosophe bienfaisant. Heureux le souverain qui peut mériter un tel surnom ! A peine deux ans se sont-ils écoulés depuis que le monarque polonais est en possession de ses États, et déjà ce pays a changé de face. Des institutions utiles se forment de tous côtés; des maisons consacrées au soulagement de l'humanité, d'autres où l'on favorise l'intelligence et le travail, sont ouvertes de toutes parts. Les sciences, les arts, les lettres, encouragés par un prince éclairé, commencent à répandre quelque gloire sur la Lorraine, en même temps qu'on voit s'y développer tous les germes de la prospérité. Tandis que le goût et même une certaine magnificence règnent dans les villes, les campagnes offrent partout l'aisance, qui naît si facilement de l'industrie fécondée par la sollicitude du prince. Les étrangers ne peuvent concevoir que Stanislas, dont les revenus sont si bornés après les longues souffrances de la Lorraine, puisse, sans emprunts et sans faire de dettes, opérer de telles merveilles. Je le conçois bien, moi : un État est toujours riche pour faire le bien quand ses trésors ne sont employés qu'à cela. Fermez dans toutes les cours le canal des superfluités, des dépenses sans fruit, des faveurs gratuites, et nulle puissance ne sera pauvre. Tel est le moyen que le beau-père de Louis XV a pris : les bienfaits répandus sur les Lorrains, voilà ses plaisirs; la bienfaisance, voilà son luxe; les hommes actifs, intelligents, amis de leur pays, voilà ses favoris.

On commence à parler beaucoup dans le monde d'un littérateur nommé *Duclos*, qui vise un peu à l'héritage de la Bruyère, mais qui voit trop exclusivement la société sous le point de vue critique pour devenir jamais un moraliste impartial. Duclos a de l'esprit, de la vivacité, et possède l'art précieux dans les cercles de conter d'une manière amusante. Souvent il émet et soutient des propositions étranges ; mais il les soutient avec une telle adresse qu'on se laisse, sinon convaincre, du moins abuser volontiers. Duclos disait devant moi, l'autre jour, chez M^me^ de Mirepoix, qu'il n'y avait plus en France que

les courtisanes qui se montrassent réservées en propos, et que les femmes les moins honnêtes étaient les plus timorées. Là-dessus notre conteur se mit à enfiler une historiette fort gaie, puis une autre très leste, enfin une troisième tout à fait graveleuse. — Halte-là! mon cher mon« sieur, s'écria alors la maîtresse de la maison, je vois que « vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. Pas« sez à un autre chapitre. Je le veux bien », répondit Duclos, et il se mit à raconter la fin tragique de l'abbé de Saint-Cosme.

Cet ecclésiastique, aventurier par caractère, fut envoyé successivement comme missionnaire, à la Louisiane, au Canada et chez les Natchez. L'histoire ne dit pas au juste le nombre des conversions qu'il fit pendant les deux premières missions; on sait seulement qu'à la troisième ce fut lui qui se laissa, non pas convertir, mais pervertir par une belle reine de sauvages que la vigueur de cet abbé séduisit. Cette princesse, veuve d'un souverain appelé le *Grand Soleil*, offrit sa main à M. de Saint Cosme qui l'épousa et devint lui-même Grand Soleil. L'ancien missionnaire gouverna ses peuples avec beaucoup de sagesse, dit-on; mais, chez les Natchez comme ailleurs, la grandeur a ses vicissitudes: soit que la reine ne se trouvât pas suffisamment échauffée par les rayons d'un Grand Soleil européen, soit que les sauvages se fussent lassés de la domination de leur prince, soit plutôt que ses joues fleuries excitassent leur appétit, ils le massacrèrent un matin et firent un déjeuner de Sa Majesté.

Il y a trop de passions parmi les hommes pour que la paix puisse habiter longtemps un coin quelconque de la terre, et l'ambition des souverains suffirait pour l'en bannir. L'Europe commençait à respirer; Charles VI, dont la force militaire s'était ensevelie dans la tombe d'Eugène, venait de terminer une guerre malheureuse contre les Turcs; il leur abandonnait, par le traité de 1739, Belgrade, la Serbie et tout ce qu'il possédait en Valachie. Mais un despote avec lequel les rois ne peuvent traiter,

la mort, frappa Charles le 20 octobre dans la cinquante-cinquième année de son règne [1]. Ce prince croyait avoir assuré sa succession à Marie-Thérèse, sa fille unique, par cette pragmatique sanction que toutes les puissances avaient reconnue; mais à peine eut-il fermé les yeux que toutes aussi songèrent à violer leur promesse. La France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe, envoyèrent des ambassadeurs à Francfort pour décider du sort de la monarchie autrichienne. L'électeur de Bavière prétendait à la totalité de ce vaste héritage; l'électeur de Saxe en réclamait une partie ; Philippe V ne se croyait pas moins fondé en droits, comme l'héritier et le représentant de la maison d'Autriche espagnole. Sa Majesté Catholique revendiquait spécialement la grande maîtrise de l'ordre de la Toison d'or, appartenant aux rois d'Espagne, héritier des ducs de Bourgogne, fondateurs de cet ordre. Louis XV eût pu sans doute élever aussi des prétentions sur la succession de Charles VI, puisqu'il descend en droite ligne de la branche aînée par les princesses femmes de Louis XIII et de Louis XIV. Mais Sa Majesté préfère, dans cette circonstance, le beau rôle d'arbitre à celui de concurrent: c'est bien, si l'arbitrage, qui ne doit rien produire pour la France, ne lui coûte pas plus d'or et de sang que la concurrence n'en coûtera aux autres souverains. La générosité est digne d'éloges, mais elle peut faire rire de celui qui l'exerce à son détriment.

Tandis qu'on négociait à Francfort pour faire un empereur, l'Angleterre, plus jalouse de la puissance maritime et du commerce de l'Espagne que de ses droits à l'Empire, attaquait ses vaisseaux sur toutes les mers et ses établissements dans les colonies. Dès le mois de décembre 1739, l'amiral Vernon avait enlevé aux Espagnols la ville de Porto-Bello, entrepôt de tous les trésors du Nouveau-Monde, et s'était empressé de faire raser ce comptoir important. Des corsaires anglais attaquaient, capturaient, brûlaient tous les vaisseaux marchands sortis des

1. Charles VI mourut des suites d'une forte colique, qu'on attribua, mais témérairement, au poison.

ports de Sa Majesté Catholique, et déjà le commerce espagnol souffrait beaucoup de ces hostilités.

La France n'était point en mesure de secourir son alliée: Fleury n'a rien fait pour notre marine. Nous manquons de matelots expérimentés; les anciens se rouillent faute d'activité, il ne s'en forme point de nouveaux, et peu de nos vaisseaux sont en état de tenir la mer. Nous ne pouvions donc pas sans imprudence déclarer la guerre à l'Angleterre, mais dès qu'on apprit dans le cabinet de Versailles les désastres de Porto-Bello, il fut décidé qu'on donnerait à Philippe V tout ce qui pourrait lui être offert sans amener une rupture avec Georges II. Le vice-amiral marquis d'Antin partit de Brest au commencement du printemps avec vingt-deux vaisseaux de ligne et se joignit en Amérique aux forces espagnoles, ce qui contribua à protéger les côtes et les navires marchands appartenant à l'Espagne. L'Angleterre vit avec dépit ce secours donné à ses ennemis, mais elle fut forcée de respecter le pavillon français, ayant toujours un ambassadeur à Paris.

Cependant, nonobstant le congrès de Francfort, l'archiduchesse Marie-Thérèse, en vertu de la pragmatique sanction, s'empara de tous les domaines que lui laissait l'empereur son père; François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette princesse, l'aida à prendre possession de ses vastes États, Marie-Thérèse se fit reconnaître à Vienne; bientôt les provinces d'Italie et la Bohême lui envoyèrent leur soumission par des députés, et elle se rendit ensuite à Presbourg pour recevoir celle des Hongrois. Cette princesse, aussi adroite avec ces peuples que ses prédécesseurs avaient été maladroits, prêta hautement au milieu d'eux le fameux serment du roi André II, serment repoussé si longtemps par les empereurs, et dont le refus entraîna deux cents ans de guerres civiles. Cette formule mérite d'être citée ; la voici : « Si moi ou quelques-« uns de mes successeurs, en quelque endroit que ce « soit, voulons enfreindre vos privilèges, qu'il vous soit per-« mis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos des-« cendants, de vous défendre sans pouvoir être traités de

« rebelles. » Les Hongrois ont usé deux siècles de ce droit, mais la prudente conduite de Marie-Thérèse lui concilia sur-le-champ l'amour de la nation hongroise, qu'elle mérita d'ailleurs par une affabilité populaire à laquelle ses ancêtres n'avaient point habitué leurs sujets. En général, elle bannit de sa cour cette morgue hautaine, triste apanage de la grandeur allemande, et qui la rend odieuse sans ajouter à sa dignité. Celle qui prit dès lors le titre de reine de Hongrie, abjurant l'usage de l'étiquette, admit à sa table les dames, les magistrats, les officiers que leurs fonctions mettaient en rapport habituel avec elle. Avant son règne, la personne du souverain était une sorte de divinité que les gardes défendaient de regarder en face; on ne pouvait approcher du prince et lui parler qu'après avoir fait preuve d'une noblesse aussi ancienne qu'irréprochable. Marie-Thérèse dédaigna ces sottes formalités ; nobles ou non, tous ses sujets purent l'entretenir ; son palais fut ouvert à toute heure pour eux; elle enjoignit à ses officiers de ne jamais refuser d'audience.

Cette souveraine fit publier dès le premier moment de son règne que le grand-duc François de Lorraine était appelé à partager les soins de son gouvernement sous le titre de *corégent:* Sa Majesté espérait par cette disposition aplanir la route du trône à ce prince et parvenir à le faire déclarer empereur. Mais la reine de Hongrie manquait de ressources pour soutenir ses propres droits : son trésor était vide; les troupes, qui avaient beaucoup souffert dans la dernière guerre contre les Turcs, suffisaient à peine pour occuper les places qui défendaient l'approche de ses États. Ce fut dans cette circonstance qu'un prince allemand, Frédéric II, roi de Prusse, qui venait de monter, comme elle, sur le trône de son père, lui fit offrir l'appui de ses armes et cinq millions de notre monnaie. Frédéric, plus heureux que Marie-Thérèse, avait trouvé son royaume dans une situation prospère: une armée de soixante-dix mille hommes et des coffres regorgeant d'or lui étaient légués par ce Frédéric-Guillaume qui voulut jadis le faire décapiter. La dureté excessive du roi défunt avait eu du

moins l'avantage de porter au plus haut point la discipline des troupes prussiennes, et l'économie un peu judaïque du même prince met aujourd'hui la Prusse à même de soutenir une longue guerre. Frédéric II, monarque instruit, brave, versé dans la science militaire, et fort ambitieux, est l'homme le plus propre à tirer parti de ces importantes ressources, et ce n'était pas sans intérêt qu'il faisait offrir son argent et son épée à Marie-Thérèse. Il lui demandait pour prix de son alliance la province de Silésie, lui assurant qu'il se faisait fort de lui garantir tout le reste, et d'assurer la couronne impériale au grand-duc de Toscane, son époux.

La reine de Hongrie a l'âme grande: elle refusa de recevoir la loi de Frédéric II, malgre les conseils de ses ministres qui lui firent prévoir de grands malheurs. A peine la réponse de cette princesse fut-elle parvenue à Berlin, que le roi se mit à la tête de ses troupes et marcha vers la Silésie, qu'il envahit sans coup férir, au milieu de ce mois.

Cette invasion n'est point concertée avec la France, comme le prétendent quelques politiques mal informés. D'abord Fleury se croit encore un peu lié par la pragmatique sanction, et c'est contre son gré qu'on négocie à Francfort ; ensuite le roi ne peut éviter longtemps une guerre avec l'Angleterre, en soutenant à peu près ouvertement les intérêts de l'Espagne; enfin l'envoi d'une armée française contre Marie-Thérèse ne semble pas compatible avec les hostilités maritimes auxquelles nous devons nous disposer. Mais, au moment de partir pour la Silésie, Frédéric dit au marquis de Beauvau, ministre de France à Berlin: « Je vais, je crois, jouer votre jeu: si les as me « viennent, nous partagerons. » Ce peu de mots prouve que, sans être assuré de l'alliance de Louis XV, le roi de Prusse prévoit bien que l'embrasement prochain de l'Europe ne permettra pas à la France de garder la neutralité.

Frédéric, au moment de se mettre pour la première fois à la tête de son armée, vit qu'on avait écrit sur ses

drapeaux : *Pro Deo, pro patriâ.* « Effaçons *Pro Deo*, dit-il, « à quoi bon mêler ainsi le nom de Dieu, dont la sagesse « est infinie, dans les querelles des hommes, qui certes « sont loin d'être toujours sages? D'ailleurs il s'agit d'une « province et non de Dieu. » Le roi donna pour enseigne à son régiment des gardes l'aigle romaine en bronze doré placée au haut d'un bâton. « Ceci, messieurs, dit-il à ce « corps d'élite, vous impose l'obligation d'être invincibles « comme les Romains. »

Cependant les embarras de Marie-Thérèse se multipliaient: les rois de Sardaigne et de Pologne se mettaient sur les rangs des concurrents à la couronne impériale. D'un autre côté les princes de l'Empire refusaient de reconnaître le suffrage universel de la Bohême entre les mains d'une femme, ils lui contestaient jusqu'au droit de le transmettre au grand-duc son mari, prétendant que ce suffrage ne pouvait être exercé que par le possesseur direct du titre souverain auquel il est attaché. En un mot, presque toutes les puissances qui avaient reconnu, garanti même la pragmatique sanction, l'enfreignaient et en attaquaient ouvertement les dispositions. Le prince Eugène avait prévu ce démenti donné à la foi des traités ; sa prédiction se réalise. Ce grand homme connaissait bien la loyauté des cours. Je doute cependant qu'il ait prédit qu'Auguste III, élevé sur le trône de Pologne par Charles VI, se réunirait aux ennemis de Marie-Thérèse pour dépouiller cette fille de son bienfaiteur.

Dans la situation actuelle des choses, le roi, ne pouvant maintenir des troupes en Corse, prévint la république de Gênes qu'il allait retirer celles qu'il avait envoyées dans cette île. Les Génois s'affligèrent de cet avis, mais ils ne purent faire aucune disposition pour conserver la Corse ; ils voyaient leur métropole environnée par les Autrichiens ; ils craignaient pour leur propre liberté, et c'était à peine assez de tous leurs efforts pour veiller à la conservation d'un bien si cher à ces républicains. Le marquis de Villemur ayant quitté l'île, les insulaires ressaisirent cette même liberté qui leur serait rendue depuis longtemps s'ils

eussent su marcher unis à sa conquête. Mais l'affranchissement de ce peuple malheureux ne profitera pas encore à sa prospérité: il n'y a d'unanime chez les Corses que leur haine pour les Génois, et les divisions intestines qui déchirent leur patrie les rendent incapables d'entreprendre rien de grand.

La coalition formée contre Marie-Thérèse doit peu compter sur le concours de Philippe V, quoique ce prince soit inscrit au nombre des concurrents à l'Empire. Déjà froissée par la guerre maritime qu'elle soutient difficilement contre l'Angleterre malgré le secours de la France, l'Espagne ne possède qu'une armée faible, mal disciplinée, et dont les officiers sont plus habiles à réciter leur bréviaire qu'à diriger les manœuvres. Quant aux généraux, on n'en trouve dans les États de Sa Majesté Catholique qu'à la tête des ordres religieux. Chez les Espagnols, il y a beaucoup d'énergie parmi les citoyens: il en existe peu dans l'armée. Tel est l'effet d'un ministère sans vigueur et d'un règne durant lequel le sceptre est littéralement tombé en quenouille. Voici l'occasion de tracer le portrait du petit-fils de Louis XIV, que la destinée appela sur le trône de Charles-Quint. C'est une figure historique que ma tante a dessinée jadis d'un crayon léger ; je vais la peindre.

Philippe V n'étant encore que duc d'Anjou avait été élevé dans un respect craintif pour le roi son grand-père et dans une soumission presque servile pour le duc de Bourgogne, son frère aîné. Les impressions de la jeunesse s'effacent difficilement, elles ne disparaissent jamais si la moindre cause les entretient. Devenu roi d'Espagne, Philippe laissa voir plus de dispositions à l'obéissance qu'au commandement. Ce fut la faiblesse sur laquelle M^me^ des Ursins éleva l'édifice de sa fortune, et la reine Élisabeth pour dominer son mari n'eut qu'à suivre un plan tracé par la favorite qu'elle avait chassée. Rien cependant dans la jeunesse de ce prince n'annonçait en lui des habitudes timides: il portait la tête haute, son regard avait de la fierté, son visage était noble et régulier; il tirait tout le

parti possible de sa taille; et sa démarche ne manquait ni d'assurance, ni de vivacité. Il existait dans le caractère de ce monarque quelques traits de grandeur; il aimait la guerre, qu'il faisait avec valeur, avec détermination ; il portait même cette dernière qualité jusqu'à l'imprudence, car on le vit souvent entrer en campagne sans avoir formé aucun plan; Philippe s'en rapportait aux inspirations soudaines de ses généraux, d'autant plus justes, disait-il, qu'elles seraient plus appropriées à la circonstance et aux mouvements de l'ennemi. Cette doctrine militaire peut avoir son bon côté, mais Sa Majesté Catholique ne contribuait en rien à la mettre en pratique. Dans un jour de bataille ce prince ne payait que de sa présence: s'il se trouvait placé d'abord loin du danger, il ne croyait pas sa gloire intéressée à s'en rapprocher; si les chances de la journée le portaient au milieu du feu le plus vif, il s'y tenait avec le même calme, la même sérénité que s'il se fût agi d'une revue de ses troupes aux portes de son palais.

Dans les affaires du gouvernement, Philippe montra assez longtemps un sens droit, un esprit exact, une mémoire heureuse, une réserve, un penchant au silence qui le servirent quelquefois; mais il ne pouvait vaincre une défiance de lui-même, louable dans un simple particulier, dont elle signale la modestie, blâmable dans un roi dont elle trahit la faiblesse et laisse péricliter le pouvoir. Le roi d'Espagne, avant d'être absorbé par la sombre mélancolie qui s'est emparée de lui depuis quelques années, était doué d'une qualité qui seule pouvait le faire régner avec sagesse s'il l'eût mise à profit: il savait connaître les hommes. Mais trop faible pour se servir de cet art dans le choix des ministres, des magistrats, des généraux, Philippe n'usait de son tact observateur que pour étudier les ridicules de ceux qui l'entouraient et s'en amuser ensuite dans son intimité.

Le roi d'Espagne poussa le goût des femmes jusqu'au plus hideux cynisme : un tremblement convulsif le saisissait dès qu'il en apercevait une à sa cour qui excitât ses

sens grossiers... souvent on le vit prêt à se précipiter vers elle malgré la présence des assistants; et certainement ce monarque n'eût point été maître de cette fureur s'il se fût trouvé seul avec l'objet convoité. Philippe faisait parfaitement compatir cette passion avec les pratiques les plus minutieuses de la dévotion; d'ailleurs les excès de Sa Majesté étaient tempérés par le soin extrême qu'elle prenait de sa santé. Cette sollicitude pour lui-même est devenue depuis dix ans chez ce prince une véritable manie; c'est elle qui a détruit ce qu'il y avait de raisonnable et presque ce qu'il y avait d'humain en lui. Ce souverain n'est plus qu'un objet de compassion : montrons-le dans cette déplorable dégradation de l'humanité.

L'état habituel du roi d'Espagne est une mélancolie profonde, taciturne qui souvent dégénère en vapeurs allant jusqu'à la folie, et nulle incommodité apparente ne paraît déterminer cette situation. Alors Philippe ne veut plus quitter le lit : il y reste quelquefois six mois entiers sans se faire raser, sans couper ses ongles, sans changer de linge. Quand sa chemise tombe en pourriture, il n'en met une autre que lorsque la reine l'a portée, de peur d'être empoisonné par le contact de cette toile. Quoique toujours couché, le roi mange abondamment et digère à merveille ; mais ses repas ne sont point réglés, il les prend à toute heure sans que sa digestion en soit plus mauvaise. La conscience de Philippe est aussi complaisante que son estomac : tantôt il veut entendre la messe, qu'on dit dans sa chambre, à cinq heures du matin, tantôt à midi, tantôt à huit heures du soir ; et si le pauvre chapelain chargé de célébrer ce sacrifice reste jusqu'à cette dernière heure à jeun, il faut convenir que son estomac est plus docile encore que celui de Sa Majesté.

Dans ses excès maniaques, le roi ordonne qu'on ouvre au milieu de l'hiver les fenêtres de sa chambre à coucher et les fait tenir hermétiquement fermées au mois d'août, de sorte que ses ministres, ses médecins, ses officiers gèlent ou étouffent auprès de lui, ce dont il ne s'inquiète nullement. Par suite de la même singularité, Philippe sup-

porte trois couvertures de flanelle dans la canicule, et, rejetant jusqu'à son drap à Noël, il se montre complètement nu, quoiqu'il puisse y avoir des femmes dans sa chambre : on l'a vu plus d'une fois écouter la messe dans cet état de nature et la suivre dévotement sur son bréviaire.

Le Roi Catholique marmotte des prières pendant une partie de la journée. Son lit est toujours couvert de livres de piété ; souvent il oblige la reine à lire des psaumes ou antiennes qu'il interrompt à chaque instant par les remarques les plus étrangères au sujet qu'il écoute... Un jour, au milieu d'un chapitre du Nouveau Testament, il s'aperçut que sa chienne paraissait tourmentée par une de ces passions impérieuses que la Providence ne prescrit pas aux animaux de cacher pour qu'il y ait au moins entre eux et l'humanité une différence que les écarts de celle-ci font quelquefois disparaître. Soudain Philippe, tout en ordonnant à la reine de continuer sa lecture, envoie chercher un chien et fait accomplir l'œuvre de nature devant cinquante personnes en mêlant à la parole sainte récitée par Elisabeth les plus sales remarques sur le mystère de la reproduction.

Si dans le cours de la période qu'il passe au lit le roi se lève pour satisfaire quelque besoin, il faut le soutenir pour qu'il puisse faire quelques pas, la longueur excessive des ongles de ses pieds rendant sa marche aussi difficile que douloureuse. Lorsque ce prince est couché, il se déchire lui-même en dormant avec ses ongles longs et tranchants, et prétend ensuite qu'on a profité de son sommeil pour le piquer. Dans des accès de mélancolie plus noire, le roi soutient que la douleur résultant des blessures qu'il se fait provient de la piqûre des vers, qu'il est mort, et qu'il ne conçoit pas pourquoi l'on néglige de l'enterrer. Quand la manie du malheureux monarque est poussée jusqu'à ce point, sa tristesse se change en fureur : il pince, il égratigne, frappe la reine, ses enfants, son médecin, son confesseur ; il se mord les bras avec des cris effroyables, et si on lui demande ce qu'il a il répond : *Rien du tout*, puis se met à chanter.

Après avoir gardé le lit des mois entiers dans la plus dégoûtante malpropreté, Philippe V passe un même espace de temps sans vouloir se coucher, dormant sur son fauteuil, le menton appuyé sur sa poitrine et les jambes pendantes. Durant ces périodes, que les médecins appellent le temps d'exercice du roi, Sa Majesté ne sort cependant jamais de sa chambre, qu'elle se contente de parcourir en tous sens, et ce mouvement suffit pour lui donner un robuste appétit. Le monarque, dans ces jours de grande activité, se nourrit des aliments les plus substantiels, des viandes les plus succulentes ; voici son régime : à dix heures du matin, il prend un consommé ; à midi, il se fait servir à dîner, mange pendant deux heures et en dort ensuite cinq ou six sans quitter la table ; à son réveil, Philippe se fait apporter une demi-douzaine de biscuits, qu'il trempe dans du vin de malaga ; cela le conduit jusqu'à onze heures ; il prend alors un fort consommé, et c'est son dernier repas.

A travers tout cela le Roi Catholique prend des drogues de toute sorte et s'en administre des doses qui tueraient tout autre homme. On l'a vu avaler une boîte de thériaque à la fois pendant plusieurs jours, disant que ses médecins étaient des coquins de soutenir qu'il n'était plus malade tandis qu'il se sentait près de sa mort. Et Sa Majesté répète cela depuis environ quinze ans. On ne conçoit pas comment le petit-fils de Louis XIV peut résister à une telle manière de vivre : il faut qu'il ait un tempérament des plus forts pour supporter le mélange de moyens médicaux, d'intempérance, d'insomnie, de malpropreté et d'autres excès auxquels il se livre. Il y a plus : malgré ses égarements journaliers, Philippe conserve pour les affaires un sens droit et sa mémoire n'est nullement altérée. On lui proposait dernièrement une mesure de gouvernement : « Non, répondit-il, je l'ai déjà rejetée il y a deux « ans. » La nature offre quelquefois d'étranges particularités.

La passion de Philippe V pour les femmes est bien calmée : c'est une grande ressource dont la reine est privée

pour dominer son mari. Elle a cherché plus d'une fois, dit-on, à réveiller en lui par des excitants ces désirs sur lesquels se fondait la puissance de cette princesse ; mais on ajoute qu'elle a rarement réussi. Elisabeth a surtout échoué dans une circonstance où elle voulait obtenir pour prix de sa complaisance que Philippe travaillât avec Patino, ministre que ce prince a pris en aversion, et que la reine honore d'un sentiment opposé. Loin de se montrer tendre, le roi à cette occasion battit rudement la princesse de Parme, la traitant de malheureuse « qui, non « contente d'avoir ruiné le royaume, voulait attaquer son « honneur et sa gloire. » Pour mieux se convaincre, sans doute, qu'il avait raison, le Roi Catholique, après avoir battu sa femme comme *Sganarelle* du *Médecin malgré lui*, l'obligea à lui demander pardon : il faut être dévot pour avoir de ces idées-là. « Je veux, répète souvent ce « prince correcteur, je veux qu'elle se défasse de ses *qua-* « *tre évangélistes* » : c'est ainsi que Sa Majesté appelle Patino, le marquis Scoti, l'archevêque d'Amida, confesseur de la reine, et la camériste Bellegrine ; mais, malgré les fréquentes scènes dont ils sont le sujet, les *quatre évangélistes* restent à la cour, parce qu'Elisabeth trouve leur éloquence infiniment plus persuasive que celle du maniaque Philippe V.

Cependant la reine a ses moments de faveur dans l'esprit du roi, quand les remèdes excitants peuvent agir : c'est alors qu'elle profite de son crédit pour obtenir que Sa Majesté fasse couper sa barbe et ses ongles tous les quinze jours.

Tel est l'allié de la France dans la guerre qui se prépare, tel est le prétendant à la couronne de Charles-Quint, telle est la déplorable contre-partie des bienfaits de la monarchie.

La mort précipita Clément XII de la chaire de Saint-Pierre le 6 février de la présente année 1740 ; le cardinal Prosper Lambertini reçut la tiare le 17 août suivant : c'est le talent, le génie qui succèdent au fanatisme ignorant, à la nullité.

Deux choses occupèrent encore l'attention dans l'année qui se termine, savoir : la tragédie d'*Edouard III*, par Gresset, auteur de *Vert-Vert*, et l'exposition faite au Louvre, pour la première fois, des ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure. Cette dernière nouveauté mérite beaucoup d'éloges : c'est de la critique que jaillit la perfection dans toutes les conceptions de l'esprit humain. La première idée de cette exposition est due à M. Orry, ministre des finances, directeur général des bâtiments; elle se renouvellera chaque année. Mais je ne crois pas que la critique fasse jamais de M. Gresset un tragique distingué ; sa pièce manque de vigueur et même de caractère ; on ne fait pas une tragédie avec de la grâce, de la malice et du goût, et l'auteur d'*Edouard III* ne possède que cela. Voilà ce que les parodistes de la foire font dire au héros de Gresset dans un petit opéra-comique intitulé *la Barrière du Parnasse :*

. . . . . .

De plus on blâme en moi des scènes applaudies
Qui firent le succès de tant de tragédies ;
Feuilletez avec soin tous nos auteurs fameux,
Mes traits les plus frappants sont formés d'après eux.
Le public bravement, dans son erreur extrême,
Pense que tous mes vers sont faits pour mon poème ;
Mais, soit dit entre nous, c'est juger de travers,
Mon poème n'est fait que pour coudre mes vers.

CHAPITRE XVI

1741-1742.

Mort de Marion Delorme âgée de cent trente-cinq ans. — Détails sur cette courtisane. — Alliance du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie. — Victoire de Molwitz, premier exploit de Frédéric le Grand. — Guerre contre la reine de Hongrie ; le maréchal de Belle-Isle. — Conquêtes en Allemagne. — Alarme à Vienne. — Georges II menacé dans le Hanovre. — Il signe un

traité de neutralité. — Serment des Hongrois à Marie-Thérèse. — Les dames anglaises offrent cent mille livres sterling à la reine de Hongrie. — Elle les refuse. — Examen de la pragmatique sanction. — Le duc d'Orléans, fils du régent, se démet de ses charges. — Dévotion et galanterie. — *Mon chancelier vous dira le reste.* — Le marquis de Souvré ; son caractère ; repartie hardie. — Prague ; le comte de Saxe ; assaut ; le brave Chevert. — Couronnement de Charles VII à Prague. — Coup d'œil militaire. — Singulière neutralité du grand-duc de Toscane. — Avantages remportés par nos vaisseaux sur ceux de l'Angleterre. — *La Chercheuse d'esprit*, opéra de Favart. — Le poète flagellé par des dames. — L'ambassadeur turc Zaïd-Effendi. — Son entrée à Paris ; sa réception à la cour. — Hospitalité expansive des belles Parisiennes. — Couronnement de l'empereur Charles VII à Francfort. — Indifférence de Louis XV sur le sort de ses armes. — Désastres de l'armée franco-bavaroise en Autriche et en Bavière. — Le partisan Montzel ; sac de Munich. — Nos chances favorables baissent en Bohême. — La princesse de Carignan maîtresse du cardinal de Fleury. — Intrigues pour rendre Louis XV infidèle à la reine. — Marie Leczinska et son confesseur. — La chasteté absolue. — La tendresse bachique. — Rupture des intimités conjugales du roi et de la reine. — Richelieu adopte le rôle de feu l'abbé Dubois. — La comtesse de Mailly ; son portrait. — Échec des charmes de cette dame. — Elle revient à la charge et triomphe. — Jalousie du comte de Mailly ; on le calme. — Scrupules paternels du marquis de Nesle ; on le paye. — Jésuitisme de Fleury. — Défection du roi de Prusse. — Politique puérile de Fleury. — Retraite des maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. — Le maréchal de Maillebois reçoit l'ordre de marcher en Bohême. — L'armée française est assiégée dans Prague. — Le siège est levé. — La guerre en Italie. — L'évêque de Beauvais ; l'escroc mitré. — La philosophie et la botte d'aspersges. — Voilà ce que c'est que d'avoir des sœurs. — Avarice de Louis XV. — M^me^ de Mailly se fait dévote. — M^me^ de Vintimille seconde maîtresse du roi. — Réponse maligne de Lapeyronie à M^lle^ de Charolais. — Les Anglais échouent aux Indes devant Carthagène. — Vives remontrances dans le parlement anglais. — Retraite de Maillebois sur le Danube. — Le maréchal de Belle-Isle évacue la Bohême au milieu de l'hiver. — Conduite héroïque de Chevert resté dans Prague. — *Mahomet*, tragédie de Voltaire.

La mort de Marion Delorme, arrivée le 5 janvier, deux mois avant l'expiration de sa cent trente-cinquième année, a presque surpris les Parisiens ; ils s'étaient habitués à considérer comme impérissable ce vieux monument de la

création, et citaient indifféremment les tours de Notre-Dame ou Marion Delorme, s'ils voulaient parler d'un objet à l'épreuve des temps. Cette femme, qui sans doute était la plus âgée de l'Europe, vit le jour sous le règne du bon roi Henri ; quoiqu'elle eût moins de cinq ans lorsque ce grand monarque fût assassiné, elle se rappelait fort bien son habit et même ses traits. Marion avait surtout présent à la mémoire le chatouillement un peu dur produit sur son petit visage par la longue barbe du héros, car un jour qu'elle traversait le Louvre avec une de ses tantes qui l'avait amenée à Paris, Sa Majesté, frappée de la beauté de cet enfant, le demanda pour l'embrasser. La vieille amante de Buckingham, du cardinal de Richelieu, de Cinq-Mars et de tant d'autres, se plaisait à décrire la physionomie, la taille, le costume des personnages célèbres qui ont passé devant elle pendant sa longue vie. Elle dépeignait la forme du bonnet qui coiffait Marie de Médicis lorsqu'elle posa la première pierre du Luxembourg, et n'avait pas oublié la soutane un peu sèche que portait Richelieu n'étant que simple abbé. Elle s'en était égayée avec lui quand, vingt-deux ans plus tard, il était plus que roi de France. La courtisane centenaire se souvenait d'avoir promené un matin par la lisière celui qui devait être un jour le grand Condé ; cette femme, aussi naïve sur ses faiblesses qu'elle en fut jadis prodigue, vous disait en souriant : « Je vois encore la chambre où, guidant un des débuts de « ce héros, je mêlai quelques myrtes à son premier lau- « rier. » Les traits de Marion s'animaient quand elle retraçait l'amour de Buckingham pour Anne d'Autriche, les regards veloutés qu'elle arrêtait sur ce bel Anglais, les œillades flamboyantes que la reine lançait sur elle. Delorme, en signe de rivalité..... « Je me suis bien souvent « reportée à ces preuves d'effervescence amoureuse, ajou- « tait la narratrice, lorsque trente ans après j'ai vu cette « princesse, la vue baissée, la tête enveloppée d'une coiffe « épaisse, à genoux sur les dalles de nos églises... » Les yeux de Marion Delorme se remplissaient de larmes dès qu'on essayait de l'entretenir du malheureux Cinq-Mars.

« Ah ! de grâce, s'écriait-elle, épargnez-moi... Cent ans [1] « n'ont point en passant sur ma vie effacé de mon cœur le « souvenir de cet infortuné ; son adieu murmure toujours « à mon oreille comme un son plaintif, son dernier baiser « me brûle encore la bouche. »

La mémoire de Marion Delorme était une vaste galerie où les peintres vinrent jusqu'à sa mort copier les portraits des notabilités de cinq générations ; Sully, Bassompierre, la Noue, Mazarin, Turenne, Colbert, Louvois, Luxembourg, étaient rangés, j'oserai presque dire étiquetés. dans les souvenirs de Marion ; un autre compartiment de sa mémoire renfermait Malherbe, Racan, Ménage, Corneille, Molière, La Fontaine, Pascal, Racine, Boileau, La Bruyère, Bossuet, Fénelon ; dans une troisième division cérébrale, que la vénérable amante de Cinq-Mars appelait sa galerie galante, se pressaient Mme de Comballet, Ninon, la duchesse de Longueville, Mme de Chevreuse, la comtesse de Soissons, la maréchale de la Ferté, la tendre la Vallière, la fière Montespan, l'astucieuse veuve de Scarron, l'infortunée Fontanges et tant d'autres, avec les amants qui firent tout à la fois leur réputation, leur déshonneur et leur félicité. Quand un peintre venait consulter Marion sur un de ces personnages, elle disait en se frottant le front : « Attendez que j'enlève la poussière du tableau » ; puis elle se mettait à faire le portrait le plus ressemblant, le plus frais, le plus animé : « Je copie la nature », s'écriait Coypel en laissant courir son pinceau d'après les descriptions de la vieille courtisane. Elle avait vu commencer plusieurs hôtels de Paris qu'on nomme aujourd'hui de vieux édifices ; son pied avait foulé en dansant l'herbe du Pré aux clercs, sur lequel s'élève maintenant un quartier populeux de la capitale : je lui ai entendu décrire les fossés, les remparts, les ponts-levis de l'abbaye

1. Cinq-Mars fut décapité à Lyon en 1642, on sait qu'il était entré dans une conspiration contre Richelieu. Ce jeune homme était grand écuyer de Louis XIII, et périt à vingt-deux ans. On ne peut affirmer qu'il eût épousé secrètement Marion Delorme.

de Saint-Germain des Prés, qui ne présente plus que la clôture ordinaire d'un couvent.

Marion souriait de pitié lorsqu'elle lisait dans l'histoire du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV les intrigues de Richelieu et les subtilités italiennes de Mazarin. « Pauvre postérité, disait-elle en haussant les épaules, « comme ces esclaves à plume t'abuseront... Richelieu ! « la grandeur de ses vues ! ce n'est pas moi qu'on y fera « croire. J'ai vu ce cardinal dans l'intimité de l'alcôve ; je « connais le déshabillé de son caractère ; il est grandi par « la renommée de tout ce qui dépasse l'homme ingénieux « et adroit. Mazarin ! c'était un saltimbanque, un sauteur « politique, remarquable seulement pour la souplesse de « son esprit et de ses reins ; se faire assez petit pour se « fourrer partout, toujours sauter de manière à se retrou- « ver sur les pieds, voilà tout le mérite de Mancini. »

En 1705, Marion Delorme, veuve en quatrièmes noces de François Lebrun, procureur fiscal, fut volée et abandonnée par ses domestiques, qui lui enlevèrent à peu près tout ce qu'elle possédait. Cette dame, parvenue déjà à sa quatre-vingt-dix-neuvième année, ne s'aperçut pas que ces misérables avaient emporté successivement de sa maison linge, habits, dentelles, vaisselle, argenterie, diamants ; enfin ils disparurent un matin avec un portefeuille renfermant toute sa fortune en billets payables au porteur, et ne laissèrent que les gros meubles qu'ils n'avaient pu enlever. Marion Delorme, de riche qu'elle était, se trouva réduite à la misère ; elle put cependant suffire encore à ses besoins pendant dix-huit ans au moyen de quelques recouvrements qu'elle avait négligés et qu'un ami serviable l'aida à faire. Mais en 1723, privée de toute ressource, elle écrivit à Louis XV à peu près en ces termes : « Sire, « Votre Majesté paye des historiens qui mentent sur les « temps passés ; mais il est dans sa capitale une chronique « vivante dont le premier chapitre remonte à 1606 ; elle « vous offrira le langage de la vérité, si Votre Majesté dai- « gne venir la consulter, car cette chronique est un vieux « livre vermoulu qui ne peut plus quitter l'ais sur lequel

« il repose. Marion Delorme a vu, sire, le grand Henri, « premier prince de votre illustre maison qui ait régné « sur la France ; elle a vu Louis XIII, votre trisaïeul ; « Louis XIV, votre bisaïeul ; le Grand Dauphin, votre « aïeul ; le duc de Bourgogne, votre père ; et fut assez « alerte encore pour aller une des premières remercier le « Seigneur, qui vous donna à la France. Quelque lumière « sur les règnes écoulés jaillit de ma longue existence ; « mais, sire, c'est une lampe qui demain peut s'éteindre, « faute d'aliment, si Votre Majesté ne daigne y pourvoir. »

Cette lettre ayant été remise à Louis XV par une main sûre, le jeune monarque voulut voir Marion Delorme ; il resta longtemps chez elle avec Fleury, y retourna plusieurs fois, et fit à cette veuve une pension qui lui fut payée exactement jusqu'à sa mort. Marion Delorme demeurait en 1723 quai des Théatins, mais elle est décédée rue de la Mortellerie, dans la maison dite le Paon blanc. Elle fut inhumée dans le cimetière de Saint-Paul sous le nom de Marie-Anne-Oudette Grapin, veuve Lebrun.

Tandis que toute l'Europe se disposait à la guerre, Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, digne héritier de la politique versatile de son père, renonçait à l'alliance qu'il avait contractée récemment avec l'Espagne et la France. Ce prince, qui avait des vues sur le Milanais, s'était d'abord réuni aux ennemis de Marie-Thérèse ; mais dès qu'il vit les troupes de Philippe V dans ce pays, il craignit avec quelque raison que la cour de Madrid ne profitât de sa conquête pour ressaisir définitivement cette ancienne possession espagnole. Charles, changeant tout à coup de parti, conclut donc avec la reine de Hongrie un traité par lequel, sans renoncer à la Lombardie, il promit de faire marcher son armée contre la France et l'Espagne. La fille de Charles VI, appréciant à sa juste valeur la détermination du monarque piémontais, sentit bien qu'en acceptant son secours, elle ne faisait que se servir d'un ennemi contre un autre, et que tôt ou tard cet allié perfide, dont les projets étaient évidents, lui retomberait sur

les bras. Mais elle conjurait le danger le plus pressant ; c'était agir avec sagesse. A peine cet accord fut-il signé que, joignant ses troupes à celles de la princesse autrichienne, Charles-Emmanuel s'empara du duché de Modène qui ne fut que faiblement défendu.

Dans le même temps, Frédéric II, roi de Prusse, achevait de s'emparer de la Silésie, où il était entré dès le mois de décembre. Il occupait déjà les fortes places de Brieg et de Breslau, lorsque le général autrichien Neuperg accourut avec vingt-quatre mille hommes pour s'opposer à la marche du conquérant. Les deux armées se rencontrèrent près de Molwitz, au bord de la petite rivière de Hesse. C'était le début militaire du monarque prussien âgé de vingt-neuf ans, et la fortune de ses armes faillit périr dans ce premier élan. La cavalerie autrichienne, supérieure en nombre à celle du roi, et pourvue de chevaux plus robustes que ceux des cavaliers prussiens, rompit entièrement les escadrons de ces derniers ; ils se replièrent en désordre derrière l'infanterie. La première ligne de celle-ci, prise en flanc, ne put résister ; ses rangs forcés se pelotonnèrent en fuyant vers la seconde ligne, qui demeura ferme sur le terrain. Là s'arrêta la victoire des Autrichiens ; un feu terrible, auquel chaque Prussien contribua par cinq coups de fusil par minute, joncha bientôt la terre des soldats de Marie-Thérèse ; naguère vainqueurs, maintenant vaincus, ils devinrent poursuivis, de poursuivants qu'ils étaient. Le roi, qu'on avait entraîné loin du champ de bataille, y revint au galop, et se mettant à la tête de sa cavalerie honteuse de son échec, il lui fit reconquérir les trophées d'une action qu'elle avait d'abord compromise. Neuperg fut contraint d'abandonner en toute hâte la Silésie, dont Frédéric II conquit la dernière province.

Dans l'invasion de la Silésie, le roi de Prusse avait agi de son propre mouvement, et sans avoir consulté aucune puissance ; mais on a vu qu'il jugeait ces hostilités conformes aux projets de la coalition déjà formée par Marie-Thé-

rèse. En effet, la France, l'Espagne et plusieurs princes de l'Allemagne ne s'étaient jusqu'alors occupés à Francfort que d'élever au trône impérial *Charles-Albert*, électeur de Bavière, fils de celui qui partagea si longtemps les malheurs de Louis XIV, et fut dessaisi de ses Etats pour l'amour de ce grand roi. Louis XV avait envoyé au congrès le comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, homme adroit, entreprenant, d'une amabilité persuasive, et qui jouait la franchise avec habileté. Non seulement Belle-Isle parvint à faire proclamer Charles-Albert empereur, mais il réussit à vaincre ou plutôt à dominer la résistance du cardinal de Fleury, qui, dirigeant les affaires à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, éloignait de tout son pouvoir une guerre sous le poids de laquelle il craignait de succomber. Comme cette guerre devait être la conséquence infaillible de l'élection, le vieux ministre s'était opposé à cette dernière dans le conseil ; mais il ne pouvait alléguer que le respect dû à la reconnaissance authentique de la pragmatique sanction ; et c'est si peu de chose, dans les cours, que la foi jurée ! L'élection et la guerre furent décidées, et vers la fin de juillet une armée de quarante mille Français franchit le Rhin au fort Louis sous les ordres de M. de Belle-Isle, qui des fonctions d'ambassadeur passait à celles de général avec le bâton de maréchal de France. Les forces de l'électeur de Bavière, revêtu sur le papier de la couronne impériale, n'étaient pas plus imposantes que son influence politique : il avait fallu que Louis XV lui procurât tout à la fois de l'argent, des suffrages, des alliés ; Sa Majesté devait maintenant lui donner des soldats : c'était payer un peu cher les services rendus à Louis XIV par le père de Charles-Albert. Ce prince, pour comble de faveur, reçut par lettres patentes le titre de lieutenant général du roi de France. L'armée française, grossie de ce que l'électeur avait pu y joindre de Bavarois, pénétra facilement en Autriche ; elle s'empara de Passau, de Lintz, et poussa dès le 15 août des partis jusqu'aux portes de Vienne. L'alarme fut grande dans cette capitale ; on en ferma les portes, on se prépara à soutenir un siège. De

grosses pièces d'artillerie roulèrent avec bruit sur le pavé pour armer les remparts ; un faubourg presque entier fut détruit pour favoriser la défense ; plusieurs palais à moitié démolis se changèrent en plates-formes sur lesquelles on plaça des batteries. Les habitants de Vienne fuyant leurs foyers couvraient les routes environnantes, et se dirigeaient avec leurs effets précieux vers les montagnes de la Bohême et du Tyrol ; d'autres, confiant leur fortune aux flots du Danube, descendaient ce fleuve sur des bateaux chargés de meubles dorés, de riches tentures, d'étoffes diverses, entassés, confondus, et qui par le mélange de leurs formes, de leurs couleurs, peignaient bien le désordre d'idées qui présidait à ce déplacement précipité.

Cependant une seconde armée française, conduite par le comte de Maillebois devenu maréchal de France, s'avançait à grands pas vers le pays de Hanovre après avoir passé la Meuse, le Rhin, et s'être emparée du pays d'Osnabruck. Ce mouvement avait été déterminé par la présence de Georges II, allié de la reine de Hongrie, dans l'électorat de Hanovre à la tête d'une armée de Hanovriens de Hessois et de Danois. Resserré entre les troupes françaises et un corps prussien qu'amenait du côté de l'Allemagne le prince d'Anhalt, le roi d'Angleterre sentit qu'il ne pouvait résister à ces forces supérieures, et que son État de terre ferme allait être conquis. Il signa un traité de neutralité que M. de Maillebois fut chargé de conclure au nom du roi. Sa Majesté Britannique s'engageait à ne fournir aucun secours à Marie-Thérèse, et à ne point s'opposer à l'élection de Charles-Albert. Louis XV promettait de son côté de tenir ses armées à trois lieues au moins de l'électorat de Hanovre, de ne rien exiger de ses habitants, et d'employer ses bons offices pour obtenir les mêmes garanties de Frédéric II.

La nouvelle de cette défection n'abattit nullement le courage de Marie-Thérèse ; elle s'était jetée au milieu des Hongrois, ces sujets rebelles de son père, dont un mot de condescendance avait fait les plus dévoués partisans de cette princesse. Les quatre ordres de l'État étaient réunis

à Presbourg ; elle s'élança un jour dans l'assemblée tenant dans ses bras son fils aîné encore au berceau : « Hon-« grois, s'écria-t-elle, abandonnée de mes amis, persécu-« tée par mes ennemis, attaquée par ma propre famille « qui devait me défendre, je n'ai de ressource que dans « votre fidélité, dans votre courage et dans ma constance... « Hongrois, je mets entre vos mains la fille et le fils de « vos rois, qui attendent de vous leur salut. » Ce discours attendrit les Palatins ; il excita leur courage et leur dévouement... Un serment glorieux pour la reine fut prononcé par ces Hongrois la main étendue sur leurs damas étincelants : *Moriamur pro* REGE NOSTRO *Maria Theresia !* s'écrièrent-ils... Mourons pour *notre roi* Marie-Thérèse !...

Ces maîtres du monde, qui du sommet de leurs grandeurs prospères semblent protéger les peuples et s'occuper de leurs intérêts, non par devoir, mais par une sollicitude toute bienfaisante, les voilà dans l'adversité : le droit légal reprend alors, même à leurs yeux, toute sa puissance ; ils sentent qu'ils ne peuvent tenir le pouvoir et la force que de ces mêmes nations qu'ils prétendent en des temps meilleurs posséder par concession divine ; ils leur demandent secours, protection, consentent à reconnaître qu'ils leur doivent ce qu'ils sont, et que sans elles il ne serait pour eux aucun salut dans le malheur. C'est ainsi que les vérités éternelles apparaissent quelquefois parmi les préjugés de la terre.

En excitant de la sorte le zèle des Hongrois, Marie-Thérèse ne négligeait pas les autres moyens de salut : ses envoyés pressaient l'Angleterre et la Hollande de se réunir enfin à elle ; ils rappelaient à ces nations les victoires qu'une semblable coalition avait remportées jadis sur les mêmes ennemis, et flattaient leur souvenir de la gloire qu'elles avaient eue d'alléger l'Europe de la puissance colossale de Louis XIV. Mais les temps étaient changés : Louis XV n'inspirait pas à ses voisins les mêmes appréhensions que son prédécesseur; ils savaient, au contraire, qu'ils pouvaient attendre beaucoup de sa condescendance, et de cette générosité d'apparat qu'il avait déjà affichée.

L'Angleterre et la Hollande prêtaient de l'argent à la reine de Hongrie, mais elles ne lui envoyaient point de soldats. Sous le rapport financier, ce ne furent pas seulement les gouvernements qui se proposèrent de secourir Marie-Thérèse ; des particuliers voulurent aussi s'imposer des sacrifices en sa faveur. La duchesse de Marlborough, veuve du grand homme de ce nom, mort en 1722, obtint des principales dames de la cour de Saint-James soixante mille livres sterling, et joignit à cette somme quarante mille livres sterling tirées de son propre trésor. La reine de Hongrie refusa ce secours, équivalant à plus de deux millions et demi de notre monnaie ; elle fit à l'offre des dames anglaises une réponse remplie de politesse, mais dont le sens se réduisait à ceci : « Les souverains s'aident entre eux « de leurs trésors, comme du sang de leurs sujets ; mais « ce qu'ils recevraient des particuliers ressemblerait trop « aux dons de la compassion. »

Dans cette situation, Marie-Thérèse, avec un seul allié, avait à combattre une redoutable coalition formée de la France, de l'Espagne, de la Prusse, de la Pologne, de la Saxe, de la Bavière, et de tous les autres États électoraux de l'Allemagne ; l'Angleterre et la Hollande restaient neutres ; la reine de Hongrie ne pouvait rien attendre de la Russie à laquelle les Suédois venaient de déclarer la guerre ; la cause de cette princesse paraissait donc désespérée. Ce n'était pas sans quelque légitimité que tant de puissances se coalisaient contre l'héritière de Charles VI ; cette pragmatique sanction, sur laquelle s'appuyait tout son droit, s'écroulait au moindre examen : « Les ancêtres « de la reine, disait l'électeur de Bavière dans un mani- « feste, n'étaient que des usufruitiers qui n'avaient joui de « l'Empire qu'à charge de réversion sur la branche qui le « leur avait donné : Charles VI n'avait donc pu légalement « disposer en faveur de sa fille d'un bien qui n'apparte- « nait à ce prince que viagèrement. » L'électeur ajoutait « qu'en vertu de cette réversibilité sur la descendance « directe de Ferdinand Ier, l'Empire, à défaut d'enfants « mâles de Charles VI, était dévolu à lui, prince de Ba-

« vière ; qu'enfin les garanties données par les puissances « à la pragmatique sanction, fondées sur un système erroné, « devaient cesser du moment que le droit légal était re- « connu. »

Tels étaient en effet les motifs déterminants qui armaient la coalition en faveur de Charles-Albert, coalition à laquelle Frédéric II, après avoir attaqué seul Marie-Thérèse, s'était réuni par un traité du 5 juin qui lui garantissait la possession de la Silésie. Si l'armée que l'électeur de Bavière et le maréchal de Belle-Isle avaient conduite si rapidement sous les murs de Vienne en eût fait le siège, il est probable que cette capitale, dont la garnison était faible, n'aurait pu se défendre longtemps ; mais les généraux de la coalition manquaient de grosse artillerie et de munitions. Il est à présumer que les convois avaient été ralentis par les ordres du cardinal de Fleury : ce ministre, entraîné malgré lui dans le parti de la guerre, voulait du moins éviter que toute la succession autrichienne tombât au pouvoir de Charles-Albert ; en gagnant du temps, il espérait pouvoir la diviser. Vienne ne fut point assiégée.

La guerre n'excite nullement l'ambition de M. le duc d'Orléans, qui, sous ce rapport, ne ressemble point à son père. Loin d'aspirer à l'honneur de commander les armées, ce prince vient de remettre au roi sa charge de colonel général de l'infanterie. Il a déclaré aussi à Sa Majesté qu'il abandonnait le conseil, qu'ayant le bonheur d'être inspiré d'une pieuse vocation, il allait se retirer à Sainte-Geneviève, et qu'il s'y livrerait sans distraction à la prière. Sans distraction ! c'était beaucoup dire ; car, malgré sa retraite, M. d'Orléans continue de donner des soins à cette M^me^ de Gontaut qui forma vainement, il y a quelques années, des projets ambitieux sur le cœur du roi. Son Altesse passe presque toutes ses soirées chez cette dame, en tiers avec le comte d'Argenson, son chancelier. Mais la vie claustrale à laquelle le prince s'est assujetti exigeant qu'il se retire de bonne heure, il laisse ordinairement M. d'Argenson chez M^me^ de Gontaut, et quelquefois il

dit en sortant à celle-ci : *Mon chancelier vous dira le reste.* Après quelques jours de ce manège moitié dévot, moitié profane, l'officier de Son Altesse s'est cru en effet obligé de continuer très intimement la conversation de son maître ; la favorite n'a pas tardé à s'apercevoir qu'*en disant le reste* il s'exprimait beaucoup mieux que le duc d'Orléans lui-même, et elle a bientôt autorisé M. le chancelier à se charger des communications en entier, au lieu de se borner à les finir.

Tout le monde ne se livre pas à l'abnégation de grandeur militaire que M. le duc d'Orléans affiche, lorsque l'Europe est en feu. Le marquis de Souvré voulait obtenir un commandement supérieur, mais ce gentilhomme ne se trouve pas sur la voie des grâces. Son humeur est ouverte, franche, sans retenue, ce caractère ne fait que des ennemis à la cour ; Louis XV lui-même ne favorise point les gens qui se mettent à leur aise avec lui. Feu le maréchal de Villeroi a tant répété à ce monarque qu'il était le maître absolu de la France et de ses habitants qu'il a fini par le croire, et le seigneur assez hardi pour parler familièrement à Sa Majesté en est reçu comme un barbet qui met ses pattes crottées sur les genoux de son maître. Souvré n'a donc point obtenu son commandement ; piqué de ce refus qu'il regarde comme un déni de justice, le marquis avait promis de s'en venger par un de ces traits de franchise qui déplaisent tant au roi, et il a tenu parole. Louis XV, en se rendant chez la reine, rencontra hier, dans les appartements, M. de Poyanne : « Je viens de vous donner un « régiment, lui dit-il. — Oh ! oh ! s'écria avec une feinte « surprise M. de Souvré qui se trouvait là, vous le savez « donc, sire ? » Rien ne pouvait être plus désagréable à Sa Majesté que cette saillie, en ce qu'elle donnait à penser aux courtisans que Fleury nommait encore à tous les emplois. Le roi tourna le dos au malin critique, et s'éloigna très mécontent, sans écouter les remerciements du nouveau colonel.

J'ai dit que le cardinal ministre n'avait point mis M. de

Belle-Isle en mesure de faire le siège de Vienne ; cette capitale fut seulement investie quinze ou vingt jours, après quoi l'électeur de Bavière et le maréchal français passèrent le Danube et marchèrent vers la Bohême. Marie-Thérèse faisait avancer toutes les forces dont elle pouvait disposer, afin d'éloigner ses ennemis du centre de l'Autriche ; elle avait même rappelé le général Neuperg, opposé en Silésie au roi de Prusse, ce qui laissait ce prince paisible possesseur du pays. Mais ce mouvement de troupes n'avait point empêché Charles-Albert de recevoir, à Lintz, le serment de fidélité des États d'Autriche ; dix mille hommes restés dans cette place, sous les ordres du marquis de Ségur, devaient conserver la conquête des alliés.

L'armée franco-bavaroise s'arrêta, le 22 novembre, sous les murs de Prague. Après une marche longue et difficile, les soldats étaient harassés et manquaient de vivres ; la capitale de la Bohême pouvait leur en fournir... Il fallait donc l'enlever d'assaut ou succomber au besoin. Rien de plus puissant que l'aiguillon de la faim : cette grande ville fut conquise dans la seule nuit du 25 au 26. Le grand duc de Toscane, qui s'avançait à marche forcée pour la défendre avec trente mille hommes, ne put arriver à temps ; il était à cinq lieues de Prague quand l'électeur s'en rendit maître. La ruse, si souvent préférable à la force, eut tous les honneurs de ce succès ; décrivons. Une attaque faite sur un point, avec un grand fracas d'artillerie, avait attiré toute la garnison qui n'était composée que de trois mille hommes. En ce moment, le comte Maurice de Saxe, nommé lieutenant général en 1736, faisait poser une échelle du côté opposé à celui de l'attaque. Cette partie du rempart était déserte ; la nuit était sombre ; un silence profond régnait dans les rangs français. *M. de Chevert*, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier ; une seule sentinelle se présente à lui... Un coup d'épée dans la gorge éteint le cri d'alarme qui va s'en exhaler. Bientôt la ligne d'escalade a fourni deux mille hommes, on marche à petit bruit vers la garnison ; surprise par derrière, elle met bas les armes, et se rend à discrétion. Au point

du jour, les habitants de Prague apprennent avec une indicible surprise que dix mille Français ou Bavarois sont dans leurs murs. Le soir même, Charles-Albert fit son entrée à Prague ; peu de jours après, il y fut couronné.

Cependant Frédéric II, rendu libre de ses mouvements par la retraite du comte de Neuperg, avait combiné ses mouvements avec ceux du maréchal de Belle-Isle; il s'était emparé de la Moravie, province située entre la Silésie et la Bohême, et pouvait au besoin lier ses opérations à celles de l'armée franco-bavaroise. Voyons ce qui se passait sur d'autres parties du théâtre de la guerre.

L'Espagne a fait passer en Italie plusieurs corps de troupes dont le commandement supérieur est confié au duc de Montemar, seul général que Sa Majesté Catholique puisse opposer à ses ennemis. Une singularité digne de remarque, c'est que le grand-duc de Toscane, mari de la reine de Hongrie, rentre dans la cause de sa femme et de ses enfants, s'est vu contraint de livrer passage sur ses États aux ennemis armés contre cette souveraine.

Toujours couverte de l'olivier trompeur de la paix, l'Angleterre poursuit sur les mers les vaisseaux de nos alliés ; elle s'en empare au mépris du droit des nations. Cette puissance attaque aussi les nôtres, mais ce n'est pas avec le même succès. Une escadre anglaise stationnée à la Jamaïque ayant feint de prendre des vaisseaux français sortis de Saint-Domingue pour des vaisseaux espagnols, leur livra bataille vers le milieu de janvier. Le chevalier d'Épinay, qui commandait cette division, composée de quatre voiles seulement, ne recula point, quoique les ennemis en eussent six. Malgré la double supériorité du nombre et de la force des bâtiments, les Anglais, démâtés et faisant eau de toutes parts, furent obligés de se retirer, après avoir fait des excuses au commandant français. Celui-ci leur fit répondre que, sans la modération qui lui était recommandée par le ministère du roi, il aurait poussé le combat jusqu'à la dernière extrémité. Au mois d'août suivant, les vaisseaux de Sa Majesté, *le Borée*, *l'Aiguillon* et la frégate *la Flore* furent assaillis, à l'entrée du détroit de Gi-

braltar, par quatre vaisseaux et une frégate de Sa Majesté Britannique. Nonobstant cette inégalité de forces, les vaisseaux du roi combattirent trois heures et se retirèrent sans le moindre désavantage.

Tel est l'usage ordinaire du cabinet de Saint-James : faire la guerre sans la déclarer, et profiter tout à la fois de ses chances et des bienfaits de la paix. Il est douteux que l'Angleterre s'honore aux yeux de l'Europe par une semblable politique.

Il y a loin de ce qui se passe dans l'arène sanglante que je viens de parcourir aux jeux riants de la scène ; j'y dois cependant revenir pour remplir ma tâche. On a joué cette année avec un grand succès, à la foire de Saint-Germain, *la Chercheuse d'esprit*, opéra-comique de M. Favart. Cette pièce n'est pas la première de son auteur ; il en a fait représenter déjà un assez grand nombre sur les théâtres des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. M. Favart n'avait pas plus de quinze ans lorsqu'il tenta son premier essai dramatique ; mais jusqu'ici ce jeune poète ne s'était pas élevé au niveau de Ponsard, que l'on pourrait appeler le Molière du Vaudeville. *La Chercheuse d'esprit* est une composition remplie de grâce, de naturel et d'esprit ; elle a suffi pour mettre Favart hors de ligne, ainsi que le prouve ce quatrain :

Il est un auteur en crédit
Qui dans tous les temps saura plaire ;
Il fit *la Chercheuse d'esprit*,
Et n'en chercha point pour la faire.

Le mérite de cet opéra-comique eût donc suffi pour justifier la vogue qu'il obtient ; mais une scène épisodique, jouée derrière le théâtre pendant une des représentations, a porté dans tous les salons et jusque dans les petits appartements de Versailles le renom de *la Chercheuse d'esprit*.

Les principaux vaudevilles de l'ouvrage furent parodiés, dès son apparition, par un bel esprit du grand monde, qui

dans ses couplets n'épargna point la malice, et pour rendre sa critique plus piquante il la fit porter d'aplomb sur toutes les actrices qui jouent dans la pièce. Ces dames, indignées de la licence poétique d'un rimeur qui, à l'égard de plusieurs d'entre elles, était un petit ingrat, se réunirent un beau jour pour méditer une vengeance égale au moins à l'injure. Celle que la confiance commune avait mise à la tête du complot, bien fixée sur ce qu'elle devait entreprendre, fait guetter l'ennemi, qui ne manquait guère le spectacle de la foire Saint-Germain; informée, un soir, qu'il est à l'amphithéâtre, elle va se placer à ses côtés, lui parle de sa chanson, et le comble d'éloges sur cette œuvre spirituelle. « Vous ne m'avez pas ménagée, ajoute-t-elle « en riant, mais je suis bonne princesse, j'entends à mer- « veille la raillerie, et je ne saurais me fâcher quand les « choses sont dites avec autant de finesse et d'esprit. Il y a « de mes compagnes qui font les bégueules, je veux les « désoler en leur chantant moi-même vos couplets publi- « quement. Il m'en manque quelques-uns, soyez assez bon « pour venir les écrire dans ma loge. » Le jeune homme, qui peut-être voit une bonne fortune dans ce rendez-vous, suit l'actrice entre les deux pièces, sans se douter qu'un piège est caché sous le ton d'affabilité de la perfide. Sa confiance commença à se démentir quand il vit toutes les actrices du théâtre réunies dans la loge de celle qui l'amenait. Essayant toutefois de faire bonne contenance, il demanda une plume.

— En voici plusieurs ! s'écrièrent les comédiennes en tirant de longues poignées de verges de leurs poches.

— Bon! bon! vous voulez rire, mesdames ; mais je suis pressé, donnez-moi du papier.

— Non pas, reprirent les actrices, c'est nous qui allons écrire sur vélin... Bas la culotte.

— En votre présence, mes belles dames ! répondit le chansonnier en riant; il est vrai que, pour quelques-unes d'entre vous, il n'y aurait rien de nouveau.

— C'est possible, reprit la directrice du complot ; mais aujourd'hui... c'est différent. Il s'agit d'écrire; nous vous

avons montré les plumes, découvrez-nous de bonne grâce le papier... Ou ces longues paires de ciseaux couperont le vêtement, au risque de ce qui pourra arriver.

— Ah çà ! mais c'est une plaisanterie ! dit le poète, qui ne riait plus.

— Du tout, monsieur, répondirent en chœur toutes les beautés offensées, c'est un châtiment; si vous tardez une minute... Sur ce, dix paires de ciseaux terminèrent, en paraissant, le sens de cette déclaration.

— C'est trop de retard, s'écria une grande femme aux yeux noirs qui jouait les soubrettes. Puis, par une impulsion inattendue, elle renversa le chansonnier sur un canapé.

En moins de rien le pauvre garçon fut dépouillé du rempart qui défendait le prétendu *vélin* contre la fureur des assaillantes.

— Maintenant, mesdames, poursuivit la directrice, ferme à la besogne. Et soudain une terrible fustigation tomba sur la partie la plus bombée de l'infortuné rimeur.

— Grâce ! grâce ! mesdames, s'écriait-il d'une voix déchirante.

— Non, non, répondait la grande soubrette, il faut que nous écrivions notre satire à l'*encre rouge*.. Et les verges de redoubler.

— Allez, monsieur, allez maintenant faire des couplets sur cette aventure, dirent les comédiennes après avoir cessé de frapper. Elles jetèrent ensuite notre poète fustigé dans le corridor, d'où il se sauva comme il put, sa culotte à la main ; mais ce ne fut pas sans escorte : une foule nombreuse, ameutée par les correctrices, attendait leur victime aux portes du théâtre ; il dut traverser voile au vent cette cohue moqueuse, qui l'accompagna jusque chez lui au bruit des huées et des brocards. Cet homme fut si honteux de cette catastrophe, que, n'osant plus se montrer, il partit, trois jours après, pour les Iles, et l'on n'a pas eu encore de ses nouvelles.

L'année 1742 a été ouverte à la cour par la réception de Zaïd-Effendi, ambassadeur de la Porte Ottomane, qui

arriva à Paris le 7 janvier et reçut sa première audience du roi le 11. L'entrée de ce musulman dans la capitale eut beaucoup d'éclat : quoiqu'il fît ce jour-là un froid très piquant, une foule immense brava l'intempérie de la saison pour satisfaire cette curiosité poussée, chez les Parisiens, jusqu'au mépris du danger et même de la souffrance. Mais les nombreux esclaves qui formaient la suite du seigneur turc durent ressentir plus vivement encore que les curieux l'impression de la gelée, car ils étaient vêtus comme ils le sont sous le beau ciel de l'Orient. Zaïd-Effendi est un homme de cinquante-cinq ans, d'une taille moyenne et d'une physionomie respectable ; son œil est vif et spirituel ; son maintien a de la noblesse, de la gravité. Nos érudits ont été surpris du fonds d'instruction que possède ce mahométan, dont la grâce, l'aménité, l'enjouement, la politesse, autant que ses connaissances variées, feraient beaucoup d'honneur à un courtisan de Versailles. Du reste, l'envoyé du Grand Seigneur est un Turc philosophe, riant sans cesse du Coran, appelant Mahomet un homme habile, et buvant du vin de Champagne ou de Bourgogne en excellent chrétien.

Le séjour de Zaïd à Paris donne lieu au renouvellement d'une partie des scènes variées qui ont marqué, il y a bientôt vingt-sept ans, l'ambassade du prétendu diplomate persan : on le visite chez lui ; on veut le voir manger, boire, fumer. Mais il exige moins de la complaisance de nos dames que le jésuite comédien de 1715 ; convenons aussi que nos belles Parisiennes, peu jalouses d'apprécier ses connaissances en histoire, en géographie, en physique, en astronomie, lui montrent une sorte de froideur justifiée par ses cinquante-cinq ans. Mais si les rides naissantes de l'ambassadeur effrayent notre belle jeunesse féminine, ce diplomate est accompagné d'une foule d'officiers au teint brun, aux yeux noirs, aux sourcils épais, dont l'aspect répond bien à l'idée que plusieurs de ces dames se font de la puissance musulmane. L'ambassade de Zaïd a déjà donné matière à bon nombre d'aventures galantes, et l'on chante partout que ces messieurs

Portant un turban sur la tête
Nous ont fourni plus d'un chapeau.

Quant aux esclaves, on ne voit qu'eux dans nos tavernes, où ils s'enivrent en vrais croyants... aux vertus du bon vin.

Au milieu des réjouissances données à la cour pour la réception de l'ambassadeur turc, on a reçu des nouvelles de Francfort, où l'électeur de Bavière et M. de Belle-Isle malade sont revenus après la prise de Prague. Il est à remarquer que, dans cette circonstance, le maréchal ministre plénipotentiaire du roi a fait une entrée comme un souverain, et que le prince sur la tête duquel on allait placer la couronne impériale semblait faire partie de la suite du général français. Charles-Albert, reconnu l'an dernier archiduc d'Autriche à Lintz, proclamé ensuite roi de Bohême à Prague, a été déclaré, le 4 janvier de la présente année, roi des Romains, et le 12 février l'électeur de Cologne son frère, commis par la diète d'élection de Francfort, l'a couronné empereur sous le nom de Charles VII.

Satisfait d'avoir fait, ou, pour m'exprimer plus convenablement, d'avoir nommé un empereur, Louis XV restait fort indifférent sur les événements de la guerre qui pouvaient rendre l'élection dérisoire. Sa Majesté fut trois semaines sans se faire rendre compte de ce qui se passait en Bohême, en Bavière et de l'autre côté des Alpes. Il y a là cependant de quoi tenter la curiosité : plus de cent mille Français engagés en Allemagne et en Italie, des dépenses énormes qui ont nécessité le rétablissement temporaire, dit-on, de l'impôt du dixième des revenus ; la nécessité de soutenir avec honneur une tâche qu'on s'est imposée avec orgueil, voilà des motifs suffisants pour exciter un peu plus la sollicitude de Sa Majesté.

Il y a loin, très loin du commencement de succès que nous avons obtenu au triomphe décisif. Le roi de Prusse, poursuivant sa marche victorieuse, s'est emparé de la ville et du comté de Glatz ; les Autrichiens, inquiétés par la proximité d'un corps français marchant sous les ordres

du duc d'Harcourt, ont levé le siège de Straubing, et le comte de Saxe a pris la forteresse d'Égra. Mais n'oublions pas que le prince Charles de Lorraine, auquel le grand-duc de Toscane son frère a remis le commandement des troupes autrichiennes en Bohême, occupe ce royaume avec trente-cinq mille hommes, et que les habitants se sont presque généralement déclarés pour lui, nonobstant le couronnement de Charles-Albert à Prague. D'ailleurs l'armée franco-bavaroise est dispersée sur une surface trop étendue pour faire la guerre avantageusement de ce côté; ajoutons qu'elle manque de cavalerie, ce qui la met souvent dans le cas de voir ses communications avec l'Autriche, la Bavière et le pays où se trouve Frédéric II, coupées par des nuées de Croates, de talpaches, de pandours et de housards. Ces partisans, qui ne paraissent jamais en ligne, pourraient être comparés à ces moustiques trop faibles pour se rendre redoutables, mais assez incommodes pour fatiguer le voyageur auquel ils s'attachent.

Si notre situation en Bohême n'autorise point une complète obscurité, c'est avec une véritable frayeur qu'il faut considérer le malheur de nos armes, déjà réalisé dans la haute Autriche et surtout en Bavière. L'autrichien Kevenhuller, à la tête de vingt mille hommes, venait de conquérir tout l'État électoral de Charles-Albert, État entièrement dégarni de troupes, et que n'ont pu défendre, avec un faible corps de dix mille Français ou Bavarois, le comte de Ségur et le lieutenant général Minuzi. Incapables de tenir la campagne contre des forces doubles des leurs, ces officiers ont dû s'enfermer dans Lintz; mais, bientôt assiégée par le grand-duc de Toscane, cette place mal fortifiée n'a pu résister longtemps, et M. de Ségur a été contraint de la rendre après une défense aussi sanglante qu'inutile. La garnison, en capitulant avec tous les honneurs de la guerre, s'est néanmoins engagée à ne pas servir d'un an contre la reine de Hongrie: voilà donc dix mille hommes neutralisés.

Cet événement devait entraîner la perte de la haute Autriche, et cette conséquence a été immédiate. Pendant ce

temps, le partisan Steins, pénétrant dans la Bavière par le Tyrol, ouvrait cette route à un autre aventurier nommé Montzel, qui avec moins de cinq mille hommes s'empara de Munich le quatrième jour de cette invasion. Montzel se conduisit dans cette capitale en brigand plutôt qu'en vainqueur ! il pilla les palais, les maisons de plaisance du souverain, en enleva jusqu'aux tentures, tandis que ses soldats violaient les dames d'honneur, les femmes de chambre, les demoiselles de compagnie. Des officiers du corps de ce partisan obligèrent ces dames à coucher avec eux dans le lit même de l'électrice, dont ils enlevèrent ensuite les draps. Les maisons particulières ne furent pas plus respectées : cette soldatesque effrénée y exerça des cruautés inouïes sur les habitants qui voulurent essayer de défendre ce qu'ils possédaient de plus cher, l'honneur de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs filles. Le barbare Montzel quitta Munich après y avoir commis et fait commettre toutes les horreurs. Il ne restait pas dans cette ville une seule vierge au-dessus de l'âge de douze ans. On n'y aurait pas trouvé un seul mari dont la femme n'eût pas assouvi la brutalité de cinquante soldats au moins pendant le séjour des conquérants. Plus de cent infortunées Bavaroises moururent des suites des violences qui leur avaient été faites. Je voudrais bien qu'on ne prît point pour une méchanceté ce qui me reste à ajouter sur ce rapt général : aucune religieuse ne fut malade ; Dieu avait fait une grâce spéciale à ses pieuses servantes, afin de convaincre les indévots.

C'est ainsi que Charles VII perdait ses États en acquérant, par un triste retour, plusieurs centaines de sujets au mépris de l'hymen, pendant que la diète d'élection lui décernait la couronne impériale. L'insigne éclatant d'une grande puissance brillait sur son front, et quelques misérables coureurs brisaient son trône électoral, polluaient la couche de sa femme, et se riaient, en buvant le vin de ses caves, du vain titre d'empereur qui ne pouvait arrêter leurs attentats.

Tant de malheurs peuvent encore s'accroître par les

désastres probables de nos armées en Bohême : le maréchal de Belle-Isle, retenu à Francfort par sa maladie; Charles VII lui-même, qui s'y trouve confiné par de nombreux partis autrichiens poussés jusqu'aux bords du Mein, ne commandent que de loin, et à l'aide de communications difficiles, les troupes opposées au prince Charles de Lorraine. Il y a plus, la mésintelligence se glisse insensiblement dans cette armée : les Saxons se plaignent des Prussiens, les Bavarois se montrent jaloux des Français; des troubles graves peuvent d'un moment à l'autre éclater dans ces rangs formés de diverses nations. Il faut ajouter à ces sujets trop réels d'appréhension que la Suède, qui, l'année dernière, avait déclaré la guerre à la Russie pour l'empêcher de secourir Marie-Thérèse, vient d'être forcée de conclure la paix. Sa Majesté Suédoise, après des tentatives malheureuses, avait laissé enfermer son armée à Helsingfors, où elle risquait d'être prise au premier moment. Dans cette position désespérée, le roi dut signer un traité, ou plutôt une capitulation, pour obtenir le retour de ses troupes à Stockholm. Or, la Russie pouvant à la suite de ce traité disposer de l'armée qu'elle employait contre les Suédois, ne l'enverra-t-elle pas en Allemagne pour soutenir la reine de Hongrie, et ne doit-on pas craindre que Frédéric II, rappelé dans ses États par ce nouvel ennemi, n'enlève au corps franco-bavarois l'appui qui seul lui fait conserver quelque avantage sur le prince Charles de Lorraine?

Du reste, Marie-Thérèse, puissamment secondée par l'or de l'Angleterre, de la Hollande, de Venise, par le dévouement de ses sujets, mais surtout par sa fermeté, sa constance inébranlables, Marie-Thérèse a pour elle tout ce qui donne la victoire : l'argent, l'ardeur des troupes et l'amour des nations. Cette princesse fut saisie, il y a quelques mois, des douleurs de l'enfantement, lorsqu'elle fuyait de ville en ville, de bourg en bourg : « Je ne sais, « écrivait elle alors à la duchesse de Lorraine, sa belle-« sœur, je ne sais s'il me restera une maison pour faire « mes couches. » Rien n'excite l'intérêt comme une femme

courageuse... La politique d'une forte partie de l'Europe est contre la reine de Hongrie, mais elle triomphera, je crois, par la conquête des cœurs.

Cette conquête des cœurs, qui donne tôt ou tard raison aux souverains sur leurs sujets, et même sur leurs ennemis, joue parfois de bien mauvais tours dans les liens du mariage, et les têtes couronnées n'en sont point exemptes; Marie Leczinska, reine de France, l'éprouve à son tour.

C'était le soir; le vieux cardinal de Fleury, débarrassé pour quelques heures du fardeau des affaires, se reposait chez la princesse de Carignan, sa maîtresse, dont j'ai négligé de parler jusqu'ici, parce que la maîtresse d'un homme de quatre-vingt-neuf ans ne peut exercer qu'une faible influence dans les actions de sa vie. En effet, cette dame n'a point l'allure d'une favorite : Son Eminence la consulte souvent, lui confie quelquefois les secrets de l'État; mais elle a compté quarante-cinq hivers, elle n'est plus belle, il est loin de sa pensée de vouloir gouverner. La princesse tiendrait néanmoins à ce que le cardinal gouvernât jusqu'à sa mort. C'était donc un soir, auprès du feu, que ce couple aux passions refroidies parlait de l'amour singulièrement prolongé de Louis XV pour la reine.

« Il serait urgent, mon cher cardinal, disait Mme de Cari-
« gnan, de remplacer dans le cœur du roi cette flamme
« qui doit être près de s'éteindre. Sa Majesté n'a que
« trente-deux ans : quelle révolution n'aurions-nous pas
« à craindre, si un amour brûlant, un amour à la manière
« de celui de Louis XIV pour la Vallière, allait faire ir-
« ruption dans ce cœur naïf! Il faut, mon cher cardinal,
« prévenir l'événement; et le vrai moyen, c'est de donner
« au roi une maîtresse de notre main. Nous choisirons
« une femme, qui, satisfaite du département des plaisirs,
« ne songera pas à vous disputer celui des affaires, extré-
« mité vers laquelle vous courez, si vous laissez jeter le
« grappin sur Sa Majesté par une des sirènes ambitieuses
« dont la cour est remplie. J'ai mûrement étudié la com-
« tesse de Mailly, dame du palais de la reine : c'est une
« femme ardente, elle aime Louis XV; je ne lui connais

« que l'ambition du lit : je crois qu'elle nous convient à « tous égards. Mme de Mailly n'est pas très jeune, mais les « nouveaux libertins recherchent les maîtresses expéri- « mentées: elle n'est pas belle, mais un dogue qui a faim « se jette sur tout. Que pensez-vous de mon projet, mon- « sieur le cardinal? — Mais, princesse, répondit Son Émi- « nence, je le trouve fort bien conçu, il est surtout fondé « sur une probabilité instante, car je crois m'être aperçu de- « puis longtemps que le roi ne couche pas souvent chez « la reine ; que, même lorsqu'il y couche... Un premier « ministre, voyez-vous, doit tout savoir. . Ainsi, tout bien « considéré, la flamme dont vous parliez tout à l'heure « n'a plus que quelques instants, non pas à briller, car « elle ne brille plus, mais à languir dans le cœur du roi... « Qu'on lui livre donc la Mailly! »

« — Un instant, monseigneur, reprit Mme de Carignan, « gardons-nous de rien brusquer. Un mari qui n'est plus « amoureux de sa femme peut continuer très longtemps « de la voir par instinct conjugal, et l'on se lasse vite « d'une maîtresse. Dans le mariage, la tendresse se nourrit « d'habitudes; tandis que l'amour ne vit que de plaisirs : « dégoûté de la comtesse, le roi pourrait revenir à Marie « Leczinska, et, pendant qu'il lui fabriquerait le reste « d'une douzaine de princes ou de princesses, nos affaires « n'avanceraient pas. Agissons de manière à prévenir tout « d'un coup ce retour à la routine du ménage : j'en fais « mon affaire avec le confesseur de la reine. »

En effet, ce béat imbécile, séduit par un bénéfice de sept à huit mille livres, entra facilement dans les vues du couple qui conspirait contre les plaisirs féconds de la reine de France.

— Madame, lui dit-il un matin, les joies du mariage sont une des lois du Seigneur.

— Sans doute, mon père, répondit la reine, aussi vous savez que j'y obéis...

— Oui, madame, Votre Majesté a prouvé sous ce rapport son entière obéissance aux commandements de Dieu... Mais tout devoir a ses limites.

— Que voulez-vous dire, mon père?

— Que Votre Majesté a rempli les devoirs d'une digne épouse... elle a donné un héritier au trône et beaucoup de princesses à la France... elle en a même donné deux à la fois. Maintenant le ciel vous impose un autre devoir : me sera-t-il permis de le révéler à votre piété?

— Parlez, je vous prie, monsieur, parlez.

— Eh bien! Votre Majesté ferait une chose agréable à Dieu en exerçant la plus excellente des vertus chrétiennes... la chasteté...

— Je ne croyais pas, mon père, dit Marie Leczinska avec fierté, que personne au monde pût m'accuser d'avoir manqué à cette vertu.

— Mon Dieu! madame, reprit vivement le confesseur, suis-je assez malheureux pour que Votre Majesté ait pensé que j'osais soupçonner la pureté de son âme ?... J'entendais parler de la chasteté absolue...

— Absolue!... c'est-à-dire qui interdise au roi...

— Oui, madame, interrompit le confesseur, c'est ce que j'avais entendu.

— Mais, mon père, si le roi cherche ailleurs une compensation?

— Lui seul en sera comptable envers le ciel...

— Et si je pouvais sauver Sa Majesté de la damnation...

— Ce ne serait qu'un acte de charité... et la continence est empreinte d'une piété supérieure...

— Je croyais cependant que la charité...

— Est une douce vertu... Il faudra la remplacer progressivement par la chasteté, afin que la pensée soit d'accord avec les actions...

— Mon père... je sens toute l'excellence de votre conseil... je travaillerai à le suivre; je presserai, je brusquerai, s'il y a lieu, l'interdiction, pour arriver plus tôt à la chasteté désirable.

— Absolue, madame.

— Oui, mon père, absolue.

Marie Leczinska n'avait point fait une vaine promesse à son confesseur. Peu de jours après son entretien, le roi,

ayant la tête échauffée par le vin, se glissa dans le lit de la reine. L'attaque fut moins tendre que bachique; elle excita le dégoût de cette princesse, qui repoussa avec une sorte de brusquerie les embrassements de son royal époux. Louis XV, piqué au vif, jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront: il s'éloigna sur-le-champ, et la *chasteté absolue* eut dès ce moment beau jeu.

Le cardinal et la princesse de Carignan mirent le duc de Richelieu, revenu de son ambassade de Vienne, dans la confidence de leurs projets; il se chargea de préparer le roi à l'infidélité conjugale, et de faire naître en lui le désir de posséder la comtesse de Mailly. Ce seigneur, profondément versé dans l'art des séductions, réussit promptement à persuader ce prince, aigri par le ressentiment de ce qu'il appelait l'injure de la reine. « Oui, s'écria Sa Ma-« jesté avec dépit, je chercherais vainement à me le dissi-« muler, ces habitudes de ménage laissent dans mon cœur « un vide que j'ai besoin de remplir. » Au moment où le monarque parlait ainsi, le vide était d'autant plus grand que trois semaines s'étaient écoulées depuis l'aventure du lit. Le roi exprima l'intention de recevoir dès le lendemain la comtesse de Mailly.

Cette dame ne s'était pas armée du moindre scrupule contre la proposition qui lui avait été faite par Mme de Carignan; une intrigue avec le roi était depuis longtemps l'objet de toute sa convoitise : l'ouverture de la princesse combla de joie cette femme ardente. Esquissons cependant le portrait de la première maîtresse de Louis XV.

Mme de Mailly, fille du marquis de Nesle, n'a de remarquable dans le visage que de grands yeux noirs, assez durs dans le commerce de la vie, mais que l'amour sait rendre doux et même langoureux ; la comtesse a de belles dents, une grande bouche, un nez trop long, un teint trop brun ; et le tout constitue une physionomie, non pas séduisante, mais empreinte de ce je ne sais quoi de piquant que l'on préfère huit jours à la beauté régulière, parce qu'il promet plus qu'elle. La taille de Mme de Mailly est haute, un peu épaisse ; sa gorge est blanche, volumineuse; il y a

quelque chose de délibéré dans la démarche de cette dame dont le pied est loin d'être petit. A tout prendre, le choix du cardinal tombait sur la femme la plus propre, par son abandon, à lancer Louis XV dans le libertinage, et la moins capable de fixer son cœur. Mais on ne s'était point inquiété de cette dernière circonstance : l'infidélité conjugale est le premier pas d'une longue suite de passions inconstantes. Mme de Mailly a peu d'esprit, mais elle possède cette adresse qui manque rarement aux femmes galantes ; elle est, en outre, tendre, caressante, et l'on verra bientôt que sa complaisance peut aller fort loin.

La première entrevue eut lieu dans les petits appartements, qui sans doute vont devenir le théâtre des galanteries royales : j'en parlerai. La comtesse était loin de s'attendre à l'échec que ses charmes allaient éprouver au sein même de son triomphe ; mais la nature a ses caprices. Malgré l'élan d'un tempérament fougueux, malgré la privation où il avait vécu depuis sa rupture avec Marie Leczinska, le roi, dominé par une timidité inopportune, ne put appuyer du moindre témoignage les protestations amoureuses qu'il adressait à celle qui se livrait à lui si résignée à sa défaite. Les grands yeux noirs dont j'ai parlé semblèrent dire plus d'une fois au monarque défaillant : Quoi !

Quand je suis tout de feu, vous êtes tout de glace !

Mais ce reproche muet ne réveilla point les sens engourdis de Sa Majesté : la comtesse rouge de honte, éperdue, désespérée, alla près de la princesse de Carignan se plaindre, en pleurant, du peu d'impression qu'elle avait produit. On eut beaucoup de peine à la déterminer à un second tête-à-tête ; elle y consentit cependant. « Écoutez, ma « chère comtesse, lui dit Richelieu qui la connaissait de « longue main, et qui, par un semblable motif, pouvait « parler librement en présence de la princesse ; quand « vous serez auprès de Louis, il faut oublier le souverain,

« ne voir que l'homme, et savoir attaquer si vous n'êtes « pas attaquée. » Encouragée par ce conseil, mais surtout par la docilité avec laquelle le roi se prêtait à un second rendez-vous, elle y déploya toutes les ressources de tactique assaillante dont les courtisanes usent en pareil cas. Le succès fut complet : Louis XV se montra, cette fois, aussi emporté qu'il avait été timide pendant la précédente entrevue... Dans ses transports il mit en pièces le fichu de la comtesse, et le reste de sa parure offrit bientôt la preuve du plus grand désordre... Rien de terrible comme un poltron échauffé... Mme de Mailly sortit enchantée des appartements; elle courut, sans avoir rien réparé, chez la princesse de Carignan qui attendait avec Richelieu le rapport de cette seconde expédition : « Voyez, de grâce, « dit-elle en entrant, comme il m'a accommodée... » Poussant encore plus loin une démonstration d'où jaillissait, suivant elle, le premier rayon de sa gloire, la première maîtresse du roi découvrit aux yeux de ses instigateurs des témoignages irrécusables du sacrifice dont elle venait d'être la divinité et l'autel. « Bien, bien, dit la « princesse en rougissant, nous sommes convaincus. »

C'est ainsi que Louis XV rompit avec la vertu, lancé dans le sentier du vice par la politique ambitieuse du vieux cardinal. L'essor étant pris, ce prince ne songea plus qu'à s'enivrer sans obstacles à la coupe des voluptés. Le comte de Mailly, qui jusqu'alors s'était fort peu soucié de sa femme, et qui voulut s'aviser de faire le jaloux, eut l'injonction expresse de s'interdire non seulement toute observation, mais encore tout commerce avec la comtesse : on lui fit insinuer, en outre, que, s'il était sage, c'est-à-dire s'il donnait à madame liberté tout entière de ne pas l'être, on aurait soin de sa fortune. Alléché par cette promesse, M. de Nesle, père de la favorite, voulut à son tour élever la voix. « Mon cher Marquis, lui dit Richelieu déci- « dément investi des fonctions que Dubois remplissait « auprès du régent, le roi pourrait se contenter de rire « des vertueuses criailleries de l'homme le plus dissolu « de l'Europe; mais Sa Majesté est bonne : c'est de l'ar-

« gent que vous voulez; voici un bon de deux cent mille « livres, allez en toucher le montant au trésor royal, et ne « faites plus l'enfant. »

Cependant le roi se livra avec une telle vivacité à son goût pour Mme de Mailly, il s'attacha surtout à braver si ouvertement le chagrin de la reine qui se repentait, mais trop tard, de s'être cuirassée de chasteté, que Fleury, dont l'âme savait au besoin distiller le jésuitisme, se crut obligé d'adresser quelques remontrances à Sa Majesté, après l'avoir fait dévier de la route du devoir. « Monsieur, « répondit sèchement le roi à l'homélie hypocrite du car- « dinal, je vous ai abandonné la conduite de mon royaume, « j'espère que vous me laisserez maître de la mienne. » Cette brusque réplique satisfit Son Éminence plus que les paroles de soumission qu'elle avait coutume d'entendre de la bouche de son royal élève : elle lui prouva qu'elle allait être le régulateur absolu des affaires de l'État ; et l'espèce d'acquit de conscience qui venait d'être si violemment repoussé suffisait pour mettre le ministre à couvert de tout reproche sur les dérèglements du roi.

Livré avec emportement aux voluptés, Louis ne songe guère à ses armées ; il s'occupe moins encore de l'empereur qu'il a fait. Cependant, tandis que Sa Majesté languit dans les bras de Mme de Mailly, la fortune des alliés achève de se démentir. L'apogée des prospérités est souvent le point de départ des disgrâces : on chantait dans nos quartiers de la Bohême la victoire remportée à Chantuzit par le roi de Prusse sur le prince Charles de Lorraine, et le combat presque aussi glorieux livré au prince de Loblovitz par les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie dans la position de Sahai. Les généraux français avaient envoyé des députés au camp de Frédéric II pour le féliciter sur le succès qu'il venait d'obtenir ; eux-mêmes se disposaient à profiter de leur avantage en poursuivant Loblovitz. Tout à coup le bruit se répand que Sa Majesté Prussienne abandonne la coalition, et conclut, par l'entremise de l'Angleterre, un traité de paix particulier avec la

reine de Hongrie. Après s'être assuré que cette nouvelle est fondée, M. de Belle-Isle court au quartier du roi de Prusse afin d'essayer de rompre le traité : « Vous arrivez « trop tard, monsieur le maréchal, répondit ce prince, je « cesse décidément de jouer votre jeu. Marie-Thérèse, en « m'abandonnant la Silésie et le comté de Glatz, me fait « une belle partie, et je suis trop galant pour la refuser. « Et puis votre cardinal de Fleury est un vieux enfant « qui ne sait plus ce qu'il fait. Tenez, lisez cette lettre « qu'il écrivit dernièrement au général autrichien Konig- « sek, et que la reine de Hongrie a fait imprimer pour « déconsidérer votre cabinet. » Belle-Isle prit l'écrit des mains du roi et lut avec surprise ce qui suit : « Bien des « gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que « nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé « d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de « tout ce qui se passe pour ne pas deviner celui qui mit « tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une « ligue qui était si contraire à mon goût et à mes prin- « cipes. » Quand le maréchal eut achevé sa lecture, il ne concevait pas encore qu'un ministre pût être assez faible pour condamner, en parlant à son ennemi, la cause qu'il soutenait contre lui. La maladresse du cardinal lui paraissait surtout extrême dans la sortie qu'il faisait contre lui, Belle-Isle, qui était tout à la fois le général de l'armée de Louis XV et son ministre au congrès. « Aussi, reprit Fré- « déric, cette lettre maladroite a-t-elle produit l'effet « d'enhardir vos ennemis et de décourager vos alliés : ma « défection et celle de l'électeur de Saxe, compris dans « mon traité avec la reine de Hongrie, sont la première « conséquence de l'étrange conduite de Fleury. Quelle « confiance voulez vous que nous ayons dans un parti que « votre ministre n'a pris qu'à regret? » Ce discours était sans réplique ; le maréchal de Belle-Isle se retira désespéré, et songea dès lors à concentrer son armée pour éviter autant que possible qu'elle fût accablée par les forces réunies des princes Charles de Lorraine et de Loblovitz, qui s'élevaient à plus de soixante mille hommes.

Les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie, qui n'avaient pas au delà de trente mille combattants, se mirent donc en retraite sur Prague, après avoir rallié les postes éparpillés sur les frontières de la Moravie. A peine l'armée française fut-elle en marche que le prince Charles s'attacha à ses pas, et la fit harceler par des nuées de partisans à cheval. Les comtes de Boufflers et d'Aubigné, qui se trouvaient à l'avancée sur la Moldau, furent forcés dans ce poste; ils se replièrent en désordre sur le corps principal. Dans une position non moins critique, M. de Broglie montra une contenance plus assurée. Tandis que les brigades de Navarre combattaient des légions bigarrées de Croates, de pandours, de talpaches, de housards, qui se dissipaient et se resserraient tour à tour comme des essaims de frelons, le maréchal franchissait avec le reste de ses troupes la petite rivière de Blanitz, et, se rangeant en bataille sur l'autre rive, attendait de pied ferme les Autrichiens qui n'osèrent l'attaquer. Cet habile général décampa pendant la nuit, laissant ses feux allumés pour donner le change à l'ennemi. Au point du jour, il lui avait dérobé une marche, et bientôt il arriva sans échec sous les murs de Prague.

Louis XV apprit en même temps la défection du roi de Prusse et le retour des deux maréchaux à Prague, où le prince Charles les tenait assiégés. Le lendemain, un courrier portait au maréchal de Maillebois l'ordre de marcher en Bohême avec l'armée d'observation qu'il commandait en Westphalie.

L'armée du roi ne pouvait manquer d'être promptement affamée dans Prague; voulant prévenir cette extrémité, le maréchal de Belle-Isle essaya de sauver tout à la fois ses troupes et l'honneur de leurs drapeaux : il offrit de remettre la place aux généraux de la reine de Hongrie, à condition que la garnison conserverait armes, bagages, artillerie. Les Autrichiens n'accédèrent point à cette proposition : la famine que redoutait le général français, était précisément le malheur dont l'ennemi se proposait de profiter,

sans égard aux souffrances qu'il allait imposer à une population de cent mille âmes. Au bout d'un mois de blocus, les assiégeants, voyant qu'ils s'étaient flattés vainement de faire prisonnière de guerre une armée entière commandée par deux maréchaux de France, ouvrirent la tranchée devant la place et poussèrent les travaux avec activité. Ils étaient déjà fort avancés lorsqu'une sortie de douze mille Français vint apporter le désordre parmi les travailleurs. Le général Monti, à la tête de quelques mille hommes, marcha pour dégager les prisonniers et protéger les ouvrages que les assiégés avaient détruits en partie; mais ce général, ses troupes, ses canons furent emmenés dans Prague avec le corps qui en était sorti, et les Autrichiens restèrent environnés des débris de la tranchée qu'ils avaient ouverte. Dans ce mouvement, l'armée française avait pu protéger l'entrée d'un courrier de M. de Maillebois qui annonçait au maréchal de Belle-Isle sa prochaine arrivée sous les murs de Prague. A cette nouvelle, les assiégés perdent le sentiment de leurs privations, de leurs fatigues; ils se livrent avec courage aux travaux de la défense, ils en bravent gaiement les dangers.

Le prince Charles de Lorraine, informé aussi de l'approche de Maillebois, sentit qu'il allait cesser de pouvoir continuer le siège : honteuse toutefois de l'abandonner, Son Altesse essaya de renouer avec les généraux français la négociation qu'elle avait repoussée le mois précédent ; ils la rejetèrent à leur tour. Charles de Lorraine, forcé de songer à se défendre, décampa précipitamment, et courut à la frontière fermer l'entrée de la Bohême au nouvel ennemi qui s'avançait.

Les affaires des alliés en Italie sont moins prospères encore qu'en Allemagne. L'armée espagnole, loin d'avoir pu conquérir la Lombardie, a été contrainte de se replier sur Naples, pressée par les troupes combinées de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne. L'infant don Philippe a plusieurs fois tenté de débarquer à Gênes avec un renfort amené d'Espagne; mais, toujours repoussé par des

escadres anglaises maîtresses de la mer, ce prince n'a fait qu'errer plusieurs mois sur les flots, en vue du pays où ses compatriotes subissaient toutes les rigueurs de la guerre. Las enfin de ces vaines tentatives, l'infant a pénétré par terre dans le duché de Savoie dont il s'est emparé, ce qui a rappelé Charles-Emmanuel sur ce point.

L'armée espagnole, en marche vers le royaume des Deux-Siciles, se crut d'autant plus près de ressaisir l'avantage après la retraite des troupes sardes, que le roi don Carlos envoyait au-devant d'elle un corps considérable. Mais il arriva dans ce temps un événement auquel ni le duc de Montemar ni le monarque sicilien ne pouvaient s'attendre, et qui détruisit l'espérance qu'autorisait la diversion faite au pied des Alpes par l'infant don Philippe. On vit un matin paraître devant le port de Naples six vaisseaux, six frégates et deux galiotes à bombes; le pavillon anglais flottait sur cette escadre. Bientôt un canot s'en détache et conduit à terre un officier porteur d'une dépêche pour le premier ministre. Le contenu de cette dépêche était précis : « Monsieur, disait le chef d'escadre « *Martin* qui écrivait, je place à l'instant ma montre sur « le tillac de mon vaisseau, et je vous donne deux heures « pour m'annoncer que le roi votre maître a fait partir « l'ordre de rappel des troupes napolitaines qui rejoignent « en ce moment le général de Philippe V commandant en « Italie. Si, à l'expiration de la deuxième heure, l'avis que « j'attends de votre part ne m'est pas parvenu, je fais « immédiatement bombarder la ville de Naples. »

Le ministre court au palais du roi ; on délibère en toute hâte, en tumulte, et l'on ne voit aucun moyen d'éviter la catastrophe dont la capitale du royaume est menacée. L'insulte était inattendue, la garnison était peu nombreuse, les forts se trouvaient mal armés; il fallut déférer à l'injonction de l'officier anglais qui ne quitta la rade qu'après avoir obtenu la conviction que les troupes napolitaines s'étaient éloignées des drapeaux de Sa Majesté Catholique.

Néanmoins les Autrichiens, affaiblis par le départ de

Charles-Emmanuel, n'osèrent rien entreprendre contre les Espagnols qui restèrent sur la défensive dans un camp formé sous les murs de Spoletto. Mais M. de Montemar était malheureux, il dut paraître coupable : Philippe V, mécontent de ce que ce général ne lui avait pas donné la Lombardie, le rappela, sans daigner s'informer des obstacles réels qui s'étaient opposés à cette conquête avec les forces insuffisantes que le duc commandait. Il fut remplacé par le comte de Gages dont l'inactivité forcée justifia son prédécesseur.

Cependant don Philippe ne put tenir en Savoie contre les troupes et la tactique supérieures du roi de Sardaigne ; l'infant dut se retirer en Dauphiné.

Des bords de la mer Noire au Rhin, du golfe de Naples aux Alpes, et sur toutes les mers, la guerre secoue ses torches lugubres ; l'Europe est couverte de sang et de feu... Mais la paix de l'Elysée règne au château de Choisy : c'est l'asile des plaisirs et des voluptés ; Louis XV s'y couronne de roses sans paraître avoir la moindre idée qu'ailleurs il croît des cyprès que lui-même a semés sur le sol européen. Fleury, parvenu à sa quatre-vingt-dixième année, Fleury, troublé par les terreurs d'une mort prochaine, ne tient plus que d'une main défaillante le timon de l'Etat. . Personne ne gouverne plus, car Mme de Mailly ne porte pas ses vues jusque-là. Voici pourtant une anecdote qui prouve qu'elle a du crédit.

Le nom de Beauvilliers, fort honorablement inscrit dans l'histoire, n'y apparaîtra pas sans quelque légère souillure. On se rappelle cette abbesse de Saint-Aignan qui donna jadis un démenti formel à la chasteté claustrale avec l'aide d'un accoucheur de Fontainebleau ; c'est à côté de ce fait qu'il faut classer les peccadilles peu épiscopales de M. de Beauvilliers, évêque de Beauvais. Ce prélat, aussi sensible aux plaisirs de l'amour que sa grand'tante la supérieure, entretint longtemps une fille nommée Lacroix ; elle avait un appartement dans le palais de Sa Grandeur et vivait à peu près conjugalement avec cet amant mitré, ce qui faisait dire aux plaisants « qu'on ne

« pouvait douter de sa piété, puisqu'il passait toute la jour-
« née au pied de la croix. » Cependant cette intrigue finit par faire tant de bruit que le cardinal de Fleury, pour l'honneur du sacerdoce, se crut obligé de faire enlever *madame de Beauvais*, qui fut enfermée dans la maison de force de la Flèche. M. de Beauvilliers perdit en même temps son siège. On eut bien tort de le lui ôter, car dans son évêché ce n'était qu'un prêtre galant, et, sur le pavé de Paris, il devint escroc. Il lui passa un matin par la tête de fabriquer un arrêt du conseil tendant à imposer une forte redevance aux marchands bouchers. Bien servi par des intrigants subalternes, cet ecclésiastique fit colporter le prétendu arrêt pour effrayer cette corporation, faisant promettre en même temps d'en prévenir l'exécution moyennant cent mille écus. Le principal agent de Beauvilliers était un capucin, jadis soldat, qui nasillait avec beaucoup d'adresse les raisons de son commettant; déjà plus de cinquante mille écus lui avaient été remis. Chaque soir, en dépit de la croix pastorale et du cordon de Saint-François, on sablait le champagne avec des filles à la santé des bouchers de Paris.

Cependant tout le monde se plaignait de l'augmentation du prix de la viande; les bouchers répondaient qu'ils étaient forcés d'y recourir par un droit nouveau. M. le lieutenant de police voulut connaître ce droit singulier dont il n'avait aucune connaissance. Ces honnêtes et crédules marchands informèrent alors ce fonctionnaire de la négociation du prélat suspendu, auquel ils devaient le jour même compter dix mille écus. Le magistrat, instruit de l'heure à laquelle l'émissaire de M. de Beauvilliers devait venir recevoir son argent au lieu indiqué, fit aposter aux environs des archers qui se saisirent du capucin émissaire, et par suite de l'évêque. On envoya ce dernier à la Bastille; mais il en sortit bientôt par le crédit de M^me^ de Mailly, qui, à la sollicitation du cardinal de ce nom, obtint du roi la grâce de l'escroc aux bas violets... On est si rarement coupable avec des protections !

Toutefois monseigneur de Beauvilliers, auquel la clé-

mence royale sauvait la rame de Toulon, fut obligé de se démettre de son évêché. On songeait, pour le remplacer, à l'abbé Dubos, savant académicien auquel nous devons l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie dans les Gaules*. Cet abbé, qui reçut le jour dans les murs de Beauvais, était vivement désiré par ses compatriotes, lorsque la tombe le leur enleva. Les circonstances de sa mort méritent d'être citées.

Dubos était l'ami de Fontenelle, qu'il avait remplacé comme secrétaire perpétuel de l'Académie lorsque l'auteur des *Mondes* fut contraint par son grand âge d'abandonner cette charge trop active. Fontenelle est, à ce qu'il dit, un philosophe taillé sur le patron de Socrate ; son successeur ne laissait pas d'avoir aussi des prétentions à la sagesse ; mais ni l'un ni l'autre ne pensaient que leur beau caractère fût incompatible avec la gourmandise. Un jour le vieux Fontenelle apporta chez son ami une superbe botte d'asperges qu'on venait de lui envoyer. A l'aspect de ces légumes d'une dimension extraordinaire, une voluptueuse sérosité mouilla les lèvres des deux académiciens. Il n'y avait point là de sénat romain pour délibérer sur le choix de la sauce à laquelle on mettrait les asperges ; mais comme nos illustres différaient de goût sur ce point, il fut décidé que la moitié de la botte serait mise au beurre, et que l'autre serait mangée à l'huile : c'était l'assaisonnement favori de Dubos. L'ordre étant donné en conséquence à la cuisine, on se met à table gaiement... Mais, ô versatilité des destinées de l'homme ! avant que l'entremets convoité soit servi, Dubos est frappé d'apoplexie foudroyante... il tombe privé de mouvement. Les domestiques s'empressent de le secourir ; l'un court chercher le médecin. Fontenelle aussi, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, jette vivement sa serviette, se lève, franchit le corps de son collègue mourant, court sur l'escalier, et crie d'une voix de stentor à la cuisinière : *Toutes les asperges à la sauce !*

Décidément l'abbé Dubos était mort ; on enleva son cadavre, et Fontenelle, qui s'était remis tranquillement à table, pensa peut-être en voyant arriver la botte d'asper-

ges qu'une attaque d'apoplexie était bonne à quelque chose... Vive la philosophie!

Le règne de Mme de Mailly fut de courte durée, et c'est elle-même qui en rapprocha le terme. La comtesse a quatre sœurs : la plus jeune, que cette favorite avait tirée, à treize ou quatorze ans, de la communauté où elle était élevée, afin de lui procurer de bonne heure un bel établissement, reconnut cette attention par la plus noire ingratitude. Cette petite fille, étant encore au couvent, avait dit : « J'irai à la cour auprès de ma sœur Mailly, le roi « me verra, le roi me prendra en amitié, et je gouverne- « rai ma sœur, le roi, la France et l'Europe. » Voilà une enfant dont l'ambition promet. Si l'on devait s'en rapporter au portrait que Mme de Flavacourt [1], autre sœur de Mme de Mailly, faisait dans le monde de l'échappée du cloître, on serait surpris qu'elle eût supplanté si promptement la favorite : « Notre chère cadette, disait cette sœur charitable, a la « figure d'un grenadier, le cou d'une grue et l'odeur d'un « singe. Mais la friponne est adroite dans l'art de persua- « dre, son caractère est impérieux ; et si elle jette une « bonne fois quelques étincelles dans le cœur du roi, elle « saura le gouverner, même quand il ne l'aimera plus. » En effet, malgré le peu de charmes qu'elle possède, et peut-être grâce à l'adresse que sa sœur reconnaît en elle, la jeune demoiselle de Nesle est parvenue à inspirer à Louis XV une véritable passion, qui sur-le-champ a ruiné toutes les espérances de Mme de Mailly : Sa Majesté a cessé entièrement de la voir. On entend chanter dans toutes les rues, dans toutes les promenades, ce refrain grivois :

La Mailly va se fondre en pleurs,
V'là c' que c'est qu' d'avoir des sœurs !

Il y eut dans cette rupture une circonstance que je ne

1. Cette dame, dont l'humeur était spirituelle et joviale, n'est morte que l'an VII de la République, après avoir désarmé tous les révolutionnaires par ses facéties et ses quolibets.

dois pas omettre : le roi, digne élève de l'avare Fleury, est le plus parcimonieux des princes; or, lorsqu'il s'éloigna de la comtesse, quelques frais avancés par cette favorite pour les plaisirs de Sa Majesté n'étaient pas remboursés, et, quoiqu'elle les ait rappelés depuis à cet illustre amant, ils ne le sont point encore... Ce serait le cas d'appliquer le proverbe vulgaire : « Quand on quitte un « maréchal, il faut payer les vieux fers. ».

Mme de Mailly, délaissée des amours, s'est jetée incontinent dans le sein de la religion, vertu miséricordieuse qui promet la rémission des fautes, quelle qu'en soit la gravité, au prix d'une ardente ferveur. Mais l'indulgence des hommes est moins empressée ; ce n'est que lentement qu'ils rectifient les réputations. La favorite disgraciée entrant, l'un de ces jours, un peu tard dans une église, fut forcée de déranger quelques personnes avant d'arriver à un siège : « Eh ! voilà bien du bruit pour une p....., » s'écria un malotru mécontent d'être déplacé : « Puisque « vous me connaissez si bien, répondit la comtesse avec « douceur, faites-moi la grâce de prier Dieu pour moi.. » Madeleine pécheresse n'aurait pas mieux dit.

Les rois ne s'accommodent guère des précautions qui restreignent leurs plaisirs; Mlle de Nesle est grosse, et les papillons de l'*Œil-de-bœuf* nomment par anticipation l'enfant à venir, dont ils font d'avance un garçon, le *demi-Louis*, à cause de la demi-légitimité du mariage de sa mère avec M. de Vintimille, neveu de l'archevêque de Paris. Ce prélat, moins chatouilleux sur la morale conjugale qu'en matière de constitution, a donné sa bénédiction épiscopale aux époux, nonobstant la condition écrite de non-habitation.

Pour récréer sa favorite et faire diversion à ses maux de cœur, Louis XV la mène souvent à Rambouillet, chez M. le comte de Toulouse, qui, malgré sa vieillesse, est toujours le plus aimable des hommes. Chez ce prince tout le monde est à son aise, la plus douce familiarité est recommandée par lui à ses hôtes ; et Sa Majesté ne hait

pas le *sans-façon*, pourvu qu'il n'attente pas à sa grandeur, cet être idéal, qui, à ses yeux comme à ceux de Louis XIV, ne doit vivre ni de vertu, ni de magnanimité, ni de talent, mais de respect. Dans le doux laisser-aller de Rambouillet, il arriva, jeudi dernier, qu'une dame titrée éprouva les douleurs de l'enfantement. Comme il ne se trouvait pas d'accoucheur à portée, Lepeyronie, premier chirurgien du roi, offrit de se charger de l'opération: « Mon « Dieu, s'écria Mlle de Charolais effrayée sans doute par « la vieillesse de l'opérateur, cet exercice demande de la « pratique ; peut-être, monsieur, n'êtes-vous plus au fait. « — N'ayez aucune inquiétude, répondit le vieux Escu- « lape un peu piqué, on n'oublie pas plus l'art de les ôter « que celui de les mettre... Jugez !... » Mlle de Bourbon, qui a eu plusieurs enfants de Richelieu, du prince de Dombes, et peut-être d'autres encore, saisit parfaitement l'application du *Jugez !* et s'éloigna en se pinçant les lèvres.

Ce n'est point en Europe que les Anglais cherchent à diminuer la puissance espagnole ; ils savent trop bien qu'elle tire toutes ses richesses des Indes, et c'est de cette source féconde de prospérités que le cabinet de Saint-James songe à s'emparer. Déjà maîtres de Porto-Bello, ces insulaires ambitieux aspirent à conquérir Carthagène, ce qui achèverait de détruire le commerce de Philippe V au Nouveau-Monde. Une flotte de vingt-sept voiles est partie depuis longtemps pour rejoindre celle commandée par l'amiral Vernon, vainqueur de Porto-Bello ; elle portait douze mille hommes de troupes de débarquement, et l'on a su que les deux escadres s'étaient réunies dans les eaux de la Jamaïque. Mais on a appris en même temps que les espérances de l'Angleterre ont été complètement déçues. Jamais, cependant, on n'avait vu sur ce point un armement aussi considérable. Voici les nouvelles arrivées, au commencement du présent mois, à Cadix. L'armée anglaise, forte de soixante vaisseaux de haut bord ou frégates, sortit de la Jamaïque en janvier, et jeta l'ancre en face de Carthagène le 4 mars. Bientôt les troupes furent

débarquées : le siège commença par terre, tandis que la flotte faisait pleuvoir un déluge de projectiles et d'artifices sur la place. Mais les assiégés ne restèrent pas oisifs : leur feu tua beaucoup de monde aux assiégeants, pendant qu'un autre feu que le climat allumait dans leur sein en tuait davantage. Les maladies eurent promptement réduit à moitié cette armée expéditionnaire; les généraux durent en rembarquer honteusement les débris.

L'orgueil anglais fut vivement blessé de ce déplorable résultat. Des cris de mécontentement éclatèrent dans le sein de la chambre des communes : le parti de l'opposition affecta d'y exalter la puissance espagnole, qui, disait-il, devait finir par envahir l'empire des mers, si le cabinet de Saint-James continuait à montrer la molle politique qu'il avait adoptée. En Angleterre, la critique du gouvernement est la tactique parlementaire de prédilection, parce qu'on sait qu'elle ne manque point de produire des améliorations : les orateurs ajoutèrent que la France aussi bravait la Grande-Bretagne, qu'elle donnait ouvertement des secours à l'Espagne, qu'elle faisait rétablir le port de Dunkerque, et qu'elle se préparait de longue main à remettre ses forces navales au niveau de celles des Anglais. Ces censeurs politiques prétendaient enfin que la neutralité de l'électorat de Hanovre était tout à la fois ruineuse et humiliante pour la mère patrie : « Oui, messieurs, s'écriaient « les membres de l'opposition, ce coin de l'Allemagne est « un gouffre où tout notre or va s'engloutir. Après avoir « élevé un électeur de Hanovre au trône d'Angleterre, « nous sacrifions tous les jours quelque portion de notre « prospérité au patriotisme originaire des descendants de « ce prince ; nous supportons un accroissement d'impôts « énorme pour défendre un pays réellement étranger et « dont les intérêts spéciaux gênent continuellement la po- « litique des Royaumes-Unis. Considérons donc enfin que « la cause du pays hanovrien n'est pas celle de la Grande- « Bretagne, et cessons de payer follement, comme nous « l'avons fait jusqu'ici, des soldats hanovriens pour dé- « fendre leurs propres foyers. Il est de la gloire de l'Angle-

« terre de se déclarer ouvertement pour Marie-Thérèse ; « que Hanovre périsse, s'il le faut, pour réhabiliter le nom « anglais, dégradé par un indigne traité de neutralité. — « D'autant plus dégradé, aurait pu répondre un orateur « français ou espagnol, que l'Angleterre n'a pas cessé de « le violer de la manière la moins loyale; que c'est même « en cela que réside sa honte, et non la nôtre : car nous « n'avons exercé qu'une réciprocité. »

Georges II, contraint plutôt que déterminé par ces murmures, se disposa à prendre part à la guerre de terre; dès le mois d'avril seize mille hommes s'embarquèrent pour la Flandre, tandis que le comte de Stair se rendait à la Haye à l'effet de décider les Etats Généraux à joindre leurs forces à celles de la Grande-Bretagne.

Au mois d'octobre, seize mille Hanovriens et six mille Hessois prirent position dans les environs de Bruxelles ; lord Stair occupa Gand avec les Anglais. Ainsi tout promet à la reine de Hongrie une alliance ouverte de la part des Anglais et peut-être des Hollandais, qui jusqu'à présent ne l'ont secourue que par des subsides.

Cependant le maréchal de Maillebois s'était avancé en Bohême jusqu'à Egra ; le maréchal de Broglie, sorti de Prague à la tête de douze mille hommes, marchait au-devant de lui : la jonction des deux armées devait se faire à Toplits. Il n'en fut point ainsi : Maillebois, informé que Prague était délivrée, et n'ayant plus que pour huit jours de vivres, suspendit son mouvement, de peur d'engager son armée dans les gorges de la Bohême, où la famine l'attendait inévitablement. D'ailleurs ce général avait l'ordre exprès de ne tenter aucune affaire dont le succès serait douteux, et le grand-duc de Toscane, uni au prince Charles, marchait contre la nouvelle armée française. Laissant donc Egra à sa droite, Maillebois se dirigea vers le Danube, ce qui donna à l'ennemi des inquiétudes pour les États autrichiens, et força le grand-duc à se reporter sur Passau, qui en est la clef.

La retraite de Maillebois fut blâmée, et les critiques eurent raison : les forces réunies des trois maréchaux eus-

sent pu, sinon balancer celles que les Autrichiens entretenaient en Bohême, du moins se faire jour aisément au milieu d'eux, et rendre au roi une armée dont le sort est aujourd'hui fort douteux. M. de Maillebois vient d'être rappelé ; le maréchal de Broglie le remplace.

Belle-Isle était de nouveau renfermé dans Prague, avec un surcroît de calamité d'autant plus grand que la rigueur de l'hiver rendait les secours plus difficiles et la détresse plus absolue. Dans cette situation désespérée, le maréchal demanda les ordres de la cour, qui lui enjoignit d'évacuer la place et de sauver l'armée à quelque prix que ce fût.

Alors commença cette retraite que les tacticiens regardent comme le chef-d'œuvre de l'art militaire : Belle-Isle, avec onze mille fantassins et trois mille chevaux, traversa trente huit lieues de plaines dévastées, couvertes de neige, dépourvues de toute ressource, combattant sans cesse des troupes légères qui s'élançaient de toutes les gorges, de tous les ravins, pour couper le chemin aux troupes françaises ou les piller [1]... Huit cents hommes périrent de froid pendant cette marche ; mais la cour avait ordonné de l'exécuter à tout prix.

Le véritable coup de maître de M. de Belle-Isle, dans cette circonstance, c'est d'être sorti de Prague sans avoir même été aperçu de Loblovitz, qui en formait le blocus. Il ne restait dans la place qu'environ six mille hommes, presque tous malades ou blessés ; mais il y avait avec eux un de ces êtres presque surnaturels dont le nom seul vaut une armée : c'était l'intrépide Chevert. Disons un mot de cet autre Bayard. Plus heureux que du Terrail, Chevert trouva l'héroïsme sous les haillons. Fils d'un simple artisan de Verdun, il quitta l'échoppe de son père en 1711 et se fit soldat à l'âge de seize ans. Il est une noblesse que donne la nature et qui s'agite dans la foule tant qu'elle n'en est pas sortie ; Chevert la possédait. Les préjugés du

1. Il y a loin de cette retraite à celle de Moscou en 1812, durant laquelle la Grande Armée eut à supporter les mêmes calamités pendant une route de trois cents lieues.

rang reculèrent honteux devant la bravoure éclatante de ce militaire... il arracha successivement tous les grades, jusqu'à celui de colonel, à la fierté jalouse de ses chefs... Chevert ne peut en rester là ; chaque distinction nouvelle fut pour lui le prix d'une action d'éclat, et les récompenses, épuisées, manqueront un jour à ce héros.

Tel est l'homme laissé dans Prague par M. de Belle-Isle ; Chevert, le premier de l'armée française, avait mis le pied sur le rempart de cette ville, il devait en sortir le dernier. A peine cependant y fut-il resté à la tête d'une faible et invalide garnison, que les habitants, persuadés qu'ils auraient bon marché de lui, le pressèrent avec menaces de rendre la ville. « Rendre la ville ! s'écria le colo-« nel, cela ne peut entrer dans mon vocabulaire. » Il fait saisir les principaux habitants, les renferme dans sa maison, en remplit les caves de poudre, et déclare aux échevins de Prague que la vie de ces otages lui répond des violences qu'on voudrait exercer contre lui ou ses soldats. « Dites-« leur, ajouta-t-il en parlant à l'officier qu'il envoyait à « ces magistrats, que j'ai là une allumette toujours prête « pour allumer ma pipe ou pour faire sauter ma maison. » Le prince de Loblovitz, instruit de cette résolution, fit dire au brave Chevert que s'il voulait capituler il lui accorderait sans aucune restriction tous les honneurs de la guerre. « Bon cela, répondit-il au parlementaire ; vous « pouvez assurer au prince que je suis prêt à conclure de « cette manière : je ne connais, je n'apprécie que la valeur « utile. » La capitulation fut signée dans un dîner que Loblovitz donna à l'intrépide Français : « Monsieur de « Chevert, lui dit-il en le quittant, permettez que je vous « embrasse, afin de pouvoir raconter à mes enfants que « j'ai donné l'accolade au plus valeureux soldat de l'Eu-« rope. »

Nous avons vu paraître cette année la plus grande, la plus sublime des productions de M. Voltaire ; la tragédie de *Mahomet*, ou *le Fanatisme*, comme un phare lumineux, a répandu non-seulement le plus brillant éclat sur notre

siècle littéraire, mais encore les principes les plus utiles dans la sphère de nos idées. Malheureusement ce dernier résultat a été une cause de proscription ; cette magnifique thèse contre les envahissements du sacerdoce attaquait des ambitions trop puissantes de nos jours pour être tolérée ; les Vintimille, les constitutionnaires et surtout les jésuites jetèrent les hauts cris ; *Mahomet* fut déclaré janséniste au premier chef. Ajoutons que M. Crébillon, qui s'est fait censeur de la police, de dépit d'avoir été trop censuré au théâtre dans ces derniers temps, a refusé son approbation à la tragédie de Voltaire [1]. Ce refus ne faisait pas que *Pyrrhus* fût meilleur, et ne diminuait point la beauté de *Mahomet* ; mais il satisfaisait cette jalousie trop ordinaire entre gens de lettres. Le défaut d'approbation fut le principal motif dont s'appuyèrent les poursuivants de la pièce philosophique ; ils firent si bien qu'elle n'eut que trois représentations, quoique Fleury eût ordonné de la laisser jouer. On fit avertir Voltaire, avant la quatrième, que s'il ne retirait pas l'ouvrage M. le procureur général poursuivrait et l'auteur et les comédiens. Voltaire, muni de l'autorisation du premier ministre, voulait tenir bon ; mais les comédiens savaient qu'en cas de dénonciation le vieux cardinal abandonnerait *Mahomet*, pour lequel il ne pouvait pas ressentir une vive tendresse, à toutes les rigueurs de la justice parlementaire : ils refusèrent de continuer les représentations, et l'autre *fanatisme* eut raison.

Des vers adressés par Voltaire pendant les répétitions de *Mahomet* à l'acteur Lanoue [2], qui devait jouer Zopire, prouvent que les allusions ne manquent pas dans la tragédie nouvelle. Il faut savoir, pour l'intelligence du cou-

1. Ce refus, évidemment malveillant, est l'origine de l'inimitié qui a existé entre Voltaire et Crébillon jusqu'à la mort de ce dernier.

2. Il était entré cette même année à la Comédie-Française après s'être ruiné par l'effet de la guerre comme directeur de la troupe de Berlin.

plet, que Lanoue est auteur d'un *Mahomet second*, joué avec quelque succès en 1739. Voici les vers :

Mon cher Lanoue, illustre père
De l'invincible Mahomet,
Soyez le parrain d'un cadet
Qui sans vous n'est point fait pour plaire.
Votre fils fut un conquérant,
Le mien a l'honneur d'être apôtre,
Prêtre, filou, dévot, brigand...
Faites-en l'aumônier du vôtre.

Comme conception dramatique, l'œuvre de Voltaire manque, ainsi que ses autres tragédies, de plan, de vraisemblance et quelquefois de raison ; mais tous les défauts du tissu disparaissent sous le plus riche appareil de poésie qu'on ait jamais vu au théâtre. *Mahomet* remplit au reste le but que son auteur paraît s'être proposé : il prouve que dans la bouche de certains prêtres, la parole de Dieu n'est qu'un moyen de satisfaire aux plus sordides intérêts de la terre... Voltaire a gravé sur l'airain un terrible plaidoyer contre les arguties du faux lévite; tôt ou tard il détrônera l'hypocrisie.

CHAPITRE XVII

1743

Mort du cardinal de Fleury ; un dernier mot sur ce ministre — Portrait de Louis XV. — M^me^ de Lauraguais troisième maîtresse du roi. — Les deux sœurs ensemble. — Les *petits appartements* de Versailles. — Les *petites fêtes* consacrées à Bacchus. — Louis XV cuisinier. — *Grandes fêtes* ou fêtes de Vénus. — Le suisse de M^lle^ de Charolais. — La morale d'*Esope* déplaît à Louis XV. — Le vin du roi. — Conseil de la Meute sur la guerre. — Le maréchal de Noailles passe le Rhin avec une armée considérable. — Il prend position sur le Mein. — Dangereuse situation de l'armée anglaise près de cette rivière. — La guerre en Allemagne et en Italie. — Intrigues politiques de l'Europe. —

Bataille de Dettingue. — Bombardement et soumission de Tunis. — Entrevue à Francfort de M. de Noailles et de lord Stair. — Misère de Charles VII et de sa famille. — Il traite honteusement avec Marie-Thérèse. — Humble conduite de Louis XV — Cession de territoire faite au roi de Sardaigne par Marie-Thérèse. — Toutes les conquêtes de la France en Allemagne sont reperdues. — Des partis autrichiens pénètrent en France. — Insolente proclamation de Montzel. — Réponse vigoureuse des habitants. — Mort de Mme de Vintimille. — Éclair de renaissante faveur de Mme de Mailly. — Mme de Châteauroux quatrième maîtresse du roi. — Elle fait des conditions à ce prince. — *La Mort de César*, tragédie de Voltaire. — *Mérope*, tragédie du même auteur. — Précédents, anecdotes; Mlle Dumesnil — Origine de la haine de Voltaire pour Desfontaines.

Le cardinal de Fleury ne verra point la fin d'une guerre entreprise malgré lui; la mort lui enlève un fardeau dont sa vieillesse était accablée. La vie de ce ministre s'est éteinte au village d'Issy le 29 janvier : il était âgé de quatre-vingt-neuf ans et sept mois.

Bien des jugements ont été portés déjà sur cet homme d'État : ils sont généralement trop indulgents. J'ai esquissé ailleurs le caractère de Fleury, et son ministère a justifié tout ce que j'en ai dit. A part la simplicité des mœurs du cardinal, première cause peut-être de son irréprochable probité, il eut peu de vertus qui le recommandassent comme homme au respect de la postérité; comme ministre il n'en eut aucune. Ce n'est point par l'habileté de son administration que la France a recouvré quelque bien-être de 1726 à 1740, mais par les richesses d'un sol privilégié de la nature et par un commerce que les intérêts de l'étranger le forcèrent d'entretenir avec nous sans que Fleury ait contribué en rien à sa prospérité. On reprochera surtout à la mémoire de ce ministre d'avoir laissé tomber entièrement la marine française précisément à l'époque où une longue paix et de faciles relations commerciales lui permettaient de la relever au mépris de la jalousie inquiète de nos voisins. Les Anglais n'eussent pu opposer aux courses de nos flottes marchandes qu'une politique tortueuse et de mauvaise foi, que des démarches fermes et

franches eussent aisément déjouée ou livrée à la vindicte puissante de l'Europe, toujours intéressée à la liberté des mers. Mais cette franchise, cette fermeté, dont il eût fallu rester sans cesse armé contre une puissance qui ne voudra dans aucun temps être alliée sincère, Fleury ne les possédait point. Pour conserver une paix qui n'est le premier besoin des peuples que lorsqu'elle ne les froisse ni ne les humilie, ce ministre prit souvent le parti de paraître ignorer les entreprises de l'Europe contre nous. Achetant ainsi le repos au prix de notre dignité, il ne chercha point à tirer raison des attentats contre la couronne de France et en laissa plus d'une fois ternir l'éclat. Le cardinal de Fleury fit la guerre de 1733 en don Quichotte après avoir laissé humilier Stanislas avec pusillanimité. Si, comme la gloire de Louis XV l'exigeait, la France eût envoyé vingt mille hommes en Pologne pour soutenir l'élection qu'elle avait préparée, elle se fût épargné dans cette circonstance et le dessous que lui donna l'empereur, et les reproches mérités que lui adressèrent les Polonais qu'elle avait armés les uns contre les autres pour les abandonner ensuite aux troubles intérieurs. Les hostilités entreprises plus tard couvrirent d'or et de sang cette tache politique sans parvenir à l'effacer, et la guerre de 1733 coûta vingt fois plus à la France que n'eût coûté la facile intronisation du roi de Pologne. L'acquisition de la Lorraine, dont on fait un trophée à Fleury, n'est qu'une escobarderie d'autant moins digne d'éloges qu'on dépossédait un prince ami qu'une pension d'ailleurs ruineuse pour la France ne dédommageait point de la perte d'une souveraineté. Certes, si le grand-duc de Toscane alors régnant eût vécu vingt ans encore, François de Lorraine et le roi de France eussent fait un triste marché.

Il faut féliciter le cardinal de s'être opposé autant qu'il l'a pu à l'intervention de la France dans les affaires de la succession autrichienne, intervention qui nous entraîne aujourd'hui dans une suite de malheurs dont il est difficile de prévoir le terme. Mais après cette opposition légitime, quelle misérable conduite que de justifier auprès

d'un ennemi le parti qu'on a pris contre lui et de censurer en lui écrivant la politique dont on est devenu le moteur ! Telle a cependant été la faiblesse de Fleury... En vérité l'on a besoin de croire que ce ministre était tombé en enfance lorsqu'il a écrit au général Konigsek, pour ne pas l'accuser de trahison.

Si l'on examine le ministère de Fleury dans la direction des affaires intérieures, cet homme d'État paraît plus blâmable encore. D'abord sage et modéré en matière de discussions religieuses, il se livre tout à coup à une terreur panique des jésuites, qui ne peuvent jamais être forts que de la faiblesse des gouvernements. Nous voyons le cardinal renouveler l'émission des lettres de cachet, « voulant avoir, disait-il, la paix dans l'Église » ; il charge de fers ces pauvres *convulsionnaires*, auxquels il eût fallu se borner à donner des douches et de l'ellébore. Pour pacifier l'Église, c'était dans son sein qu'il fallait faire taire les passions : le fanatisme du dehors eût cessé avec les persécutions. Cet amour du repos, qui dominait toutes les actions de Fleury, fut la cause d'une foule d'irrégularités, d'injustices, de malheurs réels. De là vinrent les exactions des fermiers généraux, les mauvais choix pour les grands emplois, la confiance du roi fourvoyée sur des intrigants, des fripons ou des sots ; enfin l'impunité des coupables qui osaient élever la voix. Pendant les dernières années de sa vie surtout, le cardinal craignait tant d'être troublé dans sa douce quiétude, sans toutefois vouloir renoncer au ministère, qu'il ne se défendait plus ni des préventions, ni des préjugés, ni des faux rapports ; il ne savait refuser ni une grâce ni une punition : Son Éminence se hâtait d'accorder tout ce qu'on sollicitait avec ferveur, de peur qu'on ne lui fît mal à la tête en le demandant avec force. C'est ainsi que ce ministre était continuellement dupe des hommes et laissait aller les choses comme elles pouvaient. Je l'ai déjà dit, Fleury ne sera placé parmi les bienfaiteurs de la France que par des panégyristes trop indulgents ; mais ce fut un ministre probe, et cette qualité est assez rare pour qu'on puisse lui en tenir compte en admira-

tion... Ce n'est pas l'âge d'or que le siècle où l'on doit accorder un si bel hommage à la plus simple des vertus.

Au moment où j'écris, Louis XV a trente-trois ans accomplis, et je ne crois pas avoir esquissé son portrait. Je ne sais si je me trompais, mais d'année en année il me semblait toujours qu'il restait quelque chose à venir pour compléter le physique charmant de ce prince. J'attendais que sa physionomie reçût cette expression, ce reflet du sentiment sans lequel il n'est point de beauté réelle... Mme de Mailly a donné ce dernier coup de pinceau de la nature aux traits de Sa Majesté... Me voici à mon chevalet.

Louis XV est grand ; sa taille élancée ne laisse pas présumer l'envahissement de cet embonpoint qui dépara de bonne heure celle de Louis XIV, et la démarche du roi est aussi noble qu'aisée. Ce prince a peut-être la cuisse un peu courte, mais sa jambe est admirable. Sa Majesté porte la tête haute, et elle a raison, car il est difficile de montrer un visage plus régulièrement beau. Louis a le front élevé ; ses cheveux, qu'il montre depuis que la cour renonce aux grosses et vilaines perruques, sont presque bruns ; des sourcils de la même couleur recouvrent d'un arc un peu ouvert et délicatement dessiné un grand œil toujours prêt à marier son regard bienveillant au sourire gracieux qui rarement quitte les lèvres de Sa Majesté. Le roi a la bouche fraîche ; ses dents sont belles, son teint est blanc, souvent fleuri ; enfin ce nez aquilin, dont le type bourbonien remonte au grand Henri, complète cet ensemble de traits non moins distingués que séduisants. Au premier abord on peut reconnaître sur la figure ouverte du roi cette amabilité, cette douceur qui forment le fond de son caractère : ses yeux étincellent, si je puis m'exprimer ainsi, d'une franchise que le regard ne saurait simuler quand elle n'existe pas au fond de l'âme. En effet, Sa Majesté est douée d'une droiture, d'un abandon, d'une générosité de vues qui ne se démentent jamais. Aussi rien de plus agréable que la condition des gens qui l'en-

tourent : ce prince ne leur parle qu'avec aménité, ne leur commande qu'avec mesure. Cette même affabilité se retrouve dans ses audiences ; jamais on n'entendit une parole dure sortir de sa bouche. Pourquoi faut-il ajouter que ces qualités débonnaires au sein desquelles Fleury n'a pas su marquer la limite où commence la faiblesse sont souvent chez Louis XV le principe de ce défaut trop essentiel dans un souverain ! Le cardinal profita le premier de cette bonté, dont il avait fait la vertu unique de son élève, pour régner à sa place, et malheureusement l'influence de ce ministre, qui n'était pas sans quelque sagesse, est remplacée par celle des courtisans. Le roi a du jugement, un tact assez sûr, une certaine connaissance des hommes et des choses ; mais tout cela s'endort aisément au milieu des circonventions du petit coucher ou dans les saturnales des petits appartements auxquelles je reviendrai tout à l'heure. Louis XV est d'autant moins excusable de céder aux suggestions intéressées des gens de cour, qu'il en connaît bien le danger. Plus d'une fois on l'entendit répéter ce propos de Charles-Quint : « Les « gens de lettres m'instruisent, les négociants m'enrichissent « et les grands me dépouillent. » Cependant notre maître dans son apathique incurie favorise peu les lettres, seconde moins encore le commerce et ne montre de sollicitude qu'à ces mêmes hommes occupés de le dépouiller. Une nuance tout à fait disparate de ce naturel doit être citée : c'est que, nonobstant les prodigalités dont Louis paye les complaisances de ses courtisans, on peut le regarder comme un des hommes les plus parcimonieux de son royaume, et j'aurai, j'en suis sûre, l'occasion de saisir son avarice sur le fait.

Possédant quelques principes superficiels des sciences, ainsi que je crois l'avoir dit ailleurs, Louis aime à s'en prévaloir ; mais c'est avec plus d'esprit que d'ordre qu'il s'avise de son érudition : il parle histoire, géographie, physique, anatomie, botanique, presque à la fois, et sans marquer dans sa conversation les points de connexité que ces connaissances peuvent avoir entre elles... Les vrais

savants voient trop que Sa Majesté veut paraître universelle, et ces mouvements rapides d'érudition leur laissent voir fréquemment le tuf.

J'ai signalé la franchise du roi, ajoutons pour preuve que c'est dans toute la sincérité de cette qualité qu'il croit pouvoir concilier le plaisir et les exercices pieux, le culte des amours et la foi romaine. Louis XV, au milieu de ses plus grands désordres, ne manque jamais à ses prières du matin et du soir; il entend la messe avec une ponctuelle régularité; les jours fériés, il assiste aux vêpres, au sermon, au salut... Pendant les offices, Sa Majesté ne lève pas les yeux de son livre d'heures, et le mouvement de ses lèvres ne laisse pas douter qu'elle n'articule chaque mot. Enfin, sans affecter dans la vie privée toute l'austérité bigote de Louis XIV, le roi est dévot; il professe une profonde vénération pour le sacerdoce, et blâme, même au sein de ses orgies, les esprits forts et les indévots... Cette pratique a bien son mérite : Sa Majesté y gagne la franche allure de ses plaisirs, tandis que nous y gagnons, nous, l'absence d'une cour hypocrite.

Malgré le talent que la jeune marquise de Vintimille déploie dans ses entrevues avec le roi, malgré l'amabilité de ses manières et la vivacité de son esprit, ce prince ne l'a pas eue longtemps sans chercher à lui donner une rivale. Je ne sais quelle attraction porte Sa Majesté vers la famille de Nesle, mais c'est encore une sœur de M^me^ de Mailly et de M^me^ de Vintimille qui a tenté l'inconstance du monarque. L'appartement de M^lles^ de Nesle est un nid de Grâces où notre bon roi va les prendre dès qu'elles sont écloses. La dernière dénichée, plus jeune que la favorite en titre, a cependant reçu plus abondamment les dons de la nature : c'est une grosse et grande femme, à la taille forte, à la gorge rebondie, aux lèvres épaisses et aux traits communs, dont le physique forme avec le corps grêle de M^me^ de Vintimille un contraste parfait. Au moral, M^lle^ de Nesle possède une gaieté franche et niaise, un abandon qui signifie « Tout ce qu'il vous plaira », enfin tout le

laisser-aller d'un tempérament fougueux affiché par la sottise. Cet ensemble matériel piqua la curiosité libertine du roi ; il voulut l'avoir, il l'eut, et donna cette troisième maîtresse à M. de Lauraguais qui la prit aux conditions de non-possession stipulées pour Mme de Vintimille.

Louis fut bientôt las d'une femme qui n'avait rien à dire dès que son amant n'interrogeait plus que son esprit : mais, honteuse de recourir sitôt à une nouvelle infidélité, Sa Majesté conçut le projet de prolonger ses plaisirs actuels en les combinant. Un jour, elle proposa aux deux sœurs de partager en même temps la couche royale, ce à quoi elles consentirent assez peu volontiers. Le roi, qui, dans ce raffinement de luxure, surpassait son bisaïeul et le régent lui-même, se félicita de cette innovation avec ses intimes courtisans. Ce prince était enchanté, disait-il, de cette transition subite de formes, de façons de procéder, d'expression passionnée ; il ajoutait « qu'avec Mme de « Vintimille le bonheur était maigre et délicat, tandis « qu'avec Mme de Lauraguais il était gras et robuste. »

C'est ainsi que s'écoule la vie de Louis XV, pendant que ses armées luttent en Allemagne avec un désavantage de plus en plus affligeant. Cette période n'en sera pas moins un règne essentiellement *glorieux*, car les pensions des écrivains ne sont pas supprimées. Un beau rideau de pourpre, brodé par des panégyristes à gages de toutes les actions honorables de Sa Majesté, sera tiré sur ses déréglements : montrons-les donc avant que l'indulgente histoire les dérobe aux yeux de la postérité.

Les *petits appartements*, théâtre des orgies ordinaires, sont une partie mystérieuse du palais de Versailles, ne communiquant avec le surplus que par des issues étroites et presque cachées. Ce réduit délicieux est ouvert aux seuls néophytes du plaisir, dont Louis XV s'est déclaré le grand prêtre. Les fêtes nocturnes qu'on y célèbre furent, dit-on, imaginées par Mlle de Charolais, fervente prêtresse de Vénus, et par Mme la comtesse de Toulouse, dont je n'ai pas encore parlé, quoique depuis longtemps elle fasse

parler d'elle plus que le comte ne le voudrait. C'est là que Mme de Mailly, après avoir initié le roi aux voluptés adultères, le forma à l'intempérance et lui apprit à s'enivrer. Sa Majesté prit tellement goût à ce nouveau passe-temps, qu'elle voulut qu'à certains jours on ne sacrifiât qu'à Bacchus dans les petits appartements. Ces bacchanales, appelées *petites fêtes*, sont, à moins d'impérieuse nécessité, une sorte de jubilé des amours : on ne s'y occupe que de boire, avec mesure toutefois, et de manière à exciter les bons mots, les saillies, les sarcasmes même. Sous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémouille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, tous censeurs aussi malins qu'ils sont convives joyeux, ne laissent pas de glisser à l'oreille du roi quelques bonnes vérités critiques qui malheureusement sont perdues. Quelquefois, fatigués de faire de l'esprit, les habitués des petits appartements se livrent à des transports tout à fait bachiques. Alors les dames se retirent, et, dignes émules des buveurs anglais, les agrégés se portent de superbes défis... C'est à qui mettra son adversaire sous la table. Au terme de ces nobles combats, des serviteurs affiliés relèvent les vainqueurs ronflant sur le plancher auprès des vaincus, et portent les uns et les autres dans leurs lits. Pendant la faveur de Mme de Mailly, elle avait coutume de rester avec les sectateurs de Bacchus quand les autres dames étaient retirées ; cette nouvelle Erigone ramassait le gant des buveurs, et souvent elle tombait dans la lice couronnée des pampres de la victoire... On pense bien que les domestiques s'égayaient beaucoup lorsqu'ils avaient à relever l'intrépide combattante, qui ne tombait pas toujours selon le vœu de la pudeur.

Il n'est pas inutile, pour l'histoire des mœurs, de dire qu'aux fêtes des petits appartements Louis XV se charge de préparer la plus grande partie des mets. Il a fait construire en conséquence, dans cette partie mystérieuse du château, une fort jolie cuisine, un four, des fourneaux. Abstraction faite de toute flatterie, les ragoûts de Sa Majesté sont délicieux ; plusieurs sauces nouvelles, dont

les cuisiniers de la capitale se sont donné les gants, sont réellement dues à l'imagination du roi de France et de Navarre, et le royaume ne peut manquer d'être comblé de prospérités si Louis XV apporte un jour dans la science du gouvernement la moitié de l'aptitude qu'il développe dans l'art de la cuisine.

Après quelques heures de sommeil, les célébrants des fêtes de Bacchus n'en conservent plus que le souvenir. Il n'en est pas de même des fêtes de Vénus, et les dames qui participent aux mystères de la déesse n'échappent pas toujours aux conséquences de ces sacrifices. Mlle de Charolais, par exemple, a subi cette année un semblable résultat, qui n'a toutefois surpris personne. On sait que la princesse, tous les ans à peu près, fait une retraite obligée de six semaines environ, et cela sans plus de secret qu'une fille d'Opéra. Cette fois la retraite de Son Altesse a été accompagnée d'une circonstance qui a diverti plus que de coutume la cour et la ville. Le suisse de Mlle de Bourbon est un bon, gros, épais Helvétien qui n'entend pas finesse aux intrigues de sa maîtresse; quand on venait, de la part des grands seigneurs, lui demander des nouvelles de la malade, il répondait sans façon : « La « princesse se porte aussi bien que son état le permet, et « l'enfant aussi. » Du reste, la conduite de Mlle de Charolais est un laisser-aller de famille; on a vu que Mlle de Clermont se donnait carrière avec feu M. de Melun, qu'elle a dès longtemps remplacé en plusieurs volumes, et Mlle de Sens ne favorise pas moins M. de Maulevrier-Langeron.

Il y eut dernièrement à Choisy, où les deux sœurs Nesle et le roi exécutaient leur trio favori, une scène qui fit un peu diversion à ce passe-temps. Une jolie comédie de Boursault, *Esope à la cour*, ayant été jouée devant Louis XV, ce prince, qui ne la connaissait pas, dressa singulièrement l'oreille en entendant une certaine scène de cette pièce. Le roi de théâtre permet à ses courtisans de lui reprocher ses défauts; mais, conformément aux us et coutumes des cours, tous s'accordent à le louer outre

mesure. Un seul tient à Sa Majesté un langage différent : « Sire, dit-il en beaux vers, vous aimez le vin, vous vous « grisez, et ce défaut dangereux dans tout homme l'est « encore plus dans un souverain. »

A ces mots, Louis XV se lève, impose silence à l'acteur, et déclare que la comédie qu'on ose jouer devant lui est *indécente*... L'expression n'était pas heureusement choisie : c'était injurieuse qu'il fallait dire, car l'allusion atteignait à brûle-pourpoint le monarque. Sa Majesté fit défendre expressément de jouer à l'avenir *Esope à la cour* dans aucune maison royale ; le roi a dit depuis qu'il pensait que cet ouvrage avait été mis sur le répertoire par ordre de la reine, mais qu'il n'avait jamais osé lui en parler. Quoi qu'il en soit, le coup a porté : on ne s'est pas enivré à la cour depuis cette représentation ; nous verrons combien de temps durera ce souvenir de la honte.

Sans doute les courtisans, peuple toujours livré aux extrêmes, se sont imaginés que la moralité de Boursault avait guéri le roi même de l'usage de boire pour apaiser sa soif : voilà ce qui est arrivé au dernier courre de Saint-Germain. On a coutume de faire porter aux chasses de Sa Majesté une quarantaine de bouteilles de vin, dont les piqueurs, les traqueurs, les valets, gens d'ordinaire fort altérés, font leur profit dans la proportion des trente-huit quarantièmes. Le roi, pour qui l'on est censé se munir de cet approvisionnement liquide, demanda ce jour-là un verre de vin.

— Sire, répondit un officier des chasses, il n'y en a plus.

— N'en prend-on pas toujours quarante bouteilles? dit le roi surpris d'une si rapide consommation.

— Il est vrai, sire, mais tout est bu.

— Qu'on en prenne donc à l'avenir quarante et une, afin que du moins il en reste une pour moi.

On voit que l'attention du roi est loin des combats : jeune, Louis XIV savait s'en occuper en même temps qu'il se livrait à ses amours ; la guerre et la beauté avaient un empire égal sur son cœur. Mais jusqu'à présent Louis XV

ne ressent que la moitié de cette influence ; il laisse ses généraux travailler à sa gloire.

Cependant, dès le 10 janvier, on fit tenir au roi un grand conseil au château de la Meute, dans lequel il fut résolu que les armées françaises seraient recrutées et que l'on en formerait de nouvelles par l'appel des milices. Bientôt un mouvement considérable de troupes s'opéra sur toute la surface du royaume ; un grand nombre de régiments, complétés par des recrues, marchèrent vers l'Alsace, où se forma une armée dont le maréchal de Noailles prit le commandement. Quand tous les contingents que ce général attendait furent arrivés, il passa le Rhin. Détachant ensuite un corps, sous les ordres du comte de Ségur, pour aller au-devant du maréchal de Broglie, en retraite sur le Mein, M. de Noailles prit lui-même position sur cette rivière. Le maréchal trouva l'armée anglaise, commandée par Georges II lui-même et forte d'environ cinquante mille hommes, campée de Selingstaal à Aschaffembourg. Cette position était périlleuse : resserrés entre le Mein et une chaîne de collines assez élevées qu'un bois épais couronnait, les Anglais se trouvaient privés de tout moyen de développement et même de salut ; car, les Français étant maîtres du cours de la rivière au-dessus et au-dessous du camp de Georges, ce prince ne pouvait faire aucun mouvement. M. de Noailles conçut le projet d'affamer son ennemi ou de le forcer à mettre bas les armes, projet qui faillit avoir sa complète exécution. En effet, dans l'étrange situation où s'était mise Sa Majesté Britannique, contre l'avis du comte de Stair qui commandait en second, rien ne pouvait entrer dans le camp anglais ; après quinze jours de blocus (car c'en était un que l'armée anglaise subissait), le soldat ne recevait plus que la demi-ration ; les fourrages étaient entièrement épuisés ; on parlait de couper les jarrets à tous les chevaux : extrémité déplorable qui faisait jeter les hauts cris aux troupes, mélange confus d'Anglais, d'Hanovriens, de Hessois et d'Autrichiens : rien ne pouvait donc sauver les ennemis ; cinquante mille combattants devaient tomber inévitablement au pouvoir

du maréchal de Noailles avec une tête couronnée : ce général français avait sous la main un moyen de terminer la guerre d'un seul coup... Telle est encore la situation des choses au moment où j'écris.

Tandis que des événements sans doute décisifs se préparent sur le Rhin, récapitulons ce qui s'est passé ailleurs depuis le commencement de la campagne. Le maréchal de Belle-Isle, parti d'Egra, où il s'était arrêté cet hiver après sa retraite savante, conduisit, au printemps, son armée à Spire en traversant le haut Palatinat. Ce corps, réduit à de faibles débris par la guerre, les souffrances et la fatigue, devait repasser le Rhin et rentrer en France pour se réorganiser. Quant à M. de Belle-Isle, il se rendit à Francfort à l'effet de reprendre son caractère et ses fonctions diplomatiques.

Cependant le maréchal de Broglie, combinant ses manœuvres avec celle du Bavarois Sechendorff, essayait de couvrir la Bavière ; mais les efforts réunis de ces deux généraux ne pouvaient longtemps soutenir les attaques réitérées du prince Charles de Lorraine, qui leur opposait des forces supérieures que des ressources locales grossissaient tous les jours. Refoulés vers Donavert, pays où retentit jadis le canon d'Hœchstædt, si fatal aux armées françaises et bavaroises, Broglie attendait les ordres du roi pour se diriger dans une situation où cet officier n'osait plus agir de lui-même. C'est à ces pressantes nécessités que répond la marche du comte de Ségur.

Au midi, la fortune des alliés se traîne languissante, et de nombreuses armées, qui pourraient battre les ennemis, n'osent rien entreprendre parce qu'elles sont disséminées. Don Philippe, rentré en Savoie, après avoir reçu un secours que le marquis de Las Minas lui amena à travers la France, a forcé le roi de Sardaigne d'abandonner son camp de Montmeillan : le prince piémontais a repassé péniblement le mont Cenis et le Petit Saint-Bernard. L'infant, trop faible pour s'engager dans les États de Charles-Emmanuel, s'est consumé pendant plusieurs mois en vaines tentatives pour pénétrer en Lombardie où ce prince espa-

gnol eût trouvé des partisans et des auxiliaires ; mais le Grand Saint-Bernard s'élevait devant lui menaçant, inaccessible : ce n'est qu'à d'autres Titans qu'il peut être réservé de vaincre ces rocs sourcilleux, fiers géants de la création.

De l'autre côté des Alpes, une armée autrichienne s'étend depuis le Milanais jusqu'aux portes de Bologne, sans que le corps espagnol commandé par le comte de Gages puisse rien tenter contre cette ligne si prolongée et conséquemment si vulnérable. Tel est le funeste effet de la neutralité *ordonnée* au roi des Deux Siciles par l'Angleterre : une armée napolitaine s'indigne, à quelques marches de ses alliés, des honteuses entraves qui l'empêchent, non pas d'aller à leur secours, mais de courir leur donner la victoire par le concours de ses armes maintenant enchaînées.

Pendant l'espèce de repos que la position difficile des armées donne à l'Europe, les puissances s'agitent pour imprimer ou soutenir le terrible choc qui suivra cet instant d'inaction : toute l'Allemagne est en mouvement ; chaque prince y fortifie ses États ; ce vaste pays se hérisse de bastions, de redoutes, de remparts, où le bronze est prêt à tonner. Les levées se multiplient dans les États électoraux : cent princes, dont une pierre lancée par un bras vigoureux traverserait les possessions, réunissent leurs contingents pour former une armée où les uniformes bigarrés des soldats exprimeront bien la diversité des opinions et des intérêts de leurs maîtres... Tous ces souverains pygmées ont vendu leur alliance ou à Marie-Thérèse ou à Charles VII ; le plus offrant et dernier enchérisseur a été leur allié, le moins généreux est devenu leur ennemi, et malheureusement l'empereur de façon française n'a pu lutter de subsides avec la reine de Hongrie, qu'alimentent, sous ce rapport, l'Angleterre, Venise, la Hollande et la Prusse. Aussi les armées de cette souveraine couvrent-elles la Bohême, l'Autriche, la Bavière, l'Italie. Elle se dispose à faire marcher encore de nouvelles troupes sur le Rhin et sur la Moselle, tandis que douze mille Hano-

vriens ou Hessois, venant des Pays-Bas, s'avancent par Hanau pour secourir le roi d'Angleterre.

Il est aisé de reconnaître, d'après le rapide exposé que je viens de tracer, que sur tous les points nos frontières sont menacées, et que nulle part ni de fortes armées ni de grands talents ne nous offrent de garanties rassurantes. Mais, je l'ai dit, Georges II s'est placé dans une position telle qu'il ne peut échapper un seul de ses soldats au maréchal de Noailles: le nœud de la guerre est sous l'épée de ce général, il dépend de lui de le trancher; il ne faut pour cela qu'un coup de main hardi, et la paix, une paix glorieuse, est conquise.

Dans la situation critique de nos armées, c'eût été déjà un événement fort malheureux que de laisser échapper Georges II du piège où lui-même s'était engagé ; que résultera-t-il donc pour nous de la perte d'une grande bataille sur le point même où nous devions triompher ?

Convaincu trop tard qu'il ne pouvait conserver sa position sans risquer d'y perdre son armée, le roi d'Angleterre, averti de la marche du corps qui venait se joindre à lui, se disposa à lever le camp pendant la nuit. En conséquence il fait plier silencieusement ses tentes, forme ses bataillons dans l'obscurité, et commence le mouvement le plus dangereux que jamais général ait entrepris.

Entre les montagnes et la rivière est le village de Dettingue, que partage un ruisseau profond s'échappant des collines qui dominent ce village, et dont les eaux vont se perdre dans le Mein. Cette bourgade est enveloppée d'un massif épais d'arbres fruitiers ; à peine en aperçoit-on les maisons blanchâtres, que M. le duc de Noailles montre du doigt au duc de Gramont, son neveu, en lui ordonnant d'aller occuper cette position avec un détachement de douze mille hommes composé de quatre brigades d'infanterie et des gardes françaises. Le maréchal vient d'être prévenu du décampement de Georges; il va ranger toute son armée en bataille dans la plaine, il chargera l'ennemi de front, tandis que l'artillerie, placée au delà de la rivière, le prendra en flanc, et que Gramont, qui

l'aura laissé passer devant lui, s'élancera du ravin boisé de Dettingue pour l'attaquer à dos. Si toute cette manœuvre est faite avec précision, les Anglais courent en ce moment à leur perte. Ce défilé où le désespoir les engage va devenir leur tombeau. Mais, soit erreur, soit impatience de combattre, Gramont fait franchir le ruisseau à son corps avant que les troupes de Sa Majesté Britannique aient dépassé le village, et tombe prématurément sur elles. Par ce mouvement, le duc a quitté le retranchement naturel derrière lequel il se trouvait, et, au moment où les masses anglaises s'arrêtent pour lui faire face, il ne peut former sa ligne de bataille que sur un terrain désavantageux. Cependant Gramont se trouve entièrement séparé de l'armée principale ; il n'en peut au premier moment recevoir aucun secours : c'est avec douze mille hommes qu'il doit lutter contre cinquante mille. Les batteries françaises établies sur la rive opposée du Mein, et qui, dans l'exécution régulière des ordres de M. de Noailles, devaient foudroyer les ennemis, ne peuvent tirer un seul coup de canon ; elles frapperaient au milieu des rangs français.

Gramont combattait donc avec un grand désavantage dans le champ dit *des Coqs*. Un moment les Français ressaisirent l'avantage par le concours de la maison du roi et des carabiniers, qui accoururent de la tête du village de Dettingue. Mais bientôt les lignes épaisses des Anglais rompues par le choc de cette cavalerie d'élite, se reformèrent et enveloppèrent les forces trop inégales qui les combattaient. Alors s'avancèrent plusieurs brigades d'infanterie française, qui, dégageant la maison du roi, lui rendirent la liberté de charger avec plus de valeur que d'ordre. La mêlée devint terrible : chevau-légers, gendarmes, mousquetaires, chargeant pêle-mêle avec les dragons, les housards et les carabiniers. Les ducs de Chartres et de Penthièvre, le prince de Dombes, les comtes d'Eu et de Clermont, rangés à côté des simples cavaliers, sabrèrent comme eux, jusqu'à s'engourdir le poignet. Les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Chevreuse, afin d'encourager nos brigades, s'enfoncèrent tête

baissée dans les lignes ennemies. Le marquis de Puységur, furieux de voir fuir les soldats de son régiment, en tua plusieurs de sa main pour arrêter sur leurs lèvres le honteux *sauve qui peut.*

Malgré tant de prodiges de valeur, il fallut céder à Georges II un champ de bataille trop chèrement et trop vainement disputé... Le maréchal de Noailles fit sonner la retraite. Vingt-sept officiers de la maison du roi, à cheval, et vingt-trois du régiment des gardes avaient péri, plus de cent vingt étaient blessés. Le duc de Rochechouart, les marquis de Sabran et de Fleury, les comtes d'Estrades et de Rostaing restèrent parmi les morts... On y compta aussi un jeune comte de Boufflers, âgé de dix ans et demi : cet enfant avait eu la jambe broyée par un boulet; il se la fit couper et mourut sans pousser un cri... De vieux soldats, habitués aux carnages héroïques, donnèrent des larmes à tant de jeunesse, de bravoure et de malheur. Le prince de Dombes, le comte d'Eu, les marquis de Gontaut et de Vaubecourt, les comtes d'Harcourt, de Beuvron et de la Mothe-Houdancourt étaient atteints de blessures plus ou moins graves. Les chevaux des ducs de Chartres et de Noailles avaient été tués sous eux.

Du côté des ennemis, le duc de Cumberland, fils du roi, avait été blessé; ce monarque lui-même, las de remplacer les chevaux tués sous lui, avait fini par combattre à pied comme un simple officier. En général, la perte n'était guère moins grande du côté des ennemis que du nôtre ; il resta plus de quatre mille morts sur la place, dont deux mille étaient Anglais, Hanovriens, Hessois ou Autrichiens. Le roi voulut avoir l'honneur de dîner sur le champ de bataille dans la journée du 27 juin; mais le repas de Sa Majesté fut court. Craignant d'être attaqué une seconde fois dans la position difficile d'où il n'était pas sorti, ce prince se retira avec précipitation vers Hanau, sans même se donner le temps de relever six cents blessés, que lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles, et qui furent recueillis et pansés comme nos propres soldats.

Sans doute la perte de la bataille de Dettingue doit être attribuée à la précipitation imprudente du duc de Gramont, mais le maréchal de Noailles n'est point exempt de blâme. Ce général, au moment où il savait que l'exécution de ses ordres allait commencer, ne se trouvait point dans son quartier : il était allé reconnaître et faire sonder quelques gués. Lorsqu'il s'agit de marcher au secours de Gramont, il y eut du désordre, de l'hésitation ; il fallut chercher le maréchal, et souvent à la guerre un moment perdu ne se retrouve plus.

Cependant, peu de jours après ce funeste événement qui mettait la France dans le plus grand danger, Louis XV déclara qu'il était fort content de M. de Noailles. Il faut que Sa Majesté soit bien abusée ou bien indifférente, car, en supposant que le maréchal ait fait tout son devoir à Dettingue, l'instant où les pertes de cette journée couvraient la France de deuil était mal choisi pour donner des félicitations au général qui avait perdu la bataille. J'ajouterai avec chagrin que l'opinion doit opter tristement entre l'erreur et l'indifférence du roi, s'il est vrai qu'il ait dit en apprenant la fatale nouvelle : « Dieu soit « loué ! je serai délivré cette fois de l'importunité des « récompenses. » Si ce propos, dont j'aime à douter, était vrai, le monarque se serait trompé, car quinze cents officiers, échappés au massacre du 27 juin, sont venus, la semaine dernière, solliciter à Versailles le prix de leur présence à Dettingue ; plusieurs d'entre eux l'ont même demandé en argent. Un lieutenant de grenadiers, à qui le ministre de la guerre avait donné la croix de Saint-Louis sans y joindre la pension, lui dit : « Monseigneur, Votre « Excellence vient d'attacher à ma boutonnière le signe « de mon courage, mais elle a oublié la réalité de ma « valeur. » Cet officier fut satisfait.

Après l'échec de nos armes sur le Mein, le maréchal de Broglie hâta sa retraite des bords du Danube vers le Nècre, retraite qu'il put terminer heureusement, grâce à la jonction du comte de Ségur. Le 9 juillet, ce maréchal, dont la conduite en Bohême avait été digne d'éloges, mais que

les chances de la guerre n'avaient pas favorisé, remit son commandement au comte de Saxe et revint en France.

Dans le temps des malheurs de notre armée du Rhin, Louis XV, plus heureux dans les petites entreprises que dans les grandes, triomphait des corsaires de Tunis, qu'il avait envoyé châtier par un bombardement de leur ville confié au marquis de Massiac, capitaine de vaisseau... Quatre vaisseaux de ligne ont suffi pour obtenir la soumission de ces barbares. La régence envoya dans les premiers jours de juillet des députés à Versailles, le roi reçut de la part de leur souverain huit chevaux barbes d'une rare beauté ; ils plièrent le genou en signe d'humiliation, mais on ne chanta pas de *Te Deum* au milieu des *De profundis*.

C'est un singulier aspect que celui d'une ville neutre pendant les hostilités ! Le lendemain d'une bataille où, la rage dans le cœur, des hommes de guerre se sont porté de gaieté de cœur les plus terribles coups, vous les voyez dans ce lieu, assis à la même table, se versant du vin de la même bouteille, boire à la santé les uns des autres, lorsque deux jours après ils doivent de nouveau chercher à s'arracher mutuellement cette vie pour laquelle ils forment en ce moment des vœux réciproques. Il y a plus : ces vœux sont sincères, car rien ne commande l'estime comme l'inimitié du champ de bataille... Nous avons vu qu'il n'y eut qu'un pas de l'acharnement qu'Eugène et Villars montrèrent longtemps l'un contre l'autre à l'intimité qui les unit ensuite au congrès de Rastadt. C'est ainsi que le maréchal de Noailles et lord Stair se virent à Francfort, trois jours après la bataille de Dettingue : ils se félicitèrent l'un l'autre de la valeur de leurs troupes respectives dans cet engagement. « Quant à la direction de la campagne et du « combat, ajouta le seigneur anglais, nous avons, tout « victorieux que nous sommes, plus de reproches à nous « faire que vous : votre unique faute est de n'avoir pas « attendu ; tandis que nous avons failli deux fois, d'abord « en nous jetant au milieu d'un danger évident, ensuite « en ne sachant pas profiter de la victoire. »

Pendant que les deux illustres amis convenaient réci-

proquement de leurs fautes, l'empereur Charles VII, confiné à Francfort, subissait cruellement la conséquence de nos revers. Sans espérance, sans ressources, ce malheureux prince n'obtenait de personne dans cette *ville impériale* la plus légère avance d'argent ; lui et sa famille manquaient souvent du strict nécessaire, et reconnaissaient le triste néant de la grandeur abandonnée de la fortune. Dans cette déplorable extrémité, Charles-Albert se vit bientôt réduit à la démarche qui devait coûter le plus à son orgueil, à son honneur ; il fut contraint d'entrer en négociation avec la reine de Hongrie. L'empereur offrit de prime abord, par l'organe du prince de Hesse, « de renoncer à toutes « ses prétentions sur l'héritage de la maison d'Autriche, « de déposer cette couronne impériale qu'il avait placée « sur son front, enfin de se déclarer neutre dans sa pro- « pre cause, demandant pour toute grâce qu'on laissât les « débris de ses troupes en Souabe, où elles seraient regar- « dées comme troupes impériales. — Mon frère l'*empe- « reur de Bavière*, répondit ironiquement Marie-Thérèse, « s'y prend avec une politesse trop complète pour que je « puisse le refuser. » Et sur-le-champ un armistice fut conclu à ces étranges conditions entre les deux compétiteurs.

Le roi, par une ordonnance du 10 juillet, avait appelé sous les drapeaux une nouvelle levée de trente-six mille hommes, lorsque le maréchal de Belle-Isle lui marqua de Francfort la suspension d'hostilités signée entre Charles VII et Marie-Thérèse. Tout aussitôt Sa Majesté fait déclarer à la diète de l'Empire « qu'ayant appris que l'em- « pereur et la reine de Hongrie étaient en termes d'ac- « commodement, et voulant donner au corps germanique « un nouveau témoignage de son amour pour la paix, il « rappelait ses armées, qui n'étaient entrées en Allemagne « qu'en qualité d'auxiliaires... » Auxiliaires soit ; mais le caractère de haut protecteur a tellement percé dans la conduite de Louis XV, au moment où sa main décernait la couronne impériale, qu'on devait peu s'attendre à un

retour si humble... On voit que Sa Majesté manque de ces conseils qui dirigèrent si dignement le règne de Louis XIV du temps de Colbert et Louvois. Il est pour les rois deux espèces de grandeur : l'une, inhérente au trône, appartient à l'héritage que le souverain reçoit par la grâce de Dieu, l'autre naît de la conduite personnelle du prince ; et cette dernière, il faut bien le dire, est pour l'ordinaire inspirée par des sujets qui se sont donné la peine d'étudier les lois de la sagesse. C'est là le côté faible de la souveraineté : dame nature ne s'arrête point aux vanités de la terre ; elle ne crée nulle part des êtres privilégiés dans leur organisation... il n'y a pas une molécule, pas la moindre émanation spirituelle de plus dans un potentat que dans un berger... Je crois que cette mère du genre humain est roturière par inclination.

Tandis que Louis XV renonçait d'une manière presque servile au rôle brillant qu'il s'était attribué en 1741, la reine de Hongrie récompensait l'alliance du roi de Sardaigne en lui cédant une partie du territoire qu'il convoitait. Ce prince, du consentement de l'Angleterre, que cette affaire ne concernait point, recevait plus de moitié du Vigevanasque, la ville de Plaisance et le Pavesan. La cession de ces possessions à Charles-Emmanuel fut constatée par un traité signé à Worms le 13 septembre.

A cette époque, toutes les conquêtes faites en Allemagne par les généraux de Louis XV étaient perdues : Braunau et Straubing avaient capitulé ; Egra, où le maréchal de Belle-Isle avait laissé une garnison française, venait de retourner à Marie-Thérèse ; le marquis d'Hernouville, qui commandait dans cette place, est prisonnier de guerre avec ses troupes. Plus heureux à Ingolstadt, M. de Granville a pu du moins obtenir une capitulation honorable. En un mot, quand le roi ne se fût pas engagé spontanément à retirer ses armées des États impériaux, elles eussent été forcées de repasser le Rhin par la puissance des événements.

Cependant Charles-Albert, première cause des hostilités dont la suite peut devenir si dangereuse pour nous, laisse

retomber sur la France tout le faix de la guerre. Georges II, sous le manteau d'une neutralité perfide, commande aux portes du royaume une armée portée à soixante-dix mille hommes par la jonction de vingt mille Hollandais, tandis qu'une escadre anglaise ferme le port de Toulon, nonobstant les profondes révérences que l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique prodigue au grand lever de Louis XV. D'un autre côté, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, maintenant alliés à la reine de Hongrie, se tiennent prêts à marcher contre nous comme le fait l'Angleterre, c'est-à-dire sans déclaration de guerre. Ainsi, pour la première fois sans doute, nous voyons les appartements de Versailles remplis des ministres de ces puissances qui s'apprêtent de toutes parts à s'élancer en armes sur nos provinces : l'Europe n'eût pas joué ce jeu avec Louis XIV.

La campagne se ferme au nord sous de tristes auspices : le prince Charles, établi dans une île du Rhin, près de Vieux-Brisach, poussa au mois de novembre le partisan Montzel et ses aventuriers sur nos frontières, d'où ce chef de pillards osa répandre un manifeste adressé aux provinces d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté, dans le but de les faire rentrer sous la domination autrichienne. Montzel, joignant la menace aux sollicitations, déclarait aux habitants qui seraient pris les armes à la main qu'il les ferait pendre après les avoir obligés à se couper eux-mêmes les oreilles et le nez. Les peuples des provinces où cette atroce proclamation était parvenue y répondirent à peu près en ces termes : « Les armes que « nous avons prises, brigand, sont assez fortes pour nous « donner le pouvoir de te braver. Si toi ou tes dignes « satellites tombez en nos mains, nous ne vous couperons « ni les oreilles ni le nez, mais le cou ; et, plus complai- « sants que toi, brigand, nous prendrons ce soin nous- « mêmes. Viens, nous t'attendons. » Montzel ne riposta à cette énergique réponse que par une fuite précipitée ; mais elle ne put l'être assez cependant pour que sa troupe ne fût pas poursuivie par les attroupements dont il avait excité l'indignation. Un grand nombre de ses

bandits restèrent sur les terres de France; on eut pitié de ceux qui n'étaient que blessés ; mais leur commandant, chassé comme une bête féroce, fut contraint de se précipiter dans le Rhin pour échapper à la fureur des poursuivants, qui le virent avec un farouche plaisir teindre de son sang les flots argentés qu'il coupait en nageant. Trois mille grenadiers autrichiens, qui dans le même temps avaient passé le Rhin non loin de l'île de Reignac et s'étaient avancés jusqu'à Rhinville, y furent attendus par les brigades de Champagne et de la Sarre que soutenaient deux régiments de dragons. Ce corps autrichien, taillé en pièces, ne repassa le fleuve que dans la proportion d'un quart. Le prince Charles, ayant rallié ce débris, leva son camp, et se rapprocha des Anglais cantonnés dans le Brisgaw.

Ces petits avantages sont loin d'être rassurants, lorsque nous voyons étinceler de l'autre côté du Rhin une longue forêt de mousquets qui s'étend depuis la Suisse jusqu'aux champs humides de la Hollande. L'indifférence du roi n'est cependant excitée ni par cet aspect menaçant, ni par la présence de ces ambassadeurs qui dans sa propre cour semblent le braver. Naguère ce prince n'eut de regrets que pour Mme de Vintimille, morte d'une suite de couches ; maintenant Sa Majesté n'éprouve que le besoin de remplacer la défunte favorite, car les charmes robustes de Mme de Lauraguais ont déjà perdu tout leur crédit. La marquise est peu regrettée à la cour : la faveur extrême dont elle y jouissait ne fut utile qu'à elle seule, et l'on croit même que le penchant qu'elle avait à nuire pourrait bien avoir abrégé sa vie. Des soupçons ont plané sur la mémoire du cardinal de Fleury, qui, dit-on, fut effrayé, dès le début de Mme de Vintimille, des conséquences probables de ses menées ambitieuses. Mais cette accusation me paraît dépourvue de toute vraisemblance ; le cardinal est mort depuis plus de dix mois, la maîtresse du roi mourut il y en a moins de quatre, et l'on a peu d'exemples, je crois, que l'homme le plus méchant ait légué ses vengeances par testament.

On a cru un moment que l'étoile de Mme de Mailly allait briller d'un nouvel éclat. Cette favorite, ressaisie par le péché sur le domaine de la pénitence, avait reparu à Versailles ; elle était, avec la princesse de Charolais et la comtesse de Toulouse, de toutes les parties du roi ; mais le règne renaissant de cette maîtresse émérite n'a été qu'un éclair. Sa Majesté a découvert encore une rose au rosier galant de la maison de Nesle : une quatrième sœur, du nom de Tournelle, a, par son grand œil vif et spirituel, captivé toute l'attention de Louis XV. La marquise de Tournelle est d'ailleurs d'une blancheur éblouissante, ses traits ont de la délicatesse, sa taille est élégante, son maintien noble et décent ; tout en elle justifie la nouvelle passion du roi. Mais la marquise ne s'est point rendue à discrétion ; une capitulation en bonne forme a précédé sa défaite. Voici les principaux articles du traité tels qu'ils ont été soumis au royal conquérant par le duc de Richelieu, son premier gentilhomme de la chambre, érigé en ministre plénipotentiaire auprès de la beauté convoitée :

« 1° Ma sœur Mailly sera éloignée de la cour et renfermée dans un couvent ;

« 2° Mon titre de marquise sera changé en celui de duchesse, avec les honneurs et distinctions attachés à cette dignité ;

« 3° Le roi me fera un sort tel qu'aucun événement ne puisse m'en priver, et ma fortune sera indépendante de toutes les variations qui surviendraient dans les inclinations de Sa Majesté ;

« 4° Si je deviens favorite, le roi se mettra à la tête de ses armées, ne voulant point être accusée d'avoir détourné ce prince des devoirs de la royauté. »

Il n'est aucun souverain qui ne doive se soumettre à la suzeraineté de l'amour s'il a reconnu son pouvoir : toutes les conditions de la marquise de Tournelle ont été acceptées ; elle est duchesse *de Châteauroux* ; un patrimoine considérable lui est assuré ; cette excellente sœur a obtenu que Mme de Mailly fût jetée dans un cloître ; et, nouvelle Agnès Sorel, la favorite débutante a obtenu de Louis XV

qu'il saisît l'épée de Charles VII, bien qu'il n'en ait pas précisément les inclinations guerrières.

A ce prix, la duchesse a livré le trésor de ses charmes au galant monarque ; elle a été reconnue grande prêtresse des mystères célébrés dans les petits appartements, et Mmes de Toulouse et de Charolais ont juré foi et hommage à cette nouvelle souveraine des plaisirs.

En attendant que le roi de France voie naître des lauriers au milieu des myrtes qui l'environnent, parlons de ceux que Voltaire moissonne à pleines mains sur la scène tragique. Je mentionnerai peu *la Mort de César*, véritable tragédie de collège, que Voltaire fit jouer d'abord sur le théâtre qui lui convenait, c'est-à-dire aux collèges d'Harcourt et de Mazarin. Cet ouvrage, comme tous ceux de son auteur, se distingue par une brillante versification ; mais lorsque la première des passions théâtrales, l'amour, n'est point employée comme ressort, il faut autre chose qu'une conjuration en dialogues pompeux pour remplir un cadre tragique, même réduit à trois actes, et personne ne produira ni terreur ni pitié avec une révolution politique opérée par sept à huit personnages sur une surface de douze pieds carrés. Disons-le sans détour, le tragique bien pénétré des ressources de son art s'interdira toujours les sujets où des masses populaires doivent agir aux yeux du spectateur ; point de représentation dramatique sans illusion, et jamais on n'en produira à l'aide des comparses, mécaniques vivantes aux gages de huit cents francs. L'âme de la multitude, révélée par cette expression passionnée qui rougit ou pâlit tous les visages, qui montre un feu étincelant dans tous les yeux, il ne faut point en demander le jeu à des gens toujours prêts à répondre : « On ne nous paye pas assez cher pour rougir, pleurer ou « pâlir. » Le succès de *la Mort de César*, représentée cette année au Théâtre-Français, a été froid comme cette tragédie elle-même.

Mais quelle éclatante revanche Voltaire obtient par les applaudissements donnés à *Mérope*, dont notre scène s'enrichit en 1743 ! Avant de parler de cette tragédie digne

de figurer à côté de *Zaïre* et de *Mahomet*, disons que Voltaire n'est pas le premier poète qui ait traité ce sujet, car on doit accorder à chacun la part de gloire que ses travaux réclament. L'*Amasis* de la Grange-Chancel, jouée en 1703, offre la donnée principale de *Mérope* : l'action est la même au fond, quoique disposée différemment ; tout porte donc à croire que Voltaire doit cette inspiration à l'ancien page de la princesse de Conti. Ajoutons en passant que Pharès dit à Sésostris, dans *Amasis*, que sa mère

> Ne recouvra ses sens que pour envisager
> Cinq fils, sque sur le marbre on venait d'égorger ;

et que Henri IV dit dans *la Henriade* :

> Et je n'ouvris les yeux que pour envisager
> Les miens, que sur le marbre on venait d'égorger ;

preuve qu'il a paru plus d'une fois commode à Voltaire de faire des emprunts à la Grange-Chancel.

Sous le titre même de *Mérope*, les comédiens italiens jouèrent en 1717 une tragédie du marquis de Maffey, où Voltaire puisa encore quelques idées. Je doute qu'il en ait tiré de la *Mérope* représentée à Londres en 1731, et dans laquelle le poète anglais avait encadré une intrigue amoureuse ridiculement tissue, sans être toutefois le plus ridicule épisode de la pièce. Egisthe, encore inconnu, est tiré de sa prison par une *fille d'honneur* amoureuse de lui ; conduit devant la reine sa mère, il se dispose à débiter de belles maximes étrangères à son sujet, lorsqu'à sa grande surprise cette princesse lui présente une coupe de poison, et lui dit : « Bois, ou je poignarde ta maîtresse. » Le prince, en galant chevalier, avale le fatal breuvage ; on l'emporte. Mais au moment où le spectateur croit Egisthe enterré, le voilà qui revient tout à coup, au cinquième acte, raconter à Mérope qu'il est son fils et qu'il vient de tuer le tyran. « Une amie de ma maîtresse, ajoute-t-il, avait

« mis du jus de pavot au lieu de poison dans la coupe « que vous m'avez présentée ; je n'étais qu'endormi quand « on m'a cru mort. En m'éveillant j'ai appris que j'étais « votre fils (comment ? Dieu le sait), et sur-le-champ j'ai « tué le tyran. — Vous avez bien fait », répond la reine. Et la toile tombe [1].

Quelles que soient les sources auxquelles l'auteur de la *Mérope* nouvelle en a puisé le sujet, c'est ce qu'il a mis de son propre fonds dans cet ouvrage qui séduit, charme, entraîne. Le rôle de Polyphonte est une des belles créations de la scène tragique, et il appartient tout entier à Voltaire. Jusqu'ici nous n'avions vu que des tyrans furieux ; celui-ci a de la noblesse, de la grandeur : conséquemment ce caractère approche de la vérité, car la tyrannie ne peut émaner d'une âme vulgaire. Egisthe ressemble souvent à l'Hippolyte de Racine ; mais il y a cependant quelques traits originaux dans cette imposante figure, particulièrement au cinquième acte. Le jeu supérieur de Mlle Dumesnil couvre ce que le rôle de Mérope offre quelquefois d'indéterminé ; les spectateurs ont applaudi surtout une innovation que cette excellente actrice s'est permise dans l'entraînement de l'inspiration. Par une fausse interprétation de l'art, tous les pas de l'acteur tragique étaient mesurés et cadencés ; Mlle Dumesnil, la première, a couru sur la scène en s'écriant :

Arrête !... c'est mon fils !

Le public a prouvé par ses acclamations que les mouvements spontanés de la passion valent mieux au théâtre que les conventions de l'école.

1. Le sujet de *Mérope* avait été traité dès 1642 par Gilbert sous le titre de *Théléphonte et Philoclée ;* il le fut ensuite par la Chapelle sous celui de *Théléphonte* seulement. Enfin une *Mérope* de M. Clément, de Genève, avait été présentée aux comédiens avant celle de Voltaire, et, si l'on en croit ce Clément, l'illustre poète aurait usé de stratagème pour en empêcher la représentation.

L'ensemble de *Mérope* laisse beaucoup à désirer; Voltaire, dans cette composition si remarquable à tant d'égards, ne s'est pas encore mis au-dessus des intrigues de comédie qui déparent ses autres tragédies ; toute la pièce roule sur un mystère de naissance invraisemblable et découvert d'une manière peu satisfaisante.

Telle qu'elle est, c'est-à-dire masquée de séductions enchanteresses, la pièce nouvelle a été reçue avec un enthousiasme qui passera à la postérité. Le grand talent de Voltaire est de donner tant d'ouvrage à l'admiration, que l'âme n'a pas le temps de demander à être intéressée : avec ce précieux don, ce poète, rempli d'adresse, de goût et de chaleur, fera constamment oublier qu'il manque souvent d'invention.

On vit, après la première représentation de *Mérope*, une circonstance entièrement nouvelle au théâtre : le parterre demanda l'auteur à grands cris, et exigea qu'il vînt en personne recevoir le tribut de reconnaissance que les spectateurs voulaient lui payer. On chercha longtemps Voltaire, qui, menacé de cette ovation bruyante, s'était caché pour s'y soustraire ; mais, trahi par une ouvreuse de loges, il fut découvert, blotti comme un lapin de garenne dans un recoin de l'amphithéâtre. On porte l'auteur déniché dans la loge de la maréchale de Villars, et on le met en évidence entre cette dame et sa bru. Tandis que l'auteur de *Mérope* se répand en salutations, une voix du parterre crie : « Madame la duchesse de Villars, embrassez Vol-« taire... » Soudain mille voix répètent cette sorte d'injonction, et la maréchale se prête de bonne grâce au vœu du public. Il y a dix-huit ou vingt ans, lorsque Voltaire poussait aux pieds de cette même dame des soupirs malheureux, il eût payé bien cher le baiser qu'il venait de recevoir, l'eût-il obtenu à titre d'accolade par procuration... D'autres temps, d'autres sentiments ; cette faveur qui jadis eût enivré les sens du poète n'a satisfait que son amour-propre : vingt ans enlèvent bien du pouvoir aux lèvres de la beauté.

Depuis la première représentation de *Mérope* on a de-

mandé l'auteur dans tous les théâtres, à la fin des pièces nouvelles, soit pour l'applaudir, soit pour le bafouer. Heureusement les auteurs tombés peuvent toujours prévoir l'orage, et quand la foudre éclate ils se sont mis par la fuite à l'abri de ses coups.

Le triomphe que notre brillant tragique vient d'obtenir à la Comédie-Française lui fera sans doute oublier une petite humiliation qui l'a précédé. Eloigné de l'Académie française par la jalousie puissante, Voltaire, dans le but de se faire ouvrir les portes de l'Académie des sciences, a composé les *Eléments de philosophie à la portée de tout le monde*, ouvrage qu'il a fait remettre soigneusement à tous les savants distingués. Le journaliste Desfontaines rendit un compte favorable de cette production aussitôt qu'elle fut publique ; mais, voulant exhaler dans son article un peu de sa bile critique, il s'en prit au titre du livre : « Parmi les fautes d'impression qu'on y remarque, « disait-il en terminant, il en est une qu'il faut absolument « corriger : ainsi, au lieu de lire : *mis* A LA PORTÉE *de tout* « *le monde*, lisez: *mis* A LA PONTE *de tout le monde.* » Cette allusion au soin que Voltaire a pris de répandre son ouvrage est sanglante: ce poëte, qui peut-être est l'homme le plus vindicatif de la France quand son orgueil est blessé, n'oubliera jamais une telle injure, et son ressentiment sera cette fois d'autant plus légitime, qu'il a tiré Desfontaines de Bicêtre, où il avait été enfermé pour certain système d'enseignement que cet abbé avait voulu introduire dans l'éducation de deux ou trois petits garçons titrés.

CHAPITRE XVIII

1744

M^me^ de Tournelle et le duc d'Agénois. — Propositions secrètes de Frédéric II à Louis XV. — Motifs de cette politique. — Le conseil diplomatique du canapé. — Bonne intelligence à coups de

canon. — Combat dans les eaux de Toulon. — Tentative de Charles-Edouard Stuart. — Elle échoue. — Première campagne de Louis XV. — Succès en Flandre. — Mort héroïque du marquis de Beauvau. — Charles de Lorraine passe le Rhin. — Manifeste de Frédéric II. — L'amiral Anson ; réflexions. — Triomphe en espèces sonnantes. — Louis XV se met en route pour l'Alsace. — Maladie du roi à Metz. — Retentissement du désespoir. — Belles paroles de Louis XV. — Intrigues pour chasser Mme de Châteauroux. — Le battant de porte brisé. — Le respect trop bruyant. — Exil des amours. — Origine du *bien-aimé de l'almanach*. — La modestie du roi a raison. — La cour et le peuple ; où se trouve la canaille ? — Le maréchal de Noailles est décidément un général inhabile. — Conduite bien différente du maréchal de Saxe. — Campagne héroïque dans les Alpes. — Le mot d'Annibal. — Surprise de l'antique Velletri. — Bataille de Coni. — Retraite dans la victoire. — Les cuirasses percées et les chevaux tués. — Quelques avantages en Allemagne. — La fortune se dément. — Maurice de Saxe au rang de Turenne et Condé. — Mariage du dauphin ; réjouissances. — Foi punique des Anglais. — Le naturel revient au galop. — Rappel de Mme de Châteauroux. — Sa mort. — Injustes soupçons. — Essai de Richelieu pour livrer au roi la marquise de Flavacourt. — Le marquis est intraitable.

La quatrième fleur du rosier de Nesle que Sa Majesté ait voulu cueillir n'était point un bouton : le nom de Tournelle est celui d'un mari bénévole dont la nouvelle favorite a répudié le modeste marquisat en faveur du titre de duchesse. Ce n'était pas la première fois que cette dame cédait à des inclinations ducales : le beau et jeune duc d'Agénois faisait fumer à ses pieds l'encens d'un amour aussi vif qu'ingénu, dont la marquise s'enivrait avec délices. Mais M. de Richelieu lui fit aisément comprendre que cette flamme enfantine devait s'évanouir comme un feu follet devant celle du roi ; Mme de Tournelle, plus ambitieuse encore qu'amoureuse, sentit toute la force logique de ce raisonnement, et M. d'Agénois, qui s'en fût pénétré moins volontiers, reçut l'ordre de se rendre à l'armée.

Le duc de Richelieu, grâce à sa qualité de directeur des faiblesses royales, doit avoir la main dans toutes les affaires de la monarchie : au sein d'une cour galante, l'agent le plus attentif des amours du prince est toujours

le plus puissant. Aussi est-ce à ce seigneur que le roi de Prusse s'est adressé pour une communication d'une haute importance. Un matin, le duc vit entrer chez lui le comte de Rottambourg, qui lui remit de la part de Frédéric II un billet conçu en ces termes : « J'ai chargé le comte de « Rottambourg d'une commission pour vous, et je vous « prie de prendre confiance à tout ce qu'il vous dira de « ma part. » — « Me voilà prêt à vous écouter, monsieur le « comte », dit le favori après avoir lu. Rottambourg apprit alors à Richelieu que Sa Majesté Prussienne savait à n'en pouvoir douter que si, conformément aux projets arrêtés pour la campagne de 1744, le roi se portait en Flandre à la tête de sa principale armée, le prince Charles devait, avec les forces imposantes qu'il commandait, passer le Rhin et pénétrer en Alsace. « Or, il est un moyen de parer « ce coup, continua le diplomate allemand, sans déranger « en rien les projets du roi de France, et c'est ce moyen « que je viens vous offrir. Dès que le prince Charles « aura passé le Rhin, le roi mon maître entrera en Bo- « hême, et produira ainsi une diversion aussi puissante « qu'inattendue. Mais, ajouta tout de suite Rottambourg, « Sa Majesté Prussienne met une condition au traité qu'elle « m'a chargé de proposer, c'est qu'il sera conclu entre les « deux monarques, vous et moi, sans que vos ministres « actuels en aient connaissance. »

M. de Richelieu fut enchanté de trouver l'occasion d'affaiblir le crédit de MM. d'Argenson, ministre de la guerre, de Puisieux, ministre des affaires étrangères, et de Maurepas, ministre de la marine, fonctionnaires dont le grave ascendant ne pouvait cadrer avec la légèreté de conduite et de vues d'un courtisan aussi superficiel. Frédéric II n'avait pas, de son côté, interdit à ces hommes d'État la connaissance de son ouverture sans un motif intéressé comme la conduite qu'il se proposait de tenir. En effet, l'offre d'entrer en Bohême pendant la marche de Charles vers nos frontières était assurément l'effet d'une prévision qui se rapportait tout entière à l'intérêt particulier de la Prusse. Cette puissance, par le traité de Breslau, avait

conclu une alliance défensive avec la reine de Hongrie; mais celle-ci, soutenue depuis par l'Angleterre, par la Sardaigne, par la Saxe, par la Hollande, a fait en Allemagne des progrès inquiétants pour Frédéric: tôt ou tard il peut avoir tout à craindre de la part de Marie-Thérèse, qui, en lui cédant la Silésie, a subi la loi d'une impérieuse nécessité. Dans cette situation, le monarque prussien doit naturellement renouer ses engagements avec la cour de Versailles, et c'est agir en habile politique que de revenir à nous au moment où notre propre danger peut prêter à l'intérêt de ce prince toute l'apparence du dévouement. Une fois que la Prusse sera liée à notre cause, nous devrons d'autant plus volontiers servir la sienne qu'en attaquant Frédéric, Marie-Thérèse ne paraîtra combattre que notre allié, et qu'il sera juste de secourir celui qui nous aura secourus. Or Sa Majesté Prussienne a pensé avec raison que si un tel projet était soumis à des diplomates habitués à prévoir de loin les résultats, l'avantage prochain pourrait leur sembler trop incertain pour justifier les obligations futures qu'il imposerait. Car la Bohême fut déjà conquise sans que les affaires de Marie-Thérèse en aient beaucoup souffert, et rien n'assure que le prince Charles serait rappelé des bords du Rhin par une nouvelle occupation de ce royaume lorsqu'une marche persévérante vers le centre de la France rendrait la position de Louis XV bien autrement dangereuse que celle de la reine de Hongrie. Si, à l'appui de ces considérations, on se rappelle les calamités que l'armée française eut à souffrir, en 1741 et 1742, au cœur des États autrichiens, on concevra que Frédéric ait voulu cacher au conseil de Louis XV un traité dont les ministres de ce dernier eussent bientô aperçu le côté désavantageux.

Il n'y avait point à craindre ces réflexions contraires de la part d'un monarque dont l'esprit est peu exercé aux affaires, et que ne pourrait éclairer un favori qui ne fit jamais de diplomatie que par l'entremise de ses secrétaires : Richelieu ne sait que séduire les femmes et se battre.

Cet ambassadeur de boudoir courut à Choisy en quittant M. de Rottambourg. Le roi, alors dans toute l'effervescence de sa passion pour Mme de Châteauroux, ne songeait encore qu'à jouir du bénéfice de la convention conclue avec elle ; il ne s'occupait guère de la condition martiale que cette dame lui avait faite: la gloire du monarque était loin de l'esprit du tendre Louis. Richelieu se rendit cependant à l'appartement où les amants étaient renfermés : en homme prudent, il eut la précaution de tourner plusieurs fois la clef dans la serrure avant d'ouvrir; mais enfin il entra. Jamais, il faut en convenir, entrevue diplomatique ne s'était présentée plus mal à propos, et Sa Majesté demanda sèchement au duc ce qu'il voulait.

— Sire, lui dit le favori, je prie Votre Majesté de m'excuser, mais j'ai à l'entretenir d'une affaire d'État pressante.

— D'une affaire d'État, vous, monsieur de Richelieu ? dit en riant la duchesse de Châteauroux.

— Oui, madame, répondit le courtisan, et je vous en demande bien pardon en ce moment.

— Enfin, reprit le monarque en fronçant un peu le sourcil, de quoi s'agit-il?

— Voici une lettre de Sa Majesté le roi de Prusse, poursuivit le duc, et je ne doute pas qu'elle ne soit relative à une communication qui m'a été faite par M. de Rottambourg.

— Qu'en pensez-vous, madame? dit Louis XV après avoir lu et en passant la lettre à la duchesse.

— Mais, sire, répondit-elle, je ne vois nul inconvénient à accepter les offres de Frédéric II.

— Voyons, raisonnons-en un peu, continua le roi en se levant.

Et le conseil s'ouvrit sur le contenu de la dépêche entre le galant Louis, sa maîtresse et son... complaisant.

— Croyez-vous, mon cher duc, demanda Sa Majesté, croyez-vous que Frédéric agisse là avec franchise?

— Certainement, sire, avec la franchise de...

— La franchise de cour, interrompit Mme de Châteauroux.

— Ce n'est pas de cette expression que je voulais me servir pour faire comprendre au roi qu'en fait de politique la franchise c'est l'intérêt ; or, Sa Majesté Prussienne est pour le moment intéressée à seconder la France.

— Pour le moment, répéta Louis XV.

— Oui, sire, et c'est tout ce qu'il faut voir dans les relations diplomatiques, où l'on ne doit engager l'avenir qu'avec...

— Qu'avec réserve, interrompit le roi à son tour.

— Ce n'est pas assez, sire, et je cherchais un moyen décent d'avouer à Votre Majesté qu'on ne doit engager l'avenir qu'avec une sorte de perfidie.

— Ah ! que dites-vous là, monsieur le duc? s'écria la favorite...

— Calmez-vous, madame ; ceci ne s'applique qu'à la diplomatie.

— Eh bien, monsieur, dit Louis XV, allez en avant et travaillez d'après le plan du roi de Prusse.

— Je suis prêt à obéir à Votre Majesté, dit respectueusement le duc ; mais il s'agit d'un traité, et je craindrais d'avoir trop peu l'habitude des affaires pour en discuter seul les conditions.

— Oui, dans de telles conditions, ajouta la duchesse, monsieur le duc a raison de se défier de ses propres forces.

— Voilà, reprit Richelieu d'un air piqué, un témoignage du vif intérêt que madame la duchesse prend aux affaires de l'État ; car elle a daigné m'accorder toute sa confiance quand il était question de conclure un traité qui la concernait elle-même.

— C'est que vous étiez alors sur votre terrain, répondit la favorite sans se déconcerter...

— Sans doute, répliqua le duc en jetant sur la duchesse un coup d'œil malin, je m'occupais d'un sujet intimement connu de moi.

Devant un homme moins amoureux que Louis XV, le

dernier mot du premier gentilhomme de la chambre eût été un trait sanglant; mais il échappa à Sa Majesté, qui reprit :

— Frédéric ne veut donc pas que mes ministres interviennent dans cette convention?

— Non, sire.

— Et qui croyez-vous donc que je doive vous adjoindre?

— Je proposerai à Votre Majesté le maréchal de Noailles et le cardinal de Tencin.

— A la bonne heure, dit le roi en se rejetant sur une ottomane avec tous les signes de l'ennui, allez leur parler de ma part, et voyez si l'on en voudra en Prusse.

Richelieu, voyant que, malgré l'importance du sujet, la conversation obsédait depuis longtemps Louis, se hâta de sortir, et Sa Majesté reprit sans doute l'entretien, bien autrement sérieux, interrompu par l'arrivée du diplomate importun. J'ajouterai moi qui dois voir la véritable importance là où elle est que Frédéric II accepta les négociations proposées par Richelieu, et qu'un traité fut conclu aussi promptement que secrètement avec ce monarque du Nord sur les bases qu'il avait lui-même assises.

C'est un vrai phénomène politique que la bonne intelligence prétendue qui règne entre la France et la Grande-Bretagne, bonne intelligence sous l'empire de laquelle fut livrée l'an dernier la sanglante bataille de Dettingue où le roi d'Angleterre commandait en personne, bonne intelligence qui n'empêche pas les Anglais d'insulter depuis deux ans les côtes de Provence avec une flotte de cinquante-deux voiles, et de tenir bloquée dans le port de Toulon une escadre espagnole de seize vaisseaux de ligne qui s'y est réfugiée après avoir jeté des troupes en Italie. Louis XIV n'aurait point souffert longtemps une paix aussi dérisoire; las enfin de la supporter, le roi, s'avisant un peu tard d'une légitime indignation, fit armer au commencement de février, dans le même port de Toulon, quatorze vaisseaux de ligne, quatorze frégates et trois brûlots, dont le marquis de Court, lieutenant général des armées navales, eut le commandement. Cet officier, d'un talent distin-

gué, reçut l'ordre de combiner ses forces avec celles de l'amiral don Joseph Navarro, alors bloqué à Toulon, et d'attaquer l'amiral anglais Mathéus qui croisait dans ces parages, s'il s'opposait au passage de l'escadre alliée.

L'opposition ne manqua pas d'avoir lieu, et le combat s'engagea le 20 février entre la flotte combinée, forte de vingt-six vaisseaux et quatorze frégates, et celle de Georges II, composée, comme je l'ai dit, d'environ cinquante-deux voiles. Malgré cette inégalité de forces, la journée fut glorieuse pour les armes de Louis XV et de Philippe V : si le succès du combat resta indécis, les avantages ultérieurs ne le furent pas, car non-seulement l'escadre franco-espagnole sortit, mais les Anglais, forcés de faire radouber tous leurs vaisseaux à Mahon, ne purent empêcher MM. de Court et Navarro de porter en Italie des provisions de bouche dont l'armée espagnole avait le plus grand besoin.

Cette expédition était la première conséquence de la détermination prise par Louis XV de déclarer la guerre à l'Angleterre et à la reine de Hongrie; en effet, le double manifeste suivit de près. Le roi des Deux-Siciles, brisant enfin les entraves qu'il avait reçues en 1742 de la Grande-Bretagne, se déclara dans le même temps contre elle et contre la maison d'Autriche dont les troupes menaçaient ses États.

Cependant Louis XV méditait, dans le plus grand secret, une entreprise dont le succès pouvait porter la guerre au sein même de l'Angleterre et réveiller dans ce pays les dissensions civiles, plus fatales aux nations que toutes les inimitiés étrangères. Le roi avait fait venir mystérieusement de Rome, où il vivait dans la religion et l'oubli des grandeurs, le prince Charles-Edouard, dernier rejeton des Stuarts. Sa Majesté, en réveillant l'ambition assoupie de ce fils du prétendant, lui avait montré comme une occasion favorable pour faire une descente en Angleterre le moment où les troupes anglaises étaient dispersées en Allemagne et dans les Pays-Bas, tandis que les troupes navales de Georges II se trouvaient disséminées sur toutes

les mers. « Prince, avait ajouté Sa Majesté, je puis, à l'ins-
« tant où je vous parle, réunir une flotte plus nombreuse
« que celle qu'il sera permis aux Anglais de m'opposer;
« un corps de troupes considérable s'avance vers Dun-
« kerque sous les ordres du comte de Saxe, l'un de mes
« meilleurs généraux; des bâtiments de transport atten-
« dent l'armée : vous seul manquiez à l'expédition proje-
« tée pour la rendre décisive et vous mettre à même d'en
« recueillir le fruit; j'ai cru devoir vous faire appeler.
« Voyez si vous voulez profiter de cette occasion, la der-
« nière peut-être qui vous sera offerte pour ressaisir le
« sceptre de votre père. »

Charles-Edouard, prince doué d'un caractère noble et courageux, répondit au roi que tant qu'il resterait un Stuart, son devoir serait de tenter de reconquérir l'héritage dont cette maison fut injustement dessaisie, et qu'il remerciait Sa Majesté de lui offrir le moyen d'accepter pour son compte cette dette de l'honneur.

Vingt-six vaisseaux de ligne, portant vingt-quatre mille hommes de débarquement, appareillèrent à Brest avec une diligence peu commune ; le comte de Roquefeuil, qui en eut le commandement, les conduisit dans la Manche sans qu'aucune escadre anglaise pût s'opposer à ce mouvement. L'armée royale forma trois divisions: la première cingla vers les côtes de Kent, la seconde se plaça entre Boulogne et Calais, la troisième se tint à la hauteur de Dunkerque. Le comte de Saxe montait le vaisseau amiral. Au moment de partir, les troupes apprirent que le fils du prétendant était sur ce même vaisseau à l'apparition du pavillon royal que Charles-Edouard fit arborer.

Stuart vit pour la première fois sa patrie; mais hélas! elle ne lui apparut que dans un lointain nuageux : de ce point même souffla bientôt une tempête inhospitalière qui l'en éloigna. Cette fois encore, les vents protecteurs de la maison de Hanovre semblèrent, de leur haleine puissante, repousser la destinée aventureuse des enfants de Jacques II. Rejeté sur les côtes de France, M. de Roquefeuil tenta plusieurs fois par des manœuvres habiles de vaincre

la résistance des éléments; mais les vents, toujours contraires, le repoussèrent constamment vers la rive française. Forcé de perdre du temps, ce marin laissa malgré lui aux Anglais celui d'armer tout ce qui se trouvait dans leurs ports de bâtiments capables de porter du canon; ils appelèrent sur leurs côtes des milices, des bourgeois, des paysans en armes: une invasion devint impossible. Il fallut débarquer les troupes; le comte de Saxe, à qui l'on promit le bâton de maréchal, les conduisit en Flandre, et Charles-Édouard revint à Paris attendre un nouveau sourire de la fortune.

Les dispositions maritimes que suivit un si triste résultat n'avaient point empêché les armements de terre: Louis, ceint du baudrier par les belles mains de Mme de Châteauroux, se disposait à marcher en Flandre à la tête d'une armée puissante destinée à soumettre la Hollande qui se déclarait ouvertement pour Marie-Thérèse. Une seconde armée se réunissait en Alsace sous les ordres du maréchal de Coigny, afin de protéger cette province contre l'invasion présumée du prince Charles de Lorraine. Enfin le prince de Conti conduisait en Italie un corps de vingt mille hommes, dont les opérations devaient se combiner avec celles de l'infant don Philippe.

Le roi avait rejoint son armée à l'abbaye de Cesoin, après avoir visité les principales places du Nord; il allait passer en revue cent mille hommes rangés en bataille dans une vaste plaine où cette ligne s'étendait à perte de vue, lorsqu'on lui annonça M. de Wasnar, ambassadeur des États Généraux. « Montez à cheval, et suivez-moi », lui dit le roi qui partait au galop. Le Hollandais fit de profondes réflexions à la vue du corps imposant dont Sa Majesté le forçait d'admirer la belle tenue et les dispositions martiales. Il vit avec une sorte d'effroi une réserve de quarante mille hommes à la tête de laquelle se trouvait le comte de Saxe, officier d'une valeur et d'une habileté renommées. Le diplomate républicain se fit aussi une terrible idée du ravage que porterait dans les rangs hollan-

dais une artillerie composée de cent pièces de canon, qui ne cessa de tirer pendant toute la revue. Bref, l'envoyé des États Généraux, auquel ses instructions prescrivaient d'engager les négociations avec prudence, avec ménagement, ne crut pouvoir mieux faire que d'annoncer au roi que le cabinet de la Haye était prêt à licencier les troupes qu'il devait joindre à celles de l'Angleterre, si Sa Majesté consentait à suspendre sa marche vers la Hollande.

L'ambassadeur n'obtint point de réponse définitive ; il vit au contraire la formidable armée commencer son mouvement, il fut témoin de la prise de Courtrai et de Menin. Poursuivant sa conquête avec rapidité, Louis XV mit le siège devant Ypres. Là se produisit un fait depuis longtemps étranger aux fastes militaires : le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, couvert d'une cuirasse et portant une lourde épée, dirigeait les principales attaques des assiégeants. Rien de mieux; le noble métier des armes n'est point incompatible avec l'esprit du sacerdoce, lorsque le prêtre combat pour sa patrie et son roi ; il n'y a que les hostilités suscitées par l'intolérance et l'ambition religieuse qui dérogent à la morale de l'Évangile. Du reste Clément XII avait accordé au prince de Clermont la permission de combattre à la tête des armées : « L'état ecclésiastique, lui avait-il écrit, doit être subor- « donné à celui de la guerre dans le petit fils du grand « Condé. » Ypres capitula après vingt jours de siège; le roi y perdit un brave serviteur, le marquis de Beauvau, qui, blessé mortellement, dit aux grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois qu'il menait à l'assaut : « Mes « amis, ne vous arrêtez pas pour moi, les pionniers vont « m'enterrer ; vous, continuez de marcher à l'ennemi. » Pendant que nos troupes entraient dans Ypres, le duc de Boufflers s'emparait du Kenaque, et l'abbé de Saint-Germain poussait avec vigueur le siège de Furnes. Le comte de Saxe avait pris une position telle, qu'il couvrait toutes les opérations des divers assiégeants, sans que ni les Anglais ni les Autrichiens, postés vers Bruxelles, pussent arrêter le succès des armes du roi.

Mais ce que n'avaient pu faire les armées de Georges et de Marie-Thérèse opposées à celles du roi, une puissante diversion sur le Rhin le fit : Sa Majesté apprit, au milieu de sa marche triomphante, que le prince Charles de Lorraine venait de passer ce fleuve à Spire à la tête de quatre-vingt mille hommes et d'envahir l'Alsace. On attribue au Bavarois Seckendorf la réussite de cette invasion, ce général n'ayant su profiter ni de l'avantage du terrain, ni de nombreux renforts qu'il avait reçus, ni de l'ardeur des troupes, pour fermer le passage au prince Charles. Quoi qu'il en soit, au moment où j'écris, des partis autrichiens, obéissant au partisan Trenk, qui a remplacé le farouche Montzel dont il égale la férocité, répandent l'épouvante jusqu'en Lorraine... Le roi Stanislas a quitté Lunéville. Mais on sait que depuis les premiers mois de l'année la France, par une alliance avec la Prusse, demeurée secrète jusqu'à ce jour, se prépare à opposer à la diversion entreprise en Alsace une contre diversion dirigée vers le cœur des États de Marie-Thérèse. En effet un manifeste de Frédéric II annonce en ce moment à l'Europe qu'il a été conclu à Paris et à Francfort un traité entre le roi de France, l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'électeur palatin et la régence de Hesse-Cassel, pour contraindre la reine de Hongrie à reconnaître Charles-Albert comme chef de l'Empire, et à lui restituer ses États héréditaires. Sa Majesté Prussienne dit expressément « que sa qualité d'électeur de l'Empire lui fait un « devoir de donner des troupes auxiliaires à l'empereur « méconnu, dépossédé, combattu par la reine de Hongrie, « au mépris de l'unanimité des suffrages qui lui ont « décerné la couronne impériale. » En conséquence de ce manifeste, Frédéric marche sur la Bohême avec quatre-vingt mille hommes, tandis que vingt mille occupent la Moravie.

Malgré l'importance des événements militaires, les politiques du café de la Régence trouvent le temps de deviser longuement sur le retour en Angleterre de l'amiral

Anson, qui rentra dans sa patrie le 4 juin, après avoir fait le tour du monde, voyage qu'aucun marin moderne n'avait encore achevé. Je dis aucun marin moderne, car il me paraît d'une singulière légèreté de considérer comme des entreprises ou des découvertes nouvelles ce qui nous semble n'avoir jamais eu lieu, parce que nous avons perdu la trace de ce qui fut entrepris ou découvert il y a quelques milliers d'années. Non, après la longue vie de l'espèce humaine attestée par tant de témoignages, il ne peut y avoir que des connaissances *renouvelées :* tant de générations ne se sont pas succédé sur notre globe sans avoir atteint l'apogée de l'intelligence qui fut donnée à l'homme. Dès longtemps il ne put rien rester d'inconnu à ce chef-d'œuvre de la création ; tout fut connu, reperdu, oublié, englouti, comme diverses races animées ou végétatives, par les révolutions de la nature. Regardons notre espèce intelligente comme reconquérant par intervalles, dans la suite des siècles, ce que nos pères ignorèrent, mais ce que leurs pères avaient su. Comment expliquer autrement cette civilisation, si conforme à la nôtre, trouvée dans l'empire de Montézuma, lors de la découverte du Mexique? De qui ces Américains, séparés du reste de la terre par le vaste Océan, tenaient-ils des arts, des lois et même des sciences, comparables sous tant de rapports aux institutions de ce que nous appelons le vieux continent? Enfin quelle main enfouit aux sources de l'Ohio des médailles romaines, que les premiers voyageurs modernes qui parvinrent dans ces contrées sauvages y découvrirent, à leur indicible surprise? Et, si l'on jette les yeux sur la carte au point où le nord de l'Asie n'est séparé de l'Amérique septentrionale que par un détroit de quelques lieues, si l'on considère le rapport des physionomies sur l'une et l'autre rive, si l'on remarque l'identité des animaux fossiles trouvés dans les deux parties du monde que divise ce filet d'eau glacée, tout ne porte-t-il pas à croire qu'une secousse violente ouvrit un passage à la mer au milieu des terres, et forma ainsi deux continents en quelques heures, en quelques instants peut-être?... Oui,

tel put être le sort des habitants de ces régions hyperboréennes, que, compatriotes, amis, parents, ils furent tout à coup séparés pour jamais et pour jamais étrangers. Me voilà bien loin de l'amiral Anson; j'y reviens pour dire que cet officier fit son entrée à Londres chargé de dépouilles espagnoles conquises au Pérou : trente-deux chariots remplis d'or et d'argent marchaient devant lui : c'était un triomphe d'une réalité palpable ; aussi Georges II éleva-t-il le triomphateur à la dignité de pair du royaume.

Les Anglais ne sont pas aussi heureux dans les mers d'Europe que dans celles d'Amérique : après avoir réparé leurs vaisseaux si maltraités près de Toulon, leur flotte a reparu dans la Méditerranée ; mais ils n'ont encore osé tenter aucune entreprise, quoique l'escadre que nous entretenons dans ces parages soit inférieure en force à celle de l'Angleterre. Au commencement de juillet, une flotte nombreuse, sortie de Spithead sous le commandement de sir Balchez, avait ordre d'attaquer la division de Brest, commandée par le comte de Rochambault; mais l'armée ennemie, dispersée par la tempête dans le golfe de Biscaye, a dû rentrer bientôt à Plymouth dans le plus grand désordre : le vaisseau *la Victoire*, monté par l'amiral, avait été submergé.

Cependant Louis XV, informé de l'invasion de l'Alsace, a suspendu ses conquêtes pour courir au secours de cette province. Ajoutons que le maréchal de Coigny, campé près de Weissembourg, voyant dix mille Autrichiens maîtres de cette place et des lignes qui la bordent, a conçu et exécuté le projet de traverser les lignes ennemies pour rétablir ses relations avec la France, coupées par l'armée de Charles. Tout à coup cet intrépide général marche sur Weissembourg, où les troupes autrichiennes n'ont pas encore eu le temps de s'affermir ; il attaque simultanément la ville et les lignes : on se bat sur les places, dans les rues, dans les maisons et jusqu'au pied des autels; le sang des Allemands et des Français se mêle dans les ruisseaux, le pavé est couvert de morts et de mourants. Les

marquis de Clermont-Tonnerre et de Montal, ainsi que le comte de Mortagne, firent des prodiges de valeur dans cette terrible journée où la victoire nous resta. Weissembourg et ses lignes furent reprises, mais pour un moment : toute l'armée de Charles tomba dès le lendemain sur les bras du maréchal de Coigny..... il fallut fuir.... Nous ne laissâmes dans cette position si chèrement disputée que des cadavres mutilés et le sang dont la terre était imprégnée.

Louis XV, revenu à Dunkerque, partit de ce point dans les derniers jours de juillet à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons ; le rendez-vous général était à Metz. Sa Majesté laissait aux Pays-Bas le comte de Saxe avec environ quarante mille hommes opposés à plus de soixante et dix mille Anglais ou Autrichiens. Et cependant le brave Maurice dit à Louis XV en le quittant : « Sire, j'ai « déjà mesuré l'étendue de ma tâche ; non-seulement je « dois empêcher l'ennemi de rien tenter contre moi, mais « encore il faut que je conserve le pays conquis par « Votre Majesté... Sire, j'espère y réussir. » Le roi partit pénétré de confiance : il savait que le comte de Saxe était homme à lui tenir parole. Sa Majesté se dirigea rapidement vers le pays messin, par Saint-Quentin, Laon et Reims, précédé partout du maréchal de Noailles, tandis que le duc d'Harcourt gardait les gorges de Phalsbourg.

On avait appris à Paris que l'armée qui se portait vers Metz, et dont le roi venait d'augmenter les rations et la paye, montrait le plus ardent enthousiasme ; d'un autre côté, l'on savait que le comte de Saxe, campé sous Courtrai, paralysait toutes les opérations de l'ennemi, et lui coupait souvent les vivres. Enfin les Parisiens étaient informés qu'un envoyé du roi de Prusse, M. de Schmettau, avait assuré à Louis XV que le mouvement projeté sur la Bohême et la Moravie s'exécutait avec un plein succès.

Tout à coup une nouvelle affreuse retentit, au milieu de la nuit, dans la capitale, comme un tocsin sinistre...

Réveillée en sursaut, j'entends sous mes croisées ce cri qui me glace d'effroi : *Le roi se meurt... le roi est mort...* Je cours presque nue à la croisée, je l'ouvre, et des sanglots parviennent de toutes parts à mon oreille... Un bruit confus de chevaux, de carrosses et de piétons se mêle à ces signes de douleur. Des flambeaux se croisent rapidement dans l'obscurité, des seigneurs dont la voix m'est connue passent à pied sous mon balcon. Ils courent, disent-ils, chez le comte de Saint-Florentin, qui dirige les affaires intérieures en l'absence du roi, et qui reçoit à chaque instant des dépêches de Metz... Toutes les cloches appellent pour un tintement lugubre aux prières des quarante heures, qui commencent cette nuit même... Je vois d'ici trente églises paroissiales ou de communautés s'éclairer successivement : la lumière des cierges me parvient nuancée diversement à travers les vitraux coloriés, et j'entends les chants pieux accentués ici par la voix cassée du prêtre sexagénaire, là par l'organe doux et clair des jeunes religieuses.

Le soleil a fui sans retour de ma paupière ; l'aurore, que je n'ai pas vue depuis que mes nuits ne s'écoulent plus au sein des plaisirs, me trouve au pied de mon prie-Dieu ; j'adresse au ciel des vœux pour un prince qui mérite d'être aimé, qui peut mériter d'être chéri et dont la mort nous replongerait dans tous les malheurs inhérents au règne de l'inexpérience, mais surtout aux intrigues des nouvelles créatures.

Mon mari vient de rentrer : il a vu M. de Saint-Florentin... Le roi est à la dernière extrémité. Voici des détails. Louis XV fut attaqué le 8 août d'une fièvre putride qui dès le 14 présentait le caractère le plus alarmant. Néanmoins le moral de Sa Majesté résista dans ces premiers moments aux atteintes de la maladie. Ce prince demandait à chaque instant à M. d'Argenson, ministre de la guerre, des nouvelles de l'armée du Rhin dont M. de Noailles avait pris le commandement. Dans la matinée du 12, ce secrétaire d'État priait Sa Majesté de signer un ordre pour le maréchal : « Mandez-lui en outre, dit l'il-

« lustre malade après avoir signé, que le grand Condé « gagna la bataille de Rocroi cinq jours après la mort de « Louis XIII. » Mais la fermeté de caractère que ce mot annonçait ne tarda pas de se démentir : chez Louis XV, le naturel c'est la faiblesse.

Ce monarque avait voulu pousser l'imitation de son aïeul jusqu'au point de joindre sa favorite au bagage de son armée : Mme de Châteauroux avait accompagné le roi en Flandre; sa sœur, Mme de Lauraguais, était aussi du voyage, et toutes les deux suivirent Sa Majesté à Metz. J'ai dit ailleurs que la duchesse, loin d'inspirer au roi une conduite efféminée, avait fait jaillir de sa flamme amoureuse la première étincelle du beau feu de la gloire ; peut-être que sans les conseils de cette dame, Louis n'eût jamais paru à la tête de ses armées. Mais si Mme de Châteauroux comptait à la cour beaucoup de partisans, ses ennemis n'étaient pas moins nombreux. Ces derniers pensèrent que la maladie du roi, le repentir, qui dans les âmes faibles naît toujours du danger, la crainte de la mort, la sombre perspective de l'enfer, seraient autant d'auxiliaires qui les aideraient à perdre la duchesse. Ce parti avait à Metz pour organes le duc de Bouillon, grand chambellan ; le duc de la Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe; l'abbé de Fitz-James, évêque de Soissons, premier aumônier, et le jeune duc de Chartres. Ce fut, comme on le pense bien, le prêtre qui se chargea de faire parler le ciel pour favoriser une intrigue de la terre, et, qui pis est, une intrigue de cour. Quand le roi se fut confessé, le prélat déclara qu'il ne pouvait absoudre ce prince qu'il n'eût préalablement demandé pardon à Dieu du scandale qu'il avait donné, et qu'il n'eût chassé Mme de Châteauroux. Louis XV pleura et ne répondit rien. Alors le duc de Chartres, en sa qualité de prince du sang, annonça qu'il se chargeait de parler au roi avec la fermeté convenable, et qu'il ne le quitterait pas qu'il n'eût prononcé le renvoi de sa maîtresse. En conséquence, Son Altesse se dirigea vers l'appartement de Sa Majesté ; mais le duc de Richelieu, prévenu, en avait fait fermer la porte et s'était

posté en dehors, attendant l'arrivée du prince. Celui-ci ne tarda pas.

— Votre Altesse Royale ne peut entrer, dit respectueusement le premier gentilhomme de la chambre.

— Qui donc s'y opposera?

— Moi, monseigneur; et Votre Altesse Royale ne m'en disputera pas le droit. Sans doute les grandes et petites entrées vous sont acquises; mais il ne s'agit point ici de cérémonial, c'est la convenance qui fait loi.

— Précisément; et c'est dans l'intérêt de la convenance que je dois entretenir le roi.

— Je connais votre projet, monseigneur, et je suis surpris que vous songiez à faire une scène à Sa Majesté dans la situation où elle se trouve.

— Bon, bon, je ne suis pas surpris de votre opposition : il est tout simple que le ma..... du roi soutienne sa p..... Et le prince voulut déranger le duc qui barrait le passage.

— Monsieur, vous ne passerez pas ! s'écria le duc en traversant son épée sur la porte.

— Quoi! répondit M. de Chartres en écumant de rage, un valet tel que toi refusera la porte au plus proche parent de ton maître!... et il leva sa canne.

— Si vous faites un mouvement, je vous passe mon épée au travers du corps... N'oubliez pas qu'un valet de ma sorte ne se laissera jamais frapper par un descendant de Gaston d'Orléans, que mon grand-oncle vit plus d'une fois à ses pieds.

— Insolent! dit avec la dernière fureur le petit-fils du régent... je trouverai l'occasion de te châtier!... A ces mots, le prince, d'un grand coup de pied sur la porte, en enfonça l'un des battants.

On accourt de l'intérieur; Son Altesse entre et parvient sans obstacle au lit du roi.

— Sire, de grâce, punissez ce domestique, dit M. de Chartres en montrant Richelieu; il est inouï qu'il ait prétendu s'opposer à ce que je vinsse mettre mon respect aux pieds de Sa Majesté.

— Votre respect est trop bruyant, monsieur de Chartres, répondit le roi d'une voix affaiblie, mais vous ne devez pas avoir tort... Monsieur de Richelieu, je vous ordonne de quitter la cour.

Le duc, qui venait d'être nommé ambassadeur en Espagne, perdit cet emploi éminent, ainsi que la grandesse et la Toison d'or qui ne pouvaient manquer d'y être attachées. Après le départ de ce seigneur, la cabale ennemie de Mme de Châteauroux n'eut pas de peine à triompher : cette dame eut ordre de quitter Metz dans la journée; Mme de Lauraguais partagea sa disgrâce. Le peuple, toujours extrême dans sa fureur comme dans son amour, excité d'ailleurs par le parti de l'évêque de Soissons, s'anima à tel point contre ses sœurs disgraciées, qu'il les eût peut-être déchirées si M. le maréchal de Belle-Isle ne leur eût prêté son carrosse pour sortir de la ville.

Le roi, après avoir fait amende honorable publiquement de ses faiblesses, avait été administré quand le dernier courrier est parti de Metz ; Sa Majesté était au plus mal ; les scènes scandaleuses qui s'étaient passées au lit du monarque, dans l'intérêt fort mal entendu de la religion, avaient aggravé son état. Et certes il ne dépendra pas des prétendus dévots dont ce prince est entouré qu'il ne succombe à une maladie que la force de sa constitution eût surmontée s'il eût été moins prêché, moins catéchisé, mais soigné avec plus de ménagement et de sollicitude.

La consternation régnait à Paris, et gagnait de proche en proche toutes les provinces. Les boutiques étaient fermées; les ouvriers abandonnaient leur travail: une foule oisive et attristée circulait sans but comme sans direction. A chaque instant on entendait dans les rues cette demande faite d'un accent attendri : « A-t-on des nou-« velles du roi, espère-t-on sauver Sa Majesté? » Le saint sacrement était exposé dans toutes les églises ; le clergé priait nuit et jour aux autels chargés d'ex-voto, et étincelants de mille cierges allumés par l'amour des sujets pour leur souverain. Point de jeux, point de spectacles : les

transports de la gaieté et la musique des fêtes avaient cessé partout où la fatale nouvelle était connue. En un mot, les pleurs de toute la France confirmaient le surnom de *Bien-Aimé* que le peuple de Metz avait donné par acclamation à Louis XV dès le commencement de sa maladie.

Tout à coup le galop d'un cheval se fait entendre dans la matinée du 19, un courrier élève et agite son chapeau couvert de rubans ; il s'approche en s'écriant : *Le roi est sauvé!* On le suit, on l'entoure, on le presse, on l'embrasse, on l'enlève de son cheval, on le porte au-dessus des têtes jusqu'à l'hôtel de ville où cet homme confirme la convalescence de Sa Majesté. A l'instant, l'aspect de Paris change : à la démarche lente et grave des habitants qui parcouraient tristement les rues succède un mouvement tumultueux; la foule se presse sur le parvis des temples, bientôt remplis de fidèles allant rendre grâce à l'Éternel du salut de leur roi. De toutes parts retentissent des *Te Deum* spontanés. Des troupes de violons s'établissent dans les carrefours; le peuple chante, danse, boit au bruit de ces orchestres improvisés, tandis que les maisons sont ornées de drapeaux, de fleurs, de branches d'arbre chargées de leur verte parure. Le soir toute la ville est illuminée ; mille pièces d'artifice brillent, pétillent, éclatent, et de nombreuses fusées, en sillonnant d'une trace de feu l'espace rembruni, s'élèvent dans les airs comme les cris de joie d'un peuple enivré. « Ah ! s'écria « Louis XV en apprenant ces transports d'allégresse, « qu'il est doux d'être aimé ainsi ! et qu'ai-je fait pour le « mériter ! » La modestie de ce prince avait raison, mais les Français s'attachent à leur roi par devoir, par la conscience de ce qu'il doit faire pour eux : leur amour confiant récompense dans le maître que Dieu leur a donné tout le bien qu'ils en attendent.

On a pu, durant la maladie du roi, juger le peuple et les courtisans : dans cette période d'inquiétude et de douleur, on voit des évêques, des pairs, des princes du sang intriguer scandaleusement à Metz pour chasser une favo-

rite, et le choix du sacrifice fait à de prétendus scrupules religieux est tellement maladroit, qu'il frappe précisément la seule personne qui, au milieu de cette foule *morale*, ait inspiré au monarque des idées dignes de lui; la seule qui lui ait dit franchement, et même au risque de fermer tout à coup la brillante carrière ouverte devant elle, qu'un roi de trente-quatre ans devait marcher à la tête de ses armées. D'un autre côté, cette tourbe populaire, cette *canaille* à laquelle d'avides courtisans font

En la croquant beaucoup d'honneur,

elle est grave, pieuse, fervente dans son chagrin; ce n'est que dans la joie qu'elle se montre expansive, emportée; mais alors même, le scandale ne déshonore point son délire, on ne l'a point remarqué à Paris pendant ces fêtes... Il s'était refugié à la cour de Metz.

A peine le roi fut-il convalescent qu'il se disposa à marcher contre le prince Charles de Lorraine. Ce général venait d'apprendre l'invasion de la Bohême et de la Moravie par Frédéric II, et cette circonstance eût suffi pour le déterminer à la retraite quand il eût pu tenter de résister aux forces supérieures qui lui étaient opposées. Mais ce mouvement rétrograde lui-même présentait de grandes difficultés : renfermés en Alsace entre les Bavarois, les Hessois, les troupes palatines et l'armée royale commandée par le maréchal de Noailles, les Autrichiens ne pouvaient trouver aisément une issue pour regagner le Rhin, et l'occupation des gorges de Phalsbourg par le maréchal d'Harcourt achevait de rendre la position de Charles éminemment dangereuse. Les plus faciles combinaisons de tactique eussent empêché la retraite de l'ennemi. Mais, ici comme à Dettingue, M. de Noailles laissa échapper l'instant décisif que son collègue le maréchal de Coigny lui avait indiqué, et dont il ne pouvait profiter lui-même parce qu'il était maintenant en sous-ordre. Une marche trop lente des colonnes françaises laissa au prince allemand le temps de parvenir au Rhin, à l'aide d'une diver-

sité de manœuvres habiles que M. de Noailles ne sut ni prévenir ni contrarier. Charles, arrivé sur la rive du fleuve, exprima sa surprise en voyant que les généraux du roi avaient négligé même de couper les ponts, disposition facile, qui malgré toute l'habileté du beau-frère de Marie-Thérèse, eût rendu son retour en Allemagne presque impossible. A peine si dans cette marche périlleuse l'arrière-garde des ennemis fut atteinte; ils quittèrent la France sans y laisser un canon. Le roi de Prusse, informé de la faute du maréchal de Noailles, faute qu'il qualifiait d'inimaginable, se plaignit hautement d'une incurie qui allait lui jeter sur les bras une armée qu'il était si facile de tailler en pièces. En effet Charles s'avança à marches forcées vers le Danube et l'Elbe, afin d'inquiéter Frédéric sur deux points à la fois. Mais le monarque du Nord savait mieux que le maréchal de Noailles calculer l'emploi du temps : Prague était prise et sa garnison, forte de dix mille hommes, prisonnière de guerre, avant que Charles de Lorraine pût rien entreprendre contre le vainqueur.

Tandis que les fautes de l'armée du Rhin répondaient si mal aux brillants résultats que le roi de Prusse obtenait en Bohême, le comte, maintenant le maréchal de Saxe, avec quarante mille hommes, continuait de paralyser en Flandre tous les efforts de soixante-dix mille Anglais, Autrichiens ou Hollandais ; et, du côté de l'Italie, l'infant don Philippe et M. de Conti soutenaient avec éclat l'honneur des armes de la maison de Bourbon. Ces deux princes, après avoir passé le Var en avril, chassèrent devant eux les Piémontais qui leur abandonnèrent successivement les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice, de Castel-Nuovo, de Montalban et de Villefranche. Dans cette dernière forteresse, on eut le singulier spectacle d'une foule de matelots anglais, ayant à leur tête l'amiral Mathéus, et, qui, faisant la guerre sur un théâtre nouveau pour eux, combattaient parmi les soldats du roi de Sardaigne. On allait faire prisonniers ces marins et leur général, lorsqu'ils parvinrent à franchir les remparts avec

toute la dextérité de leur profession. Continuant leur marche triomphante au milieu des gorges étroites des Alpes, les troupes françaises et espagnoles ne se laissèrent intimider ni par les roches menaçantes dont leurs ennemis faisaient crouler sur eux d'énormes quartiers, ni par les précipices dont l'œil pouvait à peine mesurer la profondeur, ni par les torrents qui mugissaient aux pieds de ces hardis conquérants. Ils bravaient également la double ceinture d'artillerie placée entre les rochers de ce défilé homicide, et dont les détonations continues retentissaient au loin comme ce roulement de tonnerre que perpétuent les échos. A Château-Dauphin, qui s'élève sur un roc presque inaccessible, deux mille Piémontais voulurent arrêter l'armée franco-espagnole : « A l'assaut ! « s'écria le bailli de Givri. — C'est bien dit, répondit un « officier en sortant des rangs ; à moi, mes amis ! je sais « comment on se conduit quand on arrive le premier sur « un rempart escaladé... » C'était l'intrépide Chevert, et déjà ce modèle des braves touchait le sommet de l'échelle sur laquelle il s'était élancé. Nos troupes n'avaient point de canons, et ceux des ennemis les foudroyaient. N'importe ! les grenadiers de Poitou, que leurs chefs, Chevert surtout, excitent de la voix et de l'exemple, sautent dans les retranchements ; plusieurs y pénètrent en se glissant dans les embrasures des pièces mêmes qui tirent sur eux. Cette attaque fut un massacre : le sang des vainqueurs et des vaincus découlait en filets de pourpre le long des murailles qu'on venait de franchir ; une mitraille de cadavres en tombait sur les soldats restés au pied du rempart... Aucun Piémontais n'échappa : Charles-Emmanuel lui-même allait trouver parmi ses soldats la mort qu'il cherchait, lorsque des mains amies vinrent l'enlever de ce lieu funeste. Mais cet obstacle si glorieusement surmonté n'était pas le dernier : à quelque distance de Château-Dauphin se trouvait un passage large seulement de quelques toises, et qu'on avait appelé les *Barricades*. Ce défilé, ou plutôt ce précipice, offert comme unique issue à nos troupes, était borné de chaque côté par une montagne dont

la cime se perdait dans la nue ; de plus, la rivière de Sture, violemment détournée de son cours, y faisait mugir ses flots resserrés et blanchissants ; enfin trois retranchements et un chemin couvert, placé de l'autre côté de l'obstacle, complétaient un système de défense qui semblait insurmontable. La valeur des assaillants eût échoué contre tant de difficultés ; mais leur habileté sut les éviter : par une manœuvre regardée comme un chef-d'œuvre de tactique, les Barricades furent tournées, et le château de Démont, bâti un peu plus loin sur un rocher isolé au milieu de la vallée de la Sture, ayant été emporté d'assaut, les Français et les Espagnols débouchèrent en Italie. L'armée, pendant sa marche aussi longue que meurtrière, avait souffert toutes les privations en même temps que tous les dangers : « Soldats ! s'écria le prince de Conti en « imitant Annibal, vous avez faim, vous êtes presque nus ; « voilà les plaines du fertile Piémont et de la belle Lom- « bardie ; allons conquérir ce qui vous manque. »

A l'autre extrémité de la presqu'île italique, le roi des Deux-Siciles ayant réuni ses troupes à celles du comte de Gages, a garanti ses États de l'invasion dont les menaçait l'Autrichien Loblovitz. La campagne de Rome est devenue le théâtre de la guerre : les soldats de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne foulent, en s'agitant sur cette vieille terre des héros, les os desséchés des guerriers romains, carthaginois ou gaulois qui reposent sous le gazon. La capitale des Volsques, Velletri, offrit le 11 août le même spectacle qu'on vit à Crémone sous le règne de Louis XIV. Le roi de Naples et le duc de Modène occupaient la ville antique ; ils y dormaient dans le magnifique Palais de Ginetti, sur la foi d'une garnison nombreuse, lorsqu'au milieu de la nuit six mille Autrichiens, guidés par une trahison inconnue, pénétrèrent à petit bruit dans Velletri après avoir égorgé la grand'garde d'une porte, et cernèrent silencieusement la maison où Sa Majesté Sicilienne reposait. Sauvé par le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France, don Carlos court se mettre à la tête de ses troupes, hors des remparts contre lesquels il va

marcher. Mais bientôt on lui apprend qu'un régiment irlandais, les gardes wallones et les Suisses viennent de reconquérir la place en jonchant son pavé d'Autrichiens égorgés. L'aurore éclaira le résultat de ce massacre nocturne : dans certaines rues, des monceaux de cadavres bouchaient les portes des maisons ; il fallut enlever ces obstacles sanglants pour que les habitants pussent sortir de chez eux. Le prince de Loblowitz, qui avait introduit ses Allemands à Velletri, n'en vit pas ressortir un seul... tous avaient trouvé un tombeau ou une prison dans ces murs héroïques. Ce général se retira aux portes de Rome; les Espagnols et les Napolitains l'y suivirent, mais il leur échappa en passant ce Tibre fangeux, qui ne rappelle plus le fleuve superbe que sillonnaient les riches galères d'Auguste et de Néron. Le peuple encapuchonné qu'on appelle encore les Romains vit du haut de ses remparts défiler les soldats de Loblovitz, tandis que ceux de don Carlos traversaient en armes la métropole du monde chrétien, et que leur prince baisait les pieds du souverain pontife.

Cependant l'importante place de Coni avait fermé à don Philippe et au prince de Conti la route du Milanais; il fallait s'emparer de cette forteresse pour obtenir le succès vers lequel ils faisaient tendre leurs efforts. Au moment où ils se préparaient à former le siège de cette clef du pays des Lombards, le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec des forces supérieures à celles qu'ils commandaient Mais Charles-Emmanuel ne trouva qu'une défaite sous les murs de Coni ; il dut abandonner précipitamment le champ de bataille, y laissant cinq mille Piémontais tués pendant le combat. La place, abandonnée à elle-même, se défendit encore trois semaines ; elle allait enfin ouvrir ses portes, lorsque des auxiliaires plus redoutables pour les assiégeants que le feu des remparts, c'est-à-dire d'abondantes neiges, les eaux débordées de la Sture, et ensuite un froid rigoureux, obligèrent don Philippe et le prince français à lever le siège et à repasser les Alpes, victorieux, mais affaiblis et privés de résultats.

Le prince de Conti n'est point aimé de Louis XV; l'éloi-

gnement qu'il professa toujours pour la gênante étiquette des cours, le mépris qu'il fit constamment des maîtresses du roi ou de ses favoris serviles, enfin la franchise d'humeur et même d'expression que Son Altesse ne songea jamais à comprimer, l'ont puissamment desservi dans l'esprit de Sa Majesté : le roi, à l'exemple de son bisaïeul, veut qu'on soit soumis avant tout à sa volonté, quand même elle se manifeste dans une erreur ou dans un défaut ; qu'on le domine, qu'on le brave en actions qu'il peut paraître ignorer, il le souffre, pourvu qu'on le respecte en paroles et qu'on rampe à ses pieds. C'est depuis Louis XIII le triste côté du caractère des Bourbons ; puisse-t-il ne pas se perpétuer, car on prend en pitié la grandeur souveraine qui ne vit que de démonstrations. Le prince de Conti, auquel je reviens, a fait glorieusement la guerre depuis 1741 sans avoir obtenu la moindre faveur ; Louis XV ne peut surmonter, même politiquement, l'aversion qu'il éprouve pour ce parent, dont l'âme énergique forme un contraste si prononcé avec la sienne. Aussi dans ses rapports à la cour Son Altesse ne parle jamais d'elle, et le roi prend cette modestie au mot. Après la victoire de Coni, M. de Conti obtint des récompenses pour MM. de la Force, de Senneterre, de Chauvelin, de Choiseul, de Courtin, du Chaila, de Beaupréau, qui s'étaient distingués dans cette action. Pour lui, quoiqu'il eût eu sa cuirasse percée de deux coups et que deux chevaux eussent été tués sous lui, il n'eut rien, absolument rien... Tous les honnêtes gens de la cour, car il y en a quelques-uns, furent indignés... « Pardon, sire, dit un matin dans « la tente du roi M. de Souvré, gentilhomme rempli de « franchise et d'audace, il faut que je quitte Votre Ma- « jesté. M. le prince de Conti vient de m'écrire que toutes « ses cuirasses ayant été percées par des balles et tous ses « chevaux tués entre ses jambes, il me chargeait de lui « envoyer de nouvelles armes et d'autres chevaux. Je vais « de ce pas m'acquitter de cette commission... » Le roi fronça le sourcil, tourna le dos à M. de Souvré, et ce fut tout.

Louis XV, dont la convalescence s'était prolongée par le chagrin que lui avait causé la faute du maréchal de Noailles, voulut du moins couvrir cet échec en essayant quelque trait d'éclat ; Sa Majesté alla mettre le siège devant Fribourg, tandis que le maréchal de Coigny reprenait toutes les villes frontières où l'armée impériale avait laissé des garnisons. Le roi donna sous les murs de cette place des preuves de résolution et d'activité ; lui-même accélérait par sa présence les travaux, dirigés avec une grande intelligence par le comte de Lowendal. Néanmoins le général Daunitz, qui commandait la garnison, ne capitula qu'après deux mois entiers de tranchée ouverte. La prise de Fribourg rendait nos troupes maîtresses du Brisgau et de la Souabe ; dans le même temps l'empereur Charles VII, dont les intérêts occupaient, peut-être plus Louis XV que l'intéressé lui-même ne l'eût désiré, rentra enfin dans sa capitale électorale sous la protection de notre général tonsuré le prince-abbé de Clermont, qui s'était avancé jusqu'à Constance.

Tout portait à croire dans les premiers jours de novembre que la campagne allait se terminer à la gloire de la France et de ses alliés ; la Bohême et la Moravie conquises par Frédéric II, presque toutes nos places reprises par M. de Coigny, l'armée de Charles-Albert maîtresse de la Bavière, et ce prince rentré à Munich, tels étaient les événements décisifs qui semblaient nous promettre le retour de la fortune sous nos drapeaux. Mais une alliance secrètement et nouvellement conclue entre Marie-Thérèse et le roi de Pologne, électeur de Saxe, change subitement la face des choses. Ce prince fournit vingt-quatre mille hommes à la reine de Hongrie, qui, pour prix de ce secours, lui abandonne une partie de la Silésie qu'elle a précédemment cédée en entier au roi de Prusse. Par cette jonction inattendue du corps saxon, l'armée du prince Charles est devenue tout à coup plus forte que celle de Frédéric II ; ce monarque, forcé d'évacuer Prague le 27 novembre, est bientôt obligé d'abandonner toute la Bohême et de rentrer dans ses Etats. Charles poursuit son

ennemi, passe l'Elbe en sa présence comme il passa le Rhin en la nôtre au commencement de la campagne, et poursuit les Prussiens jusqu'aux portes de Breslau.

Malgré ces vicissitudes, Louis XV a ordonné que quarante mille hommes passeraient l'hiver dans les États électoraux de Mayence, de Trèves et de Cologne, pour reprendre promptement les opérations au commencement de la campagne de 1745. En Flandre, le maréchal de Saxe n'avait pas, au retour de l'arrière-saison, laissé conquérir un pied de terrain à ses ennemis : opposant les combinaisons de l'homme de génie à la force, il s'était aidé de cet art qui sait camper ou décamper à propos, attaquer lorsqu'on craint d'être attaqué, conquérir quand on redoute la conquête. En un mot, Maurice de Saxe venait de se placer au rang des Turenne et des Condé.

Après avoir donné des ordres à ses généraux, le roi revint à Paris au commencement de décembre ; il y fut reçu avec un enthousiasme inexprimable; Sa Majesté passa trois jours aux Tuileries pour se montrer à chaque instant au peuple. Ce bon peuple ! voir son prince, tel était le seul prix dont il voulait qu'on payât son dévouement et son amour. Dans le même temps, on célébra le mariage du Dauphin avec l'infante Marie-Thérèse, dont la demande avait été faite à Philippe V par l'évêque de Rennes, ambassadeur de France à Madrid. La célébration fut faite dans cette ville le 18 décembre par le patriarche des Indes ; le prince des Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin... Cette mission ultrafraternelle fit murmurer, dit-on, les dévots espagnols, quoique ce soit bien peu de chose qu'un mariage par procuration.

On se réjouissait encore à la cour de cette alliance, lorsqu'on apprit un triste événement : le maréchal de Belle-Isle, se rendant à Berlin pour des négociations diplomatiques, fut arrêté le 20 décembre dans un village de l'électorat de Hanovre, qu'il traversait sans le savoir, et fait prisonnier de guerre, avec son frère, le chevalier de Belle-Isle. L'un et l'autre ont été conduits sur-le-champ en Angleterre et sont retenus au château de Windsor, où

d'ailleurs Georges II les fait traiter avec beaucoup de politesse et d'égards.

La courtoisie est une jolie chose, mais le respect du droit vaut encore mieux ; et les Anglais l'ont violé en arrêtant MM. de Belle-Isle. Par suite de conventions faites avec tous les princes d'Allemagne, Frédéric II entretient dans toute l'étendue de l'Empire des maisons de poste, lesquelles sont, par les mêmes conventions, déclarées neutres, conséquemment inviolables. Or, les voyageurs français, en prenant des chevaux dans l'une de ces maisons devaient être respectés ; de plus, le duc de Belle-Isle a la qualité de prince de l'Empire, qui aux yeux d'un électeur de Hanovre, devait revêtir ce seigneur français d'une seconde égide d'inviolabilité. Cependant la cour de Versailles a invoqué vainement auprès de celle de Saint-James, non-seulement le privilège des ambassadeurs et le droit des gens, mais encore le droit de la guerre. D'après un cartel signé à Francfort en 1743, la rançon d'un maréchal de France est fixée à cinquante mille livres, et celle d'un lieutenant général à quinze mille livres ; le roi a fait offrir les deux sommes, mais elles ont été refusées: le roi d'Angleterre retient, dit-il, MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'Etat. C'est de la bonne foi punique de nos jours, et nos voisins excellent dans ce jésuitisme diplomatique.

Le capitaine d'un vaisseau marchand vit son navire assailli un jour par une terrible tempête ; le navire était loin des côtes, tout espoir de salut paraissait perdu: « Ah ! « bonne sainte Vierge, dit le marin en se jetant à genoux « sur le tillac, je suis un grand pécheur ; mais si, par votre « puissante intercession auprès du Seigneur, nous échap- « pons au naufrage, je vous promets, bienheureuse Marie, « de faire amende honorable au pied de l'autel et de ne « plus retomber dans le péché. » Un bon prêtre, passager sur le bâtiment, entendit ce vœu ; il le rappela au navigateur quand il fut arrivé au port. « Bon, bon, que « venez-vous me dire là ! répondit le capitaine, sais-je ce

« que la peur m'a fait promettre quand le sort me tenai « le couteau sur la gorge? Mais aujourd'hui je ne m'en in- « quiète guère, je ne naviguerai plus. »

Il y a beaucoup de rapport entre cette histoire et ce qui arriva dernièrement à Versailles : le roi, bien guéri de sa maladie, s'est remémoré, en soupirant, tous les charmes de la duchesse de Châteauroux ; bientôt il a voulu avoir quelqu'un pour parler de cette favorite si cruellement disgraciée ; le duc de Richelieu a été rappelé ; à peine ce courtisan eut-il repris ses habitudes auprès de Sa Majesté, qu'il affecta de plaindre Mme de Châteauroux : je crois même que l'adroit gentilhomme pleura.

— Sire, répétait-il souvent, ces gens-là ont abusé de la situation de Votre Majesté pour souiller sa gloire, en vous forçant de traiter indignement une femme qui n'était coupable à votre égard que d'un excès d'amour.

— Oui, je le sens bien maintenant, mon cher duc, j'ai été inhumain.

— Envers une beauté qui s'était montrée si humaine avec Votre Majesté ! dit en riant Richelieu.

— Ah ! vraiment, le cœur me saigne quand j'y songe.

— Votre Majesté ne saurait trop tôt rappeler la duchesse de son exil.

— C'est mon intention ; et je vous charge, monsieur le duc, de la ramener à la cour.

— Moi, sire, cela ne se peut ; il faut que justice se fasse, et Mme de Châteauroux, outragée, a droit à une réparation.

— Que puis-je faire pour qu'elle l'obtienne?

— Le siège de Soissons est depuis longtemps privé de son évêque...

— Je vous entends... En effet, M. de Fitz-James néglige trop ses devoirs de prélat... Il partira demain.

— N'est-ce pas M. le comte d'Argenson qui, de la part de Votre Majesté, porta obligeamment l'ordre d'exil à la duchesse ? Eh bien ! sire, ce ministre, qui a fait le mal, doit être jaloux de le réparer ; il semble naturel que ce soit lui qui porte à Mme de Châteauroux la lettre de rappel.

— Je ne serai pas fâché de lui adjoindre M. de Maurepas qui a fortement poussé à la roue pour l'exil.

— Ma foi, sire, ce n'est pas moi qui détournerai Votre Majesté de ce parti ; M. de Maurepas est un superbe qu'on aime à voir abaisser un peu.

— J'en trouverai le moyen, reprit le roi avec un sourire malin... Ce ministre de la marine, dont l'esprit caustique me déplaît quelquefois, sera chargé de demander à la duchesse la liste des personnes qu'elle veut éloigner de la cour.

— Ah ! sire, que l'idée est ingénieuse !... Moi, pour qu'il ne reste plus de trace de la malheureuse scène de Metz, je vais écrire au gouverneur de cette place de faire remplacer le panneau de porte que M. de Chartres a crevé d'un coup de pied.

— Vous me rappelez que ce jeune homme s'est en effet montré trop audacieux... L'air de ses terres lui sera favorable.

Tout s'exécuta ainsi qu'il avait été convenu entre le roi et M. de Richelieu ; l'évêque de Soissons fut relégué dans son diocèse ; le duc de Chartres eut ordre de s'éloigner quelque temps de la cour ; enfin, les comtes de Maurepas et d'Argenson se rendirent auprès de Mme de Châteauroux, chargés d'une lettre du roi, que le premier remit en demandant à la duchesse la liste des personnes dont elle désirait l'éloignement : « Je la remettrai moi-même à « Sa Majesté, répondit la favorite; je suis trop polie, mes- « sieurs, pour vous en charger. » Cette réponse était claire; les deux secrétaires d'Etat y virent l'avis de leur disgrâce; mais la prévinrent-ils par un crime? Non sans doute. M. d'Argenson est certainement un des plus honnêtes ministres qui jamais aient dirigé les affaires : l'aptitude, la loyauté, le désintéressement et la justice qu'il a constamment montrés depuis son entrée au ministère, sont des qualités qui n'émanent point d'une âme criminelle; on a calomnié cet homme d'Etat en le soupçonnant d'avoir attenté aux jours de Mme de Châteauroux par un empoisonnement. Le même soupçon a plané sur le comte de

Maurepas parce qu'il haïssait cette favorite ; c'est encore une calomnie. Ce gentilhomme a dans le caractère de la malice, de la causticité ; il est enclin à la critique sévère, qu'il exerce toutefois en riant ; car c'est un des hommes les plus légers de la cour; à quel moraliste fera-t-on croire que ces penchants conduisent à commettre des forfaits? Ils annoncent bien plutôt un esprit qui se révolte contre les abus, les vices et les travers : le censeur, si ce n'est point un envieux, doit trouver au fond de son cœur le type des vertus dont il blâme ailleurs l'absence. Je ne dirai plus qu'un mot en faveur du comte de Maurepas : c'est le petit-fils du chancelier de Pontchartrain; on ne devient point criminel avec un tel nom à soutenir.

La duchesse de Châteauroux tomba malade le jour même où les deux ministres vinrent lui annoncer son rappel : voici, selon les rapports les plus dignes de foi, la cause de cette maladie que la mort suivit de près. Déjà frappée par le retour inattendu de sa faveur, la duchesse, impatiente de voler dans les bras du roi, se découvrit, se baigna, se parfuma dans un jour critique ; la révolution que ces soins inopportuns produisirent, fut prompte et fatale ; Mme de Châteauroux ne revit point Louis XV. On croyait cependant à Paris que cette maîtresse était déjà revenue à Versailles, et sa réconciliation avec Sa Majesté fut hautement blâmée par le peuple. « Puisqu'il a repris « sa catin, disaient les poissardes dont le cri est le *vox « populi*, il ne trouvera plus un *Pater* sur le pavé de « Paris. » La duchesse ne méritait pas ce mépris : elle se rendit aux désirs du roi ; mais les conditions qu'elle mit à sa défaite suffiraient pour l'en faire absoudre, si l'on ne savait qu'elle usa souvent de l'empire qu'elle avait pris sur l'esprit du roi pour lui inspirer des vues nobles, généreuses, et relever cette grandeur qui se laisse si facilement affaisser en lui. Les panégyristes de Mme de Châteauroux allèrent pourtant trop loin en lui faisant cette épitaphe :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

La favorite, loin de mourir sans regrets, a quitté avec une douleur amère une vie qui allait être comblée de biens et d'honneurs nouveaux en compensation d'un moment de disgrâce que l'amour se fût efforcé de faire oublier. Du reste, la mort de la duchesse ne rendit point la gloire à Louis XV ; car à peine eut-elle fermé les yeux, que ce prince revint à Mme de Lauraguais, en attendant, dit-on, que M. de Richelieu lui eût soumis la marquise de Flavacourt, cinquième maîtresse de la maison de Nesle que Sa Majesté ait recherchée. Mais le marquis de Flavacourt n'est point un homme traitable : il a brutalement déclaré à sa femme que sa vie lui répondait de son respect pour les devoirs de l'hymen. La marquise, dont l'humeur est légère et moqueuse, a ri de l'amour du roi et de la jalousie de son mari ; mais on assure que secrètement elle eût trouvé la réussite plus plaisante que l'interdiction.

CHAPITRE XIX

1745

Mort de l'empereur Charles VII. — Un mot sur ce prince. — La guerre continue. — Intrigues des dames de la cour pour s'emparer du cœur de Louis XV. — Mariage du Dauphin. — Portrait de ce prince et de l'infante sa femme. — La présidente de *** et l'if galant. — Bal de l'hôtel de ville. — Les masques. — Le mouchoir est jeté. — Le lieutenant général duc de Richelieu dans ses fonctions de boudoir. — Mme d'Etioles. — L'infusion de tilleul. — La crise. — Une nouvelle favorite. — Montespan second. — Désespoir, plaintes, menaces. — Voyage sanitaire prescrit par six mousquetaires. — Histoire de Jeanne-Antoinette Poisson, dame le Normand d'Etioles. — Elle est créée *marquise de Pompadour*. — *Dagé*, héros de la papillote. — Madame *l'au-*

tre et madame *celle-ci*. — Jalousie rétrograde du roi. — Singulière investigation auprès de M. de Bridge. — En préviendrait-il le roi *avant* ou *après?* — Le nouvel électeur de Bavière conclut un traité avec Marie-Thérèse. — Il reconnaît par une honteuse ingratitude les secours donnés par la France à ses aïeux et à son père. — Trait de perfidie de ce prince envers M. de Ségur. — Plan de campagne de la France — Siége de Tournai. — La lièvre et la tranchée ouverte. — *Sic vos non vobis.* — Description pittoresque de la bataille de Fontenoy. — Louis XV offre la paix au sein de ses victoires. — Elle est refusée. — Frédéric II gagne la bataille de Friedberg. — Réjouissances à Versailles. — Le Trajan de Versailles. — Le peintre Vanloo — L'uniforme et l'étiquette. — Election de l'empereur François Ier. — Détails militaires. — Guerre maritime. — Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle sont rendus par les Anglais. — L'ambition de Mme de Pompadour commence à poindre. — Elle a peu l'esprit des affaires — Le frère de la favorite est *emmarquivé*. — *Le monde, la société, les intimes.* — Description du petit Trianon. — Pathos galant. — Louis XV cuisinier. — Les poulets au basilic et le héros de la salade — Le verre du roi. — Un tour de page. — Le marquis de Lugeac; anecdote. — Echappée de vue en Italie. — Commencement de l'expédition de Charles-Edouard Stuart en Angleterre. — Coup d'œil en Allemagne. — Mort des maréchaux de Broglie et de Puységur. — M. de Machaud contrôleur général. — La table mécanique de Choisy.

Louis XV n'a pas le temps de pleurer la duchesse de Châteauroux; les grands événements qui se préparent à la cour de Versailles ne lui laissent pas le loisir de draper les petits appartements de Choisy. Tandis que les courtisans s'occupent des importantes futilités qui doivent accompagner la réception de Mme la Dauphine, les hommes d'Etat méditent sur les suites de la mort de l'empereur Charles VII qui vient de terminer à l'âge de quarante-sept ans une carrière remplie de vicissitudes et vide de prospérités. Ce prince a quitté la vie comme un homme qui dépose un fardeau; on l'avait fait plus grand qu'il n'eût voulu l'être; la goutte remontée qui l'emporta l'a délivré d'un mal plus importun qu'elle : je veux dire cette puissance quelquefois triomphante, plus souvent vaincue et toujours malheureuse, qui depuis quatre ans lui fit regretter chaque jour la modestie de l'électorat, et peut-être l'obscurité d'un simple particulier.

On devait penser que la mort de ce César aux mœurs bourgeoises éteindrait en Europe le flambeau de la guerre : lui seul paraissait en être la cause; les traités de Paris et de Francfort, désormais sans objet, semblaient devoir être brûlés sur la tombe de Charles-Albert, et le rappel des armées françaises dispersées en Allemagne devait, selon les plus raisonnables présomptions, être le premier gage du retour de la paix. Mais cette paix, Marie-Thérèse la repousse, même avec l'espérance de voir placer la couronne impériale sur la tête du grand-duc de Toscane son époux. C'est pour elle que cette souveraine veut l'empire; elle essayera de conserver ce brillant héritage tant qu'elle recevra les cinq cent mille guinées que l'Angleterre lui compte chaque année : un nouveau traité vient d'être conclu entre cette princesse, la Grande-Bretagne et la Pologne. En conséquence les troupes françaises restent dans leurs cantonnements au delà du Rhin, et l'habile maréchal de Saxe n'abandonne aucune des positions favorables qu'il a prises dans la dernière campagne.

Un grand roi ne peut guère descendre de sa dignité jusqu'à verser des larmes sur la tombe d'une favorite, mais il n'est point indigne de lui de chercher à la remplacer : pleurer est une faiblesse; mais soumettre un cœur, c'est une conquête, et ce triomphe de boudoir a son prix dans une vie royale. Or, si Louis XV songeait à donner la survivance de Mme de Châteauroux, vingt dames de la cour brûlaient de lui succéder et se consumaient pour attirer sur elles l'attention de Sa Majesté. Les fêtes données à l'occasion des noces du Dauphin secondèrent merveilleusement la coquetterie des aspirantes : les appartements de Versailles étaient une galerie où tous les charmes rivaux, étalés aux yeux du monarque, provoquaient ses désirs par un assortiment de séductions étudiées : c'était une sorte de bazar d'yeux noirs ou bleus, de teints mélancoliques ou animés, de gorges plates ou rebondies, de tailles sveltes ou épaisses... Le choix pouvait s'arrêter indistinctement, partout il devait être accueilli avec empressement.

Mais parlons un peu des nouveaux époux: je les ai bien

examinés dans la chapelle du château, pendant que le cardinal de Rohan leur donnait la bénédiction nuptiale, le 23 janvier. L'infante Marie-Thérèse est une de ces femmes dont on n'aurait rien à dire si l'éloge devait se borner à vanter leurs charmes, leurs grâces et leur esprit : cette princesse me fit, à la première vue, l'effet d'une figure de marbre dont le statuaire aurait manqué les proportions ; et l'intelligence divine, en animant ce corps peu séduisant, ne lui a donné aucune de ces brillantes qualités qui rachètent les imperfections extérieures. Il faut donc, pour satisfaire au protocole louangeur des cours, se borner à dire que Mme la Dauphine a de l'élévation dans les sentiments, de la douceur, de l'aménité dans le caractère, et une piété extrêmement solide, ce qui veut dire, en termes plus précis, que c'est une femme dont on ne dirait rien si elle était née dans une classe ordinaire.

Le Dauphin est un bel homme dans toute l'acception du mot, et son âme paraît aussi belle que sa personne. Son Altesse Royale a le port noble et élevé de Louis XIV avec les traits réguliers de Louis XV, à l'exception toutefois de cette expression de finesse qui distingue la physionomie de Sa Majesté. Heureux si l'amour du devoir, l'application constante, la loyauté remplie d'équité que ce prince possède au plus haut degré, eussent été dirigés vers des vues nobles et généreuses ! Mais l'éducation du Dauphin, comme celle du roi son père, a été circonscrite dans cette sphère de principes étroits, de pratiques dévotes, où l'âme ne reçoit aucun élan, où les qualités vraiment royales ne peuvent éclore. Tous les germes de vertu que le fils de Louis XV portait en lui ont été resserrés, étouffés par une piété méticuleuse que les jésuites instituteurs des princes ne manquent jamais de leur inspirer, parce qu'elle rapetisse dans ces illustres élèves tout ce qui tendrait à dominer les intrigues de l'ambitieuse compagnie.

Disons-le sans détour, le couple assis sur la première marche du trône de France ne serait nullement remarqué s'il vivait au milieu de la foule ; on lui décerne les hom-

mages parce qu'il faut lever la tête pour l'apercevoir, c'est toujours la conséquence de ce principe presque aussi vieux que le monde: Les hommes ont placé au-dessus d'eux les maîtres qu'ils se sont donnés afin de ne pas voir les imperfections qu'ils partagent avec le reste de l'humanité... La majesté souveraine peut être comparée à ces belles décorations théâtrales qui de loin nous offrent un ensemble parfait; qu'on s'en approche, l'éclat disparaît, le prestige s'évanouit, les coups de pinceau grossiers paraissent... Il faut voir en perspective les décorations du théâtre et la grandeur suprême.

Parmi les agaceries imaginées par les cent beautés qui aspiraient à l'héritage galant de Mme de Châteauroux, je dois citer celles d'une présidente à mortier que je ne nommerai point parce qu'elle a porté un peu loin le manège des séductions. A l'un des bals donnés à Versailles après le mariage du Dauphin, le roi parut déguisé en if, accompagné de trois ou quatre seigneurs affublés du même déguisement. On ne tarda pas à reconnaître Sa Majesté au milieu de ce buisson vivant, la présidente surtout fut prompte à découvrir le monarque sous sa verdoyante parure; elle s'attacha à ses pas et le lutina pendant un quart d'heure dans un langage mêlé de malice, de flatteries et de soupirs que le prince dut trouver très significatif. Fatigué de cette galanterie provocatrice, peut-être autant que du poids de son singulier costume, Louis XV se retira bientôt, suivi des ifs courtisans qui l'accompagnaient, et l'on porta son habillement chez le premier valet de chambre de service qui avait un petit appartement auprès de la chambre du roi. M. de Bridge, ami de cet officier, se trouvait en ce moment avec lui; il le pria de lui prêter le déguisement que venait de quitter Sa Majesté, ce à quoi le premier valet de chambre consentit. Il donna même à son ami la clef de l'appartement, afin qu'il pût venir quitter sa mascarade quand il en serait las. M. de Bridge fut à peine dans le bal que la présidente l'aborda, le prenant pour le roi, dont elle reconnut parfaitement le costume qu'elle avait, à certaines marques,

distingué des ifs accompagnants. Les agaceries de cette dame devinrent cette fois beaucoup plus vives que la première : l'ambitieuse aspirante jeta loin d'elle la gaze dont elle avait jusqu'alors voilé sa pudeur. M. de Bridge, enchanté de la mépriso qu'il avait prévue, répondit avec empressement, avec chaleur, aux avances de la présidente. En quelques minutes l'amour fit un chemin prodigieux dans deux cœurs qui s'entendaient si bien; bref, l'if galant proposa à sa conquête de le suivre dans la chambre de son premier valet de chambre, dont il avait la clef. On dit non, mais d'un ton qui signifiait oui; on eût l'air de se laisser entraîner, mais le vainqueur n'employa pas à beaucoup près toute la puissance de son bras pour vaincre cette résistance obligée... Petit à petit les amants s'éloignèrent du cercle brillant, le bruit harmonieux de la musique s'affaiblit à leurs oreilles, l'éclat des lustres disparut à leurs yeux, une porte s'ouvrit mystérieusement, le couple fugitif se trouva dans la plus grande obscurité. Hélas ! que peut opposer la vertu sans lumière à une audace qui ne se montre jamais plus habile que lorsqu'elle attaque à tâtons?... Cette pauvre présidente crut avoir obtenu la survivance de Mme de Châteauroux, et c'était d'un écuyer du roi qu'elle venait de faire un élu... selon l'Alcoran.

La houri de M. de Bridge, désirant que son triomphe fût constaté aux yeux de toute la cour, voulut rentrer dans le bal en donnant le bras à l'illustre vainqueur. Mais que devint-elle lorsqu'en traversant l'Œil-de-bœuf elle vit le roi qui s'entretenait d'une tout autre guerre que celle où elle venait de se laisser vaincre... M. de Bridge, prompt à saisir l'expression de la surprise sur le visage de sa conquête abusée, lui lâcha doucement le bras, enfonça dans la foule l'if perfide auquel il avait dû le bénéfice de la plus douce erreur et disparut incessamment des salons... Que pouvait faire notre présidente? Crier au voleur pour des bontés qu'elle avait presque offertes... le parti eût été imprudent : il lui parut plus sage de se consoler, et le mortier du président couvrit encore cela... Pour le bel écuyer, car M. de Bridge est un des jolis sei-

gneurs de la cour, il cacha bien son escapade; peut-être craignit-il que la présidente n'attendît des armes d'Achille le remède trop fréquemment administré de la blessure qu'elles avaient faite.

Cependant le trône de roses que Mme de Châteauroux laissait vacant ne paraissait pas devoir être occupé par une nouvelle souveraine: le manège tentateur de cent beautés avait été sans succès, lorsqu'une fête magnifique fut donnée au roi, au Dauphin et à l'infante sa femme dans le vieux édifice de l'hôtel de ville à Paris. Le prévôt des marchands et les échevins avaient invité à cette fête tout ce que la cour et la ville offraient de plus distingué. Ces magistrats complaisants s'étaient surtout attachés, dit-on, à réunir sous les yeux de Sa Majesté les femmes les plus belles qu'il y eût dans la capitale, et l'on m'a dit depuis que beaucoup d'entre elles, figurantes roturières tirées des comptoirs de la rue Saint-Honoré et même de la rue Saint-Denis, assistaient au bal de l'hôtel de ville sur l'unique recommandation de leur jolie figure ou de leur fine taille... C'étaient là tous leurs titres de noblesse, et je puis assurer que, parées de robes de louage ou couvertes de déguisements pris chez le costumier de l'Opéra, ces jolies figurantes ne laissaient point deviner l'or faux de leur illustration. Ces petites transfuges de magasin aiguisèrent sans doute outre mesure les propos d'une galanterie expérimentée, mais à cet égard les dames de la cour allèrent plus loin qu'elles. Si l'on put reconnaître nos gentilles grisettes, ce fut encore à la modestie de leurs discours. Il faut avoir vu la foule de masques qui se pressait à l'hôtel de ville pour se faire une idée de cette agglomération confuse de formes et de couleurs. Jamais rien de plus bizarre ne s'était offert à mes yeux : ici des tritons agitant leurs nageoires à sec faisaient les aimables auprès des nymphes de Diane ou de Calypso, tandis que des satyres frisaient dans une chaconne leurs pieds de chèvres en courtisant les chastes prêtresses de Vesta. Là des hamadriades à l'œil langoureux écoutaient les propos galants des sauvages de la mer du Sud, et les Grâces au doux sourire suivaient

volontiers des cannibales prêts à les dévorer. Plus loin des sirènes, qui ne l'étaient pas seulement par le costume, dansaient avec des démons qui peut-être ne se montraient pas aussi diables qu'elles l'auraient voulu. A leurs côtés Minerve la prude se trémoussait sous la protection de Mars l'audacieux en lançant une œillade d'intelligence au puissant Hercule. Andromède causait avec le monstre, dont elle n'avait pas peur, et l'Amour parlait à l'oreille de la Discorde, qui lui souriait très agréablement. Tout cela, fourvoyé parmi des Turcs, des Américains, des Chinois, des Bohémiens, des Espagnols, des Zéphyrs, des Arlequins, des Vents, des Pierrots, des Jeux, des Scaramouches, des Plaisirs, des Crispins, des dominos noirs, rouges, verts, bleus, jaunes, blancs, dorés, argentés, endiamantés; tout cela, dis je, formait le plus singulier amalgame : c'était la confusion animée, dansante et galante par-dessus tout.

Le roi jouissait avec délices de ce spectacle curieux, lorsqu'une belle amazone à la chevelure flottante, à la taille élancée, le carquois au dos, une flèche à la main sortit tout à coup d'un groupe de masques tout près de Sa Majesté. Cette beauté, remarquable surtout par une gorge divine presque entièrement découverte, attira toute l'attention du monarque... « Belle chasseuse, lui dit-il, *heureux* « ceux que vous percez de vos traits, les blessures en sont « *mortelles*... — Sire, répondit l'Amazone, j'en serai donc « avare, car je ne veux procurer à personne le *bonheur de* « *mourir* de leur atteinte. » Après cette ingénieuse critique du pathos royal, la nouvelle Hippolyte se perdit dans la foule masquée, au grand regret de Louis XV.

En ce moment le roi fut accosté par un nouveau masque : c'était une jeune femme non moins séduisante que celle qui venait de fuir devant lui.

— Sire, dit-elle, la beauté chasseresse que vous suivez de l'œil est bien heureuse : mais, prenez-y garde, Diane a le cœur sensible, et cette fière déesse sourit des tourments de l'amour.

— Il est affligeant, répondit le monarque, qu'à tant de charmes se joigne tant de cruauté.

— Heureusement toutes les belles qu'on rencontre au fond des forêts ne sont pas aussi indifférentes, j'en connais une qui souvent y est conduite par un sentiment bien opposé au plaisir meurtrier de la chasse.

— C'est peut-être une tendre Vénus cherchant sous les frais ombrages quelque nouvel Adonis.

— Précisément, sire... un Adonis charmant... Ah ! quel dommage qu'il soit couronné !

— Qu'entends-je ! et dites-moi, beau masque, dans quelle partie de la terre rencontre-t-on cette beauté sensible ?

— Mon Dieu ! sire, il n'est pas besoin d'appeler votre attention sur un autre hémisphère : il est rare qu'Adonis parcoure les bois qui avoisinent cette capitale sans que la personne dont je parle se trouve près de lui... particulièrement dans la forêt de Sénart.

— La forêt de Sénart ! répéta vivement Louis XV, ceci, beau masque, commence à devenir assez clair pour moi, et si je ne craignais point d'être abusé par une présomption déplacée...

— Non, non, Votre Majesté ne se trompe point... elle a bien deviné.

— De grâce, belle inconnue, n'abusez pas de l'émotion que j'éprouve... Dites, connaîtriez-vous la charmante amazone que je remarque en effet à presque toutes mes chasses ?

— Si je la connais !

— Beaucoup ?

— Oh ! beaucoup, je vous assure.

A ces mots, la personne qui causait avec le roi depuis un quart d'heure détacha son masque, et Sa Majesté reconnut l'amazone de la forêt de Sénart... Louis XV, rouge de surprise et peut-être de plaisir, allait sans doute lancer une déclaration au milieu des accords dansants de l'hôtel de ville, lorsque son aimable interlocutrice se précipita dans la foule par un jeu subtil de cette coquetterie qui se plaît à lutiner les amours pour les rendre plus entreprenants. Mais la nymphe fugitive, plus avisée encore que la

bergère de Virgile, ne se borna pas à regarder derrière elle si le roi la voyait fuir, sa main, à dessein inattentive, laissa tomber un blanc mouchoir qu'elle tenait. Louis XV, plus prompt qu'aucun de ses courtisans, ramasse le tissu de fine batiste, et ne pouvant atteindre du bras jusqu'à celle qui l'a perdu il le lui jette avec une politesse toute française, à laquelle on prêta sur l'heure une intention tout orientale... *Le mouchoir est jeté !* s'écria-t-on dans toutes les parties de la salle, et de sombres nuages couvrirent soudain le front de vingt dames qui aspiraient à la conquête du cœur de Sa Majesté. Mme de Rochechouart, qui, parmi tant de beautés empressées de faillir, avait fait le plus de chemin dans la voie du péché d'intention, Mme de Rochechouart désespérée quitta le bal... Elle allait s'évanouir.

Cependant le nom de l'heureuse odalisque volait de bouche en bouche ; en peu d'instants toute l'assemblée le sut : c'était Mme le Normand d'Etioles, nièce, par son mari, du fermier général Tournehem. Avant de faire connaître plus particulièrement cette dame, sa famille et ses alliances, je dirai quelles furent les suites de l'entretien du bal de l'hôtel de ville.

Le duc de Richelieu, grand connaisseur en fait d'intrigues, avait rapidement calculé les conséquences probables de celle-ci : il pensait, comme le reste de la cour, que le mouchoir était jeté. Cet empressé pourvoyeur des plaisirs du roi aspirait encore au bâton de maréchal ; le duc n'était pas incapable de le mériter sur le champ de bataille, mais il lui paraissait plus sûr de l'obtenir dans le boudoir, où, plus d'une fois déjà, cet attribut militaire se trouva sur la toilette d'une favorite... témoin le maréchal de Vivonne. Richelieu donc s'approcha du roi dès qu'il eut reconnu la profonde impression que venait de faire Mme d'Etioles sur le cœur de Sa Majesté.

— Ah ! venez, mon cher duc, lui dit le monarque amoureux, vous me voyez enchanté, enivré, éperdu...

— Calmez-vous, sire, nous aurons bientôt en notre pouvoir le remède qui convient à votre mal.

— Le pensez-vous, mon ami? Cela me paraît difficile : on dit que M. d'Etioles est fou de sa femme.

— Tant mieux, nous le tromperons plus facilement; on voit trouble avec les yeux de la folie.

— Je crains que ce gentilhomme ne fasse du bruit.

— Nous lui dirions alors qu'il a besoin de voyager pour sa santé.

— Que dites-vous, monsieur le duc, un exil?

— Du tout, sire, une simple promenade limitée par ordonnance du médecin.

— Vous êtes un grand roué, monsieur de Richelieu!

— Je suis le serviteur dévoué de Votre Majesté.

— Mais croyez-vous que Mme d'Etioles se rende à nos vœux?

— Je la vois d'ici qui tremble de n'être pas attaquée.

— Vous ne doutez de rien, mon cher duc.

— Il faudrait que je fusse bien incrédule pour ne pas croire aux succès de Votre Majesté.

— Taisez-vous, flatteur.

— Il faut cependant que je dise encore à Votre Majesté que Mme d'Etioles sera demain au soir dans les petits appartements.

— Vous êtes un diable.

— Soit ; mais, sire, je tiens pour cette fois la clef du paradis.

Le roi s'éloigna en riant.

Le lendemain matin, Richelieu fit prier mystérieusement Mme d'Etioles de vouloir bien lui assigner un rendez-vous, ayant à l'entretenir de la part du roi. Le duc allait au but sans détour, parce qu'il savait qu'il n'en avait pas besoin. Ce maître passé dans l'art de la galanterie observait depuis un mois le manège de cette jeune femme; il ne lui restait pas le moindre doute sur la docilité de ses intentions. Toutefois Mme d'Etioles ne reçut point à son hôtel l'ambassadeur galant de Louis XV, ce fut dans la grande allée des Tuileries qu'elle parut le rencontrer par hasard, et la conclusion du traité, qui fut facile et prompte, se fit en présence des promeneurs, fort éloignés, sans doute, de

croire que M. de Richelieu venait de décerner la couronne des plaisirs.

A la nuit tombante, Mme d'Etioles, fortement indisposée pour son mari, s'était retirée dans son appartement après avoir reçu sur le front un baiser conjugal auquel la perfide préparait une étrange réciprocité locale.

Renfermée sous la protection d'un double verrou, Mme d'Etioles, aidée par une femme de chambre dévouée, s'enveloppa d'une mante, sortit de chez elle par un escalier dérobé, se glissa le long des murailles de la cour jusqu'à la porte cochère, la fidèle suivante demanda le cordon, et, d'un pied léger, notre jolie aventurière gagna le détour de la prochaine rue où le duc de Richelieu l'attendait avec un carrosse. L'aspirante au favoritisme s'élance dans la voiture, l'ambassadeur de Cythère s'y place à ses côtés, la portière se referme, on brûle le pavé, et la confidente va préparer à l'office une infusion de tilleul pour sa pauvre maîtresse.

A neuf heures du soir, le duc entrait dans les petits appartements donnant la main à une jeune dame qui, en jetant la brusque mantille qui l'enveloppait, venait de découvrir la mise la plus élégante et la plus voluptueuse. Louis XV, qui avait compté sur l'exactitude de son favori, attendait Mme d'Etioles ; il fut ébloui de ses charmes réellement enchanteurs ; les étincelles du plus vif désir jaillirent des yeux de Sa Majesté. M. de Richelieu comprit qu'il était arrivé à ce point de négociation amoureuse où les souverains n'ont plus besoin de plénipotentiaires ; il se retira, honoré du regard le plus bienveillant que Louis XV eût lancé de sa vie... Le duc jugea qu'il y avait certainement un bâton de maréchal dans ce regard-là.

Le sanctuaire où les favoris mêmes des rois ne doivent pas rester auprès d'eux ne saurait, à plus forte raison, demeurer ouvert pour l'historien ; je tire, en sortant des petits appartements, le rideau du mystère sur le couple que j'y laisse.

La séance fut longue ; il faut quelque temps pour faire la favorite d'un grand roi de la femme d'un petit gen-

tilhomme de fraîche date. Cependant le jour allait paraître; M. de Richelieu, qui avait trouvé la nuit plus longue que les nouveaux amants, rentra dans le cabinet de Sa Majesté en toussant un peu. On sait que les rhumes de précaution entrent pour beaucoup dans les belles manières de la cour. Mme d'Etioles comprit, par le retour du favori, que l'instant de la retraite était arrivé; elle se leva, mais les adieux se prolongeaient singulièrement. Le duc fut obligé de dire en riant à l'oublieuse beauté qu'il y avait bientôt huit heures que sa femme de chambre jouait à l'infusion de tilleul à Paris, qu'après une migraine aussi prolongée, M. d'Etioles, par élan de sollicitude conjugale, pourrait vouloir pénétrer dans l'appartement de la malade, et que l'embarras de la soubrette deviendrait alors fort dangereux. Le roi dit avec impatience que les maris étaient une espèce fort gênante ; Richelieu en convint, mais il n'en entraîna pas moins Mme d'Etioles. Il était temps : la pâle aurore de l'hiver commençait à blanchir la cime des arbres de l'allée de Paris quand l'aventurière et son conducteur rejoignirent le carrosse de ce dernier qui les avait attendus hors de l'enceinte du château.

Un homme à bonnes fortunes trouve peu de choses à dire à une femme sortant d'un tête-à-tête avec un autre homme; le duc, en dépit de la galanterie, posa sa tête sur un des oreillers de sa voiture et s'endormit. La maîtresse de Sa Majesté imita bientôt le duc. Ce sommeil, désœuvré d'une part, réparateur de l'autre, devint si profond qu'un laquais dut prévenir le couple sommeillant lorsque l'équipage fut arrivé à la porte du jardin de l'hôtel d'Etioles, où la complaisante femme de chambre attendait sa maîtresse en grelottant. Quatre heures plus tard, l'honnête mari, marchant avec précaution dans la chambre de sa femme de peur de faire crier le parquet, s'avançait vers son lit pour savoir comment elle avait passé la nuit.

— Bien, Monsieur, répondit-elle; depuis hier au soir je me trouve beaucoup mieux.

— Vous me paraissez pourtant un peu pâle.

— C'est la suite de la crise.

— Oui, comme vous dites, ces diables de crises ont toujours des suites.

— Oh! celle-ci n'est rien.

— Il faut Madame, tâcher d'en éviter de plus graves.

— J'y mettrai tous mes soins.

— Je vous en supplie, chère Antoinette ; vous savez combien je vous aime.

— Ah ! prenez garde, Monsieur ; ce gros baiser vient de m'ébranler les fibres du cerveau.

— Craindriez vous une nouvelle crise ?

— Beaucoup, Monsieur, surtout en ce moment...

— Allons, allons, je me retire ; dormez.

— Je vais tâcher, car je redoute fort une rechute pour ce soir.

— Encore !... c'est cruel !

— Cela pourra durer sept à huit jours ainsi, et puis cela diminuera.

— Huit jours! c'est bien long !

— Sans doute ; mais il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

— Hélas ! oui, ma chère Antoinette; on a comme cela dans la vie beaucoup de choses désagréables à supporter...

— Oui ; mais il y a des compensations.

— Dormez, dormez, vous serez plus forte ce soir pour soutenir la crise... Et le pauvre d'Etioles se retira sur la pointe du pied, comme il était entré.

A huit heures du soir, la mante fut de nouveau jetée sur l'élégante parure ; Richelieu et sa voiture étaient à leur poste ; tout se passa comme la veille et l'infusion de tilleul joua son rôle. Mais ce manège ne pouvait durer ; Louis XV le sentait, et, sérieusement épris de Mme d'Etioles, il lui proposa bientôt de rompre la glace en prenant un appartement à Versailles. Elle recula d'abord devant un tel éclat; cette femme que son mari avait tirée, comme on le verra bientôt, d'une profonde obscurité, répugnait à lui léguer ouvertement l'héritage de honte du marquis de Montespan. Mais la renommée des nouvelles amours du roi ne tarda pas de faire ce que les scrupules d'Antoi-

nette n'avaient pas osé : l'écriteau d'infamie fut attaché au front du malheureux d'Etioles, et la nouvelle favorite prit possession de la place de Mme de Châteauroux aussi publiquement qu'on le fait d'un ministère vacant.

Le gentilhomme trahi fut au désespoir ; car, ainsi que je l'ai déjà dit, il avait le malheur d'être amoureux fou de l'ingrate qui le déshonorait. Tant qu'il se borna à pleurer, à se plaindre du sort, on le laissa faire ; mais aux larmes succédèrent les reproches, les imprécations, et aux cris de douleur, les menaces de la colère. Alors le roi commença à prendre un tendre intérêt à la santé de ce mari, il lui fit conseiller un voyage, comme avait dit Richelieu, par ordonnance du médecin... M. d'Etioles parla un moment de résister ; six mousquetaires vinrent le prier d'obtempérer à la prescription médicale. Il partit. Tandis que ce Montespan second se rend à Avignon, terre papale où les indulgences doivent se récolter aussi abondamment que les olives ; tandis que la favorite s'établit à Versailles dans le bâtiment de la surintendance, où déjà la foule des courtisans se presse pour être réchauffée par ce nouveau soleil de la faveur, jetons un coup d'œil sur les précédents de Mme d'Etioles, et voyons d'où elle vient.

Jeanne-Antoinette Poisson est née en 1722 d'un homme obscur qui amassa quelque bien dans l'administration des vivres, et qui, en dernier lieu, eut la fourniture des viandes à l'hôtel royal des Invalides. Mais l'industrie de ce particulier ne fut pas l'unique cause de sa petite fortune ; il la dut plus particulièrement à celle de sa femme, personne fort galante, qui échangea ses plus expansives bontés contre la faveur que le fermier général le Normand de Tournehem promit au sieur Poisson. Le financier s'intéressa bientôt si vivement à la prospérité de ce ménage qu'à la naissance de Jeanne-Antoinette, on soupçonna que cette enfant était un présent de la sollicitude de cet attentif bienfaiteur. Quoi qu'il en soit, Tournehem prit un soin tout paternel de la petite fille : il lui fit donner des maîtres qui trouvèrent son intelligence docile à toute espèce d'instruction ; à dix-huit ans, Antoinette possédait dans la perfection tous

les arts d'agrément. La nature, en développant dans cette jeune personne la plus heureuse aptitude, ne s'était pas montrée moins généreuse en la pourvoyant de grâces et d'attraits. On fut frappé des charmes de Mlle Poisson, lorsque Tournehem, en père bien plutôt qu'en protecteur, s'empressa de la produire dans les fêtes qu'il donnait chez lui et dont elle devint bientôt l'héroïne. Des traits imposants mais fins, un regard doux comme le velours, pénétrant comme la flamme, une chevelure d'un blond enchanteur, la bouche des Amours de l'Albane, mais surtout un jeu de physionomie mêlé de vivacité, de malice et de douceur, telles étaient les séductions qui enchaînaient mille adorateurs auprès d'Antoinette. Une taille élégante, une démarche noble, un maintien gracieux achevaient de captiver cette foule soupirante, et l'esprit, sinon vif et délié, du moins riche de culture, de cette beauté, la faisait, par surabondance de qualités, admirer de tous ceux qui l'approchaient. *C'est un morceau de roi !* s'écriait souvent Mme Poisson avec un enthousiasme maternel dont l'amour-propre de sa fille s'inspirait et qui élevait les espérances de celle-ci au niveau des Mille et une Nuits. Exaltée par les éloges de sa mère, Antoinette se fit un monde fictif où les princes les plus beaux, prosternés à ses pieds, lui proposaient l'échange de leur couronne contre un seul de ses baisers. Ce fut donc sans plaisir qu'elle apprit que M. le Normand d'Etioles, sous-fermier et neveu de Tournehem, brûlait pour elle du plus violent amour. L'oncle du jeune financier, déterminé par les sentiments paternels que l'on connaît, se plut à favoriser cette inclination ; mais le père d'Etioles ne la voyait pas avec des yeux aussi prévenus. Quand on lui parla du mariage que son fils sollicitait avec ardeur, il objecta que du côté de la naissance l'alliance n'était point honorable, et que la médiocrité des biens de Mlle Poisson ne compensait point l'obscurité de sa condition. « Je vous attendais ici, mon frère, répondit Tour-« nehem ; sachez donc que je me charge de doter cette « chère enfant, et que sous le rapport des biens je veux « qu'elle n'ait rien à envier à mon neveu. » Cette pro-

messe aplanit toutes les difficultés de la part du père de M. d'Etioles. Quant à Mme Poisson, elle se prêta volontiers au mariage, quoique sa fille n'épousât pas un roi ; et la jeune personne, n'ayant aperçu dans le monde réel aucune de ces têtes couronnées qu'elle voyait à ses pieds au sein de ses rêveries ambitieuses, se résigna à suivre à l'autel M. le Normand d'Etioles qu'elle n'aimait point.

L'opulence est une puissante enchanteresse : Mme d'Etioles oublia un moment ses rêves illustres dans les séductions du faste dont Tournehem se plut à environner les nouveaux époux; leur maison fut mise sur un pied magnifique : splendeur des ameublements, luxe des équipages, recherche exquise de la table, multiplicité des fêtes, tout attira la haute société financière dans les salons de Mme d'Etioles qui fit les honneurs de sa maison avec une grâce infinie... Quelques merveilleux de la cour se *fourvoyèrent* même, comme ils disaient, dans ces brillantes assemblées dont ils secouaient la poudre roturière avec dédain après s'en être laissé couvrir avec délices. Les gens de lettres, qui n'affluent pas avec moins d'empressement sur les rives du Pactole que sur celles du Permesse, faisaient une cour assidue à Mme d'Etioles ; sa toilette était chargée chaque matin des vers qu'elle avait inspirés la veille ; Voltaire lui-même grossit souvent de ses rimes spirituelles ces monceaux de fadeurs scandées sous lesquels disparaissaient les pots à pommade, les boîtes à mouches, les flacons, et qu'une femme de chambre peu sensible à la poésie finissait par reléguer dans la partie la plus secrète de l'appartement de sa maîtresse.

L'ambition peut s'endormir quelque temps, bercée par les séductions et les plaisirs; mais elle se réveille enfin, et, jetant les yeux au delà de la sphère de jouissances qu'elle a parcourue, elle ne voit plus le bonheur que dans les prospérités qui sont hors de sa portée. Mme d'Etioles aperçut un jour Louis XV à la chapelle de Versailles où son mari l'avait conduite ; la belle figure de Sa Majesté, le sourire aimable qui toujours badine sur ses lèvres, peut-être un regard dirigé par hasard sur la jeune financière,

ranimèrent toutes les idées fantastiques de grandeur qui fermentaient naguère dans son imagination ; elle se crut amoureuse du roi, lorsqu'elle n'était que jalouse de l'empire de la duchesse de Châteauroux qui régnait alors sur le cœur du monarque.

Depuis ce moment Mme d'Etioles employa tous les moyens pour attirer sur elle l'attention de Louis XV : elle assistait souvent aux offices de la chapelle, se trouvait à tous les spectacles de la cour, se glissait dans tous les cortèges chasseurs, surtout quand Sa Majesté chassait dans la forêt de Sénart, près de laquelle d'Etioles avait un joli château. Une mise extrêmement prétentieuse, un équipage élégant, l'affectation la plus soutenue de se placer en vue du roi, frappèrent d'abord Mme de Châteauroux, et ce fut le dépit que lui causèrent les prétentions de celle qu'elle appelait une *grisette* qui fit remarquer la jolie ambitieuse au prince dont elle osait provoquer les regards. Après ce dangereux avis de la jalouse duchesse, aussi maladroite dans cette circonstance que le fut jadis Mme de Montespan lorsqu'elle montra Mlle de Fontanges à Louis XIV, le roi chercha des yeux Mme d'Etioles à toutes ses chasses ; quelque chose paraissait lui manquer quand il ne la voyait pas, et dès qu'il l'avait aperçue il ne manquait jamais de lui envoyer du gibier par le plus complimenteur de ses gentilshommes.

Les choses en étaient là lorsque la favorite mourut et laissa si promptement vacante la place qu'elle occupait dans le cœur de son royal amant. Telle est la chaîne de doux souvenirs à laquelle se rattachèrent les agaceries de Mme d'Etioles au bal de l'hôtel de ville ; tels furent les précédents qui firent si promptement une flamme ardente d'une inclination déjà décidée et qui n'avait manqué que d'une occasion pour se déclarer ; ainsi se réalisèrent les songes d'ambition transcendante auxquels l'esprit romanesque de Mlle Poisson s'abandonnait depuis sa tendre jeunesse ; ainsi fut élaboré par la bizarre destinée le malheur du pauvre d'Etioles, qui s'était vainement flatté de combler de gloire et d'honneurs l'existence de la fille d'un boucher des Invalides.

Mme Poisson était malade quand on lui apprit que sa fille venait d'être déclarée maîtresse en titre ; cette nouvelle prolongea son existence... « Chère Antoinette, « s'écria-t-elle en levant les yeux au ciel, la voilà donc « parvenue au rang des reines !... Je l'avais bien dit que « c'était un morceau de roi.... » En effet cette fille d'un obscur fournisseur et d'une femme entretenue était assise au niveau des reines, mais sur les coussins de l'infamie. Bientôt Mme Poisson, accablée de nouveau par la maladie, expira en disant : « Je n'ai plus rien à désirer », tant le clinquant de la grandeur a d'empire sur les âmes avilies !

En se rendant aux désirs du monarque, qu'elle avait provoqués, Mme d'Etioles avait senti qu'elle n'était pas en position de lui faire aucune des conditions imposées par les femmes titrées qui l'ont précédée ; elle sentit également, après avoir cédé, que, pour conserver le cœur de Sa Majesté au milieu de tant de séductions rivales, ses charmes seraient bientôt insuffisants. Elle se fit donc un manège de cette réserve coquette, ombre d'une pudeur expirée qui, même après la défaite, peut éloigner l'indifférence. D'ailleurs Antoinette s'appliqua à chercher dans son esprit et dans ses talents des ressources pour remplir le vide d'une passion satisfaite ; elle put s'apercevoir promptement qu'elle avait complètement réussi, et qu'elle charmait le roi même lorsqu'elle n'excitait plus ses désirs.

Au milieu des hommages dont elle était l'objet (Mme d'Etioles), deux choses la tourmentaient et nuisaient à cet orgueil satisfait qu'elle prenait pour le bonheur. Le nom de son mari, qu'elle continuait à porter, lui rappelait à chaque instant la honte qu'elle y avait attachée. « Sire, de « grâce, dit-elle un jour à Louis XV, faites que ce nom « ne retentisse plus à mon oreille comme un écho impor- « tun de ma conscience ; il empoisonne les beaux jours « que Votre Majesté a fait luire pour moi. » Le lendemain Mme d'Etioles avait le titre de *marquise de Pompadour*, emprunté d'une ancienne famille du Limousin, éteinte depuis la mort de cet abbé qui faisait lire son bréviaire par son domestique à raison de six francs par mois. La

favorite prit les armes de cette maison, rendue célèbre par Geoffroy de Pompadour, qu'on vit en même temps grand aumônier de France et président de la chambre des comptes sous le règne de Charles VIII. Le second sujet du chagrin de la maîtresse en titre était la cause de l'éloignement de son père, qui, condamné pour malversations, avait fui de la France quelques mois avant le mariage de sa fille. On ne voyait rien de bien filial dans l'affliction de la nouvelle marquise ; mais cette punition suspendue sur la tête de l'auteur de ses jours flétrissait, pensait-elle, sa réputation, comme si cette même réputation pouvait être encore flétrie ! Sans doute elle n'avait qu'un mot à dire pour faire tomber l'arme vengeresse de la loi des mains de la justice ; mais, ce mot, il fallait le prononcer, et cet effort fut longtemps au-dessus des forces de la favorite. Enfin il sortit un soir de sa bouche avec un profond soupir ; Poisson fut gracié, blanchi, rappelé, et Mme de Pompadour n'eut plus à supporter que la honte de sa propre condition.

Dans les premières semaines de la faveur de cette reine de boudoir, on ne parlait à la cour que du coiffeur *Dagé*, dont la renommée avait commencé sous les auspices de Mme de Châteauroux. Ce *virtuose* de la papillote ne reconnaissait point d'égal dans toutes les nations de la chrétienté frisée ; son peigne était plus vanté que le pinceau d'Apelles ou le ciseau de Phidias. Il possédait l'art difficile d'approprier la frisure à l'expression des physionomies ; par lui, le regard recevait un surcroît de séduction de la disposition d'une boucle de cheveux, et le sourire s'animait de toute la grâce auxiliaire d'un crêpé... L'âge même, ce grand vainqueur des prestiges de la coquetterie, s'évanouissait sous la main habile de Dagé. Aussi toutes les dames de la cour écartèrent-elles de leur toilette les femmes de chambre les plus expérimentées ; toutes soumirent leur tête à cet enchanteur ; il devint leur enfant gâté... Quelques-unes d'entre elles même, pensant qu'un si grand homme ne pouvait être médiocre en rien, assignèrent à son savoir des épreuves d'un genre particulier, et leur admiration n'en devint que plus vive.

Mme de Pompadour, au rang où elle était placée, ne pouvait se passer de Dagé; elle le fit appeler. Mais ce ne fut pas chose facile que de l'avoir: il avait, disait-il, ses anciennes pratiques; il ne pouvait y suffire ; les chevaux de son carrosse étaient sur les dents; lui-même succombait à la fatigue. Bref, pour obtenir cet important personnage, il fallut presque un édit, et Louis XV dut traiter de puissance à puissance avec le prince des coiffeurs. Victorieuse de par le roi de la résistance du grand Dagé, la favorite lui demanda, la première fois qu'elle l'employa, comment il avait acquis la haute réputation et l'immense faveur dont il jouissait. « Cela est-il surprenant, répon- « dit-il avec fatuité... *je coiffais l'autre*[1] ! » La cour de Mme de Pompadour était en ce moment très nombreuse, et la marquise vit dans son miroir toutes les bouches se pincer. Le soir, la Dauphine et Mmes de France qui n'aimaient point la favorite, répétèrent à tout venant que *Dagé coiffait l'autre*. Ce mot facétieux, colporté par l'ironie, ne contribua pas peu à susciter à la cour des divisions entre les courtisans des princes et les partisans de la marquise ; et quand les premiers parlaient de Mme de Pompadour, ils l'appelaient, pour la distinguer de *l'autre*, Mme *celle-ci*.

Que les hommes sont injustes ! qu'ils sont ingrats !... Soyez condescendante pour un de ces dominateurs exigeants, cédez-lui par faiblesse, par pitié, et vous le verrez bientôt persuadé que la faiblesse et la pitié sont des habitudes de votre vie. Comme ils promènent en tous lieux leur inconstance, ils ne nous jugent pas capables de la laisser se morfondre à notre porte... C'est nous croire aussi trop enclines à l'hospitalité. Plus nous les aimons, plus ils nous croient disposées à en aimer d'autres. A peine, au gré de leurs sens, nous ont-ils peint l'amour sous l'aspect d'une qualité, qu'ils s'efforcent, au gré de leurs soupçons, de nous le représenter comme un vice. « Adorez-moi, « madame, la tendresse épure l'âme ; elle ouvre le cœur

1. La duchesse de Châteauroux.

« aux vertueuses impressions ; c'est une émanation de « source divine » : voilà ce qu'ils disent aujourd'hui dans le délire de la passion. « Fuyez, fuyez les séductions d'un « amant : la réputation d'une femme est ternie par un « souffle. N'oubliez jamais que la pudeur est la première « vertu de votre sexe ; enfreindre ses préceptes, c'est être « criminelle » : voilà ce qu'ils diront demain dans leurs jalouses appréhensions... Jeu bizarre d'une humeur exclusive qui fait entrer le *moi* dans toutes les considérations, et qui ne voit le bien que là où ce *moi* trouve son profit. J'en demande humblement pardon à la plus noble moitié du genre humain, mais tel est l'esprit des lois que les hommes se sont faites pour la plus grande commodité de leurs relations avec nous, pauvres femmes, nées de la côte du premier de ces maîtres absolus. Si l'on trouve cette tyrannie masculine jusque dans la dernière classe de la société, que sera-ce sur le trône, devant lequel doivent venir s'incliner et souvent s'anéantir toutes les volontés, tous les penchants ? On a dit à Louis XV que Mme de Pompadour, n'étant que Mme d'Etioles, avait vécu dans une sorte d'intimité avec M. de Bridge, ce même écuyer du roi qui, sous les étranges dehors d'un if, joua si bien la galanterie royale, au commencement de l'hiver dernier, avec la plus abusée des présidentes. J'ai dit que quelques gentilshommes faisaient, par oubli de grandeur, certaines excursions dans les salons du sous-fermier le Normand ; M. l'écuyer était du nombre. Il dessinait fort agréablement ; Mme d'Etioles peignait à ravir : on montait à cheval ensemble, et l'on allait esquisser de jolis points de vue sur les bords de la Seine. Le couple dessinateur choisissait de préférence les sites boisés, parce que rien ne produit un meilleur effet dans un tableau... Tout cela ne prouve absolument qu'un goût commun pour la peinture ; et quand il serait vrai que M. de Bridge aurait fortuitement donné quelques baisers à Mme d'Etioles, c'eût été, à coup sûr, par amour de l'art, comme le pédant de Molière embrassait par amour du grec. Ce précédent inquiétait cependant Sa Majesté ; elle voulait en avoir le cœur net. La préten-

tion était peu raisonnable ; car, en supposant qu'une intelligence intime ait existé entre deux artistes amateurs, la favorite n'en peut être comptable envers son illustre amant. D'ailleurs, dans quel but le serait-elle ? Toute la puissance souveraine ne saurait détruire un fait consommé : rien de plus irrévocable que les arrêts exécutés du destin, et il en est dont l'exécution laisse si peu de traces, que c'est réellement douleur perdue que de s'en affliger. Toutefois le roi tenait à s'éclaircir ; il y tenait même beaucoup, et, à cet effet, Sa Majesté ordonna, la semaine dernière, à M. de Bridge de l'accompagner dans une promenade matinale à travers les bosquets de Versailles. La suite avait reçu l'ordre de se tenir à quelque distance ; l'écuyer marchait seul à côté du monarque.

— Savez-vous, mon cher comte, dit tout à coup Louis XV en s'arrêtant au milieu d'un rond-point, savez-vous que vous êtes le plus bel homme de ma cour ?

— Votre Majesté est trop bonne, répondit M. de Bridge surpris de ce début italien.

— Et je suis peu surpris, continua le roi, que vous ayez tant de bonnes fortunes.

— Mais, sire, il n'y a pas de quoi se récrier.

— Diable ! votre galanterie est gourmande, monsieur l'écuyer... Et la présidente de P***, qu'en dites-vous ?

— Oh ! pour celle-là, sire, c'était une surprise.

— J'en ai ri de bon cœur.

— C'était une conquête de Votre Majesté... C'est à elle et non pas à moi que la dame s'est rendue...

— Vous me la donnez bonne avec ma conquête !... quand c'est à vous qu'on a payé les frais de la guerre.

— Votre Majesté voit que je lui en fais les honneurs.

— Oh ! mais, en pareille affaire, la partie honorifique n'est rien... tout est dans l'hommage effectif.. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. J'attends une preuve de votre sincérité, monsieur de Bridge, et je la réclame comme un gage de votre attachement à ma personne.

— A ce compte, sire, vous ne pouvez douter que je ne veuille être sincère.

— Je compte donc sur votre parole. Vous avez connu la marquise de Pompadour avant qu'elle fût à la cour ?

— Oui, sire.

— Connue, ce qui s'appelle connue ?

— Je ne sais quel sens Votre Majesté attache à ce mot, mais j'ai toujours eu pour cette dame la plus grande estime.

— Ah ! de grâce, monsieur le comte, ne rentrons pas dans les significations vagues... Je me défie à tel point du mot estime, que je suis toujours disposé à en prendre le contre-pied, et j'ai bonne envie de vous dire quant à Mme d'Étioles: *Combien de fois l'avez-vous estimée ?*

— Mon Dieu ! que les présomptions de Votre Majesté sont éloignées de la vérité !... Je peignais avec cette dame.

— Oui, vous peigniez d'après nature... et la nature est si communicative !

— Les malices de Votre Majesté ont une grâce infinie... Mais, foi de gentilhomme...

— Arrêtez, monsieur, un serment dans un tel entretien serait chose trop sérieuse... Le roi ajouta: J'entends l'*Angelus* au château... Et Sa Majesté se mit à le réciter tout haut.

— *Amen*, répondit l'écuyer.

— Convenez avec moi, reprit Louis XV, comme si de rien n'était, convenez que vous avez été l'amant de la marquise.

— Impossible, sire, je ne puis convenir d'un fait qui n'a jamais existé.

— Allons, vous manquez à votre promesse... Songez que Mme de Pompadour elle-même m'a tout appris.

— Mme la marquise est la maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, tout ce qu'elle voudra ; pour moi, je ne puis mentir. Elle était amie des arts, nous les cultivions ensemble ; ce commerce lui plaisait, mais jamais il n'y eut rien entre nous par delà l'amitié.

— Nous voilà revenus aux mots élastiques... Il est dit que je ne saurai rien.

— Sire, il est de toute exactitude que je n'ai rien à vous apprendre.

— Bien... Je cesse d'insister ; il peut y avoir de la délicatesse à me taire la chose... Au surplus, je ne sais pourquoi je vous demandais la confirmation d'un fait dont je suis sûr.

— Je ne sais vraiment plus que dire à Votre Majesté...

— Parlons de l'avenir.

— Quoi ! Votre Majesté penserait...

— Qui sait? si le goût de la peinture reprenait à la marquise...

— Avec la connaissance de vos idées, sire, je m'abstiendrais d'accompagner Mme de Pompadour.

— Et si elle vous y obligeait... Un gentilhomme français n'est pas un Joseph.

— Non sans doute, sire, mais il peut le devenir pour ne pas déplaire à Votre Majesté.

— Je ne suis pas si exigeant; et si l'événement a lieu...

— Jamais.

— Mais, dans la supposition du cas, vous m'en informeriez.

— Avant, sire?

— Non, seulement après ; vous voyez que je suis bon prince.

En ce moment le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, qui devait travailler ce jour-là avec le roi, mit fin en le rejoignant au débat de générosité commencé entre Sa Majesté et son écuyer; on laissa indécise la question de savoir si, dans le cas d'un renaissant amour de la favorite pour la peinture et les sites boisés, le monarque en serait prévenu *avant* ou *après*.

Tandis qu'on semait de nouvelles roses la couche royale et que les amours battaient de l'aile à Choisy, des intérêts plus graves, auxquels Louis XV ne songeait guère, s'agitaient en Allemagne. Le fils de Charles VII, âgé de dix-huit ans, héritait et de l'électorat de Bavière et des droits de son père à l'empire germanique. Mais de ces deux successions, ce jeune homme n'accepte que la pre-

mière. Il n'a point été séduit par les magnifiques funérailles faites à Charles-Albert, au delà de la fastueuse chapelle ardente où ce prince a été exposé en costume espagnol[1] ; derrière le convoi aux mille flambeaux dans lequel on portait le globe du monde devant l'empereur défunt, son successeur a vu les misères trop longues, trop réelles d'une grandeur sans puissance... Il a repoussé cette couronne d'épines. Il y avait de la sagesse dans une telle abnégation ; mais il y eut de l'ingratitude dans les circonstances qui l'accompagnèrent. La France soutint sur le trône chancelant de la Bavière le grand-père et le père de l'électeur actuel ; quelques services rendus à Louis XIV par le premier furent payés d'une protection qui ne s'est pas démentie un seul instant depuis près d'un demi-siècle : l'Empire même n'a pas semblé à Louis XV un gage trop éclatant de la reconnaissance qu'il exerçait au nom de son bisaïeul. Eh bien ! c'est en s'alliant aux ennemis de la France que le nouvel électeur a rompu des liens tissus de tant de sacrifices. La cour de Versailles voulait à peine croire que ce jeune souverain eût conclu un traité avec la reine de Hongrie. Il a fallu cependant céder à l'évidence : le Bavarois, par ce traité, signé le 22 avril à Fuessen, renonce à toute prétention sur l'héritage de la maison d'Autriche ; il s'oblige à faire sortir les troupes étrangères de ses États électoraux, et promet d'accorder son suffrage au grand-duc de Toscane à la diète d'élection où la couronne impériale sera décernée. Bien plus, l'électeur s'engage, moyennant son admission au partage des subsides de l'Angleterre, à donner des troupes à la reine de Hongrie pour l'aider à combattre le roi de France, défenseur de son grand-père, de son père, et qui voulait être le sien... Les cours ont une reconnaissance à elles. Avant même que ce traité, monument éternel d'ingratitude, fût conclu, le fils de Charles-Albert avait ordonné à ses troupes, qui

1. Étiquette admise à la cour impériale par le Castillan Charles-Quint, et qui tendait sans doute à rappeler les droits de la maison d'Espagne à l'Empire.

défendaient les frontières de la Bavière conjointement avec le marquis de Ségur, de se replier sans retard sur Munich. Ce mouvement ayant été exécuté sans que le général français en eût reçu l'avis préalable, il se trouva exposé, avec des forces inférieures à celles qui lui étaient opposées, à une attaque dont le résultat désavantageux était sans doute espéré par le perfide Allemand. Mais en cela du moins son attente fut trompée : M. de Ségur, à la tête de cinq mille hommes en combattant plus du triple, fit de hauteur en hauteur une retraite aussi habile que glorieuse jusqu'à Donawert, où ce gentilhomme mit le Danube entre lui et ses ennemis, après leur avoir tué beaucoup plus de monde qu'il n'en avait lui-même perdu.

Cependant cette couronne impériale, qui venait d'être refusée d'une manière si honteuse par l'électeur de Bavière, le fut également par le roi de Pologne, électeur de Saxe. Ce prince, plus attaché à l'or des Anglais qu'ambitieux de l'honneur stérile qui attira tant de calamités sur feu Charles VII, resta dans l'alliance de Marie-Thérèse, sans autres motifs que la crainte et l'intérêt sordide.

Ainsi Louis XV, qui n'avait pour faire la guerre aucun intérêt direct, qui ne l'entreprit que dans le but de soutenir un empereur qu'il avait fait par un élan d'orgueil, Louis XV se voit contraint de supporter presque seul, en Allemagne et dans les Pays-Bas, des hostilités durant lesquelles il va compter parmi ses ennemis ceux-là mêmes en faveur de qui ce prince a tiré l'épée. Dans cette triste obligation, la cour de Versailles doit agir avec autant de prudence que de réserve : elle ne continue la guerre qu'afin de conquérir la paix, et cette affligeante ressource doit coûter le moins possible. Les généraux français ont donc reçu l'ordre d'évacuer les places qu'ils conservaient encore en Allemagne, de se rapprocher du Rhin et de se tenir sur la défensive en couvrant notre frontière. Le prince de Conti, appelé de l'armée d'Italie, doit cependant occuper sur ce point les Autrichiens assez sérieusement pour les empêcher de se porter avec des forces supérieures sur le roi de Prusse, notre allié. Le maréchal de Maillebois rem-

placera M. de Conti au delà des Alpes, tandis que le roi en personne achèvera les conquêtes commencées l'an dernier dans les Pays-Bas.

Mais on sait que de nos jours les rois ne se mettent à la tête de leurs armées que pour exciter le courage du soldat par la majesté de leur aspect, par l'éclat de leurs habits, et pour jouir du triomphe conquis par les armes portées en leur nom. Le véritable moteur des opérations qui se préparent en Flandre, c'est le maréchal comte de Saxe. Ce général, dont l'âme énergique semble avoir encore acquis des forces dans les souffrances d'une longue maladie, est parti ce printemps pour se mettre à la tête de soixante-dix mille Français, qu'il doit mener contre une armée plus forte, composée d'Anglais, d'Hanovriens, de Hollandais et d'Autrichiens, réunis en vertu d'un traité signé à Varsovie le 8 janvier. Trois généraux dirigeront ces troupes coalisées : le jeune duc de Cumberland, qui vainquit à Dettingue près de George II, commande les Anglais; un autre enfant, le prince de Valdeck, brûle de se signaler à la tête des Hollandais; et le vieux général autrichien Konigsek, auquel Marie-Thérèse a confié ses Allemands, tempérera par son expérience consommée la bouillante ardeur de ses jeunes collègues.

Le maréchal de Saxe a fait ouvrir la tranchée devant Tournai dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Il présidait aux premiers coups de pioche quoiqu'il tremblât en ce moment la fièvre. On voyait ce grand corps étendu auprès d'un feu qu'il avait fait allumer au milieu des travaux; les boulets de l'ennemi en faisaient de temps en temps voler au loin les tisons, ce foyer lumineux servant de point de mire aux canonniers du rempart. Le brave Maurice, malgré les projectiles et la maladie, resta jusqu'au jour au poste qu'il s'était donné; on ne parvint à le faire retourner dans son quartier que lorsqu'il vit les soldats travailler à couvert derrière la douve du fossé qu'ils avaient ouvert. Le siège était commencé selon toutes les règles de la guerre, lorsque, le 7 mai, le roi arriva au camp avec le Dauphin

qui n'avait pas encore seize ans accomplis. Trois jours après, les journaux de la capitale annoncèrent que Sa Majesté avait fait exécuter devant elle les dispositions qui étaient déjà terminées avant qu'elle arrivât au camp: toutes les fois que des têtes couronnées se montreront aux armées, leurs généraux deviendront passifs comme les abeilles de Virgile.

Cependant les États Généraux, étant informés du danger que courait l'importante place de Tournai, firent diriger sur ce point l'armée des alliés, forte d'environ cinquante-cinq mille hommes; elle s'avança le 5 mai jusqu'à Cambron, lieu distant de la ville assiégée de sept à huit lieues. Le maréchal de Saxe se disposa sur l'heure à se porter au devant des ennemis; à cet effet il fit garder par un corps de six mille hommes les ponts de l'Escaut, et échelonna dix-huit mille hommes des murs de la place au champ de bataille sur lequel l'armée coalisée avait pris position. Maurice devait donc entrer en ligne avec neuf mille hommes de moins que l'ennemi ; mais ce général avait pour lui l'expérience, des précédents glorieux et la confiance de ses troupes.

Les deux armées manœuvrèrent ou s'observèrent pendant les journées des 7, 8, 9 et 10 mai ; ce dernier jour Louis XV et son fils parcoururent tous les rangs français d'où s'élevèrent d'unanimes acclamations qui durent retentir jusque dans le camp des ennemis. Le soir, Sa Majesté reçut tous les généraux dans son quartier, elle les exhorta à bien faire leur devoir; puis, leur rappelant que depuis saint Louis aucun roi de France n'avait gagné de bataille signalée sur les Anglais, Louis ajouta qu'il était temps de renouveler ce vieux laurier. Toute la noblesse promit la victoire au souverain qui la lui demandait : il s'endormit avec confiance, avec sécurité.

Le 11 mai, Louis XV fut levé le premier dans son camp, le soleil seul l'avait devancé. Le roi éveilla lui-même M. d'Argenson, ministre de la guerre, qui sur-le-champ envoya prendre les ordres du maréchal de Saxe. On trouva Maurice couché dans une voiture d'osier qui lui servait

de lit, et qu'il fit traîner à bras autour du camp pour donner ses premières instructions. Au bout d'une demi-heure le maréchal était à cheval : « A mon tour, madame la « fièvre, dit-il devant ses officiers, je n'ai pas aujourd'hui « le temps de vous écouter, et à moins, parbleu, que vous « n'obteniez l'assistance d'un boulet, je jure que vous « n'aurez pas raison. » Cependant le roi montrait une sérénité qui remplissait tous ses généraux de satisfaction ; ils étaient heureux de la confiance qu'ils inspiraient à leur souverain. Jamais en effet on ne l'avait vu plus gai qu'en ce moment où la destinée allait jeter sur la trame de sa vie un des grands événements dont elle dût être empreinte, événement qui pouvait être une grande catastrophe. Mais il est à la guerre un prestige heureux répandu sur les chances funestes : toutes les riantes illusions se groupent, s'enchaînent pour dérober derrière les massifs de lauriers fantastiques qu'elles présentent aux guerriers le spectacle terrible des membres mutilés, des flots de sang, des cadavres aux traits livides et contractés qui sont le prix acquitté d'avance d'une victoire douteuse.

Bientôt on voit défiler dans la plaine les bataillons et les escadrons français allant prendre les diverses positions qu'ils doivent occuper ; les rayons du soleil naissant se jouent sur les armes polies, sur les casques brillants de ces masses alignées, dont le mouvement semble être celui de murailles hérissées de baïonnettes et de sabres acérés. Les trompettes, les tambours, les musiques guerrières mêlent confusément leurs sons, que les échos répètent au loin. Des généraux à cheval au milieu du champ de bataille montrent de la pointe de leurs épées les différents points où les colonnes doivent s'arrêter. Cent aides de camp partant au galop se croisent dans leur course en portant des ordres aux légions combattantes. Voilà, tout près de l'Escaut, le village d'Antoin, et un peu plus loin celui de Fontenoy, vers lequel se dirige l'extrême droite de l'armée française ; ces deux villages sont remplis de canons prêts à foudroyer tout ce qui s'en approchera. Entre Fontenoy et Antoin s'élèvent de fortes redoutes ; ces groupes qu'on

voit s'agiter derrière les épaulements, ce sont les canonniers qui préparent leurs pièces : ils rangent, ils alignent ces instruments de destruction. Un espace d'environ cent cinquante toises sépare Fontenoy du *bois de Barri*; là, d'autres redoutes, d'autres canons forment un système de défense imposant. Si l'ennemi, qui se dispose à nous attaquer, n'enlève ni la position de Fontenoy ni celle d'Antoin, s'il ne parvient pas à s'emparer du bois de Barri, qui marque l'autre extrémité du champ de bataille dans sa longueur, il faut qu'il essaye d'y pénétrer par l'espace de quatre cent cinquante toises sous les feux croisés de Fontenoy, d'Antoin et du bois. Mais cette marche serait trop audacieuse ; l'armée française paraît donc inabordable.

Quel est ce groupe de cavaliers qui passe en ce moment l'Escaut sur le pont de Calonne ? A ces cuirasses étincelantes, aux plumes blanches que la brise matinale balance sur les chapeaux, on a reconnu le roi, le Dauphin et plusieurs de leurs grands officiers. Ils s'arrêtent à mille toises du pont qu'ils viennent de traverser, au lieu dit la Justice-de-Notre-Dame-aux-Bois, et non loin de l'entrée du champ de bataille. Autour de ces personnages illustres, une foule épaisse de gens de toutes les classes se dessine en demi-cercle sur les éminences, sur les chariots, et même à travers la verte parure des arbres. Ce sont des curieux attirés par les apprêts de la journée meurtrière qui commence; ils viennent, dignes descendants des Gaulois et des Germains, demander un spectacle à la mort..... Ils seront satisfaits.

Il est six heures du matin, des nuages de fumée au milieu desquels brille un éclair tranchent tout à coup sur le feuillage du bois de Barri ; de retentissantes détonations suivent de près... La bataille est engagée.

A une petite distance du quartier royal, sous un bosquet de vieux ormeaux, le duc de Noailles décrit au maréchal de Saxe un ouvrage qu'il a fait construire pendant la nuit pour lier les redoutes d'Antoin à celles de Fontenoy : le duc est l'ancien du brave Maurice ; il a sur lui le rang de

la pairie; mais, reconnaissant la suzeraineté du talent, M. de Noailles rend hommage à ce premier de tous les titres, et sollicite, dit-il, l'honneur d'être le premier aide de camp du généralissime... Après cette noble abnégation, le duc embrasse M. de Gramont, son neveu, qui se rend au poste qu'il doit défendre... « Allez, mon ami, lui dit-il, « combattez comme à Dettingue, mais soyez plus heu- « reux..... » Heureux! il le sera bientôt si le bonheur est dans l'éternité : Noailles parle encore, et Grammont est étendu sans vie sur le gazon... Un boulet anglais vient d'envoyer chez les morts la première victime des champs de Fontenoy.

A huit heures, les ennemis se sont consumés en vains efforts pour s'emparer des positions de Fontenoy et d'Antoin; une batterie de ce dernier village a d'un seul coup emporté un escadron hollandais; les troupes de la république renoncent à l'attaque de ce point ; elles cessent même de prendre part à l'action. Le duc de Cumberland ordonne alors au major général Ingolsbi de pénétrer de vive force dans le bois de Barri ; mais l'élite de l'armée anglaise, que guide cet officier, est presque entièrement moissonnée par le feu de la redoute que masque ce bois. Il ne reste plus au prince que le parti de pénétrer entre les redoutes de Fontenoy et de Barri en traversant l'espace de quatre cent cinquante toises sur lequel se croisent les feux de presque toutes les batteries françaises; le fils de Georges II ordonne cette marche audacieuse..Notre armée voit en ce moment s'avancer une formidable colonne d'Anglais et d'Hanovriens, formée de trois lignes sur quatre hommes de hauteur. Elle traîne ses canons à bras, sans que ni les ravins ni les escarpements de terrain suspendent son mouvement, sans que ses rangs en soient sensiblement dérangés; et les terribles brèches que nos batteries font dans cette phalange macédonienne sont aussitôt remplies. Les premières troupes du roi qui essayent d'arrêter la colonne se composent de quatre bataillons des gardes françaises, de deux bataillons des gardes suisses, du régiment de *Courten* et de celui d'*Aubeterre*. Le ré-

giment du Roi se trouve embusqué un peu plus loin, dans un chemin creux. Les valeureux chefs de ces corps donnent l'ordre à leurs grenadiers de s'élancer avec eux sur l'ennemi ; ils obéissent, mais cent officiers et soldats tombent morts aussitôt... Le reste rentre dans les rangs. Du côté des Anglais, pas le plus léger trouble, pas la moindre hésitation... La colonne s'avance toujours lentement, alignée comme à la parade, et paraissant insensible aux pertes nombreuses qu'elle éprouve en marchant à travers un déluge de feux. Cependant ces mêmes gardes françaises et suisses dont les grenadiers viennent d'être repoussés, ces mêmes régiments du Roi, de Courten et d'Aubeterre, qui partagent cet échec, se sont ralliés : ils s'avancent vers le corps anglo-hanovrien ; leur ligne, formée sur quatre hommes de hauteur, n'est plus qu'à cinquante pas des assaillants... On voit au premier rang les gardes anglaises et le régiment de royal-écossais ; à leur tête, nos officiers reconnaissent le lieutenant général Cambel, le comte d'Albemarle, major général, et le brigadier Churchill, petit-fils naturel du grand Marlborough. La colonne s'arrête un moment. Les Anglais saluent les Français en ôtant leurs chapeaux... MM. de Biron, de Chabannes, et toute la noblesse qui les environne, rendent le salut aux officiers de Sa Majesté Britannique. « Messieurs « des gardes françaises, dit alors un capitaine des gardes « anglaises, tirez... — Messieurs, répond le comte de « Hauteroche, nous ne tirons jamais les premiers. A vous, « s'il vous plaît. » Politesse dérisoire, délire de la valeur, qui ne prouve rien, si ce n'est l'éternel asservissement des hommes aux vanités. Cédant à la courtoisie française, les Anglais tirent les premiers ; ils font un feu roulant de bataillon qui jonche la terre des cadavres de cette noblesse naguère si polie. Quatorze officiers, parmi lesquels on compte M. le colonel de Courten, ont perdu la vie ; quarante-cinq sont blessés ; deux cent cinquante soldats restent sur la place ; plus de sept cents sont atteints de blessures... Et la décharge n'a pas duré cinq minutes. Le corps français ne se trouvant point soutenu, ses rangs se déban-

dent... M. de Luttaux, lieutenant général, accourt avec quelques régiments pour rétablir l'ordre, mais il n'y peut réussir qu'en partie ; et la terrible colonne, de plus en plus serrée, avance toujours, elle déborde la position de Fontenoy, lorsque Luttaux, déjà blessé dans ce village et aveuglé par le sang qui coule de sa tête, vient encore opposer le régiment d'Aubeterre et un bataillon des gardes au corps devant lequel tant d'efforts ont été jusqu'alors infructueux. Mais cet intrépide général est arrivé au terme de sa glorieuse carrière : deux coups mortels l'atteignent à la fois... il tombe... Le roi perd un de ses plus fidèles serviteurs. Le duc de Biron, à la tête du régiment du Roi, qu'il commande, fait hésiter un moment la colonne en l'attaquant par son flanc gauche ; mais un bataillon des gardes anglaises s'en détache, fait une décharge sur la troupe de Biron, et revient au petit pas reprendre la place qu'il a quittée, après avoir mis cent hommes hors de combat. On dirait qu'un enchanteur est caché au centre de cette cohorte de granit et la rend supérieure aux efforts de la puissance humaine.

Le désordre qui naît de la terreur commence à gagner de rang en rang tous les corps de l'armée française : la déroute des gardes françaises et des gardes suisses répand l'alarme jusqu'au sein de l'état-major. Le maréchal de Saxe, accablé de souffrance, de fatigue, de soucis, et mâchant une balle de plomb pour tromper sa soif que les médecins lui défendent de satisfaire, parcourt au petit pas de son cheval le front des Anglais, en voyant tomber avec mépris autour de lui une nuée de mitraille et de boulets. « Allez, monsieur, dit-il au marquis de Meuze, courez au « quartier du roi, dites de ma part à Sa Majesté que je « la supplie de repasser l'Escaut avec le Dauphin... Pour « moi, je vais faire ce que je pourrai pour rappeler la for- « tune. — Ah ! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, « répond Louis XV, mais je resterai où je suis. »

En ce moment, le général ordonne au comte d'Estrées, qui commande la cavalerie, de fondre sur les Anglais mais nos escadrons, brisés par la mousqueterie et l'artil-

lerie de l'inébranlable colonne, se dispersent: la première ligne est forcée de faire demi-tour. Maurice conduit lui-même à l'ennemi la seconde ligne composée d'une partie de la maison du roi ; ce sont de nouvelles victimes qu'il livre : MM. de Puységur, de Saint-Sauveur, de Saint-Georges, de Mézière, d'Aché, de Monaco, du Guesclin et vingt-deux autres officiers sont blessés dans ce nouveau choc; le comte de Longaunaie, les chevaliers de Suzy et de Saumery, le comte de Chevrier et six autres officiers restent morts sur la place... Ramenée encore, cette cavalerie d'élite est poussée en désordre jusque dans le quartier du roi, qui, entraîné dans la foule des fuyards, se trouve bientôt séparé de son fils. Sa Majesté aperçoit déjà la colonne anglaise, qui maintenant s'avance l'arme au bras; le feu de presque toutes nos batteries est éteint.

Tout paraît perdu ; le maréchal de Saxe envoie exprès sur exprès à Louis XV pour le conjurer de repasser le pont, ce prince s'y refuse obstinément. Le danger devient pourtant extrême ; on va se voir forcé d'évacuer les positions d'Antoin et de Fontenoy que les ennemis débordent de trois cents toises : déjà les canonniers ramènent les pièces de campagne. Maurice se dispose toutefois à faire une attaque mieux combinée et plus imposante que toutes les précédentes : il est inouï qu'un général aussi distingué n'y ait pas songé plus tôt... Malgré ce qu'il a dit au commencement de l'action, sa maladie a au moins raison en cela. Tandis qu'on prépare cette attaque, le comte de Lamarck reçoit l'ordre de se porter vers le front de la colonne, afin de protéger sur ce point la retraite de l'armée si le dernier effort qu'on va tenter ne change pas la face des choses. Cependant un conseil tumultueux est tenu dans le quartier du roi : on y ouvre mille avis qui se croisent sans amener une détermination ; et la colonne anglaise, dont la profondeur égale toute la longueur du camp, reste immobile et semble être maîtresse du terrain qu'elle occupe.

Tout à coup, le duc de Richelieu, lieutenant général, qui dans cette journée remplit les fonctions d'aide de camp

du roi, arrive auprès de Sa Majesté ; ce seigneur est couvert de sueur et de poussière ; il a perdu son chapeau dans sa course rapide, et la brise en se jouant dans ses cheveux prête à sa physionomie animée une expression héroïque qui frappe et impose ; le duc paraît préoccupé d'une grande idée, il va parler, quand le maréchal de Saxe l'interroge : « Quelle nouvelle apportez-vous? lui dit-il, « et quel est votre avis? — Ma nouvelle, répond M. de « Richelieu, est que la bataille est gagnée si on le veut : « mon avis est qu'on fasse avancer à l'instant quatre ca- « nons contre le front de l'ennemi, et pendant que cette « artillerie l'ébranlera, la maison du roi et les autres trou- « pes le chargeront en tombant sur lui comme des four- « rageurs. » Louis XV adopte aussitôt cette idée : vingt généraux partent au galop pour la faire exécuter. Le duc de Péquigny fait placer les quatre pièces dans un vieux moulin abandonné ; lui-même les pointe sur la colonne anglaise. Pendant ce temps le duc de Richelieu amène la maison du roi, que guident MM. de Montesson, de Soubise, de Chaulnes, de Grille et de Jumilhac. Toute cette brillante et impatiente cavalerie, secondée par cinq escadrons de Penthièvre et les carabiniers, court sur le bastion vivant qui semble avoir bravé toutes les attaques, mais que les quatre canons du moulin commencent à ébranler. La brigade des Irlandais, les régiments de Chambrillant, de Brancas, de Brionne, d'Aubeterre, de Courten, de Normandie, se forment en colonne serrée pour soutenir la charge de cavalerie. Tout le mouvement est dirigé par MM. d'Estrées, de Biron, de Croissi et de Lowendhal, lieutenants généraux, sous les ordres du maréchal de Saxe. Malgré la fièvre ardente qui le dévore, ce général se maintient sur son cheval par un courage surnaturel ; il court de la droite à la gauche, encourageant de la voix et du geste tout ce qui commande, tout ce qui obéit.

La colonne, attaquée tout à la fois en tête et par ses deux flancs, ne peut tenir à tant de chocs simultanés : elle s'ouvre de toutes parts ; Normandie et les carabiniers y pénètrent les premiers ; la brigade irlandaise suit immé-

diatement. Les rangs anglais se séparent, se rallient, se séparent encore, se rallient de nouveau... Enfin ils sont rompus. L'ennemi quitte précipitamment mais sans désordre le champ de bataille qu'il avait conquis.

Ce fut seulement alors qu'on sut à quel prix l'armée anglo-hanovrienne avait, pendant une partie de la journée, montré une si fière contenance ; on trouva près de dix mille cadavres anglais et hanovriens. Mais la mort avait aussi moissonné amplement dans nos troupes, si péniblement triomphantes : quatre mille soldats étaient morts ; plus de trois mille étaient blessés. Cent officiers au moins avaient perdu la vie ; trois cent vingt se trouvaient en danger de mort, et l'on en comptait davantage de blessés plus ou moins gravement.

La victoire jetait à pleines mains ses lauriers sur cet aspect affligeant : le sentiment de la gloire tempérait l'amertume des regrets... L'armée entonna le chant du triomphe ; elle laissa à la France les larmes de la douleur. Le roi parcourait tous les rangs ; il prodiguait les félicitations aux soldats, se laissait embrasser par les chefs et promettait à tous des récompenses. Le maréchal de Saxe, qui venait de descendre de cheval, rejoignit Louis XV, et se laissant tomber à ses pieds : « Sire, lui dit-il d'une voix « éteinte par la fatigue et la douleur, j'ai assez vécu ; je « ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre « Majesté victorieuse... Elle peut juger maintenant à quoi « tiennent les batailles. Il faut que je me reproche une « faute, ajouta Maurice : j'aurais dû mettre une redoute « entre le bois de Barri et Fontenoy, mais je ne croyais « pas qu'il y eût des généraux, je ne dirai pas assez hardis, mais assez maladroits pour hasarder de passer en cet « endroit. Oui, sire, l'audacieuse marche de la colonne « anglaise était une tentative maladroite qui n'a réussi que « par la fatalité qui nous a fait consumer en attaques plus « maladroites encore, effectuées par de trop petits corps. « Aujourd'hui, sire, la troupe a tout fait, soit du côté des « ennemis, soit du nôtre, et ni M. le duc de Cumberland « ni moi ne devons marquer dans nos fastes la journée de

« Fontenoy. Si, profitant de sa marche victorieuse, le « prince eût fait avancer les Hollandais sur le champ de « bataille quand rien ne les empêchait plus de pénétrer « entre les redoutes éteintes de Fontenoy et d'Antoin, « nous étions perdus sans ressource; Votre Majesté elle- « même ne pouvait échapper. Quant à moi, me fiant aux « feux croisés de nos formidables positions, j'ai trop tardé « à ordonner une attaque générale : Votre Majesté vient « de voir que le succès en dépendait. »

Le roi se tournant alors vers M. de Richelieu, lui dit en lui tendant la main : « Je n'oublierai jamais le service « que vous m'avez rendu. » Le duc reçut ce compliment avec moins de modestie que l'illustre comte de Saxe ne venait d'en montrer dans son discours; l'honneur de la récompense excédait cependant le mérite du service. L'idée que M. de Richelieu avait émise, et à laquelle on devait la victoire, ne lui appartenait point : il l'avait recueillie en traversant les rangs, et elle était due au comte de Lally[1]. Un peu plus tard M. d'Isnard, capitaine au régiment de Touraine, avait indiqué à M. de Péquigny le lieu où l'on pouvait prendre le plus promptement les quatre canons placés dans le moulin, et qui avaient ouvert les premières brèches dans la colonne anglaise. C'est ainsi que le prix des services rendus est rarement accordé à ceux qui l'ont mérité.

Le soir de la bataille, le maréchal de Noailles dit, au coucher du roi, à Maurice de Saxe : « N'en déplaise à votre « modestie, monsieur, tout hydropique que vous êtes, vous « avez fait merveille aujourd'hui, et, certes, vous êtes le « seul homme que la gloire ait désenflé. »

Le roi, vainqueur à Fontenoy, ne songea point à se prévaloir de sa victoire; au contraire, il fit écrire de son quartier même à l'abbé de la Ville, ministre de France à la Haye, qu'il n'aspirait qu'à rendre la paix à l'Europe.

1. Le même dont le nom est devenu si célèbre par sa fin tragique qui résulta d'un déni de justice.

Les États Généraux, ne croyant pas sans doute qu'une telle modestie pût naître du triomphe, ne firent qu'une réponse évasive aux offres de Louis XV, à la sincérité desquelles ils devaient d'autant moins ajouter foi qu'ils ne méritaient pas pour leur compte une telle modération de la part de Sa Majesté, puisqu'ils lui faisaient la guerre sans déclaration, et quoiqu'un ambassadeur hollandais prodiguât en ce moment même ses lourdes salutations à la cour de France. La reine de Hongrie, qui, par l'entremise de ces mêmes États Généraux, avait reçu de semblables propositions du roi de France, les éluda à son tour : elle les éluda dans le temps qu'elle avait à soutenir la guerre en Silésie contre Frédéric II, en Italie contre Louis XV, Philippe V et don Carlos, en Allemagne contre les Français.

Mais les Anglais, alliés de cette princesse et qui la soudoyaient, étaient trop intéressés à la continuation des hostilités pour se prêter à une pacification, Philippe V serait incontestablement intervenu dans le traité, Georges II se fût alors vu forcé de renoncer aux attaques réitérées qu'il dirigeait contre la marine espagnole, attaques desquelles devait résulter sa ruine, et qui, par une conséquence infaillible, ne pouvaient manquer de faire tomber les opulentes colonies de l'Espagne au pouvoir de la Grande-Bretagne.

Malgré ses intentions pacifiques, Louis XV se vit donc forcé de continuer la guerre. L'armée des alliés, affaiblie et dispersée après la bataille de Fontenoy, ne pouvait s'opposer aux projets du roi ; il se disposa à poursuivre ses conquêtes. Maître de Tournai qui s'était rendue peu de jours après la bataille et à la suite de quelques mouvements destinés à faire croire aux Anglais qu'on voulait les suivre dans la direction de Bruxelles, le maréchal de Saxe se porta brusquement sur Gand. La ville est investie par le comte de Lowendahl, lui-même se jette le premier dans les fossés et fait appliquer des échelles aux murailles; en un instant elles sont escaladées par deux compagnies de grenadiers qui courent ouvrir une porte au reste de

l'armée. Le surlendemain Bruges ouvre les siennes, Oudenarde est emporté d'assaut, Dendermonde capitule, et la forteresse d'Ostende est enlevée de vive force. Une escadre anglaise qui avait apporté des secours dans ce port, vit arborer le drapeau du roi de France sur ses remparts. Bientôt Nieuport et Ath se rendirent ; mais Louis XV ne fut pas témoin de la soumission de ces deux places : il était revenu à Versailles avec le Dauphin.

Avant que toutes les places de la Flandre autrichienne tombassent en notre pouvoir, Louis XV avait député un de ses aides de camp au roi de Prusse pour l'informer de la victoire de Fontenoy. Cet officier, nommé M. de la Tour, rencontra Frédéric II à la tête de son armée dans une gorge de la Basse Silésie, près de Ratibor. En présence même de l'envoyé de son allié, le monarque du Nord remporta sur le prince Charles de Lorraine la mémorable victoire de Friedberg ; et le soir même (4 juin 1745) il écrivit à Louis XV d'une grange dans laquelle il coucha : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous « aviez tirée sur moi à Fontenoy. »

Ce serait une fastidieuse énumération que celle des *Te Deum*, des bals, des concerts, des feux d'artifice par lesquels on célébra dans toute la France les événements glorieux que je viens de rapporter. Au milieu de ces solennités de la victoire, on n'entendit point les sanglots de mille familles en deuil : la galanterie des courtisans, voilà le chagrin des épouses et des mères. Cependant, malgré le soin qu'on prit de repousser dans l'ombre tout ce qui pouvait affliger l'esprit ou les regards du monarque vainqueur, quelques incidents désagréables ternirent l'éclat des réjouissances dont il était le héros. J'en citerai deux.

Voltaire, introduit à la cour par la nouvelle favorite, avait composé pour célébrer le triomphe de Fontenoy un ballet héroïque appelé *le Temple de la Gloire*, et qui fut d'abord exécuté par des seigneurs et des dames titrées. Il est presque inutile d'ajouter que Mme de Pompadour y jouait un rôle principal. La marquise, qui voulait favori-

ser l'auteur, avait obtenu du premier gentilhomme de la chambre qu'il fût placé dans la loge du roi le jour de la première représentation ; elle fut satisfaite à cet égard, et Voltaire se trouvait debout derrière Sa Majesté. Louis XV était désigné dans l'ouvrage sous le nom de Trajan : les poètes flatteurs ont toujours pensé qu'en fait de comparaison il vaut mieux dépasser la vérité que de rester en deçà. Or, si la cour paraissait contente de la pièce, Voltaire en était plus satisfait que personne, et mentalement il s'adressait beaucoup plus de félicitations qu'on ne songeait à lui en accorder. Vers la fin du ballet, ce sentiment intime devint même si impérieux, que, ne pouvant plus contenir l'expression de son ravissement, notre courtisan, par allégorie, saisissant Louis XV entre ses bras, s'écria avec transport : « Eh bien, Trajan ! vous reconnaissez-vous là? » Cet enthousiasme était par trop romain, et Trajan, qui n'est point un César de la vieille roche, exprima apparemment que ce geste poétique lui avait déplu. Des gardes s'avancèrent aussitôt, enlevèrent l'enthousiaste irrévérencieux et le portèrent, avec infiniment de politesse il est vrai, hors de la loge où ce téméraire venait de franchir si imprudemment l'espace incommensurable qui sépare un grand poète d'un grand roi. Le lendemain, au lever, on présenta à Louis XV le peintre Amédée Vanloo. Cet artiste portait un tableau où Sa Majesté était flattée d'une manière moins romaine, mais plus conforme à cette heureuse étiquette qu'on aime tant à Versailles. Vanloo avait peint toutes les vertus qui caractérisent un prince magnanime : on pria le roi de regarder ce tableau dans un verre à facettes ; il vit alors son portrait, et les courtisans de s'écrier : « C'est délicieux, c'est enchanteur ; on ne vit « jamais rien de plus ingénieux ! » O misères des vanités !

Les succès militaires étaient le sujet des réjouissances qui se succédaient sans interruption à la cour, et durant lesquelles la gloire de nos armes était proclamée bien haut. Cependant, qui le croira? l'habit de nos guerriers n'avait point accès dans ce centre d'hilarité martiale, l'étiquette l'y proscrivait. A l'une de ces fêtes, le chevalier

de Modène, capitaine au régiment Dauphin-infanterie, ignorant cette étrange interdiction, se présenta en uniforme au château ; il avait déjà traversé la salle des gardes, l'*Œil-de-bœuf* et la pièce suivante lorsqu'un gentilhomme de la chambre l'arrêta.

— Vous ne pouvez entrer, lui dit-il.

— Pourquoi donc, monsieur?

— Ignorez-vous les usages de la cour?

— Il se pourrait, monsieur, que je les eusse oubliés; il y a dix ans que je suis à l'armée.

— Je vous apprends donc qu'on n'est point admis en uniforme aux cercles du château.

— N'y célèbre-t-on pas en ce moment les triomphes de notre armée?...

— On célèbre les victoires de Sa Majesté.

— Mais on daigne peut-être convenir que l'armée est entrée pour quelque chose dans ces résultats glorieux?

— Sans doute, monsieur ; qu'en prétendez-vous conclure?

— Que cet habit, encore empreint de la poussière de Fontenoy, doit être une belle parure aux yeux du roi.

— Vous vous trompez, monsieur : sur le champ de bataille, Sa Majesté *se sert* de ses officiers ; mais dans sa cour elle entend qu'ils se conforment au cérémonial qu'il lui a plu d'établir.

— Ma foi, monsieur, à l'impossible nul n'est tenu. Tout le lustre qu'un gentilhomme peut acquérir sur le champ de bataille, je crois en être pourvu... Quant à l'éclat qu'on achète chez un brodeur et que je vois en ce moment briller sur votre habit, il n'est pas en mon pouvoir de me le procurer... J'ai vendu mon dernier domaine pour faire la campagne qui se termine.

— En ce cas, il faut vous retirer, monsieur.

— Quoi ! vous osez expulser un capitaine d'infanterie; vous n'épargnez pas une telle humiliation au chevalier de Modène, le parent d'un prince souverain !

— Ce n'est pas vous que je renvoie, c'est votre habit.

— Vous avez raison... En Flandre, il fallait au roi de

braves officiers; à Versailles, il ne lui faut que des habits recouvrant des mannequins, toujours assez recommandables quand ils savent se courber... Et le capitaine indigné se retira.

Le lendemain, cent copies de ces vers couraient les salons de Paris :

> Serviles instruments de triomphes nouveaux,
> Victimes des projets dont cette cour abonde,
> Courez, piochez, minez et montez aux assauts,
> Sacrifiez vos jours au plus grand roi du monde,
> Louis vous le permet : combattre est votre état ;
> Mais ne paraissez point au grand jour qui s'apprête;
> Votre nombre importun pourrait troubler la fête,
> Et vos habits poudreux en ternniraient l'éclat.

Cette explosion d'une verve énergique produisit la plus grande sensation ; le roi, qui peut-être n'eût dû y voir que le cri d'indignation d'une âme noble humiliée, ne s'éleva pas jusqu'à cette hauteur de considérations et ne se livra qu'à la colère. Le comte d'Argenson reçut l'ordre de faire arrêter le chevalier de Modène; mais, prévenu par ses amis du danger qu'il courait, il se cacha quelque temps, puis il se retira secrètement à Avignon, sa patrie. Le ministre de la guerre, qui fait plus de cas d'un bon officier que d'un bel habit, fut charmé de cette fuite, et il avoua dans son intérieur qu'il eût été désolé de punir un brave militaire qui avait eu raison.

Tandis qu'on se réjouissait à la cour de France, on intriguait à celle d'Autriche pour faire déclarer le grand-duc de Toscane empereur. Marie-Thérèse, en éludant les propositions de paix que Louis XV lui avait faites après la victoire de Fontenoy, dans le but de conserver les subsides que l'Angleterre lui payait durant la guerre, n'avait pas renoncé à placer sur le front de son époux cette couronne impériale que le cabinet de Versailles ne lui eût pas disputée; mais elle voulait tenir ce résultat de ses alliances actuelles, et non d'un traité avec ses ennemis. Le roi, cho-

qué de cette conduite, ordonna au prince de Conti de s'approcher de Francfort où se réunissait la diète d'élection, et dans un manifeste énergique ce prince déclara qu'il allait s'opposer de tout le pouvoir de ses armes au choix du grand-duc. Malheureusement les effets ne pouvaient répondre à ces menaces ; la nécessité de nous maintenir en Flandre dans une situation imposante avait obligé le roi à retirer vingt mille hommes au prince de Conti pour les envoyer au maréchal de Saxe. L'armée de Son Altesse fut donc trop faible pour s'opposer à la jonction des troupes que la reine de Hongrie entretenait dans cette partie de l'Allemagne, et la diète, environnée dans Francfort d'une formidable ceinture de baïonnettes, procéda à l'élection avec une complète sécurité. Les conférences avaient commencé le 1er septembre; treize jours après, le grand-duc de Toscane fut proclamé roi des Romains, sous le nom de François Ier, par les suffrages des électeurs de Mayence, de Trève, de Cologne, de Bohême, de Bavière, de Saxe et de Hanovre. Vainement les ambassadeurs du roi de Prusse, électeur de Brandebourg, et de l'électeur palatin se retirèrent-ils de la diète en protestant contre cette élection, elle n'en fut pas moins légale; la bulle d'or portant que « si deux électeurs se retirent du lieu où se « fait l'élection avant que le roi des Romains soit élu, ils « seront privés pour cette fois de leur suffrage comme « étant censés l'avoir abandonné. »

Marie-Thérèse, satisfaite d'avoir conquis et non obtenu l'Empire pour le prince son époux, et cela au sein même des échecs que ses armes avaient subis, Marie-Thérèse vint à Francfort jouir du couronnement de François Ier. Assise sur un balcon orné de riches draperies, elle assista à l'entrée du nouvel empereur et mêla sa voix aux acclamations de la multitude. Le soir, ce prince la reçut dans son camp à la tête d'une armée de soixante mille hommes; elle en passa la revue en souveraine qui veut encore occuper le trône après l'avoir cédé. Les troupes avaient un empereur, mais les premiers hommages furent pour l'impératrice, et le roi des Romains, l'épée à la main, ne paraissait être

que le premier général de la reine de Hongrie. Il était dans la destinée de cette princesse d'être comblée tout à la fois d'honneurs et de disgrâces : pendant que le canon de Francfort annonçait l'élection du nouveau souverain, Frédéric II taillait en pièces le général de Marie-Thérèse à Sare vers les sources de l'Elbe. Ainsi la fille de Charles VI, après avoir perdu la Flandre, se voyait menacée de toutes parts en Allemagne, et cette couronne qu'elle avait donnée à François Ier pouvait, comme celle de Charles VII, être le vain insigne d'une monarchie sans réalité.

En Italie, les affaires des alliés n'étaient guère plus heureuses qu'ailleurs : l'infant don Philippe et le maréchal de Maillebois, maîtres de la vallée d'Oneille, venaient d'entrer sur le territoire de Gênes où le sénat, offensé de la cession d'une partie de son territoire au roi de Sardaigne, recevait en amies les troupes franco-espagnoles. De plus, cette république s'était obligée à fournir une armée de dix mille hommes moyennant un subside une fois payé de cent mille piastres, et un autre subside de trente mille piastres par mois, le tout payé par la cour de Madrid. Dans le même temps, le duc de Modène et le comte de Gages, à la tête d'un corps formé d'Espagnols et de Napolitains, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, à Césane, à Imola, à Forli, à Bologne, à Modène. Dans cette dernière position, la proximité de l'armée piémontaise ne fut d'aucun secours aux troupes de la reine de Hongrie : poursuivi lui-même par le maréchal de Maillebois, Charles-Emmanuel dut réunir tous ses efforts pour empêcher le maréchal de pénétrer dans le Montferrat ; il n'y put parvenir. M. de Mirepoix, avec douze bataillons, attaqua au mois de juin le camp retranché de Montesumo où les Piémontais furent forcés. Bientôt les troupes de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne étant parvenues à se réunir à Novi, n'en furent pas moins contraintes d'abandonner cette position et de découvrir ainsi Parme, Plaisance et Pavie, dont le maréchal de Maillebois s'empara successivement au mois de septembre.

Louis XV et ses alliés font avec avantage la guerre de terre, mais il n'en est pas de même des hostilités maritimes. La marine française, si négligée sous le ministère de Fleury, ne peut encore entrer en ligne de combat avec les escadres de l'Angleterre : il est presque honteux d'avoir à dire que la France, qui sous Louis XIV fut deux ans maîtresse de la mer, ne possède en ce moment que trente-cinq vaisseaux de ligne ; elle n'a donc pu empêcher qu'aux victoires du maréchal de Maillebois l'amiral anglais Roulai n'opposât le bombardement de Savone, Final, San-Remo et Gênes, qui fit beaucoup souffrir ces divers ports. Néanmoins dans les combats de vaisseau à vaisseau, la marine anglaise eut rarement à se prévaloir d'avantages remportés sur la nôtre. Cette année encore le capitaine Macemara avec le seul vaisseau l'*Invincible* soutint dignement l'honneur du pavillon français contre quatre vaisseaux anglais, et malgré leurs attaques simultanées il conduisit à destination une flotte marchande qu'il était chargé de convoyer.

Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle, dont j'ai rapporté ailleurs la prise dans un village d'Allemagne au mépris du droit des gens, viennent d'être renvoyés sans rançon. Mais qu'on ne croie pas que ce renvoi soit une mesure généreuse du cabinet de Saint-James : c'est simplement une disposition intéressée. La violation commise sur MM. de Belle-Isle avait suspendu tout cartel d'échange entre la France et la Grande-Bretagne, et comme le nombre des prisonniers anglais excède celui des prisonniers français, il importait au ministère de Londres de mettre fin à cet état de choses.

Les réjouissances continuent à Versailles, au mois de novembre, et l'on s'y réjouit toujours à l'occasion des victoires du roi, rentré dans son palais au mois de septembre. Mais depuis quelque temps les fêtes de la cour ont repris le caractère d'intimité que leur avait donné la duchesse de Châteauroux et que M^me^ de Pompadour est jalouse de perpétuer. L'empire de cette favorite paraît avoir une tout

autre importance que celui des précédentes; elle se lie aux hommes d'Etat, interroge les ministres, recherche les membres du conseil; en un mot tout porte à croire que la marquise songe à s'emparer des rênes de l'Etat, si relâchées dans les mains débiles de Louis XV. Le moment est en effet favorable à l'ambition de cette dame: elle peut d'autant plus facilement renouveler Mme de Prie que Fleury n'est plus là pour l'arrêter et qu'aucun ministre ne possède la confiance du roi, parce que, disons-le sans détour, en matière de gouvernement Sa Majesté n'a point de projets à confier. Je ne serais donc point surprise que Mme de Pompadour, se substituant dans les affaires et au monarque, et aux secrétaires d'Etat, ne remplaçât le premier pour le pouvoir et les derniers pour la direction à lui imprimer. Ou je me trompe fort, ou la fille du boucher Poisson sera sous peu de mois la dispensatrice des grâces, des emplois les plus éminents et deviendra l'arbitre de la guerre et de la paix. Malheureusement pour la France menacée d'une telle domination, la maîtresse du roi, douée de toute la subtilité nécessaire à ceux qui cherchent à usurper l'autorité, manque de la prévoyance, de l'énergie et de la hauteur de vue indispensables aux gouvernants. Sans doute la marquise a de l'instruction, de l'esprit, des talents, tout cela produit un grand effet dans l'enceinte des petits appartements ; mais il faut d'autres qualités lorsqu'il s'agit d'imposer à la foule orgueilleuse qui s'agite, intrigue et parfois conspire dans la galerie.

Quoi qu'il en soit de l'insuffisance morale de Mme de Pompadour, Louis XV ne fait déjà plus rien sans la consulter, et les avis qu'elle lui donne ressemblent beaucoup à des intimations. Dernièrement, elle *fut d'avis* que son frère, nommé jusqu'alors M. Poisson tout simplement, devînt marquis *de Vaudières*. La chose ne souffrit pas la plus légère difficulté : l'honnête garçon fut *emmarquisé*, et les envieux de l'Œil-de-bœuf, qui ne pouvaient atteindre ce vilain anobli que par des épigrammes, l'appelèrent le marquis *d'avant-hier*.

Il est à remarquer que trois degrés se sont formés dans

le commerce des personnes qui composent la cour de Louis XV : on appelle à Versailles le *monde* les grands officiers de la couronne, les ministres, les ambassadeurs et toute cette foule de courtisans pour laquelle le roi ne descend jamais des sommités de sa grandeur. La *société* se compose des seigneurs et des dames qu'il reçoit le soir dans ses appartements, honore d'une sorte de familiarité et admet à la faveur de rire en sa présence. Enfin on a donné le titre d'*intimes* aux gentilshommes galants, pour ne pas dire plus, qui savent se prêter aux goûts les plus secrets de Louis XV et l'aider à déposer tout à fait la majesté royale : tels sont les Soubise, les Richelieu, les Luxembourg, les Brissac et quelques autres familiers des petits appartements, de la jolie maison de Choisy et du nouveau temple des plaisirs que Sa Majesté vient d'ériger au petit Trianon.

Comme tous les objets recherchés par le caprice, le petit Trianon, aux yeux du monarque prévenu, n'offre que charmes et délices, il ne présente pas la plus légère incommodité : il n'y a de belle verdure, de fleurs brillantes et parfumées, de fruits exquis que dans les jardins de ce petit palais d'Armide. Louis XV cueille lui-même ces derniers ; il en distribue aux personnes qui l'accompagnent; on doit les manger en sa présence et les trouver délicieux, à peine de déplaire à Sa Majesté. Du reste, notre maître sensuel a fait tout ce qu'il fallait pour que Trianon fût réellement un séjour enchanteur ; j'ai même entendu dire qu'il s'était montré généreux dans le payement de tout ce qui devait concourir à l'embellissement de cette maison de plaisance.

Le château est une miniature, ou, comme on dit aujourd'hui, une bonbonnière : il occupe au plus un espace carré de douze toises. Ce gentil édifice se compose du rez-de-chaussée et de deux étages compris dans un ordre corinthien que termine une balustrade. Il n'y a que cinq croisées sur chaque face ; celle qui regarde le jardin est ornée d'un avant-corps formé de quatre colonnes isolées. Les dispositions intérieures répondent au peu d'étendue du

pavillon : au rez-de-chaussée, un salon de moyenne grandeur et une salle à manger ; au premier étage, l'appartement du roi composé de très petites pièces ; au second, quelques chambres pour les seigneurs ; voilà tout. Mais si les appartements sont bornés à d'étroites localités, leur élégance est d'une recherche inexprimable. La volupté semble avoir présidé au dessin des sculptures, au choix des statues, à celui des meubles et à l'arrangement du tout. L'architecture extérieure est aussi disposée avec beaucoup de goût : elle fait honneur à M. Gabriel ; les ornements du ciseau sont dus à M. Guibert.

Le petit Trianon est situé au bout de la pièce d'eau dite du Dragon ; une haute futaie dérobe aux yeux profanes ce joli temple érigé aux plaisirs ; on n'y parvient que par une allée tortueuse, image peu fidèle des délices de l'amour, qui par le temps qui court offrent une route directe et pour l'ordinaire fort battue. Jamais le roi ne conduit beaucoup de monde dans cette élégante féerie où les sectateurs du plaisir, les hiérophantes des petits appartements sont seuls admis avec Sa Majesté. Le bel esprit y a aussi ses petites entrées, et Mmes de Pompadour et de Charolais tiennent quelquefois dans ce lieu séduisant une distillerie de fadaises tout à fait curieuse. J'en veux faire juger en rapportant une conversation qui eut lieu dernièrement sous les riants ombrages du petit Trianon entre Louis XV, Mlle de Condé et la nouvelle favorite.

— Il ne manque ici, dit Sa Majesté, que la troisième Grâce.

— Sire, répondit Mme de Pompadour, Votre Majesté y a seule le pouvoir de Jupiter.

— Où vous commandez, mesdames, reprit le roi avec feu, nulle création nouvelle ne saurait être désirée.

En ce moment la marquise offrit au monarque une rose et un œillet qu'elle venait de cueillir.

— Si l'œillet me représente, lui dit-il, la rose ne vous vaut pas.

De son côté, Mlle de Charolais présentait au roi un bouquet de pensées.

— Ah ! donnez-moi ces fleurs, s'écria-t-il avec un transport théâtral, vous venez de leur communiquer tout l'attrait de l'éloquence.

— Sire, répliqua la princesse, cette éloquence est quelquefois tout l'esprit de nos goûts secrets.

Tandis que Louis XV cherchait sans doute vainement le sens de cette phrase sublimée, on arrivait à la grille du bosquet près de laquelle étaient retenus deux petits cerfs de Sibérie.

— Comme ces animaux sont charmants ! dit la marquise... Ils ont bien l'air aussi d'être heureux (heureux des cerfs attachés !). Car, ajouta cette favorite, le bonheur a sa figure.

— Je le crois, mesdames, repartit Sa Majesté, surtout quand il prend une des vôtres pour persuader de son existence.

Voilà, bons Français, ce qu'au sein de votre cour on appelle de l'esprit, de la délicatesse d'expression; cela dans le monde, et Marivaux au théâtre, c'en est assez pour que bientôt il existe au centre de la France un jargon plus inintelligible et surtout plus niais que le bas-breton.

Mais il se passe souvent au petit Trianon des scènes pendant lesquelles le plaisir se nourrit de substances plus consistantes que le bel esprit, particulièrement les jours où le roi de France et de Navarre ceint le tablier de cuisine. Lorsque ce prince s'est mis en tête de satisfaire à cette fantaisie, il part de Versailles avant midi, ordinairement accompagné des ducs de Gontaut, d'Agen, de Coigni, de la Vallière, de Fleury, du prince de Beaufremont et du marquis de Polignac La cuisine est alors transportée dans le salon; le comte de Croismare, le chevalier de Brusse, écuyers cavalcadours, le chevalier de Saint-Sauveur, le marquis de Montmorency, chefs de brigade des gardes du corps, et quatre pages, y sont déjà établis en qualité d'aides-cuisiniers et de marmitons; personne autre n'y est admis, et les valets ne paraissent un instant dans cette pièce que pour y apporter tout ce qu'il faut pour les apprêts du dîner.

La semaine dernière, le roi, possédé de sa manie culinaire, se chargea d'accommoder des *poulets au basilic* qu'on trouva délicieux, et qui l'étaient, dit-on, en effet, à part même la courtoisie qui érige en qualités les défauts les plus détestables des rois. Dans la même séance, il fit cuire des œufs frais avec une intelligence digne de beaucoup d'éloges ; M. de Gontaut fut proclamé hautement le héros de la salade, et M. de Coigni se couvrit de gloire en soignant le rôti. Chacun voulut apporter son chef-d'œuvre sur la table, les convives se servirent ensuite eux-mêmes ; les officiers des gardes du corps, les écuyers cavalcadours et les pages eurent le plaisir d'assister, comme spectateurs, à ce repas de façon royale que ses nobles auteurs consommèrent avec une habileté plus active encore que celle apportée à sa composition. Cependant Louis XV ayant pensé en définitive qu'il pouvait bien y avoir quelque chose d'incomplet dans le plaisir de voir manger, même le roi, fit passer à ses officiers quelques débris du repas. Par malheur ce prince ne songea d'abord qu'aux aliments solides, et ce ne fut qu'en voyant dans une glace un de ses pages allonger violemment le cou pour aider à la déglutition, que Sa Majesté pensa aux liquides. Le roi se leva alors précipitamment, et prenant une bouteille, il courut au page altéré : « Tenez, lui dit-il, voici mon verre, « rincez-le, et buvez. — Ah ! sire, répondit le jeune « homme, que Votre Majesté me permette de boire immé- « diatement après le plus grand monarque de la terre... » Il est vrai que Louis venait de donner, la casserole à la main, des témoignages éclatants de sa grandeur.

Les parties du petit Trianon ne contribuent pas peu à rendre messieurs les pages, essaim passablement audacieux comme on sait, familiers jusqu'à l'excès auprès du roi. Voici, à cet égard, un trait qui mérite d'être cité.

Le chevalier de Rostaing, page de la chambre, avait parié avec un de ses camarades aussi fou que lui, qu'il mettrait le monarque dans la nécessité de se coucher sans l'assistance de son service ordinaire. En conséquence, le parieur resta seul à l'*Œil-de-bœuf* jusqu'à minuit et fei-

gnit de s'y endormir sur une banquette. En ce moment le suisse des appartements, ne voyant plus que ce page, quitta la salle pour un moment. A peine Rostaing vit-il l'Helvétien parti, qu'il courut pousser les verrous de la porte communiquant à la salle des gardes, stratagème qui le rendit maître de l'intérieur. En vain, quand l'heure du coucher approcha, les officiers de service frappèrent-ils à coups redoublés, le page n'ouvrit point. Le silence qui régnait dans les appartements, les portes fermées, l'absence même des lumières que l'espiègle avait éteintes dans l'*Œil-de-bœuf*, tout fit craindre aux arrivants d'être venus trop tard; ils se retirèrent, fort inquiets des suites de leur prétendue inexactitude.

Cependant Louis XV, étonné de sa solitude inaccoutumée, ne savait à quoi l'attribuer. Le seul Bontems, son premier valet de chambre, et Rostaing riant sous cape, étaient auprès du roi : « C'est singulier, disait Sa Majesté, « c'est inimaginable, je ne puis en aucune façon expliquer « une irrégularité aussi générale de mon service. » Le monarque regardait sans cesse à ses pendules; il cherchait à se persuader qu'elles avançaient... Un peu plus tard, Sa Majesté devint rêveuse; on lui entendit prononcer à demi-voix le mot de parlement : ce bon prince n'était pas loin de croire à une conjuration contre sa sûreté. Enfin, las d'attendre, le roi se mit au lit et prouva par ce fait qu'une tête couronnée peut se poser sur son oreiller sans le secours de vingt ou trente niais qui font consister une partie de leur gloire à fermer les rideaux d'une couche royale.

C'eût été peu de chose pour Rostaing d'avoir gagné son pari, s'il ne se fût vanté d'un trait digne de figurer dans les fastes des pages; il n'eut rien de plus pressé le lendemain que de raconter l'aventure à ses camarades, et ce fut par suite de leur indiscrétion que le duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre, apprit cette escapade. Il courut en apprendre au roi tous les détails et lui demanda quelle pénitence il fallait infliger au coupable. « Ceci me « regarde, monsieur de Fleury, ne vous en mêlez pas », répondit Sa Majesté en riant à se tenir les côtes.

Le soir, notre espiègle, ne croyant pas l'affaire divulguée, parut comme de coutume au coucher. « Comment, « jeune téméraire, lui dit Louis XV en s'efforçant de gar- « der son sérieux, c'est vous qui avez eu l'audace d'obli- « ger le roi de France à se mettre au lit presque seul, ce « qu'aucun potentat de l'Europe n'oserait entreprendre ! « savez-vous bien que vous mériteriez de ma part une « déclaration de guerre en règle ? » Le page admonesté rougit, avoua sa faute, et, se jetant aux pieds du roi, en implora le pardon. « Allons, relevez-vous, je vous par- « donne, mais une autre fois, monsieur le chevalier fran- « çais, songez mieux à nos forces respectives. »

Cette anecdote prouve que Louis XV portait quelquefois jusqu'à la faiblesse son indulgence pour ses pages : c'était une preuve de générosité sans doute ; mais je ne puis taire un autre épisode qui démontre que ce penchant de son âme souffrait, dans l'application, quelques notables exceptions.

Le marquis de Lugeac, page de l'écurie, était aimé du roi plus qu'aucun de ses collègues. C'était un jeune homme d'une figure charmante, d'une tournure enchanteresse. Il possédait, lorsqu'il servait à Versailles, une fortune considérable, mais personne ne dépensait l'argent avec plus de prodigalité. Lugeac, simple page, donnait des bals comme un prince du sang ; toutes les dames de la cour y allaient par attraction, tous les seigneurs les suivaient par jalousie. Le Dauphin même dansait aux bals de l'écurie, qui ne cessèrent qu'au moment où le marquis fut nommé enseigne au régiment des gardes. Bien plus, ce jeune et brillant gentilhomme cessa dès lors de paraître à la cour. Le comte de Biron, colonel de Lugeac, interrogé un jour sur cette singulière absence, répondit avec hésitation qu'un délabrement absolu de finances en était la seule cause. « Je m'en doutais un peu, dit le monarque ; mais écrivez, « je vous prie, à Lugeac que, nonobstant cette difficulté, « je veux le voir ici. »

L'enseigne parut quelques jours après au lever ; Louis s'avança vers lui en riant.

— Eh bien, marquis, lui dit-il, vous m'oubliez, il a fallu vous ordonner de venir me voir.

— Sire, Votre Majesté connaît trop bien mon dévouement pour en douter ; M. de Biron n'a pu lui dissimuler la cause de mon absence forcée.

— Mauvaise excuse, mon cher, mauvaise excuse.

— Cependant, sire...

— Vous manquez d'argent, n'est-ce pas, continua le roi à l'oreille de Lugeac, mais n'avez-vous pas ici des amis qui vous en *prêteront*?

A ces mots Louis XV glissa furtivement dans la main de son favori... une bourse de cent louis. C'était ce que l'ex-page dépensait naguère dans une soirée pour faire danser le Dauphin, et n'oublions pas qu'en s'en rapportant au discours de Sa Majesté cette somme était *prêtée*.

Tandis que Louis XV se répandait en générosités à Versailles, la guerre continuait avec acharnement en Italie. Le roi de Sardaigne avec vingt-cinq mille Piémontais, et l'Autrichien Schullembourg avec un pareil nombre d'Impériaux, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô. Ce poste paraissait inattaquable, il fallait donc tâcher d'attirer sur un autre point une partie des troupes qui le défendaient : c'est ce que tenta le maréchal de Maillebois au commencement du présent mois de décembre en feignant d'attaquer Milan. Les ennemis donnèrent dans ce piège : les troupes autrichiennes quittèrent l'anse du Tanaro pour se porter à la défense de la capitale du Milanais. Profitant de ce mouvement, l'armée franco-espagnole passe cette rivière ayant de l'eau jusqu'aux reins ; Charles-Emmanuel, forcé dans son camp, lâche pied et se retire jusqu'à Casal. Le comte de Lautrec, qui a rejoint dans la vallée de Pragelas un fort détachement piémontais, le bat, et bientôt l'armée combinée s'empare d'Alexandrie, de Valence, de Casal et d'Asti dont le brave Chevert fait la garnison prisonnière. Enfin don Philippe, maître de Milan, reçoit, le 10 décembre, le serment de fidélité du sénat et des habitants de cette grande cité.

L'année 1745, qui se termine, a vu de grands événements se succéder en Angleterre. Le prince Edouard, profitant de la dispersion des troupes et des forces maritimes de la Grande-Bretagne, a débarqué en Ecosse sur une frégate de dix-huit canons armée par un négociant français. Dans une expédition qui tendait à conquérir une couronne, ce prince n'avait avec lui que sept officiers ; mais il emportait dix-huit cents sabres, douze cents fusils et environ deux mille louis d'or. Jamais entreprise ne parut plus aventureuse, et pourtant jamais aucune ne toucha de plus près à la réussite. Edouard se hâta de publier un manifeste dès qu'il eut mis le pied sur la plage écossaise. « Compatriotes, disait-il aux peuples de ces contrées montueuses, « je viens au nom de Jacques III, mon père, faire valoir « les droits de ma maison à ce trône que l'usurpation nous « arracha. Vous verrez en moi le plus zélé défenseur de la « religion et de cette liberté qui est notre autre divinité. « Je ne veux, pour ressaisir le sceptre, m'aider que du « secours de vos bras, à moins que nos ennemis ne me con- « traignent par leur exemple à me servir des armes étran- « gères. Avec vous, mes amis, avec vous seuls je dois « vaincre, car la justice est pour moi, et je n'ai en vue que « la prospérité des Royaumes-Unis. »

Ce discours, prononcé avec une chaleureuse franchise, rallia autour d'Edouard quelques partisans de sa famille. Maître de la petite ville de Perth, il y fut proclamé régent d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande... Il était alors à la tête de trois mille hommes avec lesquels il battit quatre mille Anglais à Prestons-Pans, après avoir occupé Edimbourg avec moins de quinze cents.

Les montagnards qui suivaient cet illustre aventurier avaient conservé l'habit des Romains; ils combattirent ce jour-là à la manière de ce peuple-héros, et Charles-Edouard s'exposa comme un centurion. « Mes amis, dit-il « à ses soldats en tirant son épée dont il jeta le fourreau « loin de lui, je ne la remettrai dans le fourreau que « quand vous serez libres et heureux. » A ces mots, et sans laisser aux ennemis le temps de former leur ligne de

bataille, Stuart s'avança jusqu'à vingt pas des rangs anglais, suivi de tous les siens. Les canonniers n'étaient pas encore à leurs pièces, les feux de l'infanterie n'avaient pas encore commencé, et déjà les Ecossais, le bouclier haut, l'épée au poing, frappaient hommes et chevaux de près, et leur faisaient éprouver l'influence dès longtemps oubliée de la force du corps dans les combats humains. Surprises, effrayées de cette étrange attaque, les troupes bretonnes lâchèrent pied ; huit cents hommes restèrent sur le champ de bataille ; le reste prit la fuite et tomba presque entièrement au pouvoir d'une réserve de cinq cents hommes qu'Edouard avait placée à l'entrée d'un défilé pour ménager au besoin sa propre retraite.

Bientôt l'armée de ce prince courageux s'augmenta considérablement ; mais, en dépit de sa promesse, il n'en reçut pas moins avec empressement un secours d'hommes que Louis XV lui fit passer. Si le projet qu'on avait formé dans le conseil de Versailles d'envoyer dix mille combattants sous les drapeaux d'Edouard eût été mis à exécution en ce moment, il est probable que c'en était fait du règne de la maison de Hanovre. Mais, cette fois comme tant d'autres, on délibéra longuement, on accumula objections sur objections, difficultés sur difficultés, et l'amiral anglais Vernon eut le temps d'occuper la Manche avec une forte croisière qui rendit tout débarquement impossible. Un incident vint augmenter les chances de succès d'Edouard, nonobstant même l'absence des auxiliaires qu'il attendait de France.

A l'époque où Georges II avait envoyé une armée en Flandre, on avait levé un régiment de montagnards écossais, en lui promettant que, quelque chose qui arrivât, il ne serait point employé sur le continent. Peu de temps après, cependant, on se disposa à embarquer ces soldats ; plusieurs désertèrent. Saisis dans les bois, ils furent maltraités, enchaînés et conduits à Londres où trois d'entre eux subirent le supplice du gibet. Le surplus fut transporté dans les plantations de l'Amérique.

Cette sévérité excessive fut regardée par les Ecossais

comme un outrage fait à leur nation; aussi partout où le prince se présenta il vit les Ecossais prêts à le suivre. Vainqueur à Preston-Pans, il courut à Edimbourg où bientôt se rendit une foule de paysans descendus de leurs montagnes pour s'attacher à sa cause et à ses pas. Tout se réunissait alors en faveur des Stuarts: l'attachement que les Ecossais conservaient à des souverains originaires de leur pays, leur jalousie contre les Anglais, le ressentiment d'une injure récente, que fallait-il de plus pour garantir le triomphe? D'autres éléments de succès vinrent encore se joindre à ceux-là. Voyons quel sera l'effet de tant de gages de réussite.

L'alarme fut grande en Flandre, au camp de Georges II, quand on y apprit l'audacieuse entreprise d'Edouard et les victoires qu'il avait déjà remportées. Le monarque de la Grande-Bretagne quitta précipitamment son armée et se hâta d'accourir au secours de ses États. Le duc de Cumberland repassa aussi dans sa patrie où ce prince prit le commandement de quelques régiments ramenés de Flandre, et auxquels se joignirent des volontaires et des milices enrégimentés. Les villes, les corporations fournirent de fortes taxes; la noblesse anglaise fit de grands sacrifices. Néanmoins la confusion, la terreur étaient dans Londres où le prétendant avait de nombreux amis. De secrètes instigations étaient exercées en son nom dans cette capitale; des écrits à double entente se glissaient sous les portes pendant les nuits brumeuses ; on répandit à profusion celui-ci : « Un jeune homme de grande espérance est « près de faire une fortune considérable ; en peu de temps « il s'est fait plus de vingt mille livres de rente, mais il a « besoin d'amis pour s'établir à Londres. »

Toutefois le duc de Cumberland marcha sur le prince Edouard, qui vers la fin de novembre avait pénétré en Angleterre jusqu'à Derby, à trente lieues de Londres. Stuart se replia alors sur l'Ecosse où il attendit les Anglais. Tel est en ce moment l'état des affaires de ce prince. Les rois de France et d'Espagne lui donnent en lui écrivant le nom de *frère*, après l'avoir laissé abreuver d'amertume

dans leurs antichambres; il règne en Ecosse, lève des contributions, forme des régiments; il a des officiers, une cour, des secrétaires d'État. Tout porte à croire qu'une révolution est près d'éclater ; attendons-la.

Dans le temps que ces événements se passaient en Angleterre, Frédéric II, après sa victoire de Friedberg avait publié un manifeste contre les Saxons, qui étaient entrés en Silésie par suite du traité conclu entre le roi de Pologne, électeur de Saxe, et la reine de Hongrie. Cette publication faite, le monarque prussien dirigea sur la Saxe une armée sous les ordres du prince d'Anhalt-Dessau. Les troupes saxonnes, attaquées à Kesseldorf, ne purent soutenir le choc des Prussiens; la défaite de l'électeur fut telle, dans cette affaire, que ce prince lui-même dut quitter en toute hâte sa résidence de Dresde et se réfugier à Prague. Tandis que le fugitif sortait par une porte, Frédéric II y entrait par une autre; le pays supporta une forte contribution. Mais ayant appris, peu de temps après son entrée dans cette ville, que la czarine Anne se déclarait pour le roi de Pologne, dépouillé de son électorat, le vainqueur se détermina à signer la paix avec la Saxe et l'Autriche. Ainsi, pour la seconde fois depuis le commencement de la guerre, la France allait en supporter tout le poids en Allemagne.

Le maréchal de Broglie ne cueillera pas de lauriers dans cette arène où nos troupes vont combattre seules contre tant d'ennemis: cet officier distingué est mort dans son lit, après avoir échappé aux dangers du champ d'honneur et à la rigueur des éléments pendant les dernières campagnes. Ce n'est ni à ces dangers ni à cette rigueur qu'a succombé un autre maréchal de France, M. de Puységur, général parvenu au premier grade de l'armée à la manière de tous nos seigneurs qui trouvent les dignités réparties sur leur vie comme les bornes milliaires le sont sur une route de poste.

Nous verrons si, pour soutenir la guerre qui se prépare, M. Machault, nommé récemment contrôleur général, saura grossir les filons de nos mines financières. C'est un homme

capable; mais cela ne suffit pas pour changer le cuivre en or, et l'on trouve maintenant dans la circulation numéraire plus du premier métal que du dernier. Il en coûte cher aux peuples pour entretenir les grands rois quand la grandeur de ces princes consiste en fêtes galantes, en feux d'artifice, en équipages somptueux, en maisons militaires dorées, en entretien de favorites : les souverains de l'antiquité se faisaient grands à meilleur marché.

La nation, qui s'occupe un peu de ses affaires, voit avec tristesse s'ouvrir devant elle une perspective sans bornes d'hostilités. Mais la cour ne s'arrête pas à de si vulgaires détails ; il est bien plus intéressant pour elle de savoir quels seront dans l'année qui va commencer les quatre pages de la petite écurie destinés au service de la *table magique* de Choisy, table où l'on voit beaucoup de choses curieuses, indépendamment du mécanisme qui la fait mouvoir. Un seul de ces quatre pages, choisi par une rare faveur du monarque, se tient dans la salle où cette machine est placée; encore doit-il, en certains moments, se retirer derrière un paravent afin d'être un peu moins immédiatement témoin de quelques fins de conversations qui d'ailleurs offrent peu d'attrait au jeune spectateur. On devine aisément quels convives sont admis à la table magique, dont l'idée première est due à M^me^ de Mailly; en voici la description. Elle est ronde, richement incrustée de bois des Iles, et hors les heures du service elle s'abaisse au niveau du parquet. Alors ce n'est plus qu'une élégante rosace sur laquelle on marche sans se douter de sa mobilité. Mais au besoin la table s'élève sur un cylindre de cuivre doré qui en forme le tambour; dans cet état, il n'y a de fixe qu'une bande circulaire d'environ un pied de large sur laquelle se posent les couverts. Le reste, au signal donné par les convives, descend et remonte à volonté, de manière que le service se fait dans un souterrain situé sous la salle à manger et sans qu'aucun laquais ait besoin d'y paraître. Quatre servantes à centres également mobiles apportent, au moindre bruit d'une sonnette d'argent attachée à chacune, toutes les choses de détail

marquées d'un trait de crayon sur une carte imprimée. Des rouages nombreux disposés dans le souterrain sont les agents cachés de ce service, ils se meuvent sans le moindre bruit: c'est une véritable réalisation des merveilleuses rêveries du bon Perrault. Mais il arrive un point des orgies de la table mécanique où la baguette même d'une fée serait sans vertu.

Revenons aux pages de la petite écurie, qui seuls ont le privilège de fournir les jeunes desservants du temple mystérieux de Choisy. Il est difficile d'apercevoir dans ces attributions occultes, qui attirent dans le monde un assez vilain renom, rien de fort honorable, quoiqu'elles soient exercées pour la plus grande félicité d'un prince magnanime. Cependant il est bien prouvé qu'elles conduisent rapidement aux dignités militaires: Lordat, Lugeac et d'autres voient de loin leur bâton de maréchal pour avoir fait de leurs premières armes à la table magique, au bruit d'une mousqueterie de baisers qui ne tuait que la raison du roi et la gloire de son règne.

CHAPITRE XX

1746-1747

Le sans-façon des grands seigneurs. — La fatalité bénigne. — Gaucherie d'un gentilhomme campagnard. — Le tambour Poisson. — Suite de l'expédition du prince Charles-Edouard. — Dernière victoire, que suit de près une défaite. — Charles-Edouard fugitif. — L'héroïne écossaise. — La maladie trahit son courage ; calamités de Stuart; comble de la misère. — Mlle de Macdonald. — La servante Betty. — Le malheur est conquérant. — Disparition de Charles-Edouard. — Vengeances atroces de Georges II. — Martyrs de la fidélité. — Présomptions de l'*Œil-de-bœuf*. — Victoires nouvelles en Flandre. — Le roi triomphateur. — Revers de la médaille. — Bataille de Plaisance. — L'armée franco-espagnole abandonne l'Italie. — Gênes tombe au pouvoir des Autrichiens. — Dures conditions du vainqueur. — Les Génois se révoltent et chassent les troupes autrichiennes. — Mort

de Philippe V et de la Dauphine de France sa fille. — Singuliers regrets de Louis XV. — La douleur et l'Opéra. — La tendresse paternelle d'un roi. — Campagne de Flandre; prise de Namur. — Le prince Charles et Maurice de Saxe. — Bataille de Rocoux. — Tentative ridicule des Anglais sur nos côtes. — Occupation de la Provence par les Austro-Sardes. — Le maréchal de Belle-Isle arrête leurs progrès. — Mort des maréchaux de Chaulnes et de Montmorency. — Mission conjugale du duc de Richelieu. — Charles-Edouard Stuart reparaît ; il rentre en France. — Les ennemis sont chassés de la France méridionale. — Le marquis de Vaudières devient marquis de *Marigny*. — Caractère de ce parvenu. — La femme enceinte et le Dauphin. — Marie-Josèphe de Saxe est mariée à ce prince. — Réjouissances, anecdotes. — Gargantua masqué. — Diplomatie; révolution en Hollande. — Quatrième campagne du roi. — Continuation des hostilités en Flandre. — Gaieté française au bivouac. — Bataille de Laufeld. — Siège de Berg-op-Zoom la pucelle. — Gênes est de nouveau menacée. — Boufflers et des secours y sont envoyés par la France. — Belle conduite de ce général. — Prise de Berg-op-Zoom. — Le comte de Lowendahl est fait maréchal de France. — Mot un peu brusque du prince de Conti. — Disette de ministres. — Facétie maligne de M. de Brissac. — Mort du duc de Boufflers dans Gênes. — Richelieu le remplace. — Les assiégeants abandonnent le siège par suite d'une diversion en Piémont faite par M. de Belle-Isle. — Combats maritimes. — Assaut d'Exiles. — Mort du chevalier de Belle-Isle. — *Le Méchant* de Gresset.

L'élévation de M^me^ de Pompadour éprouve quelques difficultés: les courtisans serviles, qui ne fouillent jamais profondément dans la généalogie des favoris dont ils peuvent devenir les protégés, admettent volontiers comme bien décrassée par la tendresse du roi, la fille, un peu douteuse même, du roturier Poisson. Mais les grands seigneurs se montrent plus difficiles; ils voient avec mépris tous ces satellites plébéiens qui gravitent autour de la maîtresse en titre et cherchent à réfléchir un peu de son éclat ; de là le sans-façon de plusieurs d'entre eux avec la marquise: le prince de Soubise, par exemple, entre chez la favorite sans se découvrir ; on l'a vu plus d'une fois s'asseoir cavalièrement sur son lit. M. de Richelieu est moins impoli, mais je ne répondrais pas qu'il fût plus respectueux. Toujours est-il qu'il pénètre à toute heure dans

l'appartement de cette dame, et les instants où le roi ne s'y trouve pas sont ordinairement ceux que le hasard fait choisir au duc. Je ne sais pas au juste si Mme de Pompadour est complice de cette bénigne fatalité.

Tandis que le crédit de la favorite grandit à vue d'œil, M. d'Etioles, son mari, exilé de Paris avec une incontestable justice, puisqu'il osait disputer sa femme aux plaisirs d'un grand roi, M. d'Etioles promène sa mélancolie jalouse aux extrémités de la France en attendant qu'une sage longanimité conjugale le rende digne d'être rappelé au centre. En province comme à Versailles, il y a de l'ambition, et conséquemment de la servilité, envers tout ce qui peut devenir un canal de faveurs. Notre voyageur est complimenté, traité, fêté partout ; les plus grands seigneurs veulent le posséder et le régaler. Une de mes amies retirée dans ses terres près de Montauban, m'écrivait la semaine dernière qu'elle s'était trouvée à une fête donnée chez un marquis de son voisinage, fête dont M. d'Etioles avait été le héros avec un peu plus de solennité même qu'il n'en eût désiré. Un vieux gentillâtre, assez heureux pour n'avoir pas la moindre idée de la cour, et frappé des marques de considération prodiguées à l'étranger pendant le repas, demanda à l'un de ses voisins quel était ce personnage. « C'est, lui répondit-on, le mari de Mme la mar-« quise de Pompadour. » A ces mots le noble campagnard demande à boire ; puis levant son verre il dit à haute voix : « Monsieur le marquis de Pompadour, voulez-vous « bien me permettre de saluer votre santé... » Jugez de la satisfaction du pauvre mari désemparé. Informé, après force rires étouffés, de la balourdise qu'il venait de faire, l'innocent gentilhomme voulait essayer de raccommoder un peu la chose ; mais on parvint par bonheur à lui faire comprendre que cette sottise était du nombre de celles dont on ne doit pas tenter la réparation de peur de les aggraver encore.

Il arriva, vers la fin de l'année dernière, par le coche, à Mme de Pompadour, un cousin dont elle n'avait point entendu parler tant qu'elle n'était que Mme d'Etioles, mais

qui s'avisa tout d'un coup de sa parenté dès qu'il sut que sa cousine jouait un grand rôle à la cour. Ce Poisson-là était tambour au régiment de Piémont quand son ambition s'éveilla. Voilà donc notre musicien de haut bruit qui demande, non pas à être avancé dans son corps où certes personne ne marchait avant lui, mais à faire au service un peu moins de bruit et un peu mieux ses affaires; en d'autres termes, il sollicita une lieutenance au régiment des gardes. La demande parut à la marquise d'une audace insolente; toutefois elle en parla au roi qui la trouva toute naturelle. Le brevet fut expédié dans les bureaux de la guerre. Mais il survint un incident auquel personne n'avait songé : les officiers du régiment du Roi osèrent s'opposer à l'admission parmi eux du tambour affublé de l'épaulette. « Nous vous croyons un brave homme, lui dirent-ils; mais « il est peu probable que, dans l'obligation où vous seriez « d'avoir affaire à nous tous, il ne vous arrivât pas quel- « que coup d'épée malencontreux qui guérirait trop radi- « calement la fièvre d'ambition qui vous tourmente. » M. Poisson sentit toute la force de cet argument ; il se retira. Mais sa cousine qui n'avait point rencontré d'obstacle dans la volonté du roi, trouva très dur d'être contrariée par de petits officiers des gardes; elle voulait persister, faire punir, chasser ces messieurs; de prudents amis lui firent abandonner ce projet. On était en temps de guerre; il pouvait arriver que Louis XV donnât un moment raison à son régiment des gardes, qui le servait fort bien, sur sa favorite qu'il n'était pas impossible de remplacer. Mme de Pompadour, calmée par raison, se contenta d'une lieutenance de dragons pour son cousin le tambour dont on fit un capitaine le mois suivant. Il prit alors le surnom de Malvoisin et se trouva complètement décrassé.

Le prince Charles-Edouard donnait de sérieuses inquiétudes à Georges II au commencement de cette année : le parti de ce dernier descendant des Stuarts prenait de la consistance dans les Trois-Royaumes; il n'y avait pas un instant à perdre si l'on voulait combattre avec succès cet

aventurier hardi. Le roi avait demandé depuis longtemps aux Etats Généraux de Hollande un secours de six mille hommes; il arriva enfin. Ce détachement se composait de troupes faites prisonnières à Fontenoy et Dendermonde, et qui, d'après leur capitulation, ne devaient pas servir contre la France. C'était par ce motif que le gouvernement hollandais, n'en pouvant faire aucun usage dans la guerre continentale, les envoyait à son allié pour servir contre Edouard. Mais la fatalité voulut qu'au moment même où ces Hollandais touchaient la côte d'Angleterre, lord Drummond, officier au service de Louis XV, y débarquât lui-même avec quelques compagnies françaises. Forcés par cette intervention inattendue de rentrer dans l'esprit de leur cartel, les régiments hollandais durent s'abstenir de prendre part aux hostilités; ils s'éloignèrent de la Grande-Bretagne, et Georges II manda en toute hâte six mille Hessois pour les remplacer.

Cependant les manifestes des deux adversaires se croisaient dans toutes les provinces des Royaumes-Unis: d'une part, Georges continuait de mettre à prix la tête du prétendant et de tuer ses partisans comme des loups, partout et de toutes façons; d'autre part, Charles-Edouard recommandait la plus grande modération à ses troupes et défendait expressément d'attenter à la personne d'aucun membre de la famille régnante. Il faut convenir que, pour approuver les proclamations de Georges, pour le féliciter d'avoir fait brûler celles d'Edouard par la main du bourreau, il est nécessaire de se faire une robuste idée du droit des princes intronisés, et de l'importance, assez peu démontrée, de ce que les souverains appellent la légitimité de leur droit.

Au milieu de ces feux croisés de manifestes, Edouard fut averti qu'il avait à redouter une mousqueterie plus dangereuse: les milices anglaises menaçaient Edimbourg; les vivres du prince allaient être coupés sur ses derrières s'il ne hâtait sa retraite; ce mouvement rétrograde continua avec rapidité. Le prétendant avait laissé une faible garnison à Carlisle que le duc de Cumberland enleva

après neuf jours de siège vers le milieu de janvier. Ce petit échec n'empêcha point Stuart de former, en se retirant, le siège du château de Stirling; telle fut l'occasion du combat de Falkirk. Le général anglais Haulay, avec des forces considérables, s'était avancé pour s'opposer au blocus de cette forteresse; Edouard, à la tête de huit mille hommes seulement, se porta au-devant de lui.

Les éléments, dans cette journée, se déclarèrent les auxiliaires du descendant des Stuarts: un orage violent, qui poussait une pluie d'averse au visage des Anglais, seconda les efforts de leurs ennemis. Du reste, les Ecossais combattirent, comme à Prestons-Pans, avec l'épée et le poignard, après avoir jeté leurs fusils derrière eux. Ce choc impétueux, soutenu par une manœuvre plus régulière de six piquets français, ne tarda pas de mettre en déroute les soldats de Haulay. Maître du champ de bataille que les Anglais abandonnèrent à la faveur des premières ombres de la nuit, Edouard les poursuivit. Les vaincus s'étaient réfugiés dans un camp retranché presque entièrement environné de marais. Mais ni la protection de la nature ni les efforts de l'art ne purent défendre les Anglais contre l'intrépide attaque du vainqueur. Ils s'enfuirent en désordre, et, trompés par l'obscurité, un grand nombre de soldats se perdirent dans les marais environnants. Les débris de cette armée se réfugièrent à Edimbourg dont le duc de Cumberland s'était rendu maître.

L'étoile de Charles-Edouard brilla à Falkirk d'un éclat qui devait bientôt s'évanouir. Le duc de Cumberland était en possession d'une forte partie de l'Ecosse; le froid était extrême, et ses rigueurs paraissaient d'autant plus cuisantes aux troupes du prétendant qu'elles manquaient souvent de vivres et recevaient fort irrégulièrement leur paye. Cette détresse n'altérait point le courage de ces braves gens; mais, détruisant leurs forces physiques, elle rendait le succès plus difficile. Il fallut lever le siège de Stirling et se concentrer vers la côte pour favoriser le débarquement des secours d'hommes et d'argent qui arrivaient partiellement de France. La position du prince devenait de

plus en plus critique, tandis que son adversaire voyait chaque jour augmenter ses ressources. Cumberland avait de la cavalerie, du canon, une infanterie supérieure en nombre à celle de Stuart; enfin les Anglais n'étaient plus étonnés de ces attaques athlétiques qui les avaient tant effrayés à Prestons-Pans.

Malheureusement Edouard ne pouvait plus refuser une bataille sans risquer de se voir serré de trop près pour y conserver des chances de succès; il se résigna donc plutôt qu'il ne se décida à un engagement. Les deux armées se rencontrèrent à Culloden le 27 avril à deux heures du soir. L'action ne dura pas deux heures : le nombre et l'amour-propre blessé des fiers Anglais triomphèrent de la plus héroïque valeur. Les révoltés s'enfuirent dans la direction d'Inverness; Charles-Edouard, blessé légèrement, fut entraîné lui-même loin du champ de bataille où il laissait neuf cents morts et trois cents prisonniers. Poursuivi de près par les Anglais, le prince, arrivé sur le bord d'une rivière, dut la traverser à la nage, laissant sur les flots une trace de son noble sang. Parvenu à l'autre rive, Stuart vit incendier une grange dans laquelle six cents montagnards s'étaient réfugiés : les vents poussèrent jusqu'à lui les cris déchirants de ces infortunés. En ce moment Edouard avait autour de lui environ cent officiers, qui, à son exemple, venaient de traverser à la nage l'espèce de torrent qui les séparait de l'ennemi. Dans ce nombre de fidèles amis se trouvait une femme. Mme de Seford. Descendue des montagnes avec de braves Ecossais, on l'avait vue combattant à leur tête auprès du prétendant, qui, dit-on, se reconnaissait autrement encore l'obligé de cette héroïne écossaise. Après avoir affronté les feux ennemis, elle ne s'était point arrêtée aux menaces bruyantes d'un autre élément : ses membres délicats avaient fendu les flots pour suivre le prince ; il voyait d'un œil attendri l'eau dégoutter des habits de cette courageuse amazone.

Cette conduite héroïque sauva Mme de Seford d'une horrible destinée : le pays qu'elle quittait fut livré aux plus

atroces excès. Les femmes, les filles violées par les farouches vainqueurs, étaient laissées flétries et dépouillées dans les bruyères où elles expiraient des suites de la violence dont elles avaient été les victimes. La contrée fut couverte de cadavres, de ruines, de cendres sur une surface de cinquante milles; il n'y resta ni hommes, ni bétail, ni maisons ; jamais victoire ne couvrit les triomphateurs de moins de gloire et de plus d'opprobre.

Les vaincus n'eurent pas un instant de relâche ; le duc de Cumberland les fit poursuivre dans toutes les directions. On ne put atteindre les soldats écossais qui s'enfoncèrent incessamment dans leurs déserts boisés, ou gravirent leurs rochers, inaccessibles pour les poursuivants. Mais presque tous les officiers furent pris ou se rendirent en se recommandant à la clémence royale ; on verra comment Georges II exerça cette vertu des grandes âmes.

Il ne restait autour de Charles-Edouard qu'un petit nombre de partisans échappés à tant de calamités. Mais les princes, dans l'adversité, voient promptement éclaircir les rangs de leurs plus dévoués serviteurs; Stuart vit diminuer de jour en jour son faible cortège : à l'expiration d'une semaine, il n'y comptait plus que douze personnes, et la belle M^me^ de Seford était encore du nombre. Enfin la nature sembla vouloir se venger des efforts que cette femme intrépide lui avait imposés : un matin, sa tête, appesantie par une fièvre brûlante, ne put quitter la botte de paille où elle avait reposé pendant la nuit. « Prince, « dit à Edouard cette fidèle compagne de son infortune, « il faut vous quitter; la faiblesse de mon sexe trahit une « âme qui était digne d'appartenir au vôtre. Ma poitrine « est en feu, mes membres sont brisés; je ne puis plus, « hélas ! vous suivre... Si la mort ne vient pas me saisir « dans ce grenier, je regagnerai, par des sentiers détour- « nés qui me sont connus, mon château de la montagne... « Peut-être le ciel vous permettra-t-il d'arriver à la côte « et de vous embarquer; mais si vos espérances étaient « encore trompées en cela, tâchez de parvenir à ma

« retraite : voici un petit plan du pays qui vous en ap-
« prendra les chemins... Là, prince, ajouta la tendre Ecos-
« saise en mouillant de pleurs la main d'Edouard qu'elle
« venait de saisir avec transport, là je vous sauverai de vos
« ennemis, ou je mourrai avec vous. » Stuart s'éloigna péniblement de cette adorable créature ; son cœur était déchiré de regrets.

La division, qu'un rien excite parmi les hommes malheureux, acheva bientôt d'éloigner presque tous les amis du prétendant ; il ne resta auprès de lui que MM de Sullivan et de Sheridan. Le prince marcha cinq jours et cinq nuits avec ses deux compagnons sans prendre un instant de repos, tant les Anglais détachés sur ses pas mettaient d'activité dans leur poursuite. Des armateurs de Nantes avaient envoyé au prétendant quelques secours d'hommes et d'argent, portés par des vaisseaux légers ; mais il ne put arriver à la côte près de laquelle ces navires parurent ; ils furent contraints de regagner le large sans avoir rempli leur mission. L'infortuné Stuart, errant de chaumière en chaumière, tantôt sous un déguisement, tantôt sous un autre, passant quelquefois la nuit dans le creux des rochers, se décida enfin à chercher un refuge dans les petites îles qui hérissent le bord de la mer au nord-ouest de l'Ecosse. Toujours poursuivi, il toucha successivement plusieurs de ces îlots ; lui, ses deux compagnons, et trois matelots qui les conduisaient, se cachaient pendant le jour au fond de petites anses, ou bien sous des antres rocailleux creusés par la mer dans les rochers : c'était ainsi qu'ils échappaient aux croisières envoyées à leur recherche. Ils se nourrissaient de poissons secs et d'un peu d'eau-de-vie qui restait au prince pour toute provision. La nuit, les infortunés ramaient d'une île à une autre pour dépister leurs ennemis : dans cette navigation laborieuse, Edouard ne voulait pas être exempté du travail que ses amis s'imposaient ; les mains de ce prince étaient devenues calleuses, ses habits étaient couverts de goudron et déchirés.

Les aventuriers avaient erré ainsi d'île en île, de caverne

en caverne, pendant dix jours, lorsque, forcés par la faim de quitter l'archipel et de regagner le continent écossais, ils rencontrèrent une demoiselle à cheval. Ils se hasardèrent à l'aborder. C'était Mlle *de Macdonald* [1], dont la famille se fit remarquer dans tous les temps par son fidèle dévouement aux Stuarts. La jeune Ecossaise reconnut sur-le-champ Edouard, malgré les haillons qui le couvraient. Sautant de son cheval, elle courut au prince, et se jetant à ses pieds elle embrassa ses genoux qu'elle mouilla de pleurs. « Mon Dieu ! mon prince, lui dit-elle, « que de dangers vous environnent ! mais je vous y sous- « trairai au péril de ma vie. Voyez-vous, au pied de la « montagne, cette caverne dont une cabane de pêcheur « cache à moitié l'entrée; allez vous y cacher avec vos « compagnons. Je connais le montagnard qui demeure « près de là; je vais lui parler ; il vous aidera à échap- « per aux recherches des Anglais; et je viendrai aussitôt « que je le pourrai, vous prendre dans cette retraite. »

En effet le montagnard, que Mlle de Macdonald avait mis dans les intérêts du prince sans le nommer, apporta pour toute nourriture, à lui et à ses deux amis, un peu de farine d'orge délayée dans de l'eau : ce pauvre pêcheur ne pouvait pas davantage. Tant de fatigues, de privations et de chagrin avaient affaibli la santé de Stuart; son corps se couvrait d'ulcères : il était difficile que la misère de cet infortuné fût portée plus loin.

Après deux jours d'anxiété, Mlle de Macdonald n'ayant pu se rendre elle-même à la caverne envoya prendre les proscrits par un exprès dont elle connaissait la fidélité. Il fallut encore se rembarquer pour les îles, et cette fois ce fut vers celle de Benbecula que les fugitifs se dirigèrent. Edouard espérait y trouver enfin quelque repos;

1. Il est inutile de dire que cette demoiselle appartenait à cette maison de Macdonald qui depuis a fourni l'un des chefs les plus illustres de l'armée française. Nous trouvons ici avec satisfaction l'occasion d'offrir un témoignage d'estime au vainqueur de Wagram. (*Note de l'Editeur.*)

mais au bout de trois jours il apprit que les milices du duc de Cumberland venaient d'y aborder. Mlle de Macdonald, qui avait rejoint le prince, ne vit plus alors qu'un seul moyen de salut pour ce fugitif, ce fut de lui faire prendre des habits de femme et de l'emmener au continent en qualité de servante. La jeune Écossaise ajouta avec l'expression d'un profond regret qu'elle ne pouvait sauver ainsi que le seul Édouard. Ses deux chers compagnons, Sullivan et Sheridan, se séparèrent donc de lui après un adieu déchirant.

Mlle de Macdonald et sa prétendue Betty se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie chez un gentilhomme écossais. A peine y étaient elles que des soldats anglais se présentèrent pour visiter la maison de cet insulaire, connu apparemment pour être partisan des Stuarts. Édouard lui-même alla leur ouvrir la porte, témérité qui peut-être l'empêcha d'être reconnu. Mais on ne tarda pas à répéter dans l'île que le prétendant y était descendu. Les Anglais allaient sans doute revenir chez le gentilhomme et faire des perquisitions plus rigoureuses. Édouard se disposa à partir seul à l'entrée de la nuit ; il ne voulut pas que Mlle de Macdonald continuât de s'exposer. « Si belle, si bonne, si « digne d'être adorée, lui dit-il en la pressant sur son « cœur, ce sont des liens de myrte qu'il vous faut, et non « les chaînes dont je ferais charger vos jolies mains... « Adieu, chère enfant ; adieu, créature angélique ; je vous « défends de m'accompagner. » Il partit, laissant cette jeune Écossaise plongée dans la plus vive affliction.

Après avoir fait à pied plus de dix milles, suivi d'un seul marin, Édouard, près de succomber à la fatigue et au besoin, arrive au point du jour à la porte d'un petit château dont il connaissait le propriétaire pour un partisan de Georges. Le prince entre néanmoins, et marchant droit au maître de la maison, il lui parle en ces termes : « Le « fils de votre roi vient vous demander du pain et un « habit. Je sais que vous êtes mon ennemi, mais je vous « crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance « et de mon malheur. Prenez les misérables vêtements

« qui me couvrent, gardez-les, vous pourrez me les appor-
« ter un jour dans le palais des rois de la Grande-Breta-
« gne. » Un tel discours ne saurait rencontrer d'âmes endurcies ; le gentilhomme se conduisit avec honneur, avec intérêt même : il prodigua des secours au prince, lui garda le secret et embrassa son parti. Le malheur aussi peut devenir conquérant.

Tout à coup le prince disparut sans qu'on pût savoir de quel côté il avait porté ses pas. D'après le signalement qu'en donnèrent quelques-uns de ses amis, des pêcheurs se souvinrent seulement de l'avoir vu débarquer un matin au continent écossais, mais ils ajoutèrent qu'ils avaient bientôt perdu sa trace. Le bruit s'étant répandu en France que Charles-Edouard était tombé au pouvoir de ses ennemis, le ministre du roi à Londres fit des démarches auprès de la cour pour réclamer le fils de Jacques III. Ces démarches apprirent que le prince n'était point détenu par les Anglais ; elles convainquirent en même temps l'ambassadeur que si Edouard était pris un jour, l'intervention de la cour de Versailles ne le sauverait point.

En effet, malgré les représentations de nos diplomates, une foule de seigneurs du parti des Stuarts furent plongés dans les cachots ou périrent sur l'échafaud ; dix-sept officiers y montèrent en un seul jour. Trois pairs du royaume, les lords Balmerino, Kilmarnock et Cromarty, jugés à Wetsminster avec une lugubre solennité, furent condamnés à être pendus et écartelés; mais le roi, leur dit-on en lisant l'arrêt, ayant égard à leur haute naissance, commuait cette peine ; ils ne seraient que décapités. La femme de lord Cromarty, enceinte de huit mois, s'étant jetée aux pieds du roi, obtint la grâce de son mari; mais ce fut dans cette circonstance le seul acte de clémence de ce souverain. Peu de jours après l'exécution des deux lords, plus de cinquante personnes furent pendues à York, à Londres et à Carlisle. Un prêtre de cette dernière ville, qui en avait demandé l'évêché à Edouard, fut conduit à la potence en habits pontificaux. Soixante-dix autres conjurés périrent un peu plus tard sur différents points,

et le gouvernement poussa l'atrocité jusqu'à faire mourir le vingtième des bas officiers et soldats faits prisonniers dans l'armée d'Édouard.

Plusieurs de ces victimes ceignirent avec gloire la couronne du martyre. « Soyez couverts de mon sang, disait « au peuple lord Devenwater, et apprenez à mourir pour « vos rois. » C'était l'expression d'un dévouement qui trouve rarement sa réciprocité sur le trône. Lord Lovat fit entendre du haut de l'échafaud une belle pensée exprimée dans un vers d'Horace et qui excite plus de reconnaissance :

Dulce et decorum est pro patria mori.

s'écria-t-il, et sa bouche héroïque s'était à peine tue qu'elle se contournait par les convulsions de la mort.

Pendant toutes ces exécutions, les recherches que la cour de France avait fait faire sur les côtes d'Angleterre pour retrouver Édouard étaient restées infructueuses : on n'en put apprendre aucune nouvelle. Au moment où j'écris, ce prince n'est point encore retrouvé. On se dit tout bas à l'Œil-de-bœuf qu'il s'est retiré chez la belle amazone qui combattit à ses côtés. Sans doute, ajoute-t-on, le fils de Jacques III, en s'aidant des renseignements que Mme de Seford lui avait laissés, sera parvenu à trouver le vieux château où cette dame est retirée. Nouvelle Armide, elle captive apparemment Édouard sur ses monts glacés au bruit des fougueux aquilons qui se déchaînent vainement autour de ses tourelles historiques. Le prétendant oublie peut-être, au sein des douces et tranquilles séductions de ce séjour, et les fatigues de la guerre, et les suites funestes de l'ambition, et le sang qui s'épuise sur les échafauds de la Grande-Bretagne après avoir coulé pour lui dans les combats.

La guerre civile qui régnait en Angleterre au commencement de l'année, n'avait pas suspendu les hostilités sur

le continent, et les adversaires ne s'en étaient montrés que plus acharnés. Cependant les États Généraux ont obtenu qu'il serait ouvert un congrès à Breda pour délibérer sur la pacification de l'Europe; le roi y a envoyé M. de Puysieux en qualité de ministre plénipotentiaire.

Ces négociations ont été sollicitées par la Hollande dans la juste terreur que lui inspirait la brillante campagne d'hiver que venait d'accomplir le maréchal de Saxe. N'ayant pu interrompre la narration des événements qui se sont passés dans la Grande-Bretagne jusqu'au milieu de l'année, je vais reprendre ici le récit de ceux de la Flandre.

Le comte de Saxe n'était pas revenu à la cour après la campagne de 1745. Nieuport et Ath étaient tombés en son pouvoir tandis qu'on chantait à Paris ses victoires précédentes ; enfin le 30 janvier, Bruxelles se trouva bloquée par cet habile tacticien sans que ni les habitants ni la garnison de cette ville eussent même soupçonné la marche du maréchal. Une fois maître de toutes les issues par lesquelles on eût pu secourir les Bruxellois, Maurice fit marcher son armée sur quatre colonnes pour former quatre attaques simultanées. La garnison qui n'était forte que de neuf mille hommes, ne put résister plus de vingt-deux jours : le 21 février elle demanda à capituler. Il y avait dans la place une foule d'hommes importants, indépendamment du comte de Kaunitz, premier ministre d'Autriche, qui représentait en ce moment le prince Charles, gouverneur général du Brabant autrichien. Deux princes de Ligne, le feld-maréchal Los Rios et huit lieutenants généraux furent faits prisonniers de guerre avec les troupes. On prit dans Bruxelles toute l'artillerie de campagne des Hollandais, une partie de leur trésor de guerre et d'immenses magasins.

Une capitale était conquise, il y avait une entrée triomphante à faire; Louis XV ne pouvait se dispenser d'être là. Dans le temps que Maurice faisait occuper Anvers, le roi de France se prit à secouer les guirlandes de fleurs qui le captivaient au petit Trianon ; il donna aux beaux

yeux de Mme de Pompadour un congé de quelques semaines et demanda sa belle cuirasse dorée, pièce d'armure qui depuis longtemps est un objet de parade pour nos illustres souverains. Sa Majesté partit de Versailles le 2 mai après avoir accordé une audience à des députés hollandais qui venaient faire de nouvelles propositions dictées par la peur. Le 3 au soir, Louis XV était à Gand, se faisant rendre compte des circonstances de la victoire qu'il avait remportée du fond de son galant cabinet de Marly. Enfin, le 6 mai, ce prince bien informé de la gloire récente dont il venait de se couvrir, fit son entrée à Bruxelles au milieu de l'état-major le plus doré, le plus emplumé qu'on eût vu depuis longtemps au bord de la Lys. Pendant que le comte de Lowendahl, nouveau gouverneur de cette capitale, en remettait les clefs au roi son maître, les échevins, manteau noir au dos, cheveux flottants et poudrés à l'extraordinaire, prononcèrent une harangue, moitié flamande, moitié française, durant laquelle Sa Majesté réprima, non sans efforts, un bon nombre de bâillements.

Cependant le maréchal de Saxe qui pensait à tout autre chose qu'au cérémonial, disposait son armée sur six colonnes destinées à marcher vers les autres forteresses. En moins d'un mois, Louvain, Malines, Lier, Arschot, tombèrent au pouvoir de la France. Le roi allait retourner à Versailles pour se trouver aux couches de Mme la Dauphine, lorsqu'il se rappela qu'Anvers était aussi occupée par ses troupes et que cette ville méritait bien une entrée. Elle eut lieu le 4 juin ; et Sa Majesté, bien sûre maintenant d'avoir satisfait à toutes ses obligations de triomphateur, revint dans sa résidence respirer l'encens que le maréchal de Saxe continue de mériter.

Le beau côté de la médaille est la situation de nos affaires en Flandre ; mais en Italie, cette médaille offre un sinistre revers. Le sort de l'armée espagnole s'est bien démenti depuis la fin de l'année dernière : maîtresse alors du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonnois, du Pavesan, du Lodesan, de Parme, de Plaisance et de presque

tout le Milanais, il lui restait peu de chose à faire pour soumettre la Lombardie et tous les pays adjacents. Un seul événement, la paix entre Marie-Thérèse et Frédéric II, suffit pour faire évanouir tant d'espérances déjà presque réalisées. La reine de Hongrie, délivrée, par ce traité, des appréhensions que la Prusse lui donnait, fit marcher à la fin de l'hiver trente mille Autrichiens sur l'Italie. Le prince de Liechtenstein, qui les commandait, crut à l importance d'un mouvement rapide : la France négociait en ce moment avec le roi de Sardaigne pour le détacher de la cause de l'Empire, et le grave Allemand craignait d'arriver trop tard pour prévenir une alliance contraire aux intérêts de sa souveraine. Cette crainte n'avait nul fondement : Charles-Emmanuel trichait en ce moment sur les tapis diplomatiques de Versailles et de Madrid, afin de gagner du temps sur des ennemis qui pouvaient l'écraser. Mais comment eût-il été sincère ? L'infant don Philippe étant une fois reconnu duc de Milan, de Parme et de Plaisance, le monarque ne se fût-il pas trouvé enclavé entre les deux branches de la maison de Bourbon, et sa politique ne devenait-elle pas vassale de la leur ? Le fils de Victor-Amédée était trop subtil pour donner dans ce piège : il n'entretint les négociations que pendant le temps nécessaire à M. de Liechtenstein pour joindre les troupes combinées de la France et de l'Espagne ; il les rompit dès qu'il se vit à portée de seconder le général autrichien. Tout à coup, et dans le temps que l'armée franco-espagnole se reposait avec le plus de sécurité sur les négociations, Charles cesse de négocier et surprend M. de Montal dans Asti dont la garnison est faite prisonnière de guerre sans coup férir, sans avoir même songé à se défendre. A partir de cette époque, les Français et les Espagnols, resserrés de toutes parts entre des colonnes sardes ou autrichiennes, abandonnèrent successivement tous les pays qu'ils avaient conquis. Poursuivis partout l'épée dans les reins, ils éprouvèrent une foule d'échecs que rendit irréparables la fatale journée de Plaisance.

L'avis du maréchal de Maillebois était de ne point

accepter la bataille avec des forces bien inférieures à celles du prince de Liechtenstein ; mais le comte de Gages présenta un ordre de la cour de Madrid, qui, loin d'autoriser cette réserve, prescrivait d'attaquer. L'aile droite, commandée par M. de Maillebois, triompha pendant les neuf heures que dura le combat ; mais, à l'aile gauche, le général d'Arembure ayant été pris, le désordre se mit dans les rangs, ils furent enveloppés, et Maillebois, qui ne put porter secours à cette partie de l'armée, se vit réduit, tout vainqueur qu'il était sur un autre point, à suivre le mouvement général de retraite jusque sous les murs de Plaisance.

Huit mille Français, Espagnols ou Napolitains restèrent sur le champ de bataille ; plus de quatre mille furent pris. Si l'armée sarde, arrivée seulement à la fin de l'affaire, eût été en ligne plus tôt, c'en était fait de la totalité des forces réunies de la France, de l'Espagne et de Naples ; pas un seul homme n'eût échappé à la captivité.

Ce fut dans ces déplorables conjonctures que l'infant don Philippe apprit la mort subite du roi son père et l'intronisation de Ferdinand VI, fils issu du premier mariage de Philippe V. Le nouveau monarque castillan, moins ambitieux que son père, ne tarda pas de rappeler son armée d'Italie ; mais sa retraite était plus facile à prescrire qu'à exécuter. Les troupes combinées, réduites à moins de seize mille hommes, se trouvaient à peu près environnées par quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais. S'il était possible à une armée relativement si faible de garder les positions qu'elle occupait sur le Pô et la Trébia, il lui était extrêmement difficile d'en sortir. M. de Maillebois, fils du maréchal, homme de talent et de résolution, offrit cependant de se retirer en combattant, et se chargea, sous la direction de son père, de présider à la retraite. Cette entreprise, calculée avec autant d'audace que d'art, mit en défaut la lente tactique du prince de Liechtenstein : l'armée des trois couronnes, après avoir passé le Pô sur trois ponts, se forma le long du Tidone, tenant toujours renfermés dans son centre

mille mulets chargés et mille chariots de vivres; elle ne se laissa attaquer par les Piémontais que lorsque son ordre de bataille put être établi. L'engagement fut long, meurtrier ; mais les Français et les Espagnols parvinrent sans avoir été entamés sous les murs de Tortone, triste succès qui laissait au pouvoir de l'ennemi plus de trois mille malades ou blessés. Bientôt l'armée continua sa retraite vers le Génois où d'autres malheurs l'attendaient.

Les troupes impériales arrivèrent presque aussitôt que l'armée franco-espagnole aux portes de Gênes. Il eût été facile cependant de défendre cette ville de l'approche des ennemis : au delà de l'enceinte que la main de l'homme éleva pour protéger ses palais de marbre, la nature l'environna d'une ceinture de rochers que peu de troupes peuvent garder, et plus loin l'Apennin sourcilleux ferme d'une barrière inaccessible cette république de marchands. Les forts semés sur cette double chaîne de montagnes avaient des garnisons; mais découragées par le mouvement rétrograde des troupes qu'elles voyaient défiler dans les vallées, elles se replièrent elles-mêmes sur le corps de la place dès qu'elles virent tourbillonner la poussière au-dessus des vainqueurs. Tandis que les Français et les Espagnols se retiraient vers Gavi, aux confins du pays génois, afin de couvrir au moins le comté de Nice et la Provence, soixante mille soldats couronnèrent les hauteurs voisines de Gênes, en même temps que le golfe se blanchit des voiles d'une nombreuse escadre anglaise. A cette vue, la consternation se répandit dans toute la population : une formidable artillerie qui armait les remparts resta muette ; le sénat ne délibéra que sur le moyen le plus prompt de se soumettre. Quatre membres de ce corps jadis si fier se rendirent dans les gorges où campait l'armée autrichienne et demandèrent les ordres des généraux de Marie-Thérèse. Ces officiers usèrent largement du droit qu'on leur concédait : la ville devait être remise aux troupes de l'impératrice-reine dans le délai de vingt-quatre heures ; tout ce qui s'y trouvait de militaires génois, français, espagnols ou napolitains, serait prisonnier de guerre ; les effets

leur appartenant deviendraient la propriété de l'armée autrichienne ; quatre sénateurs se rendraient en otage à Milan ; enfin la république payerait, *en attendant* une taxe ultérieure, la somme de quatre cent mille livres.

A ce point de la négociation, le marquis Botta d'Adorno, Milanais et lieutenant général au service de l'impératrice-reine, se rappela que le doge de Gênes et quatre sénateurs avaient fait jadis un pèlerinage humiliant à Versailles, et s'étaient agenouillés sur l'estrade de Louis XIV : ce courtisan pensa qu'en faveur de la double couronne de sa souveraine, il fallait que le sénat fît un peu plus : il fut décidé en conséquence que le doge et six sénateurs se rendraient à Vienne. On n'osa pas néanmoins faire partir la députation sans avoir obtenu l'agrément de Marie-Thérèse : elle ne l'accorda point. « Louis XIV, écri- « vit-elle au marquis d'Adorno, se nourrissait d'ambroisie « comme les dieux du paganisme : cela ne me paraît pas « assez substantiel. Dites au doge de Gênes et à ses séna- « teurs qu'ils restent chez eux et fassent frapper des *géno-* « *vines*, que je préfère à des compliments, surtout de la « part de gens qui ne me les feraient pas de bon cœur. »

Les généraux de l'impératrice-reine, fixés sur les intentions de cette princesse, usèrent avec une extrême rigueur de la substitution des exigences financières aux prétentions honorifiques : la république de Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres ; il fallait trouver cette énorme contribution dans le délai de quelques semaines, c'est-à-dire avant même que le sénat eût pu s'expliquer comment Gênes se trouvait engagée dans la cause des alliés, dont elle était la première victime.

Cependant les Impériaux et les Sardes continuaient de chasser devant eux l'armée franco-espagnole, réduite à toutes les privations dans sa marche vers Nice. Déjà Vence et Grasse, occupées par l'ennemi, avaient été livrées au pillage ; les Autrichiens poussaient des coureurs jusqu'au bord de la Durance. Les belles Provençales, qui de leurs castels ou de leurs bastides voyaient briller les baïonnettes autrichiennes, redoutaient l'appro-

che des soldats du Nord autant que leurs aïeules désiraient jadis les galantes visites des gentils troubadours. Au moment de cette invasion les troupes impériales n'avaient point de grosse artillerie ; il en fallait pourtant pour attaquer quelques places fortes qui couvraient de ce côté les frontières de la France ; le comte de Broon ordonna d'enlever des remparts de Gênes les canons dont les Génois n'avaient pas osé se servir ; eux-mêmes furent contraints de les traîner jusqu'au lieu où ils devaient être embarqués, et lorsque ces républicains, artisans de leur propre honte, ne se hâtaient pas d'y travailler, ils étaient violemment frappés par les bas officiers impériaux.

L'oppression poussée à la dernière extrémité ne manque jamais de produire la révolte : c'est une conséquence lente quelquefois, mais toujours infaillible. La populeuse Gênes, lasse enfin du joug accablant qui pèse sur elle, attaque avec fureur, le 5 décembre, la garnison autrichienne. Au son du lugubre tocsin, les paysans accourent de toutes parts. Les portes de l'arsenal sont enfoncées, toutes les armes en sont enlevées, mêmes les épées du moyen âge, gages de l'héroïsme des vieux républicains inscrits au livre d'or à côté de Doria... Les Autrichiens, assaillis de toutes parts, tombent sous les coups d'un peuple au désespoir ; leur sang teint la base des palais de marbre... Enfin ils sont poussés hors de la ville, et les Génois, Italiens dans leurs vengeances, précipitent du haut des remparts les blessés et les morts que les Impériaux ont laissés sur le pavé.

Revenons aux événements de Paris.

A son retour de l'armée, Louis XV avait eu à consoler le Dauphin, son fils, de la perte de sa femme, morte le 22 juillet dernier des suites d'une couche qui cependant avait été heureuse. Le roi montra peu d'expansion dans sa douleur, peu d'empressement à calmer l'affliction de l'héritier du trône, pour lequel il n'éprouvait qu'une froide indifférence. Tandis que monseigneur conduisait à Saint-Denis les restes de la princesse espagnole dont les marbres de l'Escurial recouvraient en même temps le père,

Louis XV coulait à Marly et à Trianon des jours tissus d'or et de soie entre les yeux veloutés de Mme de Pompadour et les flacons vermeils de l'aï rosé. Sa Majesté répétait pourtant tous les matins à son lever que la perte de Mme la Dauphine lui était bien sensible ; mais, comme il parlait immédiatement de la chasse et de l'Opéra, son chagrin ne paraissait pas plus démontré par ses paroles que prouvé par ses actions. Les princesses filles du roi ont acquis plus d'empire sur ses affections : Mme Adélaïde surtout jouit de toute la confiance de Sa Majesté; Louis va la trouver souvent chez elle et l'entretient des heures entières, ce qu'il ne fait point avec Mmes Victoire, Sophie et Louise. Néanmoins la tendresse paternelle de notre auguste souverain ne s'est jamais fait remarquer par des élans qu'on puisse citer ; les feux que le malin alluma dans ce cœur royal n'y laissent pas de place pour une flamme pure.

M. de Bellefond, qui n'a fait que passer sur le siège de Paris pour arriver aux sépulcres de Notre-Dame, a suivi de près dans la tombe Mme la Dauphine. C'est M. de Beaumont, archevêque de Vienne, qui lui succède : c'est lui qui a rendu les honneurs funèbres à la princesse.

Des faits importants se sont pressés dans l'année qui se termine; pour les retracer avec ordre, je dois revenir souvent sur mes pas afin de n'interrompre mes narrations qu'à des points déterminés où je puisse aisément les reprendre. Je retourne en Flandre.

Le prince de Conti, digne lieutenant de l'illustre Maurice, investit Mons dès le mois de juillet, et vers la fin de septembre cette place importante ouvrit ses portes à Son Altesse. Douze bataillons autrichiens posèrent les armes sur les glacis de la ville. Huy, Saint-Guillain, Charleroy se rendirent successivement sans que le prince Charles, qui commandait en Flandre pour l'impératrice-reine, pût retarder d'un instant la perte de tant de forteresses. Mais le maréchal de Saxe méditait une conquête plus belle : Maëstricht, cette clef des Provinces-Unies, restait sou-

mise aux armes impériales, et, pour ne rien laisser derrière lui en marchant vers cette place, le général français voulait enlever Namur. Cette dernière entreprise présentait de grandes difficultés. Une citadelle bâtie sur un roc escarpé, au confluent de la Sambre et de la Meuse, pouvait couvrir d'un déluge de feux les assaillants, tandis que douze petits forts qui hérissent la cime des rochers voisins ajouteraient leurs foudres de fer aux projectiles de la citadelle d'où ces forts semblent tombés pendant une convulsion de la nature.

Sur le terrain où le comte de Saxe se plaça pour assiéger Namur, il retrouva, en s'aidant de ses cartes, la tradition des marches savantes que Luxembourg, Boufflers et le roi Guillaume avaient exécutées en ces mêmes lieux. Maurice sentit que pour réussir il devait manœuvrer avec l'habileté qu'avaient déployée ces généraux : il les surpassa. Les mouvements qu'il effectua, les campements qu'il prit, regardés par nos tacticiens comme le chef-d'œuvre de l'art militaire, obligèrent le prince Charles à livrer, en s'éloignant, les abords de Namur à l'armée française. Maurice profita rapidement de sa position ; investie le 6 septembre, la ville vit la tranchée s'ouvrir sous ses murs le 12, et le 19 elle se rendit au prince de Clermont. Mais la garnison, forte de treize bataillons, était passée dans les châteaux qui couronnent les hauteurs. Elle n'y put tenir longtemps : un ennemi terrible, un ennemi contre lequel le courage est impuissant, la famine, atteignit les soldats accumulés dans ces petits forts; tous étaient rendus le 30. Malgré l'importance que Maurice attachait à la prise de Maëstricht, il lui répugnait de continuer les hostilités durant l'arrière-saison avec une armée qui l'année précédente n'avait pas pris de quartiers d'hiver. Cédant à cette inspiration qui prouve que ce grand homme n'a pas moins d'humanité que de talent et de valeur, il écrivit ainsi au prince Charles : « Monsei-« gneur, les soldats combattent pour la gloire des rois ; « mais n'oublions pas que les rois ne sont eux-mêmes « que les tuteurs des peuples, et qu'ils doivent son-

« ger que dans la guerre c'est la prospérité et le sang « de ces mêmes peuples qu'ils dépensent. L'hiver appro- « che, j'ai l'honneur de proposer à Votre Altesse de « prendre des cantonnements respectifs. » Charles avait aussi de l'humanité ; mais soit que sa fierté allemande fût blessée de l'initiative généreuse prise par le maréchal de Saxe, soit qu'il soupçonnât quelque arrière-pensée au général français, il envoya un refus verbal par un officier et un trompette.

— Quel est donc le motif du prince ? demanda Maurice à l'officier.

— Je n'oserai jamais, monsieur le maréchal, vous répéter les paroles précises de Son Altesse.

— Dites, dites toujours ; nous sommes ici pour échanger des coups de canon et non pas des compliments.

— Eh bien, monseigneur, le prince assure qu'il n'a à prendre de vous ni avis ni conseils.

— Je le sais bien, morbleu ; mais vous pouvez lui dire que je saurai bien le forcer à prendre ses quartiers d'hiver. Quant à vous, monsieur, je vous engage à prendre votre part de mon dîner, puisque le voilà servi. L'officier, dont l'odorat avait été saisi d'un fumet délicieux, ne se fit pas répéter l'invitation. Dès le surlendemain, 11 octobre, le maréchal de Saxe livra cette bataille de Raucoux dont le nom passera à la postérité comme un des faits d'armes les plus meurtriers et les plus inutiles des temps modernes. Tout porte à croire que l'attaque fut déterminée par un mouvement de dépit du général français : ce moment d'humeur coûta quatorze mille hommes ; c'est beaucoup pour un éclair d'orgueil !

L'armée ennemie, campée en deçà de la Meuse, s'étendait de Maëstricht où s'appuyait sa droite, à Liège où finissait sa gauche. Le Jar séparait l'armée du prince Charles, forte de quatre-vingt-dix mille combattants, de celle du roi qui s'élevait à cent vingt mille. C'était un coup d'œil imposant des hauteurs de Liège que l'ordre de bataille de ces deux armées dans lesquelles, quelques heures plus tard, la mort allait moissonner à pleines mains.

Toute la journée du 10 se passa en escarmouches sans résultats; mais le 11, à la pointe du jour, Maurice marcha aux ennemis sur dix colonnes. Charles, retiré alors de Liège à Viset derrière cinq villages retranchés, espérait pouvoir tenir dans cette position; mais elle était extrêmement dangereuse, car s'il y était forcé, il ne pourrait trouver de salut que dans le passage de la rivière, que le maréchal de Saxe s'efforcerait sans doute de rendre impossible.

On se battit douze heures à Raucoux, et, je le répète, des flots de sang y coulèrent sans utilité. Les alliés gardèrent leur position, ils l'étendirent même jusqu'à Tongres. On assure que la nuit seule prévint l'entière défaite du prince Charles; mais il faut se défier des difficultés alléguées après coup. C'est donc par la triste énumération des cadavres qu'on doit dans cette circonstance prouver l'avantage des armes du roi de France, et nos trophées ne se formeront que de cyprès. Douze mille Autrichiens, Anglais ou Hollandais restèrent sur le champ de bataille; nous ne perdîmes, dit-on, à Raucoux que douze cents hommes, parmi lesquels on compta le marquis de Fénelon, neveu du cygne de Cambrai. Ce seigneur était brave et pieux comme Bayard, mais pieux à la manière de ce chevalier, sans fanatisme, sans intolérance. Le prince de Monaco, le marquis de Laval, le comte de Balleroi, furent blessés grièvement dans cette journée. M. de Lugeac, capitaine des grenadiers à cheval, le même à qui Louis XV *prêta* un jour cent louis d'or quand il eut mangé deux cent mille livres de rente à la cour, eut la mâchoire fracassée par une balle; le petit bout de la langue fut emporté. « Voilà « qui est bien désagréable pour vous, mesdames, disait « dernièrement M. d'Ayen à quelques beautés humaines, « le beau marquis ne pourra plus vous dire clairement : « Je vous aime, je vous adore... — Ce n'est qu'un préam- « bule de moins », répondit l'une de ces dames.

Le chevalier d'Aubeterre racontait au lever, à son retour de Flandre, que, frappé de la force athlétique d'un soldat anglais fait prisonnier à Raucoux, il lui avait dit :

« Je crois que s'il y avait eu cinquante mille hommes « comme toi dans l'armée ennemie, nous aurions eu de « la peine à la battre. — Ah ! monsieur, répondit l'An- « glais, nous avions assez d'hommes comme moi, mais il « en manquait un comme le maréchal de Saxe. »

L'audace sert bien dans la guerre, mais il faut pour qu'elle soit vantée que ses entreprises réussissent ; autrement elle ne recueille que du ridicule. Tel a été le lot des Anglais à la suite d'une descente qu'ils ont tentée le 1er octobre sur les côtes de la Bretagne. Une flotte anglaise de cinquante-six voiles mit à terre, à quelque distance de Lorient, environ cinq mille hommes, dans l'unique but sans doute de piller ce littoral ; car il y aurait eu trop de folie à penser qu'une semblable expédition pût causer des craintes sérieuses quant à l'occupation du pays. Ces forbans, réunis sous les ordres du colonel Saint-Clair, osèrent cependant attaquer Lorient ; on assure qu'ils étaient ivres alors... La résistance d'une population nombreuse et aguerrie eut bientôt dégrisé ces assaillants. Saisis d'une terreur panique, ils se mirent à fuir sur la côte et ne s'arrêtèrent que quand la respiration leur manqua. Craignant d'être atteints en essayant de rembarquer deux pièces de canon qu'ils avaient descendues de leurs vaisseaux, ils les enterrèrent en toute hâte ; mais des paysans, les ayant vus à l'ouvrage, déterrèrent ensuite ces pièces et se procurèrent le plaisir de leur renvoyer les boulets qu'ils avaient enfouis à côté. La flotte portant ces aventuriers resta bien jusqu'à la fin du mois dans la baie de Quiberon, mais cette bravade ne prouva rien si ce n'est que les Anglais agissent toujours prudemment en laissant un espace fluide entre leurs forces de terre et les nôtres.

L'expulsion des ennemis n'est pas aussi rapide en Provence qu'en Bretagne, mais on doit espérer qu'elle sera bientôt aussi complète. Les Impériaux, maîtres d'une partie de cette province, menaçaient de l'envahir presque en entier. D'un autre côté, leurs partisans pénétraient chaque jour dans le Dauphiné par les gorges des Alpes et s'y livraient à tous les excès. Les dames de Grenoble, de

Valence, de Montélimar, conduites le soir au spectacle par les honnêtes Dauphinois leurs maris, furent plus d'une fois ramenées par des officiers de Marie-Thérèse ou de Charles Emmanuel, qui les reconduisaient rarement au domicile conjugal. Enfin des escadres anglaises embossées en vue des ports de Marseille et de Toulon, aidaient leurs alliés à les conquérir.

Telle était la déplorable situation de cette partie de la France, lorsque le maréchal de Belle-Isle, envoyé pour arrêter ces désastres, arriva sur leur théâtre. Des châteaux et des chaumières incendiés, des couvents dévastés, d'autres où les vierges du Seigneur avaient perdu violemment ce nom, toutes les caisses publiques, toutes les bourses particulières vides, des bords de l'Isère à ceux du Var et de la Durance des miliciens fuyant effrayés devant quelques coureurs, enfin des débris de régiments sans discipline, voilà ce qu'il vit sur sa route depuis Dijon. Malheureusement le maréchal amenait peu de troupes; il s'en servit néanmoins avec tant de bonheur que dès le jour de son arrivée le mouvement offensif des ennemis cessa.

L'infant don Philippe et le duc de Modène, enfermés dans Aix, se hasardèrent d'en sortir aussitôt qu'ils virent la campagne occupée par des troupes françaises et joignirent leurs efforts à ceux de M. de Belle-Isle.

Au milieu de tant de vicissitudes guerrières, les maréchaux de Chaulnes et de Montmorency ont trouvé cette année le temps de mourir dans leur lit. L'un des deux bâtons reviendra sans doute au duc de Richelieu, dont la vie est tissue d'assez d'exploits galants, et surtout de services rendus à la galanterie royale, pour avoir mérité la première dignité de l'armée. Le duc de Vivonne, de joyeuse mémoire, l'obtint par moins de titres : il n'était que le frère de Mme de Montespan et ne favorisa qu'un seul amour de Louis XIV. On sait que M. de Richelieu s'intéressa davantage aux plaisirs de Louis XV ; ce prince ne doit pas moins faire pour lui que le régent n'avait fait pour Dubois ; et comme un lieutenant général ne peut plus, au temps où nous vivons, être nommé cardinal, il

faut bien que Sa Majesté fasse son...complaisant maréchal de France.

En attendant, le petit vainqueur de Fontenoy vient de se rendre à la cour de Dresde, chargé par le roi de demander la princesse Marie-Josèphe de Saxe pour M. le Dauphin, auprès de qui nul courtisan ne sera tenté de renouveler son compliment de condoléance. Ce n'est pas la première fois qu'on a l'occasion de reconnaître qu'il est à l'usage des princes une latitude de conscience et d'affections toute particulière.

En terminant le récit des événements, aussi nombreux que variés, qui feront distinguer dans l'histoire l'année 1746, je dois dire que le prince Charles-Édouard Stuart, après une éclipse totale de plusieurs mois, reparut enfin le 29 septembre. Depuis le mois de juin, de petites divisions françaises n'avaient pas cessé de croiser sur les côtes d'Écosse, pour tâcher d'avoir des nouvelles de cet illustre aventurier, et pour le recueillir s'il reparaissait. On désespérait enfin de le retrouver, et l'on en revenait à l'idée qu'il était tombé au pouvoir des Anglais, qui, présumait-on, l'avaient mis à mort secrètement ou le tenaient enfermé dans quelque château fort.

Les vaisseaux français, las d'attendre, et craignant que les vents de l'équinoxe ne les jetassent sur les rochers de la côte écossaise, allaient gagner le large, lorsque, le 29 septembre, Édouard, qui avait marché toute la nuit dans des chemins détournés, et à travers mille périls, arriva sur la plage du Lochaber au lever du soleil. La première lumière de l'aube lui avait découvert, sur la sombre surface des flots, la voilure blanche des deux frégates envoyées à sa recherche; il s'était hâté d'accourir. Rendu au bord de la mer, le prince ayant attaché son mouchoir au bout de son épée qui venait ne lui servir d'appui pendant sa marche nocturne, éleva le plus qu'il put ce petit pavillon qu'un gabier de l'une des frégates aperçut enfin après une heure d'inutiles signaux de la part d'Édouard. Le capitaine mit promptement un canot à la mer, quoiqu'elle fût en ce moment très houleuse... Le descendant

des Stuarts fut sauvé du plus prochain des dangers qu'il eût à courir. Mais tous n'étaient pas finis : les vaisseaux du roi tentèrent vainement de débarquer le prince, d'abord à Brest, ensuite dans les parages de Morlaix ; des croisières anglaises occupaient les deux rades. Il fallut reprendre la haute mer en bravant plusieurs fois les escadres ennemies, et ce ne fut qu'en trompant leur surveillance qu'Édouard descendit à Saint-Pol-de-Léon, le 10 octobre, après douze jours d'une navigation qui pouvait le livrer pour jamais à ses ennemis.

Le fils du prétendant garda le plus profond silence sur sa destinée de la fin de juillet à la fin de septembre ; tout porte à soupçonner que cette partie de son expédition n'en est pas l'épisode le plus moral, et l'on persiste à croire que Mme de Seford, l'héroïne de la campagne, rentra alors d'une bien douce manière dans les droits de son sexe.

Les premiers jours de l'année 1747 ont vu fuir l'étranger des campagnes de notre belle France : le maréchal de Belle-Isle, à la tête de soixante bataillons et de vingt-deux escadrons, auxquels se sont joints quelques régiments espagnols commandés par le marquis de Las Minas, a nettoyé la Provence et le Dauphiné des corps autrichiens et piémontais. Ils ont été repoussés, poursuivis dans les gorges des Alpes, et c'est à leur tour d'éprouver toutes les calamités d'une déroute.

Pendant qu'on se félicite à la cour de ce commencement de succès, ou plutôt de cette fin d'échecs, une puissance nouvelle s'y élève sous la protection de la marquise de Pompadour : c'est M. de Marigny, son propre frère. Ce jeune homme, dont le crédit s'appuie sur le canapé du boudoir de sa sœur, ne peut manquer d'aller loin. On sait que le roi l'a tout d'abord *emmarquisé*, que l'on vit cet astre satellite paraître dans la galerie sous le nom de marquis de Vaudières, et que les papillons de l'Œil de-bœuf, faisant allusion à la noblesse récente de M. Poisson, l'appelaient le marquis *d'avant-hier*. Plus de dignité possible

là où vient à surgir le ridicule; il fallut rebaptiser le seigneur de fraîche date qui devint alors marquis de Marigny.

Cependant il supportait avec embarras sa nouvelle fortune : honteux d'être devenu si grand, plus honteux de voir que les courtisans se faisaient auprès de lui si petits, Marigny, trop jeune encore pour avoir l'aplomb de l'impudence, ne paraissait qu'en rougissant au milieu de la foule illustre du grand lever.« C'est fatigant, disait-il avec « naïveté; je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir, « qu'à l'instant des cordons bleus ne se disputent l'hon« neur de le ramasser. » Après quelques mois d'habitude, le petit Poisson se laissa aller toutefois à sa brillante destinée; il était admis aux grandes et petites fêtes des appartements dont la faveur intime tournait seule la clef : Louis XV, dans un joli milieu d'ivresse, l'appelait *petit frère*. C'eût été un écolier paresseux, s'il ne se fût pas formé promptement à l'insolente fierté de sa nouvelle condition; mais il s'y forma.

Malgré ses progrès dans l'éducation des cours, Marigny se montre néanmoins inquiet, ombrageux, accessible à des soupçons divers. Son amour-propre a mille aspérités irritables : un mot dit à l'oreille, le sens enveloppé d'une phrase, un sourire empreint de finesse, tout lui paraît un attentat à l'estime qu'il recherche, tout lui semble malin, ironique, irrévérent. De peur d'exciter encore ce qu'il prend pour un déni de respect, le nouveau marquis parle de lui-même avec une humilité feinte ; et s'il voit dans les yeux de ses auditeurs que sa modestie soit prise au mot, son chagrin est extrême.

Intrinsèquement, Marigny possède les qualités essentielles de l'honnête homme : il a de l'amabilité, de l'esprit; son éducation n'a point été négligée, et dans les arts dont il a fait une étude approfondie, son goût est pur et exercé. Tous les défauts de ce jeune homme résident donc dans son humeur, aigrie par l'irrégularité de sa position sociale. Les contrariétés perpétuelles qu'il en éprouve hérissent ses entretiens domestiques de rudesse,

de brusqueries ; Mme de Pompadour lui adresse quelquefois des reproches obligeants sur cette âpreté de caractère, qui, dit-elle, nuira à son avancement. La crainte de voir réaliser ce pronostic corrigera sans doute le marquis de Marigny.

Le chagrin causé à M. le Dauphin par la mort de sa première femme s'était tellement humanisé dès les premiers jours de cette année, qu'il attendait avec une grande impatience la princesse de Saxe. Ce prince trouvait que M. de Richelieu, le plus expéditif des hommes dans les négociations dont le lit est le but, traitait cette fois avec lenteur à la cour de Saxe. Il ne faut pourtant pas, dans cette circonstance, que les imaginations érotiques poussent trop loin les présomptions: voici un trait qui prouve que les désirs de monseigneur ne sortent pas des limites de la chasteté. La femme d'un riche négociant de Paris, enceinte de plusieurs mois, eut l'envie d'embrasser le Dauphin, envie assez naturelle, car ce prince est fort bel homme. Un officier qu'elle connaissait parla de ce désir au fils de Louis XV qui consentit à s'y prêter. Mais, quand la dame fut introduite, Son Altesse Royale s'étant aperçue qu'elle avait la gorge découverte, lui tourna le dos, ordonna qu'on la fît sortir, et courut lui fermer la porte au nez... Certes, voilà un rare excès de pudeur... ou d'hypocrisie.

Enfin la princesse Marie-Josèphe, partie de Dresde le 10 janvier, fit son entrée à Strasbourg le 27, après avoir été remise solennellement par le prince de Lubomirski à la duchesse de Brancas et au maréchal de la Fare dans une petite île située au milieu du Rhin. Le 9 février, les illustres époux reçurent la bénédiction nuptiale des mains du prince de Rohan-Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, grand aumônier de France.

Toutes les cérémonies de mariage se ressemblent, au moins dans leurs détails ostensibles, et les mémorialistes les mieux informés ne sont pas initiés aux différences qu'elles peuvent offrir en secret. Je passerai donc sur les diverses réjouissances qui eurent lieu, soit à Versailles,

soit à Paris, à l'occasion de l'union conjugale si impatiemment et, toutefois, si décemment attendue par le Dauphin ; mais j'en rapporterai quelques particularités.

Marie-Josèphe est, comme on sait, fille de cet Auguste III qui occupe le trône de Pologne par l'exclusion de Stanislas beau-père de Louis XV. Les affections de famille, si indulgentes, si oublieuses, si coulantes en un mot, entre les têtes couronnées, ne se sont pas avisées un moment, dans cette conclusion, d'un ressentiment qui de la part du roi de France eût été au moins légitime. Mais il y avait dans le cérémonial un point délicat qu'on ne pouvait pas écarter... L'étiquette, la souveraine des souverains français, exigeait qu'il s'accomplît. La Dauphine était tenue, le premier jour de la célébration, de porter au bras le portrait du roi son père. On conçoit combien il en devait coûter à Marie Leczinska de voir ce fatal bracelet briller, comme un trophée, dans son propre palais. Une partie de la journée s'était écoulée sans que personne eût osé jeter les yeux sur le bras de la princesse; la reine se décida la première non seulement à regarder le médaillon, mais encore à en parler à sa bru. « Voilà donc, ma fille, lui dit-elle avec douceur, les traits « du roi votre père ? — Oui, maman, répondit la jeune « Saxonne en présentant son bras à Sa Majesté, trouvez-« vous cette miniature ressemblante ?... » C'était le portrait de Stanislas. Marie-Josèphe manquait à l'étiquette, mais elle obéissait aux bienséances... Le grand maître des cérémonies n'en est pas encore consolé.

Les bourgeois de Paris purent assister au bal paré qui fut donné dans la grande galerie de Versailles à l'occasion du mariage; mais ils n'y étaient admis qu'en qualité de spectateurs, c'est-à-dire que MM. les gardes du corps avaient l'ordre exprès de niveler du travers de leurs mousquetons les ventres roturiers qui voulaient se produire trop ambitieusement dans la salle. Un particulier assez modestement vêtu s'étant, en dépit de la consigne, glissé entre les hommes titrés assis sur des banquettes ré-

servées aux danseurs, l'officier des gardes vint brusquement à lui :

— Que faites-vous là? lui dit-il.

— Vous le voyez bien, je regarde.

— Vous ne pouvez pas rester sur cette banquette.

— Pourquoi donc ?

— Belle demande ! Où avez-vous acquis le droit d'occuper une telle place?

— Dans plus de batailles que vous n'avez vu de parades et entendu de messes à Versailles.

— Vous n'en allez pas moins sortir de là,ou parbleu !...

— J'y vais rester très certainement, et si cela ne vous convient pas vous en viendrez demander raison demain matin, au bout de la pièce d'eau des Suisses, à votre serviteur le colonel du régiment de Champagne.

L'officier des gardes s'éloigna sans répondre ; mais l'explication avait fait bruit. Peu de temps après, le même militaire, toujours en exécution de sa consigne, voulut faire lever une dame fourvoyée aussi,sans autorisation sur parchemin, parmi les illustres.

— Vous direz tout ce que vous voudrez, répondit froidement l'usurpatrice, mais je ne bouge pas.

— Ah! c'est trop fort!

— Point du tout, monsieur, je suis du régiment de Champagne.

Les rieurs se mirent du côté de l'obstinée; elle garda sa place malgré les chuchotements de certaines marquises qui la trouvaient fort déplacée... Elle était extrêmement jolie.

Le lendemain, au bal masqué, une aventure beaucoup plus drôle encore égaya la cour et les jeunes mariés eux-mêmes, dont toute la gaieté reparut momentanément sur leur visage. On fut admis sans distinction de rangs à cette mascarade; il suffisait de se procurer des billets d'entrée qu'on avait distribués sans difficulté.

Un buffet chargé d'une profusion de mets et de rafraîchissements s'élevait dans une salle voisine de la galerie : on pense bien qu'il était courtisé plus que le roi lui-même,

et que les assistants ne lui firent pas un instant l'injure de le laisser sans compagnie. Parmi les plus assidus courtisans de ce meuble, les observateurs remarquèrent un grand masque en domino jaune qui faisait de fréquentes visites à l'estrade réconfortante, et chacune de ces apparitions était une véritable dévastation. Pièces de résistance, pâtisseries délicates, confitures, sucreries, vins exquis, liqueurs fraîches et spiritueuses, tout s'engloutissait dans les continuelles irruptions du Gargantua masqué; les officiers de bouche ne pouvaient suffire à réparer les brèches qu'il faisait. On ne concevait pas comment cet individu pouvait, après de courtes absences du buffet, revenir à la charge de plus en plus affamé et altéré. Quelques seigneurs parlèrent au roi de ce phénomène de gloutonnerie. Sa Majesté voulut le voir, et ce fut pour elle un spectacle fort amusant. Au désir de l'admirer succéda celui de le connaître. Louis XV ordonna qu'on suivît pendant une demi-heure son robuste convive... Le masque au domino jaune, c'était toute la compagnie des Cent-Suisses, qui, à l'aide d'un déguisement, s'était présentée successivement au buffet On n'a pas encore cessé de rire, à Paris et à Versailles, de ce tour digne des pages, mais dont ils n'eussent pas à coup sûr tiré un aussi formidable parti.

Après avoir forcé, comme il l'avait promis, le prince Charles à prendre ses quartiers d'hiver, Maurice de Saxe établit les siens de telle manière qu'en vingt-quatre heures il pourrait réunir son armée. Le comte de Lowendahl eut le commandement de Namur, le comte de Bouteville fut nommé gouverneur de Bruxelles, et le marquis de Clermont-Gallerande commanda dans Anvers. Ces dispositions étant faites, le maréchal vint à la cour; il assistait aux noces du Dauphin avec la princesse de Saxe, sa parente.

Le roi profita de cette solennité pour conférer à l'illustre général une dignité que Turenne seul avait possédée : il le nomma maréchal général des armées de France. Pendant son séjour à Paris, Maurice fréquentait beaucoup

M. de la Popelinière, fermier général fort riche, mais dont les habitudes ne pouvaient que contraster essentiellement avec celle du héros. Un jour, Mme de Pompadour lui demandait quelles qualités il pouvait trouver à cet épais financier pour en faire ainsi sa société de prédilection. « Madame, répondit le maréchal, il en a une excellente à « mes yeux : quand j'ai besoin de cent mille livres, je les « trouve dans son coffre ; tandis que si j'expose le même « besoin à M. le contrôleur général, il me dit toujours « qu'il n'a point d'argent. » Ceci prouve qu'un maltôtier, tout épais qu'on le suppose, peut être plus sensible à la gloire et plus reconnaissant des services rendus à l'État qu'un contrôleur général. Le comte de Saxe est reparti pour l'armée.

Cependant le congrès de La Haye ne décidait rien ; les Hollandais, malgré la présence de notre armée aux portes de leur république, ne concluaient point cette paix qu'ils avaient sollicitée les premiers. Leur position était pourtant critique. Que pouvait contre la France une nation qui n'est plus que marchande, qui ne possède ni généraux instruits ni bons soldats, et dont toute la marine militaire se réduit à moins de vingt vaisseaux de haut bord? Son intérêt le plus évident, le plus prochain, semblait donc lui inspirer l'obligation de conclure à tout prix une paix solide avec Louis XV, et ce prince avait donné des gages de la bonne foi avec laquelle il la signerait. Mais c'était précisément cet abandon qui retardait le traité : les gouvernants de la république ne pouvaient pas concevoir tant de modération, exercée sur le trône d'où Louis XIV faisait peser sur eux un sceptre de fer. La prévention des États Généraux était si profondément enracinée que les faits mêmes ne pouvaient en triompher. Ils persistèrent dans l'opinion qu'ils avaient que les démarches du roi étaient ou des témoignages de faiblesse ou des manœuvres perfides.

Las des pourparlers sans fin de La Haye, le cabinet de Versailles prit enfin une détermination énergique qui fut signifiée le 17 mars aux Hollandais par l'abbé de la Ville,

ministre du roi ; la déclaration était libellée ainsi : « De « même qu'en 1744 les États Généraux crurent pouvoir « envoyer vingt mille hommes dans les plaines de Lille « sans prétendre faire la guerre à la France, de même Sa « Majesté va faire entrer ses troupes sur les terres de la « république sans avoir intention de rompre avec elle, « mais seulement pour prévenir les dangereux effets de « la protection que la Hollande accorde à l'impératrice-« reine. » Cette intimation diplomatique était appuyée d'une puissance effective de trente ou quarante mille baïonnettes françaises qui pénétrèrent immédiatement dans la Zélande. Le roi fit déclarer en même temps aux États Généraux qu'il ne conserverait qu'à titre de *dépôt* les places que son armée allait occuper, et qu'il les restituerait aussitôt que la Hollande cesserait de prendre part à la guerre. Cette délicatesse de procédés ne pouvait être comprise par les hommes matériellement positifs de ces parages : le peuple ne vit dans cette occupation qu'une véritable conquête. Les membres du gouvernement interprétaient un peu différemment les choses ; mais ils ne firent qu'inspirer de la défiance en cherchant à expliquer l'entrée des troupes françaises en Hollande conformément à la déclaration de Louis XV. Il arriva alors ce qui avait eu lieu en 1672 : l'irruption étrangère fit un stathouder. Tout le peuple entoura le palais des États; il demanda en tumulte que les magistrats de la république déposassent le pouvoir et proclamassent à l'instant le prince d'Orange. La proclamation se fit le même jour; les couleurs de la maison de Nassau furent arborées sur tous les édifices publics. L'abbé de la Ville avait annoncé d'avance au congrès cette révolution comme une conséquence de la participation des Hollandais à la guerre. « Vous nous obli-« gerez à entrer chez vous, avait-il dit à ces républicains, « et par suite d'une terreur panique, vous aurez un « maître réel. »

Le prince Henri d'Orange, dit *le Frison*, se prêta de très bonne grâce aux excès que le peuple commit chez les bourgmestres créés par la république, mettant ainsi

entre la nation et le gouvernement tous les signes de la révolte afin de faire croire aux citoyens tranquilles que la magistrature populaire avait été détruite par un élan de la volonté générale. Il n'en était rien : les hommes sages regrettaient ces régents dont la gestion avait été favorable à la liberté ; ils sentaient que le commerce, unique source de la prospérité hollandaise, aurait infailliblement à souffrir du stathoudérat, monarchie déguisée, dont les intérêts seraient plus royaux que nationaux. En effet le nouveau souverain se fit donner tout le pouvoir jadis départi au roi Guillaume ; l'armée contint le peuple dans l'*obéissance*, et le prince fit bientôt proclamer cette hérédité qui traîne à sa suite tant d'abus.

Ces événements, qui se passaient au mois de mai, avaient déterminé le maréchal de Saxe à concentrer ses forces dans la direction de Maëstricht, place qu'il se proposait toujours d'enlever à l'ennemi. Mais les alliés n'étaient pas tranquilles spectateurs des formidables préparatifs de Maurice : une armée de cent vingt mille hommes s'était réunie en Flandre dès le mois de février sous les ordres du duc de Cumberland. Ce prince laissa ses troupes exposées plus de six semaines aux rigueurs de l'hiver, sans vivres, sans fourrages, sans abri, tandis que les soldats français, de leurs paisibles quartiers, voyaient en fumant leur pipe se morfondre ces colonnes ennemies.

Dans cette situation, les négociations pour la paix, qui avaient continué à Breda jusqu'à la promotion du stathouder, cessèrent tout à coup : les ministres de France et d'Espagne déclarèrent à ceux des autres puissances que, vu la proximité du théâtre de la guerre, le congrès devait être transporté sur un autre point ; ils proposèrent Trèves, Cologne ou Aix-la-Chapelle.

Résolu de faire une quatrième campagne, le roi partit de Versailles le 29 mai ; il arriva à Bruxelles le 31, et peu de jours après Sa Majesté était à la tête de son armée. Le maréchal de Saxe, dans un conseil de guerre tenu immédiatement, expliqua à Louis XV ses projets : il lui fit comprendre que, pour assiéger Maëstricht avec des chan-

ces heureuses, il fallait battre auparavant les alliés, et qu'au moment où il parlait divers mouvements s'exécutaient à l'insu du duc de Cumberland, trop bon prince, ajouta Maurice en riant, pour les soupçonner. Le maréchal général fit comprendre aussi au roi qu'il fallait agir le plus tôt possible, car la France allait avoir un ennemi de plus dans la czarine Élisabeth-Petrona que Georges II venait enfin de décider à prendre parti contre nous. « Les « Russes sont loin encore, poursuivit le comte de Saxe ; « notre jeu n'est pas d'attendre qu'ils soient en ligne. »

Cependant le duc de Cumberland, qui avait au moins pénétré le projet que son ennemi nourrissait d'enlever Maëstricht, ne tarda pas de prendre position sous les murs de cette forteresse : sa droite s'appuyait à Bilsen, sa gauche s'étendait jusqu'à Virle ; le front de cette aile était couvert par le village de Laufeld. Son Altesse, revêtue du commandement général, avait sous ses ordres le maréchal de Bathiani, commandant les Autrichiens, et le prince de Valdeck à la tête des Hollandais.

L'armée du roi achevait de se réunir sur les hauteurs d'Herdeeren vers la fin de juin ; Sa Majesté elle-même y établit son pavillon royal. Quoique l'on fût dans l'attente d'une grande bataille qui serait sans doute meurtrière, quoique la cour portât le deuil de la Reine de Pologne, belle-mère de Louis XV, morte le 19 mars, les éclats de la gaieté française et les sons de la musique des gardes ne laissaient pas d'être portés dans le camp anglais par les vents de la montagne. La noblesse folâtre qui entourait le roi ne devint pas plus triste lorsque les courriers de Sa Majesté apportèrent la terrible nouvelle de l'engloutissement de Lima, au Pérou, avec une nombreuse population. Nos aimables du quartier royal ne s'attendrirent pas davantage sur la fin tragique de Thamas-Kouli-Kan, usurpateur du trône de Perse, qui, après avoir fait trembler tour à tour les Turcs, les Russes, les Afghans ses voisins et le Grand Mogol lui-même, fut assassiné par son propre neveu l'année dernière. Cet homme extraordinaire régna onze ans.

Enfin le 2 juillet, Maurice de Saxe, qui croyait s'être donné à Laufeld toutes les garanties d'une victoire complète, attaqua avec impétuosité le duc de Cumberland ; mais, si l'attaque fut vigoureuse, la défense fut intrépide. Vainement le maréchal général chargea-t-il lui-même à la tête de plusieurs brigades : les alliés, vaincus comme à Raucoux, se retirèrent sans désordre sous Maëstricht, et le siège de cette place fut pour la seconde fois empêché. Six mille hommes restèrent de part et d'autre sur le champ de bataille.

Forcé de renoncer à prendre Maëstricht, le maréchal de Saxe assiégea Berg-op-Zoom la pucelle, chef-d'œuvre du célèbre Cohorn, place devant laquelle échoua le génie de Spinola. Le comte de Lowendahl fut chargé des opérations du siège.

Louis XV eut dans ce même temps des détails circonstanciés sur l'alliance conclue le 22 juin entre la czarine et le roi d'Angleterre. Cette princesse s'engageait à faire marcher cinquante mille hommes sur la Livonie, pour de là se porter vers le point indiqué par Georges II. De son côté, ce monarque s'obligeait à payer annuellement à son alliée la somme de cent mille livres sterling tant que leur alliance durerait. Cette nouvelle ne changea rien au plan de campagne du roi : le siège de Berg-op-Zoom fut poussé avec activité.

Dans le temps que notre armée se couvrait en Flandre de lauriers encore stériles, le maréchal de Belle-Isle, après avoir obligé les Autrichiens à lever le siège d'Antibes, forçait le général Broon à repasser le Var abandonnant quelques pièces de canon et toutes ses munitions. Alors les Impériaux et les Piémontais, chassés de la Provence, menacèrent les Génois de rentrer dans leurs murs. Déjà le comte de Schullembourg, successeur du marquis de Botta, serrait de près la ville du côté de la terre, et l'amiral anglais Medley la tenait bloquée par mer. L'alarme était grande à Gênes dont les habitants, victorieux sur leurs seuils, n'étaient point en état de tenir la campagne contre des troupes régulières.

Telle était l'extrémité de la république qu'elle n'avait en ce moment ni généraux, ni troupes, ni argent : le roi de France lui envoya presque en même temps tout cela. D'abord un petit navire, qui, à la faveur des ombres, se glissa inaperçu entre les vaisseaux anglais, porta un million dans le trésor génois. Peu de jours après, les galères de Marseille et de Toulon, presque aussi heureuses, entrèrent dans le port avec cinq mille hommes ; mais environ mille soldats montant six de ces galères tombèrent au pouvoir des Anglais : c'est peu, dans une entreprise aussi hasardeuse, qu'un sixième de mauvaise fortune. Enfin le duc de Boufflers arriva dans Gênes et prit le commandement des Français et des milices que le sénat avait pu lever. Ce brave officier avertit bientôt les ennemis de sa présence : le 21 mai il attaque le comte de Schullembourg, lui tue quinze cents hommes et l'oblige à quitter une partie des postes qu'il occupait. Le 27, nouvel avantage du général français, qui ce jour-là chasse les Autrichiens de la côte de Rivarola, tandis que le comte de Lannion reprend le château de Torrilia récemment fortifié par les Impériaux. Ces avantages étaient d'autant plus glorieux que Boufflers manquait de munitions, et qu'il avait à contenir dans la ville deux partis opposés dont le plus fort paraissait peu soumis au sénat.

Le maréchal de Saxe est le génie qui commande à la victoire : les troupes qu'il dirige depuis trois ans n'ont pas éprouvé un seul revers. Racontons les nouveaux triomphes de ce grand général. Dès le 15 juillet la tranchée fut ouverte devant Berg-op-Zoom ; mais assiégeants et assiégés ne croyaient point à la prise de cette place : Maurice et Lowendahl se flattaient seuls de la soumettre. Jamais en effet entreprise ne sembla plus difficile : des ouvrages combinés avec art, une artillerie formidable, des marais inaccessibles qui empêchaient l'investissement complet, tels étaient les moyens de défense dont il fallait triompher pour s'emparer de la pucelle de Cohorn. Ajoutons que la garnison, pouvant rester en communication avec les alliés au moyen du bas Escaut, recevait conti-

nuellement des renforts et des secours de vivres ou de munitions. Enfin l'armée assiégeante avait elle-même à se défendre contre un corps considérable qui la harcelait, et qui fut bientôt secondé par les maladies que des bas-fonds marécageux déterminèrent parmi nos soldats. Cette invasion morbifique exerça tant de ravages pendant le premier mois du siège, que vingt mille hommes passèrent du camp de Lowendahl dans les hôpitaux.

Malgré tant d'obstacles, les travaux de la tranchée se poursuivirent avec une activité dont aucun siège n'avait encore offert l'exemple. Au mépris de fréquentes mines que les assiégés firent jouer contre les travailleurs, trois brèches praticables existaient le soixantième jour aux murs de la place ; dans la nuit suivante, une forte colonne y pénétra... Soudain les soldats français coururent aux portes, et le matin Louis XV vit de son quartier le drapeau fleurdelisé flotter sur les remparts de Berg-op-Zoom. On ne put, dans le premier moment, réprimer le pillage, non plus que cet autre genre de larcin qui ne laisse au larron que de tendres souvenirs. Le soir de cette conquête, nos guerriers n'avaient pas à se remettre de la seule fatigue du combat. Lowendahl fit saisir dans le port dix-sept barques chargées de vivres et de munitions que diverses villes de la Hollande envoyaient aux assiégés. On avait écrit sur plusieurs ballots : « A l'invincible garni-« son de Berg-op-Zoom. » Ces envois ne pouvaient plus arriver à leur adresse.

Le comte de Lowendahl fut créé maréchal de France. Ce général est né en Danemark ; on l'a vu sous les drapeaux russes dans plusieurs campagnes contre les Turcs : il s'est particulièrement distingué au siège d'Oczakow. Admis au service de la France en qualité de lieutenant général par le crédit du maréchal de Saxe, ce brave Danois a fait partout honneur à son protecteur : c'est lui qui, dans cette même campagne, s'est emparé d'une partie des forteresses du Brabant. « Maurice et Lowendahl sont « mes deux meilleurs capitaines, disait Louis XV à ses « courtisans le lendemain de la prise de Berg-op-Zoom,

« et malheureusement ils ne sont pas nés en France... « Messieurs, convenons-en, le royaume ne produit plus « de généraux de cette trempe. — Je le crois bien, sire, « répondit le prince de Conti, aujourd'hui nos femmes « ont affaire à leurs laquais. »

Le congrès, dont les conférences ont été interrompues cet été à Breda, vient de les reprendre à Aix la-Chapelle, pays de bains où les députés pourront au moins soigner leur santé s'ils ne peuvent guérir les plaies de l'Europe. Le roi, après avoir chargé de nouveau l'abbé de la Ville de se rendre à cette assemblée de diplomates, est reparti pour Versailles, et la campagne a fini, cette année, en Flandre, par la prise des forts de Lillo, de Frédéric-Henri et de la Croix.

Quand les rois choisissent leurs ministres, les capacités que ces hommes d'État apportent pour bagage à l'hôtel du ministère ne sont pas ordinairement examinées avec beaucoup de scrupule : l'important est d'être titré, adroit, ou chaudement recommandé. Mais lorsque les résultats arrivent et qu'ils sont déplorables, il faut bien les déplorer et se livrer au regret d'avoir mal choisi. Cette année on a, par suite de cette considération tardive, éprouvé une véritable disette de ministres : personne ne voulait entrer au conseil, et plusieurs de ses membres se sont vus contraints de garder le portefeuille par forme de jubilé. M. de Puysieux, qui remplace le marquis d'Argenson aux affaires étrangères, a dit au roi en prenant la rame de cette galère : « Sire, je ferai tout ce que je « pourrai, mais je supplie Votre Majesté de croire que « je ne puis pas faire des miracles. — Je crois, dit en « riant le maréchal de Saxe qui venait d'entendre ce « propos, qu'il n'y aurait qu'un saint ou un diable qui « pût rétablir l'ordre dans l'administration ; mais nous « sommes, à ce qu'il paraît, neutres entre l'enfer et le « paradis, puisque ce saint ou ce diable ne s'est pas « encore trouvé en France. »

M. de Brissac, major des gardes du corps, est un

homme loyal et franc qui n'aime point les hypocrites. Il enrageait en voyant au salut du dimanche et du jeudi, que le roi allait toujours entendre, les tribunes de la chapelle remplies de dames priant avec ferveur, et ayant toutes de petites bougies allumées devant elles, sous prétexte d'éclairer leurs lectures pieuses, mais réellement pour se faire remarquer. Non seulement le major savait que la plupart de ces belles dévotes étaient les prêtresses d'un culte tant soit peu profane, mais il aurait parié, disait-il, qu'elles ne se montraient si assidues à l'office du soir que parce qu'elles savaient que le roi y venait. Brissac voulut un jour vérifier le fait. Il paraît au moment du salut à la tribune du roi, lève sa canne, et dit hautement : « Gardes du roi, rentrez dans vos salles, Sa Majesté ne « viendra pas. » Les gardes, à qui leur chef avait fait le mot, semblent se retirer. Tout aussitôt les livres d'heures de nos dévotes se ferment, leurs bougies s'éteignent, elles lèvent le siège, les voilà parties. Cependant les gardes rentrent, Louis XV arrive, et trouve, à sa grande surprise, la tribune déserte. Le soir, au coucher, Brissac raconta à Sa Majesté le tour qu'il avait joué à ces dames: ce fut un sujet de rire inextinguible : mais le lendemain toutes voulaient dévisager le major.

Au retour de la dernière campagne, ce même seigneur, causant avec Mme de Pompadour de la journée de Laufeld, lui disait : Je soupai *avec Saxe* la veille de la bataille.

— Ah ! monsieur de Brissac, par respect pour le rang du maréchal, vous devriez dire monsieur de Saxe.

— Eh ! morbleu ! madame, reprit vivement le major, est-ce qu'on dit monsieur Alexandre, monsieur César !

Voilà, du moins, un gentilhomme qui prend la noblesse du bon côté.

Malgré les avantages obtenus par M. de Boufflers, le siège de Gênes continuait toujours et la ville commençait à manquer de vivres. Dans cette circonstance critique, le maréchal de Belle-Isle tenta d'opérer une diver-

sion : ce fut de pénétrer au sein des États du roi de Sardaigne dans le temps que ce souverain concentrait toutes ses forces sous les murs de Gênes. Déjà le blocus de cette place n'était plus aussi sévère quand ce mouvement eut lieu : M. de Boufflers, malgré les privations de la garnison et des habitants eux-mêmes, gagnait tous les jours de petits combats. D'un autre côté, opposant l'intrigue à la trahison, ou se servant de celle-ci, ce général fit rentrer dans le devoir, à force d'argent, des moines génois qui sous le manteau de la confession servaient les Autrichiens, tandis que ses émissaires secrets payaient des capitaines de l'escadre anglaise pour laisser entrer les provisions dans le port. Enfin, avant même que la marche du maréchal de Belle-Isle fût connue dans Gênes on pouvait espérer d'éloigner assez les assiégeants pour tirer quelques secours des pays environnants. Mais le duc de Boufflers ne vit point l'accomplissement des avantages qu'il avait préparés : une petite vérole maligne l'emporta au mois de juin. Il fut regretté à double titre : c'était un brave et un homme de bien, comme le maréchal son père ; comme lui, il avait su se faire adorer dans une ville assiégée.

Cependant l'armée assiégeante ne s'était pas éloignée, d'un moment à l'autre elle pouvait revenir sous les murs de la place et la contraindre par l'excès des privations à lui livrer enfin ses portes. Le duc de Richelieu, arrivé en septembre avec un secours d'hommes et d'argent, pouvait retarder cet événement ; mais ni ces nouvelles ressources ni les trois mille soldats que l'Espagne glissa en même temps dans Gênes ne pouvaient sauver la république d'une ruine certaine.

Ce fut dans cette circonstance que les généraux autrichiens et piémontais apprirent la marche de M. de Belle-Isle. Charles-Emmanuel, effrayé par cette agression inattendue et tremblant pour sa capitale, rappela en toute hâte les troupes qu'il entretenait dans l'État gênois. Les Impériaux, qui, même secondés par les Sardes, avaient été souvent battus, se virent contraints de se retirer aus-

sitôt, et l'escadre anglaise dont la présence devenait inutile à l'entrée du port, prit le large dès que les troupes de terre se furent éloignées.

Le duc de Richelieu profita de ces diverses retraites pour faire renforcer les garnisons des forts extérieurs, pour en renouveler les approvisionnements et pour mettre autant qu'il le put les côtes en sûreté.

Nous étions victorieux aux frontières de la Hollande ; nos armes reprenaient quelque avantage en Italie ; mais la marine française venait encore de subir deux échecs. Dans les engagements des escadres anglaises avec les nôtres, le succès des premières est à peu près assuré d'avance, car elles ne livrent ou ne reçoivent le combat qu'avec des forces supérieures à celles qu'elles ont à combattre. C'est ainsi que le marquis de la Jonquière, commandant six vaisseaux de ligne, fut attaqué le 14 juin, à la hauteur du cap Finistère, par dix-sept vaisseaux anglais de haut bord sous les ordres des amiraux Anson et Varrew. La victoire resta à la marine de Sa Majesté Britannique, mais ce ne fut que par l'emploi de toutes leurs ressources et de tous leurs efforts que les Anglais triomphèrent. Une bataille navale, soutenue avec la même inégalité de chances, eut lieu trois mois plus tard dans les eaux de Belle-Isle entre l'armée de l'amiral Hauke, composée de vingt vaisseaux de ligne, et la division de M. d'Estanducre, forte de huit vaisseaux seulement. L'avantage de l'ennemi fut moins complet qu'au Finistère, puisque la flotte marchande que convoyait l'amiral français arriva à sa destination. M. d'Estanducre rentra à Brest avec *l'Intrépide* et *le Tonnant ;* le reste de son escadre avait coulé bas. Cependant le commerce de la Grande-Bretagne ne souffre guère moins que le nôtre des chasses maritimes : dans le cours de cette année les Anglais ont fait six cent quarante-quatre prises sur les Français et les Espagnols ; nos vaisseaux seuls ont capturé cinq cent cinquante navires anglais.

J'ai retracé le résultat de la diversion faite en Piémont par le comte de Belle-Isle ; mais j'ai passé sous silence un

des faits les plus glorieux de cette campagne : j'y reviens. Le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, eut ordre de forcer le passage des Alpes par Briançon et le mont Genèvre. Il se présenta dans un lieu dit le col de l'Assiette sur le chemin d'Exiles avec vingt-huit bataillons et sept pièces de campagne. Là vingt-deux bataillons piémontais attendaient ce général derrière des retranchements de pierre et de bois s'élevant à dix-huit pieds de hauteur et s'enfonçant de quatorze dans la terre ou le roc. Une artillerie formidable protégeait encore ce poste inexpugnable, contre lequel la nôtre ne pouvait absolument rien. Mais le souvenir héroïque de la journée de Château-Dauphin abusait général, officiers et soldats sur les difficultés de l'entreprise actuelle : la valeur française dédaignait la hauteur des palissades du col de l'Assiette, elle ne comptait ni les hommes ni les canons accumulés derrière. Deux heures nos braves se ruèrent contre ce retranchement ; deux heures les Piémontais foudroyèrent ces audacieux assaillants sans courir le moindre danger. Près de quatre mille cadavres français roulèrent du haut de ce roc que Belle-Isle ne put conquérir : il n'y eut que seize cents blessés, l'ennemi frappait à coup sûr. Les Piémontais ne perdirent pas cent hommes dans ce terrible engagement. Le chevalier de Belle-Isle vit terminer à Exiles une vie illustre à plus d'un titre. Intrépide sur le champ de bataille, ce gentilhomme avait de l'instruction, de l'expérience des affaires et de la finesse dans les relations politiques : il s'était distingué dans plusieurs missions diplomatiques. On le vit longtemps se consumer en vains efforts pour arracher de ses mains ensanglantées ou avec l'aide de ses dents les palissades ébranlées. Enfin la mort mit fin en même temps à ses tentatives et à son désespoir : il entraîna en tombant un éclat de bois qu'il était parvenu à arracher. Une brillante jeunesse périt avec lui ; on trouva parmi les morts le comte de Goas, colonel du régiment de Bourbonnais, le marquis de Donge, colonel de Soissonnais, et M. de Brienne, colonel d'Artois. L'armée se retira sous Briançon. Mais plus tard le maréchal de Belle-Isle

et l'infant don Philippe pénétrèrent en Piémont par Lantosca, par la montagne Castel-d'Appia, et la délivrance de Gênes fut, comme je l'ai dit ailleurs, la suite de ce mouvement.

La comédie paraît mieux convenir que la tragédie au talent de Gresset: il a fait jouer cette année avec succès *le Méchant*, composition fort remarquable par la finesse avec laquelle le principal personnage est tracé. On assure que Gresset en a saisi les principaux traits dans un homme en crédit que je ne pourrais nommer sans me faire à mon tour une réputation de méchanceté qui me contrarierait fort. Je laisse le public deviner ce modèle voilé. La fable imaginée par l'auteur du *Méchant* n'est pas, après l'exactitude du portrait, ce qu'il faut admirer dans cet ouvrage: les situations en sont généralement peu dramatiques; quelquefois elles manquent de vraisemblance et de vérité. Le style de Gresset est spirituel, trop spirituel même pour être comique ; ce sont les jolies paillettes de *Vert-Vert* produites au théâtre: de près elles brillent, mais vues du parterre elles ne jettent qu'un faible éclat.

CHAPITRE XXI

1748-174

Coup d'œil intérieur sur la famille royale. — Longanimité de la reine. — Un mot sur le Dauphin. — M. Poisson père toujours boucher à la cour. — Généalogie de sa façon. — Louis XV *gendre* de l'ancien boucher des Invalides. — L'épée du roi et son fourreau. — L'homélie d'un fou. — Le tableau de Choisy. — Les joies de ce monde. — Paix générale ; à quelles conditions. — Louis XV toujours paladin aux dépens de la France. — Intimation de l'Angleterre à la France au sujet de Charles-Édouard. — Scènes scandaleuses à cet égard. — Effet de la *fraternité* des

rois. — Charles-Édouard trouve chez des républicains l'hospitalité que lui refuse un souverain. — Richelieu et Mme de la Popelinière. — L'examinateur galant. — La cheminée pivotante. — Le déshonneur donné en spectacle. — Scène chez la favorite. — Le théâtre des petits cabinets. — Les illustres comédiens. — Voltaire protégé par Mme de Pompadour. — Louange maladroite de ce poète. — Sa nouvelle disgrâce pour un madrigal. — L'auteur de *la Henriade* est exilé — Mlle Gauthier actrice, puis religieuse. — Mme de Boufflers devient maréchale de Luxembourg. — Nouvelles scènes érotiques. — Mme de Tencin ; sa mort. — Véritable attachement du roi pour Mme de Pompadour. — Disgrâce d'un ministre pour un quatrain. — Calembour de *l'Œil-de-bœuf*. — Le bonnet de nuit d'un ministre. — *Catilina*, de Crébillon. — *Sémiramis*, de Voltaire. — Trait de honteuse humilité de Voltaire. — *Nanine*, du même auteur.

Jetons au commencement de cette année un coup d'œil sur l'intérieur de la famille royale, car les grands de la terre ont aussi leur vie domestique semée comme les existences vulgaires de malaises, de contrariétés, de soucis ; on a beau être illustre par convention, il faut intrinsèquement participer à toutes les infirmités physiques et morales de l'humanité.

La reine vit de résignation et de pratiques pieuses ; elle a mis au pied de son crucifix toutes ses vicissitudes conjugales, et la *chasteté absolue* est devenue pour elle une seconde nature peu appréciée dans les boudoirs de Paris. La conversation de Marie Leczinska est aussi impassible que ses traits et ses sens : jamais on n'entend sortir de sa bouche un mot de dépit, jamais elle n'exprime le plus léger mécontentement. Si l'on s'entretient de Louis XV en sa présence, elle est toujours la première à rehausser ses qualités et à dissimuler ses faiblesses. La reine ne parle jamais du roi qu'avec une profonde vénération.

Le Dauphin est trop jeune encore pour s'initier aux affaires ; peut-être doit on s'en féliciter, car il serait à craindre qu'il ne confondit souvent les intérêts du ciel, c'est-à-dire ceux des prêtres qui le dominent, avec les intérêts de la terre qui sont rarement ménagés par les mains sacrées. On s'accorde à dire que ce prince a beau-

coup d'esprit et d'instruction : il faudrait pour en juger le sortir de sa sphère. Il est entendu que les fils des rois sont en naissant de petits prodiges, mais il y a bien du mécompte à l'user. Ils représentent dans le monde des hommes vertueux et éclairés comme des toiles barbouillées de couleurs à la détrempe représentent au théâtre des sites enchanteurs... Il faut que les uns et les autres soient vus en perspective.

Mesdames de France peuvent être vues de près, au moins quant au physique, car elles sont toutes jolies. Du reste, elles lisent beaucoup, chassent quelquefois, assistent régulièrement aux grands couverts, et se montrent aux bals de la cour. Voilà tout ce qu'on en peut dire ; le chapitre des princesses était plus long sous le grand Louis XIV.

Le duc d'Orléans, premier prince du sang, vit toujours dans une région mitoyenne entre le ciel et la terre. On ne le voit guère à Versailles, et je crois qu'il ne conserve pas trop bien sa raison.

Le prince de Conti, général intrépide, s'enivre de gloire et de poudre à canon. Le jeune Condé, son parent, voudrait déjà saisir la grande épée de son bisaïeul, mais elle est encore trop pesante pour ses mains de douze ans. Ce petit prince a près de lui un bien vil modèle dans le comte de Charolais, son oncle, l'homme le plus débauché de la cour.

Les autres princes alliés de Louis XV ne s'inquiètent pas plus des affaires publiques que ceux que je viens de nommer; comme eux, ils ne vont à Versailles que pour assister, en vertu de leur rang, aux conseils extraordinaires, dans lesquels ils dorment ou bâillent, ou pour se trouver de temps en temps au lever du roi, qui ne les amuse pas beaucoup plus.

Si l'on considère maintenant combien peu le roi lui-même prend part au gouvernement de son royaume, on reconnaîtra sans peine que les hommes d'État, les courtisans et les ambitieux, peuvent attirer à eux du pouvoir autant qu'ils en voudront sans que la famille royale s'y oppose en rien, à moins que les envahisseurs ne songent

à diminuer les prérogatives des princes : il n'y a pour eux que cela de sacré.

Louis XV a d'autres alliés un peu moins directs, il est vrai, mais qui, sur les tablettes de la malice, doivent être inscrits parmi les parents de Sa Majesté. J'ai parlé avec quelque détail du marquis de Marigny, frère de la favorite; il me reste à faire connaître M. Poisson, son père, qui, si l'on en croit la chronique scandaleuse, voyageait, par le conseil de la justice, lors de l'avènement de sa fille au trône... je veux dire au canapé royal. Cet homme, qui, comme on sait, a été boucher, n'a pas reçu la moindre éducation, sa grossièreté est extrême ; jureur, indécent dans le propos et le geste, insolent jusqu'à la férocité, il n'a pas la moindre idée du respect humain. Sa présence est pour la marquise une source d'humiliations de laquelle jaillit chaque jour un nouveau chagrin. Elle ne peut se décider à l'approcher d'elle, parce qu'il n'est nullement présentable; d'un autre côté, elle n'ose pas l'éloigner de peur d'exciter son humeur irascible. Plusieurs fois Mme de Pompadour eut dans sa toilette une lettre de cachet remplie à l'intention de ce père malencontreux ; mais elle renonça toujours à s'en servir, présumant bien que Poisson, emprisonné, ferait un éclat qui la perdrait.

La marquise s'étourdit donc sur la honte dont son père la couvre; elle s'efforce d'être insensible aux écarts, aux grossièretés de ce rustre sans égal. Elle prévient tous ses désirs, ne lui refuse aucune grâce, lui laisse ses entrées libres chez elle et le caresse même quand il arrive. Au moyen de ces précautions, Mme de Pompadour conserve quelque tranquillité lorsque Poisson n'est pas ivre ; mais dès qu'il a bu, le moindre mot le met en fureur. Le mois dernier, il se présenta, lesté d'un robuste déjeuner, à la porte de sa fille ; un nouveau valet de chambre, qui ne le connaissait pas, et qui ne pouvait se persuader qu'un homme porteur d'une figure ignoble et accoutré de la manière la plus grotesque dût entrer chez la favorite de Sa Majesté, lui refusait obstinément le passage. « Maraud, « s'écria Poisson en jurant comme un roulier, apprends

« que je suis le père de la p.... du roi. » La dame si précisément désignée entendit cette qualification du fond de son appartement. Mais voici une anecdote qui a fait plus de bruit encore à la cour et dont les poissardes s'égayent beaucoup aux halles. On verra pourquoi.

Poisson se trouvait à table avec un grand nombre de financiers; on était au dessert; le repas avait été splendide, les vins délicieux; l'ex-boucher, parvenu à ce point d'ivresse qui éclate ordinairement en transports de gaieté, partit d'un grand éclat de rire... « Savez-vous, messieurs, « dit-il avant qu'on l'eût interpellé, ce qui me fait rire « ainsi? C'est de nous voir tous ici avec le train et la ma- « gnificence qui nous entourent. Un étranger qui survien- « drait nous prendrait pour une assemblée de princes; eh « bien! vous, monsieur de Mont-Martel, vous êtes le fils « d'un cabaretier; vous, monsieur de Savalète, le fils d'un « vinaigrier; toi, Bonnet, celui d'un laquais... Moi... qui « l'ignore? » Les matadors de la finance, tout gris qu'ils étaient, pincèrent fortement les lèvres à cette étrange sortie. Mais que faire? Poisson, en immolant la prétendue dignité de ces enrichis, s'était exécuté lui-même; il continua sa revue: tous les convives eurent leur lot. La tournée critique terminée, il se trouva que pas un seul des assistants n'était noble et qu'il n'y en avait même aucun qui appartînt à une famille bourgeoise.

Passe pour se mettre à l'aise avec des financiers, mais avec le roi de France et de Navarre cela tire un peu plus à conséquence. Le lendemain du souper aux généalogies, Poisson, en entrant chez Mme de Pompadour, y trouva Louis XV « *Bonjour mon gendre!* » lui dit-il en lui frappant sur l'épaule. « Ah! c'est trop fort », s'écria Sa Majesté; et elle sortit de chez la favorite. La marquise, désespérée, courut après le roi: « Excusez-le, sire, dit-elle en « caressant son royal amant, il est probable que ce matin « il s'est livré aux plaisirs de la table. » Le monarque, blessé dans ce qu'il a de plus cher, sa grandeur, se montra inflexible. « Je le sers selon ses goûts, répondit sèche- « ment Sa Majesté, la terre où je l'envoie produit de bon

« vin. » Le *beau-père* dut en passer par là ; défense lui a été faite de reparaître à la cour jusqu'à nouvel ordre.

Malgré l'humiliation qu'elle éprouve de la part d'une parenté ignoble, la fortune de Mme de Pompadour prend un vol hardi : elle vient d'acheter l'hôtel d'Évreux, un chevalier de Saint-Louis lui sert d'écuyer, et Mme du Hausset, née d'une famille noble, lui est attachée en qualité de femme de chambre. Jusqu'à ce moment la marquise vécut assez retirée, le nombre de ses courtisans était petit ; il augmente maintenant à vue d'œil. Prendre une maison est pour les favorites la marque du plus haut degré de crédit : on sait cela depuis la duchesse de la Vallière. Aussi voit-on chaque jour une double, une triple file de voitures à la porte de l'hôtel d'Évreux ; on n'en rencontre autant nulle part, pas même devant l'hôtel des ministres. Cela se conçoit : sous un roi comme le nôtre, le ministère des plaisirs est celui qui réunit le plus d'attributions.

Quand la marquise se promène dans les jardins ou traverse les appartements, les marquis, les ducs, voire même certains princes, s'empressent à lui offrir la main. Hier c'était le tour du maréchal de Saxe, qui, ayant rencontré Mme de Pompadour sur la terrasse, lui présenta le bras et fit quelques centaines de pas avec elle. En ce moment, un homme du peuple qui vint à croiser le couple promeneur, dit en passant : « Voilà l'épée du roi et son fourreau. » Maurice se pinça fortement les lèvres pour ne pas rire de ce mot de la plus ingénieuse impertinence. La favorite ne songeait pas à rire, elle ; cent coups de bâton vigoureusement appliqués sur les épaules de l'insolent lui eussent paru un acte de pressante justice. Mais le coupable était déjà loin ; Mme de Pompadour prit le parti de n'avoir pas entendu.

Mais voici venir un honnête dévot, qui, prenant au sérieux les amours du roi, lui fait de la morale en forme de placet. Cet homme attendit dernièrement Sa Majesté au sortir de la chapelle et lui remit un papier dont voici le contenu : « J'annonce à Votre Majesté, de la part de Dieu, « qu'il faut absolument renvoyer Mme de Pompadour au

« plus tôt, autrement sa main vengeresse va s'étendre sur « votre royaume et punir vos sujets de la faiblesse de « leur souverain. » Après avoir lu cette petite homélie officieuse, le roi fit appeler le messager du ciel dans l'appartement même de la marquise : « Mon ami, lui dit-il, si « les folies peuvent amuser quelquefois, il faut pour cela « qu'elles soient originales, et votre harangue n'est qu'une « copie de celle qu'un autre fou, le duc de Mazarin, fit « entendre jadis à Louis XIV. Allez donc vous faire sai- « gner, et tâchez de raccommoder votre cerveau, car je « vous annonce de la part du bon sens que vous avez « complètement perdu la tête. »

Cette réponse était bientôt faite, mais il ne semblait pas aussi facile de prouver la folie du conseilleur que de l'alléguer ; les preuves venaient à l'appui de ses assertions plutôt qu'à l'appui du bon mot de Sa Majesté, et le roi put s'en convaincre dès le lendemain. En traversant les rues de Paris, il fut accueilli par ce terrible cri : *Du pain ! du pain !* signe infaillible des calamités publiques. Et ces calamités, qui peut nier qu'elles aient été attirées sur la France par une longue suite de guerres aussi ruineuses qu'inutiles, par l'insouciance avec laquelle Louis XV voit les maux de ses sujets après les avoir causés, enfin par un accaparement de grains dont ce prince partage honteusement les bénéfices ? Mais ces clameurs de la place publique ne retentissent qu'un instant à l'oreille du monarque voluptueux ; l'instant d'après il les a oubliées au milieu des séductions sans nombre qui s'interposent entre lui et son peuple. Le troupeau servile des courtisans, qui attendait ce jour-là le roi à Choisy, fut informé d'avance de ce qui venait de se passer à Paris ; il craignit qu'il ne restât à ce prince quelque arrière-pensée de bienfaisance, et qu'elle ne répandît un nuage sur une journée promise à la débauche royale, ordinairement prodigue de faveurs. Un gentilhomme de la chambre, plus ingénieux encore que les autres valets titrés, fit enlever de la galerie un tableau représentant un empereur romain distribuant du pain aux pauvres ; dans un temps de disette, cette peinture pouvait

exercer une dangereuse influence sur la douce quiétude de la cour. On s'occupe si peu d'affaires désagréables ou seulement embarrassantes dans ce lieu de délices, qu'on serait tenté de s'y croire au sein d'un autre Éden, à l'innocence près ; c'est du moins l'idée que s'en fait l'abbé de la Tour du Pin, fameux prédicateur. Je rencontrai l'autre jour cet orateur sacré à Versailles où je sais qu'il ne va guère : « Vous ici, mon père ! lui dis-je en l'abordant, « voilà qui me surprend fort — Je le crois, me répon- « dit-il ; mais j'ai une description du paradis à faire et je « viens prendre des notes. »

Je ne sais pas au juste de quel paradis cet honnête ecclésiastique entendait parler ; mais voici une petite anecdote qui prouve que d'aucuns ne connaissent à la cour que le paradis de Mahomet. Entrant, l'un de ces matins, dans l'église des Théatins, la princesse de Conti, que le comte de Clermont accompagnait, fut accostée par un aveugle qui lui demanda l'aumône en se plaignant d'*avoir perdu les joies de ce monde*. « Est-ce que cet homme-là est « eunuque ? » répondit la princesse en se tournant vers le comte. La réflexion eût été de mise à Trianon ou dans un souper des petits appartements... mais à l'église !...

Le congrès d'Aix-la-Chapelle, en suivant les errements de celui de Breda, n'avait fait que de l'eau claire dans cette ville de bains, lorsque les armées commencèrent à s'ébranler au retour du printemps. La France réunissait en Flandre cent cinquante mille combattants ; les alliés en comptaient déjà cent vingt mille sous les ordres de duc de Cumberland, et trente mille Russes qui approchaient de la Moravie allaient, quant au nombre, rendre les chances de la guerre tout à fait égales. Mais les Français étaient commandés par Maurice de Saxe dont le nom valait une armée. Ce héros n'attendit pas cette fois ses amis pour les vaincre : ce fut son génie, et non ses armes, qui triompha d'eux.

Les troupes du roi étaient rassemblées sous la main de leur général dès la fin de mars, tandis qu'à cette même

époque celles des alliés, partagées en plusieurs corps pour la facilité des subsistances, s'étendaient dans le Brabant hollandais, dans le Luxembourg, dans le pays de Liège et aux environs de Cologne. Le maréchal, voulant tromper les ennemis sur ses véritables projets, paraît vouloir diviser son armée en autant de détachements qu'ils en ont eux-mêmes. A cet effet, Maurice marche en personne dans la direction de Breda, à la tête de vingt-cinq mille hommes ; un second corps s'avance vers Tirlemont et Liège ; un troisième se porte sur Tongres ; enfin un quatrième paraît vouloir menacer Luxembourg. Mais, au moment où les généraux alliés se préparent à recevoir ces divers détachements, en se félicitant de la *maladresse* du comte de Saxe qui, disent-ils, leur assure la victoire par la division de ses forces, une marche habituellement combinée rapproche tout à coup les corps divisés, et Maëstricht se trouve investie. Maître des deux rives de la Meuse par le mouvement admirable qu'il vient d'accomplir, Maurice a campé son armée de manière que le duc de Cumberland ne puisse approcher de la place et qu'il se trouve dans l'impossibilité d'y envoyer aucun secours. Réduite ainsi à la dernière extrémité, cette forteresse, ne pouvant se défendre dans la privation absolue de communications, allait ouvrir ses portes aux Français, à la vue du prince anglais, inutile témoin de sa détresse.

Tout espoir de salut étant perdu pour la Hollande, il fallut bien qu'elle et ses alliés se soumissent : les arguties diplomatiques furent mises de côté, et le 30 avril des préliminaires de paix furent signés entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Cette conclusion portait qu'il y aurait immédiatement suspension d'armes et que Maëstricht serait remise sur-le-champ à la France. Le maréchal de Saxe prit possession de la ville dès le lendemain et fit publier l'armistice à la tête de l'armée. A la fin de juin, la reine de Hongrie d'une part, l'Espagne et la république de Gênes d'autre part, avaient accédé aux préliminaires. Les hostilités cessèrent dès lors dans toute l'Europe, et des ordres furent expédiés en Amérique et

dans l'Inde pour que la guerre y cessât aussi et que les relations commerciales reprissent leur cours.

L'industrie française a fait cette année une précieuse conquête : on avait tenté jusqu'ici avec peu de succès d'imiter à Paris la porcelaine de Saxe ; les essais avaient été si peu satisfaisants, au rapport de l'Académie des sciences, que le gouvernement s'était refusé à les encourager. Mais M. Charles Adam a présenté au roi plusieurs morceaux de porcelaine qu'il avait fabriqués, et qui n'étaient pas moins parfaits que les produits des manufactures saxonnes. Sa Majesté, enchantée de ces échantillons, vient d'accorder un privilège exclusif à l'artiste, et lui a donné même un local dans le château de Vincennes [1].

Après la guerre de 1734, il a fallu des années pour changer les préliminaires en traité définitif. Il n'en a pas été de même des conventions provisoires signées en avril dernier au congrès d'Aix-la-Chapelle : cinq mois et demi ont suffi pour asseoir définitivement les conditions d'une pacification générale. En voici les principales bases : don Carlos est investi, pour lui et ses héritiers, du royaume des Deux-Siciles ; les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla sont assurés à don Philippe ; mais, s'il vient à mourir sans enfants mâles, ou si, à défaut de postérité de la part de don Carlos, il monte au trône des Deux-Siciles, les trois duchés retourneront à la maison d'Autriche. Le duc de Modène, dessaisi de ses Etats pendant la guerre, en recouvre la possession ; Gênes rentre également dans tous ses droits, la partie du Milanais cédée au roi de Sardaigne par le traité de Worms lui est garantie, ainsi que la conservation des conquêtes qu'il a faites sur le même pays dans la guerre qui se termine.

Le traité de l'Assienta, conclu précédemment avec

1. C'est cet établissement qui a été transporté plus tard à Sèvres, et qui sous le nom de manufacture royale a égalé et souvent surpassé la fabrication de la Chine.

l'Angleterre pour la traite des noirs, est confirmé en faveur de cette puissance pour quatre années, en dédommagement de pareil temps de suspension du commerce pendant les hostilités. Jusqu'à l'expiration de ces quatre années, les Anglais pourront envoyer par an un vaisseau chargé de marchandises dans l'Amérique espagnole. Le traité de la quadruple alliance, pour l'ordre de succession à la couronne de la Grande-Bretagne, demeure expressément confirmé. La province de Silésie et le comté de Glatz restent au roi de Prusse ; toutes les puissances contractantes lui garantissent cette double possession. Marie-Thérèse est reconnue reine de Hongrie et de Bohême, à titre d'hérédité, conformément à la pragmatique sanction; le grand-duc de Toscane, mari de cette souveraine, est universellement reconnu empereur. Du reste, toutes les conquêtes faites durant la guerre seront rendues respectivement ; les prisonniers retourneront dans leur patrie sans rançon.

« Mais la France, la France, s'écriaient nos politiques de café à chaque ligne de ce traité, quel est donc son lot ? qu'obtient-elle pour prix de tant de sang répandu ? où trouvera-t elle la compensation des énormes sacrifices d'argent qu'elle a faits ? » Nous y voici : les fortifications de Dunkerque seront remises sur le pied où elles étaient, conformément aux précédents traités, c'est-à-dire qu'elles seront détruites si elles ont été rétablies. Voilà quelque chose de mieux encore : il est expressément interdit à Louis XV de donner un asile à Charles-Edouard, fils du prétendant ; ce prince doit quitter la France immédiatement, et le roi s'est laissé intimer par les Anglais l'injonction, on pourrait presque dire l'ordre, de chasser de ses Etats un seigneur né Français...

Le roi ne veut rien pour lui, disent les cerveaux étroits du conseil ; soit : ce monarque n'a dépensé que la prospérité, l'or et le sang de ses sujets ; la guerre n'a coûté à Sa Majesté ni une simple égratignure au petit doigt, ni un écu tiré de sa cassette particulière, ni cinq minutes

d'insomnie, ni même une seconde de digestion laborieuse; il n'a rien mis du sien dans la grande lutte de l'Europe, à moins qu'on ne veuille compter pour quelque chose le faste des entrées. Je ne vois donc pas ce que, pour son compte personnel, Louis aurait à recueillir. Mais c'est entendre d'une étrange manière la grandeur du trône que de faire le paladin aux dépens de la nation, pour les intérêts des souverains étrangers, sans dédommagements territoriaux, sans indemnités d'argent, et de se laisser humilier par-dessus le marché! Il faut convenir que, si les Bourbons de France comprennent la gloire d'après ce système décroissant de dignité réelle, les puissances de l'Europe, qui se bornent encore à s'en moquer, finiront par leur faire la loi dans leur propre capitale.

Cependant, fidèle au traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV a fait prescrire au prince Edouard, qu'il n'appelle plus que le chevalier de Saint-Georges, de peur de déplaire aux Anglais, de quitter Paris et la France dans un bref délai. Ce descendant des Stuarts, qui entend l'honneur un peu différemment que Sa Majesté, a répondu en termes formels qu'il ne bougerait pas. « Le roi, disait-il, m'a pro-« mis que j'aurais toujours un asile dans ses Etats ; j'en « ai dans ma poche l'assurance signée de sa main. Un « prince qui a de l'honneur sait à quoi une parole donnée « engage, et à quoi il s'expose quand il y manque. » Cette manière de traiter de puissance à puissance déplut fort à Louis XV ; mais le sort du noble proscrit toucha Mme de Pompadour. Il est assez remarquable qu'un prince auquel deux rois, Louis XV compris, ont donné le nom de frère, ne trouve dans l'adversité que la protection d'une courtisane. « Que voulez-vous que je fasse, madame? répon-« dit le roi aux intercessions de sa maîtresse ; faut-il que « je continue la guerre avec toute l'Europe pour le prince « Edouard? L'Angleterre *ne le veut point dans mes Etats:* « elle n'a signé la paix qu'à cette condition. Devais-je « rompre les conférences d'Aix-la-Chapelle et achever « d'abîmer mes peuples parce que le séjour de Paris plaît « au fils du prétendant?... » La marquise ne répliqua

point; mais n'eût-elle pas eu beau jeu à dire : « Si vous « n'aviez pas fait, sire, une guerre aussi ruineuse qu'inu- « tile à votre royaume, vous n'auriez pas eu à traiter d'une « manière qui nous couvrira de ridicule aux yeux de l'Eu- « rope. Après avoir soutenu le prince Edouard dans son « entreprise, vous n'eussiez pas subi avec lui le sort des « vaincus, en vous entendant déclarer par l'Angleterre « qu'elle *ne veut point* le jeune Stuart dans vos Etats. « Vous auriez refusé de céder à cette intimation, et la « paix n'en eût pas moins été faite. Rappelez-vous qu'en « pareille circonstance Louis XIV signifia au cabinet de « Saint-James que Jacques Stuart était son ami, et que « nulle puissance ne le contraindrait à refuser à cet illus- « tre infortuné le toit et le pain de l'hospitalité. » Pour- tant le traité fut signé.

Malgré les sommations itératives qui lui étaient faites par M. de Maurepas, Edouard s'obstinait à ne pas s'éloi- gner de Paris. « Vous voyez bien ce pistolet, dit-il un « jour à ce ministre en le lui montrant, eh bien ! il est « chargé à l'intention du premier exempt qui se présen- « terait pour m'arrêter. » Cependant Stuart fut arrêté le soir même en se rendant à l'Opéra, et personne ne fut tué. On alla visiter son hôtel, dont il avait fait un véri- table arsenal : il s'y trouvait assez d'armes pour soutenir un siège dans toutes les formes. Mais, comme la renom- mée grossit tout ce qu'elle porte sur son aile, on disait à l'Œil-de-bœuf qu'Edouard avait résolu de se battre seul contre un régiment entier, et de mettre, en désespoir de cause, le feu à un baril de poudre pour se faire sauter avec la maison qu'il occupait.

Le roi de France n'avait pas promis à Georges II de jeter son malheureux hôte dans un cachot, sans doute parce que le monarque anglais ne l'avait pas demandé. Edouard fut conduit hors de France, bien escorté, et por- tant encore aux poignets les marques des cordes dont on s'était servi, dans le premier moment, pour garrotter ce *frère* de Sa Majesté. Le fils du prétendant se rendit en Suisse, terre hospitalière, où les princes de la terre, des-

cendus au niveau des autres hommes, se sont trouvés heureux plus d'une fois d'obtenir un asile qu'ils n'eussent pas offert à des républicains. Du fond de sa retraite, Edouard fit, au nom de son père, des protestations contre tout ce qui pouvait avoir été statué au congrès de contraire aux droits de sa famille : ces protestations furent affichées dans toute l'Europe, et même dans la ville d'Aix-la-Chapelle que les plénipotentiaires des puissances n'avaient point encore quittée. Foudre impuissante qui éclata en vain bruit, comme tous les précédents manifestes des Stuarts, excepté celui que la force des armes avait appuyé.

La guerre d'épigrammes, les combats entre factions musicales et les douces hostilités du boudoir sont maintenant les seuls engagements dont on s'occupe à la cour. Parmi ceux de la dernière nature, l'intrigue de Mme de la Popelinière avec le duc de Richelieu a fait du bruit, de ce bruit qui se perpétue parce qu'il amuse. Le vétéran de nos roués, toujours jeune malgré ses cinquante-deux ans, toujours libertin au moins d'imagination, persuada un beau matin à cette riche financière que le roi était amoureux d'elle.

— Oui, madame, lui dit-il, vos grands yeux noirs, vos sourcils épais, vos lèvres qu'il appelle les coussins vermeils de la volupté, et par-dessus tout ces formes robustes dont la nature libérale vous a gratifiée, ont charmé Sa Majesté.

— Le roi est bien bon! répondit Mme de la Popelinière qui n'était rien moins que la fille d'un gros marchand de bœufs.

— Sans doute, belle dame, que le roi est bon, et je sais qu'il tient à vous le prouver.

— Comment donc cela, monsieur le duc? demanda la financière avec un gros rire niais.

— Mais comme un homme aimable prouve ordinairement à une jolie femme...

— Je commence à comprendre ; mais c'est que j'ai des

principes, et d'ailleurs M. de la Popelinière me répète tous les jours qu'à la cour une femme bien née ne doit jamais faire parler d'elle.

— Le cher homme, permettez-moi de vous le dire, n'entend rien du tout aux usages de ce pays ; il pense tout à fait bourgeoisement. Voyez nos dames de la plus haute qualité. D'ailleurs il ne s'agit point de parler, mais d'agir... avec mystère, s'entend.

— Dame, monsieur le duc, si le roi avait assez de bonté...

— Sans doute, en sujette dévouée, vous iriez au-devant des vœux de ce prince. Je n'attendais pas moins de vous. Mais il faut que je vous le dise tout de suite, le roi ne donne son cœur qu'après certains préliminaires, certaines épreuves...

— Des épreuves !

— Oui, madame ; mais dans le plus grand secret. Vous concevez, Sa Majesté a rencontré par le monde beaucoup d'yeux noirs, de sourcils épais, de lèvres vermeilles et de gorges aux superbes proportions... Eh bien ! vous ne vous faites pas d'idée du mécompte qu'il a trouvé plus tard.

— Monsieur le duc, ces détails...

— Sont indispensables, madame, et je continue. Sa Majesté, désirant à l'avenir être fixée d'avance sur certaines choses, a fait choix d'un examinateur...

— Un examinateur !

— Expert, au moins, à ce qu'on dit, dans ces sortes de vérifications.

— Et quel est-il ? demanda la financière en baissant les yeux.

— Devinez... sur les réputations...

— Est-ce que ce serait vous, monsieur le duc ?

— Mon Dieu, oui, madame, le roi a toujours eu tant d'indulgence pour moi !

— De l'indulgence !... Ce choix, monsieur, en serait-il une nouvelle preuve ?

— La question est d'une grande naïveté, ou, permettez-moi de vous le dire, d'une solide coquetterie.

— C'est que si l'on consent à être examinée, balbutia Mme de la Popelinière rouge jusqu'aux yeux...

— Oui, je conçois, on veut avoir ses garanties sur l'examinateur...

— Vous êtes donc toujours un grand scélérat, monsieur le duc ?

— Mais, madame, on tâche de ne pas laisser baisser le ton de sa renommée... A quand la première séance?

— Oh! n'allons pas si vite, je verrai, je réfléchirai, nous en reparlerons.

— Ah! prenons garde de perdre du temps... Il y a bien des femmes sur les rangs, vous êtes maintenant en première ligne dans la pensée du roi... peut-être que sous huit jours le vent de la faveur aura tourné... profitons-en, croyez-moi, pendant qu'il enfle nos voiles.

— En ce cas, nous pourrions dès ce soir causer...

— Oui, entre minuit et une heure, dans votre appartement.

— Impossible... Mais au fond du jardin, dans le pavillon chinois.

— Mais peut-on y causer commodément ?

— Vous être trop curieux, monsieur l'examinateur.

Il est probable que la nuit même Richelieu le fut davantage et que l'examen convint à Mme de la Popelinière, car il demeura convenu que, pour soutenir sa thèse avec plus d'aisance, la financière recevrait à l'avenir le duc dans sa chambre à coucher. Or, comme il ne pouvait s'y introduire par les moyens ordinaires sans risquer d'être aperçu, il loua dans une maison voisine une chambre qui fut reconnue n'être séparée que par un mur de celle de la dame. Un maçon habile y pratiqua une ouverture communiquant à la cheminée de cette beauté complaisante; ouverture que refermait de ce côté la plaque à feu qui tournait au besoin sur pivot.

Je ne sais pas bien précisément combien durèrent les épreuves de la financière, mais on assure qu'elles ne l'ennuyaient pas. Seulement elle demandait de temps en temps si le roi lui ferait bientôt prendre ses grades, ajoutant

que cette circonstance n'empêcherait point l'examen de continuer. Le duc assurait notre néophyte que la plaque pivotante ne tarderait pas d'amener Louis XV dans ses bras, et que dès ce moment elle serait agrégée parmi les prêtresses des petits appartements. Satisfaite de cette promesse, Mme de Popelinière continuait à se prostituer à titre d'essai, et je crois que si l'un des deux acteurs de ces scènes nocturnes commençait à s'en lasser, ce n'était pas elle.

On dit qu'il n'y a point de héros pour son valet de chambre ; une vérité non moins incontestable, c'est qu'il ne peut y avoir dans les habitudes secrètes d'une jolie femme rien de caché pour sa soubrette. Celle de la financière connut bientôt le mouvement mystérieux de la plaque et les visites du sylphe de la cheminée. Mécontente de sa maîtresse, cette fille divulgua tout. La Popelinière, qui, depuis six mois, enlacé dans des lacs d'Opéra, cherchait un prétexte pour se débarrasser de sa femme, fut enchanté d'avoir trouvé un robuste motif. Il ébruita lui-même la chose, expliqua le mécanisme de la cheminée, et tout Paris courut jouir du déshonneur de la couche du traitant.

Cependant Mme de Pompadour avait été instruite de l'aventure une heure avant qu'elle eût circulé dans la galerie ; elle voulut être la première à la raconter au roi. Ce prince venait d'arriver chez cette favorite ; elle passait déjà sa langue sur ses lèvres pour entrer en matière, lorsque M. de Richelieu parut. « Sire, s'écria la marquise en « montrant le duc, voilà certainement l'homme le plus « caché en intrigues qu'il y ait en Europe ; car, afin d'être « très secret avec les dames qu'il voudrait faire connaî- « tre à Votre Majesté, il passe par le trou de la chemi- « née. »

Le roi demanda quelle était cette énigme ; Mme de Pompadour raconta alors l'anecdote que tout Paris savait déjà. Sa Majesté en rit beaucoup, la marquise l'imita et le duc fit chorus.

— Diable ! monsieur le duc, dit le roi, voilà du zèle, ou

je ne m'y connais pas... Aviez-vous réellement l'intention de me donner cette financière ?

— J'aurais essayé, sire, dans un moment où Votre Majesté serait revenue aux mets substantiels.

— C'est bien obligeant de votre part ; mais quelque confiance que j'aie en vous, je ne vous chargerais pas d'une semblable commission.

— Sire, cette fois et d'autres encore, dit le duc en regardant la marquise avec malice, j'ai pensé qu'il est des ordres qu'un sujet fidèle ne doit pas attendre.

Mme de Pompadour cessa tout à coup de rire et elle eut quelque chose à rajuster au nœud de sa ceinture, ce qui lui procura l'occasion de baisser les yeux.

Jusqu'à ce moment on n'introduisit que des vices dans les petits appartements ; depuis la faveur de Mme de Pompadour, on s'occupe d'y admettre des amusements. La marquise n'est point, à proprement parler, une femme galante : elle n'a pas reçu de la nature ce tempérament de feu qui porte tant de femmes au libertinage ; c'est par ambition qu'elle s'est inscrite parmi les courtisanes. Le plaisir ne s'offre donc pas toujours à cette dame un peu tiède sous les formes d'un amour voluptueux ; son esprit cultivé sollicite plus de distractions que ses sens n'exigent d'offrandes. Il y a longtemps que la favorite a conçu le projet d'établir un théâtre d'amateurs dans les cabinets du roi ; elle a eu soin de faire parler sous main à ce monarque du talent qu'elle possède elle-même pour la comédie, et les complaisants de la marquise l'ont exaltée sous ce rapport tant de fois, qu'enfin Sa Majesté a désiré vivement mettre à l'épreuve le talent de sa maîtresse vers la fin de l'année dernière.

En effet, Mme de Pompadour, étant encore demoiselle, s'était assez longtemps exercée sur un théâtre que M. de Tournehem avait fait construire dans l'une de ses terres. La troupe se composait de gens de lettres et d'artistes distingués qui se firent un plaisir de donner des leçons de déclamation et de chant à celle qui passait générale-

ment pour être la fille de leur hôte. C'est dans cette société qu'elle puisa l'amour de la littérature et des arts dont elle se montre aujourd'hui la protectrice. Devenue Mme d'Étioles, l'actrice amateur joua sur le théâtre de Mme de Villemur à son château de Chantemerle : là, MM. de Richelieu, de Nivernais et de Duras la secondèrent de leur mieux ; mais elle avait plus de talent que ces illustres comédiens.

Sous l'empire de ces favorables précédents, Mme de Pompadour espérait acquérir de nouveaux charmes aux yeux de son royal amant par l'exercice de ses talents dramatiques : la beauté ambitieuse ne laisse échapper aucun moyen de plaire. Tandis que l'on élevait un joli théâtre dans le cabinet des médailles, la *troupe* se formait chez la marquise : elle se composa des ducs de Chartres, d'Ayen, de Nivernais, de Duras, de Coigny, des marquis d'Entragues, de Courtenvaux, du comte de Maillebois, et de Mmes de Brancas de Pompadour, d'Estrades, de Marchais. La condition expresse d'admission fut d'avoir déjà joué avec un succès authentique sur des théâtres de société. Le duc de la Vallière fut revêtu des fonctions de directeur ; l'abbé de Lagarde obtint celles de secrétaire-souffleur, avec cette réserve, de la part de Sa Majesté, que cet abbé ôterait sa calotte avant de descendre dans son trou.

Il ne suffisait pas à Mme de Pompadour d'avoir un public illustre pour témoin de ses nouveaux succès ; il lui importait bien plus d'y faire assister des spectateurs capables de la juger, et dont les intérêts lui garantissent les éloges. Crébillon et Gresset furent d'abord admis au nombre des heureux qui devaient avoir leurs entrées aux spectacles des petits cabinets ; il était difficile de faire porter Voltaire sur la bienheureuse liste. Ce poète aux allures indépendantes déplaisait à tous les membres de la famille royale ; mais il jouissait d'un certain crédit auprès de la favorite : il l'avait louée plus d'une fois, cette femme spirituelle comprenait tout le prix des louanges d'un tel homme. Malgré l'éloignement que les princes et princes-

ses montraient pour cet écrivain, la marquise résolut de le faire admettre, et voici comment elle s'y prit. La cour avait donné son suffrage à la seule comédie que Voltaire eût encore fait représenter, *l'Enfant prodigue* ; plusieurs des nobles acteurs, chapitrés d'avance, proposèrent cet ouvrage et le firent agréer pour le début de la troupe. *L'Enfant prodigue* fut joué en l'absence de Voltaire avec un brillant succès, auquel, il faut bien en convenir, le mérite de cette pièce contribua beaucoup plus que le talent amateur des comédiens. Les règlements de la nouvelle société dramatique portent que les auteurs des ouvrages montés par elle ne doivent pas assister à leur représentation s'ils sont tirés du répertoire des autres théâtres : les illustres acteurs ont voulu s'affranchir ainsi de régents incommodes pour leur amour-propre, qui auraient eu le droit de les reprendre sur l'exécution de ces œuvres théâtrales. Seulement on a ménagé à ces auteurs la satisfaction et l'honneur de paraître devant le roi quand leurs productions auront contribué à ses plaisirs : et dès ce moment leurs entrées aux spectacles des cabinets seront acquises. D'après ces statuts, Voltaire, complimenté rancune tenante par Louis XV et sa famille, fut légalement admis à la deuxième représentation de *l'Enfant prodigue*. Il sentit bien qu'il devait à Mme de Pompadour la double faveur du choix de sa comédie et du droit flatteur d'assister aux applaudissements de la cour; car je dois inscrire ici le point de départ d'un usage qu'on s'était jusqu'alors interdit en présence du roi, celui de battre des mains en signe d'acclamation. Ce fut à la première représentation de *l'Enfant prodigue* sur le théâtre des cabinets que Louis XV permit ce témoignage bruyant de satisfaction, en se réservant toutefois d'en donner le signal. Chacun pouvait, à ce spectacle, prendre du plaisir pour son compte, mais défense était faite d'exprimer qu'on s'amusait, à moins d'une permission du roi : Sa Majesté faisait grâce néanmoins de l'enregistrement et du sceau.

Après *l'Enfant prodigue* vint *le Méchant*, de Gresset,

dans lequel M. le duc de Nivernais se fit une brillante réputation par le caractère ingénieux qu'il donna au personnage de Valère. L'enthousiasme du roi fut tel à cet égard, qu'il voulut faire venir à la seconde représentation l'acteur Rosali, qui jouait ce rôle à la Comédie-Française, afin de rectifier son jeu d'après celui de M. de Nivernais. Soit complaisance, soit persuasion, ce comédien fit en effet à l'amour-propre de l'amateur la concession d'adopter sa manière. Le duc, enchanté de ce surcroît de gloire, envoya cent louis à Rosali : ce fut à coup sûr l'avantage le plus réel qu'il recueillit dans cette circonstance, et l'on peut se faire aisément l'idée de la bonté d'un système d'enseignement où le maître paye l'écolier.

L'ambition est la plus extensible des passions; après avoir joué quelque temps la comédie dans les cabinets, on voulut y joindre des opéras. L'orchestre fut alors composé d'un tiers d'amateurs et de deux tiers d'artistes de la musique du roi. Le premier ouvrage lyrique qui fut représenté sur ce théâtre était un acte de *Zélie* La musique avait été composée par M. Ferrand, l'un des musiciens amateurs de l'orchestre ; les paroles étaient de M. Curis. Le tout, dans la composition et l'exécution, parut d'une grande médiocrité.

Il n'y a point d'opéra sans danse : Dehesse, de la Comédie-Italienne, fut appelé à la direction de celle des cabinets. Cet artiste composa le corps de ballet d'enfants des deux sexes âgés de neuf à douze ans. Il fut décidé qu'en sortant du théâtre de la cour ces jeunes gens entreraient de droit et sans débuts soit à l'Opéra, soit au Théâtre-Français, soit à la Comédie-Italienne. Les premiers sujets sont MM. de Courtenvaux, de Langeron, de Beuvron, de Melfort, que je viens de nommer par ordre de talent, et qui peuvent ajouter à leurs titres honorifiques celui de danseur des cabinets du roi.

Après *Zélie* les nobles amateurs ont joué *Bacchus et Erigone*, de Labruère et Blamont ; ensuite *Ismène*, de Moncrif et Rebel ; enfin *Eglé*, de Lagarde et Laujon.

Jusqu'à ce moment on n'a représenté dans les cabinets

que les quatre opéras que j'ai cités et les comédies de *l'Enfant prodigue* et du *Méchant*. Mais l'exécution lyrique est restée au-dessous de celle du genre comique. Outre qu'aucun des acteurs, pas même Mme de Pompadour, n'a l'aplomb musical nécessaire à l'ensemble d'une représentation chantante, l'exiguïté du local nuit encore à cet ensemble. Les chœurs, choisis parmi les meilleurs artistes de la musique du roi, sont disposés d'une manière fort incommode : il ne peut entrer en scène que deux femmes et deux hommes de chaque côté ; le surplus, pressé dans les étroites coulisses, se place et chante comme il peut.

Malgré la médiocrité de son talent de chanteuse, la favorite n'en fut pas moins applaudie à outrance dans le rôle d'Érigone ; Voltaire qui lui devait la faveur qu'il avait reconquise à la cour, ne laissa pas échapper cette occasion de louer sa protectrice. Il lui adressa, le lendemain de la représentation, les vers suivants, qu'elle se hâta de faire circuler, sans pouvoir assurément soupçonner la funeste conséquence qu'ils devaient avoir pour l'auteur :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les dons de plaire,
Pompadour, vous embellissez
La cour, le Parnasse et Cythère :
Charme de tous les yeux, trésor d'un seul mortel,
Que votre amour soit éternel ;
Que tous vos jours soient marqués par des fêtes ;
Que de nouveaux succès marquent ceux de Louis ;
Vivez tous deux sans ennemis,
Et gardez tous deux vos conquêtes !

Avouons pourtant que, pour un homme de génie, Voltaire a fait un peu juste dans ces vers la mesure des convenances. Il est bien entendu que les rois peuvent être vicieux impunément, c'est une des prérogatives de la royauté ; mais chanter les vices de ces maîtres du monde et faire des vœux pour la perpétuité du scandale dont ils donnent l'exemple, c'est porter un peu loin la courtoisie.

Voltaire n'avait pas rimé cette fois un crime d'État, et cependant il en subit la peine.

Le malencontreux madrigal courut tous les cercles de Versailles et de Paris, il parvint dans les sociétés les plus animées contre le poète, particulièrement chez la duchesse de Tallard, où la reine passe presque toutes ses soirées, et chez *Mesdames*, filles du roi, qui détestent cordialement Voltaire, malgré sa *Henriade*. Ces réunions anti-voltairiennes s'attachèrent à rechercher dans les vers que j'ai copiés des idées répréhensibles : elles leur prêtèrent des intentions malignes, des applications captieuses auxquelles l'auteur n'avait point songé. Ces comités critiques se déchaînèrent violemment contre le vœu audacieux formé par Voltaire pour la constance d'un amour déplorable ; ils s'indignèrent surtout du rapprochement des conquêtes d'un grand roi sur le champ de bataille et de celles d'une favorite au fond de son boudoir. Il est vrai qu'il n'existe entre les unes et les autres aucune similitude ; les succès de M^me^ de Pompadour lui appartiennent en propre, et ceux de Louis XV sont l'ouvrage de ses généraux.

Je crois avoir dit ailleurs que *Mesdames* ont conservé du crédit sur le cœur de leur père ; elles en usèrent pour perdre Voltaire dans l'esprit de Sa Majesté. Un matin que ce monarque était venu recevoir les embrassements de ces princesses, elles l'entourèrent, le caressèrent avec plus d'effusion encore que de coutume, et profitant de l'abandon d'un mutuel épanchement, elles se plaignirent à lui de l'insolence du madrigal. « Cet homme, dirent elles « avec feu, vient d'ajouter à ses premiers torts, que Votre « Majesté avait eu l'indulgence d'oublier, des torts beau- « coup plus graves encore, que vous ne pouvez laisser « impunis sans porter atteinte à votre gloire. » Louis XV, aussi faible qu'irréfléchi, ne se donna pas le temps de considérer qu'en punissant un homme célèbre, il allait ajouter à l'éclat du scandale de ses amours et se rendre coupable d'une injustice ; car ce ne pouvait être un crime que de chanter une inclination dont il fait ses délices aux yeux de toute l'Europe. Voltaire fut exilé de la cour : il

devait à Mme de Pompadour l'honneur d'appartenir à ce corps de valets de haute livrée appelés gentilshommes de la chambre ; il lui devait aussi cette place d'académicien, méritée dès 1720, et qu'il n'eût pas obtenue en 1746, quoiqu'il fût alors le premier littérateur du monde, s'il n'avait pas eu l'avantage d'être le protégé d'une courtisane. Par contre-partie, l'auteur de *l'Enfant prodigue* dut aussi à Mme de Pompadour sa nouvelle disgrâce ; le coup d'encensoir du poète était maladroit, mais il eût été sans conséquence si la marquise n'en eût pas répandu la fumée.

Les cours supérieures, à l'occasion de la nouvelle année, ont adressé leurs compliments au roi sur le traité d'Aix-la-Chapelle qui rend la paix aux peuples. Sa Majesté, voulant mériter à de nouveaux titres ces félicitations, vient de supprimer plusieurs droits établis pour subvenir aux frais de la guerre. En conformité du traité, Louis XV a donné l'ordre d'évacuer toutes les places de la Flandre et du Brabant occupées par ses troupes pendant la guerre.

Il n'est bruit, au commencement de l'an de grâce 1749, que de la conversion de la comédienne Gautier, qui du théâtre a passé tout d'un coup dans un cloître de carmélites. Cette jeune actrice était grande, belle, parfaitement faite, et d'une vigueur telle que peu d'hommes auraient lutté sans désavantage avec elle. Le maréchal de Saxe, dont la force est presque passée en proverbe, assurait que, de tous les individus des deux sexes qui avaient voulu s'essayer contre lui, Mlle Gautier était la personne qui lui avait résisté le plus longtemps... « à la lutte, s'entend, « ajoutait Maurice, car autrement, morbleu ! je ne con- « nais pas un être vivant qui pût entrer en lice avec cette « femme-là... C'est une belle assez curieuse pour vouloir « vérifier jusqu'au bout le plus étonnant des travaux « d'Hercule. » Cet athlète femelle roulait entre ses doigts une assiette d'argent comme une oublie. Elle aima longtemps le comédien Quinault-Dufrêne ; cette inclination à laquelle les deux amants étaient, dit-on, fidèles, fait un

immense honneur à cet homme-là. A l'extinction d'une si belle flamme, Mlle Gautier, désespérant sans doute d'en pouvoir allumer une équivalente, abandonna la comédie et se fit religieuse sous le nom de sœur Augustine de la Miséricorde. Tout ce que la nouvelle nonne offrait de robuste dans le commerce de la vie se retrouve maintenant dans sa piété, et jamais servante du Seigneur ne porta plus loin l'humilité chrétienne. La reine, informée de cette sévérité extrême de devoirs, a voulu connaître sœur Augustine ; elle se rendit dernièrement aux Carmélites pour la voir, et depuis lors il s'est établi entre elles une correspondance de dévotion dont M. Moncrif, secrétaire de cette princesse, est l'intermédiaire. L'intervention de l'auteur de *l'Art de plaire* entre deux dévotes n'est pas sans originalité, surtout quand l'une de ces personnes pieuses est une souveraine, et l'autre une comédienne ayant poussé la galanterie jusqu'à tenter l'accomplissement du plus difficile des exploits d'Alcide.

Je ne sais pas, en vérité, si Mme de Boufflers, devenue duchesse de Luxembourg, ne voudrait pas, sous ce rapport, exiger encore davantage d'un nouveau fils d'Alcmène. Depuis la mort de son premier mari qui périt en 1717 dans les murs de Gênes, cette bacchante insatiable, quoique parvenue à sa quarante-cinquième année, demande des voluptés à toutes les classes d'hommes, et, quand son séjour dans ses terres ne lui permet pas de choisir, elle promène ses vœux depuis son intendant jusqu'au dernier de ses palefreniers. Passant, selon son caprice, de l'intendance aux cuisines, de l'office à l'écurie, de l'antichambre à la loge du suisse, elle attend avec patience la saison qui lui permet, à Paris, une plus grande variété de choix.

Cependant cette dame, pendant son veuvage, ne trouvait pas tout son bonheur dans la satisfaction de ses sens avides ; elle tenait aussi à conserver une *grandeur* dont elle fait un si *noble* usage. Elle entra donc, il y a quelques mois, chez M. de Luxembourg, qui, comme on sait, est son amant en titre de longue main.

— Monsieur le maréchal, lui dit-elle, je veux que vous m'épousiez.

— Mais, madame, je ne vois pas à quoi cela servirait, à la manière dont nous vivons ensemble.

— Il s'agit bien de cela ! ce serait une belle chose que ma vie, si elle se contentait des velléités de votre amour !

— Oh ! duchesse, à cet égard, vous savez trouver bon nombre de suppléments.

— Il est temps que je me fasse, pour les moments de loisir, un petit bagage de considération, de bel esprit, de religion même.

— De religion, duchesse !

— Oui, de cette religion du bel air qui consiste à entretenir à sa paroisse une chaise dorée, un joli prie-Dieu, des coussins à glands d'or, et à faire suivre les processions par trois ou quatre laquais portant des cierges armoriés. Pour cela, il faut avoir aussi quelque chose qui ressemble à une existence conjugale, et votre titre de maréchal me plaît. Quand voulez-vous que nous passions le contrat ?

— Mais, madame...

— Je viendrai ce soir avec mon notaire ; vous y serez, maréchal.

Le duc ne répliqua pas ; et huit jours après la veuve du vertueux Boufflers portait le nom de Luxembourg, auquel l'homme le plus nul de la cour devait le premier grade de l'armée... C'est une belle chose que l'honneur héréditaire des familles !

Dès le lendemain de ses noces, l'illustre bacchante reprit son train de vie ordinaire. Un soir, M. de la Vaupalière, vieux libertin qui ne jouissait plus de la galanterie que par les yeux, avait invité le maréchal et sa femme à un petit souper. La société était nombreuse, bien choisie, en hommes s'entend, car l'amphitryon savait que Mme de Luxembourg n'aime point la compagnie des femmes. La duchesse, oubliant que, pour obtenir la considération qu'elle se proposait, disait-elle, de mériter, la première condition est le sang-froid, but immodérément, et,

comme elle avait le vin fort tendre, elle prit immédiatement du goût pour M. de Frise, son voisin. Après le souper, quelqu'un ayant proposé d'aller faire un tour sur le boulevard, Mme de Luxembourg s'accrocha au bras de son nouvel amant, ce qui lui procura l'occasion de lui avouer qu'elle l'aimait. Les *Fantoccini* [1] venaient de s'établir à Paris ; la compagnie entra dans ce spectacle enfantin auquel une partie des convives de la Vaupalière prit beaucoup de plaisir. Mais la duchesse avait quelque chose de mieux à faire : à peine fut on assis, qu'elle se mit à caresser M de Frise d'une manière si démonstrative que bientôt l'attention des spectateurs fut partagée entre Polichinelle et le couple amoureux, et qu'enfin les amants fixèrent sans partage la curiosité. M. de Luxembourg, se levant alors, se crut obligé d'aller prévenir sa femme qu'elle était le point de mire de toute l'assemblée. Cet avis marital suffit à peine pour mettre fin au manège de la maréchale, plus active dans sa pantomime galante que jamais son mari ne l'avait été à l'assaut d'une place !

En suivant la comparaison, je dirai que l'entreprise de la duchesse sur le cœur de M. de Frise n'était apparemment qu'un coup de main, car trois jours plus tard on la vit occupée d'un nouvel objet pendant un souper donné à Saint-Cloud par M. le duc d'Orléans [2] à l'occasion des couches de la princesse sa femme. La maréchale lorgna durant tout le repas un jeune page, qui en effet avait la plus jolie figure du monde. Quand la compagnie se fut levée de table, Mme de Luxembourg chercha le page, le trouva, et poussa l'oubli des bienséances jusqu'à disparaître avec lui. On prit à peine garde à cette sortie : on savait que la maréchale, une fois échauffée par la table, ne s'arrêtait dans une entreprise qu'après en avoir touché le but.

Pour terminer dignement cette soirée, Mme de Luxembourg, après la retraite des autres dames, resta dans

1. Marionnettes fort jolies.

2. Le père de ce prince, en se retirant à Sainte-Geneviève, avait laissé à son fils le titre de duc d'Orléans.

l'appartement dit des Goulottes, avec M. le duc d'Orléans, le comte de Croix et le baron de Besenval, à qui elle tint tête à boire des liqueurs le reste de la nuit. A six heures du matin, quand les convives nocturnes songèrent enfin à se retirer, il fallut qu'un laquais portât sur ses bras la duchesse jusque dans le lit préparé pour elle.

C'est ainsi que Mme de Luxembourg s'achemine vers la considération.

On n'a point oublié cette demoiselle de Tencin, qui d'abord religieuse, se fit ensuite relever de ses vœux pour mener une vie plus conforme à ses goûts mondains, et surtout à l'esprit d'intrigue qui la distinguait essentiellement. Sa maison fut longtemps le rendez-vous de la société la plus spirituelle de la capitale : les gens de lettres y affluaient, et elle les appelait *ses bêtes*. Il est vrai qu'en fait d'affaires, cette intrigante avait plus d'esprit qu'eux ; elle n'en eut pas assez toutefois pour triompher dans une procédure criminelle où elle fut impliquée. Emprisonnée d'abord au Châtelet, elle fut ensuite transférée à la Bastille où elle mourut dernièrement. Cette dame laisse plusieurs romans, que Pont-de-Vesle, son neveu, a, dit-on, retouchés : ces ouvrages, assez gracieux, sont manuscrits[1].

La mort vient d'atteindre aussi le chevalier d'Orléans, fils naturel du régent, et qui fut revêtu de la charge de grand prieur de France après M. de Vendôme. Le roi a obtenu du grand maître de Malte cette même charge pour le prince de Conti : sa réception, faite le 11 juin par les chevaliers de cet ordre présents à Paris, a rappelé les cérémonies imposantes de l'ancienne chevalerie ; mais la continence de MM. les Maltais ne rappelle guère celle des preux du moyen âge.

Le roi n'éprouve pas seulement pour Mme de Pompadour cette tendresse des sens qui après certains instants écoulés n'est que froideur pendant le reste de la vie ; il

1. Ils furent imprimés à Paris en 1786, et forment 7 volumes in-12.

paraît lui avoir voué un véritable attachement dont elle a eu de nombreuses preuves pendant une maladie qu'elle a faite cette année. Il la visitait huit ou dix fois par jour, et l'on pouvait deviner la situation de cette favorite à la tristesse ou à la gaieté de Sa Majesté. Les médecins Senac et Quesnay, qui donnaient des soins à la malade, rendaient à Sa Majesté un compte journalier du cours de la maladie. Enfin l'active sollicitude que Louis montra dans cette circonstance à sa maîtresse contribua à hâter sa convalescence.

La marquise resta néanmoins atteinte d'une incommodité d'autant plus désagréable que, dans une femme dont la sagesse n'est pas exemplaire, le public malin est toujours disposé à l'attribuer à l'incontinence. Il n'y a point de secret à la cour : on ne tarda pas d'y être informé de cette suite de maladie, malgré tout le soin que Mme de Pompadour mettait à la cacher. Le comte de Maurepas, qui n'aimait point la favorite, se distinguait surtout parmi ceux qui riaient à ses dépens; elle n'ignorait point les quolibets et les plaisanteries dont ce ministre la rendait chaque jour l'objet; mais le roi avait besoin du comte ; en cherchant à le desservir dans l'esprit de Sa Majesté la marquise craignait un échec, il lui semblait prudent d'attendre une occasion où le mécontentement de Louis pût être excité autrement que par des propos en l'air. Cette occasion s'est rencontrée la semaine dernière à Marly. Mme de Pompadour, en se mettant à table, a trouvé sous sa serviette un quatrain que je suis forcée de copier : c'est un document historique ; le voici :

La marquise a bien des appas.
Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas...
Mais, hélas ! ce sont des fleurs blanches.

On pense bien que cette épigramme n'était point signée; mais la favorite cherchait depuis longtemps l'occasion de perdre Maurepas; il faisait des vers, ceux-ci durent être

de lui. Cependant l'indignation du roi n'avait point éclaté contre le poète insolent; un sourire imperceptible qui voulait dire : « Après tout, il a raison ! » s'était mêlé même aux témoignages de colère que ce prince avait montrés. Mme de Pompadour craignit encore d'échouer en demandant le renvoi d'un ministre, en réparation d'une vérité rimée incongrûment. Elle se borna donc à écrire une lettre menaçante au comte, espérant qu'il viendrait, contrit et repentant, s'agenouiller aux pieds de sa faveur et lui demander grâce. Mais Maurepas était trop fier pour en agir de la sorte; loin, bien loin de là, il s'amusa de l'écrit de la marquise, qui lui parvint pendant un joyeux souper qu'il donnait à ses amis. « Messieurs, dit-il, buvons « à la santé d'un nouveau ministre de la marine; me voilà « près d'être disgracié : la Pompadour me menace... « Voyez, messieurs, continua-t-il avec un sérieux comi- « que, voyez combien le château de Versailles est devenu « tripot; il n'y a pas jusqu'aux filles de joie qui n'y pren- « nent un ton. » Ces mots furent répétés à la marquise qui courut, tout en larmes, demander au roi la permission de se retirer d'une cour où l'on pouvait l'insulter ainsi *impunément*.

Impunément produisit plus d'effet sur le roi que tous les sujets de plainte de sa maîtresse : cet adverbe retentit avec violence sur l'orgueil de Sa Majesté, et la disgrâce du comte fut décidée. Il valait mieux, en effet, disgracier un homme d'Etat utile, sans trop savoir comment le remplacer, que de laisser impunie l'émission d'un quatrain contre une courtisane. Cette impérieuse nécessité satisfaite, il fallut bien songer pourtant au successeur de Maurepas. Ce seigneur gérait la marine depuis trente ans, il était difficile qu'il n'eût pas dans l'administration de ce département une expérience consommée. Mais son remplacement devenait tellement utile, comme on l'a vu, que le roi ne pouvait s'arrêter à cette considération : Maurepas fut remplacé par M. de Rouillé et dut quitter sur-le-champ la cour.

Le lendemain, la gent papillonnante de l'Œil-de-bœuf

avait déjà trouvé une malice sur ce remplacement. « Comment voulez-vous que la marine aille bien, quand, « pour la conduire, on fait choix d'un *roulier* ? »

Après le renvoi de M. de Maurepas, le marquis de Souvré en causait hautement au lever : « Il faisait bien, par- « bleu, disait ce gentilhomme, de porter partout son bon- « net de nuit pendant sa faveur ; un courtisan ne sait « jamais où il couchera, et encore moins un ministre. » Le roi ne trouva point cette saillie de son goût. « Quand « vous proposez-vous de partir pour vos terres, monsieur « le marquis ? demanda Sa Majesté d'un ton sévère au « mauvais plaisant. — Demain, sire », répliqua-t-il fièrement. Il a tenu parole, et voilà deux exilés pour un.

Tandis que Mme de Pompadour triomphe du crédit d'un ministre, les querelles de religion, plus déplorables encore que celles de cour, excitent de nouveau les passions : plusieurs refus de sacrements ont été dénoncés récemment au parlement par des familles parisiennes. Les prêtres apostoliques s'obstinent à refuser et confession, et communion, et viatique aux appelants de la bulle *Unigenitus*. Voilà les robes rouges et les soutanes encore aux prises : la Justice et l'Eglise combattant l'une contre l'autre ; il est difficile de prévoir le terme d'une telle lutte.

Heureusement nous avons des nouveautés dramatiques pour faire diversion à ces insipides discussions théologico-légales. Parlons d'abord de *Catilina*, tragédie de Crébillon, qui date déjà de quinze ou seize mois : c'est une vieille nouveauté. L'auteur a travaillé vingt-cinq ans à cette composition : chaque année il en lisait un fragment à l'Académie française, et plus d'une fois peut-être les membres de ce corps illustre diront en secret : *Quousque tandem abutere patientiâ nostrâ, Catilina ?* Enfin cette œuvre longuement élaborée a paru sous la puissante protection de Mme de Pompadour qui a fait la dépense de tous les costumes. L'obligeante favorite de Louis XV avait envoyé avant la représentation aux deux consuls et au sénat romain des toges de toile d'argent bordées avec

des bandes de satin pourpre; plus, des *vestes* de toile d'or bordées de la même manière. Le tout était fort agréablement festonné et enrichi de diamants faux. Un peintre florentin qui assistait près de moi à la première représentation de *Catilina*, pâlit de colère à la vue de cet accoutrement : « Quelle mascarade, bon Dieu! s'écria-t-il en se « levant ; je n'en veux pas voir davantage. » Et l'artiste court encore Il avait tort, car nonobstant ces costumes de bal masqué, il y a des scènes admirables dans la tragédie de M. Crébillon, les trois premiers actes sont même généralement beaux. Les amateurs formés à l'école de Racine reprochent toujours à son énergique successeur la sombre disposition de ses ouvrages, et surtout l'horreur de ses catastrophes. « Corneille, leur répond-il, a brillé dans « le grand, Racine dans le tendre ; je n'avais que l'horrible « à choisir. » Il y a trop de modestie dans cette réponse; l'auteur de *Rhadamiste* eût pu dire à ses critiques: « Mes « deux grands devanciers ont bien compris la majesté de « la tragédie, mais je crois en avoir retrouvé le caractère. « C'est en offrant des exemples terribles, plutôt que tissus « de grandeur ou de tendresse, qu'il faut frapper au théâ- « tre : la terreur et la pitié ne naissent que de déchirantes « vicissitudes... Et puis l'antiquité nous a légué du sang, « toujours du sang ; pourquoi lorsque nous faisons revi- « vre ses héros effacer de leur vie cette empreinte d'ef- « frayante vérité, de vérité sauvage, qui convient à ces « temps reculés, pour y substituer un déluge de maximes « pompeuses, recherchées, spirituelles même, qui, en sor- « tant du théâtre, ne laissent dans l'esprit du spectateur « que le souvenir de sentiments cadencés habilement dans « les douze syllabes d'un alexandrin, sans que l'âme ait « rien à se rappeler, parce qu'elle n'a eu rien à saisir ! »

Voilà ce que Crébillon aurait pu répondre aux censeurs de son genre, car il est bien évident aujourd'hui pour les juges compétents de la tragédie que ce poète, à part les inégalités quelquefois choquantes de son style, a été plus près que personne de son véritable caractère. Disons-le hardiment : si Crébillon eût paru le premier dans la car-

rière, ni Corneille par la sublime disposition de ses sujets et la mâle éloquence de ses personnages, ni Racine par ses intrigues habilement conduites et sa poésie séduisante, ni Voltaire par ses thèses philosophiques et ses vers sonores n'eussent affaibli l'impression préexistante d'*Atrée et Thyeste*, de *Rhadamiste*, d'*Electre* et de *Catilina*. Ces puissantes compositions seraient restées le type de la tragédie moderne, et, certes, les savants n'auraient pas réclamé.

Louis XV fut si content de *Catilina* qu'il ordonna au directeur de l'imprimerie royale d'imprimer sans frais les œuvres de Crébillon, qui put ainsi en vendre l'édition entièrement à son profit. Un incident faillit lui faire perdre entièrement aussi non seulement le bénéfice de cette opération, mais encore les droits qu'il percevait des comédiens pour sa nouvelle tragédie. La Permesse n'est pas le Pactole; il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois, et ce mot n'a point cessé d'être une vérité. L'auteur d'*Atrée* a beaucoup de créanciers; or ils avaient trouvé commode de faire arrêt sur le produit tragique des presses royales, tandis qu'un huissier à verge assignait *à comparoir* consuls, sénat et conjurés pour s'entendre condamner à payer les dettes du *sieur* Crébillon. Mais le conseil d'Etat ayant évoqué la cause décida par un arrêt que « les productions de l'esprit ne pouvaient être comprises « parmi les effets saisissables. » Les créanciers en furent pour les frais du procès et le *coût* du papier marqué que la chicane avait noirci en leur faveur. On peut impunément se faire insolvable quand on a le bonheur de plaire aux grands de la terre.

La *Sémiramis* de M. Voltaire, jouée pour la première fois à peu près dans le même temps que le *Catilina*, n'eut point de succès lors de son apparition ou plutôt de sa réapparition, car chacun sait que cette pièce n'est qu'une refonte de la tragédie d'*Eriphile* représentée en 1732.

Le public a vu avec déplaisir que l'auteur, trop confiant en son génie, ait traité un sujet dans lequel Desfontaines échoua en 1637, Gilbert en 1646, Mme Gomez en

1716, et Crébillon en 1717. Voici l'épigramme que Piron fit à cette occasion :

N'en doutez point, oui, si le premier homme
Eût eu le tic de ce faiseur de vers,
Il eût fait pis que de mordre à la pomme ;
Et ç'eût été bien un autre travers :
Du grand auteur de la nature humaine
Il eût voulu refaire l'univers,
Et le refaire en moins d'une semaine.

Ces vers sont injustes : si le plan de *Sémiramis* manque de régularité, comme presque toutes les compositions théâtrales de Voltaire, il en est peu qui renferment plus de beautés poétiques, et dans aucune elles ne voilent mieux la marche vicieuse de l'ouvrage et l'invraisemblance des caractères. Par malheur le grand écrivain ne veut pas se restreindre à la somme de talent qui lui échut en partage : il vise toujours aux inspirations tragiques, qu'il croit avoir rencontrées lorsqu'il a produit de ces situations forcées, de ces scènes à effet dont ses pièces sont remplies. Ces détails gigantesques abondent dans *Sémiramis :* rêve, miracle, tonnerre, fantôme, tombeau, magie de décorations, tout est là ; et c'est ce mélange d'éléments divers que Piron appelle un *salmis*. L'ombre de Ninus, il faut l'avouer, est un peu trop comique ; l'orage éclatant deux fois, provoque aussi des critiques amères : cela sent, dit-on, les tréteaux de la foire encore plus que la colophane brûlée. Il faut qu'à propos de ce double tonnerre je place ici une petite anecdote qui a longtemps désopilé la rate des amateurs admis à la dernière répétition générale de *Sémiramis*. M^lle^ Duménil, chargée du principal rôle, avait eu son coup de foudre au troisième acte, lorsqu'au cinquième le gagiste ayant le département du carreau vengeur ne sachant pas s'il devait donner à la princesse Azéma un coup sec et brusque ou prolonger le bruit, cria du haut des cieux à M^lle^ Clairon : « Le voulez-« vous long, mademoiselle ? — Comme celui de M^lle^ Duné-« nil », répondit l'actrice.

Voici quelque chose de plus sérieux ; mais qu'il est affligeant d'avoir une semblable petitesse à reprendre dans un homme illustre ! On sait que Voltaire n'est point aimé à la cour ; il est bien facile de l'y desservir, surtout depuis qu'il s'en est fait éloigner à cause du malencontreux madrigal adressé à Mme de Pompadour. Les comédiens italiens avaient donc fait agréer sans peine au roi une parodie de *Sémiramis* qui devait être jouée sur le théâtre de Fontainebleau. Voltaire, le susceptible, l'irritable Voltaire, informé de cette circonstance, faillit en perdre l'esprit ; s'affranchissant de toute mesure, de toute sagesse, il écrivit à Marie Leczinska la lettre suivante qui entachera pour jamais et la célébrité et le caractère de ce poète :

« Madame,

« Je me jette aux pieds de Votre Majesté. Vous n'assistez au spectacle que par condescendance pour votre « auguste rang ; et c'est un sacrifice que votre vertu fait « aux bienséances du monde. J'implore cette vertu même, « et je la conjure avec la plus vive douleur de ne pas « souffrir que ces spectacles soient déshonorés par une « satire qu'on veut faire contre moi à Fontainebleau, sous « vos yeux. La tragédie de *Sémiramis* est fondée d'un « bout à l'autre sur la morale la plus pure, et par là du « moins elle peut s'attendre à votre protection. Daignez « considérer, madame, que *je suis domestique du roi, et « par conséquent le vôtre.* Mes camarades les gentilshommes ordinaires du roi, dont plusieurs sont employés « dans les cours étrangères et d'autres dans des places « très honorables, m'obligeront à me défaire de ma charge « si j'essuie devant eux et devant toute la famille royale « un avilissement aussi cruel. Je conjure Votre Majesté, « par la bonté, par la grandeur de son âme et par sa « piété, de ne pas me livrer ainsi à mes ennemis ouverts « ou cachés, qui, après m'avoir poursuivi par les calom-

« nies les plus atroces, veulent me perdre par une flétris-
« sure publique. Daignez envisager, madame, que ces
« parodies satiriques ont été défendues à Paris pendant
« plusieurs années. Faut-il qu'on les renouvelle pour moi
« seul sous les yeux de Votre Majesté ? Elle ne souffre
« pas la médisance dans son cabinet, l'autorisera-t-elle
« devant toute la cour ? Non, madame, votre cœur est
« trop juste pour ne pas se laisser toucher par mes prié-
« res et pour faire mourir de douleur et de honte un
« ancien serviteur, le premier sur qui sont tombées vos bon-
« tés. Un mot de votre bouche, madame, à M. le duc de
« Fleury, suffira pour empêcher un scandale dont les sui-
« tes me perdraient. J'espère de votre humanité qu'elle
« sera touchée, et qu'après avoir peint la vertu je serai
« protégé par elle. »

La reine eut sans doute pitié du poète éperdu : la parodie ne fut point représentée. Mais que de bassesse, que de servilité à propos d'une critique dont tout autre se serait égayé le premier ! On voit avec chagrin une telle abnégation de dignité de la part d'un si beau talent.

Cette année *Sémiramis* commence à prendre faveur : on s'habitue même à louer cette tragédie sans *mais* restrictifs. Comme Voltaire se fait admirer dans plus d'un genre, on craint de le tuer en lui rappelant ses défauts.

Sous l'influence de ce *crescendo* de succès d'une pièce qui lui causa tant de chagrin, ce poète fit jouer cette année *Nanine ou le Préjugé vaincu*, comédie tirée du roman de *Paméla* par Richardson. Lachaussée traita malheureusement ce sujet en 1743 : on ne se rappelait de l'ouvrage que ce vers ridicule :

Vous prendrez mon carrosse afin d'aller plus vite ;

et ce mot d'un mauvais plaisant à qui l'on demandait comment allait Paméla : *Elle pâme, hélas !*

Voltaire a mieux arrangé pour la scène le roman anglais : sa pièce est régulière, intéressante quoique froide ; elle est d'ailleurs versifiée comme tout ce que cet auteur ver-

sifie, c'est-à-dire admirablement. La réussite a été brillante; aussi Voltaire, croyant triompher de Piron, s'approcha de lui en sortant de la première représentation et lui demanda avec un sourire malicieux ce qu'il pensait de sa comédie. « Je pense, répondit l'auteur de *la Métromanie*, que vous voudriez bien que Piron eût fait *Nanine*. « — Pourquoi? on n'y a pas sifflé. — Ah! monsieur, « peut-on siffler quand on bâille? »

Un homme en place classé parmi ces marionnettes de cour que tout fil fait mouvoir, profondément touché par la morale de *Nanine*, rentra l'un de ces jours chez lui avec précipitation pour ordonner à son suisse de ne refuser sa porte à personne, pas même aux gens à sabots. « En vérité, dit « l'honnête Helvétien à un valet de chambre qui se trouvait « près de lui, ce discours me surprend si fort de la part « de monseigneur, que si je n'avais pas aperçu Mlle Délie « dans son carrosse je croirais qu'il vient de confesse. »

CHAPITRE XXII

1750-1751

Le séducteur endormi. — Apparition du comte de Saint-Germain ; son portrait. — Choses incompréhensibles. — La cour de François Ier peinte en 1750 par un témoin oculaire. — Conversation de Saint-Germain avec le roi. — La tache d'un diamant enlevée. — La chambre mystérieuse. — Il n'y a que cinq cents ans que je sers monsieur le comte. — Prodigalités de Saint-Germain. — Le contrôleur général Machault n'est pas un sorcier. — Traité d'Herrenhausen. — Commencement des refus de sacrements pour cause de jansénisme. — Extrême-onction par arrêt du parlement. — Les bains de sang humain. — Emeute à Paris. — Justice prévôtale. — Fontenelle. — Soirées de Mme Geoffrin ; début de M. Suard. — Le château de Bellevue. — La noblesse devient une récompense militaire. — L'habit de tapisserie. — Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt meurent à Paris. — Mort de l'illustre Maurice de Saxe. — Encore un mot sur ce grand homme. — *Oreste*, tragédie de Voltaire. Origine du rentoilage des tableaux. — La peinture au milieu du XVIIIe siècle. — Mort de d'Aguesseau. — Les louis tombés et les balayeurs. — Les pou-

lardes données aux chevaux pour fourrage. — Monuments de galanterie consacrés par le prince de Conti. — *La Guirlande*, opéra de Marmontel.

L'année 1750 s'est ouverte par une aventure singulière dont la cour n'a pas osé rire tout haut, bien qu'elle soit essentiellement risible, et rien de plus. *Madame* première est une princesse pure comme la fleur naissante ; jamais regard de page ou de mousquetaire n'osa jusqu'ici s'égarer sur ce trésor de pudeur. Cependant, dans la nuit du 2 au 3 janvier, un jeune homme, trompant la surveillance des gardes, parvient jusqu'à la chambre à coucher de Son Altesse Royale, s'approche de son lit pendant qu'elle dort profondément, et, l'enlaçant de ses bras audacieux, lui ravit plusieurs baisers. La princesse se réveille, se débat, jette les hauts cris ; ses femmes accourent et l'on trouve *Madame* tombée dans la ruelle du lit étroitement embrassée par un homme en chemise. L'assaillant, qui va gagner beaucoup de terrain sur la pureté de Son Altesse, n'est pas disposé à lâcher prise malgré les efforts des assistants ; enfin on parvient à dégager la fille de Louis XV, on la remet entre ses draps, tandis que les gardes conduisent en prison le jeune aventurier, qui ne répond pas un mot à tous les reproches qu'on lui adresse et ne semble nullement effrayé des menaces dont on l'accable. Étonné de cette impassibilité, un officier de service approche une lumière de la figure du prisonnier et voit, à sa grande surprise, que le séducteur de *Madame* est endormi. Plusieurs domestiques du château reconnaissent bientôt cet individu : c'est un officier du gobelet, et chacun déclare qu'il est somnambule. On lui jette alors un manteau sur les épaules : il termine son somme sur une banquette de la salle des gardes, et le roi, consulté à son lever, décide qu'il faut se borner à enfermer désormais ce coureur d'aventures nocturnes, ajoutant avec bonté que nul ne peut être coupable en dormant. Cependant, à la demande de *Madame*, le roi envoya l'officier du gobelet dans un régiment d'infanterie avec le grade de sous-lieutenant.

Son Altesse Royale ne pouvait sans rougir jusqu'aux yeux rencontrer un homme qui bien qu'endormi s'était trouvé si rapproché de ses charmes les plus secrets. Encore les survenants et la princesse elle-même n'avaient ils pas su bien précisément jusqu'à quel point la témérité du somnambule avait été poussée.

On a vu paraître cette année à la cour un homme fort extraordinaire nommé le comte de Saint-Germain. Ce gentilhomme, qui se fit d'abord remarquer par son esprit et par la prodigieuse variété des talents qu'il possédait, ne tarda pas à provoquer la plus grande surveillance sous un autre rapport. Un jour la vieille comtesse de Gergy, dont le mari fut il y a cinquante ans ambassadeur à Venise où elle l'avait suivi, se trouva chez Mme de Pompadour avec M. de Saint-Germain. Elle regarda longtemps cet étranger avec des marques de grande surprise auxquelles se mêlèrent bientôt des signes de frayeur. Enfin, ne pouvant plus dominer son émotion, mais plus curieuse, toutefois, qu'effrayée, elle s'approcha du comte.

— De grâce, monsieur, lui dit-elle, veuillez me dire si monsieur votre père n'a pas résidé à Venise vers l'année 1700.

— Non, madame, répondit le comte sans s'émouvoir, il y a beaucoup plus longtemps que j'ai perdu mon père; mais je demeurais moi-même à Venise à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, j'avais l'honneur de vous y faire ma cour, et vous aviez la bonté de trouver jolies quelques barcarolles de ma composition que nous chantions ensemble.

— Pardon de la franchise, mais cela n'est pas possible : le comte de Saint-Germain d'alors avait quarante-cinq ans, et vous n'avez certainement que cet âge au moment où nous parlons.

— Madame, répondit le comte en souriant, je suis fort vieux.

— Mais il faudrait à ce compte que vous eussiez près de cent ans.

— Cela n'est pas impossible. Ici le comte se mit à raconter à Mme de Gercy une foule de détails se rattachant au séjour qu'ils ont fait ensemble dans l'État vénitien. Il offrit à cette dame de lui rappeler, si elle doutait encore, des circonstances, des remarques...

— Non, non, interrompit la vieille ambassadrice, me voilà bien convaincue... Mais vous êtes un homme... un diable bien extraordinaire...

— Grâce, grâce de qualifications! s'écria Saint-Germain d'une voix éclatante... Et ses membres parurent saisis d'un tremblement convulsif. Il sortit sur-le-champ.

Achevons de faire connaître ce personnage singulier. Saint-Germain est d'une taille moyenne, d'une tournure élégante ; ses traits sont réguliers : il a le teint brun, les cheveux noirs, la physionomie mobile et spirituelle; sa démarche offre ce mélange de noblesse et de vivacité qui n'est propre qu'aux hommes supérieurs. Le comte se met assez simplement, mais avec goût. Tout son luxe consiste dans une surprenante quantité de diamants dont il est toujours couvert : il en porte à tous les doigts ; sa tabatière, sa montre en sont garnies. Un soir il vint à la cour avec des boucles de souliers que M. de Gontaut, grand connaisseur en pierreries, estima deux cent mille livres.

Une chose digne de remarque et même d'étonnement, c'est que le comte parle avec une égale facilité le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais, sans que les nationaux puissent reconnaître le moindre accent étranger lorsqu'il s'exprime dans chacune de ces langues. Des érudits, des orientalistes ont sondé le savoir de Saint-Germain : les premiers l'ont trouvé plus habile qu'eux dans l'idiome d'Homère et dans celui de Virgile; il a parlé le sanscrit, le chinois, l'arabe avec les derniers de manière à leur prouver qu'il a résidé en Asie et à leur démontrer qu'on s'instruit assez mal dans les dialectes de l'Orient aux collèges de Louis-le-Grand et de Montaigu.

M. de Saint-Germain accompagne de tête sur le clavecin non seulement les morceaux de chant, mais encore les

concerto les plus difficiles exécutés par d'autres instruments. J'ai vu Rameau profondément surpris du jeu parfait de cet amateur et surtout de ses préludes savants. Le comte peint à l'huile fort agréablement, mais ce qui rend ses tableaux remarquables, c'est une espèce de couleurs dont il a trouvé le secret et qui prêtent à la peinture un éclat extraordinaire. Dans les sujets historiques qu'il reproduit, Saint-Germain ne manque jamais d'orner les ajustements de femmes de saphirs, d'émeraudes, de rubis auxquels ses couleurs donnent absolument l'éclat et les reflets de pierres naturelles. Vanloo, qui ne peut se lasser d'admirer l'artifice de ces surprenantes couleurs, en a souvent demandé le secret au comte : il n'a point voulu le révéler.

Sans chercher à se rendre compte de l'universalité de connaissances d'un personnage qui, au moment où j'écris, fait épuiser en conjectures et la ville et la cour, on peut, je crois, faire rapporter à la physique et à la chimie, qu'il possède à fond, une partie de ses prestiges. Il est au moins évident que ces sciences lui ont procuré une santé robuste, une vie qui excédera ou qui peut-être a déjà excédé les bornes de l'existence commune, et le moyen, plus difficile à comprendre, d'arrêter sur la créature humaine les ravages du temps. Entre autres aveux sur les facultés surprenantes du comte de Saint-Germain faits à la favorite par Mme de Gergy depuis sa première entrevue avec lui, elle a dit que durant leur séjour à Venise elle avait reçu de lui un élixir qui, pendant un quart de siècle, avait conservé sans la moindre altération les charmes qu'elle possédait à l'âge de vingt-cinq ans : de vieux seigneurs, interrogés par Mme de Pompadour sur cette étrange circonstance, ont affirmé qu'elle était de toute exactitude ; que même la jeunesse stationnaire de la comtesse avait été longtemps pour la ville et la cour un sujet d'étonnement. Voici d'ailleurs un fait qui vient à l'appui de l'assertion de Mme de Gergy, soutenue par les vieillards dont je viens de citer le rapport.

Un soir, M. de Saint-Germain avait accompagné dans

un cercle plusieurs airs italiens chantés par la jeune comtesse de Lancy [1] âgée de dix ans.

— Dans cinq à six ans, lui dit-il quand elle eut cessé de chanter, vous aurez une fort belle voix, vous la conserverez longtemps ; mais, pour que la séduction fût complète, il faudrait conserver aussi la beauté éclatante qui sera votre heureux partage à seize ou dix-sept ans.

— Monsieur le comte, répondit la petite comtesse en promenant ses jolis doigts sur le clavecin, cela n'est au pouvoir de personne.

— Oh ! que si, reprit le comte sans affectation... Dites-moi seulement si vous seriez bien aise d'être fixée à cet âge.

— Vraiment j'en serais charmée...

— Eh bien ! je vous le promets. Et Saint-Germain parla d'autre chose.

La mère de la comtesse, enhardie par l'affabilité de l'homme à la mode, osa lui demander s'il était vrai que l'Allemagne fût sa patrie. « Madame, madame, répondit-il « en poussant un profond soupir, il est des choses que je « ne puis dire. Contentez-vous de savoir qu'à l'âge de sept « ans j'errais au fond des forêts, et que ma tête était mise « à prix. La veille de ma fête, ma mère, que je ne devais « plus revoir, attacha son portrait à mon bras ; je vais « vous le montrer. » A ces mots, Saint-Germain releva sa manche, et montra en effet aux dames une miniature sur émail représentant une femme admirablement belle, mais vêtue singulièrement. « A quel temps, demanda la jeune « comtesse, appartient donc ce costume? » Le comte rabattit sa manche sans répondre et changea de nouveau la conversation.

On passe chaque jour d'une surprise à une autre dans la société du comte de Saint-Germain. Il y a quelque temps, il apporta chez Mme de Pompadour une bonbonnière qui fit l'admiration générale. Cette boîte était d'écaille noire fort belle ; le dessus était orné d'une agate beaucoup moins grande que le couvercle. Le comte pria

1. Devenue célèbre depuis sous le nom de comtesse de Genlis.

la marquise de poser cette bonbonnière devant le feu ; un instant après il lui dit de la reprendre. Quel fut l'étonnement de tous les assistants! l'agate avait disparu, et l'on voyait à sa place une jolie bergère au milieu de ses moutons. En faisant de nouveau chauffer la boîte, la miniature disparut et l'agate revint.

Cependant Louis XV, qui n'avait pas encore entretenu M. de Saint-Germain en particulier, pria le mois dernier sa favorite de le faire trouver chez elle avec cet homme, qu'il appelait un habile charlatan. Le comte fut exact au rendez-vous que Sa Majesté lui avait fait indiquer. Il s'était muni ce jour-là d'une tabatière magnifique. Il portait ses riches boucles de souliers et affectait un peu de montrer des boutons de manches en rubis d'une grosseur prodigieuse.

— Est-il vrai, lui dit Louis XV après un salut obligeant, que vous vous disiez âgé de plusieurs siècles?

— Sire, je m'amuse quelquefois, non pas à faire croire, mais à laisser croire que j'ai vécu dans les plus anciens temps.

— Mais la vérité, monsieur le comte?

— La vérité, sire, peut être incompréhensible...

— Il paraît au moins démontré, d'après le rapport de plusieurs personnes qui vous ont connu sous le règne de mon bisaïeul, que vous devez avoir plus de cent ans.

— Ce serait, en tout cas, une longévité peu surprenante; j'ai vu dans le nord de l'Europe des hommes de cent soixante ans et plus.

— Je sais qu'il en a existé, mais c'est votre air de jeunesse qui renverse toutes les spéculations des savants.

— Par le temps qui court, sire, on donne à bon marché le titre de docteur ; je l'ai plus d'une fois prouvé à ces messieurs.

— Puisque vous vivez depuis tant d'années, reprit Louis XV d'un ton malicieux, donnez-moi donc des nouvelles de la cour de François Ier, c'était un roi dont j'ai toujours chéri la mémoire.

— Aussi était-il très aimable, répondit le comte en pre-

nant au sérieux la demande de Sa Majesté. Puis il se mit à dépeindre, en artiste, en homme d'esprit, le roi chevalier au physique et au moral.

— Je crois en vérité le voir, s'écria Louis XV enchanté.

— S'il eût été moins ardent, poursuivit Saint-Germain, je lui aurais donné un bon conseil, propre à le garantir de tous ses malheurs ; mais il ne l'aurait pas suivi. François Ier était entraîné par cette fatalité qui domine les princes, j'entends ceux assez malheureux pour fermer l'oreille de leur esprit aux meilleurs avis, surtout dans les moments critiques.

— La cour de François était-elle brillante? demanda Mme de Pompadour qui craignit que le comte n'allât trop loin.

— Très brillante, reprit le comte qui saisit l'intention de la marquise, mais celle de ses petits-fils la surpassait de beaucoup : du temps de Marie Stuart et de Marguerite de Valois la cour était un pays d'enchantements où les plaisirs, l'esprit et la galanterie se jouaient sous mille formes charmantes ; ces deux reines étaient savantes ; elles faisaient des vers ; c'était un plaisir de les entendre.

— En vérité, monsieur, dit le roi en riant aux éclats, on croirait que vous avez vu tout cela.

— Sire, j'ai beaucoup de mémoire, mais j'ai aussi mes notes authentiques sur ces temps reculés.

A ces mots, Saint-Germain tira de sa poche un livret relié d'une manière gothique ; il l'ouvrit, et montra au roi quelques lignes écrites de la propre main de Michel Montaigne en 1580. Les voici telles qu'elles ont été transcrites après avoir été reconnues authentiquement originales :

Il n'est homme de bien qui mette à l'examen des lois toutes ses actions et pensées, qui ne soit pendable six fois en sa vie ; voire tel qu'il seroit dommage et très-injuste de punir.

Le roi, ainsi que M. de Gontaut, Mme de Brancas et l'abbé de Bernis, qui assistaient à cet entretien, ne savaient plus que penser du comte de Saint-Germain ; mais sa conversation plut tant à Sa Majesté que depuis elle l'appela

souvent à la cour et resta même enfermée plusieurs fois avec lui dans son cabinet. Louis XV consultait un matin ce personnage mystérieux, dont il avait reconnu l'expérience et le jugement, sur un seigneur que l'on cherchait à desservir dans son esprit.

— Sire, répondit le comte avec chaleur, défiez-vous des rapports qui vous sont faits sur ce gentilhomme; pour bien apprécier les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni courtisan, ni ministre, ni lieutenant de police.

— Et roi?

— Je n'osais m'expliquer à cet égard; mais, puisque Votre Majesté m'interpelle, je crois lui obéir en parlant. Vous vous rappelez, sire, le brouillard qu'il faisait il y a quelques jours, on ne voyait pas à quatre pas; eh bien! les rois (je parle en général) sont environnés de brouillards encore plus épais que font naître autour d'eux les intrigants, les prêtres et les ministres infidèles: tous s'accordent, en un mot, pour faire voir aux têtes couronnées les objets sous un aspect différent du véritable.

— Ah! j'y pense, dit Louis XV en changeant tout à coup d'entretien, on m'a dit, comte, que vous aviez trouvé le secret de faire disparaître les taches des diamants.

— Cela m'est arrivé quelquefois, sire.

— En ce cas, vous êtes homme à me faire gagner quatre mille francs sur celui-ci; et le roi montra à Saint-Germain un brillant de médiocre grosseur qu'il venait de tirer d'un secrétaire.

— Cette tache est forte, dit le comte après avoir beaucoup examiné le diamant, mais il n'est pas impossible de l'enlever. Je rapporterai cette pierre à Votre Majesté dans quinze jours.

— Je le répète, vous me ferez gagner quatre mille livres, car mon joaillier, en estimant ce diamant six mille livres, m'a dit que sans tache il en vaudrait dix.

Au jour dit M. de Gontaut et le joaillier de la couronne étaient dans le cabinet du roi quand M. de Saint-Germain y vint. Il tira le diamant de sa poche, ôta une toile d'amiante qui l'enveloppait, et cette pierre fut produite

aux yeux des assistants ébahis pure comme une goutte de rosée. Le poids du brillant, pesé au moment de sa remise au comte, se trouva exactement le même après l'opération, et le bijoutier déclara à Sa Majesté qu'il était prêt à donner les dix mille livres de l'estimation. Cet honnête marchand ajouta qu'il fallait que M. de Saint-Germain fût sorcier, qualification à laquelle ce dernier ne répondit que par un sourire. « Vraiment, monsieur le comte, pour-« suivit le commerçant, vous devez être riche à millions, « surtout si vous avez le secret de faire de gros diamants « avec de petits. » L'adepte ne dit ni oui ni non; mais il assura très positivement qu'il savait faire grossir les perles et leur donner la plus belle eau.

Toujours est-il qu'on ne peut en aucune manière expliquer l'opulence que montre cet individu: il n'a point de propriétés, on ne lui connaît ni rentes, ni banquiers, ni revenus d'aucune nature, il ne touche jamais ni cartes ni dés; et cependant il a un grand état de maison, plusieurs domestiques, des chevaux, des voitures, une immense quantité de pierreries de toutes couleurs... On s'y perd.

Du reste, il se passe des choses étranges dans la maison de Saint-Germain qui commence à devenir pour le public presque aussi effrayant que curieux. Les esprits forts qui le fréquentent lui ont vu faire des choses excédant toutes les facultés humaines: il évoque, dit-on, les ombres à la demande des personnes assez hardies pour désirer ces terribles apparitions, qui sont toujours reconnues. Quelquefois il fait répondre à certaines questions sur l'avenir par des voix souterraines qu'on entend très distinctement, pourvu qu'on applique l'oreille au parquet d'une chambre mystérieuse où l'on n'entre que pour recevoir ces oracles. Plusieurs de ces prédictions se sont déjà réalisées, assure-t-on, et la correspondance de Saint-Germain avec l'autre monde et une vérité démontrée pour beaucoup de gens.

Dans l'abandon de la table, que le comte aime passablement, il convient avec ses amis qu'il est âgé de deux mille ans, et, suivant lui, ce n'est encore là qu'un acompte

de vie. Il lui arrive même de lancer de temps en temps de ces étranges assertions dans des sociétés moins intimes : l'un de ces jours, dînant chez le duc de Richelieu, le sorcier à la mode interpella son domestique, qui le servait à table, sur un fait remontant à une époque très éloignée. « Je n'en ai pas connaissance, répondit le valet ; M. le comte « oublie qu'il n'y a que cinq cents ans que j'ai l'honneur « de le servir. »

Saint-Germain, dans une visite qu'il fit il y a quelques jours à Mme de Pompadour, retenue sur sa chaise longue par une indisposition, lui montra pour la récréer une boîte remplie de topazes, d'émeraudes et de rubis. Il y en avait pour une somme considérable. Mme du Hausset, présente à ce riche inventaire, faisait des signes derrière le comte à la favorite pour lui faire comprendre que tout cela était faux.

— Il est vrai, dit négligemment Saint-Germain, qu'on a vu quelquefois de plus belles pierres ; mais celles-ci ont leur prix.

— Cet homme a donc des yeux au dos ! murmura Mme du Hausset qui crut avoir été comprise dans sa pantomime.

— Cette bagatelle peut servir d'échantillon, reprit le comte en jetant avec dédain sur la table une petite croix de pierres vertes et blanches.

— Eh ! mais cela n'est point à dédaigner ! dit la dame de compagnie, qui plaçait le bijou sur sa gorge pour l'essayer.

— Acceptez-le donc, madame.

— Vraiment, monsieur le comte, je m'en garderai bien, répondit Mme du Hausset.

— Pourquoi donc ? c'est une misère.

— Acceptez, ma chère, dit la marquise, puisque M. le comte le veut.

Mme du Hausset se résigna à prendre la croix, qui le lendemain fut estimée cent louis.

L'enchanteur dont je viens de raconter longuement le prouesses devrait bien, par un coup de baguette, remplir les coffres de l'État, qui se trouvent dans un état habituel

de viduité ; M. Machault n'est pas sorcier, lui, et c'est bien vainement qu'il se donne tous les mouvements possibles pour rétablir les finances. Cependant les exigences publiques sont impérieuses : d'une part, M. Rouillé demande à grands cris de l'argent pour former une marine, car la France au moment où j'écris n'a pas beaucoup plus de vaisseaux qu'elle n'en avait sous le roi Jean ; d'un autre côté, les payeurs de rentes pourchassent de toutes parts le contrôleur général afin d'être remboursés des avances qu'ils ont faites pendant la dernière guerre. « En « vérité sire, disait ce ministre dans l'un des derniers « conseils, je ne sais comment m'y prendre pour faire « honneur à vos engagements : tout le monde me demande, « et personne ne veut me faire crédit. »

Il n'y a que les subsides étrangers qui aident convenablement les États ; ils ne coûtent rien aux nations, et conséquemment ne les font point crier. Il y a bien quelque légère humiliation pour les rois à se mettre ainsi à la solde de leurs voisins, et la politique adoptée à prix d'argent n'est pas essentiellement honorable ; mais un peu de honte est bientôt passée et l'avantage reste. C'est sans doute d'après ce solide raisonnement que vient d'être conclu, à Herrenhausen, dans l'électorat de Hanovre, un traité de subsides entre le roi d'Angleterre, les États Généraux et l'électeur de Bavière. Ce dernier s'engage, par cette convention, à entretenir un corps de six mille hommes prêt à marcher au premier ordre de la Grande-Bretagne et de la Hollande, moyennant une subvention annuelle de quarante mille livres sterling, payable, les deux tiers par l'Angleterre, l'autre tiers par l'État hollandais. Toutefois ce corps ne pourra servir ni contre l'empereur ni contre l'Empire ; d'où l'on peut conclure, sans travail d'esprit, qu'il ne sera employé que contre la Prusse ou la France. Or il est bon de considérer que l'électeur signataire de ce traité est le fils de ce Charles-Albert pour qui la France s'est épuisée d'or et de sang, lorsqu'il s'agissait de le faire empereur : c'est ainsi que les princes de la terre entendent la reconnaissance ; telles sont les

enseignes auxquelles nous devons reconnaître leur justice.

Il était réservé à l'année 1750 de voir naître un scandale non moins affligeant, non moins ridicule que celui des convulsions. On sait que le cardinal de Fleury souffrit les jésuites parce qu'il les craignait, et que l'archevêque Vintimille les favorisa parce qu'il les aimait. Après ce dernier prélat, advint au siège de Paris un sieur de Bellefond, qui, plus ardent que son prédécesseur, se déclara le partisan fanatique des doctrines jésuitiques. Les enfants d'Ignace ne perdirent pas un instant: tout ce qui leur déplaisait fut peint comme janséniste ; les lettres de cachet furent expédiées par rames ; les prisons allaient s'ouvrir ; les jésuites souriaient déjà aux tourments de leurs victimes, lorsque la mort frappa Bellefond et suspendit un moment les rigueurs qu'il avait préparées. Mais elles ne tardèrent pas de reprendre leur cours : Christophe de Beaumont, homme de mœurs austères, prêtre ignorant, opiniâtre, et moliniste outré, fut appelé à l'archevêché de Paris. Le plan des jésuites reçut alors sa pleine et entière exécution. Il fut prescrit de n'accorder la communion ou le viatique qu'aux personnes munies de billets de confession, lesquels durent attester que le porteur s'était confessé à un prêtre partisan de la bulle, les sacrements administrés par les jésuites étant reconnus les seuls efficaces. Beaumont maintint avec sévérité cette règle aussi tyrannique qu'absurde, et les curés n'administrèrent aucun des secours spirituels à ceux qui n'exhibèrent point le billet exigé.

Les choses en étaient à ce point lorsque M. Coffin, conseiller au Châtelet, étant assez dangereusement malade, appela (20 mars 1750) pour l'administrer M. Bouettin, curé de Saint-Étienne-du-Mont, qui refusa son ministère à défaut de présentation d'un billet de confession. Le parlement, informé de cette affaire, embrassa chaudement la cause du chancelier Coffin : il appela devant lui le curé ; mais celui-ci refusa de comparaître, ne devant

compte, répondit-il, de l'exercice de son ministère qu'à Dieu et au prélat son supérieur. D'après ce système d'indépendance civile, le clergé pourrait à son gré porter le trouble et le désordre dans la société sans qu'aucune juridiction temporelle pût y apporter obstacle. Le parlement ne comprit pas ainsi l'autorité ecclesiastique ; il décréta de prise de corps le prêtre Bouettin, et députa en même temps plusieurs de ses membres à Christophe de Beaumont pour l'engager à faire administrer les malades quand même ils ne seraient pas munis d'une attestation jésuitique. L'archevêque persista, la magistrature insista, et dès lors une lutte violente s'engagea entre les prétendus exécuteurs des volontés célestes et les défenseurs légitimes des lois humaines. Le roi ne donnait pas précisément raison aux jésuites ; mais il ne les désapprouvait pas avec assez de persévérance, se bornant à répéter quelquefois à son lever que « la cour devrait bientôt se donner plus de « mouvement pour des billets de confession qu'elle n'en « avait jamais eu pour l'affaire la plus importante de « l'Europe. » Quand le parlement gagnait du terrain sur ses adversaires il fallait forcer à main armée les prêtres molinistes à secourir spirituellement les malades du parti opposé, et ce n'était que sur l'autorité des baïonnettes que les croyants moribonds pouvaient conquérir leur salut. Un curé de Paris, ainsi contraint, disait dernièrement au lit de mort de son paroissien : *Je vous communie par ordre du parlement* ; un autre, portant le scandale plus loin encore, osait dire à un mourant : *C'est en conséquence d'un arrêt de la grand'chambre que je vous apporte le bon Dieu.* Agenouillez-vous donc devant de tels ministres du Seigneur !

Ces dissensions religieuses, qu'un pouvoir trop indécis ou trop mou n'a pas su arrêter, ont aigri l'esprit public; un rien l'excite et le porte à la révolte. On vit à Paris dans le courant de mai un mouvement populaire dont cette irritation inquiète fut la première cause. Au moment où la police, conformément à un usage salutaire, faisait enlever sur le pavé de Paris une foule de mauvais sujets

sans profession et dangereux, un exempt avide arrêta l'enfant d'une femme du peuple dans l'espérance de rançonner sa mère. Cette femme, informée de cet acte arbitraire, poussa des cris affreux, et sa douleur bruyante ameuta tout son quartier. Bientôt d'autres mères, dont la police avait avec plus de raison ramassé les fils déjà coupables d'escroqueries, se joignirent à celle qui faisait entendre de si lamentables réclamations. Ce groupe criard parcourut le faubourg Saint-Antoine, se grossissant à chaque pas de toutes les commères désœuvrées qu'il rencontrait. Le délit de l'exempt s'accroissait en proportion des masses qui le proclamaient : ce n'étaient plus trois ou quatre petits vauriens enlevés dans la rue, mais des milliers d'enfants arrachés du domicile de leurs parents. Et puis il ne s'agissait pas d'une simple mesure de sûreté prise arbitrairement : un malade illustre devait, par ordre des médecins, prendre chaque matin un bain de sang humain, et l'on faisait saisir et égorger des enfants pour satisfaire à cette prescription, attendu qu'il fallait du sang de la plus grande pureté. On conçoit avec quelle ardeur une populace déjà mal disposée dut accueillir cette fable ridicule et quel degré d'énergie elle dut imprimer à sa rage. Du faubourg Saint-Antoine l'émeute gagna de proche en proche jusqu'au centre de la capitale. Malheur à qui portait une figure d'exempt de police! Les révoltés en saisirent un sur le boulevard, à l'instant il fut massacré, déchiré, divisé en lambeaux que ces misérables se partagèrent et qui couvrirent leurs habits de sang.

Cependant cette troupe de forcenés, forte de trente mille personnes au moins, s'avança vers l'hôtel du lieutenant de police dont elle brisa les vitres à coups de pierres. M. Berryer, qui exerce en ce moment cette charge, perd la tête et s'enfuit par les jardins, tandis qu'un de ses gens, plus intrépide, fait ouvrir toutes les portes de la maison. Ce coup hardi intimide les mutins; ils croient qu'un piège est caché sous cet air d'abandon, ils n'entrent pas. Pendant que la foule délibère sur la direction ultérieure de ses démarches, les gardes fran-

çaises, les gardes suisses et deux compagnies de mousquetaires ont pris les armes ; ces troupes courent au lieu du rassemblement et contiennent les séditieux parmi lesquels il se trouve plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattants. On se saisit au hasard de quelques-uns des turbulents, le reste rentre dans le devoir et se disperse. Mais, comme on voulait faire un exemple, les malheureux qui étaient tombés au pouvoir de la troupe furent pendus sans autre forme de procès : voilà ce qu'on appelle de la justice prévôtale dans les monarchies absolues. Après avoir assassiné aveuglément huit ou dix Parisiens, qui peut-être n'étaient que des curieux, on crut devoir donner une manière de satisfaction au surplus de la population : le fugitif Berryer fut mandé par le parlement qui l'admonesta doucement et lui prescrivit d'être plus circonspect à l'avenir dans l'exercice de ses fonctions. C'était une petite blessure faite à l'amour-propre de ce magistrat; mais, comme notre bon roi lui a des obligations particulières dont j'expliquerai bientôt le motif, Sa Majesté appliqua un baume salutaire sur cette plaie en nommant M. Berryer conseiller d'État.

On se réjouissait encore à la cour de la naissance de la princesse Marie-Joséphine, dont Mme la Dauphine accoucha le 26 août, quand on reprit à l'Opéra l'opéra de *Thétis et Pélée*, reprise assez insignifiante et dont je ne fais mention que parce qu'on y vit Fontenelle dans la même loge où soixante et un ans plus tôt il avait assisté à la première représentation de cette pièce.

Puisque me voilà sur le chapitre de ce bel esprit, âgé de quatre-vingt treize ans, je dois parler des soirées de Mme Geoffrin dont il fait encore le charme et surtout l'instruction. C'est dans ce cercle que cet homme célèbre travaille à un *Traité de la raison humaine*, espèce de cours dont l'abbé Trublet écrit à la dérobée des fragments. C'est aussi chez Mme Geoffrin qu'un jeune homme fort spirituel, nommé *Suard*, a fait cette année son entrée dans le monde littéraire. Fontenelle l'a promptement dis-

tingué parmi les discoureurs qui lui expliquent leurs opinions dans l'embouchure de son cornet acoustique, car ce vétéran de nos hommes de lettres est sourd à ne pas entendre le canon. Quoique très jeune et très timide, M. Suard émit l'autre jour son avis sur quelques points du *Traité de la raison humaine*; Fontenelle le goûta et mêla ses applaudissements à ceux de tout le salon. « Mon « ami, lui dit-il, vous serez bientôt pour cette flamme « subtile de la métaphysique ce qu'est pour la flamme de « l'esprit de-vin le bois que cette flamme ne brûle pas... » Cela peut être fort beau, métaphysiquement parlant ; mais ces propositions sublimées sont à coup sûr ce qui fait que Fontenelle ne sera jamais qu'un homme d'esprit.

Le roi a pris possession de son appartement du château de Bellevue qu'il a fait bâtir pour Mme de Pompadour. Cette maison de plaisance, élevée sur un coteau qui domine le village de Sèvres, est dans la plus heureuse situation : une foule de points de vue et d'aspects variés, la Seine se repliant sur elle-même dans la plaine comme un serpent aux écailles argentées, l'immense ville de Paris offrant à l'horizon sa forêt de clochers, tout justifie le nom de Bellevue donné à cette riante habitation. Ce petit palais a été élevé sur les dessins de M. Lassurance; il est de bon goût, quoique simple et sans ordre d'architecture. Entre les croisées, qui sont au nombre de neuf à chaque face, on a placé des bustes de marbre. Les frontons servant de couronnement aux quatre faces sont remplis par autant de bas-reliefs dus au ciseau de Coustou. La position de Bellevue plaît tant à Louis XV, que pendant les travaux il venait tous les jours encourager les ouvriers et se faisait quelquefois apporter son dîner au milieu d'eux. Ce prince coucha pour la première fois dans ce château le 24 novembre; Mme de Pompadour, l'héroïne du lieu, y coucha aussi le même jour. Mais comme le quatrain attribué au comte de Maurepas et qui parlait de certaines fleurs autres que celles du parterre de Bellevue n'était que médisant, le roi et sa favorite passèrent la nuit aux deux extrémités de l'édifice.

Ce fut, dit-on, à Bellevue que Louis XV signa, le 1er novembre, un des actes les plus honorables de son règne : l'édit qui fait de la noblesse une récompense militaire. Jusqu'alors cette distinction n'avait été accordée de droit aux serviteurs flétris du nom de *vilains* qu'avec le grade de maréchal de camp : ainsi Chevert lui-même était devenu le guerrier le plus illustre de l'armée française avant d'être gentilhomme, par compensation de ce que tant d'autres sont gentilshommes toute leur vie sans pouvoir devenir le moins du monde illustres. Un militaire de naissance obscure, vieilli sous le harnais sans avoir atteint la dignité, presque inaccessible pour lui, d'officier général, rentrait couvert de blessures et de lauriers dans la foule roturière, tandis qu'un traitant, vil de caractère, plus vil par les spéculations auxquelles il se livre, acquérait, grâce au produit de ses rapines, la noblesse héréditaire au lieu de l'infamie qu'il avait méritée. La moitié de ce double abus disparaît : l'or du financier cesse d'avoir plus de vertu que le sang du guerrier. La noblesse transmissible sera désormais acquise de droit à tout officier ayant le grade de capitaine dans les troupes du roi et dont le père et l'aïeul l'auront servi dans la même qualité. Indépendamment de la justice rendue à de bons serviteurs, cet édit présente un avantage politique : celui d'attacher les familles au lieu des hommes au service de l'État ; il y a dans cette mesure de l'adresse et de l'équité.

Le roi, pendant son séjour à Bellevue, s'est fait raconter une anecdote qui l'a beaucoup diverti. Le marquis de Souvré, mécontent de la cour, plus mécontent de Louis XV, s'est tout à coup éloigné de Versailles où il ne paraît presque plus. Ce seigneur passe une partie de la belle saison à son château de Louvois, partageant son temps entre la chasse, la lecture et cette misanthropie chagrine à laquelle il est enclin. Le fils du marquis, jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, portant le nom de Louvois, était cette année en garnison à Brest. Il est rare qu'on trouve des sages parmi nos sous-lieutenants : Louvois menait joyeuse vie, faisait des dettes et demandait de

l'argent à son père, qui ne lui en envoyait point. Il fallait donc se corriger ou se priver : notre étourdi ne fit ni l'un ni l'autre ; il aima mieux vendre ses équipages, ses bijoux, ses effets, pour continuer de s'amuser jusqu'à complet épuisement de ressources. Parvenu à son dernier double louis comme à son dernier habit, Louvois garda l'un et l'autre pour revenir chez son père où il arriva couvert d'un frac usé et dans une disette absolue de finances. Le jeune dissipateur se garda bien de dire au marquis qu'à l'exemple du Grec Bias, il portait sur lui tout ce qu'il possédait; ce dénûment devait provoquer une explication orageuse qu'il importait à Louvois de retarder autant que possible. Dans cette situation perplexe, Souvré dit un jour à son fils que la compagnie la plus distinguée du voisinage devait dîner le surlendemain au château. « J'espère, ajouta le marquis, que vous voudrez bien quit-« ter ce vilain habit de voyage et en prendre un plus con-« venable. — Mon Dieu, répondit Louvois, je voudrais « de tout mon cœur vous obéir, mon père, mais je n'ai « apporté que de vieux habits ; et si vous tenez à ce que « je paraisse bien vêtu, je serai forcé de me faire habil-« ler à neuf. Veuillez donc, je vous prie, m'avancer quel-« que argent, car cette année les vivres ont été hors de « prix à Brest, et franchement, je ne suis pas en fonds. » M. de Souvré fit à cette demande une réponse négative qui ne permettait pas d'insister. Aussi le demandeur ne répliqua-t-il point. Il se contenta de dire en se retirant qu'il mettrait un autre habit.

La chambre de Louvois était ornée d'une tapisserie à grands personnages, représentant les héros du Tasse : c'était une Jérusalem délivrée tout entière sortie de la navette. Le jeune homme détache un pan de la tenture, le sépare du reste avec un excellent canif, et envoie chercher le tailleur du village.

— Brave homme, lui dit-il quand il fut arrivé, vous voyez bien cette pièce de tapisserie

— Oui, monsieur le chevalier, et, Dieu merci, il y a tantôt cinquante ans que je la connais... Feu votre grand-père

— Mon grand-père, interrompit Louvois, se servait de cela pour garnir une chambre, moi j'en veux tirer un meilleur parti..... Vous allez m'en faire un habillement.

— Un habillement avec la Jérusalem délivrée !... monsieur le chevalier veut rire.

— Du tout, maître André, je parle très sérieusement. Je prétends que vous m'établissiez, avec cette tapisserie, habit, veste et culotte... Je suis fou des grands sujets, moi.

— Si vous l'ordonnez, monsieur, je tâcherai de vous obéir, en me servant d'une aiguille à matelas.

— Peu m'importe. Mais pour apporter un peu de régularité dans votre ouvrage il faudra diviser l'étoffe avec réflexion : vous ferez, par exemple, les manches de l'habit des deux bras d'Armide ; la tête de Renaud, couverte de son casque, figurera sur le dos, et le bouclier du guerrier, coupé en deux morceaux, formera les pans. Pour la culotte, vous pourrez tailler en plein drap dans les cuisses d'Armide. Quant à la veste, vous en formerez le haut avec la gorge volumineuse de l'enchanteresse, et ces deux petits visages d'amour feront le meilleur effet en basques.

— Très bien, monsieur le chevalier ; je vais mettre la main à l'œuvre.

— Songez qu'il faut que le tout soit terminé après-demain de bonne heure : je ne tiens pas à la finesse du travail.

— Je vous réponds au moins qu'il sera solide, car je suis obligé de coudre avec de la ficelle.

— Va pour la ficelle, père André.

Au jour dit, Louvois, affublé de son habit de tapisserie en pleine canicule, attend chez lui l'arrivée de la compagnie. Aussitôt qu'il voit les voitures entrer dans la cour, il descend avec tout l'empressement que lui permet son lourd costume, et s'élance sur le perron pour donner la main aux dames. Notre fou, malgré l'explosion d'invincible hilarité dont il est l'objet, fait les honneurs à la société du ton le plus sérieux. Grave et sérieux comme un

introducteur d'ambassadeurs, il avait déjà conduit toutes les dames dans le salon, lorsque Souvré y entra lui-même et recula de deux pas en voyant son fils paré des dépouilles de sa chambre à coucher.

— Monsieur, s'écria le marquis d'un ton foudroyant, me direz-vous ce que signifie cette mascarade?

— A l'instant, mon père. Vous m'aviez ordonné de mettre un autre habit; et comme je n'avais à ma disposition que cette étoffe, je m'en suis servi pour vous obéir.

L'expédient était une plaisanterie ingénieuse; Souvré a de l'esprit, il fit chorus avec les rieurs, et la garde-robe de son fils fut remontée.

L'année qui se termine enleva trois maréchaux de France; l'armée n'en regrettera peut-être qu'un seul. Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt appartenaient à ces familles où l'on obtient nécessairement le bâton pourvu qu'on vive; ils avaient vécu. Mais l'illustre comte de Saxe, qui descend dans la tombe, était l'enfant adoptif de la France. Telle est la famille qui le pleure. Le roi a senti toute l'étendue de cette perte. « Je n'ai plus de général, « a-t-il dit tristement en apprenant la mort de ce grand « homme de guerre; il ne me reste plus que quelques « capitaines. »

Cette opinion est conforme à celle de Frédéric II. « J'ai « vu le héros de la France, écrivait-il à Voltaire après le « voyage de Maurice à Berlin, en 1749; j'ai vu le Turenne « du siècle de Louis XV. Je me suis instruit par ses dis- « cours dans l'art de la guerre : ce général serait le pro- « fesseur de tous les généraux de l'Europe. »

Le maréchal général, accablé d'infirmités et de maladies déterminées par deux genres de guerre bien opposés, vivait, depuis la paix de 1748, dans le château de Chambord que le roi lui avait donné. A peine parvenu à sa cinquante-quatrième année, ce grand homme dont la constitution était très robuste, eût pu facilement guérir; mais, dans sa retraite, il s'occupa plus de charmer ses maux que de les traiter, il ne parvint ainsi qu'à les rendre incu-

rables. Maurice s'était entouré, à Chambord, d'artistes, de gens de lettres, de philosophes, dont le commerce et les talents, en occupant son esprit, lui faisaient oublier la douleur physique. Si le vainqueur de Fontenoy se fût borné à ce régime, il est probable qu'il eût vécu plus longtemps; mais par malheur Mme Favart, actrice de la Comédie-Italienne, dirigeait une section des plaisirs du comte de Saxe qui n'occupait pas que son esprit. Cette dame le tenait constamment entouré d'un sérail, qu'elle avait soin de renouveler d'autant plus souvent qu'elle ambitionnait moins d'en être la sultane favorite. Or Maurice ne se souciait nullement de posséder dans ce harem des femmes qui pussent le captiver par le charme de la conversation; il avait coutume de dire que l'amour, réduit à ces délicatesses, n'était plus que de la niaiserie. Les galanteries du maréchal descendaient jusqu'à la bassesse, disons plus, jusqu'à la crapule : il ne connaissait d'autre plaisir dans la société des femmes que la débauche. Ses maîtresses, ordinairement tirées des maisons de prostitution, n'acquéraient jamais plus de droits à ses préférences qu'en parvenant à enrichir le code galant des corps de garde de quelques locutions obscènes, de quelques termes d'une grossièreté bien significative. La volupté la plus délicate de Maurice consistait à faire enivrer, le soir, dans sa chambre, et lorsqu'il était couché, trois ou quatre des pensionnaires qu'entretenait à Chambord son humeur libertine : il jouissait délicieusement du déluge de sales lazzis, de blasphèmes, de qualifications ordurières que l'ivresse arrachait à ces créatures ; et, quand il s'était assez amusé de cette dégoûtante loquacité il faisait entrer un nombre de laquais (désignés d'avance) égal à celui des prostituées, qui recevaient l'ordre de se livrer en sa présence à ces valets. Oserai-je ajouter que s'il arrivait que cette scène excitât les sens éteints du maréchal, il admettait sur l'heure dans son lit une de ces bacchantes, après lui avoir expressément défendu d'altérer en rien les résultats de la scène qui venait de se passer !

On a dit avec raison que le comte de Saxe avait deux

âmes, l'une pour les conceptions martiales et les combats, l'autre pour la vie privée : les glorieuses campagnes de 1744, 1745, 1746, 1747 et 1748 ont démontré combien la première de ces âmes avait de magnanimité; je viens de montrer jusqu'à quel degré d'avilissement pouvait descendre la seconde. Maurice de Saxe n'était donc grand qu'à la tête des armées; partout ailleurs ses pensées comme ses goûts étaient vulgaires, quelquefois ignobles. Dès que le vainqueur de Fontenoy avait revêtu sa cuirasse, son cœur, naguère livré à de honteux désirs, bondissait de nobles inspirations sous cet acier étincelant; l'âme de Maurice grandissait soudain; la flamme du génie s'allumait dans ses yeux; il embrassait à l'instant les plus vastes combinaisons. Après le combat, l'âme héroïque, l'aptitude des grandes choses, le feu sublime, tout s'éteignit; il ne restait de l'illustre guerrier que le bruit de ses exploits.

Mme de Pompadour, désolée de voir dans le premier général du monde un tel mélange de bassesse et de grandeur, essaya à diverses reprises de le marier, espérant qu'une épouse aimable lui ferait apprécier enfin le sexe vu de son bon côté; mais ces tentatives matrimoniales n'eurent aucun succès. « Non, non, madame, répondait le « maréchal; comme le monde va de nos jours, il y a peu « d'hommes dont je voulusse être le père et peu de femmes « dont je voulusse être l'époux. »

Le maréchal de Saxe laisse un ouvrage sur la tactique, auquel il a donné, avec trop de modestie, le nom de *Mes Rêveries*. Ce livre, qui, sous le rapport des conceptions profondes, des vues hardies et neuves, peut être comparé souvent aux *Commentaires* de César, n'est défectueux que par l'incorrection du style, qui toutefois ne manque ni de chaleur ni de rapidité. Nos généraux feront bien de s'éclairer des rêveries du comte Maurice. Le manuscrit de l'auteur devait être curieux, s'il était conforme, quant à l'orthographe, à cette phrase d'une de ses lettres : « Ils veule me fere de la cademie, sela miret come « une bage à un chas. »

Depuis la mort de ce général, toutes les ambitions militaires, qui n'avaient osé se montrer pendant sa vie, prétendent à l'honneur de posséder sa dépouille; on se la dispute à la cour comme on se disputait les armes d'Achille au camp des Grecs, et certainement il ne vient point à l'idée des concurrents que nul n'est digne de ce noble héritage, pas même, dit-on, le maréchal de Lowendahl. On prétend que le génie de cet homme de guerre n'était que le satellite de celui de Maurice, et qu'il ne sera capable d'aucune grande action par lui-même. « Lowendahl, « disait l'un de ces jours un critique de l'Œil-de-bœuf, « ne fera plus rien de bon à la guerre, son conseil est « mort. » Je crois cette opinion beaucoup trop sévère; car le mérite de ce que ce général a fait de remarquable dans les dernières campagnes tenait plus, il faut en convenir, au talent d'exécution qu'à celui de direction.

Tous les bruits qu'on s'est plu à répandre sur le prétendu combat du maréchal de Saxe avec le prince de Conti, dans les bois de Chambord et à la clarté des flambeaux, est purement romanesque; Maurice n'est point mort d'un coup d'épée, mais des suites d'une fièvre chronique qui l'a tué dans un de ses redoublements. Cette version est moins curieuse, moins pittoresque que celle semée dans le public, mais c'est la véritable. Quelques heures avant sa mort le héros disait à Sende, son médecin : « Docteur, la vie « n'est qu'un rêve ; le mien a été beau, mais il est « court. »

Le fils naturel d'Auguste II avait été élevé dans la foi luthérienne, il y est mort; et c'est sans doute ce qui fit dire à la reine : « Il est fâcheux qu'on ne puisse pas dire « un *De profundis* pour un homme qui a fait chanter « tant de *Te Deum*. »

Au moment où l'on regrette dans le monde un héros moderne, M. de Voltaire a voulu ressusciter à la scène un héros de l'antiquité et malheureusement il n'a fait que lui donner un nouveau trépas. L'*Oreste* de ce poète, imité de l'*Electre* de Crébillon, a été joué sans succès. Il était difficile de déguiser l'emprunt du sujet; mais l'emprunteur

a voulu du moins couvrir son plagiat d'une versification supérieure à celle de l'original.

Pour faire ressortir autant que possible les fleurs dont il a couvert la fable la plus noire qu on ait mise au théâtre, Voltaire avait fait imprimer sur des billets de parterre distribués gratis avant la première représentation les initiales de ce vers d'Horace :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.
O. T. P. Q. M. V. D.

Un plaisant expliqua ainsi ces abréviations :

Oreste, tragédie pitoyable que M. Voltaire donne.

Les billets étaient changés à la seconde représentation, qui n'eut lieu que huit jours après la première. L'ouvrage avait été refondu entièrement, ce qui fit dire à l'abbé Desfontaines : « M. de Voltaire est un auteur bien singu-« lier, il apporte aux comédiens des pièces à faire et les « compose pendant leurs représentations. »

Oreste, sorti d'un nouveau creuset, n'a pas eu plus de « succès que sous sa forme primitive : c'est décidément « ce que les fondeurs appellent une pièce de déchet.

Le marquis de Marigny, devenu surintendant des beaux-arts, a maintenu les expositions publiques comme un moyen heureux d'émulation ; mais, pour rendre plus sensibles les progrès des artistes lors de ces concours généraux, il a fait décider par le roi qu'ils n'auraient lieu que tous les deux ans. On a vu avec autant de surprise que de plaisir, à l'exposition de la présente année 1751, un vieux tableau transporté sur une nouvelle toile. Cette utile innovation est due à M. Picot, et la peinture ainsi déplacée sans la moindre altération est d'*André del Sarte*. L'inventeur, enhardi par ce premier succès, a tenté une entreprise plus difficile : le *Saint-Michel* de Raphaël était peint sur bois ; cette matière, si périssable, tombait de vétusté sous

ce chef-d'œuvre : encore quelques années, et les arts allaient le perdre ; M. Picot, avec des précautions et des procédés inouïs, est parvenu à sauver ce trésor : le roi et toute la cour l'ont admiré sur une toile où il bravera de nouveau les siècles.

Par malheur, cette précieuse découverte est tout ce qu'on peut admirer à l'exposition : la peinture, détournée des beaux modèles par la funeste manie de briller, s'abandonne à une coquetterie, à une mollesse que les faux amateurs qualifient de touche fine et spirituelle, mais qui n'est qu'un style maniéré et dépourvu de naturel. Je n'ai vu réunis au Louvre que des portraits au teint fleuri, au sourire niaisement prétentieux, qui peuvent bien ressembler à quelques visages, mais où ne se trouve l'expression d'aucune physionomie. Du reste j'ai remarqué des nymphes, des sylvains, des dryades, des amours surtout, beaucoup d'amours ; cohorte mythologique embellie de toutes les séductions que prêtent le carmin, l'outremer et la céruse, privée de tout ce qui manque de véritable grâce aux compositions faites loin de la nature et loin des chefs-d'œuvre que les grands maîtres ont laissés. Des teints de lis et de rose, des lèvres purpurines, des formes grasses et rondelettes, des draperies symétriquement chiffonnées, des personnages toujours égarés au fond des bosquets verdoyants, foulant des gazons émaillés de fleurs, dans les airs, mille petits génies allégoriques voltigeant sur un ciel bleu comme la boutique d'un barbier : voilà ce qui se reproduit cent fois au Louvre. Quant à la correction et à la vigueur du dessin, elles sont négligées, disons mieux, méprisées. Pour s'inspirer convenablement, il fallait que nos peintres étudiassent les plafonds de Versailles, du Louvre, de Fontainebleau ; il fallait qu'ils imitassent, avant tout, cette antiquité si féconde en exemples sublimes, et cette nature qui ne refuse jamais des modèles aux artistes lorsqu'ils savent la consulter. Loin de là, les peintres de l'époque se sont appliqués à transporter sur la toile ce bel esprit papillonnant et musqué que des poètes coquets répandent dans les lettres pour se conformer aux

goûts d'une société frivole. Le pinceau, comme la lyre, est consacré aux *bouquets à Chloris* ; on ne voit sur les chevalets, ainsi que dans les recueils poétiques, que des bergers, des bergères menant en laisse de blancs moutons attachés avec des rubans roses, ou de galants jardiniers bêchant la terre en souliers de chamois gris ornés de rosettes couleur de feu... C'est charmant, c'est enchanteur ! disent nos petites-maîtresses. C'est pitoyable ! s'écrient les vrais connaisseurs, et je fais chorus avec ces derniers, en ajoutant que le sieur Boucher, devenu le chef de cette école à l'eau rose, conduit rapidement la peinture au dernier degré de la décadence.

D'Aguesseau, l'illustre d'Aguesseau, que je ne puis appeler le grand parce que j'ai vu de près ses faiblesses, ses tergiversations, sous la régence et pendant les premières années du règne actuel, d'Aguesseau, dont la carrière fut depuis aussi pure qu'honorable, vient de descendre dans la tombe à l'âge de quatre-vingt-un ans. On a comparé la vie de ce chancelier à celle de l'Hôpital : ce rapprochement me paraît manquer d'exactitude ; il n'y a peut-être de commun entre ces deux hommes célèbres que la disgrâce qu'ils subirent, mais quelle différence dans les causes ! L'Hôpital ne se retira que brisé par l'orage, d'Aguesseau s'empressa d'y soustraire sa tête lorsqu'il grondait à peine au-dessus de lui. Supérieur peut-être à l'Hôpital par le talent, d'Aguesseau lui fut certainement inférieur par la grandeur des vues et la fermeté du caractère.

Cependant la France doit à d'Aguesseau un vaste plan de législation, qu'il médita dans sa retraite de Fresne, et dont on vit paraître plusieurs fragments dans les lois promulguées de 1729 à 1750. Le dessein de ce magistrat était, dit-on, d'établir une entière conformité dans l'exécution des lois existantes, sans en changer le fond, et seulement par l'addition de ce qui pouvait manquer à leur perfection.

D'Aguesseau possédait un savoir immense ; il n'eût été

étranger dans aucun pays, dans aucun siècle. Ce magistrat parlait avec une égale facilité le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, l'italien, l'anglais, l'espagnol, l'allemand; aussi sa réputation était-elle universelle : les Anglais le consultèrent l'année dernière sur la réforme de leur calendrier, et les réflexions qu'il leur adressa guidèrent leurs savants dans ce changement indispensable.

Des infirmités avaient forcé le chancelier à se retirer des affaires en 1750; mais les honneurs de sa charge lui furent conservés. On disait de ce magistrat, qui laisse des regrets aussi vifs que mérités, qu'il parlait en grand orateur et pensait en philosophe.

J'ai promis quelque part de donner des preuves de l'avarice naturelle de Louis XV, qui apparaît de temps en temps au milieu des prodigalités dont sa cour est le théâtre. Les passions ont des anomalies qu'il faut se borner à produire, il serait souvent trop difficile de les expliquer. On jouait samedi dans l'appartement du roi : Sa Majesté avait devant elle un monceau d'or, lorsque, sa manche ayant fait tomber un louis, elle se baissa péniblement pour le ramasser. Le prince de Conti, placé vis-à-vis le monarque, et qui avait vu ce mouvement, renverse avec affectation une vingtaine de pièces d'or sans paraître y faire la moindre attention.

— Mon cousin, lui dit Louis XV, pourquoi ne ramassez-vous pas ce qui est tombé?

— Bagatelle, sire, c'est pour les balayeurs, répondit le prince.

— Vous avez tort, monsieur, répliqua Sa Majesté, de payer ceux qui balayent mes appartements, car je ne me chargerai plus de la réciprocité envers vos créanciers.

A ces mots qui prouvaient que Louis avait senti le trait de satire lancé contre lui par son parent, Sa Majesté quitta le jeu et sortit même de la chambre. « Cependant, « dit Mme de Pompadour après cette sortie, et assez haut « pour être entendue, M. de Conti sait mieux que per- « sonne que le roi n'est pas avare; il n'y a pas quinze

« jours qu'il a payé les dettes de Son Altesse, montant à « plus d'un million. »

Il est vrai qu'au moment où Sa Majesté vint au secours du prince, son intendant lui avait annoncé que tous ses fournisseurs, le rôtisseur excepté, refusaient de lui faire crédit, et qu'à cette occasion Son Altesse avait répondu : « Eh bien! qu'on donne donc des poulardes à mes che- « vaux. » Cette réponse seule pourrait donner une idée de l'insouciante philosophie de M. de Conti. Voici la preuve d'un autre genre de singularité. Son Altesse montre avec complaisance aux personnes admises dans son intimité huit cents tabatières et quatre mille bagues, répondant, dit-elle, au nombre de conquêtes qu'elle a faites sur le beau sexe. Il est constant, en effet, que ce prince a coutume d'exiger de la femme qu'il a subjuguée ou sa tabatière ou son anneau, non pas, assure-t-il, comme gage de sa défaite, mais comme témoignage d'amour. Tous ces présents de la faiblesse sont étiquetés du nom de l'ancienne propriétaire, ce qui, vu la publication des circonstances de la cession, ne laisse pas de constituer un répertoire édifiant. Il faut ajouter toutefois que M. de Conti avoue qu'il a payé une bonne partie de ces bijoux : cet aveu vient un peu au secours des réputations titrées : il eût été par trop cruel qu'un seul gentilhomme montrât les trophées de quatre mille huit cents victoires remportées sur des vertus nobles à huit, douze ou seize quartiers. En calculant, d'après cette proportion, les avantages galants de chaque seigneur, même déduction faite des chutes en double, triple ou quadruple emploi de la même beauté, on voit à quel chiffre effrayant s'élèveraient les abnégations de pudeur et à quel résidu minime se réduiraient les chastetés invulnérables.

On n'a pas vu de nouveautés bien remarquables au théâtre dans le cours de l'année 1751, et je passerais sous silence le petit opéra intitulé *la Guirlande* si je n'avais à citer une anecdote plaisante à l'occasion de cette pièce. Elle est d'un jeune poète nommé Marmontel, qui, pour

début dramatique, fit jouer en 1718 une tragédie de *Denys le Tyran*, dont je n'ai pas parlé en son temps parce que huit jours après sa mise en scène le public lui-même n'en parlait plus. Je reviens à la nouveauté lyrique. Un soir de cet été qu'on donnait *la Guirlande* à l'Opéra, Marmontel ayant pris une voiture de place pour se rendre dans une soirée, dit au cocher d'éviter le Palais-Royal afin de n'être pas retardé par l'embarras des voitures. « Ne craignez rien, répondit le rustre, il n'y a pas de tumulte à l'Opéra, on donne *la Guirlande*. » Il est affligeant de donner vingt-quatre sous à un cocher de fiacre pour entendre une critique littéraire aussi crue.

CHAPITRE XXIII

1752-1753

Fondation de l'Ecole militaire. — Mort de M. le duc d'Orléans, dit Sainte-Geneviève. — Caractère de ce prince. — La rupture de la ceinture de culotte. — Incrédulité du même prince sur les décès et les naissances. — Mort de Mme Henriette de France. — Pacification de la Corse. — Encore les refus de sacrements. — Ambition de Mme de Pompadour. — A politique, politique et demi. — Le poète Desforges mis littéralement en cage. — Hostilités dans l'Inde. — M. Dupleix. — Un marquis français souverain dans l'Inde. — Désastres qui suivent de près l'apogée de sa gloire. — Ce prince de l'Asie se morfond dans les antichambres de Paris. — Nos affaires dans l'Amérique. — Les Iroquois — Suites des querelles du clergé et du parlement. — Expédition nocturne. — Les mousquetaires et les dames de la robe. — Réflexion sur les rois et les parlements. — Les rapports de police. — Egouts de la société. — Morts dans la famille de la favorite. — Indigestion nocturne du roi. — Les Grâces sans jupons. — Le peuple paye encore cela. — L'inoculation ; ouvrage de Gatti. — Bonne intelligence rétablie dans l'Inde. — Camps de plaisance aux frontières. — Mot heureux de Fontenelle. — Parlement du bon plaisir. — Le favori et la favorite. — Exil de Richelieu. — *Le Devin du village* de J.-J. Rousseau — Origine de ce philosophe. — Ses premiers ouvrages. — *Le Dissipateur* de Destouches. — La cabriole.

Je ne dois pas omettre de mentionner une fondation qui honorera la mémoire de Louis XV: un édit rendu l'année dernière ordonne l'établissement d'une école royale militaire destinée à élever de jeunes gentilshommes qui seront instruits dans toutes les sciences nécessaires à un officier. Le nombre des élèves gratuitement entretenus à l'Ecole militaire sera de cinq cents; mais on y admettra des pensionnaires nationaux ou étrangers, moyennant une pension de deux mille livres. Tous les jeunes gens reçus dans cet établissement devront être catholiques et nobles à quatre degrés au moins: catholiques, en dépit du souvenir de Turenne et de Maurice de Saxe; nobles, au mépris de la renommée de Fabert, de Jean Bart et de Chevert. Le bâtiment destiné à cette belle institution sera situé entre l'hôtel des Invalides et la plaine de Grenelle; il a été commencé cette année sur les dessins de M. Gabriel, architecte du roi. On pourvoira aux frais de l'établissement au moyen d'une loterie dite de l'Ecole militaire, auxquels seront joints les revenus de l'abbaye de Saint-Jean de Laon. On doit à M. Pâris Duverney l'idée première de cette fondation. Il est juste d'ajouter, à la louange de M^me^ de Pompadour, qu'elle en a favorisé de tout son pouvoir l'autorisation.

Tandis qu'on élève une école militaire avec les revenus d'une abbaye, M. le duc d'Orléans dit de Sainte-Geneviève vient de finir sa vie dans un couvent. C'était un prince honnête homme; sa piété était sincère, bien qu'elle n'allât pas jusqu'à la chasteté absolue, circonstance qui du reste doit y faire croire, parce qu'on doit ajouter foi aux choses possibles et non à celles qui ne le sont pas. Le curé de Saint-Sulpice, faisant allusion à la sagesse du duc d'Orléans, disait de lui: « Si j'étais pape je le canoniserais « seulement pour avoir résisté à l'exemple du Palais-« Royal au temps de la régence. » On peut craindre d'après ce mot que M. le curé n'ait pas mérité la canonisation au même prix.

Jugé sur ses vertus intrinsèques, c'est-à-dire sur celles qui profitaient à la société, Philippe d'Orléans était hu-

main et charitable; la bonté de son caractère se révélait dans chacune de ses actions. Mais, il faut bien le dire, toutes ses qualités tenaient à l'abandon; son naturel le rendait incapable de tout acte de fermeté, de toute opposition à un entraînement quelconque. Son Altesse devait donc pécher de temps en temps par faiblesse, et elle péchait d'autant plus irrésistiblement qu'elle avait le cœur tendre. Les flatteurs de M. d'Orléans assurent que ces inclinations n'allaient jamais jusqu'à transgresser les lois de la pudeur et qu'il ne se laissait aller à ses attachements qu'avec une réserve qui laissait toujours intacts ses principes de continence.

Une jeune personne dont je ne puis écrire le nom que par une initiale, M^lle^ d'A***, inspira au prince reclus une passion qui sans doute fut contenue dans ces limites. Cependant, soit que l'estime de M. d'Orléans fût aussi forte que son amour, soit que le malin commençât à dominer sa réserve pudibonde, il se décida tout à coup à épouser sa maîtresse. Mais comme en définitive ce mariage ne se conclut point, je dois rapporter ici l'incident singulier qui le fit échouer. Le prince se rendit un matin chez M^lle^ d'A***, bien décidé à lui proposer sa main : elle était dans sa chambre à coucher quand il se fit annoncer ; il l'attendit un moment au salon. Mais voilà que pendant cette courte attente, les liens qui fermaient par derrière la ceinture de la culotte de Son Altesse vinrent à casser. Je ne puis pas dire précisément par quelle cause cette rupture eut lieu, mais le prince prit cet accident pour un avertissement du ciel qui n'approuvait pas l'union projetée, et quand M^lle^ d'A*** arriva, il avait renoncé à lui faire part de ses projets.

Il faut malheureusement conclure de cette anecdote que l'esprit du prince était altéré, soit par les austérités de la vie claustrale, soit à la suite d'une faiblesse originaire. On va voir d'ailleurs cette conclusion justifiée par les faits. M^lle^ d'A*** étant morte peu de temps après son mariage manqué, dont elle avait jamais eu connaissance, M. d'Orléans refusa obstinément d'ajouter foi à son décès, sou-

tenant que le roi avait fait enlever cette demoiselle pour qu'il ne pût l'épouser.

Telle fut dès lors la direction de la folie de ce prince, qu'il ne voulut plus croire qu'on mourût. Il convint cependant que sa sœur, morte aux Carmélites après avoir régné quelques instants en Espagne, avait passé de cette vie dans l'autre, mais ce ne fut qu'après avoir vu, touché et retourné plusieurs fois le cadavre de cette princesse.

Après la mort de Mme de Gontaut, qui avait succédé à Mlle d'A*** dans les affections de M. d'Orléans, son incrédulité se reproduisit, et cette fois elle fut invincible. M. d'Argenson, qui était encore chancelier de Son Altesse, dut continuer de porter cette dame dans ses comptes pour la pension que le prince lui faisait, autrement il fut entré dans des accès de colère qu'il était prudent de lui éviter. Vainement la maréchale de Grammont proposa-t-elle à l'illustre incrédule de le mener sur le tombeau de Mme de Gontaut, sa fille : il persista à dire qu'elle ne pouvait être morte et qu'on le trompait.

Un jour M. Silhouette, successeur de M. d'Argenson dans la charge de chancelier du prince, ayant oublié sa manie d'immortalité, lui parla de *feu* le roi d'Espagne.

— Qu'est-ce à dire, monsieur! s'écria Son Altesse en fronçant le sourcil, de quoi venez-vous me parler là ?

— Je disais, monseigneur, que le Roi Catholique défunt. .

— J'entends bien, morbleu! Mais apprenez que le roi d'Espagne n'est pas mort.

— Cependant, monseigneur...

— Qu'il ne peut pas l'être.

— J'avais pourtant cru...

— Qu'il ne le sera jamais.

— Monsieur le chancelier le sait bien, dit le valet de chambre du prince en tirant M. Silhouette par le pan de son habit, mais il avait oublié.

— Certainement, interrompit le chancelier, qui se rappela seulement alors la folie de M. d'Orléans, j'avais en

effet oublié que le mot *feu* est un titre que prennent maintenant les rois d'Espagne.

— A la bonne heure, dit Son Altesse en se calmant.

Si le fils du régent ne voulait pas croire qu'on mourût, en revanche il niait les naissances avec la même obstination. A la première couche de la duchesse de Chartres, sa belle-fille, il fut impossible de le persuader qu'elle venait de lui donner un fils. Son Altesse ayant ensuite mis au monde une fille, M. le duc de Chartres, pour éviter les graves conséquences que pouvait avoir l'incrédulité de son père, supplia le roi d'ordonner que M. Joly de Fleury, procureur général, assistât à l'accouchement de la princesse. Ce magistrat, mandé par Sa Majesté, remplit en effet cette formalité et dressa procès-verbal de la naissance de Mlle d'Orléans[1].

L'obstination de M. d'Orléans ne se démentit pas même au moment de sa mort, à laquelle il ne croyait pas plus qu'à celle des autres individus. Ce fut en vain que le confesseur de ce prince lui refusa le viatique à moins qu'il ne reconnût ses petits-enfants, malgré la piété de Son Altesse on ne put obtenir d'elle cet acte de condescendance. Après avoir longtemps vécu comme un véritable religieux, Philippe d'Orléans mourut sans avoir été administré.

La cour a fait une perte plus sensible encore que celle de M. le duc d'Orléans, car on ne peut se dissimuler que la jeunesse unie à la beauté est plus regrettable que la maturité, même embaumée de dévotion. Le règne des dévots est au ciel, celui des belles est sur la terre. Mme Henriette, fille du roi, vient de descendre dans la tombe à cet âge où, éclose pour le bonheur, une jeune fille commence à vivre de cette autre vie dont elle n'a connu jusqu'alors que le prélude languissant. Louis XV pleure cette princesse qu'il aimait tendrement, et le deuil est général à Versailles Henriette de France était douce, affable, compatissante, exempte de fierté; elle se faisait adorer de

1. Mariée par la suite au duc de Bourbon.

tous ceux qui l'approchaient... Et que de soupirs poussés par nos jeunes seigneurs pour cette rose inaccessible!... Maintenant ce trésor si désiré fournit aux caveaux de Saint-Denis son contingent de putridité...

Louis XV est parvenu à terminer cette année le différend qui existait depuis si longtemps entre les Corses et les Génois. M. de Chauvelin, envoyé dans l'île en qualité de plénipotentiaire, et M. de Corsai, commandant des troupes françaises, sont parvenus à conclure la paix en réconciliant, au moins en apparence, les deux partis. Nous verrons combien cet accord durera. Il ne sera pas moins difficile de mettre fin aux dissensions religieuses qui désolent la France: toujours des refus de sacrements aux anticonstitutionnaires, toujours des arrêts du parlement en pure perte. Ce corps en a rendu un le 18 avril qui est demeuré sans exécution. Les évêques partisans des jésuites persistent dans l'opinion que le parlement n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Église, et ces prélats réitèrent chaque jour aux curés l'ordre de n'administrer les sacrements qu'au vu des billets de confession prescrits. De là grands débats, vives discussions entre les prêtres et les robins, de là un déluge d'écrits à dormir debout sur le jansénisme, le molinisme, la bulle *Unigenitus*, etc., etc., et le roi se contente de dire entre la poire et le fromage : « Ces grandes robes et le clergé sont tou-« jours à couteaux tirés, je les envoie de bon cœur à tous « les diables... » Le marquis de Lugeac répondit un jour à ce propos : « Peut-être Votre Majesté ferait-elle mieux « de les envoyer tous à la Bastille, le trajet serait plus « court. » Le roi se mit à rire; mais comme au fond la chose n'était pas risible, attendu que bon nombre de croyants mouraient hors de la voie du salut, Sa Majesté établit dernièrement une commission pour examiner le point de doctrine litigieux : elle est composée des cardinaux de Soubise et de la Rochefoucauld, de l'archevêque de Rouen, de l'évêque de Laon, de MM. de Trudaine, de Granville, d'Auriac, conseillers d'État, et de M. Joly de

Fleury exerçant l'office de procureur général de la commission. Mais ni les refus de sacrements ni les procédures du parlement ne se sont arrêtés; les partis continuent de combattre en présence de leurs conciliateurs : je crois que M. de Lugeac avait indiqué le bon moyen.

Pendant ces discussions sur des matières ecclésiastiques, les intrigues profanes fournissent leur carrière à la cour. Mme de Pompadour en poursuit une qui, depuis quelques mois, absorbe toute sa sollicitude, et le mot est ici très convenable, car il s'agit de l'enfant de cette favorite. La marquise a de M. d'Etioles une fille qu'elle a fait élever avec un soin extrême: Alexandrine est un petit prodige d'instruction, d'esprit, de grâces ; quant à la beauté de cette intéressante créature, il y aurait bien quelques petits *mais* à introduire dans son éloge, ce qui n'empêche pas que le tout ne forme un ensemble fort séduisant. Or la chère enfant est en âge d'être mariée; beaucoup de gentilshommes ont jeté les yeux sur cette beauté qui apporterait en mariage une belle protection. Mais la marquise, qui veut choisir, a porté, comme on va voir, ses vues un peu haut: c'est M. de Fronsac, fils du duc de Richelieu, qu'elle prétend avoir pour gendre, et Mme de Pompadour ne se fait pas la plus légère idée d'une difficulté. M. de Richelieu lui fait une cour assidue, afin de corroborer par la faveur de cette maîtresse celle dont il jouit auprès du roi : le duc sait mieux que personne combien une femme peut par intervalles exercer d'influence sur un pécheur. D'ailleurs la noblesse des *Vignerod*[1] n'est pas tellement irrécusable qu'ils puissent en être fiers, surtout aux dépens de leurs intérêts. A cet égard, la marquise s'est rappelé un mot piquant dit par un seigneur à M. de Richelieu lorsqu'il remplaça le duc de Rochechouart dans la charge de premier gentilhomme de la chambre : « Je « vous félicite, monsieur le duc, lui dit ce critique malin, « enfin vous voilà gentilhomme. » Le nouveau dignitaire

1. Nom primitif des Richelieu.

aperçut bien l'intention maligne à travers le compliment, mais il prit le jeu de mots du beau côté.

Déterminée par ces divers motifs, la marquise aborda un matin la question du mariage, dans un tête-à-tête avec le galant suranné, auquel, par une habile politique de boudoir, elle laissa entrevoir plus de charmes qu'elle ne lui en montrait, au moins depuis quelques années. Néanmoins le duc fut peu flatté de la proposition; mais, non moins adroit politique que la maîtresse du roi, et craignant les suites d'un refus brusque, il éluda avec adresse. « Mon fils, répondit-il, a l'honneur d'appartenir par sa « mère aux princes de la maison de Lorraine, je ne puis « donc en disposer sans leur agrément : je vais le deman- « der avec empressement; et je conclurai avec joie ce « mariage projeté, si vous daignez, madame, persister « dans votre résolution. » Je ne sais si la marquise a été dupe de cette feinte! mais les choses en sont là.

On a joué cette année à la Comédie-Française *Rome sauvée*, tragédie de M. de Voltaire: c'est encore un sujet traité par Crébillon, une imitation fleurie de Catilina ; et comme tous les ouvrages de l'auteur, c'est une épître en cinq actes, admirablement rimée. Avant la représentation publique de cette pièce, elle avait été jouée à Sceaux, devant la duchesse du Maine; Voltaire s'y était chargé du rôle de Cicéron, et avait prouvé qu'un bon poète peut être un acteur pitoyable. *Rome sauvée* obtient du succès.

On parle beaucoup en ce moment d'un jeune auteur moins heureux mais aussi moins flatteur que Voltaire. Cet écrivain, nommé Desforges, connu seulement par quelques opuscules, se trouvait à l'Opéra lorsque l'infortuné et brave Charles-Edouard fut arrêté par ordre de Louis XV, qui l'avait appelé précédemment son *cher frère*. Le poète indigné de cet acte de violence, crut peut-être avec raison qu'il compromettait l'honneur de la nation. Le lendemain il exhala ses plaintes dans une pièce de vers où se trouvaient ceux-ci :

Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile.

Desforges avait raison ; mais quand on s'attaque aux grands, il est dangereux d'avoir raison trop haut. Le critique courageux fut arrêté, conduit au mont Saint-Michel et renfermé dans la *cage* imitée de celle du cardinal de la Balue. C'est un caveau creusé dans le roc, où le jour ne parvient que par quelques ouvertures longues et étroites; ce qui donne aux intervalles de ces ouvertures l'apparence de barreaux de pierre. Cependant M. de Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de cet infortuné; il obtint avec beaucoup de peine qu'il eût l'abbaye pour prison. Enfin, après huit ans de captivité, Desforges, qui, par d'excellentes qualités, avait mérité l'estime de son protecteur, a recouvré sa liberté, grâce aux pressantes sollicitations de l'abbé de Saint-Michel et du maréchal de Broglie son frère. Notre jeune poète, rentré dans la société, pâle et maigre de ses longues souffrances, éprouvées pour un motif généreux, inspire le plus grand intérêt ; mais la cour ne lui a pas encore pardonné d'avoir eu raison : je crains bien que ce garçon-là ne fasse jamais son chemin.

Il est mort deux maréchaux de France pendant les deux années qui viennent de s'écouler : ce sont MM. de Montmorency et de la Fare ; ces noms sont célèbres dans l'histoire: le premier, par des exploits guerriers qui remontent presque au berceau de la monarchie; le second, par une renommée établie sur des prouesses moins meurtrières. Les hommes de guerre assurent que le maréchal de Montmorency ne vivait absolument que de la réputation de ses aïeux ; les dames jurent que le maréchal de la Fare avait laissé périr celle du favori de feu le régent.

La paix d'Aix-la-Chapelle ne faisait point encore sentir ses effets dans l'Inde au milieu de l'année 1752. peut-être, au moment où j'écris, les Français et les Anglais se battent-ils encore dans ces contrées sous prétexte de seconder les différents souverains asiatiques qu'ils soutiennent res-

pectivement. Les Anglais furent les premiers qui après le traité de 1748 travaillèrent à rompre la bonne intelligence qui régnait entre les troupes de leur compagnie des Indes et celles de la nôtre. La présidence de Madras écouta avec faveur la demande que lui fit un prince indien, nommé Sanjohi, d'un secours d'hommes pour l'aider à rentrer dans le royaume de Tanjour, d'où il avait été chassé ; ce souverain, qui promettait d'abandonner à la compagnie le territoire de Divicoté et de payer tous les frais de la guerre, obtint d'abord du président anglais quatre cent cinquante Européens, mille cipayes et quelques pièces de campagne, auxquels se joignit plus tard un nouveau renfort. Cette petite armée, conduite par le major Laurence, s'empara du fort de Divicoté, mais après un combat si opiniâtre et de telles pertes que la compagnie ordonna à ses troupes d'abandonner cette conquête, ainsi que Sanjohi, au profit de qui elle avait été faite.

Pendant que ces événements se passaient, deux nababs [1], Anaverdican et Mouza-Fersingue, se disputaient le pays d'Arcate; M. Dupleix, gouverneur des établissements français en Asie, se déclara le protecteur du dernier, au prix de grands avantages promis à la compagnie française et à lui. Un corps de quatre cents Français, commandés par le marquis d'Auteuil, combattit pour Mouza-Fersingue; il triompha, et son compétiteur âgé de cent sept ans resta sur le champ de bataille. La révolution opérée dans l'Arcate par suite de cet événement donna d'autant plus d'inquiétudes aux Anglais que les Français y avaient participé; mais la part qu'ils prenaient eux-mêmes dans le même temps aux affaires de Sanjohi, ne leur permettait pas de désapprouver la conduite de la compagnie française.

Mouza-Fersingue, vainqueur par les armes des Français, conféra le titre de nabab de Carnate à Chandazael leur ami; celui-ci, dans sa reconnaissance, distribua aux troupes de Pondichéry, qui avaient concouru à l'expédi-

1. Gouverneurs des provinces, qui relèvent des soubas ou rois tributaires du Grand Mogol.

tion, une somme de deux cent mille livres, combla leurs officiers de présents et donna quatre vingts villages à la compagnie des Indes orientales.

Mouza-Fersingue et Chandazael ne jouirent pas en paix du pouvoir ; au moment où ils ne semblaient plus avoir d'ennemis à redouter, Nazerzingue, nommé souba d'Arcate par l'empereur mogol, se présenta pour déposer ces deux princes alliés des Français. Il est à présumer que le président de la compagnie anglaise, jaloux du succès de la nôtre, avait sollicité secrètement cette difficulté; on en fut du moins persuadé quand on vit un corps anglais prendre parti dans la cause du nouveau prétendant. M. Dupleix ne pouvait hésiter à soutenir le souba qu'il avait investi: il lui donna des troupes, et ce fut ainsi qu'en pleine paix les Anglais et les Français en vinrent aux mains.

Des combats acharnés, où la valeur européenne se signala de part et d'autre, furent livrés à cette époque (1750) dans le but apparent de soutenir des princes de l'Asie, mais plus particulièrement peut-être pour obéir à une rivalité devenue naturelle entre les peuples de la Seine et ceux de la Tamise. Mais l'héroïsme anglais n'eut rien à opposer au trait de M. de la Touche : suivi de huit cents Français seulement, ce brave officier pénètre durant la nuit au milieu de quatre-vingt mille ennemis qui menacent Pondichéry, leur tue douze cents hommes, et disperse cette armée sans qu'il lui en coûte plus de deux hommes. Léonidas et ses Spartiates étaient morts glorieusement ; de la Touche et ses Français vécurent pour triompher: le trait moderne l'emporte sur l'ancien.

Au milieu des réjouissances de cette victoire, Mouza-Fersingue trop confiant ou trop peu réservé, tomba au pouvoir de Nazerzingue. J'ai peut-être négligé de dire que ce dernier était l'oncle du premier, qui, nonobstant les liens du sang, chargea de fers son neveu. Il se disposait, dit-on, à le mettre à mort, lorsque M. Dupleix qui était parvenu à se faire des intelligences dans le camp de Nazerzingue, trouva des assassins parmi ses officiers. Le

prétendant tomba frappé par les siens au commencement d'un combat qu'il livrait aux troupes de son prisonnier. Ce meurtre changea soudain la face des choses: de captif qu'il était, Mouza-Fersingue redevint roi, et, pour prix de l'horrible service qu'il venait de rendre à son allié, Dupleix reçut douze cent mille livres qu'il distribua à ses soldats. Cette somme avait été prélevée sur dix-sept millions de notre monnaie qui composaient le trésor de Nazerzingue : le coup de poignard d'un traître soudoyé par le gouverneur français donnant cet or à Mouza-Fersingue, il était juste que les troupes françaises eussent part à cette capture.

Dupleix reçut Mouza-Fersingue dans Pondichéry en suzerain qui reçoit son vassal, c'est à-dire avec une hauteur protectrice un peu comique de la part d'un simple marquis; mais il prit un air tout à fait affable en acceptant du souba une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, une pareille somme pour sa femme, enfin une troisième pour une fille de Mme Dupleix. Pendant cet échange d'honneurs et de profits, Chandazael reprenait possession de la nababie de l'Arcate.

Mouza-Fersingue croyait jouir enfin en paix de la souveraine puissance. Vainqueur de ses ennemis asiatiques ou européens, assuré par une ample profusion de bienfaits de la protection des Français, il se voyait fort contre l'adversité, lorsqu'il fut assassiné dans une sédition de ses troupes. En possession de nommer les soubas de Dekan, Dupleix se hâta de remplacer le défunt, et reçut de son successeur quatre nouvelles provinces.

Après avoir fait des rois, il prit un beau matin fantaisie à Dupleix de le devenir lui-même. Marquis et simple cordon rouge, c'était bien peu pour un homme qui remuait à son gré une partie de l'Inde plus grande que la France. Dans ce temps de décadence de l'empire mogol, l'empereur faisait marchandise des couronnes d'Asie comme la Hollande de ses harengs ; il vendit au gouverneur français la royauté de Carnate moyennant deux cent quarante mille livres: on ne peut pas régner à meilleur marché. J'ai vu

partir de Paris des lettres où la marquise Dupleix était qualifiée de reine. Tant de grandeur, tant d'opulence concédées à la compagnie des Indes et à son chef, ne pouvaient manquer d'exalter l'orgueil de tous deux ; bientôt l'enthousiasme de cet établissement alla jusqu'au délire. Il fut partagé par le ministère quand celui-ci fut informé de nos prospérités dans l'Inde. N'oublions pas que la compagnie est fille du système extravagant de Law, et que le délire est son essence ; mais un gouvernement déjà abusé devrait mieux se garantir des rêveries qui l'ont jadis ruiné. On ne s'attendait à rien moins, dans nos cercles discoureurs et peut être dans le conseil, qu'à la possession prochaine de l'empire mogol. Dupleix avait fait concevoir cette folle espérance, du sein de la pompe orientale où les Anglais le laissaient dormir momentanément : il prenait pour de l'omnipotence son faste, ses palanquins ornés de diamants, ses cinq cents gardes, et les musiques guerrières au son desquelles il marchait toujours.

Il y avait cependant quelque chose de substantiel dans tout ceci : les terres concédées récemment à la compagnie donnaient un revenu de trente-neuf millions, qui, joints à ce qu'elle avait d'ailleurs, portaient ses bénéfices annuels, toutes charges défalquées, à plus de cinquante millions. Quelle puissance européenne possède un tel avantage ?

Mais cet apogée brillant de gloire et de prospérité n'eut que la durée de l'éclair : Dupleix, en monarque d'Asie plutôt qu'en sage gouverneur, assiégea la capitale de Madure, malgré les représentations que lui firent tous ses officiers sur les difficultés de cette entreprise La place renfermait une nombreuse garnison, presque toute anglaise, et dirigée par d'habiles officiers européens. Les Français et leurs alliés furent vaincus : la moitié de l'armée périt dans ce funeste siège ; l'autre moitié tomba au pouvoir des ennemis. Chandazael lui-même devint le captif des vainqueurs qui lui firent trancher la tête. Toutes les conquêtes faites par Mouza-Fersingue, toutes les possessions dont il avait payé l'alliance des Français furent promptement perdues : la défaite que je viens de retracer eut lieu

en mars 1752 ; et, deux mois après, lord *Clive* était aussi puissant dans l'Inde que Dupleix l'avait été précédemment. La compagnie courait de désastres en désastres, son crédit était perdu, et le gouverneur fuyait à travers l'Océan la vengeance de ses ennemis, peut-être celle de ses amis.

Il vient d'arriver en France, ce fier Dupleix qui rêva un moment la possession de l'empire mogol ; je l'ai vu disputer les débris de sa fortune à la compagnie ruinée par sa faute ; et cet homme, qui donnait l'année dernière des audiences de souverain, se morfond chaque matin dans l'antichambre de ses juges. Ainsi s'évanouissent les grandeurs du monde !

Nos affaires étaient moins malheureuses en Amérique dans le courant de l'année 1752 : les Français, sous les ordres de M. de Vaudreuil, avaient remporté quelques avantages dans le Canada, ce qui leur avait procuré l'alliance des *Iroquois*. Voici une lettre qu'ils écrivirent à cette occasion au général commandant les troupes du roi :

« Notre nation qui compte plus de dix mille lunes vient « de s'unir à tes forces pour t'assister, afin de régaler nos « femmes et nos enfants des corps morts de tes ennemis. « Reçois le *calumet* [1] de paix, et en signe de joie pousse « trois cris vers le soleil qui s'est levé pour éclairer notre « nation. » On lut il y a quelques jours cette lettre iroquoise au lever du roi. « Morbleu ! sire, dit un courtisan « qui l'avait entendue, il faut nous allier étroitement avec « cette nation-là, elle mangera autant d'Anglais qu'il s'en « trouvera sur son passage. Les Iroquois sont si affamés « de gloire qu'ils dévorent leurs conquêtes. »

La querelle entre la magistrature et le clergé continue : *messieurs* persistent dans leurs procédures ; mais les prélats n'en ordonnent que plus obstinément le refus des sacrements aux adversaires de la bulle, et malheureusement le roi penche en faveur des jésuites. Sa Majesté par lettres patentes du 22 janvier a enjoint au parlement,

1. Baiser.

sous peine de *désobéissance*, de surseoir à toutes poursuites contre le sacerdoce jusqu'à ce qu'il en soit autrement *ordonné*. Le parlement, successeur de ce vieux corps institué pour donner au besoin un frein au despotisme, ne pensa pas qu'il fût question ni d'*obéir* ni de déférer à un *ordre*. *Messieurs*, qui commençaient à s'aviser sérieusement de leur dignité, voulaient bien être polis envers le souverain, mais ils prétendaient défendre leur droit ; ils décidèrent qu'il serait adressé des remontrances à Sa Majesté sur ces lettres patentes. Louis XV, informé de cet arrêt, demanda à connaître préalablement sur quels points devaient porter particulièrement les représentations. *Messieurs* poussèrent la déférence jusqu'à donner à Sa Majesté cette communication préalable. Examen fait de ce document, le roi répondit au parlement qu'il ne voulait point entendre les remontrances. Sur ce, les chambres assemblées déclarent qu'elles suspendent toute espèce de service, excepté celui qui concernait le maintien de la tranquillité publique, même contre les entreprises du clergé. Le roi réplique à cet arrêt par des lettres de jussion ordonnant au parlement de continuer ses fonctions ordinaires, hormis précisément les affaires ecclésiastiques. *Messieurs* refusent d'obtempérer. Louis, offensé, assemble un conseil extraordinaire ; des lettres de cachet sont expédiées pour tous les membres du parlement, sauf ceux de la grand'chambre qui ont ordre de rendre la justice aux sujets de Sa Majesté.

Des mousquetaires font irruption dans la nuit au domicile des présidents des enquêtes et requêtes, qu'ils arrachent des bras de leurs tendres moitiés ; vainement plusieurs de ces dames emploient-elles le crédit qu'elles ont obtenu sur ces beaux et sévères officiers, ils exécutent leurs ordres rigoureusement, et disent tout bas aux suppliantes : A demain le pouvoir de vos charmes. De lourdes voitures de voyage sortent des hôtels silencieux de la place Royale et de l'île Saint-Louis. Les habitants de ces quartiers lointains, qui se croient revenus aux temps orageux de la Fronde, entr'ouvrent en tremblant leurs

croisées pour voir ces voitures entourées de cavaliers, et dont l'œil suit le mouvement dans l'obscurité à la faveur des torches qui les éclairent. Le lendemain on apprend que le président Frémont de Masi est conduit au château de Ham en Picardie, le président Moreau de Besigny aux îles Sainte-Marguerite, le conseiller Bèse de Lys à Pierre-Encise, et l'abbé Chauvelin au mont Saint-Michel. La *Gazette de France*, pour laquelle il est toujours *l'heure qui plaît à Sa Majesté* appelle cette expédition un *exil ;* moi je la qualifie, avec plus de raison je crois, d'*emprisonnement.* La grand'chambre, exemptée de cette mesure, se réunit aux premiers rayons du jour et décrète de prise de corps plusieurs curés de Paris par forme de réciprocité. Alors transfert de cette chambre à Pontoise ; elle obéit : mais elle ne s'occupe que des refus de sacrements, ne voulant connaître d'aucune cause particulière à moins que ce ne soient celles des demoiselles d'Opéra... et celles-ci se jugent à huis clos.

Pendant ce déplacement général de la magistrature, les observations du quartier, dont l'investigation curieuse se conçoit au mois de mai, s'aperçoivent bien de quelque mouvement nocturne à la place Royale et dans l'île Saint-Louis ; mais cela se passe sans bruit, sans voitures et sans flambeaux. MM. les mousquetaires sont de trop braves chevaliers pour ne pas offrir quelque compensation au cruel veuvage des dames de la haute magistrature.

Dernièrement le roi disait dans une lettre sur les affaires du temps : « Je veux qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu, « et à César ce qui est à César. Or César ne tient que de « Dieu ce qui est à César, et certes il ne le lâchera à per- « sonne sur la terre française. » Admettant la figure dans toute son intégrité, c'est-à-dire prenant les jésuites pour les seuls ministres avoués de Dieu et Louis XV pour un César, je ne puis me montrer aussi condescendante quant au raisonnement même de Sa Majesté Il est assurément très chrétien, de la part du roi, de reconnaître tenir son pouvoir de Dieu ; mais les parlements n'ont jamais été d'accord avec lui sur cette origine céleste, et je suis de

leur avis. Ces corps sont là pour rappeler à nos princes qu'ils tiennent aussi quelque chose de la nation, d'où il résulte nécessairement, selon leur opinion et la mienne, que Leurs Majestés, indépendamment des comptes, assez faciles à liquider, qu'elles rendent à Dieu, en doivent de plus réels aux peuples qui les payent, qui font leur force, et qui sont, plus ostensiblement que les prêtres, les intermédiaires de la Divinité quand il s'agit d'investir ces maîtres du monde. Ceux-ci agiront donc très sagement, même dans leurs propres intérêts, en tâchant de s'entendre un peu avec les parlements ; car derrière les parlements sont les états généraux, et, dans le cas d'insuffisance de ces derniers, les peuples se mêlent directement de leurs affaires. Cette dernière intervention est rarement pacifique : les masses ne procèdent guère qu'en tumulte ; c'est alors que la véritable origine du pouvoir se révèle clairement, au grand préjudice du droit divin. On ne peut donner aux rois un conseil plus salutaire que celui d'épargner aux nations, qu'ils nomment leurs sujets, la peine de remonter jusque-là.

Depuis que les querelles religieuses ont repris leur déplorable cours, la violation du secret des lettres, qui ne fut souvent qu'une récréation royale, sert les haines des partis et particulièrement la fureur des jésuites. Mais cette indigne manœuvre fait partie d'un système d'investigation scandaleuse sur lequel je dois rapporter ici quelques détails.

L'imagination libertine de Louis XV, non contente des propres débauches de ce prince, recherche encore des jouissances dans le récit circonstancié de tout ce que le vice se permet d'ébats impurs à la ville et à la cour. Le roi est tellement avide de ces honteux secrets, que, pour satisfaire sa curiosité, aucune bassesse, aucune perfidie, aucun attentat ne sont épargnés. Une troupe, j'ai presque dit une armée, d'agents de tous grades se partage chaque nuit la capitale pour s'initier aux mystères que voilent les ténèbres : le jour, ils s'introduisent sous mille prétextes dans les maisons afin d'y recueillir par trahison, super-

cherie ou séduction, le bulletin ordurier du boudoir, de l'alcôve, voire même des mansardes.

Les rapports de cette vile cohorte, qui sont journaliers ou hebdomadaires, se divisent en cinq classes : la première classe se compose des extraits piquants tirés des lettres décachetées à la poste ; la seconde comprend tout ce qui concerne la conduite des princes et grands seigneurs, y compris leurs débauches avec les courtisanes de tous les étages ; la troisième signale, avec un scrupule particulièrement recommandé, la débauche des cardinaux, archevêques, évêques et abbés crossés ; la quatrième se rapporte aux ecclésiastiques tonsurés ou tondus, à soutane ou à froc, surpris dans les maisons de prostitution, ces derniers bulletins sont communiqués à l'archevêque de Paris ; enfin la cinquième classe est une copie des rapports que les femmes appelées ironiquement abbesses font parvenir au lieutenant de police.

Ce service est organisé avec un soin qu'on n'a jamais apporté dans la direction des affaires publiques ; il serait à désirer que nos ministres, intendants, agents diplomatiques, déployassent la moitié de l'habileté de conception et d'exercice des individus occupés à recueillir ces notes pour les menus plaisirs du Roi Très-Chrétien Il est expressément enjoint aux rédacteurs des rapports de n'atténuer en rien la vivacité des scènes qu'ils ont remarquées ; les expressions pittoresques, les dénominations techniques, les épithètes crapuleuses, les exclamations passionnées, en un mot tout le mouvement du style de la débauche doit être conservé minutieusement.

Quant à la violation du secret des lettres, l'intendant des postes vient tous les dimanches offrir à Sa Majesté le total de ses infidélités hebdomadaires : la tête haute, la démarche fière, le jarret tendu, l'infâme portefeuille sous le bras, il entre à son tour dans le cabinet du monarque : *Je travaille ce matin avec le roi*, dit-il en se rengorgeant... Et le travail de M. l'intendant des postes, c'est la divulgation du secret des familles ; c'est un abus de confiance qui enverrait un Savoyard aux galères. J'entendais

l'autre soir le fameux médecin Quesnay se déchaîner contre ce hideux attentat ; il en parlait avec une telle indignation que l'écume lui en venait à la bouche : « Je ne « dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes « qu'avec le bourreau, s'écria-t-il ; cet exécuteur se déshonore au moins pour obéir à la justice, l'autre se déshonore en transgressant les lois de l'honneur. »

Quand le roi a repu son avidité de scandales sur les rapports qui lui sont remis soit par l'intendant des postes, soit par les brigades honteuses dont j'ai dit les travaux, il les transmet à ceux de ses ministres ou de ses courtisans qu'il affectionne le plus pour qu'ils s'en amusent à leur tour. Alors ces personnages se donnent le plaisir de conter dans les cercles les aventures galantes, les intrigues morales ou politiques des dames, des seigneurs, des financiers, des robins, des ambassadeurs, des étrangers de distinction ; c'est une mine féconde de surprises, de querelles conjugales, de duels, de lettres de cachet... rien de plus piquant... On m'a montré un de ces recueils composés par le concours de tous les abus de confiance, je n'ai jamais vu macédoine de scandales plus variée. Les anecdotes sur les filles entretenues, actrices, danseuses, bourgeoises se livrant au vice en amateurs ; leurs infidélités, leur passage rapide de la misère à l'opulence ou de la richesse au dénûment : le transport de la propriété de leurs charmes d'un entreteneur à un autre ; le prix courant de leurs faveurs, le lieu et l'heure où elles les livrent ; la façon de procéder de ces beautés dans les combats amoureux qu'elles soutiennent ; l'intonation même de leurs cris érotiques ou de leurs soupirs, tout est relaté, décrit, imité dans ces répertoires périodiques de la débauche. Le chapitre des turpitudes nocturnes est intitulé *Nuits de Paris*. Si les étrangers jugent de nos mœurs par cette suite de tableaux, ils doivent avoir une haute idée de l'exquise politesse dont nous sommes si prompts à nous vanter et surtout de la moralité du prince qui s'amuse à remuer la boue de ces égouts impurs.

Mme de Pompadour ne laisse pas de s'en amuser aussi ;

mais depuis trois semaines elle est dans la douleur : Alexandrine, sa chère Alexandrine, cette fille dont elle s'était plu à faire un petit prodige de talent et d'instruction, est morte des suites d'une maladie de poitrine. Ainsi s'évanouissent les projets ambitieux que la marquise avait formés pour l'établissement de son enfant chéri ; le duc de Richelieu a fait un grand *ouf !* ce décès lui sauve un refus qui sans doute eût compromis son crédit, car il a dit souvent à ses amis qu'il n'eût jamais consenti au mariage de son fils avec la petite-fille d'un boucher repris de justice. Il y a aussi des compensations pour le chagrin, Mme de Pompadour a eu le bonheur de perdre le sieur Poisson, son père ; il est probable que dans le secret de son boudoir elle a poussé un *ouf !* non moins robuste que celui de M. de Richelieu.

Au milieu de son deuil, la favorite eut l'une de ces nuits une terrible alerte : tout à coup Mme du Hausset, première femme de chambre de la marquise, entend retentir violemment sa sonnette ; alarmée au dernier point, elle court entièrement nue à la chambre de sa maîtresse qu'elle trouve levée, également en chemise, et tenant une bougie déjà allumée qui tremble dans sa main... « Venez, venez, « ma chère, s'écrie Mme de Pompadour, le roi se meurt ! » Il restait sous-entendu que le roi ne pouvait se mourir que dans le lit de sa maîtresse, puisqu'elle était si vite informée. En effet Louis XV gisait sous les riches rideaux, ayant les yeux tournés, les bras tors, la respiration bruyante. Mme du Hausset reconnut à ces signes la plus intense des indigestions. On fait avaler à Sa Majesté quelques gouttes d'Hoffman, on lui jette de l'eau au visage ; le Prince Très-Chrétien revient à lui... « Ne faisons pas « de bruit, dit-il à la femme de chambre ; allez avertir « Quesnay ; dites-lui que c'est votre maîtresse qui se « trouve mal, et engagez ses gens à garder le silence. »

Cependant Louis XV était déjà beaucoup mieux, ce dont Mme du Hausset put s'apercevoir au coup d'œil étincelant que Sa Majesté jetait à la dérobée sur le costume négatif de cette dame. Ce regard lui rappelant le désordre auquel

son empressement l'avait jusqu'alors rendue inattentive, elle devint très rouge lorsqu'elle reconnut dans une glace tout ce que sa gorge, assez renommée par le monde, perdait à se produire dans cet état d'abandon. L'humiliée suivante se hâta de se rendre à l'appartement de Quesnay, après avoir jeté sur elle une robe de nuit en traversant sa chambre.

Le docteur logeait à côté, il accourut aussitôt. « La « crise était forte, dit-il en tâtant le pouls de Sa Majesté ; « elle eût été dangereuse si le roi avait soixante ans : mais « la voilà presque passée. » Le médecin alla prendre chez lui certain médicament dont il fit avaler une dose au malade, tandis qu'une fille de garde-robe préparait du thé, destiné, lui avait-on dit, pour la marquise. Le remède administré fit merveille, ce qui nécessita une copieuse libation d'eaux de senteur, dont Quesnay inonda Sa Majesté et la couche de la favorite, où l'irritation inopportune de l'estomac royal avait été déterminée apparemment par un autre genre de tension.

Louis, en passant sa robe de chambre et ses bas avec l'aide des dames et du médecin, prit trois tasses de thé ; puis, s'appuyant sur le bras de son premier médecin, il regagna doucement sa chambre à travers l'obscurité, après avoir remercié les dames avec beaucoup de sensibilité des soins qu'elles lui avaient prodigués.

Le lendemain de bonne heure le roi fit remettre à la marquise par son médecin le bulletin suivant tracé de sa propre main : « Ma chère amie doit avoir eu grand'peur, « mais qu'elle se tranquillise; je me porte bien, et le doc- « teur le lui certifiera. » Le messager trouva Mme de Pompadour causant avec sa confidente de l'événement de la nuit : « Quel embarras, quel scandale, si le roi fût mort ! « disait la favorite : du reste, nous nous étions mises en « règle en prévenant le premier médecin. » Le public eût trouvé la chose plus naturelle que la marquise ne le pensait : Il est mort, aurait-on dit, dans la lice de ses exploits ordinaires.

Après les services vinrent les récompenses : Quesnay

obtint une pension de mille écus, Mme du Hausset en obtint une de quatre mille livres, et le roi fit pour une vingtaine de mille livres de nouveaux présents à sa maîtresse. Au total l'indigestion de Sa Majesté ne coûtera au bon peuple de France qu'un petit sacrifice de cent soixante mille francs : c'est bien peu pour la conservation d'un César.

A propos de maladie, il faut que je dise un mot d'une découverte qui depuis quelques années absorbe toute l'attention du monde savant, et qui pourtant rencontre bien des contradicteurs. L'*inoculation* se propage lentement en France : le vulgaire, malgré les plus beaux raisonnements de la Faculté, ne veut pas croire à la nécessité de donner une maladie pour se préserver de ses effets. Toutefois le livre que Gatti vient de publier sur cette matière augmentera le nombre des inoculateurs : cet ouvrage est ce qu'on a jusqu'à ce jour écrit de plus clair et de plus convaincant. Les développements de l'auteur sur les diverses actions des virus et des épidémies en général, relativement à l'organisation si variée des individus, répandent un jour éclatant dans la question ; on croit lire l'exposé des expériences de Sydenham méditées et écrites par Bacon. Il y a cependant du doute dans la discussion de Gatti : ses présomptions se produisent lumineuses comme des vérités, et l'on voit néanmoins que le *que sais-je ?* de Montaigne est toujours près de lui échapper. Le scepticisme de cet écrivain perce particulièrement dans ses réflexions sur la classification des maladies, trop étendue, selon lui, par Sauvage et son école. « Il y aurait, dit-il « quelque part avec une teinte d'ironie, une classification « plus simple, plus courte, et cependant plus complète ; « ce serait de diviser les affections morbifiques en deux « divisions : celles dont on guérit et celles dont on meurt. » Pour un médecin, c'est traiter un peu trop son sujet à la façon de Molière.

On a reçu la semaine dernière des nouvelles de M. Godeheu, successeur du marquis Dupleix au gouvernement

de Pondichéry. Ce fonctionnaire, choisi parmi les directeurs de la compagnie, voit nos affaires des Indes sous un rapport purement commercial, et je crois qu'il n'a pas tort. Il a conclu avec M. Saunders, nouveau gouverneur anglais à Madras, un traité par lequel les deux comptoirs promettent de renoncer aux dignités indiennes. Le surplus de cette convention contient des règlements pour les garanties réciproques des compagnies française et anglaise; le tout est empreint d'un caractère pacifique qui ne laisse aucune prise aux discussions. Il est donc à présumer que nos troupes ne se battront plus en Asie avec celles de l'Angleterre, au moins tant que les cabinets de Versailles et de Saint-James vivront en bonne intelligence.

Mais la paix européenne sera-t-elle de longue durée ? Il est permis d'en douter. Le roi a décidé cette année qu'il voulait exercer ses troupes, et qu'en conséquence six corps d'armée camperaient dans autant de provinces frontières. Tout s'ébranle déjà pour l'exécution de cet ordre : le prince de Soubise prend le commandement du corps formé dans le Hainaut, le marquis de Brézé va commander sur les frontières de la Champagne ; M. de Chevert est mis à la tête du camp de Sarrelouis ; celui qui se forme en Alsace sera sous les ordres du marquis de Saint-Pern ; on en confie un en Bourgogne au marquis de Randan ; enfin M. de Cremille prend la direction de celui déjà rassemblé en Languedoc.

Les souverains ne croient plus guère aux camps d'exercice ou de plaisance ; aussi plusieurs puissances ont-elles fait demander des explications sur ces rassemblements. Je suis bien sûre qu'on leur a fait des réponses perfides, mais je ne suis pas informée de leur contenu. On raisonnait l'autre soir chez M^me^ de Geoffrin sur la probabilité d'une guerre prochaine ; Fontenelle était présent, et prenait part à la discussion autant que la fidélité de son cornet acoustique y pouvait suffire. La maîtresse de la maison allait plus loin que personne dans la carrière des prévisions, et cette dame suivait en cela l'impulsion de son esprit, ordinairement droit mais prompt, vif, impétueux. Dans les

matières où l'on ne doit juger que de près et lentement, Mme de Geoffrin prononce de loin et vite ; ce qui ne lui permet de rencontrer juste qu'autant que la vérité se laisse apercevoir de très bonne grâce. La thèse politique de notre raisonneuse était fort sensée dans le cercle dont il s'agit ; aussi se hâta-t-elle de l'expliquer à l'oreille de Fontenelle : « N'est-il pas vrai, mon ami, dit-elle en ter-« minant, qu'il m'arrive souvent d'avoir raison ? — Oui, « répondit le vétéran de nos beaux esprits, mais vous « l'avez trop tôt. » Et regardant à sa montre, il ajouta : « Votre raison est comme ma montre, elle avance. »

Louis XV, selon les vues héréditaires de sa famille, veut faire à l'aise de l'arbitraire ; les parlements, selon le vœu de leurs devoirs, prétendent tempérer le pouvoir de la monarchie. Sa Majesté entend gouverner à sa guise le *troupeau* que dans ses opinions il reçut de ses pères à titre de propriété. *Messieurs* soutiennent, au contraire, que le monarque doit consulter un peu les chartes du royaume dont ils sont les conservateurs, attendu qu'il s'y trouve plus d'une fois écrit que le troupeau, mécontent de son *berger*, peut lui rappeler certaines obligations, et finir par briser sa houlette s'il s'avise d'en frapper le bétail. *Messieurs* ajoutent même que si l'hérédité de la puissance pastorale est une garantie contre les mouvements tumultueux qui peuvent survenir dans la bergerie, cette considération ne saurait empêcher les moutons humains d'interdire, de changer le berger lorsque, non content de tondre le troupeau, il veut en disposer au gré de ses caprices. Or nous courons, ce me semble, fort vite vers cette extrémité : les membres du parlement sont des béliers, je ne dis pas à fortes têtes, mais à têtes fort dures, qui ne céderont pas un pouce de terrain, et la lutte est décidément commencée entre eux et le pasteur de Versailles.

J'ai dit ailleurs que la grand'chambre siégeant à Pontoise ne s'occupe qu'à rendre justice aux charmes des filles d'Opéra et à faire justice des refus de sacrements, fonctions essentiellement opposées qui ne peuvent suffire au culte de Thémis. Autorisé par ce repos illégal de la ba-

lance, le roi établit le 18 septembre en dehors du parlement une chambre des vacations composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes ; elle siégea aux Grands-Augustins. Cet acte d'autorité sapait profondément les bases de la monarchie ; il remettait en question notre système de gouvernement, dans lequel les parlements sont une partie constitutive tout aussi nécessaire que le prince lui-même. Si la compagnie exilée, qui avait pour elle le public outré des empiétements de l'Église, eût calculé en ce moment sa puissance, celle du roi se trouvait gravement compromise ; car il y avait sujet de réunion des états généraux, qui certes n'eussent pas ménagé les prérogatives de la couronne. Mais les affaires ne prirent pas cette direction. *Messieurs* redoutaient plus que leurs femmes délaissées au Marais les moustaches des mousquetaires ; ils se contentèrent d'intimer au Châtelet le refus d'enregistrement des lettres patentes d'erection de la chambre des vacations.

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

Un arrêt du conseil casse la sentence du Châtelet ; le même jour une députation de la nouvelle chambre se transporte au Châtelet, où d'autorité elle fait rayer des registres la sentence cassée, et enregistre les lettres de son établissement Sans doute ces actes violents d'une juridiction illégale firent froncer les sourcils aux présidents, conseillers, greffiers et huissiers; mais que faire? Des bonnets carrés et des écritoires sont de tristes projectiles pour soutenir un combat ; se les envoyer mutuellement à la tête eût été une burlesque réalisation du *Lutrin* de Boileau. Le Châtelet se renferma dans le cercle des hostilités ordinaires du palais en protestant contre la procédure imposée.

Pendant cette campagne, un courrier du cabinet, solidement botté et doré comme un calice, galope, en faisant claquer son fouet, sur la route de Pontoise ; il y porte à la

grand'chambre l'ordre de se retirer à Soissons, ce qu'elle fait, en échelonnant sur sa route deux ou trois nouvelles protestations pour soutenir dignement sa retraite. Alors Louis XV, victorieux dans les domaines de la justice suprême, s'y conduit décidément comme en pays conquis : une *chambre royale*, composée, ainsi que celle des vacations, de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes, est investie de toutes les attributions du parlement ; Sa Majesté fait l'ouverture de cette chambre le 9 novembre dans l'une des salles du Louvre où elle doit siéger. Cette fois, ce fut par lettres de cachet qu'il fut enjoint au Châtelet de faire écriture de cette institution bâtarde ; aussi le lieutenant civil fit-il enregistrer *par le très-exprès commandement du roi*, ce qui signifiait, en d'autres termes, ayant le couteau sur la gorge.

Ou je me trompe fort, ou ce coup d'État rompt pour jamais la bonne intelligence entre la couronne et les parlements : la guerre sera longue peut-être, mais il est facile de prévoir le résultat : les rois ne combattent que pour eux ; les parlements combattent pour le peuple, et c'est une terrible réserve... Qui vivra verra.

Il existe aussi de petites hostilités à la cour ; deux personnes y jouissent d'un crédit à peu près égal : on devine déjà que je parle de M^me^ de Pompadour et de M. de Richelieu. Longtemps la favorite eut sur son concurrent l'avantage des séductions du sexe, mais c'est maintenant une puissance évanouie. Le duc et la marquise luttent de crédit avec une chance tout à fait égale : le soin de pourvoir aux plaisirs du roi. Or, il faut le dire, la maîtresse en titre, malgré tout le tact que l'expérience lui a donné dans cette matière, ne combat pas toujours heureusement l'adresse du pourvoyeur son rival. Si M^me^ de Pompadour sait examiner avec habileté, par l'interrogation, les jeunes néophytes qu'elle envoie dans la couche de Sa Majesté, le premier gentilhomme de la chambre, encore fort bel homme en dépit de ses cinquante-sept ans, procède d'une manière beaucoup plus convaincante, et ses rapports au roi sont beaucoup plus circonstanciés. Cependant la mar-

quise possède un auxiliaire qu'elle sait employer savamment : c'est l'empire du souvenir, cet heureux enchanteur qui peint avec des couleurs si vives la volupté passée, qu'elle renaît souvent de ce tableau, comme la beauté sensible naquit de la statue de Pygmalion. Quand Mme de Pompadour parvient à produire cet effet sur Louis XV, tout l'ascendant de Richelieu échoue : on conçoit qu'il ne peut avoir d'argument à opposer à celui-là.

Néanmoins la favorite, qui ne réussit pas toujours également dans de telles exhumations, a profité hier d'un de ces retours momentanés de faveur sans égale pour éloigner Richelieu. « Monsieur le duc, lui dit-elle en présence « du roi qui assistait à sa toilette, j'ai reçu des lettres du « Languedoc par lesquelles j'apprends que votre présence « y est nécessaire ; je vous conseille de partir pour Mont« pellier qui est de votre département, car Sa Majesté « ne veut à Paris ni évêques ni gouverneurs de pro« vince... » Le duc, qui savait que Sa Majesté était la veille chez la marquise, vit que son injonction reposait sur un grand fonds de satisfaction du roi ; il ne répliqua point et ce matin il est parti pour Bordeaux d'où il se rendra dans son gouvernement.

A propos d'un petit acte lyrique intitulé *le Devin du village*, qui obtint cette année beaucoup de succès à l'Opéra, je dois entrer dans quelques détails sur M. J.-J. Rousseau qui en a composé le poème et la musique. C'est le fils d'un horloger de Genève, né avec une imagination ardente, et doué d'une aptitude de perception et de jugement à la portée des plus hautes discussions de morale et de philosophie. Cette faculté puissante se révèle dans plusieurs écrits de cet auteur, et particulièrement dans un discours couronné par l'Académie de Dijon sur la question de savoir *si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*. M. J.-J. Rousseau a soutenu la négative en penseur, sinon toujours équitable, du moins toujours profond, et en écrivain aussi pur qu'élégant. Ce discours et plusieurs autres de ce Genevois

démontrent assez heureusement que les hommes, nés égaux et pour vivre isolément, ont contrarié le vœu de la nature en se rassemblant ; mais cette vérité, dès longtemps reconnue, dégénère, sous la plume de Rousseau, en paradoxe intolérable, lorsque, déprimant l'homme social au point de blâmer sans restriction tous les efforts qu'il fait pour se policer, il le renvoie à l'exemple des brutes pour ressaisir le bonheur que la civilisation lui a fait perdre. Il est à craindre que le caractère de ce philosophe ne soit une orgueilleuse misanthropie, une certaine aigreur contre les riches et les heureux de la terre plutôt qu'un amour désintéressé de la simplicité primitive.

Je reviendrai plus d'une fois sans doute sur les ouvrages de cet écrivain encore peu connu, mais qui, malgré ses préjugés, aura, j'en suis sûre, une grande renommée qu'il recherche, même en paraissant s'y soustraire. J.-J. Rousseau serait peut-être resté inconnu sans la protection de M. de Montaigu, qui, se rendant en ambassade à Venise, a recueilli ce Genevois en Italie et l'a fait son secrétaire en 1743. Il avait alors trente-un ans.

Le Devin du village, que vient de faire jouer M. Rousseau, est un petit opéra rempli de grâce, de délicatesse et de goût. La musique est légère, gaie et pleine d'harmonie, quoique simple et un peu maigre d'accompagnements. On dit que le compositeur de cette pièce d'harmonie n'a jamais étudié la musique, au moins d'après les principes reçus, et que sa composition, combinée d'après les lois du calcul, n'a été soumise à aucune des règles ordinaires. Quoi qu'il en soit, les musiciens admirent cette partition, et le témoignage favorable de la jalousie n'est pas suspect.

Le Dissipateur de Destouches a aussi obtenu du succès à la Comédie-Française dans le courant de cette année, après avoir été imprimé dès 1736. C'est une comédie d'intrigue, comme toutes celles de l'auteur. Le rôle du principal personnage est bien tracé, mais la pièce tire particulièrement son mérite du contraste hardi de la conduite du dissipateur avec celle d'un valet rangé et vertueux. Il fallait toute l'adresse de Destouches pour faire réussir ce

moyen, qui, produit habilement au dernier acte, termine l'ouvrage d'une manière aussi frappante qu'ingénieuse.

L'Opéra, orgueilleux suzerain des théâtres de Paris, voit avec dépit la fortune leur sourire. Depuis longtemps déjà cette haute puissance tentait par ambassadeur d'interdire les danses à la Comédie-Française, lorsque, désespérant de réussir par ce moyen diplomatique, l'Opéra déclara enfin la guerre à sa rivale et lui fit interdire par huissier l'exécution des ballets. Le Théâtre Français ramassa le gant : la mousqueterie des cédules, des sommations, des requêtes, obscurcit l'horizon dramatique ; les hostilités pouvaient se prolonger et les plaisirs de la cour en souffrir. Mme de Pompadour ouvrit au mois d'octobre dernier un congrès dans son boudoir, les parties belligérantes y comparurent. La cause de l'Opéra était celle d'un conquérant orgueilleux qui veut tout soumettre à son pouvoir ; mais ses prétentions n'eussent été soutenues avec avantage qu'autant qu'il eût pu, en réunissant tous les droits, satisfaire tous les goûts, et l'expérience journalière des mâchoires bâillantes attestait éloquemment le contraire. La marquise se sentait déjà disposée à donner raison aux comédiens français, quand l'orateur de la troupe, ayant pris à son tour la parole, posa cet argument ingénu et qui sentait passablement le terroir comique : « Madame, « les pièces modernes sont si mauvaises que sans les bal- « lets la plupart tomberaient. La *cabriole* aide beaucoup « à la déclamation. Je vous préviens que si on nous ôte « la danse, on nous coupe la parole. »

La marquise promit aux comédiens de leur conserver la *cabriole* dont ils venaient d'établir si péremptoirement la nécessité. On pense bien que les danseurs se montrèrent fiers du jugement, déclaré sans appel, qui confirmait la haute opinion qu'ils ont toujours eue de l'esprit de leurs jambes. Pour les poètes, ils durent se montrer un peu moins satisfaits du discrédit dans lequel était tombé l'esprit siégeant dans leurs têtes.

CHAPITRE XXIV

1754-1755

Le régime échauffant. — Le cynisme en bouteille. — La favorite n'est pas aussi froide qu'elle le dit. — Ses vaines tentatives contre d'Argenson. — Changement de ministres. — Hostilités en Amérique. — Washington sous un jour peu favorable. — M. de Mézières; aventures curieuses. — Le gentilhomme écureuil. — Mandrin; son exécution — Difficulté diplomatique à cause de ce bandit. — Naissance du duc de Berry, depuis Louis XVI. — Anecdotes au lit de l'accouchée. — Le roi bien conseillé donne raison aux parlements. — Richard jardinier de Trianon. — L'évêque de Lavaur et la marchande de fraises. — Pension d'un pieux archevêque à un poète libertin. — Mlle Lacaille; la demi-part. — Mort du maréchal de Lowendahl. — On se prépare à la guerre. — Expédients financiers. — Apparition de l'abbé de Bernis — Les deux comités. — Mort de Mme Zéphyrine de France et du prince de Dombes. — Naissance de Louis-Stanislas-Xavier de France (Louis XVIII). — Tremblement de terre de Lisbonne. — Voltaire à la cour de Prusse. — *L'orphelin de la Chine* de Voltaire. — Le sommeil inopportun de Montesquieu — Réforme dans les costumes du théâtre. — Echange de grâces dans l'antichambre. — Le prince ennemi de la fraude.

J'ai dit ailleurs que Mme de Pompadour a plus d'ambition que de désirs amoureux; il est évident que la froideur de son tempérament peut tôt ou tard lui jouer un mauvais tour avec un homme aussi matériellement positif que Louis XV. « Mme de Montespan était bien heureuse, « disait, il y a quelques mois, la marquise en causant avec « Mme du Hausset; elle avait toujours de la complaisance « au service de Louis XIV, ce qui n'empêchait pas qu'il « lui en restât pour beaucoup d'autres. En vérité, la nature « avait traité cette femme en enfant gâté, et elle m'a « constituée, moi, en véritable macreuse. C'est un défaut, « ma chère, un grand défaut dans une femme destinée à « s'élever par... la sensibilité. » Mme du Hausset témoi-

gna par son silence qu'elle était entièrement de l'avis de sa maîtresse ; peut-être même porta-t-elle l'assentiment jusqu'à penser que le défaut était réel, indépendamment même des projets d'élévation. Je n'assurerai pas toutefois que cette noble soubrette ait conseillé à Mme de Pompadour le régime dont je vais parler.

La favorite pendant plus de trois mois se fit servir tous les matins du chocolat avec triple dose de vanille et ambré ; à son dîner, elle ne mangeait que du potage au céleri, faisait mettre des truffes dans toutes les entrées, ordonnait qu'on farcit de ce tubercule tous les rôtis, et prescrivait de mêler du coulis d'écrevisses à toutes les sauces des ragoûts servis sur sa table.

— Quoi ! dit Mme de Brancas à qui la marquise parlait de ce régime échauffant, vous vous empoisonnez ainsi quotidiennement pour le plus grand plaisir du roi ?

— Que voulez-vous, duchesse, répondit Mme de Pompadour en pleurant, je crains de perdre le cœur de Sa Majesté.

— Eh ! n'avez-vous pas procuré d'autres distractions à Louis ? Ne voit-il pas, par vos soins, de ces beautés ?... Et son cœur n'est pas une source inépuisable de sensations...

— Cependant je vous avoue que le roi revient de temps en temps à moi.

— Je comprends bien, marquise ; mais pour quelques caprices passagers... une femme est toujours assez en fonds...

— Pas moi, duchesse... et c'est ce dont je me plains.

— Vraiment, je partage bien votre chagrin. Notre condition, à nous autres femmes, serait aussi par trop déplorable si nous en étions réduites à des devoirs tout secs.

— C'est pour cela que je voudrais...

— Ne pas laisser à Sa Majesté toutes les chances heureuses de la partie... Cela se conçoit à merveille. Mais le tempérament factice que vous vous donnez avec vos truffes, votre céleri et vos coulis d'écrevisses, finira par vous énerver.

— Cet élixir, dit Mme de Pompadour en montrant une

fiole à son amie, agit plus promptement et plus sûrement que tous ces mets; je finirai par m'en tenir à son usage.

— Fi ! s'écria la duchesse, qui venait de porter la bouteille à son nez, c'est un aphrodisiaque, c'est de la teinture de mouches cantharides... Il y a de quoi vous rendre frénétique...

— Que dites-vous, ma chère ! je ne me suis aperçue de rien de pareil...j'ai senti seulement, vous savez...cet état... assez désirable...

— Parce que la dose était petite; mais si, par hasard, vous aviez un jour la main un peu lourde... ce serait à faire une excursion dans la salle des gardes.

— J'y prendrai garde...

— Non, non, je ne souffrirai pas que vous preniez davantage de cette drogue... Vous n'êtes pas constituée en bacchante, vos nerfs n'y pourraient tenir... Et Mme de Brancas jeta la fiole dans la cheminée.

— Que faites-vous, chère amie ? Je n'aime pas qu'on me traite comme un enfant.

— Et moi je ne souffrirai point que vous vous traitiez comme un cheval.

— Vous ne savez pas, dit la favorite en fondant en larmes, vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a huit jours. Le roi, prétendant qu'il faisait chaud a passé la nuit sur mon canapé... oui, duchesse, la nuit entière... et j'avais pris de cette drogue... Il se dégoûtera de moi et en aura une autre...

— Vous n'éviterez pas cette extrémité en vous déchirant les entrailles avec ce cynisme en bouteille... La belle figure que vous faisiez là dans votre lit, brûlant d'une ardeur solitaire, tandis que Sa Majesté prenait le frais à dix pas de vous ! Il faut recourir à d'autres moyens pour fixer ce cœur inconstant; rendez votre société de plus en plus précieuse au roi à force de douceur, de prévenance et d'esprit. Ne lui montrez jamais de froideur, jouez plutôt la comédie si le désir vous manque... Quelques soupirs, quelques ah ! ah ! bien placés, substitueront un tribut de complaisance à un élan de plaisir... Voilà tout ce qu'il faut.

Le temps fera le reste; les chaînes de l'habitude remplaceront imperceptiblement celles de l'amour, et votre empire subsistera.

La favorite promit de suivre le conseil de Mme de Brancas, l'embrassa en la remerciant, et le régime échauffant fut abandonné. Après cela doit-on croire ingénument à cette froideur extrême de constitution proclamée en quelque sorte par Mme de Pompadour ? Je pense au moins que la foi absolue aurait tort. On s'explique qu'une femme entourée de courtisans, qui, comme on sait, se font aisément des adorateurs pour peu qu'ils aient d'ambition, se lasse jusqu'à un certain point des hommages uniquement privilégiés qui arrivent jusqu'à son alcôve; on s'explique encore que cette femme ait besoin de ranimer quelquefois la flamme affaiblie destinée à des sacrifices exclusifs, quel que soit le rang du sacrificateur : l'amour effectif ne conçoit pas la grandeur à la manière des autres passions. Mais le tempérament, dégagé de ses languissantes habitudes, se reproduit avec tout son élan; c'est le gourmand déjà repu qui retrouve de l'appétit pour des mets nouveaux. Ainsi l'on se raconte bien secrètement à l'Œil-de-bœuf que les bisques, le céleri et le chocolat n'entrent pour rien dans les relations que la marquise entretient avec l'abbé de Bernis, ecclésiastique coquet, homme superbe, poète galant, dont les œillades veloutées, la jambe d'Antinoüs et les madrigaux exercent, dit-on, sur elle une influence aussi vive, quoique moins âcre, que l'aphrodisiaque condamné par la duchesse de Brancas. Une investigation plus subtile a découvert que le prince de Beauvau visite souvent Mme de Pompadour à des heures fort éloignées de celles indiquées par l'étiquette. Pour mon compte j'ai trouvé ce seigneur à la toilette de la favorite, qui non seulement n'avait pas achevé cette demi-parure avec laquelle une femme à principes reçoit les hommes à son lever, mais n'était pas même vêtue suffisamment pour voiler ce qui ne se montre qu'aux intimes. Dans cette demi-nudité Mme de Pompadour, à en juger par la vivacité de son teint, par les bonds précipités de son cœur, devait tenir beaucoup

plus de la salamandre que de la *macreuse*, et ses yeux me dirent par un regard oblique que ma courtoisie féminine avait mal choisi son temps. Néanmoins les assiduités de M. de Beauvau sont expliquées très naturellement par Mme du Hausset. « C'est, assure-t-elle, un homme fort « galant, qui a un grand air, qui joue gros jeu au salon de « la favorite; de plus il est le frère de la petite maréchale « de Mirepoix que *madame* aime beaucoup. Et tout cela « fait qu'il est bien traité *chez nous*, mais sans rien de « *marqué*. » Ce n'est pas toutefois sans rien de remarquable, car il était difficile que je ne fusse point frappée de l'exhibition de charmes à laquelle M. de Beauvau était admis le jour de ma visite inopportune.

Je ne crois pas qu'une bonne fortune pareille soit réservée à M. d'Argenson : la haine de la marquise pour ce ministre de la Guerre est publique. Il y a longtemps qu'elle travaille à le faire renvoyer; mais jusqu'à ce moment les intrigues du boudoir n'ont pu triompher de la raison d'Etat. D'Argenson a la réputation d'un bon ministre et, ce qui est plus rare, d'un ministre honnête homme. Louis XV est vivement sollicité par tous les membres sensés du conseil de conserver ce secrétaire d'État qu'il remplacerait difficilement. Ennuyé, l'un de ces matins, des malveillantes sollicitations de la favorite, le roi lui fit dire par Mme de Soubise : « qu'*il avait du goût* pour son ministre « de la Guerre; qu'habitué à son travail et à ses formes, « il ne consentirait point à l'éloigner. D'Argenson, ajouta « Sa Majesté, ne s'occupe ni de bel esprit, ni de beaux-« arts, ni de comédie; il n'a rien à démêler avec la mar-« quise : qu'elle continue donc de diriger sans lui la troupe « des poètes, des artistes, des abbés de toilette, et qu'elle « le laisse administrer en paix mes armées. Elle me fera « plaisir de ne plus me tourmenter sur ce point. » Mme de Pompadour sentit qu'il n'y avait point à répliquer à cette insinuation : le temps est passé où la marquise pouvait appeler auprès de l'amant des décisions du monarque. Elle a cessé d'attaquer ouvertement le ministre; mais les bat-

teries masquées de cette ennemie obstinée vont jouer plus activement que jamais.

Si la maîtresse en titre ne parvient pas à expulser les ministres, elle réussit au moins à les faire nommer c'est sous son influence que M. de Rouillé vient d'être appelé aux Affaires étrangères après la mort de M. de Saint-Contest. Personne à coup sûr parmi les hommes d'État ne montre une allure aussi peu diplomatique que celle de M. de Rouillé; toute la France a été surprise du choix fait de lui pour diriger notre politique extérieure. lui-même a partagé, dit-on, l'étonnement général. La préférence de la favorite paraît avoir été déterminée par la flexibilité de caractère de ce ministre. « On le fait monter et descen-« dre à souhait, disait dernièrement M. de Belle-Isle dans « un cercle où je me trouvais; on pourrait le faire roi de « France et ensuite le réduire à être commis sans qu'il « fût déplacé ni dans l'une ni dans l'autre condition. »

M. de Machault passe du contrôle général à la marine, ce qui ne l'empêche pas de conserver les sceaux et la chancellerie. Voilà donc un ministre sous la main duquel se meuvent nos flottes, se réalisent des grâces, et se rend la justice, le tout obéissant aux fils cachés qui aboutissent à la garde robe de Mme de Pompadour. Les solides appréciateurs des grâces de la cour ne félicitent pas M. de Machault d'avoir quitté les finances pour la marine : « Il a, « disent-ils, déposé sa charge d'or pour en prendre une « de bois. » C'est M. Moreau de Séchelles qui vient de ramasser le riche fardeau.

Des nouvelles reçues il y a peu de jours de l'Amérique septentrionale absorbent toute l'attention : de graves différends se sont élevés sur l'Ohio entre les Français et les Anglais, à cause des limites peu déterminées qui séparent nos établissements du Canada de l'Acadie, cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Les Anglais ont élevé sur le territoire en litige le fort dit *de la Nécessité*, dans lequel ils entretiennent une garnison assez forte, qui, au commencement de la présente année, était commandée

par le major *Washington*. Le gouverneur français, ne voulant point souffrir cette prise de possession, non seulement absolue, mais hostile, envoya au fort de la Nécessité M. de Jumonville, officier intelligent, chargé d'une lettre pour le major Washington. Le général, en termes mesurés mais précis, invitait l'officier de Sa Majesté Britannique à ne pas troubler par une possession illégale la paix qui régnait entre les deux puissances, et à se retirer sur les terres anglaises. Qui pourra le croire ? le malheureux Jumonville fut assassiné publiquement dans cette mission toute pacifique ; son escorte, forte de trente hommes, maltraitée et désarmée, fut faite prisonnière de guerre [1]. La renommée ayant appris au gouverneur français le sort de ces infortunés, soudain il fit partir le chevalier de Villers, frère de Jumonville, pour venger sa mort en attaquant la forteresse anglaise. Elle ne tint pas longtemps à un siège poussé avec vigueur ; Washington demanda à capituler. Si Villers n'eût écouté que le sentiment d'une légitime vengeance, il n'eût point consenti à composer avec les assassins de son frère ; mais il n'oublia pas que trente soldats français étaient en leur pouvoir, et, préférant leur salut au stérile plaisir de venger un crime consommé, il accorda aux Anglais une capitulation honorable que sans doute ils n'attendaient pas. Washington s'engageait à renvoyer à Québec les prisonniers français qu'il avait fait conduire à Boston. A cette condition, le major et sa troupe eurent la liberté de se rendre dans le Massachuset-Bay. On ne peut se défendre d'une vive indignation en ajoutant que, des trente soldats pris au fort de la Nécessité, sept seulement arrivèrent à Québec, et que les recherches

1. On avoue avec peine que le major Washington, qui ordonna ou du moins permit cet attentat, est le même qui plus tard acquit une gloire immortelle par l'affranchissement de l'Amérique. Tant d'actions héroïques n'ont pu laver cette tache hideuse de sa vie. Mais les services signalés que lui ont rendus les Français dans la guerre de l'Indépendance l'ont assez puni... Les exploits de la Fayette ont fait pleurer amèrement à Washington le meurtre de Jumonville.

les plus soigneuses n'ont pu faire découvrir les vingt-trois autres...

Les événements de l'Amérique septentrionale me conduisent naturellement à parler d'un gentilhomme nommé M. de Mézières, qui habita longtemps ces contrées et dont les aventures sont curieuses. Sa mère, devenue veuve, avait épousé en secondes noces ce la Haie si connu par ses intrigues avec la duchesse de Berry, fille du régent. Après ce mariage, cette dame prit en horreur ses enfants issus du premier lit : sa fille dut se faire religieuse ; et son fils, déclaré *mauvais sujet incorrigible*, fut embarqué pour l'Amérique à l'âge de quatorze ans.

Ce mauvais sujet, dont il fallait absolument se débarrasser, était pourtant un garçon rempli d'excellentes dispositions, d'esprit et même de génie : on interrompit, pour l'exiler, des études presque terminées. Arrivé en Amérique, le jeune de Mézières, maître de sa destinée et de la direction de son infortune, se rendit au Canada. Les habitants de ce pays, auxquels il parvint à faire comprendre ses malheurs, lui offrirent un asile : ce pauvre Français trouva parmi des sauvages l'hospitalité que sa propre mère lui avait refusée à la cour la plus civilisée de l'Europe. Mais les Canadiens ont, comme tous les autres hommes, leurs préjugés et leur fanatisme ; le pauvre petit Français dut subir le *tatouage*, opération très douloureuse à laquelle il se résigna avec courage. Le voilà donc, bariolé de la tête aux pieds, devenu l'hôte, le compagnon intime des sauvages, et bientôt il devint l'objet de leur admiration. Robuste, bien constitué, il excella promptement dans tous les exercices de ces peuplades ; doué d'une grande facilité, d'une aptitude rare et d'une mémoire prodigieuse, il apprit aisément leur langage, ce qui le mit à même de faire apprécier à ces hommes de la nature la supériorité morale qu'il tenait du commerce des sociétés. Après deux ou trois ans de séjour parmi ces Canadiens, Mézières, âgé de dix-sept ans à peine, était devenu le conseiller de toutes leurs actions, l'arbitre de tous leurs différends : ils n'entreprenaient rien sans le consulter. En-

fin, le souverain de ce peuple étant mort au moment où notre Européen atteignait sa vingtième année, il fut élu par acclamation chef de la nation qui l'avait adopté. Ce prince gouverna avec beaucoup de sagesse pendant la paix; mais ce fut surtout dans une guerre que les Canadiens eurent à soutenir contre les Espagnols qu'il acquit des droits à la reconnaissance de ces sauvages. Depuis plusieurs années, Mézières, jaloux de se rendre digne de la confiance qu'on lui accordait, avait étudié la jurisprudence, la science du gouvernement et l'art de la guerre à l'aide de bons traités qu'il avait fait venir de l'Amérique européenne et secondé par les dispositions naturelles dont j'ai parlé. Le jeune chef remporta à la tête de ses troupes des avantages qui surprirent les Espagnols; ils ne pouvaient pas concevoir comment des combinaisons de tactique supérieures aux leurs s'étaient trouvées dans la tête d'un général sauvage. Ces Européens proposèrent la paix. Mézières lui-même se rendit au camp espagnol pour en stipuler les conditions. On voulut admettre un interprète dans le conseil. « C'est inutile, dit le prétendu Canadien « dans la langue de Virgile, faites approcher seulement « quelqu'un qui n'ait pas oublié ses études... — C'est très « bien », répondit avec une vive surprise un colonel présent à l'entrevue ; et l'on discuta en latin. Après le premier entretien diplomatique, où ce singulier sauvage avait déployé autant d'esprit que de maturité, les Espagnols l'interrogèrent sur ce qui le touchait personnellement. Son récit les intéressa à tel point qu'ils lui offrirent de l'attacher au service de Sa Majesté Catholique, lui promettant au début un grade élevé, et dans l'avenir une belle destinée. Mézières consentit à prendre ce parti, mais à condition que la paix serait conclue avec les Canadiens dont il soutenait les intérêts. Le traité fut en effet signé : le chef canadien l'emporta, et, après avoir mis à jour toutes les affaires de son petit empire, il se sauva par une belle nuit et laissa son trône vacant.

Mézières était déjà gouverneur de la Louisiane, lorsqu'il fit un riche mariage qui le mit à même d'acheter de belles

habitations et de satisfaire son goût pour l'étude en se formant une superbe bibliothèque. Après dix-huit ou vingt ans d'absence, l'ancien monarque canadien a reparu en France où il vient recueillir une partie de l'héritage de sa mère.

J'ai vu ce curieux personnage chez la favorite : il est grave, mélancolique et comme gêné au milieu du tourbillon de la cour. Le roi se plaît à entretenir M. de Mézières; quelquefois il accompagne Sa Majesté à la chasse et lui donne le singulier spectacle d'un seigneur devançant à la course le plus alerte des lévriers de la meute royale. Un jour Louis XV, que M. de Mézières suivait à cheval dans une allée du parc de Marly, lui demanda s'il était habile à grimper sur les arbres. Pour toute réponse l'aventurier saute de son cheval, court à un chêne haut de quarante-cinq à cinquante pieds, et en moins de trois minutes Sa Majesté vit au sommet de l'arbre un gentilhomme richement galonné, qui était parvenu là avec une agilité dont un singe eût été jaloux. « Messieurs, dit le roi à ses cour-« tisans, vous avez beau être ambitieux, je défie au plus « audacieux d'entre vous de s'élever à cette hauteur. »

Le gouverneur de la Louisiane aime le faste, la parure : il a toujours des habits magnifiques. Des bagues du plus grand prix étincellent à ses doigts tatoués : on aperçoit à travers ses bas de soie les serpents peints sur ses jambes, et sa chemise en s'entr'ouvrant laisse voir les grandes fleurs dont sa poitrine est couverte. Les couleurs de tous ces dessins ineffaçables sont très vives : elles sont tirées, dit M. de Mézières, de certaines plantes du Canada. Ce gentilhomme n'a pas conservé que ces traces de son séjour parmi les sauvages : il en garde un souvenir très doux qu'augmente chaque jour la comparaison qu'il fait de leurs mœurs avec celles des nations civilisées. Mézières vit à peu près aussi sobrement que les Canadiens : il se plaît à suivre plusieurs de leurs habitudes ; et réprimant, à leur exemple, la stérile superfluité des paroles, il exprime beaucoup de pensées en peu de mots.

Voici un autre jouet du destin qui a longtemps poussé

la roue de la fortune avec une audace extraordinaire dans les chemins les plus hasardeux : c'est Mandrin, ce redoutable aventurier, qui, après avoir été tour à tour soldat, déserteur, faux monnayeur, contrebandier, a vu finir sa vie sur une autre roue, celle de la justice, le 24 mai dernier. La capture de ce héros de la fraude a failli rompre la bonne intelligence qui règne entre la France et la Sardaigne, bonne intelligence que Louis XV n'osa troubler lorsqu'il était de sa dignité d'empêcher que Victor-Amédée, son grand-père, ne fût jeté dans une prison par un fils dénaturé. Mandrin désola la ferme pendant plus de dix-huit mois : il rançonnait partout ses suppôts, s'emparait d'eux s'ils ne payaient pas la contribution qu'il leur demandait, et les tenait captifs jusqu'à ce qu'ils se fussent engagés à s'exécuter. Sur leur engagement de le faire lorsqu'ils seraient libres il les relâchait; et s'ils manquaient à leur promesse c'en était fait d'eux, rien ne pouvait les soustraire à la vengeance de Mandrin. Mieux servi par ses agents que les tribunaux secrets de la vieille Germanie par leurs satellites mystérieux, ce contrebandier atteignait partout ceux qu'il appelait des *maltôtiers parjures*, qu'il faisait massacrer alors impitoyablement. Mais c'était seulement dans ce cas ou dans celui d'hostilité contre les troupes du roi que ce bandit permettait l'effusion du sang. Vingt fois Mandrin défit en bataille rangée de forts détachements et même des régiments entiers. S'il ne pouvait tenir contre eux, sa retraite était toujours si habilement combinée, si prudemment exécutée, que peu des siens tombaient au pouvoir de ses assaillants. Cet homme était un Pompée, un César égaré parmi des brigands, par compensation d'un Villeroi jadis fourvoyé à la tête des armées. La fortune avait jeté prématurément sur le grand seigneur un habit de maréchal de France qu'elle eût dû conserver pour l'obscur contrebandier.

Il avait été reconnu à peu près impossible de s'emparer de Mandrin par la force, on songea à s'en saisir à l'aide d'une ruse et d'une violation de territoire. Ce brigand, après ses expéditions, se retirait toujours dans les

montagnes de la Savoie, se flattant d'y être en sûreté sur les terres d'un souverain étranger. Vaine espérance! Des volontaires de Flandre déguisés en pays ans pénétrèrent un matin dans une chaumière de Saint-Genis-d'Ost, où Mandrin déjeunait avec une pleine sécurité : ils sautent sur ses armes avant qu'il eût le temps de se mettre en défense, le garrottent, le jettent dans une voiture et le conduisent à Valence en Dauphiné. Il était exécuté avant que le roi de Sardaigne eût appris cet enlèvement.

Charles-Emmanuel, informé de cette expédition qu'il appelait avec quelque raison un attentat, envoya en toute hâte à Versailles un ambassadeur chargé de réclamer le bandit enlevé dans ses États; mais on ne pouvait plus rendre à Sa Majesté qu'un cadavre infect broyé par des barres de fer. Aussi le cabinet de Louis XV chercha-t-il tous les moyens d'éluder une réparation plus humiliante dans cette circonstance que dans toute autre. La capture de Mandrin fut attribuée à des commis de la ferme ayant agi de leur propre mouvement et sans le consentement de l'autorité. La cour de Turin ne se laissa point abuser par ces subterfuges : son envoyé devint de plus en plus menaçant; et la nôtre, toujours trop lente à s'inspirer à temps de sa dignité, fit de véritables excuses à Charles-Emmanuel qui n'avait pas daigné nous donner une simple explication dans une affaire intéressant l'honneur de Louis XV. M. de Noailles fut député auprès du roi de Sardaigne avec la commission expresse de désavouer ce qui s'était passé sur son territoire. « Sa Majesté, ajouta « l'ambassadeur extraordinaire, a fait punir les *coupables* « et n'a rien tant à cœur que de resserrer les liens de l'a- « mitié avec un souverain auquel l'unissent déjà les liens « du sang. » Que penser d'un prince commandant à vingt-cinq millions de sujets et qui parle un tel langage à un roitelet qui des fenêtres de son palais aperçoit de tous côtés les limites de ses États? Sans doute l'enlèvement de Mandrin fut une violation, mais c'était aussi contrevenir aux règles du bon voisinage que de donner refuge à un brigand avec la connaissance des excursions journalières

qu'il faisait de cet asile sur les terres françaises : un roi devenu recéleur mérite peu qu'on ménage ses droits. Charles-Emmanuel, par un mépris public du frein de l'honneur, s'était mis lui-même hors la loi des nations. Louis XIV lui eût envoyé des explications par un maréchal de France à la tête de trente mille hommes, et l'Europe eût approuvé ce mode de justification.

Pendant les tristes négociations du cabinet de Versailles avec celui de Turin, Mme la Dauphine est accouchée le 23 août d'un prince qui a reçu le nom de duc de Berry [1]. A cette occasion le roi, reconnaissant qu'il avait dépassé en cassant le parlement toutes les prérogatives de la couronne, supprima sa chambre royale et rappela la magistrature suprême, qui rentra à Paris aux acclamations d'une immense multitude. Quelle déplorable politique ! Louis XV, après avoir agi en despote, découvrait par un retour subit sur lui-même tout le secret de sa faiblesse. Le prince qui s'est montré assez audacieux pour se livrer à l'arbitraire doit avoir assez de courage pour en soutenir les œuvres, ou l'imprudent peut être écrasé sous le poids même de l'édifice despotique qu'il a élevé.

J'ai entendu égayer la convalescence de Mme la Dauphine par le récit d'une anecdote récente : je la rapporte ici parce qu'elle peint à merveille cette légèreté française, mêlée de folie et d'audace, qui, pour conduire à fin une plaisanterie, brave en riant et bienséance et danger. Deux jeunes gens se tenaient sur le seuil du café de la Régence, chantant le refrain du jour, faisant des mines aux jolies passantes, et se moquant sans pitié des passants. Une de ces petites voitures appelées *brouettes* vient à traverser la rue; elle renferme un gros, gras, rouge jeune homme, dont

1. Ce prince était Louis XVI. Il est digne de remarque qu'il naquit l'année même où les parlements, froissés dans leurs droits, exilés, emprisonnés, cassés, devenaient les ennemis secrets de la cour. La naissance de Louis XVI marquait donc le point de départ d'une révolution qui devait l'ensevelir lui-même sous les ruines de la monarchie.

la santé florissante semble insulter à la maigreur du mercenaire qui le traîne en haletant par un temps superbe, et sur une voie publique aussi sèche que le parquet d'un salon.

— Ah! par la sambleu! s'écria un des deux observateurs, nommé Dorval, voilà un plaisant original, de se faire traîner en brouette par la plus belle journée d'été que j'aie vue depuis longtemps... C'est trop impertinent.

— Personne au moins, répondit en riant l'interlocuteur, n'a le droit de s'en formaliser.

— Non, mais je trouve cela scandaleux.

— Le mot est fort... Après tout, cet homme peut avoir ses raisons pour aller en brouette... Et qui pourrait l'en empêcher?

— Qui? moi, mon cher, car je suis piqué.

— Ah! la bonne folie! s'écria l'autre en éclatant de rire.

— Ne riez pas, reprit Dorval; je vous parie dix louis que j'arrête cet impertinent...

— Pour la rareté du fait, je tiens le pari.

— Pardon, monsieur, si je vous interromps, dit l'écervelé en s'avançant le chapeau à la main vers la chaise; mais permettez-moi de vous faire observer qu'il est bien singulier qu'à votre âge, et dans le cœur de l'été, vous vous fassiez traîner par un malheureux qui n'a que la peau sur les os.

— Permettez-moi, monsieur, répondit le jeune homme étonné, de vous faire observer à mon tour qu'il est bien plus étrange que vous fassiez cette observation.

— C'est qu'en vérité cela est trop bizarre.

— Bizarre ou non, répliqua le passant un peu impatienté, vous voudrez bien souffrir que je continue. Et, tout en parlant, il faisait signe à son limonier bipède de poursuivre sa route.

— Non, monsieur, non, reprit Dorval en s'opposant au départ de la voiture, je ne puis absolument prendre sur moi de vous voir en brouette par le temps qu'il fait; je ne le souffrirai point.

— Vous ne le souffrirez point!

— Bien décidément non.

— Ah! parbleu, nous allons voir! s'écria le jeune homme en s'élançant de sa boîte et en mettant l'épée à la main.

— Comme vous voudrez, monsieur, continua Dorval qui déjà croisait le fer sans avoir cessé de rire.

— Eh bien! aurai-je enfin la liberté de courir les rues à ma guise! dit avec calme l'homme à la brouette qui vit chanceler son adversaire blessé.

— Moins que jamais, répondit Dorval d'une voix un peu affaiblie, car vous êtes trop honnête assurément pour aller en brouette, vous qui vous portez si bien, quand je resterais à pied, moi qui suis blessé... A ces mots, l'obstiné entre dans la chaise et se fait conduire chez lui... Il avait gagné son pari.

Tandis que M. de Lugeac racontait cette aventure auprès du lit de la Dauphine avec ce ton sérieux qui ajoute encore au charme d'une plaisanterie, je voyais le roi rire pour son compte dans l'embrasure d'une croisée en lisant l'adresse d'une lettre que Sa Majesté tenait à la main. Sollicité par l'accouchée de nous faire part de ce qui excitait son hilarité, Louis XV se fit prier un peu. La Dauphine n'en devint que plus pressante; le monarque, s'exécutant alors de bonne grâce, nous raconta ce qui suit :

« La fille du lieutenant de roi commandant à Landau est, à ce qu'il paraît, une jeune personne fort charitable envers son prochain : les officiers de la garnison le savent bien; mais il faut croire que quelques-uns d'entre eux auraient voulu dans la belle une charité moins expansive. Piqués de ses infidélités, ils firent mettre, un jour de l'hiver dernier, une lettre à la poste de Strasbourg pour le lieutenant de roi. Le dedans de la missive était en blanc; mais la suscription... elle est unique, la suscription. Ecoutez, mesdames et messieurs : *A monsieur, monsieur le chevalier de ***, commandant de Landau, et beau-père général de l'infanterie française.* » Il fallait entendre les éclats de rire autour du lit de la Dauphine.

J'ai dit que le roi, sans doute bien conseillé, avait senti que ses rigueurs contre le parlement pouvaient l'entraîner

trop loin, et qu'à la naissance du duc de Berry. Sa Majesté s'était décidée à supprimer les chambres illégales créées *ab irato*, et à rappeler la véritable magistrature. A cette occasion, les courtisans chantaient très haut la *clémence* de Louis XV. « Vous voulez dire sa *prudence* », répondit un jour M. de Souvré à qui l'on parlait de cette mesure. Le 2 septembre, parut une déclaration du roi anéantissant toutes les procédures commencées au sujet de la bulle *Unigenitus*, imposant au clergé un silence absolu sur cette matière, et chargeant le parlement de veiller à l'exécution de cet édit. C'était donner ouvertement gain de cause à *messieurs*; aussi se hâtèrent-ils de faire le procès aux prêtres qui refusaient les sacrements. Un arrêt de la chambre des vacations condamna quinze chanoines d'Orléans à douze mille livres d'amende pour avoir refusé d'administrer un de leurs confrères au lit de mort. La chose n'en resta pas là : cet ecclésiastique étant décédé sans avoir reçu les secours de l'Église, l'evêque d'Orléans, qui avait approuvé la conduite des chanoines par une lettre pastorale, fut exilé à sa terre de Meung. Il y a plus, le roi, très bien avisé maintenant, à ce qu'il paraît, du danger que court la monarchie en violant les chartes du royaume, le roi prévint le parlement de la punition qu'il venait d'infliger à l'évêque d'Orléans. Un peu plus tard, M. de Beaumont, incorrigible comme tous les jésuites, n'en ordonna pas moins un refus de sacrements et fut à son tour exilé au château de Conflans.

Dans ce même temps, c'est-à-dire vers la fin de novembre, Louis XV appela dans son cabinet les principaux constitutionnaires : « Je vous défends, leur dit-il, toute « réponse à ce que je vais vous dire : je veux la tranquil- « lité dans mon royaume. Je vous ai imposé silence sur « les matières de jansénisme; ceux qui contreviendront à « mes ordres seront poursuivis suivant la rigueur des « lois. » Les jésuites, selon leur habitude, s'inclinèrent jusqu'à terre; mais à peine sortis de l'audience royale, ils se relevèrent, et la fureur étincela dans leurs yeux naguère baissés. Ils avaient jusqu'alors troublé les conscien-

ces par esprit de secte, ils continuèrent de les troubler en haine du monarque qui *osait* les désapprouver, et le parlement continua de réprimer leur zèle turbulent.

Malgré toutes les concessions faites par la cour au parlement de Paris, le ressentiment fermente dans le cœur de ses membres : ils ne peuvent oublier ni l'emprisonnement de leurs présidents et maîtres des requêtes, ni l'exil de la grand'chambre, ni la création des juridictions bâtardes qui ont remplacé quelque temps la magistrature légale sur l'unique investiture du bon plaisir. Le dépit dort au palais, mais c'est un feu qui couve sous la cendre. Le parlement, froissé dans ses droits les plus chers, dans son honneur et jusque dans son existence, ne perdra pas de vue un instant qu'il peut exiger la convocation des états généraux, que ceux-ci ne parlent qu'au nom du peuple, et qu'alors le roi devient,cequ'il devrait toujours être, le premier commis de la nation.

S'il peut être contesté que Louis XV soit un monarque habile à gouverner la France, il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître la supériorité de ce prince dans l'art de la cuisine; c'est une vérité que je crois avoir démontrée ailleurs, et je me hâte d'ajouter que le roi n'est pas moins entendu dans l'arrangement des jardins : Choisy, Bellevue, Saint-Hubert, la Meute, Compiègne, mais surtout le petit Trianon, attestent éloquemment cette direction du goût de Sa Majesté. Les mémoires du directeur des bâtiments ne sont pas moins convaincants à cet égard. Or, les canaux des dépenses royales devenant de jour en jour plus larges sans que le fleuve d'or qui les alimente puisse grossir dans une semblable proportion, il arrive quelquefois que ces canaux sont à sec et que les plaisirs de Sa Majesté en souffrent. C'est ce qui arrive en ce moment au petit Trianon. Louis XV, se promenant par une belle gelée dans les jardins de cette aimable féerie, vers la fin de décembre dernier, vit qu'on négligeait d'achever des réparations commencées aux serres chaudes.

— Pourquoi néglige-t-on ces travaux? demanda le roi au

jardinier Richard qui, grâce aux affections agricoles de son maître, jouit d'une faveur égale à celle d'un premier gentilhomme.

— Sire, répondit ce singulier favori, M. le directeur des bâtiments évalue à quatre-vingt-dix mille livres ce qui reste encore à faire, et sa caisse étant, dit-il, à sec, les réparations de vos serres ont discontinué.

— Les voilà tous, messieurs les gens en place ! Si l'argent cesse un moment de couler dans leurs mains, leur activité cesse comme le mouvement d'un moulin dont on a fermé l'écluse. A les entendre, le roi de France n'aurait pas plus de crédit qu'un simple commis des gabelles.

— Si cette entreprise me concernait, reprit Richard, je me ferais fort de la conduire à fin avec trente mille francs.

— Mais on me vole donc, Richard !

— Votre Majesté a trop de sagesse pour en douter.

— Eh bien ! je vous charge directement de l'achèvement de ce travail, ne fût-ce que pour convaincre ces messieurs de friponnerie.

— Oh ! sire, la conviction ne peut leur manquer... Mais de l'argent, je n'en ai point; je ne suis point intendant, moi.

— Eh bien ! venez me voir demain, vers les dix heures ; je vous *prêterai* les trente mille francs nécessaires pour réparer mes serres chaudes.

Richard fut exact au rendez-vous, et Louis XV tirant la somme en or de son secrétaire la compta pièce par pièce au jardinier.

— Or çà ! mon cher, dit Sa Majesté en appuyant sur les mots, quand on payera, vous me rendrez cet argent, n'est-ce pas?

— C'est trop juste, sire, Votre Majesté ne doit pas supporter les dépenses de ses plaisirs..... c'est pour cela que le peuple travaille.

Les travaux dirigés par l'intègre Richard ont été finis avant le 15 du présent mois de janvier, à la satisfaction du roi; et le trésorier de la couronne s'étant fait, volontiers ou non, un point d'honneur de rembourser une

somme que le jardinier était censé avoir avancée, le monarque prêteur rentra dans ses fonds, dont il négligea généreusement de percevoir l'intérêt.

Les plaisirs champêtres n'occupent pas, à beaucoup près, tous les loisirs de Sa Majesté, et ceux du boudoir ne piquent pas à souhait la sensualité royale. Il est heureusement à la cour une récréation de toutes les heures et qui ne manque jamais aux amateurs : c'est le scandale. Le petit lever est une véritable bourse où les *articles* de cette nature ont un cours rapide. L'un de ces matins, Louis, encore au lit et entouré des *intimes*, faisait sauter avec précipitation l'édredon qui le recouvrait, tant il puisait d'hilarité dans un rapport de police qu'il se faisait lire. Ce jour-là, les prélats étaient sur le tapis : durant la semaine qui venait de s'écouler, l'évêque de Lavaur, traversant la halle dans sa voiture, avait été vivement frappé des charmes d'une jeune marchande de fraises qui sous son vaste parapluie de toile cirée lui avait semblé plus belle que Cléopâtre ne le parut jadis au Romain Antoine lorsqu'il approcha pour la première fois de son trône resplendissant. On n'a pas besoin d'être régent de France pour avoir à ses ordres un Dubois : certain abbé, qui flairait un bénéfice, promit à M. de Lavaur de lui amener la charmante créature. Le complaisant tonsuré soumit-il cette beauté plébéienne à l'examen auquel Richelieu assujettit il y a quelques années Mme de la Popelinière, ou se borna-t-il à l'envoyer préalablement chez un étuviste, c'est ce que le rapport de police ne mentionnait pas. Quoi qu'il en soit, le voluptueux prélat vit entrer un matin dans sa chambre la petite marchande, fraîche comme ses fraises, et plus vermeille qu'elles, ce qui, pour une nymphe du marché des Innocents, si malheureusement caractérisé par son nom, ne laissait pas d'être d'un augure favorable. Jusqu'à quel point le galant mitré poussa-t-il la recherche des fraises? fut-il ou ne fut-il pas, dans ce moment, convaincu que la rougeur du teint est une enseigne trompeuse? le rapport se taisait encore sur ce point ; mais on vit ressortir, au bout d'une heure, la jolie fille emportant un panier

qui paraissait trop pesant pour ne contenir que la marchandise odorante qu'il renfermait ordinairement.

Le surlendemain, la demi-fortune du médecin Quesnay s'arrêtait à la porte de M. de Lavaur; le docteur ne fait pas à Sa Grandeur moins de trois visites par jour, et voilà qui prouve que les mœurs ne se conservent pas mieux en vendant des fraises à la halle qu'en chiffonnant des modes rue Saint-Honoré.

Cette aventure est bien scandaleuse pour un évêque ; mais vous allez voir que l'austérité sacerdotale peut, aux yeux des malins esprits, avoir aussi son côté comique... Ayez donc des vertus apostoliques pour faire rire les mauvais plaisants! Le lecteur du roi, en tournant le feuillet, lut l'anecdote que voici :

Le poète Robbé de Beauverset ne fait que des vers érotiques : Vergier, Grécourt et Piron ont été ses uniques maîtres, et le public, au temps où nous vivons, ne peut manquer à ce rimeur silencieux. Mais M. de Beaumont, archevêque de Paris, a voulu sauver de la perdition les âmes que ce tentateur aurait pu pervertir; il a fait venir un matin Robbé :

— Monsieur, lui a-t-il dit, vous faites des vers?

— Oui, monseigneur.

— Très libres, m'a-t-on dit.

— Quelquefois un peu plus, monseigneur.

— Pourquoi avoir adopté ce genre condamnable, au lieu de vous livrer à la poésie sacrée, comme Racine fils, par exemple?

— Je dirai sans détour à Votre Grandeur que les marchandises de cette espèce ne sont plus de débit.

— En quel temps vivons-nous ! s'écria l'archevêque en se signant.

— Dans un temps où l'on s'occupe plus des plaisirs de cette vie que des béatitudes de l'autre; et à ce compte, monseigneur, mes rimes galantes feront plus de prosélytes que vos exhortations.

— Hélas ! mon fils, je crains bien que vous n'ayez raison... Ecoutez, M. de Beauverset, je sais que vous êtes

peu favorisé de la fortune ; je vous assure une pension de douze cents livres...

— Votre Grandeur me fait l'honneur de me dire...

— Je dis qu'à dater de ce jour vous êtes le pensionnaire de l'archevêché.

— Pour mes vers...

— Ou du moins à cause d'eux.

— Je cherche l'intention canonique...

— A condition que si le malin esprit continue de vous pousser à rimer des pensées obscènes vous ne les livrerez pas à l'impression...

— Cinquante louis ! c'est bien peu.

— Je vous donne quinze cents livres.

— Je pourrai du moins lire mes ouvrages manuscrits?

— Seulement à des hommes déjà sur la route de l'enfer.

— Monseigneur, les dames réclameront.

— Hélas ! tant pis.. Et le prélat se signa de nouveau.

— Allons, allons, dit gaiement le poète, la latitude de publicité est assez belle ; mon amour-propre de poète sera à l'aise J'accepte la pension de Votre Grandeur.

Cette conversation eut lieu vers le commencement de l'année dernière, et, depuis lors, les quartiers du rimeur libertin ont été acquittés avec exactitude à la caisse épiscopale. Robbé, soupant il y a quelques jours chez le marquis de Martigny, y récita une épître extrêmement licencieuse: « Et pourtant, dit-il en faisant résonner de l'or dans « sa poche après avoir achevé sa lecture, voilà des louis de « mon bon archevêque... Mais je lui tiens parole, mon « épître ne sera point imprimée ; je la lis seulement le « plus souvent que je puis... Que penserait cet honnête « prélat, s'il savait que je partage ses bienfaits avec une « petite danseuse des Italiens ! — C'est donc l'archevê- « que qui m'entretient ? me disait-elle hier dans sa loge « en passant son maillot couleur de chair... mon Dieu ! « mon Dieu ! que c'est drôle ! et la folle riait aux éclats. »

Si l'on parle à Robbé de revenir sur sa vie licencieuse et de songer un peu à son salut: « C'est l'affaire de M. de

« Beaumont, répondit-il ; j'ai fait comme les miliciens, « j'ai mis un homme à ma place. »

Pauvre archevêque de Paris, comme on abuse de sa piété charitable ! Passe encore si l'on ne s'en moquait pas ; mais en tournant de nouveau le feuillet du rapport de la police, le lecteur de Sa Majesté initia les courtisans du petit lever au trait le plus comique qui ait jamais fraudé la charité chrétienne. Après un souper de petite maison dont *Mlle Lacaille*, actrice de la Comédie-Italienne, avait été convive, les jeunes amphitryons s'imaginèrent d'adresser cette demoiselle à l'archevêque de Paris comme une femme vertueuse, une excellente mère de famille, que Sa Grandeur pouvait recommander fructueusement à M. de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre.

Plus hardie qu'un page, l'actrice court le lendemain à l'archevêché.

— Monseigneur, dit-elle au prélat, deux mots de Votre Grandeur à M. de Richelieu suffiraient pour me faire obtenir *demi-part*.

— Bon, j'entends, *demi-part*... c'est une portion plus forte dans les aumônes de M. le duc ?

— Mais oui, monseigneur, à peu près.

— Çà, mon enfant, jeune et belle comme vous l'êtes, vous n'irez pas recevoir vous-même cette *demi-part* chez M. de Richelieu.

— Oh ! non... Il y a pour cela un caissier spécial.

— A la bonne heure. Je vais donc vous donner une lettre pour M. le duc, bien que nous ne soyons pas intimement liés, comme vous pouvez le penser.

Que devint M. de Beaumont en recevant le soir même de M. de Richelieu la réponse suivante :

« Monseigneur,

« Je vous remercie bien sincèrement de l'intérêt que « Votre Grandeur daigne prendre au Théâtre-Italien et à « la demoiselle *Lacaille*, sujet fort utile à ce spectacle,

« quoiqu'elle ait la voix un peu fausse. Outre que la pro-
« tection de Votre Grandeur recommande cette demoi-
« selle plus qu'un beau talent, elle est l'unique soutien
« d'un jeune cousin qui a le malheur d'être un grand dé-
« bauché, et sa propre position est digne de sollicitude,
« car elle se trouve enceinte de quatre ou cinq mois. La
« *demi part* sollicitée par vous est accordée. »

Le favori avait tu cette aventure au roi de peur d'être accusé de jouer avec les choses sacrées; mais l'aventure datait déjà de huit à dix jours, elle ne présentait plus que son aspect plaisant: ce fut surtout en l'entendant que l'édredon de Sa Majesté sauta, soulevé par un rire presque convulsif.

Au moment où la guerre avec l'Angleterre paraît inévitable par suite des hostilités de l'Amérique, c'est une grande perte que celle du maréchal de Lowendahl, mort le 27 mai à l'âge de cinquante-cinq ans. Ce vainqueur de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, de Gand, d'Ostende, de Nieuport, de l'Ecluse, de Berg-op-Zoom, ce guerrier illustre, qui pouvait revendiquer une part notable des lauriers de Fontenoy, eût rendu d'éminents services dans les nouvelles campagnes qui se préparent. Aucun officier général n'est propre à remplacer ce grand capitaine; aucun même ne semble assez expérimenté pour supporter le poids d'un commandement en chef. La France ne peut jamais manquer de bras valeureux; mais elle éprouve en ce moment une disette trop évidente de têtes dirigeantes.

Lowendahl préoccupé, dans ses derniers moments, de l'embarras où Louis XV allait se trouver, fit entendre à ceux qui l'entouraient cette phrase à peine articulée : « Dites de ma part au roi qu'il doit prendre l'initiative des « hostilités; il vaut mieux attaquer en premier que de se « laisser battre en second. »

Sa Majesté a donné au comte de Lowendahl, fils de l'illustre maréchal, le régiment d'infanterie qui portait son nom, la veuve obtient une pension de vingt mille livres.

On n'a point suivi le dernier conseil du héros de Berg-op-Zoom ; ce sont les Anglais qui ont commencé les hostilités, sans manifeste préalable, par la prise du vaisseau *l'Alcide* sur le banc de Terre-Neuve. La défense de ce vaisseau fut molle, peut-être nulle, car l'officier qui le commandait n'avait pas reçu l'ordre de se battre. L'amiral anglais Boscawen, informé de cette particularité par un parlementaire, n'en enleva pas moins *l'Alcide*, ce à quoi Louis XV riposta par un trait de niaise générosité. Une frégate de l'escadre de Brest avait pris une frégate anglaise : « Qu'on relâche cette prise, s'écria Sa Majesté « en apprenant une si légitime capture ; je ne veux pas « être le premier en Europe à faire la guerre en temps de « paix. » Le capitaine anglais, à qui on rapporta cette phrase magnanime, haussa les épaules de pitié. « Bonjour « donc, messieurs les Français, dit-il en faisant hisser ses « voiles : voilà qui est fort beau, mais conseillez à vos « navigateurs marchands de ne pas tomber sous ma main. »

Le cabinet de Georges II calculait mieux que celui de Louis XV la position intolérable où se trouvaient les deux nations dans leurs relations entre elles : la mésintelligence qui régnait en Asie parmi les gouverneurs ou les chefs des troupes, les combats acharnés qui se livraient au Canada, tout proclamait la proximité, je puis même dire l'opportunité d'une guerre. Cependant la modération chevaleresque de Louis XV persista longtemps ; il ne s'avisa de sa dignité qu'après s'être fait enlever deux cent cinquante vaisseaux du commerce et plus de quatre mille matelots.

Encore, avant d'en venir à une déclaration formelle, le roi fit-il adresser, par son ministre de la Marine, à sir Fox, ministre des Affaires étrangères, un mémoire tendant à obtenir satisfaction des prises ou plutôt des brigandages dont les Anglais s'étaient rendus coupables. Le ministre anglais jeta la note dans un carton, après avoir égayé deux ou trois *punchs* de son contenu *bénin ;* la réponse fut ajournée, et les captures continuèrent.

Le silence de l'Angleterre était un témoignage de rup-

ture ou de perfidie ; les intentions pacifiques et la bonne foi ne se manifestent pas par ces lenteurs. Le roi sentit qu'il fallait enfin se préparer à la guerre ; divers expédients furent employés pour se procurer les moyens de la soutenir. Indépendamment d'un emprunt de trente millions à trois pour cent d'intérêt, effectué sur les postes, on se procura des sommes assez fortes en taxant les charges de secrétaires du roi au grand et au petit collège. Jamais impôt ne sembla plus légitime : d'abord il ne frappait que sur des riches, et la matière imposable était une gent bouffie d'orgueil qui devait payer l'objet de sa vanité. De plus, la ferme générale prêta au roi soixante millions à quatre pour cent, à condition que le bail, près d'expirer, serait renouvelé en sa faveur : les services rendus par la finance ne sont jamais exempts de calcul.

MM. les fermiers généraux ne se bornèrent pas à cette condition; ils exigèrent la suppression des sous-fermiers, afin d'être seuls les maîtres des fermes et de disposer de tous les emplois qui s'y rattachent. Tout ce que ces financiers avides ont demandé est accordé : leur nombre est porté à soixante, et le prix de leur bail demeure fixé à cent dix millions.

Tandis que tous ces arrangements financiers se concluaient, l'abbé de Bernis, homme agréable, souple et subtil, qui fut quelque temps envoyé diplomatique à Venise, revenait de cette résidence, rappelé par la confiance de Mme de Pompadour, qui, dit-on, attache beaucoup de prix aux grands airs et aux petits vers de ce diplomate tonsuré. Bernis négocie en ce moment à Paris, de tiers avec la favorite et l'Autrichien Kaunitz, une alliance entre les cours de Vienne et de Versailles. Mais comme les négociations commencent à prendre une certaine consistance, le grave Allemand a laissé entrevoir que ce n'était pas assez pour les conduire à fin que le concours d'une maîtresse du roi et d'un ecclésiastique musqué. En conséquence, un comité diplomatique vient de se former : il est composé de MM. de Bernis, de Machault, de Rouillé, de Séchelles et de Saint-Florentin, qui délibèrent, dans le

plus grand secret, d'une affaire connue de tout le monde. Il existe bien un autre comité contraire à la négociation, triumvirat formé de MM. de Puysieux, d'Argenson et de Saint-Severin. Mais la favorite a promis de se débarrasser de ces dissidents, et M. de Kaunitz a promis l'influence de sa cour.

Deux princes de la famille royale sont morts dans le courant de septembre à peu de jours de distance, mais un seul des corps illustres a été descendu dans les caveaux de Saint-Denis, c'est celui de Mme Zephyrine de France, fille de M. le Dauphin. Cette princesse, âgée de cinq ans, n'a respiré qu'un moment le parfum des grandeurs ; son innocence n'en a connu que la suavité, ses jeunes sens se sont éteints avant qu'elle en fût enivrée. Le prince de Dombes, fils de feu le duc du Maine, a suivi de près au tombeau la petite-fille de France ; sa dépouille mortelle repose sous les dalles d'une église de Fontainebleau. M. de Dombes avait succédé à son père dans la charge de grand-maître de l'artillerie et dans celle de colonel général des Suisses et Grisons : la première est supprimée, la seconde passe à M. le comte d'Eu.

Cette Altesse légitimée laisse peu de regrets : c'était un de ces hommes assez bons pour n'être pas haïs, trop peu bienveillants pour être aimés... Sa mort n'est qu'une nouvelle.

Heureusement la mort ne moissonne pas sur la terre sans compensations ; une divinité dont les procédés sont aussi doux que les siens sont cruels, la création, produit plus que cette messagère des ténèbres ne détruit. La Dauphine donna le jour, le 17 novembre, vers trois heures du matin, à Louis-Stanislas-Xavier[1]. Je ne sais si la naissance de ce prince promet un nouveau bienfaiteur de l'humanité, ou seulement un de ces flambeaux d'illustration qui brillent sans chaleur ; mais l'époque de son arrivée dans les régions de la vie sera marquée sur les éphémérides

1. Depuis Louis XVIII.

par une immense tache de sang. Un affreux tremblement de terre qui s'est fait sentir en même temps en Afrique et dans le Midi de l'Europe, vient de couvrir une partie du Portugal de cadavres, de cendres et de décombres. Plus de la moitié de Lisbonne est renversée sur ses fondements, et trente mille habitants ont été victimes de cette terrible convulsion du globe.

Le ciel des bords du Tage offrait un azur sans tache; la matinée était pure, brillante ; les orangers, chargés tout à la fois de fleurs et de fruits sous cette latitude privilégiée, répandaient dans l'air leurs délicieuses émanations, tandis que l'orgueilleuse métropole du Portugal montrait de loin aux navigateurs ses tours mauresques et ses mille clochers. Tout à coup un bruit étrange, un bruit souterrain, semblable au roulement lointain de la foudre, retentit sous les pieds d'une foule active ; les Portugais qui circulent dans les rues de Lisbonne chancellent sur leurs jambes tremblantes, et tombent écrasés sous les matériaux des maisons, des palais, des temples qui s'écroulent avec un horrible fracas. La population éperdue veut chercher un refuge dans les vaisseaux qui couvrent le Tage ; mais, soulevé par la puissance malfaisante déchaînée au sein de la terre, il rejette et brise sur ses rives tout ce qui flottait à sa surface. La mer elle-même s'élance en montagnes menaçantes hors de son lit; elle entraîne avec elle arbres, édifices, peuples, bétail. Des vaisseaux du premier rang, que les flots ont emportés, se retrouvent à deux lieues dans les terres, au milieu des bois et des vergers. Mais le croira-t-on ? ces ondes égarées qui courent envahir la plaine disparaissent aussitôt, dévorées par les vastes précipices qu'un autre élément, un feu tantôt bleuâtre, tantôt rouge comme du sang, ouvre de toutes parts... Les êtres vivants s'abîment aussi dans ces terribles sépultures en poussant des cris lamentables auxquels se mêlent les mugissements, les plaintes inarticulées des animaux.

Cette forêt de flèches portant des croix pieuses, impuissantes contre le courroux céleste, ces pyramides, ces dô-

mes, ces tours qui signalaient orgueilleusement au voyageur la populeuse, l'opulente Lisbonne, ils ont disparu: l'horizon de cette capitale sera vide de monuments pour l'étranger qui s'en approchera.

Mais quel est cet être bienfaisant, qui, s'élevant sur des ruines fumantes, apparaît comme un Dieu de miséricorde aux Portugais encore vivants? C'est le fils d'un roi, qui, contre l'habitude des princes, sent que son sang lui impose une mission de secours et de charité même au péril de la vie. « Suivez-moi, monsieur, a-t-il dit au ministre « Piombal, allons sauver ceux que le fléau n'a pas « encore atteints. » Et soudain il s'est élancé parmi les débris qui s'entassent, au mépris de ceux que des secousses continuelles font pleuvoir autour de lui. Quel pinceau assez vigoureux, assez terrible, assez déchirant, reproduira les scènes dont le prince est acteur ou témoin? Ici le vieillard paralytique va périr sans secours sur son lit mobile auquel l'enchaîne la maladie, lorsque Bragance paraît et l'arrache au trépas. Plus loin une noble Portugaise, dont le jeune héros admira plus d'une fois les formes élégantes sous les plis d'une robe jalouse, s'offre à lui nue, prodigue de charmes, emportant un fils au berceau à travers les flammes qui consument son palais et qui déjà ont consumé sa brune chevelure. Ce n'est qu'après avoir remis l'enfant dans les bras de l'Altesse secourable que cette infortunée aperçoit le corps de son époux écrasé sous le poids d'un chapiteau corinthien, naguère ornement de luxe, maintenant instrument de mort. Ailleurs Bragance menace de trancher par le glaive les liens impurs qui unissent une jeune religieuse violée à un moine assez audacieux, dans sa luxure sacrilège, pour faire un lit de voluptés d'un théâtre peut-être universel de destruction. Plus heureux sur un autre point, le prince enlève de sa couche innocente la vierge dont le fléau n'a point encore troublé le sommeil. Pressée par le bras libérateur, elle s'éveille, effrayée d'abord de sentir son sein nu palpiter contre celui d'un beau jeune homme; mais elle devine bientôt tout ce qu'elle lui doit

en voyant autour d'elle des monceaux de décombres et de morts. Hélas ! dans combien de lieux Bragance et ses généreux compagnons arrivent trop tard d'un instant ! Que de vertus, que de talents, que de beautés ils voient frapper mortellement, lorsqu'ils n'ont plus qu'un pas à faire pour leur tendre la main du salut ! Jetons un voile sur cette funèbre partie du tableau.

Les courriers du cabinet apportent à toute heure des détails de plus en plus sinistres de la péninsule espagnole : non-seulement tout le Portugal a ressenti l'atteinte du tremblement de terre, mais Cadix en a souffert La mer, en s'élevant au-dessus de la chaussée qui la contient sur cette côte, a tout entraîné dans son débordement. Le littoral de l'Afrique, dont quelques embarcations apportent journellement des nouvelles en Espagne, a été ébranlé ; la terre ouverte subitement près de Maroc a enseveli une population entière d'Arabes ; Fez et Méquinez n'ont pas été moins maltraitées que Lisbonne. Enfin les journaux nous apprennent que l'Europe a été avertie du funeste événement que je viens de retracer ; des secousses ont eu lieu partout ; et elles ont été plus ou moins fortes, selon l'éloignement ou la proximité du principal foyer de l'explosion.

Les hommes ne se trouvent pas assez affligés par les convulsions de la nature, par les maladies, par les calamités semées abondamment sur les routes de la vie, il faut qu'ils ajoutent à tant de maux par les dissensions sociales. Nous avons vu renaître cette année, plus envenimées que jamais, les querelles déplorables entre le clergé et le parlement, pour refus de sacrements aux appelants de la bulle, ou plutôt à tous les fidèles qui ne le sont pas selon le vœu des jésuites. Les décrets de prise de corps lancés contre les prêtres ont été plus nombreux que jamais, sans avoir ramené ces ecclésiastiques ni au respect des bienséances ni aux sentiments d'une véritable charité. Louis XV, toujours indécis, toujours flottant entre la crainte de s'aliéner les parlements et l'appréhension de déplaire à la compagnie de Jésus, a voulu répandre sur le mal un baume palliatif en défendant la controverse sur toute matière

religieuse, et en renvoyant les auteurs des refus de sacrements devant les juges ecclésiastiques. Amnistie générale était accordée pour le passé. Ce terme moyen ne satisfit ni l'un ni l'autre parti : les jésuites se montraient absolus dans leurs prétentions; *messieurs* ne l'étaient pas moins dans leur opposition. Mais si le roi craignait les parlements qui, à la rigueur, tueraient tout au plus la monarchie, il craignait davantage les enfants d'Ignace, qui ne se font pas de scrupule de tuer les souverains. Dans cette perplexité Sa Majesté crut devoir tenir un lit de justice, remède extrême qu'on applique trop souvent sans succès. Louis XV ne nagea pas précisément entre deux eaux dans cette solennité, les jésuites y furent plus favorisés que le parlement. Après avoir fait enregistrer sa dernière déclaration, le roi rendit un édit portant suppression des chambres du parlement et des présidents des enquêtes. Certes les sectateurs de la bulle devaient être satisfaits de cette brèche faite par la monarchie dans les rangs de leurs adversaires ; ils ne le furent point. La secte jésuitique murmura contre le roi et forma secrètement une *sainte ligue* où tout bon moliniste fut tenu de s'enrôler. Tous les excès qu'on avait voulu prévenir continuent.

Il est temps de détourner les yeux de tant de tableaux lugubres ou honteux ; reportons-les sur le théâtre, qui contribue à nous en consoler. Les comédiens français ont donné cette année *l'Orphelin de la Chine*, tragédie que Voltaire a lancée du pied des Alpes dans notre système littéraire après l'avoir fait représenter, à l'essai, sur le théâtre de son aimable solitude des *Délices*. Un mot sur la vie du poète illustre depuis sa dernière retraite de la cour de Louis XV. Voltaire est, comme on sait, un grand philosophe, un sage essentiellement ami des mœurs simples et pures. Toutefois sa philosophie ne se trouve à l'aise que dans un hôtel, et ne se laisse guère affriander que par les séductions dorées. Congédié de Versailles, l'auteur de *la Henriade* s'achemina en 1750 vers Berlin, où Frédéric II, admirateur de son talent, le sollicitait depuis long-

temps de se rendre. Là, notre Platon de bonne société rendit sa philosophie aussi souple à l'urbanité du monarque prussien qu'elle l'avait été devant la fierté du roi de France... Après avoir été *galonné* gentilhomme de la chambre à Versailles, il fut *regalonné* chambellan à Potsdam.

Voltaire pouvait être heureux à la cour d'un prince appréciateur des qualités réelles et peu soucieux de conserver cette fadaise de grandeur au-dessus de laquelle Louis XV ne sait pas se mettre. Mais le grand écrivain s'abusa bientôt sur le chemin qu'il avait fait dans les affections du roi: il lui laissa entrevoir trop souvent qu'il ne voyait en lui que le confrère en Apollon. Or un roi veut bien oublier de temps en temps qu'il l'est, mais il tient essentiellement à ce que les courtisans qui l'approchent ne l'oublient pas. Le sans-façon poétique de Voltaire lui fit perdre beaucoup de son crédit dans l'esprit de Sa Majesté prussienne, crédit que diminuèrent davantage ses dissensions avec le savant Maupertuis. Enfin une circonstance qui tenait de près à l'honneur de la famille royale vint, dit-on, achever la disgrâce d'un homme de génie qui n'avait pas eu l'esprit de conserver une faveur à laquelle il tenait pourtant parce qu'elle était féconde. La princesse Amélie, sœur du roi, ne faisait point de vers, mais elle était faite pour en inspirer de fort brûlants. Voltaire eut la mauvaise pensée de lui adresser cette espèce de déclaration :

Souvent au plus grossier mensonge
Se mêle un peu de vérité:
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté;
Je vous aimais alors, et j'osais vous le dire...
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté,
Je n'ai perdu que mon empire.

Ce madrigal est charmant; mais les beautés qu'il renferme ne sont pas au nombre de celles qui séduisent Amélie de Prusse, le goût de cette princesse s'est prononcé d'une tout autre manière: les six pieds deux pouces du baron

de Trenck, sa face carrée, ses mollets d'Hercule, voilà les séductions qui captivent cette beauté allemande ; et le frêle Voltaire, le Voltaire constamment tenu au régime des bouillons de poulet, ne pouvait inspirer qu'une dédaigneuse indifférence à Son Altesse Royale. Aussi se montra-t-elle fort scandalisée d'une déclaration assez directe de la part d'un poète sans naissance et sans gras de jambes. Amélie le dénonça au roi son frère.

Ce fut alors, assure-t-on, que toute la majesté royale se réveilla, irritée et menaçante, chez le grand Frédéric : il oublia les conseils ou pour mieux dire les leçons de l'illustre écrivain, et ne vit plus que l'insolente audace du fils obscur d'un trésorier de la chambre des comptes. Voltaire dut quitter en toute hâte Berlin, de peur d'ajouter la *peau d'un poète* aux objets rares que renfermait le cabinet du roi, ce dont Frédéric l'avait fait menacer, si la chronique scandaleuse n'a pas ajouté ce point de broderie à l'anecdote que je viens de rapporter.

Peu de temps après, Voltaire ayant acheté une terre près de Genève, afin d'être à portée des presses européennes de cette ville, se mit à écrire contre tous les contemporains qui excitaient ses ressentiments, Frédéric II compris. Il écrivit aussi pour l'instruction et les plaisirs d'un public qui affectionne tout ce qui tombe de sa plume élégante et spirituelle, public dont la postérité partagera à cet égard les affections. Revenons à *l'Orphelin de la Chine* que Voltaire a compris dans le bagage de nos plaisirs.

On a prétendu que l'auteur de cet ouvrage s'était inspiré d'un roman anglais intitulé *Oronoko*, dont M. Saint-Lambert a donné une imitation française sous le titre de *Ziméo*. Mais la tragédie nouvelle est bien plus évidemment imitée de *l'Orphelin de Tchao*, pièce chinoise traduite en français par le jésuite Prémare. Ce poème asiatique n'est pas seulement une composition dramatique d'un puissant intérêt, c'est aussi un monument propre à faire connaître les mœurs de la Chine mieux que toutes les relations publiées sur ce vaste empire. Il faut encore remarquer

que cet ouvrage est écrit dans la langue des mandarins vers le quatorzième siècle et que ce dialecte n'a point encore changé, tandis que nous entendons à peine aujourd hui le français qu'on parlait du temps de Louis XII. *L'Orphelin de Tchao*, comme les tragédies de Shakespeare et de Lopez de Vega, comprend un espace de vingt-cinq ans; action que nos littérateurs se sont beaucoup trop hâtés d'appeler une monstruosité pour adopter une règle étroite qui rend l'intérêt impossible ou invraisemblable. On reviendra un jour sur ce préjugé, et l'on sentira que la division des actes rend un intervalle de cinq ou dix ans aussi admissible que l'écoulement de cinq ou dix heures pendant le cours de vingt minutes.

Voltaire, en francisant la marche et le plan de *l'Orphelin de la Chine*, a conservé l'intérêt de l'original: cette tragédie est une de celles où ce poète a réuni le plus de situations fortes et attachantes. Le style en est noble, majestueux et teinté d'un orientalisme qui n'est pas sans charme. Cette composition mérite le succès qu'elle a obtenu ; mais l'auteur doit une partie de ses lauriers à M^lle^ Clairon, qui dans cette pièce a laissé derrière elle toutes les tragédiennes qu'on vit avant elle sur la scène française.

La célèbre actrice ne jouait pas dans *l'Orphelin de la Chine* lorsqu'en 1754 Voltaire fit représenter cette tragédie sur son théâtre des *Délices*, aussi le grand Montesquieu, présent à cette représentation, s'endormit-il durant une des plus belles scènes de l'ouvrage. Piqué au vif de ce sommeil inopportun de l'auteur de *l'Esprit des Lois*, Voltaire lui jeta son chapeau à la tête en s'écriant: « Il « se croit à l'audience ! » Montesquieu s'éveilla en sursaut, reconnut qu'il avait manqué à l'amour-propre irritable du poète, et s'excusa de son mieux en se frottant le front.

C'est dans le courant de l'année qui se termine que Lekain et M^lle^ Clairon ont tenté d'opérer une révolution dans les costumes du théâtre. Ces deux acteurs ont trop de talent pour n'avoir pas reconnu dès longtemps tout ce

que l'accoutrement actuel des personnages tragiques, sujet de dérision pour les étrangers, apporte d'obstacles à la fidélité des représentations ! En effet, qui peut voir sans dégoût le tyran Polyphonte coiffé d'un chapeau surmonté d'un gros panache de plumes rouges, et qui laisse échapper une vaste perruque poudrée à blanc ! Quelle illusion peut produire ce personnage grec en bas rouges roulés au-dessus du genou, en gants jaunes garnis de franges d'or, en justaucorps gris de lin doublé et bordé de rouge, avec une écharpe de la même couleur ! Si l'on m'offre Hippolyte, il faut me résigner à l'accepter sous ce justaucorps rose ou bleu de ciel doublé de satin blanc, et dont les basques s'arrondissent sur deux petits paniers appelés *tonnelets*. Une princesse et sa confidente entrent-elles en scène, ma longanimité doit se prêter bénévolement à l'arrangement, d'une lenteur démesurée et accompagné de *frou-frou*, que nécessite l'amas d'étoffes dont ces femmes sont couvertes. Grâce à cet échafaudage de toilette, une partie du talent des actrices consiste à gesticuler, dans la chaleur du dialogue, sans que leurs paniers, toujours prêts à se choquer, se donnent de trop rudes secousses. Point de succès au théâtre, malgré les inspirations les plus dramatiques, si dans les mouvements précipités la tragédienne ne sait pas rejeter lestement en arrière avec le pied l'incommensurable queue de sa robe ; et plus d'une actrice, d'ailleurs excellente, a fait une chute, tragiquement parlant, pour s'être embarrassé les jambes dans cette malencontreuse queue, et s'être laissée tomber très physiquement sur les planches. De plus, il est bien entendu qu'*Emilie*, *Phèdre* et *Ariane* doivent donner le ton à la ville des coiffures adoptées à la cour, édifices toujours soignés auxquels il faut bien se garder de porter la moindre atteinte dans les transports de la colère ou dans les convulsions de la douleur.

C'est avec ces bizarres mascarades que Corneille et Racine sont joués depuis cent ans : la cour de Louis XIV n'en fut jamais choquée parce qu'elle retrouvait avec plaisir au théâtre les modes qu'elle affectionnait. Ces intolé-

rables anachronismes de costume ont été tolérés ensuite par la force de cette insouciante manie qu'on nomme l'habitude, paresse de l'âme, qui, contre le vœu de l'intelligence, tue souvent les progrès de l'esprit humain. Certes, on sentait bien durant le grand siècle qu'*Auguste* ne devait pas être habillé comme un lieutenant général des armées du roi et qu'*Aricie* ne devait pas faire tailler sa robe sur le patron de celles de Mme de Montespan. Mais personne n'osait entreprendre la réforme parce que le public avait l'habitude de voir ces costumes modernes sur des personnages antiques.

Lekain et Mlle Clairon, acteurs chéris du public, essayèrent d'opérer cette révolution; mais ce ne fut pas d'abord sur la scène qu'ils l'entreprirent : ils eurent soin auparavant d'en raisonner dans les cercles de Paris. Ils commencèrent par opposer à l'habitude les charmes d'une divinité non moins chère aux Français, la variété. « Les spectacles, disaient-ils, deviendront plus pompeux, plus flatteurs par la diversité des ajustements: la raison elle-même doit rechercher un rapport satisfaisant entre l'appareil qui frappe les yeux et l'intérêt qui cherche le chemin du cœur, quand même la vérité historique ne serait pas un besoin pour la vue comme pour l'âme. » On ne laissa point ce raisonnement sans réponse. « Il faudrait savoir avant tout, disait-on aux réformateurs, si l'exactitude des habits ne nuira pas à la majesté théâtrale: nous y tenons essentiellement, nous autres Français, et, s'il faut tout dire, nous aimons mieux à la scène une vérité élégante qu'une vérité rigoureuse. Voilà peut-être le secret de ce que vous appelez des anachronismes de costumes; et croyez-vous que, sous ce rapport, il soit difficile de les excuser ? Non, sans doute ; car, après tout, il n'est pas plus extravagant de faire porter à *Néron* ou à *Mithridate* un chapeau à trois cornes et un haut-de-chausse que de les faire parler en vers rimés scrupuleusement deux à deux. »

Cette opposition de la société la plus distinguée, la plus instruite fit sentir aux deux célèbres acteurs que le temps

n'était pas venu où l'on pourrait sans danger réhabiliter la vérité historique sur la scène française. La réforme projetée se réduisit pour les hommes à jeter quelquefois un manteau court sur le justaucorps des héros de l'antiquité et à les coiffer d'un casque de dragon sous lequel on apercevait des cadenettes fort peu héroïques. Les femmes osèrent risquer dans la tragédie la suppression des gants : plusieurs actrices le firent même volontiers parce qu'elles avaient de beaux bras à montrer. Les dames grecques ou romaines se défirent avec plus de peine du large mouchoir blanc qu'on avait jusqu'ici regardé comme le signe indispensable du genre tragique ; il devait en effet résulter de cette innovation un surcroît de difficultés pour les actrices qui ne savaient que faire de leurs mains : toutefois les mouchoirs disparurent. Mais la réforme se borna à ces changements ; personne n'osa porter atteinte aux paniers qui continuèrent peut-être longtemps encore à braver le bon sens et le goût comme des citadelles imprenables bravent les assiégeants.

Parmi les opposants les plus obstinés qu'ait rencontrés la réforme théâtrale, il faut compter les comédiens amateurs des cabinets de Versailles. Ces acteurs illustres ne se soucient nullement de s'imposer un nouveau travail quand ils n'ont plus que des éloges à recueillir ; car les spectacles des petits appartements font fureur, et n'y obtient pas des rôles qui veut. Le roi a dressé lui-même une longue liste d'aspirants comédiens, et nos jeunes seigneurs tiennent presque autant à s'y faire inscrire que les chanoines de Notre-Dame tiennent à voir leur nom sur la feuille des bénéfices. On va juger de l'exactitude de ce que j'avance.

Mme du Hausset, première femme de chambre de la favorite, sollicitait depuis longtemps dans les bureaux de la guerre une petite lieutenance de roi pour un de ses parents. Mme de Pompadour, assez mal avec M. d'Argenson, ne veut rien lui demander ; le brevet du parent de Mme du Hausset pouvait rester indéfiniment dans les cartons. Lasse enfin d'être tourmentée à cet égard par sa famille, cette

dame se rendit un matin chez le ministre et lui remit un nouveau mémoire. D'Argenson reçut très froidement une solliciteuse qu'il savait tenir de près à Mme de Pompadour: les mots vagues, les si, les mais, abondèrent dans le bref entretien qu'il accorda; Mme du Hausset sortit persuadée qu'elle venait d'enfoncer encore dans les cartons le brevet de son pauvre cousin. Elle se retirait tristement, lorsqu'un jeune marquis qu'elle venait de rencontrer dans le cabinet du ministre, courut après elle avec empressement.

— Madame, lui dit-il, vous désirez un commandement : il y en a un de vacant, mais il m'est promis pour un de mes protégés.

— En ce cas, je ne vois pas, monsieur...

— Écoutez-moi, je vous prie: j'ai la parole du ministre; mais si vous voulez me faire obtenir une autre grâce, la lieutenance de roi est à vous.

— Si la chose dépend de moi...

— Un seul mot de Mme la marquise de Pompadour, et je réussis.

— Enfin, monsieur le marquis, de quoi s'agit-il ?

— Je voudrais être exempt de police.

— Vous ?

— Ah ! la chose n'est pas facile; j'ai pour concurrents deux comtes et un duc.

— Je crois bien, monsieur, que la plaisanterie est heureuse, mais j'avoue que je ne la comprends pas.

— Ce n'est pas une plaisanterie, madame; cela concerne les plaisirs, et vous savez que les plaisirs sont quelquefois des affaires sérieuses. Voici la chose : on va jouer le *Tartufe* dans les cabinets; le rôle de l'exempt n'est pas donné; que Mme de Pompadour l'obtienne pour moi, et votre parent est nommé à la place de mon protégé.

Mme du Hausset ne promit rien, mais elle raconta l'anecdote à la favorite qui la redit à Louis XV. Sa Majesté accorda le rôle au marquis parce qu'elle trouva plaisant de faire faire un lieutenant de roi par un exempt de comédie.

Le nouvel acteur des cabinets dit avec une chaleur entraînante:

Remettez-vous, messieurs, d'une alarme si chaude;
Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude...

Ce dernier vers surtout enleva tous les suffrages par l'intelligence avec laquelle l'application était indiquée.... Enfin le roi fut si content d'avoir été signalé comme un *prince ennemi de la fraude*, que peu de jours après cette représentation il nomma le marquis maréchal de camp au détriment de cinquante colonels plus éclairés et plus anciens que lui.

CHAPITRE XXV

1756

La chanoinesse de B*** auteur du troisième manuscrit des Chroniques. — Elle est la petite-fille d'*Andromaque*, de *Phèdre* et de *Britannicus*. — Le pan d'habit. — La petite maison de Mlle Clairon. — Un archevêque l'épée au côté. — Préparatifs de guerre. — La politique de l'Europe renversée. — Terreurs de l'Angleterre. — Le général des chauves-souris. — Galanteries ecclésiastiques. — Conquête de Minorque. — Le maréchal de Richelieu devenu un héros ailleurs que dans les boudoirs — Le baiser de Judas. — Lit de justice; opposition parlementaire. — Lamoignon de Malesherbes. — Conquêtes de Frédéric II en Saxe. — Violation des archives de Dresde. — Le Platon de madrigal. — Portrait du grand Frédéric. — Nouvelles sectes de *convulsionnaires*. — Les filles crucifiées. — Encore les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Point de départ de la révolution française. — L'amiral Bing. — La messe de minuit de Saint-Sulpice. — *La Coquette corrigée* de Lanoue. — Confection d'une nouvelle carte de France.

Il y a deux ou trois ans, M. le comte de B***, mon mari, fut retenu quinze jours sur une chaise longue par un accès de goutte qui lui faisait faire d'assez laides grimaces.... *Fructus belli, fructus belli!* s'écriait-il d'une voix peu harmonieuse pendant les redoublements de cette crise arthritique. Il est probable qu'en parlant du fruit de la

guerre le comte ne prétendait pas se prévaloir de ses prouesses au champ d'honneur, car de sa vie l honnête gentilhomme ne brûla ni ne vit brûler une amorce homicide ; sous ce rapport, je puis me flatter d'avoir le plus innocent des époux. Mais il est d'autres hostilités dont il tenta toutes les aventures, dont il courut tous les hasards à la plus grande gloire de ma longanimité conjugale. J'aurais pu savourer les délices de la vengeance; mais, sectatrice fervente de Zénon, j'ai souffert avec stoïcité... C est une vérité que je puis attester la main sur la conscience ; pourtant elle ne sera pas admise généralement ; qu'y faire ?... C'est la faute de l'époque, et peut-être ma continence seule a-t-elle eu tort, puisque, par le temps qui court, les principes sont en pure perte.

Or la goutte du comte de B*** n'a pas eu de suite, et je suis clouée depuis trois mois bien complets sur mon fauteuil par un rhumatisme chronique... C'est ainsi que l'équitable Providence répartit les récompenses de la terre.

Il y aurait eu une notable lacune dans les mémoires, un peu historiques, un peu littéraires, un peu scandaleux, que j'écris depuis l'année 1716 sous la dictée des circonstances, n'eût été la bonne volonté de ma nièce, chanoinesse de vingt-cinq ans, qui, à raison de son âge et surtout de son état, a pu sans danger de séduction s'initier aux travers de notre société pécheresse. Cette demi-religieuse, cette habitante d'un cloître placé entre la retraite et le monde, comme une gaze sur les charmes de la beauté, a parfaitement compris ma mission critique, et j'avoue qu'elle la remplira désormais mieux que moi pauvre rhumatisée ! J'abdique donc en faveur de ma nièce la chanoinesse ; c'est elle qui de ce jour va tenir note des scandales de la cour et de la ville. Dans une carrière où l'imagination est beaucoup, la sagesse peu de chose, c'est avoir trop tardé que de prendre les invalides à soixante-quinze ans.

Voilà maintenant des garanties que ma nièce ne présenterait pas elle-même sur l'énergie de ses esquisses

futures, sur la chaleur de son style, sur le laisser-aller des vérités qu'elle retracera.

Angélique de B***, dame à cause de sa profession de chanoinesse, est fille d'un fils, reconnu un peu tard, de ma belle-mère, Mme de B***, auteur des *Tablettes*. Ce frère, dont mon mari lui-même ignora longtemps l'existence, vivait à Paris sous un nom étranger : la comtesse le cachait et l'aimait comme un joli péché, et nous conçûmes l'affection expansive de sa mère, lorsqu'à la mort de ce fils naturel, arrivée il y a vingt ans, nous apprîmes de sa bouche que le sang de Racine coulait dans ses veines : c'était le frère d'*Andromaque*, de *Phèdre* et de *Britannicus*.

Mon beau-frère, car enfin il l'était, si c'est la nature qui forme les liens de famille, mon beau-frère nous confia, en mourant, Angélique sa fille, fruit unique d'un riche mariage qu'il avait contracté en Angleterre. Mon mari fut nommé tuteur de cette enfant qui n'avait alors que cinq ans et se trouvait orpheline, sa mère étant morte en lui donnant le jour.

Élevée à l'abbaye de Chelles, Angélique apprécia de bonne heure la facile morale qu'on professe dans cette communauté ; la mysticité pour l'apparence, les plaisirs pour la réalité, la variété pour régime, lui parurent constituer une retraite fort supportable. Mais l'habit de l'ordre ne convint point à notre jeune pensionnaire : elle avait seize ans, à cet âge on veut que le bonheur s'offre sous des dehors séduisants ; alors les yeux participent à toutes les jouissances de l'âme. Angélique songeait à entrer dans le monde où sa brillante fortune ne pouvait manquer de lui procurer un bel établissement, lorsqu'une chanoinesse, sœur de l'abbesse de Chelles, vint passer quelques jours au couvent. L'apparition de cette demi-recluse fixa toutes les incertitudes de ma nièce : elle voulut s'agréger à un ordre religieux dont le costume est gracieux et presque galant. La robe blanche de fine étoffe, le ruban bleu moiré tenant suspendue la riche croix pastorale, une coiffure à peu près coquette, qui n'exclut point les cheveux, tout

parut charmant à Mlle de B*** dans l'habit des chanoinesses. La noble dame qui le lui montrait était âgée de vingt quatre à vingt-cinq ans, elle appartenait à l'ordre depuis sa tendre jeunesse. Sans doute elle se fit un plaisir d'initier ma nièce à tous les secrets du corps, sans doute aussi la confidence découvrit des attraits plus séduisants encore que la robe blanche et le ruban bleu, car Angélique nous pressa de réaliser sa dot, et la sœur de l'abbesse de Chelles l'emmena avec elle dans le couvent de plaisance qu'elle habitait.

Angélique, devenue *dame* à seize ans et demi, s'en tint-elle à son droit religieux pour jouir de cette qualité ? Je ne sais, mais il ne faut pas oublier qu'elle est, par la grâce du péché, petite-fille de Racine ; il doit y avoir dans ses veines de ce feu que les poètes appellent sacré, et cette flamme poétique peut causer de grands ravages chez une beauté de seize ans et demi. Du reste, voici d'autres éléments de combustion : ma nièce a cinq pieds deux pouces; sa jambe, fortement musclée et d'une proportion à faire honneur au premier danseur de l'Opéra, se termine par un joli petit pied; la taille d'Angélique est un peu forte mais admirablement prise, et se développe à sa partie supérieure par une gorge admirable. Sur ce piédestal éclatant de blancheur s'élève une tête dont tous les détails sont autant de perfections : le visage de Mlle de B*** est un modèle de peintre pour les proportions comme pour le coloris. Jamais on ne vit plus de fraîcheur sur des lèvres trop jalouses peut-être des dents charmantes qu'elles couvrent ; jamais regard, étincelant sous un double arc d'ébène, ne porta dans les cœurs plus de trouble et d'amour. En voyant la petite-fille de Racine s'égarer sous les frais ombrages de sa maison, on croirait voir Andromaque avant son deuil ou bien Hermione avant sa fureur. Certainement il y avait quelque chose de ces deux belles créatures dans l'imagination du grand poète quand il travaillait à ma nièce.

Les maisons des chanoinesses sont particulièrement fréquentées par les génovéfains et les chevaliers de Malte,

ordres également mitoyens entre la vie mondaine et le cloître, et dont la continence égale à peu près celle de ces dames. Ce fut dans cette compagnie que s'écoulèrent, sous la foi du serment de chasteté, les cinq premières années qu'Angélique consacra à la religion : le Dieu des chrétiens fut-il l'unique objet de son culte ? Il faut le croire pour l'honneur de la famille. Quoi qu'il en soit, ma nièce, lasse apparemment d'entendre les exhortations trop peu variées des chevaliers de Malte ou des génovefains, mécontente peut-être du défaut de ferveur de ces prédicants ou de leur piété trop ambitieuse de prosélytes, ma nièce, dis je, se mit à faire de fréquents voyages à Paris, et, profitant de toute l'élasticité de ses liens religieux, se fit présenter à la cour par le comte mon mari.

Il manquait encore à Louis XV une conquête de couvent : ses regards s'arrêtèrent promptement sur Angélique : « Oh ! oh ! dit-il au duc de Richelieu en la lorgnant « un jour dans la galerie, celle-ci est parbleu de taille à « servir dans mes gardes ; n'importe ! on dit qu'elle des- « cend de Racine, et je ne serais pas fâché d'essayer des « œuvres de cet écrivain ailleurs qu'au théâtre. »

La faveur de Mme de B*** n'eut que la durée de l'éclair... « Décidément, dit Sa Majesté à son favori après avoir « reçu Angélique deux fois dans le cabinet le plus mys- « térieux du petit Trianon, il faudra que je propose à Sa « Sainteté de faire clore les maisons de mesdames les « chanoinesses : on y entre comme au moulin, et cela « donne lieu à trop d'abus. » Richelieu répondit en sou- riant : « Sire, vous n'aurez plus alors de chanoinesses « dans le royaume, et l'espèce en est bonne. Toutes ne « sont pas taillées sur un plan aussi vaste que Mme de B*** »

Cependant, toute rapide qu'elle avait été, la faveur d'Angélique lui donna de la célébrité à l'Œil de-bœuf : les galants se pressaient à sa porte tant qu'elle restait à la cour ; ils affluaient en poste à son couvent lorsqu'elle y retournait.

Depuis quelques années notre chanoinesse ne fait plus que de rares apparitions à la communauté : une cour

heureusement variée de mousquetaires, d'officiers aux gardes et de talons rouges lui semble beaucoup plus aimable que la monotonie galante des chevaliers de Malte, et les petits collets qui papillonnent secrètement à sa toilette de Paris ont plus de charme à ses yeux que les éternels génovéfains de la province. Angélique a déjà reçu bon nombre de réprimandes de sa supérieure : elle s'en est toujours moquée, sur l'autorité des deux séances du petit Trianon. Mais cette année son archevêque, prélat qui se trouve en très bonne posture à Versailles, s'est avisé de joindre avec menace ses avis à ceux de la supérieure. Angélique n'ignorait pas comment une jolie femme peut calmer une puissance de l'Eglise ; mais Sa Grandeur est un petit homme fluet, cacochyme, pituiteux : c'est enfin un de ces soupirants avec subsides qui ne peuvent convenir qu'aux dames de la comédie. Il eût manqué quelque chose au caractère de cet homme sacré s'il n'eût pas entretenu quelque beauté de théâtre ; mais Mlle Clairon complétait le bagage de monseigneur. Ma nièce s'imagina de mettre la célèbre actrice dans ses intérêts, et son origine dramatique lui en ménageait les moyens. Elle se rendit un matin à la jolie petite maison qu'Hermione habitait dans les Champs-Elysées. Il était de bonne heure : une chanoinesse doit entrer avec un certain ménagement chez une dame de comédie Or la femme de chambre, privée sans doute de certaines confidences de sa maîtresse, ignorait qu'un galant chevalier l'avait ramenée la veille du théâtre et qu'elle s'était fait scrupule de l'exposer à traverser seul les Champs-Elysées pour retourner à Paris, Angélique, introduite brusquement dans la chambre à coucher, ne laissa pas le temps au conducteur d'en sortir tout à fait par une porte dérobée : ma nièce aperçut en entrant un pan d'uniforme rouge pris entre la porte et son chambranle.

— Pardon, mademoiselle, dit Angélique en évitant de son mieux d'arrêter les yeux sur la basque captive, pardon si je vous dérange si matin.

— Du tout, madame, répondit l'actrice avec un sourire

tant soit peu malin, une dame de votre respectable caractère doit avoir sa journée remplie de soins pieux; elle ne saurait s'acquitter trop tôt de la tâche peu ordinaire de visiter une femme de théâtre.

— Croyez, mademoiselle, que je professe pour vous la plus vive admiration.

— Je vous remercie cordialement, madame.

— Je suis la comtesse de B***

— Je le sais, s'écria Mlle Clairon avec un de ces mouvements de l'âme qu'elle sait si bien prendre... et permettez que je vous rende l'hommage dû au sang du dieu de la scène tragique.

— Puisque vous me connaissez si bien et que je vous inspire quelque intérêt, qu'il me soit permis d'en solliciter une preuve.

— Parlez, madame la comtesse, je suis votre dévouée servante.

Angélique allait parler, lorsque le captif de la porte voyant l'entretien engagé essaya d'ouvrir pour dégager son habit. Mais le mouvement du bouton fut difficile; Mlle Clairon tourna la tête avant que le dégagement fût opéré, et elle partit d'un grand éclat de rire en reconnaissant la cause de la préoccupation bien visible de son interlocutrice.

— Veuillez, madame, excuser cette incontinence d'hilarité ; mais c'est un incident si drôle... Enfin il faut bien que chaque état ait ses distractions.

— Sans doute, mademoiselle, et celles de beaucoup d'états se ressemblent... Dans le nombre des distractions de M. l'archevêque de Sens il en est une qui doit lui paraître bien précieuse, puisqu'elle consiste dans les entretiens qu'il a souvent avec vous.

— Hélas ! je vous assure que l'agrément n'est pas toujours partagé; mais Sa Grandeur a de bons moments.

— Oserai-je vous prier de profiter d'un de ces instants pour remettre ce billet-ci à monseigneur?

— Excellente idée, madame la comtesse ! nos auteurs dramatiques ne s'en seraient pas avisés. Je vous devine :

votre maison est suffragante de Sa Grandeur, vous lui demandez quelque grâce, et lui faire remettre le placet par sa maîtresse c'est rendre le refus impossible. Je me charge volontiers de ce message.

— Que de bonté ! La demande m'est tout à fait personnelle, reprit Angélique en dépliant l'écrit qui n'était pas cacheté, j'ai souvent des affaires d'intérêt à régler à Paris, Sa Grandeur me blâme cependant du trop long séjour que j'y fais, je sollicite d'elle plus d'indulgence.

— Rien de mieux : on a ses affaires, ses occupations en dehors de sa profession ; s'opposer a ce qu'on s'y livre quelquefois, voilà de la tyrannie... C'est comme si l'on m'obligeait à jouer sans désemparer la comédie. Soyez tranquille, madame, ce soir M. de Sens aura votre lettre.

La conversation en était là, lorsqu'on frappa doucement à la porte principale de la chambre. Immédiatement après les dames virent entrer un cavalier fort embarrassé de son épée et du chapeau qu'il portait sous le bras. Mme de B*** et Mlle Clairon reconnurent presque en même temps l'archevêque de Sens à travers la teinte de pourpre qui venait de lui monter au visage.

— Vous ici, madame de B*** ! dit Sa Grandeur avec embarras.

— C'est, monseigneur, l'exclamation que j'allais faire entendre, répondit Angélique mise à son aise par la position délicate du prélat et après l'avoir félicité toutefois sur le bon goût de son ajustement.

— Il n'y a pas de quoi, s'écria l'actrice, qui jusqu'alors s'était contentée de rire, cette perruque est mal retapée, monseigneur est culotté comme un financier de comédie bourgeoise, et Sa Grandeur porte l'épée comme l'Agathe travestie des *Folies amoureuses*.

— Par quel hasard, madame, vous trouvez-vous ici ? reprit l'archevêque sans paraître avoir entendu les remarques burlesques de l'actrice.

— Monseigneur, je m'y trouve par une cause un peu moins naturelle, il est vrai, que celle qui vous y amène ; mais mademoiselle a droit aussi aux éloges de mon sexe.

— Laissons de côté les compliments, madame de B*** sait que vous m'honorez de quelque bienveillance, elle m'avait chargée de cette lettre, dont nous examinerons le contenu en déjeunant.

— Je ne puis... balbutia l'archevêque. Je venais seulement par occasion... en passant pour aller au bois de Boulogne me promener un peu... et ne voulant pas être reconnu...

— Bon, bon, poursuivit Mlle Clairon, nous n'en sommes point aux justifications; personne ici ne tient la ferule du pape, et Sa Sainteté ne saura pas que Votre Grandeur a déjeuné entre une chanoinesse et une comédienne... Juliette, ajouta la célèbre tragédienne en parlant dans la pièce voisine, dites qu'on serve.

Cependant le prélat, un peu remis, s'était débarrassé de son épée et de son chapeau, jetés négligemment sur un canapé. On passa dans la salle à manger où l'on déjeuna assez gaiement pour faire croire aux survenants, s'il en était arrivé, que la compagnie se composait de trois acteurs du même théâtre.

— Çà, dit l'archevêque un peu gai grâce à l'influence d'un excellent chambertin, parlons de la lettre de madame de B***

— La voici, dit Mlle Clairon en la remettant.

— Sans doute, comtesse, continua M. de Sens après avoir lu, je conçois que pour une femme de vingt-quatre ans le séjour de la capitale a plus d'attraits que celui d'un couvent, quoique le vôtre ait des issues passablement libres, mais la supérieure crie, clabaude, médit...

— Une supérieure de chanoinesses sévère à ce point ! s'écria Mlle Clairon, cela tombe dans le ridicule... Ah ! pardon madame, ajouta-t-elle tout de suite, j'oubliais...

— Et puis, comtesse, reprit le prélat avec une sorte de mystère, vous oubliez un peu complètement à Paris que des vœux vous engagent.

— Vous le savez par vous-même, monseigneur, on perd aisément la mémoire sur ce point.

— On vous rencontra l'autre jour à un souper de petite maison.

— J'avais vu le nom de Votre Grandeur sur la liste des invités.

— On vous aperçut le surlendemain dans une loge grillée de l'Opéra.

— Tout à côté de celle où vous étiez.

— Et votre croix reposait sur un sein entièrement nu.

— Votre main, moins immobile, touchait celui, tout aussi découvert, d'une personne qui n'était pas mademoiselle.

— Ah ! ah ? monseigneur, dit en riant la tragédienne. Puis elle glissa à l'oreille de la comtesse : Je ne saurais me fâcher, c'est la réciprocité du pan d'habit rouge.

— Une faiblesse n'en excuse pas une autre, poursuivit Sa Grandeur d'un ton moitié grave, moitié plaisant, et je fais mon devoir en prêchant la retenue.

— Pas tout à fait, monseigneur, répliqua Angélique en versant du vin de Champagne à M. de Sens, il faudrait joindre l'exemple au précepte.

— Pourquoi ne pas faire révoquer vos vœux ?

— Pourquoi ne pas renoncer à l'épiscopat ?

— Vous n'en ferez rien ni l'un ni l'autre, dit gaiement Mlle Clairon : monseigneur tient aux prérogatives, aux émoluments; Mme la comtesse ne tient pas moins à ce qu'offre de piquant la vie d'une chanoinesse avec latitude de petite maison, de loge grillée et de sein découvert. Ainsi, de même qu'il est agréable et commode que Sa Grandeur garde son archevêché rapportant deux cent mille livres de rente, et s'habille en cavalier, quoique d'ailleurs il soit sous ce costume fort mal culotté, de même Mme la comtesse de B*** doit être libre de soigner à Paris ses intérêts et ses plaisirs, qui pour une femme bâtie comme elle l'est sont quelquefois d'importantes affaires. D'où je conclus, puisque monseigneur a la police du couvent de madame, qu'il doit imposer silence à la supérieure et fermer les yeux sur la conduite de cette chanoinesse en congé de semestre.

Avant la fin du repas, l'arrangement fut arrêté sur cette base; les deux convives de Mlle Clairon, également intéressés au silence, se séparèrent fort satisfaits l'un de

l'autre, et depuis lors ma nièce ne fut plus inquiétée pour la prolongation de son séjour à Paris.

MANUSCRIT DE LA CHANOINESSE DE B***

Je viens de lire ce que la comtesse ma tante a rapporté des principaux événements de ma vie ; ceux qui liront ces mémoires, s'ils sont un jour publiés, me jugeront comme bon leur semblera : la réputation est fille de nos actions, et ma tante a dit la vérité. Je me fais donc sa continuatrice sans autres réflexions ; car je veux qu'en faveur de ma franchise, dans un aveu qui m'est personnel, on croie à la sincérité de mes récits sur le compte de mes contemporains. Je commence ma tâche de mémorialiste

Vers la fin de l'année dernière, ma tante a montré la guerre entre les Français et les Anglais commencée en Amérique, sur toutes les mers et jusque sur nos côtes, tandis que les ambassadeurs des deux puissances prodiguaient des promesses de paix dont la cour de Saint-James s'amusait et que la cour de Versailles prenait au sérieux. Au commencement de cette année, le cabinet de Louis XV, bénévole jusqu'à la niaiserie, attendait encore les explications demandées à Georges II, il y a plus de quatre mois, touchant les captures illégales de nos navires marchands.

Sa Majesté commence cependant à sortir de sa léthargique longanimité ; cinq escadres françaises se forment sur plusieurs points : la première, commandée par le comte d'Aubigny, est destinée à soutenir les îles du vent ; la seconde, confiée au chef d'escadre Périer, doit protéger les îles sous le vent ; la troisième, sous les ordres de M. de Beaussier, porte dans le Canada de nouvelles troupes commandées par M. de Montcalm ; la quatrième se prépare à Toulon sans avoir encore de destination fixe, on sait seulement que M. de la Galissonnière en doit prendre le commandement ; enfin la cinquième escadre,

forte de douze vaisseaux de ligne et qui peut être portée à vingt, est la réserve de notre armée navale : elle a pour chef le marquis de Conflans.

Pendant que ces dispositions maritimes s'accomplissent, quatre-vingt mille hommes s'ébranlent pour se porter de l'intérieur du royaume sur les rives des deux mers. L'armée dite des Côtes de l'Océan, qui s'étendra de Dunkerque à Bayonne, sera dirigée par le maréchal de Belle-Isle. M. le duc de Richelieu, enfin maréchal de France, commandera les troupes réunies sur les bords de la Méditerranée.

Je crois décidément que Louis XV va devenir oseur : croirait-on qu'il parle tous les jours à son lever d'une descente en Angleterre? Il y a plus, un nombre prodigieux de barques, de bâtiments de transport, arrive de toutes parts au Havre de Grâce et semble menacer la plage anglaise d'une prochaine invasion. D'un autre côté, Georges II ordonne des dispositions qui décèlent la crainte d'une telle expédition : Sa Majesté a réclamé de la Hollande le secours de six mille hommes que cette république doit envoyer à l'Angleterre, en vertu d'un traité existant, dans la position où cette puissance se trouve aujourd'hui. Des proclamations souvent renouvelées prescrivent aux Anglais de garder les côtes avec une infatigable vigilance et, sur la première apparence d'un débarquement ennemi, de faire rentrer les femmes, les vieillards, les enfants, les chevaux, le bétail à vingt milles dans l'intérieur des terres. En un mot, la terreur semble être passée du continent français dans les îles Britanniques.

La diplomatie aussi vient au secours de la Grande-Bretagne : Georges a conclu le 16 février un traité avec la Prusse, dont le comte de Halderness, secrétaire d'Etat anglais, et M. Mitchel, plénipotentiaire prussien, avaient arrêté les clauses. Ainsi Frédéric II, notre allié dans toutes les guerres précédentes, à quelques passagères infidélités près, devient aujourd'hui notre ennemi. On dit que le motif le plus déterminant de cette alliance est une indemnité de vingt mille livres sterling une fois payée : voilà

pour un roi philosophe une condition bien vénale ; Voltaire, humilié par Frédéric, ne la laissera pas ignorer à la postérité.

Ainsi la guerre qui se prépare change la politique générale de l'Europe. Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, les puissances de cette partie du monde formaient comme deux grands partis : l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et les Provinces-Unies pesaient sur le même plateau de la balance politique ; sur l'autre plateau, la France, l'Espagne, la Suède, la Prusse et les Deux-Siciles réunissaient leurs efforts. La cour de Turin, toujours incertaine par nécessité plus encore que par principes, s'appuyait tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre bassin. Les nouvelles alliances présentent, d'une part, la France, l'Autriche avec l'Empire, la Russie et la Suède coalisés contre l'Angleterre et la Prusse, tandis que les cours de Madrid, de Turin et de La Haye gardent la neutralité.

Les Anglais ont espéré longtemps concentrer la guerre en Amérique où la situation prospère et imposante de leurs colonies présentait un grand avantage. Il était facile de l'entretenir à l'aide d'une marine formidable, toujours libre de transporter des troupes fraîches dans cette partie du monde et d'empêcher les nôtres d'y parvenir. Ainsi prémunie contre les entreprises de la France au delà des mers, la cour de Londres espérait conduire promptement à fin la conquête du Canada ; mais la guerre d'Europe contrarierait puissamment ce projet. En effet, il est évident qu'en se liguant encore avec les Provinces-Unies e l'empereur, l'Angleterre attirerait, comme cela s'est déjà vu, les armées françaises dans les Pays-Bas. Or la supériorité ordinaire de la France sur ce théâtre d'hostilités pourrait faire redouter aux alliés un traité désavantageux, duquel il résulterait que la Grande Bretagne devrait renoncer à ses conquêtes d'Amérique et restituer peut-être celles qui jusqu'alors auraient été faites par elle. Cette considération est grave : le cabinet de Saint-James, se défiant avec raison de la faiblesse numérique de sa population européenne, doit songer sérieusement à fonder sa

puissance en Amérique ou dans l'Inde, parce que de l'un comme de l'autre côté ses flottes nombreuses lui assurent une compensation formidable du peu d'importance de ses forces de terre. Tel était le motif qui non seulement avait fait négliger à l'Angleterre une nouvelle alliance avec l'Autriche et la Hollande, mais encore l'avait portée à éviter de pousser ses anciens alliés dans une guerre contre la France, de peur qu'ils ne lui demandassent d'y intervenir.

Mais lorsque Georges II vit les armées françaises border les côtes de l'Océan, sa politique fut ébranlée : se rappelant avec amertume l'expédition de Charles-Edouard, qui avec une poignée d'hommes arriva si près de la réussite, ce prince évalua tristement ce que les Français pouvaient faire, à en juger par leurs immenses préparatifs. Sa Majesté Britannique fit entendre plusieurs fois ses doléances à la Chambre des communes qui partage ses appréhensions. Les précautions extrêmes dont j'ai parlé plus haut furent prises en toute hâte et répandirent dans la nation les terreurs du gouvernement. Ce fut alors que reconnaissant le tort qu'il avait eu de négliger ses anciennes alliances européennes, Georges II songea à les renouveler. Il était trop tard : la cour de Vienne venait de traiter avec celle de Versailles, et les États-Unis ne trouvèrent pas une garantie suffisante dans les forces de terre de la Grande Bretagne. Dans la perplexité où la cour de Londres se trouvait, elle recourut à Frédéric II : lui montrant le péril qui menaçait la Prusse en présence des armées française et autrichienne réunies, le cabinet de Saint-James offrit au monarque du Nord de partager ses dangers en Allemagne s'il voulait l'aider à conjurer ceux qui menaçaient les îles Britanniques. Telle fut l'origine du traité conclu le 16 février et que j'ai cité plus haut.

Toutefois le secours promis par la Prusse ne sembla pas, au premier moment, d'une efficacité assez prochaine pour rassurer les Anglais : dix voiles qui, le 26 mars, parurent à l'horizon, causèrent une alarme générale sur les côtes de Sussex. A l'instant, les villes, les villages sont

déserts ; hommes, femmes, enfants, armés de vieilles épées, de fourches, de bâtons, accoururent à la plage... C'était une division de navires hollandais. Cette terreur panique favorisa un peu notre marine ; elle sut du moins en profiter pour faire passer des secours de troupes au Canada, tandis qu'uniquement occupés de leur propre salut les Anglais ne songeaient qu'à transporter dans leur île les soldats hessois et hollandais qui leur sont donnés en exécution d anciens traités.

Pendant que tout l'Empire s'ébranle pour soutenir ou pour prévenir la guerre, on ne se douterait pas à quel genre d'hostilités la cour se livre à Versailles j en vais dire un mot, car j'ai assisté hier à une grande bataille. Le roi, quelques dames et quelques courtisans jouaient encore à minuit dans l'appartement de la favorite Tout à coup une chauve-souris, qu'attirent les lumières, entre par une fenêtre restée ouverte, et ce volatile nocturne répand l'épouvante dans la partie féminine de l'assemblée. « Où « est M. de Crillon ? s'écrie Louis XV en parodiant « Henri IV : brave Crillon, général redoutable aux chau- « ves-souris, pends-toi si tu ne peux combattre celle-ci. » Mais le grand capitaine ne fut pas réduit à se pendre, car il entra en ce moment : mettant soudain habit bas, il fait briller sa grande épée et poursuit à toute outrance l'audacieux oiseau. Pourchassée de croisée en croisée, de draperie en draperie, de corniche en corniche, par la pointe du terrible assaillant, la chauve-souris, trouvant une porte ouverte, se réfugie dans une pièce voisine. Là, Mme du Hausset dort étendue, avec un désordre complet, sur une grande ottomane ; mais Crillon, encore plus brave que galant chevalier, est distrait des charmes de la beauté par les fumées de la gloire : il n'a d'yeux que pour suivre son ennemi. Cependant, éveillée par le tumulte du combat, la femme de chambre de Mme de Pompadour saute éperdue de son canapé et tremble de tous ses membres à l'aspect du fer nu qui flamboie à ses regards. Elle se rassure pourtant lorsque le général Crillon, le poing sur le côté, lui

montre, du bout de sa lame sanglante, la chauve-souris gisant, déjà privée de vie, sur le parquet.

« Si j'avais là un jambon de Mayence, dit Louis XV, je « lui ravirais son laurier pour en décorer M. de Crillon. »

Je me suis fait donner par M. le lieutenant de police, qui depuis quelque temps me fait sa cour, une copie du dernier bulletin d'un autre genre d'hostilités. On se rappelle les rapports secrets lus au chevet de Sa Majesté, et qui provoquent si complètement l'hilarité de notre maître. La chronique ecclésiastique fut riche pendant la semaine dernière ; je l'ai relevée tout exprès pour la communiquer à M. l'archevêque de Sens à qui je garde toujours rancune de sa sévérité peu justifiée par son exemple.

Dans la partie épiscopale du rapport, je vois d'abord que le prince de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, vient de vendre plusieurs terres pour payer les dettes de Mme de Fleury sa maîtresse. Plus loin le chroniqueur du scandale signale le commerce clandestin de M. l'évêque de Senlis avec la comtesse de Saint-Romain, et celui de M. de Lescar avec la femme d'un conseiller au parlement de Pau.

Lorsque des prélats donnent de tels exemples, on ne doit pas s'étonner que les carmes, dont la réputation de robuste galanterie est passée en proverbe, descendent dans la lice sur les traces de leurs chefs. Le carme Élisée, après avoir passé trois quarts d'heure chez la fille Leroy, fut arrêté jeudi dernier au cabaret, s'enivrant assis entre cette prostituée et le cocher de M. de Brionne. Un moine de cet ordre est assez puissant pour sacrifier, coup sur coup, à la beauté et à Bacchus : *Gaudeant bene nati*, disait ma tante à propos de ces doubles exploits. En suivant la progression décroissante qui sépare l'homme du bouc, on rencontre le capucin vers l'extrémité inférieure de l'échelle. D'après cette classification, on s'étonne peu de voir les disciples de saint François se vautrer dans la plus ignoble débauche ; et c'est réellement par modestie que deux capucins, arrêtés dans une guinguette, se contentaient d'une seule fille nommée la Marin. Mais comme il faut que tout se compense, dit-on, dans l'ordre éternel de

l'univers, le franciscain Jean-Baptiste fut trouvé le lendemain avec deux femmes dans une maison de la rue Fromenteau. Les trois acteurs de cette scène érotique avaient déposé entièrement les pompes de ce monde, et ce ne fut que par la barbe que le commissaire trouble-fête put se saisir du moine délinquant.

Voilà ce que produit la continence religieuse, au moment même où les chrétiens les plus étrangers au péché meurent sans confession s'ils ne conviennent pas que la *bulle*, qu'ils ne connaissent que de nom, est l'acte par excellence. Vraiment je serais honteuse d'appartenir aux ordres si les chanoinesses n'entraient pas en religion *ad honores*.

Dans le temps que Louis XV faisait sauter l'édredon de son lit, soulevé par le rire convulsif que provoquaient les rapports secrets de la police, ses armées de terre et de mer achevaient une expédition glorieuse. L'escadre de M. de la Galissonnière, composée de douze vaisseaux de ligne, cinq frégates, six chaloupes et cent soixante bâtiments de transport, mit à la voile le 12 avril aux îles d'Hyères, portant douze mille hommes de débarquement sous les ordres du maréchal de Richelieu. La destination était l'île de Minorque; la flotte y arriva le 17, et le 17 au soir, l'armée française s'était rendue maîtresse de Citadella, capitale du pays.

Sans perdre une seconde, le maréchal, qui maintenant songe à acquérir au champ d'honneur une gloire évanouie pour lui dans les boudoirs, mit le siége devant le fort Saint-Philippe, réputé le premier de l'Europe après Gibraltar. Les Anglais ont travaillé, dit-on, trente ans à rendre cette forteresse invincible ; elle s'élève sur un roc taillé à pic, et pourtant des fossés profonds de trente pieds l'entourent immédiatement; quatre-vingts mines courant sous les ouvrages avancés, rendent l'ouverture d'une tranchée absolument impossible ; enfin sur divers points se développent des fortifications accessoires, taillées dans le rocher et impénétrables au canon. Telles étaient les difficultés opposées à la valeur française, difficultés que les

Anglais tentèrent d'augmenter par l'intervention d'une flotte composée de quatorze vaisseaux de ligne sortis de Spithead, et qui s'était ralliée sous le canon de Gibraltar. Cette escadre parut le 19 mai devant les roches de Minorque. A l'instant M. de la Galissonnière vogue vers l'ennemi, lui livre combat, le met en déroute après une vive défense, et l'oblige à se réfugier en désordre sous ce même Gibraltar d'où il était parti naguère si menaçant. Ainsi, l'amiral Bing, qui commandait les forces anglaises, ne put ni faire lever le blocus de Saint-Philippe ni jeter le moindre secours dans l'île; Richelieu continua son expédition avec sécurité. Cependant le siège ne pouvait être poussé aussi vigoureusement que le maréchal l'eût désiré : point de terre pour ouvrir une tranchée et mettre à l'abri les assiégeants; nul autre moyen de se garantir du feu terrible des assiégés ! D'ailleurs la chaleur excessive du climat avait promptement fait éclore dans l'armée une épidémie, contre laquelle le soldat imprudent cherchait un soulagement par une ample consommation de fruits qui l'aggravait encore. Le maréchal fit arracher tous les arbres fruitiers aux environs du camp ; mais il ne put rien contre le ciel dévorant qui décimait ses troupes.

Le duc de Richelieu, sentant qu'une telle situation ne pouvait se prolonger, résolut de vaincre d'un seul coup les difficultés qui semblaient se multiplier pour rendre son entreprise infructueuse. L'ennemi, entraîné par la fatalité, favorisa lui-même les projets du général français : le capitaine Jeffries, sorti de la place à la tête d'un détachement anglais, se proposait d'enlever un régiment d'infanterie qu'il croyait aventuré, et, dans ce but hardi, cet officier s'aventura bien davantage. S'étant avancé imprudemment dans la plaine, son corps est attaqué, rompu, poussé l'épée dans les reins vers la place. Bravant le feu meurtrier des remparts, les assiégeants arrivent sur le bord du fossé pêle-mêle avec les assiégés; nos Français se précipitent dans cette espèce de gouffre profond de trente pieds, et, plaçant à l'autre bord des échelles qui n'en avaient que quinze, s'élancent sur les épaules les uns des

autres du dernier échelon jusqu'au rempart... Ils sont maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Le lendemain 28 juin, le lieutenant général Blakeney, gouverneur du fort Saint-Philippe, demande à capituler; la garnison obtient les honneurs de la guerre, et notre escadre est chargée de la conduire à Gibraltar.

M. de Richelieu, en voyant l'immense quantité de munitions dont les Anglais étaient pourvus, en parcourant les casemates à l'épreuve du boulet où les assiégés pouvaient agir sans danger, en mesurant des mines profondes où des bataillons entiers auraient été engloutis, M de Richelieu, dis-je, frémit des périls que son armée avait bravés. Quant à la manœuvre hardie qui venait de le rendre maître de Saint-Philippe, il suffit de dire que le maréchal voulut la faire répéter de sang-froid et que les troupes ne purent en venir à bout... Il fallait l'exaltation de l'héroïsme pour accomplir ce prodige, et des Français seuls en étaient capables.

On apprit à Versailles la conquête de Minorque peu de temps après avoir riposté par le manifeste du 9 juin à la déclaration de guerre de l'Angleterre proclamée à Londres le 18 mai. Au milieu des transports d'allégresse de la cour, le maréchal de Richelieu fut proclamé un héros, et cette fois ce furent les hommes qui lui décernèrent ce titre glorieux. La marquise de Pompadour seule enrageait dans son intérieur : elle avait usé de tous les moyens, de toutes les ruses pour entraver l'expédition ; on va jusqu'à dire que des affidés qu'elle entretenait dans l'armée s'étaient efforcés de trahir le maréchal en faisant parvenir dans la place assiégée des avis secrets sur les desseins des assiégeants. Tel est l'effet des rivalités de cour : rien ne coûte dans ce pays d'intrigue et de perversité pour sacrifier ceux dont l'ambition fait ombrage à d'autres ambitions.

Après l'événement, la favorite se garda bien, toutefois, de laisser percer le moindre dépit; en ce moment un seul mot contraire au triomphateur eût ruiné le crédit le mieux établi. Loin de là, Mme de Pompadour, employant tout

son talent de comédienne à composer son visage comme ses manières, fit la première chanson en l'honneur de son rival et lui écrivit comme au plus tendre ami. Lorsque Richelieu fut de retour à Versailles après avoir laissé le commandement de Minorque au comte de Lannion, la marquise l'embrassa avec un véritable transport. « Ah ! « que je l'aurais bien mordu ! » dit-elle à Mme du Hausset quand elle fut rentrée dans son appartement : Judas n'aurait pas mieux parlé.

Le roi vient de conclure un traité avec la république de Gênes par lequel Sa Majesté s'engage à faire passer un corps dans l'île de Corse, afin d'en mettre les côtes à l'abri de toute insulte. Cette précaution n'était pas inutile : les Anglais s'étaient flattés de s'emparer de la Corse en dédommagement de la perte de Minorque. C'eût été un excellent entrepôt pour leur commerce du Levant, un sûr refuge pour les flottes qu'ils envoient croiser dans la Méditerranée. Georges II a éprouvé un véritable chagrin en apprenant le débarquement des troupes françaises sur ce point.

Les parlements viennent de donner au roi un témoignage de rancune. Sa Majesté tint un lit de justice à Versailles le 20 août; trois déclarations y furent enregistrées : la première établit un second *vingtième* à l'instar de celui perçu depuis 1749 ; la deuxième ordonne la perception pendant dix ans de deux sous pour livre du *dixième* ; la troisième proroge quelques droits d'entrée à Paris. Le parlement avait arrêté qu'il n'opinerait pas dans le lit de justice; mais de retour à Paris il s'assembla immédiatement et protesta contre tout ce qui avait été fait. De là, remontrances de tous les parlements du royaume ; de là, cessation de la justice dans ceux de Rouen et de Bordeaux. A cette occasion, la cour des aides de Paris, guidée par son jeune président *Lamoignon de Malesherbes* [1], se

1. Le même qui s'illustra comme magistrat, comme philosophe, comme littérateur, et qui périt victime de son dévouement à Louis XVI. Celui qui trace cette note doit revendiquer l'honneur

signala au-dessus de toutes les autres juridictions supérieures. Ce magistrat, déjà célèbre à plus d'un titre, adressa au roi des représentations tellement éloquentes, tellement fortes de législation, de morale et de logique, qu'aucun des membres du conseil n'y trouva de réplique. L'objet de la remontrance était de fixer la durée des droits d'entrée prorogés ; le *bon plaisir* dut s'exécuter : la suppression de ces droits aura lieu le jour où la guerre cessera.

Cependant la cour hésite sur le parti qu'elle prendra à l'égard du Hanovre que protège le traité de Westphalie. Sa Majesté est encore arrêtée par la crainte d'exposer un corps d'armée dans une expédition en Allemagne. Tandis que le roi de France délibère, la Prusse envahit l'électorat de Saxe avec une armée de soixante mille hommes ; déjà maître de Leipsick, Frédéric II punit Auguste de l'invasion de la Silesie exécutée par ce Saxon pendant la dernière guerre. Le roi de Pologne, ainsi dépossédé d'une partie de ses États électoraux, et réfugié au camp retranché de *Pirna* à la tête d'environ dix-sept mille hommes, n'a plus d'espoir que dans la marche rapide des troupes impériales, car les Français sont bien loin pour le secourir à temps.

Malgré la proximité des États autrichiens et l'éloignement de la France, l'électeur de Saxe recevra, je crois, un renfort de troupes françaises, avant même que François Ier ait pris une décision pour secourir son suffragant. Louis XV fait marcher en toute hâte une armée vers les frontières d'Allemagne ; des magasins lui seront fournis par la Westphalie. Pendant ce mouvement, le marquis de l'Hôpital, nommé à l'ambassade de Russie, se rend auprès de la czarine pour hâter l'envoi du corps d'armée que cette princesse doit fournir à la coalition. Dans le même temps le baron de Kniphausen, envoyé de Prusse, quitte

d'avoir ouvert et dirigé une souscription pour l'érection d'un monument à la gloire de ce grand citoyen.

la France, et le comte de Valori, envoyé de Louis XV à Berlin, reçoit l'ordre de quitter cette résidence sans prendre congé.

Mais toutes ces dispositions ne peuvent avoir d'assez prompts résultats pour arrêter les calamités qui accablent l'électeur de Saxe : Frédéric, entré à Dresde le 17 septembre, s'est empressé d'établir à Torgau un directoire de guerre chargé de percevoir en son nom les revenus de l'État. Le monarque prussien enlève les armes des arsenaux, fait des levées de troupes, frappe des réquisitions de vivres, de fourrages, de munitions de guerre. Bien plus, il a demandé à la reine l'entrée des Archives de l'électorat, dépôt declaré inviolable par toutes les lois de la guerre. La princesse, quoique malade, a refusé courageusement de se prêter à cette violation. Frédéric insensible aux souffrances comme aux charmes d'un sexe pour lequel il montra toujours plus d'éloignement que d'égards, Frédéric a déclaré alors à l'opposante qu'on allait se mettre en devoir d'enfoncer les portes des Archives. A cette menace, la reine, soutenue par ses femmes, se rend à l'entrée de la galerie que Sa Majesté prussienne songe à visiter. Cette femme, aussi ferme que son mari l'est peu espère qu'un prince policé respectera sa personne et son courage. Vainement elle s'en est flattée : le roi se présente en personne, l'écoute à peine, et ordonne à ses officiers, qu'accompagne un noir serrurier, d'entrer de vive force. Comme les plus grands seigneurs de la suite du vainqueur hésitent à déranger la reine, le roi lui-même avance déjà la main pour se débarrasser de ce qu'il appelle un obstacle.

— Arrêtez, s'écrie la reine indignée, je me retire, je vous épargne une lâcheté...

— Une lâcheté, madame...

— Comment voulez-vous que je qualifie l'action d'un monarque qui se dégrade au point de porter la main sur une femme, sur une souveraine ?

— Vous m'y forcez, princesse, en osant vous opposer à ce que j'use du droit que m'a donné la fortune des armes.

— Cette fortune ne peut vous autoriser à violer un droit plus sacré, celui des nations. Tous les grands hommes l'ont respecté... Ah ! vous n'avez de commun avec eux qu'une vaine renommée.

— Madame ! madame ! s'écrie Frédéric en faisant étinceler son regard...

— Continuez, sire, il ne manque à ce qu'on nomme votre héroïsme que de frapper une femme malade.

— Convenez aussi que votre obstination fatiguerait le plus patient.

— La persévérance dans la justice, en dépit de la violence, est aussi digne d'éloge que cette violence est digne de mépris.

— C'est trop fort, et vous m'obligerez à vous faire enlever de cette chambre.

— Votre philosophie est bien irascible, monsieur le Platon de madrigal... Allez, allez, l'histoire impartiale qui nous écoute, gravera profondément la honte de vos procédés, et toutes les fleurs de poésie ne pourront couvrir cette empreinte accusatrice.

A ces mots la reine, dont les forces étaient épuisées par la colère et la maladie, tomba évanouie entre les bras de ses femmes ; on l'emporta Soudain Frédéric II fit ouvrir le dépôt de l État, et s'empara des papiers qu'il lui importait d'avoir pour justifier, disait-il, son invasion en Saxe.

Je viens de rapporter un trait qui peint Frédéric, déjà surnommé le Grand, sous un jour peu favorable; profitons de l'occasion pour achever son portrait. Le règne de ce prince est loin d'être vide de grandeur, indépendamment même de ses exploits guerriers : la Prusse lui doit des institutions utiles; une foule d'améliorations sociales ont été apportées par lui dans ce royaume que le feu roi avait, à dessein, entretenu dans un abrutissement farouche conforme à l'humeur de ce prince. Frédéric II s'est plu à procurer aux Prussiens ce que son père appelait les *enjolivures* de la société, c'est-à-dire des écoles de beaux-arts, des théâtres, une académie. Il a, dès le début de

son pouvoir, désobstrué les canaux de l'industrie, lié les relations commerciales de la Prusse avec les autres nations, et secouru de ses trésors les industriels dignes d'encouragement. Berlin, ville sombre, mal pavée, mal percée sous le règne précédent, a été débarrassée d'une multitude de vieilles maisons; les rues se sont élargies, redressées, sous l'autorité du cordeau ; les masures qu'on n'a pu abattre ont été masquées par d'élégantes façades ; et la capitale s'est embellie d'une parure luxueuse de monuments, de places publiques, de promenades, de statues héroïques. Mais, il faut le dire, le faste est l'idole de Frédéric : sa grandeur d'apparat cache un cœur sans générosité, comme les belles façades de Berlin cachent de hideuses constructions. Toutes les qualités de ce souverain sont logées dans sa tête ; ses plus nobles actions résultent d'un calcul : c'est un spéculateur de vertu. Il ne faut qu'avoir vécu quelques semaines dans l'intérieur du roi de Prusse pour connaître le fond de son âme, si différent de la surface brillante qu'offre son caractère. Égoïste, exigeant, impérieux jusqu'au despotisme, ce prince du Nord est d'un commerce insupportable dès qu'il cesse de composer son humeur et ses traits. Frédéric joue le plus ordinairement la comédie : tant que le rôle dure, c'est un acteur admirable ; mais il ne faut pas voir cet habile comédien quand il est rentré dans la coulisse. Sa philosophie n'est, comme toutes ses autres démonstrations, qu'un semblant ingénieux. Le roi guerrier joue à la sagesse, ainsi qu'il joue à la poésie, à l'amour des beaux-arts, à la culture des lettres, à la recherche des connaissances scientifiques. Ce qu'il y a de réel en lui, c'est la valeur, c'est l'aptitude de l'homme de guerre : la postérité consciencieuse, écartant tous les panégyriques intéressés des écrivains que Frédéric pensionne pour mentir à sa louange, réduira son éloge à célébrer en lui l'un des grands capitaines des temps modernes.

Pour un physionomiste exercé, il n'est pas difficile d'interpréter les pensées et les sentiments de Frédéric par l'inspection de ses traits : une figure étroite, des lèvres

minces et serrées, un œil spirituel, mais d'où jaillit un feu sombre ; enfin un jeu de physionomie qui n'admet jamais le sourire, tel est le visage du grand roi. Cette tête d'une expression peu bienveillante semble s'élever à regret d'entre deux épaules exhaussées, vers l'une desquelles on la voit habituellement penchée. Le reste du physique est moins séduisant encore : Frédéric a le dos rond, les bras petits, les cuisses grêles, et les grandes bottes qu'il porte toujours dérobent heureusement à la vue des jambes qu'on ne pourrait se dispenser de prendre en pitié, surtout en songeant qu'elles supportent un héros. Il y a donc de la coquetterie dans le soin que prend Sa Majesté de cacher de si tristes piliers de grandeur ; mais cette coquetterie est plus clairement révélée par la mise unie qu'affecte cet acteur couronné : on pourrait, avec une variante, lui dire ce que Platon disait à Diogène : « Frédé-« ric, j'aperçois ta vanité sous ton vieil habit. » Cette recherche de simplicité n'est d'ailleurs qu'une imitation de Charles XII qui se montrait simple par goût. Frédéric a senti qu'au milieu d'une cour dorée par la vanité, son costume sans prétention ressortirait mieux que des galons, des broderies et des paillettes communs à tous les courtisans. Le monarque est donc toujours vêtu d'un habit bleu à collet rouge rabattu, avec une simple aiguillette. Sa Majesté est ceinte, par dessus son frac constamment boutonné, d'une écharpe noire à franges dont les deux bouts pendent derrière la poignée de cuivre de son épée. Le roi ne paraît jamais sans avoir le cou serré par un col de crin dont la dure étreinte fait saillir les chairs du menton. Le chapeau du grand Frédéric est devenu un modèle de coiffure pour tous les généraux de l'Europe, et particulièrement pour nos maréchaux de France ; on dirait que la forme du chapeau doit influer sur les inspirations guerrières. Ce couvre-chef si généralement imité n'est pourtant pas d'une forme élégante : qu'on se figure un triangle aplati de feutre, orné d'une cocarde noire, sans ganse, sans dorure, et qui certainement ne présente rien de martial. J'oubliais de dire que

Frédéric porte une longue queue qui se promène sans trop d'agrément sur la taille de son habit : cette queue est encore un objet d'imitation pour les généraux de divers pays; il faut à tout prix que leurs valets de chambre leur en procurent une semblable, et force moelle de bœuf est employée à faire pousser ce signe d'héroïsme. *O servum pecus !* se serait écriée l'érudite mémorialiste que je remplace.

Retournons en Saxe sur les traces du monarque prussien que je viens de peindre un peu longuement afin de n'y plus revenir; nous trouverons sur ce théâtre de ses exploits plusieurs traits distinctifs du caractère que j'ai retracé. Tandis que Frédéric marchait de conquête en conquête aux bords de l'Elbe supérieur, l'empereur le fit sommer de retirer ses troupes de l'électorat de Saxe, sous les peines prescrites par les lois du conseil germanique. « Dites à votre maître, répondit Frédéric au dernier en- « voyé, qu'aux termes où nous en sommes je ne puis plus « reconnaître que les sommations du champ de bataille, « et, puisqu'il n'a pas envoyé les siennes ainsi, je pars « pour aller les provoquer. » En effet, s'étant porté par une marche rapide sur les frontières de la Bohême, le roi de Prusse joignit le général Broun dans les gorges de *Lowositz* et lui livra, le 1er octobre, la bataille de ce nom, où la victoire resta aux armes prussiennes. Ayant écarté de la sorte les Autrichiens, le vainqueur revint soudain sur ses pas afin de terminer la guerre de ce côté en forçant le camp de *Pirna*. Etroitement bloqués dans cette position, les Saxons ne purent ni se défendre ni se frayer un passage; ils allaient périr de faim lorsque Frédéric leur fit offrir une capitulation qu'ils acceptèrent. L'armée de l'électeur, après avoir mis bas les armes, se disposait à subir la captivité ; que devinrent ces Allemands quand le roi de Prusse leur fit signifier qu'il allait les incorporer dans ses troupes, c'est-à-dire qu'ils seraient forcés de servir contre leur patrie et leur souverain ! Cette violation, peut-être sans exemple, fut accueillie avec indignation par les officiers saxons : pas un seul ne voulut tourner ses

armes contre son pays ; ils furent envoyés dans des forteresses où le roi philosophe reconnut leur noble conduite en leur faisant infliger le plus rigoureux traitement.

Le roi Auguste avait obtenu comme grâce la permission de se retirer dans son État de Pologne ; il y trouva peu de sympathie : les Polonais, peuple essentiellement patriote, demeurèrent impassibles aux désastres de ce prince saxon... Stanislas eût pu triompher au fond de son palais de Lunéville, si l'âme de cet homme vertueux eût été accessible à la vengeance. Les sujets du roi de Pologne ne proposèrent pas même d'armer pour sa défense, il ne trouva chez eux qu'une stérile hospitalité. La reine, douée d'une âme forte, et jalouse de se montrer la digne descendante des empereurs, refusa de quitter Dresde ; elle montra, dans cette circonstance, autant de force et de dignité que son mari laissa voir de faiblesse et de découragement.

Pendant que la guerre étend ses ravages en Europe, les dissensions religieuses continuent chez nous. L'archevêque Christophe de Beaumont, espèce de machine fanatique, toujours docile sous la main des jésuites, vient encore d'exciter de nouveaux scandales, de nouvelles querelles entre le clergé et la magistrature, en recommandant derechef, par une lettre pastorale, les refus de sacrements, et surtout en défendant aux ecclésiastiques de déférer à la justice séculière. Par malheur, ces misérables chicanes sur des billevesées se compliquent, cette année, de la renaissante manie des *convulsions* avec quelques variantes dans les paroxysmes de ce délire.

Une nouvelle secte de convulsionnaires s'est fondée sous la direction d'un moine nommé Augustin : les rites de cette association consistent particulièrement à faire des processions nocturnes, la corde au cou, la torche au poing. Les *augustiniens* se dirigent vers la place de Grève en marmottant des prières à voix basse, et, rendus sur cette place, ils en bénissent la terre, qu'ils espèrent, disent-ils, arroser de leur sang.

Pour le soutien de leur croyance, ces sectaires font volontiers le sacrifice, les femmes de leur honneur par la prostitution, les hommes de leur vie par le martyre. Ainsi nous avons aujourd'hui non seulement des *vaillantistes* et des *éliséens*, mais encore des *augustiniens*, des *mélangistes*, des *discernants*, des *marguillistes*, des *figuristes*. Il serait fastidieux d'expliquer ces diverses subdivisions du fanatisme des convulsionnaires; mais les *figuristes* méritent une mention particulière. Les filles de cette secte se plaisent beaucoup à se faire crucifier : la joie dans le regard, le sourire sur les lèvres, elles s'étendent nues sur une planche, et après avoir reçu volontairement, de l'un des frères présents, un outrage qui ne peut être éprouvé que par leur sexe elles se font clouer les pieds et les mains et expirent souvent sur ce théâtre de douleur et de luxure; d'autres jeunes personnes procèdent à l'œuvre en se faisant étrangler ; d'autres mangent des charbons ardents ; d'autres croient se sanctifier en avalant par mille parcelles un exemplaire relié du *Nouveau Testament*.

On parvient souvent à s'emparer de ces fous sanguinaires ; mais ce qu'on ne peut arrêter, c'est l'émission des *Nouvelles ecclésiastiques :* l'impression de cet écrit janséniste échappe à toutes les investigations, et quelquefois les ouvriers y travaillent presque sous les yeux des agents de la police. On a tour à tour imprimé ce pamphlet périodique sous le dôme du Luxembourg, entre les piles de bois des chantiers du Gros-Caillou, dans des bateaux sur la Seine, et jusque sur le théâtre de l'Opéra, au milieu des machines qui font mouvoir les décorations. Les propagateurs des *Nouvelles ecclésiastiques* ne sont pas moins habiles à les répandre qu'à les multiplier. Un jour, au moment où le lieutenant de police faisait des perquisitions dans une maison de la rue Saint-Jacques, à l'effet de découvrir une imprimerie clandestine, on jeta, presque en sa présence, dans sa propre voiture, un gros paquet du journal tout fraîchement sorti de la presse. S'agit-il de placarder la publication, une femme, chargée d'une hotte et couverte de haillons, s'appuie contre la muraille, comme pour

se reposer; tout aussitôt un enfant, caché dans la hotte, ouvre une soupape qui s'y trouve artistement pratiquée, et colle sur le mur l'affiche, d'avance imbibée de colle; l'opération terminée, l'ouverture se ferme, l'enfant s'accroupit, la femme se lève et continue sa route, sans que, dans le premier moment, personne puisse se douter du stratagème.

Mais les écrivains soupçonnés de participer à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques* échappent plus difficilement aux argus de la police; ils peuvent d'autant moins s'y soustraire qu'on les arrête sur de simples soupçons: c'est ainsi que le gouvernement a fait *embastiller* successivement l'abbé Gaillard, le père de Gennes oratorien, l'abbé Morellet [1], le prêtre Louis Roches, l'abbé Samson, le bénédictin Paul Suleau, l'abbé Cossoni, et beaucoup d'autres. Mais la feuille n'en poursuit pas moins sa carrière; et souvent elle fait donner au diable les exempts, comme ses spirituels articles y vouent les jésuites et leurs consorts.

Mais les jansénistes et leurs écrits ne sont pas ce qui cause en ce moment le plus d'inquiétude à la cour; les parlements viennent de lui inspirer des appréhensions bien autrement graves. Ces corps, heurtés à chaque instant dans leurs attributions par les envahissements du conseil, se sont associés ensemble étroitement, et toute la magistrature suprême a pris le nom de *classes du parlement*. MM. de Paris ont reçu le rang de la première des classes, et toutes maintenant forment un seul et même corps représentatif du royaume [2]. On conçoit que cette innovation n'a pas été accueillie volontiers par le roi: un lit de justice fut convoqué en toute hâte le 13 décembre. Trois déclarations y furent rendues: la première admet la bulle *Unigenitus* comme règle de foi. Les évêques, y est-il

1. Qui fut depuis un des membres les plus spirituels de l'Académie française.

2. On voit à quelle proximité d'une *assemblée nationale* on était parvenu dès l'année 1756

exprimé, auront le droit d'enseigner les peuples, pourvu que ce soit avec charité ; les refus de sacrements seront jugés par les tribunaux ecclésiastiques, et les poursuites précédemment faites par les juges séculiers resteront sans effet. Ainsi les jésuites obtiennent encore gain de cause ; nous verrons comment ils useront de la victoire et s'ils en sauront gré à celui qui la leur décerne. La seconde déclaration établit une nouvelle discipline intérieure du parlement, tellement dure, tellement restrictive des droits de ce corps, que ses attributions se trouvent entravées dans toutes leurs parties. Enfin la troisième déclaration, en supprimant les troisième et quatrième chambres, complète cette étrange mutilation.

En sortant de cette séance, le roi traversa une foule muette et consternée qui laissa même échapper des murmures fort significatifs... L'autorité royale commence à s'user.

A peine Louis XV était-il sorti du palais que cent quatre-vingts démissions furent signées : Sa Majesté les accepta sur l'heure ; et comme il ne restait qu'un très petit nombre de persistants timorés ou serviles, le parlement se considéra comme dissous. La rumeur populaire devint alors extrême; les Parisiens jurèrent de ne pas payer l'impôt: ils pourraient être imités en cela par les provinces, et, au moment où la guerre extérieure exige de grands sacrifices, cet embarras financier serait une fâcheuse extrémité. Dans les places publiques, dans les carrefours, il se forme encore des groupes de discoureurs fort bruyants et qui résistent aux injonctions de se retirer que leur prodiguent les patrouilles peu redoutables du guet. En un mot, l'esprit de murmure et d'indépendance fait de notables progrès : peu à peu le peuple s'immisce dans ses affaires ; on lui fait croire difficilement aujourd'hui que la cour entend mieux que lui ses intérêts.

Tandis qu'on essaye de concilier les prétentions du conseil et du parlement, une cour martiale s'est réunie en Angleterre pour faire le procès de l'amiral Bing, qui s'est laissé battre pendant le siège de Saint-Philippe par le comte

de la Galissonnière. Cet officier général s'est conduit en brave homme et en officier expérimenté dans cette affaire; mais la nation anglaise, ignorant que les victoires navales des forces britanniques sur les nôtres sont presque toujours dues à la supériorité numérique, la nation anglaise se trouve humiliée d'une défaite que, dans son orgueil, elle ne veut attribuer qu'aux fautes de l'amiral. La rumeur du peuple s'est prononcée à tel point contre l'infortuné Bing, que le gouvernement s'est cru obligé de le rappeler et de le faire emprisonner à Plymouth. L'accusé, homme sage et stoïque, parut peu sensible aux avanies qu'une populace effrénée lui prodigua à son débarquement. Mais la douleur de l'amiral devait être bientôt provoquée par la scène la plus déchirante. Sir Édouard Bing, son frère, moins philosophe que lui, fut tellement désespéré de l'outrage que recevait son sang qu'il tomba roide mort aux pieds du général... Vainement celui-ci se jeta-t-il sur le corps de ce malheureux frère pour tâcher de le ranimer par ses embrassements... Le saisissement, la honte, l'amour fraternel avaient tranché sans retour le fil de sa vie. Le peuple, stupéfait de cette grande, de cette terrible leçon, se retira sombre et silencieux... Vite une transition.

La chronique matinale de l'*Œil-de-bœuf* mentionnait ce matin, 25 décembre, une scène dans le genre gai, arrivée cette nuit à Saint-Sulpice pendant la messe de minuit. Avant de la raconter, je dois dire que les cérémonies nocturnes de Noël ont cessé d'être l'occasion de sacrilèges galants: espèce de délits dont les dévots se plaignaient, dit-on, plus encore que les dévotes. Le jeu de nos brillants organistes était surtout le prétexte de l'affluence de jeunes gens qui, par goût pour l'harmonie, se portaient, la veille de Noël, dans toutes les églises de Paris. Les vertus robustes, attaquées à l'ombre des piliers, se défendaient avec un grand désavantage, tandis que les vertus humaines se livraient avec sécurité dans les confessionnaux ou derrière les fonts baptismaux, innocents témoins de l'origine d'une foule de petits chrétiens qu'ils devaient voir

achever plus tard. Ces musiques instigatrices du péché ont été supprimées, et la morale a repris, à quelques entreprises près, tous ses droits à la messe de minuit. Mais la probité n'y a pas reconquis tous les siens, les filouteries ont compensé avec usure les galanteries. Voici l'aventure arrivée la nuit dernière à Saint-Sulpice. Le curé, cette fois ministre direct de charité, faisait une quête, précédé du suisse frappant les dalles de sa hallebarde, et suivi d'une sœur secouant la bourse qu'elle portait, afin d'appeler l'attention charitable des fidèles. Non loin de la porte, des filous, rassemblés comme par hasard, serrent le pasteur, embarrassent sa marche, et le font trébucher à tel point qu'il laisse échapper la bourse qu'il tenait. Chacun, animé d'un saint zèle, s'empresse de ramasser les pièces tombées; la sœur quêteuse se baisse elle-même pour aider les ramasseurs officieux. Un des bons apôtres, saisissant l'à-propos, glisse sa main sur la cuisse de la sainte fille. Effrayée, elle jette un cri et lâche à son tour sa bourse. Le drôle, pour l'instant plus avide de ce trésor que de celui qu'il vient d'approximer, ramasse le sac de velours fleurdelisé et s'enfuit. Cette scène excite de la fermentation, les filous associés s'esquivent à la faveur du brouhaha : ils emportent les écus glanés sur M. le curé.

Passant d'un théâtre à un autre, il faut que je dise un mot de la *Coquette corrigée*, comédie de M. Lanoue, qui a paru cette année sur le Théâtre-Français. C'est une pièce habilement calculée par un auteur-acteur pour faire valoir le principal personnage de l'ouvrage à travers une intrigue un peu languissante, et qui n'a d'action qu'au cinquième acte. Lanoue, qui joue dans la pièce, faillit éprouver à la première représentation le désagrément dont Legrand fut jadis frappé en jouant dans sa comédie des *Amazones modernes* Si le public ne siffla pas la *Coquette corrigée*, comme il avait sifflé les *Amazones*, au nez de l'auteur, c'est qu'il eut pitié du martyre obligé de Lanoue, comédien d'ailleurs fort aimé et d'un talent remarquable. La versification de l'ouvrage nouveau a du comique, du mordant:

elle manque souvent d'élégance. Cette comédie ne réussit point à la première représentation ; mais Mme la duchesse d'Orléans, qui se trouvait à la seconde, ayant donné de fréquents témoignages d'approbation, le public applaudit par respect pour un jugement illustre et la pièce alla aux nues.

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût.

Une approbation plus solidement motivée est celle que le roi donna cette année par lettres patentes à MM. Cassini, Camus et Montigny de l'Académie des sciences pour la confection d'une carte exacte, géométrique et détaillée de la France. C'est un monument qui nous manque ; son érection est confiée à d'habiles mains, et cette fois la faveur a rencontré le savoir.

CHAPITRE XXVI

1757

L'abbé de Bernis ; origine de sa faveur. — Le furet du ministère. — M. Rouillé. — Attentat sur la personne du roi par Damiens. — Effet de cet événement sur la nation — Portrait de Damiens. — La basque d'habit emportée. — La faveur de Mme de Pompadour chancelle. — Scène entre cette favorite et le marquis d'Argenson. — Faveur renaissante de Mme de Pompadour. — Disgrâce de d'Argenson et de Machault. — Apparition du duc de Choiseul. — Procès de Damiens : quels sont les coupables ? — Exécution de ce régicide. — Galanterie atroce. — Exécution de l'amiral Bing en Angleterre. Dispositions militaires en Allemagne. — Le bivouac de Frédéric le Grand. — Succès en Amérique. — Suite de la guerre en Allemagne. — Campagne de Hanovre. — D'Estrées ; bataille d'*Hastenbeck*. — La Diane allemande. — Traité de Closterseven. — Rappel du parlement — Doléances de Frédéric II — Echecs qu'il éprouve. — Naissance de Charles de France (Charles X). — Mlle Arnould, de l'Opéra. — *Iphigénie en Tauride*, tragédie. — Désastre de *Rosbach* — Politique infâme. — Suite des succès de Frédéric. — Soubise excusé à la cour. — Il est chansonné par les Parisiens.

L'abbé de Bernis, dès longtemps en crédit près de la favorite, commence à prendre une posture importante à la cour depuis qu'il s'est fait l'homme utile ou plutôt l'homme serviable dans les affaires délicates ou épineuses. Sa Majesté vient de nommer conseiller d'État ce prêtre remuant et coquet: les lettres patentes de cette charge lui ont été remises, pour ses étrennes, par la jolie main de Mme de Pompadour, qui, dit-on, a joint à ce cadeau un baiser de protectrice. En retour, M. de Bernis, courtisan fort bien informé en matière de diplomatie et de nouvelles étrangères, a glissé dans l'oreille de la marquise le contenu de deux dépêches, l'une d'Asie, l'autre d'Amérique, et dont ce galant nouvelliste a voulu que la maîtresse du roi prît l'initiative auprès de Sa Majesté. C'est donc d'une bouche si chère que Louis XV apprit le jour de l'an ce que je transcris ici. Dans le temps que le maréchal de Richelieu prenait Minorque, les Anglais, vaincus et dispersés dans le Canada, étaient repoussés jusqu'au centre de leurs colonies. A la même époque les troupes françaises, réunies dans l'Inde sous les ordres de M. de Bussi, chassaient les garnisons anglaises de Calcutta, du fort Guillaume et de tous les établissements du Bengale. Ce revers coûtait à l'Angleterre plus de cinquante millions effectifs: elle perdait aussi l'immense profit qu'elle retirait du commerce européen sur les bords du Gange, commerce dont cette puissance s'était attribué le monopole ! Cet avantage revint alors à nos comptoirs de Pondichéry et de Chandernagor.

Le roi apprit ces nouvelles avec une grande satisfaction; elles valurent à la favorite, outre des compliments sur le *noble* intérêt qu'elle prenait à la gloire de Sa Majesté, un joli petit écrin nouveau du prix de dix mille écus, et ce fut encore Louis XV qui se crut l'obligé. Les flatteurs gagnent toujours quelque chose à se lever matin, ils risquent fort d'être devancés s'ils se lèvent tard. M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, entra à dix heures chez le roi la respiration haute, la tête fumante, tant il s'était pressé.

— Sire, s'écria-t-il de la porte, nous avons d'heureuses nouvelles de l'Inde et de l'Amérique.

— Vous ne m'en apportez que la seconde édition, répondit le monarque en riant.

— Comment cela, sire ?

— La marquise m'a tout dit, monsieur.

— Je m'y perds; les deux dépêches sont arrivées hier au soir à dix heures et ne sont pas sorties de mon cabinet...

— Oui, mais quelqu'un y est entré peut-être ! dit le roi en frappant sur l'épaule du ministre.

— Impossible: à moins, sire, que ce ne soit un sylphe.

— Ceux de nos jours ne visitent que les dames .. D'ailleurs, écoutez, mon cher, ajouta Louis XV à l'oreille de Rouillé, Mme de Pompadour peut avoir ses courriers, et vous savez que les messagers d'amour ont des ailes.

— Sans doute, répondit le ministre en riant d'un air un peu contraint, et les secrétaires d'État n'ont que des jambes...

— Et des mains donc !... Quelquefois on dirait qu'ils en ont de doubles.

— L'essentiel, sire, c'est que vous êtes informé; voici les détails... Mais je ne comprends pas réellement...

— Oh ! ne vous consumez pas en recherches ; dans tout ce qui a trait à la politique, c'est avant l'événement et non après qu'il faut savoir découvrir...

L'effet de la bonne nouvelle était produit, la marquise en avait reçu le prix; elle eut la bonne foi d'avouer le soir même au roi qu'elle tenait de Bernis l'avis agréable qu'elle avait transmis le matin à Sa Majesté. « C'est un homme « intelligent, répondit Louis XV (et Sa Majesté ne con- « naissait pas toute l'intelligence de l'abbé); ne pourrions- « nous pas l'employer à négocier un accommodement « entre la cour et ce vilain parlement ? Mes troupes agis- « sent lentement en Allemagne, l'argent manque ; de nou- « veaux impôts sont nécessaires si nous voulons pousser « la guerre avec vigueur, et ces diables de robes rouges « qui ont pris la mouche vont me manquer pour enregis-

« trer mes édits. Que Bernis se trouve ce soir chez vous, « nous causerons de cela. »

L'abbé n'eut garde de manquer au rendez-vous : il déploya devant le roi une volubilité d'élocution spirituelle que Sa Majesté prit pour de l'entente des affaires ; il emporta le brevet de conseiller d'État et laissa au roi l'espoir de voir cesser bientôt les dissensions élevées entre *messieurs* et le grand conseil.

Telle était la situation des affaires lorsqu'un attentat semblable à celui qui termina la vie de Henri III et de Henri IV faillit mettre fin aux jours de Louis XV.

C'était le 5 janvier, entre cinq et six heures du soir ; le jour tombait ; un froid excessif obligeait les courtisans qui accompagnaient le roi, partant pour Trianon, à s'envelopper de redingotes ou de manteaux. Un homme couvert d'un manteau brun pénètre à travers les rangs de la garde en heurtant du coude monseigneur le Dauphin, et, se faisant jour entre les Cent-Suisses, parvient auprès du roi à l'instant où ce prince lève le pied pour monter en voiture. Soudain cet individu aborde brusquement Louis XV, le frappe d'un couteau qu'il tenait caché et se jette dans la foule des courtisans. Mais le crime inexpérimenté manque de prudence : l'assassin a gardé son chapeau sur la tête lorsque tout le monde est découvert. « Je viens de rece- « voir un rude coup de poing, et c'est cet homme qui m'a « frappé, dit le roi en le désignant ; qu'on l'arrête, mais « qu'on ne lui fasse point de mal. » Puis, après avoir passé la main sous sa veste, d'où il la retire ensanglantée, le monarque ajoute : *Je suis blessé.* Le duc d'Ayen, capitaine des gardes, ordonne d'arrêter l'homme désigné : cet officier lui-même le saisit au collet ; on l'entraîne dans la salle des gardes. Là, ce régicide déclare se nommer *Robert-François Damiens.* L'interrogatoire continue, accompagné d'étrivières redoublées, de strangulations, de petits coups d'épée dans les cuisses, dans les bras, témoignage du zèle de MM. les gardes du corps pour le service de Sa Majesté. Malgré cette véritable torture, Damiens se borna à répon-

dre : « Les plaintes continuelles de l'archevêque de Paris, « les refus de sacrements, les clameurs du peuple sur la « disgrâce du parlement, tels sont les motifs qui m'ont « fait agir. La religion seule m'a porté à commettre cet « attentat ; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel... « Qu'on veille à M. le Dauphin ; qu'il ne sorte pas de la « soirée. »

Cependant, dans plusieurs parties de son discours, Damiens s'était servi du mot *nous*, ce qui donna lieu aux interrogateurs officieux de lui demander, avec redoublement de menaces et de traitements rigoureux, s'il avait des complices. « Si j'en ai, répondit-il, on ne les trouvera « plus ; ils sont loin d'ici... et si je les déclarais, tout serait « fini. »

Cependant, si l'on eût continué la torture appliquée à l'assassin, on pouvait, par une mort trop prompte, le soustraire aux recherches légales de la justice : ce motif détermina le prévôt de l'hôtel à s'emparer de Damiens pour le faire conduire en prison. Mais, avant de quitter la salle des gardes, le coupable fut scrupuleusement fouillé : on trouva sur lui un couteau à deux lames fermant à ressort. Une de ces lames avait la forme ordinaire ; l'autre ressemblait à celle d'un canif, mais elle avait quatre pouces de longueur. C'était cette dernière qui venait de servir au régicide : elle était encore empreinte du sang royal. On prit de plus sur Damiens trente-sept louis d'or, quelque argent blanc et un petit livre intitulé : *Instructions et prières chrétiennes*. La dévotion ne manque jamais aux assassins des rois ; l'histoire l'a prouvé, même avant Jacques Clément et Ravaillac.

Le roi étant remonté dans ses appartements, fut saigné deux fois dans la soirée. Les chirurgiens qui avaient visité la blessure déclarèrent qu'elle ne présentait aucun danger : le couteau, dirigé de bas en haut, avait ouvert les chairs de quatre travers de doigt sans pénétrer profondément : c'était une grande coupure ; l'appareil pouvait se réduire à un morceau de taffetas d'Angleterre. La terreur s'était néanmoins emparée de l'âme du monarque : il témoigna

la crainte que l'arme dont il avait été atteint ne fût empoisonnée, et Sa Majesté exigea que ses médecins prissent des précautions en conséquence. Ne voyant point Mme de Pompadour qu'on n'avait pas encore prévenue de l'accident, Louis crut qu'on l'avait écartée afin de lui dissimuler le danger où il se trouvait. Sa Majesté se mit au lit, malade... de peur. Le lendemain on leva l'appareil : la cicatrice se formait; aucun signe vénéneux ne se montrait; les médecins annoncèrent au roi qu'il pouvait, si bon lui semblait, aller à la chasse à l'instant même.

Je dois dire quelques mots de l'effet produit à Paris par la première nouvelle de l'assassinat du roi: il y avait loin de l'intérêt qu'elle inspira à la douleur, au désespoir qui éclata lors de la maladie de ce prince à Metz. Depuis l'année 1744, le règne de Louis, rempli d'espérances à cette époque, s'est réalisé bien différemment de ce qu'il s'était annoncé... l'esprit public aussi s'est démenti. L'archevêque fit ordonner les prières des quarante heures, les spectacles furent fermés on n'entendit nulle part les éclats de gaieté, la musique des fêtes cessa. Chacun exprima son indignation sur l'attentat de Damiens; on voulut connaître tous les détails du crime; on demandait des nouvelles de Sa Majesté... Mais tout cela était devoir et curiosité. Les Parisiens avaient l'air consterné mais nullement affligé : point de larmes, point de soupirs ; les âmes se taisaient... la prière fut muette, les églises restèrent vides. Quelle leçon pour le roi si les flatteurs ne lui eussent dérobé cette indifférence de son peuple !

Hier j'ai pu voir d'un hôtel de Versailles Damiens dans une petite cour carrée où ce régicide a la permission de se promener. C'est un homme d'une taille assez élevée ; il a le visage un peu allongé, le regard hardi et perçant, le nez crochu, la bouche légèrement enfoncée. Il a, dit-on, contracté un tic des lèvres par l'habitude de parler seul. Voici, du reste, des renseignements qu'on s'est déjà procurés sur le coupable, et qui m'ont été transmis par mon adorateur empressé, M. le lieutenant de police. Damiens naquit dans un faubourg d'Arras en 1714 ; il montra de

bonne heure des inclinations malignes, une humeur sombre, une audace entreprenante. Il s'engagea deux fois et se trouva au siège de Philisbourg. Libéré du service, cet homme vint à Paris où il entra en qualité de domestique *au collège des jésuites*. Damiens quitta cette maison en 1738 pour se marier ; après quoi il servit successivement plusieurs personnes. On assure, sans pouvoir toutefois le garantir, qu'il empoisonna l'un de ses maîtres dans un lavement ; on regarde comme plus certain que Damiens prit la fuite avec deux cent quarante louis d'or volés à un gentilhomme qu'il servait alors. Quoi qu'il en soit, ce scélérat, qui sans doute méditait déjà le régicide, revint à Paris le 31 décembre dernier, et parut à Versailles dans les premiers jours de janvier.

D'après les renseignements minutieux qu'on a réunis sur Damiens, on sait qu'il est rempli de vanité, avide de se distinguer, curieux de nouvelles, frondeur, quoique taciturne. Mais le signe le plus distinctif de ce caractère, c'est une persistance, une obstination tout espagnole à suivre l'accomplissement d'un projet : il y a du sang castillan dans les veines de cet assassin. Du reste, effronté, menteur, prodigue de serments, d'invocations pieuses, Damiens concilie parfaitement le parjure et la dévotion, le nom de Dieu et les œuvres diaboliques. Cette âme ardente ne peut jamais demeurer sans puissantes émotions ; dès qu'elle cesse de méditer le crime, elle est agitée par le remords. La vie entière de ce malheureux s'écoule en pensées criminelles ou en expiations mentales. Malgré ces hideuses inclinations et le coup de poignard dans le sein du roi, Sa Majesté, en parlant de Damiens, l'appelle toujours *le monsieur;* nos généalogistes peuvent donc commencer *la maison* de cet assassin, si, comme le soutiennent les niais de cour, la qualification de *monsieur* tombée d'une bouche royale peut constituer le premier degré de la noblesse. A ce compte le soldat à qui certain roi dit un jour : « *Dérange-toi de là, Jean f....!* » dut, par cela seul, devenir un gros bourgeois.

Un événement quelconque arrivé à la cour impose tou-

jours aux courtisans de nouveaux compliments, de nouvelles effusions de respect, poussés jusqu'à la servilité. Mais les membres disgraciés du parlement, dont le nom avait été mêlé à l'accusation, crurent devoir, dès le soir de l'assassinat, offrir au roi des témoignages de leur zèle et de leur fidélité. Sa Majesté n'accepta pas leurs services; mais il fit entendre au président Dubois, orateur de ces magistrats, qu'il n'admettait point les soupçons de conspiration qui circulaient sur eux... Louis XV parlait-il sincèrement ? On peut du moins en douter, car tandis qu'il remettait l'instruction contre le coupable à la grand'chambre mutilée, il exilait la plus grande partie des conseillers dépossédés. Je reviens aux complimenteurs.

Il y eut pendant trois jours une espèce d'affluence au château ; la foule n'était pas néanmoins tellement épaisse dans la galerie, qu'on dût s'y étouffer pour arriver à la chambre du roi ; cependant M. de Croismare, entré un des premiers chez Sa Majesté, y parut avec un habit noir veuf d'une de ses basques.

— Regardez donc Croismare, dit Louis XV en riant, son habit ressemble à un de mes chiens de chasse auquel on aurait coupé l'oreille.

— C'est ma foi vrai, sire, répondit le courtisan qui fit semblant de s'apercevoir pour la première fois de son accident : il y a tant de monde qui s'empresse de voir Votre Majesté qu'il faut faire le coup de poing pour avancer, et j'aurai laissé un pan de mon habit dans la mêlée.

— Heureusement il ne vaut pas grand'chose, dit malignement le marquis de Souvré qui se trouvait là, et vous ne pouviez guère en choisir un plus mauvais pour le sacrifier.

— A moins, répliqua vivement Croismare, que je n'eusse endossé le frac auquel votre fils était réduit quand, faute de mieux, il se fit habiller de tapisserie.

Et les courtisans de rire, après toutefois que le roi en eut donné le signal.

Un trait fort marqué dans le caractère de Louis XV

comme dans celui de son bisaïeul, c'est une crainte terrible du diable pendant la durée des maladies. De là le renvoi effectué ou seulement projeté des favorites qui ont inspiré le péché, selon que le mal persiste ou s'adoucit. Mme de Pompadour vient d'être atteinte par une de ces vicissitudes des amours couronnés. Dans les premiers moments qui suivirent l'attentat de Damiens, le roi, beaucoup plus inquiet qu'il ne devait l'être sur les suites de cet événement, crut nécessaire au repos de sa conscience d'éloigner la marquise. Resté seul avec Machault après le pansement de son égratignure, il le chargea, en qualité d'ami de la favorite, de la pressentir sur la possibilité de cet éloignement, et le pria de le conseiller comme de lui-même de prendre sagement le parti de se retirer avant toute injonction. Le garde des sceaux remplit cette mission délicate avec toute l'adresse possible ; mais Mme de Mirepoix, présente à l'entretien, engagea fortement la marquise à ne rien précipiter. « Ce serait d'ailleurs, ajouta la « maréchale, donner gain de cause à tous vos ennemis ; « et dans certaines occasions il vaut mieux risquer d'être « chassée que de quitter la place. » Mme de Pompadour resta donc à la cour ; mais le roi, toujours convaincu de sa prétendue maladie, quoique bien mangeant, bien buvant et bien dormant, persistait à ne pas voir la marquise. Dans cette fluctuation de sa fortune et au milieu de la foule curieuse qui remplissait son salon, la favorite put distinguer aisément ses amis de ceux qui venaient uniquement pour voir la mine qu'elle faisait. Ces derniers purent reconnaître qu'elle ne cessait de pleurer et qu'elle s'évanouissait à chaque instant. Quesnay ne s'éloignait guère d'elle ; Mme de Brancas venait très souvent ; l'abbé de Bernis ne sortait de l'appartement de la marquise que pour aller chez le roi, il avait toujours la larme à l'œil ; de longtemps on n'avait vu tant de sensibilité à la cour. Ces trois personnes étaient les dévouées, le reste pouvait être considéré comme de la compagnie.

Persuadé que l'attentat de Damiens avait été déterminé par le mécontentement public, Louis XV, dès le 6 janvier

se décida à remettre les rênes de l'État au Dauphin, en disant avec plus d'abandon que de dignité qu'*il gouvernerait mieux que lui*. Il est même à remarquer qu'au moment où les médecins ne lui prescrivaient qu'une partie de chasse, l'inquiétude de Sa Majesté était telle qu'elle se croyait à toute heure près d'expirer et se faisait donner tous les quarts d'heure l'absolution par l'abbé de Rochecour, aumônier de quartier.

Je viens de dire que le roi s'était démis en faveur du Dauphin des soins du gouvernement ; mais qui pourra se rendre compte des caprices du cœur humain ? Dans le premier conseil qui suivit l'événement, M. d'Argenson ayant demandé que les ministres allassent travailler chez le Dauphin, Louis XV fut profondément piqué de cette proposition. Sentant renaître son ambition, Sa Majesté abjura bientôt ses idées sinistres : elle songea à reprendre le timon des affaires et garda rancune au ministre de la guerre d'avoir pris au mot son abnégation.

Cependant d'Argenson, croyant le crédit de M^me^ de Pompadour entièrement ruiné, ne se faisait aucun scrupule de déplaire à cette favorite, et satisfaisait en cela une inimitié qu'elle lui rendait bien. Mais la marquise, qui ne désespérait pas du salut de sa faveur, travaillait à la restaurer par tous les moyens qui lui venaient à l'idée. Entre autres expédients, elle s'avisa de prescrire à M. Janet, intendant des postes, d'éloigner du produit des infidélités de son bureau secret tous les extraits de lettres qui pourraient rappeler le crime de Damiens. Janet promit de se conformer à cette recommandation. Malheureusement M. d'Argenson était surintendant des postes ; Son Excellence, promptement informée de la mesure que se proposait de prendre son subordonné, fit venir le fonctionnaire trop complaisant, lui demanda de quel droit il prenait les ordres de M^me^ de Pompadour, et finit par le menacer de le faire mettre en prison s'il cachait la moindre chose au roi. Janet, désolé, retourna chez la marquise et lui dit les larmes aux yeux qu'il se croyait forcé de lui désobéir.

« Oh ! oh ! dit la favorite à M^me^ du Hausset, d'Argen-

« son serait-il mieux qu'on ne croit dans l'esprit du roi ? « On parle en effet dans le public de marques de confiance « accordées à ce ministre par Sa Majesté ; je sais même « qu'elle lui a remis hier la clef d'un appartement secret « de Trianon pour y prendre des papiers. Eh ! mais, j'y « pense, ce monstre ne serait-il pas l'instigateur de l'éloi- « gnement que le roi me montre depuis sa blessure ? « Tâchons d'acquérir sur ce point une espèce de certitude « en voyant d'Argenson. »

A ces mots la marquise demanda sa chaise, s'enveloppa d'une mante fourrée, se munit d'un gros manchon, et se fit porter chez le ministre de la guerre. Il était seul avec le président Hénault quand la favorite fut annoncée, mais il ne jugea pas à propos de la recevoir. Rentrée précipitamment à son hôtel, elle écrivit à d'Argenson que venant d'échouer dans son antichambre et ayant quelque chose à lui dire pour le service du roi elle le priait de passer chez elle. Le ministre délibéra quelque temps avec lui-même avant de déférer à l'invitation de Mme de Pompadour : il balança dans sa pensée les avantages et les inconvénients d'un refus ; les derniers prévalurent, et d'Argenson se rendit à l'hôtel de la marquise. Voici textuellement le dialogue qui s'établit entre les deux rivaux ; je le tiens de Mme du Hausset, qui d'un cabinet entr'ouvert, l'écrivait en chiffres pendant qu'il se débitait.

— Je suis surprise, monsieur, de l'ordre que vous avez donné à Janet. Je ne puis concevoir quelles sont les raisons qui peuvent vous déterminer à vouloir remettre sous les yeux du roi un événement dont le souvenir est pénible pour lui. Ce n'est pas sans avoir pris l'avis de tous les ministres que je me suis décidée à parler à Janet.

— Madame, je dois la vérité au roi, et aucune considération dans le monde ne peut me porter à m'écarter de mon devoir.

— Voilà de grands principes ; mais vous me permettrez de vous dire qu'ils sont hors de saison dans cette circonstance, et que l'intérêt puissant de la tranquillité du roi doit l'emporter sur tout autre calcul.

— Je ne changerai point d'opinion, madame, et je suis surpris que n'ayant aucun ordre à donner vous prétendiez vous mêler d'un détail qui me regarde seul.

— Il y a longtemps, monsieur, que je connais vos dispositions pour moi ; je vois bien que rien ne peut les faire changer. J'ignore comment tout cela finira, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il faudra que l'un de nous deux s'en aille.

Après ces derniers mots M. d'Argenson se leva, fit une profonde révérence, et sortit sans proférer une parole.

Le roi fut encore quelques jours sans revoir la favorite ; mais à mesure que ses terreurs s'évanouissaient ses inclinations ordinaires renaissaient. Enfin un soir Louis XV passait devant un escalier conduisant chez la marquise, il s'y laissa engager par l'habitude et se trouva, sans avoir eu l'intention de s'y rendre, dans l'appartement de sa maîtresse. Après quelques instants assez bien employés, Mme de Pompadour, qui avait fait de son mieux dans l'intérêt de sa vengeance, demanda avec adresse le renvoi de M. d'Argenson. Mme de Montespan eût exposé sa demande à Louis XIV au début d'un tel entretien, la favorite de Louis XV sollicitait plus tard ; comme on connaît les saints on les honore. Mme de Pompadour, déjà plusieurs fois rebutée sur l'objet remis sur le tapis, le ramenait en tremblant de tout son corps. Quelle fut sa surprise lorsque Sa Majesté lui répondit : « Vous le voulez, ma chère amie, « j'y consens volontiers ; que d'Argenson s'en aille, mais « que Machault l'accompagne ! »

La maîtresse en titre se donna peut-être tout à fait les gants de la disgrâce du ministre de la guerre, et pourtant la mémoire rancunière du roi avait plus contribué à ce renvoi que le crédit de la marquise. Louis XV n'avait point pardonné à d'Argenson l'avis énoncé dans le conseil en faveur du Dauphin. Ce ministre en recueillait le fruit amer, au mépris des services les plus loyaux, les plus zélés. Une ingratitude plus condamnable encore déterminait le renvoi de M. de Machault. Ce garde des sceaux avait été le témoin et l'agent de la terreur honteuse sous

l'empire de laquelle Sa Majesté avait voulu renvoyer Mme de Pompadour. Le monarque voyait avec déplaisir auprès de lui ce confident importun de sa faiblesse : il trouva avec joie l'occasion d'envelopper Machault dans la disgrâce d'un autre secrétaire d'État. La marquise, malgré sa prétendue amitié pour ce ministre, n'eut pas la moindre velléité de retenir un homme qui lui avait conseillé de se retirer elle-même : elle ne répliqua rien quand le roi demanda cette seconde victime. C'est une belle chose que la reconnaissance des cours !

Il fallait cependant un prétexte pour disgracier deux ministres auxquels on n'avait rien à reprocher, car ce ne pouvait être un motif valable aux yeux du public que d'avoir déplu à Mme de Pompadour. Bernis fut chargé de colorer cette mesure ; c'est lui qui trouva que ces deux hommes d'État méritaient d'être chassés et même exilés pour avoir désapprouvé l'alliance du cabinet de Versailles avec celui de Vienne.

A cette même époque, le comte de Stainville [1] était rappelé de l'ambassade de Rome pour recevoir l'investiture de celle de Vienne en remplacement de Bernis, nommé à cette dernière mais destiné à de plus hautes fonctions. Achevons de dire que, depuis le commencement des négociations avec l'Autriche, M. de Rouillé n'est plus qu'un prête-nom du département des affaires étrangères dont le véritable ministre est le cher abbé. Cette assertion et une allocation secrète au secrétaire particulier de M. de Rouillé expliquent l'aventure des dépêches de l'Inde et de l'Amérique. Dans ce mouvement ministériel, la guerre fut donnée à M. de Paulmi, adjoint du marquis d'Argenson ; la charge de secrétaire d'État de la marine, précédemment possédée par M. de Machault, fut confiée à M. de Moras, contrôleur général ; mais le roi n'a point remplacé le garde des sceaux : Sa Majesté les conserve jusqu'à nouvel ordre.

Damiens n'a été transféré à Paris que le 18 février ; ce

1. Depuis duc de Choiseul.

transfert a donné lieu à des précautions extrêmes, prises disait-on, pour la sûreté du prisonnier, mais qui l'étaient bien plus évidemment afin qu'il ne pût communiquer avec personne. Ce coupable fut enfermé à la Conciergerie, dans la tour dite de Montgomery, au-dessus de la chambre qu'habitait jadis Ravaillac. Le procès a duré près d'un mois et demi, indépendamment des recherches, enquêtes, requêtes préalables, dont la durée n'a pas été moindre. Une irrégularité manifeste paraît avoir présidé à cette grande affaire : plusieurs témoins, qu'on devait supposer instruits de certains détails, ne furent point appelés. L'instruction demeura en quelque sorte secrète, et loin d'être confiée, comme on devait s'y attendre, à tout ce qui restait du parlement constitué en chambres réunies, cette instruction fut remise à des magistrats choisis par la cour et suspects de partialité. Bien plus, ces juges étaient chargés de condamner l'assassin sans s'occuper ni de ses complices ni de ses instigateurs. Il était évident que des personnes de la plus haute distinction avaient trempé dans la conspiration, maintenant bien reconnue, dont l'accusé n'avait été que l'instrument. Ces conspirateurs étaient-ils donc inviolables, et, ne pouvant les punir, évitait-on de porter sur eux le flambeau terrible de la vérité ? Vainement les princes de Conti et de Croï donnèrent-ils l'assurance qu'ils avaient recueilli en Flandre des notions propres à répandre un grand jour sur le procès ; on refusa d'admettre ces documents, parce que les mémoires qui les contenaient n'étaient pas présentés sous une forme juridique. Il fut cependant constaté par le tribunal que, trois mois avant l'assassinat du roi, un particulier ayant découvert *des choses trop effrayantes*, fut enfermé au mont Saint-Michel. Plus de quatre-vingts personnes furent arrêtées d'après cette révélation ; mais peu d'entre elles subirent un interrogatoire. Quel pouvait être le but de ces étranges ménagements, et qui voulait-on soustraire à l'action des lois ?...

Pendant sa captivité dans la tour de Montgomery, Damiens dit à un sergent qui le gardait à vue : « Tout

« misérable que je suis, il ne tiendrait qu'à moi de faire « votre fortune ; je n'aurais qu'à vous dire mon secret. » Mais ce secret, les plus affreuses tortures ne purent le lui arracher. « Vous voyez, disait-il froidement aux bourreaux, « que les douleurs de la question ne me font rien avouer. » Ce régicide avait donc un aveu à faire et qu'il ne fit pas.

Une jeune fille de treize ans et demi, nommée Descouflet, dit, le 4 janvier, à une autre jeune personne pensionnaire comme elle des écoles de Saint-Joseph : *Le roi sera assassiné demain.* Le jour même de l'assassinat, ce même enfant dit, trois heures avant le coup : « Le roi est assassiné ou « le sera ce soir. » L'instruction ne mentionne pas si les témoins de ce double propos, au moins digne d'attention, en donnèrent connaissance à la police ; mais voici un avis qui venait d'une source plus respectable, et qui fut méprisé. Le comte de Zaluski, envoyé de Pologne à Paris, a fait la déclaration suivante : « Peu de jours avant l'at- « tentat, l'abbé Lachapelle vint me dire qu'il existait une « conjuration tendant à détrôner Louis XV, et m'engagea « à révéler ce complot à la reine, ma parente. La chose « me parut si peu vraisemblable que je jugeai nécessaire « au repos de la reine de lui taire cet avis. Le 5 janvier, « jour du crime, l'abbé revint me trouver et me demanda « si j'avais mis à profit sa déposition. Je lui répondis que « non. Tant pis, monsieur, tant pis, répliqua Lachapelle « avec chaleur ; il ne sera plus temps si vous ne partez « à l'instant, et si vous ne faites la plus grande diligence. »

Le comte de Zaluski ne fit pas plus de cas, a-t-il dit à la cour, de ce second avis que du premier, parce qu'il s'était rappelé que dix ans plus tôt le même abbé Lachapelle avait fait une confidence de la même nature et qui pouvait compromettre sans utilité plusieurs souverains étrangers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'après l'événement du 5 janvier, le tribunal n'a donné aucune suite à cette déposition.

Les juges avaient donc bien évidemment la secrète mission d'écarter toute recherche de complicité, prenant ainsi à la lettre la déclaration faite par Damiens d'avoir

agi de son propre mouvement. Moins discrète que le gouvernement, je souleverai le voile dont sa prudence enveloppe les véritables conjurés.

Les jésuites accusaient le parlement : le fanatique Beaumont soutenait même cette accusation jusqu'au point de l'imprimer. Ce prélat fit circuler pendant le procès un mandement *au sujet d'un attentat manqué par le parlement*. Bien plus, une secrète instigation exercée sur Damiens dans sa prison par un exempt nommé Belot, frère d'un jésuite, fit désigner à cet accusé sept membres du parlement dont il écrivit les noms. Mais, lorsque Belot fut confronté avec le régicide, ce dernier soutint qu'en faisant cette liste à la demande de l'exempt, il n'avait en aucune manière prétendu nommer des complices, et que tout ce que l'homme de la police pouvait avoir rapporté à cet égard était de pure invention.

Du reste, l'opinion publique n'a pas un seul instant accusé le parlement de complicité dans le crime du 5 janvier. Il s'est élevé à diverses époques des luttes prolongées entre le pouvoir parlementaire et la cour, mais jamais, dans la plus grande chaleur des discussions, *messieurs* ne se sont écartés du respect dû au souverain. Encore moins ce corps s'est-il montré l'ennemi de la monarchie ; s'il a cherché à réprimer quelques envahissements de l'autorité souveraine, c'était pour l'affermir plutôt que pour l'ébranler, car rarement les trônes croulent autrement que sous le poids du despotisme qui les surcharge.

Il est une autre corporation qui dans tous les temps s'est montrée la rivale des rois, dont les parlements furent toujours les sages conseillers et le flambeau ; il est presque superflu de nommer les jésuites. Il serait difficile de citer un seul attentat aux jours de nos rois qui n'ait pas eu de ces sectaires pour complices ; l'inimitié de la royauté, l'éloge du régicide sont proclamés par les écrivains de cet ordre ; c'est un article de ses constitutions et les exemples de mise à exécution de ces principes ne manquent pas dans l'histoire. Voici maintenant des faits qui se rattachent à l'assassinat de Louis XV : Damiens est

né à Arras, ville où l'influence des jésuites est absolue ; il était parent du maître d'hôtel des jésuites de Paris, et l'on sait qu'il avait servi dans l'un des collèges qu'ils dirigent. C'est encore à Arras, centre du jésuitisme par excellence, que Damiens, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de décembre 1756, médita le régicide qu'il commit le 5 janvier ; plusieurs fois, dit-on, il s'ouvrit à ses amis sur ce projet, et lorsqu'il quitta la capitale de l'Artois pour venir à Paris, « il annonça qu'il lui restait peu de temps à vivre, « que le plus grand de la terre mourrait aussi, et qu'on « entendrait bientôt parler de lui. »

La veille de l'événement de Versailles, deux personnes rencontrèrent, l'une au Luxembourg, l'autre rue Saint-Antoine, le jésuite Constant vêtu en laïque. Le même jour, une dame reconnut un second jésuite enveloppé d'un manteau d'écarlate : tous deux justifièrent assez mal ce déguisement.

Enfin, le jour même de l'attentat, cinq jésuites sortirent par une porte de derrière de leur maison professe, montèrent dans un carrosse de place et se firent conduire à Conflans, chez monseigneur l'archevêque de Paris.

Si l'on joint aux probabilités qui découlent de ces faits la dévotion de l'assassin, la conviction religieuse avec laquelle il semble avoir accompli son forfait, le fanatisme qui lui faisait accepter la torture comme un pieux martyre, tout ne se réunit-il pas pour démontrer l'esprit ascétique inspiré par une secte usurpatrice au nom du ciel des biens et des pouvoirs de la terre ? Mais, comme au temps où nous vivons les jésuites n'ont pu songer à placer la couronne de France sur la tête de leurs chefs, qui voulaient-ils donc couronner après avoir fait assassiner Louis XV ? Je cherche autour du trône quel Français a pu devenir assez partisan de cette corporation pour faire espérer à ses membres qu'il règnerait par elle s'ils lui donnaient le sceptre... Or je trouve un prince assez fasciné par ses pères pour avoir adopté toutes leurs doctrines ; mais son délire aurait-il été porté au point de partager, de souffrir seulement leurs projets ?... On l'a dit : peut-

être a-t-on pu le croire... je veux repousser cette horrible opinion. Mais pourquoi tant de mystère, tant de restrictions dans la procédure ? pourquoi cette interdiction de toute recherche sur la complicité ? Ah ! si les funestes présomptions que j'écarte avaient quelque fondement, combien le roi devrait regretter d'avoir conservé la vie pour connaître un si lugubre secret !

Damiens subit, le 28 mars, un supplice exhumé des temps de barbarie ; il fut écartelé vif : quatre chevaux ardents attachés à ses membres entraînèrent, sanglants et palpitants encore de vie, les quartiers de ce corps dès longtemps mutilé par la torture... Le bourreau lui-même en frémit. Cependant une dame de la cour, dont je tais le nom, avait loué douze louis une croisée pour *jouir* de cet infernal spectacle ; une société élégante jouait dans la chambre en attendant le patient. Lorsque ce trait de curiosité romaine fut raconté au roi, il se mit les deux mains sur les yeux et s'écria : *Fi ! la vilaine !* Qu'eût pensé le monarque s'il eût su que la dame dont il s'agit avait attaché une idée galante à cette action et qu'elle avait cru signaler ainsi son attachement pour la personne de Sa Majesté ?

Tandis qu'un coupable périssait à Paris, une tête innocente tombait en Angleterre, frappée par l'orgueil d'une nation qui veut toujours trouver un coupable là où ses armes éprouvent un échec. L'infortuné Bing, jugé par une commission militaire influencée, fut condamné à mort le 29 janvier, pour avoir laissé fixer la victoire sous le pavillon français dans les eaux de Minorque. Vainement les juges mentionnèrent-ils au bas de leur sentence qu'il résultait de l'enquête qu'aucune crainte, aucune négligence ne pouvaient être reprochées à l'amiral ; vainement ces officiers recommandèrent-ils ce général à la juste clémence du roi... Ce prince voulait un exemple, même au prix d'un assassinat: Bing fut exécuté sur son bord le 14 mars.

Revenons à des massacres tout aussi déplorables, mais au moins nécessités quelquefois par la gloire et malheureusement par l'intérêt des peuples. La cour de Vienne,

justement indignée des vexations que Frédéric II commettait dans l'électorat de Saxe, a dirigé sur lui toutes les foudres diplomatiques du corps germanique, armes bien moins redoutables que les canons de la Prusse. La diète de Ratisbonne a lancé un *conclusum* menaçant contre l'électeur de Brandebourg, manifeste dont ce prince a, dit-on, allumé sa pipe au feu de son bivouac. Une disposition plus sérieuse, c'est que l'armée de l'Empire s'est formée immédiatement sous les ordres du prince de Saxe-Hildburghausen, pendant que soixante-dix mille Russes traversaient la Pologne et se préparaient à envahir la Prusse ducale. De son côté, l'impératrice-reine (car c'est toujours elle qui gouverne quoiqu'il y ait un empereur) a rassemblé deux armées, l'une sous les ordres du prince Charles de Lorraine, son beau-frère, l'autre sous le commandement du feld-maréchal Daun. La France fait marcher en Allemagne trois corps de troupes : le premier, conduit par le maréchal d'Estrées, s'avance vers le Hanovre défendu par le duc de Cumberland ; le second, *abandonné* au prince de Soubise, général peu expérimenté, doit se combiner avec les forces de l'Empire ; le troisième, commandé par le maréchal de Richelieu que la favorite a surnommé le *Minorquin*, doit provisoirement rester en réserve sur le Rhin. Enfin la Suède, aux termes du traité de Westphalie, fait passer ses troupes en Prusse par la Poméranie antérieure.

« Vous voyez, messieurs, disait un soir Frédéric II à ses « officiers réunis près de lui autour d'un feu d'avant-poste, « vous voyez que l'on nous taille des croupières. Mais, « patience, ce ne sont pas les plus grosses armées qui « sont les plus redoutables, mais les plus aguerries, les « mieux commandées. L'essentiel, c'est de faire face à « tout le monde. En Westphalie, les Anglais et les Hanovriens défendront mes possessions en même temps que « les leurs : notre jeu, à nous, c'est d'entrer immédiate- « ment en Bohême, j'y entrerai par quatre endroits dif- « férents, et nous verrons... Messieurs, nous partons à la « pointe du jour. » Ici le roi cessa de parler, il se mit à

rêver en sifflant ; ses yeux demeurèrent fixés sur le foyer étincelant, et de la main droite il fit un petit roulement sur le tambour qui lui servait de siège, tandis que de la gauche il caressait les franges de son écharpe.

Satisfait sans doute du caractère que le comte de Stainville promet de développer à la cour de Vienne, Louis XV vient de le créer chevalier de ses ordres. Ainsi la récompense prévient les services, à moins qu'on ne doive ajouter foi aux chuchoteries de l'*Œil-de-bœuf*, qui font aller le dévouement de ce nouvel ambassadeur jusqu'à prêter aide et assistance au roi dans ses conférences intimes avec la favorite. Je le croirais plutôt de l'abbé de Bernis que la marquise installa dernièrement aux affaires étrangères en sacrifiant le ministre de paille Rouillé.

Quoi qu'il en soit des bons offices secrets que M. de Stainville a pu rendre à Versailles, il partit hier pour son ambassade auprès de Marie-Thérèse. « Messieurs, disait-il « il y a quelques jours dans un souper de petite maison, « je serai bien aise d'admirer de près cette princesse; j'ai « la plus haute idée d'une femme qui, pressentie par des « dissidents sur un défaut de progéniture, leur répondit « en soulevant un linon pudique : *Voilà de quoi faire des « empereurs.* »

D'heureuses nouvelles sont parvenues récemment de l'Amérique : les Canadiens, secondés par les Iroquois, continuaient de battre journellement les colonies anglaises, sur les confins de la Nouvelle-France, avant même l'arrivée des renforts que M. de Beaussier a transportés dans ce pays. Ces valeureux sauvages s'étaient rendus maîtres du fort de Bull, dans lequel les Anglais avaient réuni de grands approvisionnements destinés à favoriser les sièges de Niagara et de Frontignan. Sur ces entrefaites, M. de Montcalm, débarqué près de Québec avec quelques troupes, se présenta devant l'importante place d'Osvego, défendue par dix-huit cents hommes et cent vingt pièces de canon. Malgré cet appareil imposant, cette for-

teresse se rendit à trois mille Français sans artillerie de siège. Après ce succès, M. de Montcalm marche sans perte de temps sur le fort Saint-Georges à la tête de cinq mille cinq cents Européens et de dix-huit cents sauvages. Saint-Georges, forteresse assise sur le lac du Saint-Sacrement, avait été regardé jusqu'alors comme le boulevard inexpugnable des possessions britanniques dans cette partie du nouveau monde ; là devaient se réunir les forces destinées à réduire le Canada : artillerie, combinaisons de l'art, moyen de défense ménagés par la nature, rien ne put arrêter l'impétueuse attaque des assaillants ; après quelques jours de tranchée la place demanda à capituler, et deux mille cinq cents hommes rendirent leurs armes à M. de Montcalm qui dans cet engagement n'eut qu'une faible perte à déplorer. On cite avec enthousiasme un trait de M. Rigaut de Vaudreuil : ce brave officier décida la conquête du fort Saint-Georges en traversant à la nage la rivière de Chavaguen à la tête d'un corps de Canadiens. Ce mouvement audacieux coupa la communication de la place avec les lignes extérieures garnies de troupes, et la reddition suivit de près. Ce coup de main valut aux Français cent cinquante pièces de canon, quatorze mortiers, cinq obusiers, un magasin immense de vivres, de munitions, et neuf navires armés en guerre.

Voyons si les succès de la coalition en Allemagne répondent aux victoires des Français et de leurs alliés au delà des mers.

Le roi de Prusse ne s'en est pas tenu à de vains projets ; son armée, divisée en quatre corps, a marché sur la Bohême, où, non loin des murs de Prague, il a rencontré l'armée autrichienne commandée par le feld-maréchal de Broon et le prince Charles de Lorraine. Le combat fut long, meurtrier, peu décisif ; Frédéric y conquit pourtant l'avantage de pouvoir former le siège de Prague, où trente mille Impériaux venaient de s'enfermer. La prise de cette capitale eût rendu Sa Majesté Prussienne maîtresse de tout le royaume, et pouvait lui ouvrir les portes du reste de l'Allemagne. Frédéric poussa le siège avec une surpre-

nante vigueur : les bombes, les boulets rouges plurent sur une populeuse cité qui avait été déjà le théâtre de tant de désastres, et dont les murs fumaient encore des feux d'une autre guerre. Ce bombardement actif ne pouvait manquer d'avoir un prompt résultat : Prague renfermait peu de vivres ; elle allait subir le joug. Mais une précipitation qu'il croyait indispensable fit perdre au monarque prussien le fruit de son entreprise. Le maréchal Daun, à la tête de quarante mille hommes, accourait au secours des assiégés. Frédéric ne l'attend pas sous les murs de la place ; il marche à l'armée ennemie, comptant surtout sur sa renommée pour intimider le général autrichien. Mais celui-ci, peut-être sous l'empire de la terreur, s'est retranché sur la croupe d'une montagne au bas de laquelle coule un torrent. Les Prussiens s'élancent à l'assaut à travers les ondes bouillonnantes ; sept fois ils sont repoussés, sept fois ils reviennent à la charge, de plus en plus affaiblis des morts que le torrent entraîne... Frédéric perd vingt-cinq mille hommes dans cette journée, en tués, blessés, fuyards ou déserteurs, et la victoire lui échappe. La communication de Daun avec Prague est établie ; Charles en sort impétueusement pour se mettre à la poursuite du roi, forcé d'abandonner la Bohême avec plus de précipitation encore qu'il n'en avait mis à la conquérir. Pendant que ces événements se passaient dans les États autrichiens, le maréchal d'Estrées, que la France devait opposer aux Anglais et aux Hanovriens, concentrait ses forces sur Wesel, place prussienne située sur le Rhin, et que Frédéric abandonnait par la difficulté de défendre ce point trop éloigné du centre de ses opérations.

Le maréchal d'Estrées est un brave officier, mais c'est un homme faible, sans portée, et dont les vues étroites ne peuvent guère embrasser les combinaisons d'un vaste commandement. Ce général manque d'ailleurs de résolution, et si, après avoir pris un parti, quelque difficulté se présente qui en arrête l'accomplissement, il n'a pas assez de tête, pas assez d'ordre dans les idées pour modifier son premier plan. Or cette médiocrité morale de d'Es-

trées est précisément le motif qui l'a fait choisir. L'alliance de la France avec l'Autriche est nouvelle, la cour sait qu'elle a besoin d'éprouver ce renversement complet de l'ancienne politique de Versailles. Je dois ajouter même que Louis XV, encore peu façonné au système récemment adopté à peu près contre son gré, n'a guère de sympathie pour Marie-Thérèse, et conserve une secrète inclination pour Frédéric. On se prêtera peut-être difficilement à croire que, dans cette situation d'esprit, le roi de France est disposé à servir mollement son allié, et que ses généraux en chef ont reçu l'ordre de ménager le roi de Prusse, mais bien à l'insu de Mme de Pompadour dont la politique est essentiellement autrichienne. Dans cette combinaison secrète où l'honneur des armes nationales est compté pour bien peu de chose, Sa Majesté a senti qu'elle ne pouvait mettre à la tête de ses armées de ces généraux à esprit fort qui veulent aller à tout prix au but. M. d'Estrées fut choisi à cause de sa mollesse ; le prince de Soubise, d'ailleurs favorisé par la marquise à cause de son inexpérience, et le maréchal de Richelieu parce que le roi savait que ce seigneur sacrifierait tout, s'il le fallait, à la conservation de sa faveur.

Ainsi les trois généraux en chef sont entrés en campagne comme de véritables marionnettes, c'est-à-dire ayant au bras et aux pieds des fils correspondant au cabinet particulier de Louis XV.

Cependant d'Estrées ne laissa pas de passer le Weser et de marcher sur le Hanovre. M. de Cumberland, qui commandait l'armée anglo-hanovrienne, attendait son ennemi à Hameln où il avait résolu de recevoir la bataille. Un gros détachement anglais s'étant présenté à Halle, le maréchal donna quatre compagnies de grenadiers, de la cavalerie et du canon à M. le duc d'Orléans pour débusquer ce corps ; il se replia sur l'armée principale. M. d'Estrées s'avançait toujours en longeant la rive droite du Weser. Le prince anglais continuait d'occuper les environs d'Hameln, faisant face à la rivière, appuyant sa droite à la ville, étendant sa gauche jusqu'au village d'*Hastenbeck*

et couvrant son front d'un marais inaccessible. Toutes les avenues de la position où se trouvait M. de Cumberland étaient d'ailleurs boisées et semées de tirailleurs dont on voyait scintiller les feux à l'approche des Français.

Le maréchal trouva l'ennemi rangé en bataille, et la soirée s'écoula à le reconnaître. Le soir, MM. de Chevert, de Lorges et d'Armentières reçurent l'ordre de s'engager, à la pointe du jour, dans un chemin qui cernait une hauteur à laquelle s'adossait la ligne ennemie, et de se porter avec rapidité au sommet pour emporter une redoute qui s'y trouvait établie. Les premiers coups de fusil de ces généraux devaient servir de signal à l'armée pour attaquer Hastenbeck et prendre l'ennemi en flanc. Le mouvement ordonné fut exécuté ponctuellement avant l'aube, grâce à l'intrépide valeur de Chevert, que MM. de Lorges et d'Armentières secondèrent mollement. L'ennemi, risquant d'être pris à dos, commença sa retraite. Mais ici commença l'hésitation fatale à tous les projets de d'Estrées : au lieu de franchir rapidement le ravin qui le séparait de l'armée anglaise et dont elle ne songeait point à lui disputer le passage, il délibéra, attendit, et donna le temps aux ennemis de chasser nos troupes de la hauteur, de s'y former de nouveau et de diriger un feu terrible sur l'armée française. A ce revers inattendu, M. d'Estrées perdit la tête ; mais M. de Maillebois, maréchal des logis de l'armée, donna des ordres, qui non seulement la sauvèrent, mais lui firent reprendre l'offensive. L'ennemi, chargé avec impétuosité, lâche pied une seconde fois, abandonne le champ de bataille, et cette fois la victoire nous reste.

M. d'Estrées se disposait à poursuivre le duc de Cumberland, lorsque le maréchal de Richelieu se présenta à lui avec un ordre de la cour qui lui confiait le commandement de l'armée. Le rappel du vainqueur d'Hastenbeck était le résultat d'une intrigue ourdie par M. de Maillebois auprès de Paulmi, ministre de la guerre, et son beau-frère. Dévoré de l'envie de commander en chef, Maillebois, par des insinuations secrètes qui parvenaient chaque jour à Versailles, desservait de son mieux le ma-

réchal : ses fautes, ses tergiversations, ses faiblesses, tout était noté par une chronique envenimée que des amis dévoués avaient soin de mettre sous les yeux du roi. Ce monarque, aussi prévenu contre le commandant de l'armée de Hanovre, lui enlevait tous les jours un peu de son estime ; Sa Majesté parla bientôt de le remplacer. Cependant l'ambitieux Maillebois, sentant qu'il n'avait point encore assez de consistance pour aspirer au bâton, prit le parti de temporiser. Il sollicita lui-même le ministre de faire nommer au poste de d'Estrées M. de Richelieu, homme brave, assez habile, mais léger, dont il saurait bien plus tard faire ressortir l'insuffisance. La chose fut décidée d'autant plus promptement que le *Minorquin* demandait sous main la place de son collègue. L'ordre de service fut expédié au favori ; si dans ce moment il n'eût pas eu à conclure une affaire de cœur avec Mme de Lauraguais, qui d'ordinaire se montre assez expéditive dans les conclusions, il serait arrivé aux bords du Weser deux jours plus tôt, et son front eût été ceint des lauriers d'*Hastenbeck*, que remplacent mal les myrtes flétris d'une beauté déjà surannée.

Le maréchal de Richelieu arriva du moins assez tôt pour exécuter l'injonction secrète qu'il avait reçue de la cour, et qui tendait à laisser le duc de Cumberland opérer tranquillement sa retraite sur Minden et Niembourg.

Après avoir été rejoint par l'armée du Rhin dont le commandement lui était précédemment confié, Richelieu occupa l'électorat de Hanovre, puis les États de Brunswick, de Zeel et de Volfembutel. On dit que dans cette dernière principauté une grosse fille du duc régnant, espèce de Diane de ce pays boisé, ayant laissé prendre sans beaucoup de sollicitations à M. de Richelieu les droits d'un Endymion, le détermina à donner huit jours de repos à ses troupes. Le temps fut bien employé par l'armée dans une partie de l'Allemagne où toute prise de possession est facile; mais M. de Cumberland profita plus utilement encore de cette semaine, car il continua sa retraite jusqu'à Bremen et Stade, et força le général fran-

çais à prolonger imprudemment sa ligne d'opération pour le poursuivre.

Les officiers du maréchal, qui, comme lui, connaissaient le plan de campagne, lui firent observer que cet écart, en rendant Frédéric II maître de ses mouvements sur sa droite, allait lui permettre peut-être de ressaisir le Hanovre et la Westphalie. Ils ajoutèrent que les huit jours de délices à Capoue eussent suffi pour achever de tailler en pièces le prince anglais ; qu'en se portant ensuite à marches forcées sur le roi de Prusse on l'eût réduit à la dernière extrémité, et que les alliés eussent été, sans aucun doute, maîtres de la guerre. Le duc répondit qu'il avait ses ordres, et l'on fit une pointe sur Bremen.

Ainsi s'accomplissait la politique secrète, ou plutôt la trahison de la cour envers l'armée ; il ne manque plus à ce système que de la laisser battre de gaieté de cœur, et je ne serais pas surprise que, par ménagement pour le roi de Prusse, Sa Majesté n'en eût réellement le projet [1].

Ayant joint les ennemis, Richelieu signa la convention de Closterseven, monument d'ambiguïté, de diffusion, et qui ne servit pas même à débarrasser les alliés d'un ennemi, puisqu'au lieu de faire ses soldats prisonniers de guerre le maréchal les renvoyait chez eux. Cet étrange traité ne tarda pas à porter ses fruits : dix jours s'étaient à peine écoulés depuis sa conclusion que déjà l'Angleterre chicanait sur son esprit. Le duc de Richelieu avait prétendu que Louis XV devînt maître absolu des États du roi de la Grande-Bretagne en Allemagne ; Georges II soutenait, au contraire, que la convention mettait le Hanovre à l'abri du fléau de la guerre par la neutralité : stipulation de laquelle il eût résulté que les vainqueurs eussent

1. Tous les hommes versés dans la politique de l'époque ont affirmé ce que Mme de B... vient d'avancer. Le respectable ordonnateur Bonnemain, mort en 1825, et qui avait fait comme volontaire les campagnes de Hanovre, a souvent entendu le maréchal de Richelieu raisonner de cette honteuse politique, et ce témoin ne mettait pas les désastres de *Rosbach* en dehors des résultats prémédités.

subi le joug des vaincus. La rupture ne pouvait qu'être prochaine.

Du reste, les troupes que le duc de Cumberland conservait (car toutes n'étaient pas désarmées) devaient se retirer au delà de l'Elbe. L'armée française devait rester en possession de Bremen et Verden : c'était la seule clause favorable du traité, et certes il n'y avait pas de quoi complimenter M. de Richelieu.

Les membres exilés du parlement commençaient, au mois de septembre, à se repentir de la précipitation qu'ils avaient mise à donner leur démission ; ils ont agi sous main auprès du débris parlementaire resté debout, et ce corps mutilé a répondu à leur attente. La grand'chambre s'est rendue auprès du roi à l'effet de lui représenter qu'elle était insuffisante pour juger tous les procès, que beaucoup d'affaires demeuraient en souffrance, qu'enfin les sujets de Sa Majesté réclamaient une justice plus prompte. Louis XV, après s'être fait prier longtemps, consentit à rappeler les exilés ; mais il exigea que messieurs lui donnassent satisfaction relativement à son édit de l'année dernière touchant la discipline intérieure du parlement. Les monarchies, dans leurs indulgences, font rarement le sacrifice d'une parcelle de leur autorité.

Tout imparfaite, toute dérisoire que soit la convention de Closterseven, elle a provoqué le plus vif mécontentement de Frédéric II : voici la lettre que ce prince écrivait au moment de la conclusion au roi de la Grande-Bretagne. Cet écrit met en évidence la fâcheuse extrémité où Sa Majesté Prussienne se trouvait réduite, et laisse voir combien il eût été facile à M. de Richelieu de terminer la guerre en ôtant à Frédéric tout espoir de salut. Je copie : « Je viens d'apprendre qu'il est question d'un « traité de neutralité pour l'électorat de Hanovre. Votre « Majesté aurait-elle assez peu de constance pour se lais- « ser abattre par quelques revers de fortune? Les affaires « sont-elles si délabrées qu'on ne puisse les rétablir? Que « Votre Majesté fasse attention à la démarche qu'elle a

« dessein de faire et à celle qu'elle m'a fait faire : elle est « la cause des malheurs prêts à fondre sur moi. Je n'au- « rais jamais renoncé à l'alliance de la France sans toutes « les belles promesses que Votre Majesté m'a faites. Je ne « me repens pas de m'être allié à Votre Majesté ; mais « qu'elle ne m'abandonne pas *lâchement* à la merci de « mes ennemis après avoir attiré sur moi toutes les forces « de l'Europe. Je compte que Votre Majesté se ressou- « viendra de ses engagements, et qu'elle n'entendra aucun « accommodement que je n'y sois compris. » Frédéric II perdait bien gratuitement son temps, lorsqu'il écrivait cette lettre, à solliciter *pour lui* une puissance qui ne se dirigea dans aucun temps que d'après ses propres intérêts, et qui n'en sacrifia jamais la moindre parcelle en faveur d'autrui. La capitulation fut signée nonobstant les doléances du roi de Prusse.

Le duc de Cumberland, humilié, mécontent du rôle qu'on lui avait fait jouer, quitta l'armée, retourna en Angleterre et se démit de tous ses emplois. Retiré à Windsor, le prince jura, du fond de ce vieux château crénelé et riche de traditions historiques, qu'il ne reprendrait désormais les armes que si le sol de la mère patrie était menacé d'invasion.

« Heureusement, disait Frédéric à ses officiers malgré « le danger de sa position, ce vieux dameret de Richelieu « ne s'est pas rappelé, au moment de la capitulation des « Hanovriens et de mes Westphaliens, l'expédient dont « je me suis servi avec les Saxons de Pirna. Notre extré- « mité eût été pire encore qu'elle n'est s'il les eût seule- « ment faits prisonniers de guerre. Mais, puisqu'il a eu « la bonhomie de les renvoyer chez eux, je les attends « sous mes drapeaux à la première occasion favorable : on « sait ce que vaut le serment arraché à la nécessité, et « qu'on peut violer impunément. »

Lorsque Frédéric le Grand parlait ainsi, sa perte paraissait inévitable ; pourtant il ne se montrait nullement découragé : il reste toujours une puissante ressource aux âmes fortes dans la conscience de ce qu'elles valent. En

ce moment, le monarque prussien faisait peser un joug d'airain sur la Saxe ; mais l'Autrichien *Hadic* était entré à Berlin : les femmes des officiers qui combattaient aux côtés de Frédéric, attaquées dans les retranchements peu redoutables du foyer domestique, avaient à se tenir dans une laborieuse et perpétuelle défensive qui n'était pas toujours heureuse. La capitale des États prussiens subissait une terrible réciprocité des vexations de Dresde ; elle n'avait même échappé au pillage qu'en payant sur l'heure au conquérant un impôt de huit cent mille livres. D'autres malheurs ajoutaient encore à ces désastres : les troupes prussiennes venaient d'être battues en Silésie ; une bataille sanglante, mais indécise, avait été livrée aux Russes, dont elle n'avait point arrêté les progrès. Si le maréchal de Richelieu mettait le temps à profit, il pourrait encore, malgré son éloignement, inquiéter puissamment un des flancs de l'armée de Frédéric. Enfin le corps des cercles de l'Empire, réuni aux troupes françaises que dirige M. de Soubise, peut fermer du côté d'Erfurt le cercle d'ennemis formé autour de Frédéric. Un miracle seul sauverait ce prince ; mais il est homme à le faire.

Au moment où l'horizon se montrait chargé de nouveaux lauriers promis à nos troupes, M^me^ la Dauphine accoucha le 9 octobre d'un troisième fils, *Charles de France,* qui a reçu le nom de *comte d'Artois* [1].

Deux événements aimables ont contribué aux réjouissances dont la naissance de ce prince a été suivie. Je mentionnerai d'abord le début à l'Opéra de M^lle^ Arnould, très jeune, très jolie actrice, qui sera pour ce théâtre un nouvel appât. La débutante, qui s'est montrée aux yeux ardents des amateurs du balcon vêtue d'une robe lilas et argent, n'a pas compté plus de quatorze fois la saison des

1. C'est Charles X. Messager sinistre de la destinée, il ne précéda que d'un mois cette funeste bataille de *Rosbach* qui entacha nos armes d'un déshonneur qu'un héros devait effacer quarante neuf ans plus tard par le triomphe éclatant d'*Iéna*.

roses : c'est un trésor de charmes tout fraîchement complété par dame nature et déjà peut-être plus d'une main profane essaya de l'entr'ouvrir... Est-il encore intact ?...

Quoi qu'il en soit, Mlle Arnould, dont le talent promet, ne montre pas moins d'esprit que de beauté : on cite d'elle une foule de bons mots parmi lesquels je dois citer celui qui suit : Quelqu'un faisait remarquer à cette belle enfant, dans un jardin anglais, un de ces filets limpides qu'alimente une pompe et que l'on qualifie orgueilleusement du nom de *rivières*. « Ceci, dit-elle, ressemble à une ri-« vière comme deux gouttes d'eau. »

Le second événement est la réussite au Théâtre-Français d'une tragédie intitulée *Iphigénie en Tauride*, par M. Guimond de la Touche. Ce sujet, grand, noble et profondement tragique, fut, si j'ose m'exprimer ainsi, défloré en 1704 par Danchet et Campra qui le produisirent sur une scène chantante; M. de la Touche le rend à sa véritable destination. Rien, en effet, ne semble plus digne de la tragédie qu'une femme réduite par le devoir à verser le sang d'un frère qu'elle aime, et à le voir couler sous sa propre main. L'auteur avait d'abord pollué cette puissante donnée par un amour niaisement inopportun du fils de Thoas pour Iphigénie : Mme de Graffigny et surtout Collé, qui connaissaient l'ouvrage, firent une guerre à mort à cet épisode; Guimond consentit à le supprimer. La pièce a obtenu un beau succès, malgré la faiblesse, disons plus, la diffusion d'une versification bien peu digne d'une si belle action... Ah! si Voltaire eût été chargé de faire les vers! Mais telle est la puissance d'un sujet bien choisi, qu'*Iphigénie en Tauride*, malgré l'imperfection du style, malgré de grands défauts de conception, ira certainement à la postérité.

Hélas ! nous recevons d'Allemagne des nouvelles d'une tragédie plus réelle, dont la déplorable catastrophe parviendra aussi à nos neveux... Nous venons de perdre une grande bataille, et de la perdre avec des circonstances honteuses. Je raconte en frémissant d'humiliation. Frédéric II, guidé par son génie, qui, dans cette campagne,

s'élève au-dessus de celui des plus illustres généraux anciens et modernes, quitte son armée de Silésie et court prendre le commandement de celle qu'il oppose aux troupes réunies des cercles et de la France. Le monarque a bien prévu qu'en son absence le corps qu'il abandonne sera battu par le prince Charles de Lorraine, et il l'est en effet aux portes de Breslau qui tombe au pouvoir du vainqueur. Mais ce n'est pas là que se trouve le plus grand danger, c'est sur le point vers lequel Frédéric marche en personne. Ce grand homme de guerre rencontre l'armée combinée entre Rosbach et Mersbourg ; elle est plus forte que la sienne ; mais il va combattre avec les Prussiens, et leurs ennemis n'ont à la tête qu'un Soubise, un prince de Saxe-Hildburghausen, généraux inconnus dans les fastes de la victoire. L'habile tacticien, en vue de ses ennemis, se retire pour choisir une position avantageuse; les deux princes le suivent et se préparent à l'attaquer. Le roi de Prusse, durant la nuit, a fait disposer son camp de manière qu'il ne paraisse que des tentes; ses troupes ont l'air de se livrer à la plus insouciante sécurité. Ici commence l'inexplicable incurie des généraux français et allemands : au lieu de faire reconnaître par des éclaireurs cette disposition au moins surprenante de la part d'un si grand capitaine, ils marchent la tête baissée aux Prussiens, croyant sans doute les trouver endormis. Tout à coup les tentes s'abattent comme par un coup de sifflet de l'Opéra; l'armée de Frédéric paraît dans un ordre de bataille admirable entre deux collines hérissées d'artillerie, et un déluge de feux accueille les assaillants. Les Allemands prennent la fuite sans avoir formé leur ligne, sans avoir tiré un coup de fusil. L'armée française, encore presque égale à ses ennemis, malgré la véritable défection de ses alliés, pouvait trouver une grande ressource dans cet héroïsme du désespoir qui sert si puissamment un peuple brave; cent bouches à feu vomissent il est vrai la mort sur nos soldats, mais il n'est pas impossible de les enlever : un général intrépide l'essayerait. Loin de là ! Soubise, terrifié ou conquis par une puissance ennemie, ne donne

pas un ordre, ne tente pas un effort ; il voit d'un œil indifférent se débander des rangs qui se croient trahis, et se contente de dire : « Je ne voulais pas qu'on attaquât ! » Triste récrimination qui prouve combien il s'est fait dépendant d'un petit prince allemand. Ajoutons en répandant des larmes de sang que l'armée française ne tint pas dix minutes à Rosbach, dominée par une terreur panique dont personne ne se rendait compte. Nos vaillants officiers, entraînés par le torrent des fuyards, brisaient leurs épées en écumant de rage ; ils sentaient que, vaincus sans combattre, ils allaient voir une tache funeste empreinte sur leur uniforme.

Malheureusement il est trop probable que ce grand désastre peut s'expliquer par la politique perfide dont j'ai parlé plus haut, politique qui, dit-on, dicta le risible traité de Closterseven, politique à laquelle Richelieu obéit peut-être en tenant une poignée d'Anglais bloqués dans *Stade* tandis que son concours en Saxe eût été décisif la veille encore du honteux échec de Rosbach, politique enfin qu'épousa sans doute M. de Soubise au mépris de ses devoirs réels et de l'honneur national.

La France entière murmure contre le général français, parce que sa défaite ne se justifie point assez par son inexpérience, et qu'on lui connaît assez de caractère pour s'être opposé à l'attaque s'il n'eût pas cédé aux insinuations secrètes du prince de Saxe-Hildburghausen. Or voici maintenant l'explication qu'un fin diplomate m'a donnée. L'union de la France avec l'Autriche a donné une face nouvelle à la politique de l'Allemagne, et les princes de l'Empire ont été entraînés dans le nouveau système avant d'en avoir pu calculer les conséquences pour eux. Ils y ont réfléchi depuis : le roi de Prusse, en qualité d'électeur de Brandebourg, fait partie du corps germanique ; bien plus, il est le seul des princes de cette confédération qui, par sa prépondérance militaire, puisse arrêter les envahissements de la maison d'Autriche. Les cercles d'Allemagne combattent donc aujourd'hui contre leur propre cause, ils se sont fait imprudemment les instruments de leur ruine ; et cette

faute devenait plus grave à leurs yeux au moment où ils voyaient un de leurs alliés naturels près de tomber sous des coups qu'ils allaient aider à rendre mortels. Tout me détermine donc à croire que le général allemand ne voulut point battre Frédéric à Rosbach ; et, plus malheureusement, tout démontre que Louis XV, obéissant à ses inclinations pour le monarque prussien, aima mieux voir succomber l'honneur de ses armes que de sacrifier ce souverain. On ne trouve pas dans son cœur assez d'indignation contre une telle conduite, et le mot trahison la qualifie trop faiblement. Que le roi de France se fût opposé à l'alliance autrichienne sollicitée par un Bernis, vendu peut-être à Marie-Thérèse, qu'il eût fait entendre un *non* énergique à Mme de Pompadour, qui, dit-on, ne fut de l'avis de l'abbé qu'en faveur de sa belle jambe et de ses jolis vers, que Sa Majesté eût écouté le sensé, l'incorruptible d'Argenson, si opposé à ce traité avec une puissance colossale que nous devons contenir plutôt que de la seconder et contre laquelle Frédéric était une excellente vedette avancée, tout cela eût été légitime, exécuté en temps opportun ; mais, après une alliance signée, ménager secrètement, servir peut-être la puissance dont on s'est déclaré l'ennemi, et cela aux dépens de la gloire de son pays, par le sacrifice de l'honneur de ses armes... il était réservé à Louis XV de donner au monde le spectacle odieux d'une telle indignité.

Frédéric n'a pas dormi sur ses lauriers ; à peine débarrassé de ses ennemis de *Rosbach*, il court sur les Autrichiens réunis en Silésie, les atteint à Lissa, les taille en pièces, rentre à Breslau, et fait prisonnière une partie de l'armée autrichienne qui s'y était réfugiée après la bataille. Un matin qu'il reposait encore sur un lit de drapeaux conquis dans ces derniers combats, le héros apprit que, conformément à ses prévisions, les Hanovriens, se croyant dégagés de leurs serments par la voix de la victoire, venaient de ressaisir leurs armes et de se ranger sous les ordres du prince Ferdinand. Voilà la dernière conséquence du traité de Closterseven. Dieu veuille que M. de Riche-

lieu ne la subisse pas avec amertume ! car il est maintenant enclavé entre les troupes qu'il observe et celles qu'il avait niaisement renvoyées sous leur toit.

Un courrier de M. de Soubise apporta à Mme de Pompadour la nouvelle du désastre de Rosbach; le vieux maréchal de Belle-Isle était avec elle quand le message arriva.

« Le prince est inconsolable, dit-elle en fondant en « larmes quand elle eut achevé la lecture de cet écrit; il « ne songe point à s'excuser : il ne voit que l'extrémité « déplorable de l'armée. »

« M. de Soubise, répondit le duc, aurait pourtant beau- « coup de choses à alléguer en sa faveur; je le disais tout « à l'heure au roi. *Sa Majesté vous expliquera, madame, « que ce général a été forcé de donner la bataille par le « prince de Saxe-Hildburghausen.* » La marquise eût volontiers embrassé l'indulgent interprète de la défaite de M. de Soubise : il faut qu'elle aime bien tendrement ce seigneur; et pourtant c'est celui qui va cavalièrement s'asseoir sur son lit quand il entre le matin chez elle... Aurait-on raison de dire que les privautés où le lit entre pour quelque chose ne fâchent jamais bien sérieusement les femmes ?

Mais le public de Paris est loin de partager l'indulgence de la favorite : son ami est habillé de toutes pièces par la critique des salons, des cafés, des carrefours; les faiseurs de ponts-neufs l'accablent de leurs brocards grossiers. Parmi les épigrammes qui se distribuent par rames, en voici deux qui ne me paraissent pas assaisonnées de trop gros sel :

Soubise agira prudemment
En vendant son hôtel, dont il n'a plus que faire;
Le roi lui donne un logement
A son Ecole militaire.

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère:
Sa femme en fournira le bois,
Et chacun lui jette la pierre.

On voit qu'aujourd'hui l'esquif avarié du pauvre général est rudement poussé par le vent du scandale; mais demain ce vent capricieux aura changé, et l'on ne parlera plus du prince de Soubise.

CHAPITRE XXVII

1758

Influence politique de Mme de Pompadour. — Ses inquiétudes secrètes. — Elle choisit de sa main des maîtresses à Louis XV. — La petite marquise de la charmille. — Un amant politique avant tout. — La bacchante de Marly. — Mde Romans. — Exil de l'archevêque de Paris. — Le Parc aux Cerfs. — Amour de Louis XV pour les cimetières. — Louis XV et les gens de lettres. — J.-J. Rousseau; *Émile*, *la Nouvelle Héloïse*. — Perte de Chandernagor. — Expédition dérisoire des Anglais. — Le maréchal de Belle-Isle. — *Un monsieur*. — Le roi a grand'peur. — La folie devinée. — Perte de la bataille de Crevelt. — Le général des bénédictins. Descente des Anglais sur les côtes de France. — Assassinat du roi de Portugal. — Une bonne soubisade. — Disgrâce du cardinal de Bernis. — Le duc de Choiseul ministre. — Son portrait. — Anecdote. — Exil de Bernis. — Exploits de Frédéric II. — Perte de Louisbourg. — Guerre du Canada. — *Hypermnestre*, tragédie de Lemierre. — Mort de Mme de Graffigny et de l'abbé d'Olivet.

Ma tante et moi avons souvent parlé de l'influence de Mme de Pompadour dans les intérêts politiques de la France; il est temps de définir le caractère de cette influence et d'en montrer plus à découvert les ressorts. Les deux premières maîtresses en titre de Sa Majesté, Mmes de Mailly et de Vintimille, furent sans crédit dans les affaires : l'une aimait trop les voluptés et le vin pour s'occuper d'autre chose; l'autre, ambitieuse par caractère, eût peut-être gouverné la France, comme elle l'avait promis, mais la mort ne lui laissa pas le temps de donner l'essor à son

humeur intrigante. Mme de Châteauroux descendit donc la première dans l'arène. Les étrangers, qui connaissent tout le pouvoir de la beauté sur le faillible Louis XV, recherchèrent les bonnes grâces de cette favorite : l'ambassadeur de Frédéric II, bien stylé par le roi son maître, se fit surtout remarquer parmi les courtisans de la duchesse. Quelquefois même Sa Majesté Prussienne daignait de sa royale main tracer quelques compliments pour Mme de Châteauroux : aussi fit-il sa conquête. Jamais elle ne souffrit qu'une pensée favorable à l'Autriche vînt à éclore dans la pensée du roi de France, et ce fut à l'exemple de Frédéric qu'elle voulut voir paraître Louis XV à la tête de ses armées.

A l'avénement de Mme de Pompadour le monarque du Nord s'aperçut bientôt que cette nouvelle maîtresse inclinait du côté de Vienne, et ce fut d'abord uniquement pour prendre le contre-pied de feu Mme de Châteauroux. Tant que cette dernière avait vécu, l'aspirante s'était entendu plus d'une fois menacer d'une punition sévère si elle persistait à suivre le roi dans la forêt de Senart; le ressentiment de cette seule circonstance porta l'héritière de la faveur royale à faire l'opposé de tout ce que sa devancière avait fait.

Les diplomates autrichiens devinèrent promptement que la politique serait comprise dans le contre-pied; ils devinrent aussi attentifs auprès de la marquise que leurs collègues de Prusse l'avaient été auprès de la défunte duchesse, et ces derniers sentirent qu'avec leurs précédents ils n'obtiendraient rien de celle que leur maître nommait *Cotillon II*. M. de Kaunitz fit surtout beaucoup de chemin dans la pensée de Mme de Pompadour : non seulement il sut la flatter, mais il excita son animosité en lui racontant les sorties journalières que Maurepas, Machault et d'Argenson faisaient contre la politique autrichienne : « Précisément, ajoutait Kaunitz, parce que ma« dame s'en montre la protectrice. » Ce fut par ces menées, par les paroles emmiellées de l'abbé de Bernis et par la faiblesse du ministre Rouillé que s'accomplirent la sub-

version de notre ancien cabinet et le renversement du ministère qui le soutenait avec une profonde maturité de jugement. La marquise, dont j'ai peut-être négligé de signaler le talent pour l'art du burin, voulut consacrer elle-même son triomphe par une gravure allégorique de sa main. J'ai vu cette planche entre les mains de Mme du Hausset.

« Monsieur, dit un jour Frédéric à notre ambassadeur « en apprenant l'alliance de Louis XV avec l'empereur, « vous serez bientôt forcé, je crois, de faire graisser vos « bottes ; Cotillon II s'oppose à ce que l'amitié subsiste « entre la France et la Prusse... Il faut, en vérité, que « Louis XV n'ait jamais eu la carte d'Europe sous les « yeux. »

Le sarcasme du roi de Prusse, rapporté à la favorite, hâta la guerre qui vient de commencer, et elle a démontré trop évidemment le vice de la nouvelle politique du cabinet de Versailles. J'ai déjà laissé entrevoir que le roi n'y a point accédé volontiers : assez faible pour ne savoir pas opposer sa volonté à celle de sa maîtresse, il adoucit par des relations secrètes ce que le nouveau système a de contraire à ses anciennes sympathies.. Ne pouvant se montrer fort, il se laisse aller à la perfidie... On a vu les effets de ce déplorable caractère.

Dominée par des principes opposés à ceux de Mme de Châteauroux, la marquise de Pompadour veut que Louis XV soit sédentaire : elle a déjà fait l'expérience de l'influence des camps et des conseillers d'armée sur l'humeur du roi.

« L'esprit de la tente, dit-elle quelquefois à Mme du Haus- « set, éteindrait en lui les désirs du boudoir ; Sa Majesté « restera désormais à Versailles. »

Ce fut donc à travers les parfums de Marly et de Trianon que le roi vit les désastres de la dernière campagne ; il n'entend les cris de désespoir et de douleur qui l'ont suivie qu'au son du cliquetis des verres et des baisers d'amour. Quant à la marquise, peu soucieuse des malheurs qu'elle attire sur le royaume, elle insulte à la misère qu'ils entraînent par le faste de sa maison, par les fêtes qu'elle

donne, par ses châteaux, ses équipages, sa cohorte de laquais, par une femme de chambre noble, par un écuyer chevalier de Saint-Louis [1], qui porte son mantelet sur le bras, et la suit en faisant balancer sa croix sur la poitrine d'un valet... Et la véritable reine, retirée à l'écart, oubliée, sans maison, sans crédit, gémit dans la retraite avec le Dauphin que je louerais volontiers s'il se bornait à gémir. Marie Leczinska n'a pas même la consolation de voir les princesses ses filles aussi tendres, aussi attentives qu'elles doivent l'être : entre un père dissolu et une mère vertueuse leur tendresse a opté en faveur du vice. Le cardinal de Luynes, le président Hénault et le père Griffet, jésuite, composent à peu près toute la société de la reine; encore ce petit comité se donne-t-il le tort d'exciter par une opposition aussi timide qu'inutile les chagrins d'une princesse qu'il vaudrait mieux exhorter à la résignation.

Cependant, au milieu de tout son éclat, de toute sa puissance, je me garderai bien de dire au milieu de toute sa gloire, la favorite n'est pas heureuse. Elle reçoit souvent des lettres anonymes, où, sans le moindre détour, on la menace du poison, du poignard. Mais ce qui trouble le plus ce qu'on pourrait appeler son règne, c'est la crainte d'être supplantée par une rivale. Elle-même, cependant, prévient les nouveaux désirs du roi dès qu'elle le voit las des femmes qu'elle lui procure : la recherche attentive de cette pourvoyeuse aux soins généreux, à l'héroïque résignation, se promène depuis les beautés de la cour jusqu'aux simples bourgeoises, jusqu'à l'humble grisette. Mais Mme de Pompadour écarte avec un tact exquis tout ce qui pourrait viser au cœur de Sa Majesté ; tel est l'unique mobile de son étrange sollicitude. « Que le roi « jouisse tant qu'il voudra de la beauté, dit-elle souvent « dans son intérieur... tant mieux, c'est de la fatigue de « moins pour moi ; l'essentiel, c'est qu'il n'ait que des « caprices et point de maîtresses. »

D'après ce système, la marquise ne souffre pas que

1. Le chevalier d'Hénin, parent du prince de Chimay.

Louis XV choisisse au delà du cercle qu'elle trace à sa galanterie. Malgré tant de précautions, il arrive cependant que Sa Majesté fait des excursions hors de cette sphère de voluptés. Le monarque est même poussé secrètement à cette émission de soupirs indépendants par une certaine comtesse d'Estrades, maîtresse du marquis d'Argenson. Cet ex-ministre la fait agir ainsi pour tâcher d'enlever le cœur du roi à la favorite, ce qu'il regarderait comme une compensation éclatante de la perte de son portefeuille.

Dernièrement il apparut à la cour une petite marquise aux yeux hardis, à la démarche libre, dont toutes les habitudes semblaient dire : « Qui veut de moi? me voici. » La comtesse d'Estrades s'empara de cette écervelée pendant un voyage de Marly, l'ayant apostée, mollement étendue dans un désordre coquet, sous une charmille où le roi entrait tous les matins, elle lui avait prescrit de faire à Sa Majesté des avances très marquées, lui montrant comme infaillible le favoritisme pour prix de sa complaisance. La conclusion du premier point allait s'accomplir lorsque des voix se firent entendre derrière la charmille; le galant couronné s'esquiva à travers la feuillée en disant : A demain. Dans la journée, le marquis, informé par un de ces mauvais serviteurs qui se trouvent partout, enferma sa femme dans son appartement, bien décidé à l'emmener le lendemain à Paris.

Mais la petite marquise n'aimait pas les choses inachevées; elle avait contracté dans un précédent voyage une liaison fort tendre avec un page, qui, à l aide de son passe-partout, vint dégager sa maîtresse. Le libérateur travaillait de son mieux à finir l'œuvre du roi dans un corridor sombre, lorsque l'ambassadeur d'Espagne, en sortant de chez lui, précédé de deux laquais portant des flambeaux, interrompit pour la seconde fois le même jour un ouvrage commencé par la pauvre petite marquise... C'était jouer de malheur. L'aventure fut révélée au roi par le courtisan espagnol, et Sa Majesté aima mieux laisser imparfaite sa tâche du matin que d'entrer en rivalité ouverte avec un de ses pages.

La comtesse d'Estrades fut désolée de voir échouer une intrigue qui, n'eût elle duré que trois jours, pouvait désemparer à jamais Mme de Pompadour.

— Voilà qui me contrarie fort, dit-elle au marquis d'Argenson en lui apprenant cet échec; maintenant je n'ai personne sous la main : à moins que je ne me présente moi-même! ajouta l'intrigante en mignardant.

— Pourquoi pas? dit avec flegme l'ex-ministre...

— J'avoue, monsieur, reprit aigrement la comtesse, que je ne m'attendais pas à cette belle abnégation.

— Vous êtes une enfant de vous piquer; la marquise elle-même ne nous donne-t-elle pas l'exemple, n'enlace-t-elle pas le roi dans d'autres bras que les siens ?

— Au surplus, marquis, ce ne serait pas moi qui perdrais le plus au marché; le roi est fort bel homme...

— Vous brûlez déjà de tenter la conquête...

— Tenter, tenter, monsieur le marquis, le mot n'est pas galant... et vous oubliez que ce serait par pure obéissance.

— C'est juste, comtesse, et je vous rends grâce d'être si bien disposée en faveur de Sa Majesté par amour pour moi.

— Vous me piquez au jeu; j'irai droit au but, et tant pis pour vous si je l'atteins.

— La chose publique, comtesse, la chose publique, voilà ce qu'il faut voir avant tout...

— Soit ; je travaillerai donc dès ce soir, si je puis, au service de la chose publique.

Il est rare que, pendant ses voyages de Choisy, le roi ne fasse pas une promenade sur le canal à l'issue de son dîner, et jamais la marquise, dont les digestions sont laborieuses, ne suit Sa Majesté dans ces récréations nautiques. La comtesse d'Estrades, qui vit Louis XV un peu gris au moment de l'embarquement, se jeta dans la gondole et le lutina pendant toute la traversée. La brune était venue quand l'on débarqua; le roi, que l'air avait saisi, ne savait plus ce qu'il faisait, et les charmes de la comtesse étaient chaudement attaqués en présence de tout le

service de Sa Majesté. « Sire, entrons du moins ici », dit-elle en attirant le monarque dans un joli kiosque qui se rencontra au detour d'une allée... et Sa Majesté entra.

Mme d'Estrades rejoignit son appartement après avoir remis le roi chez lui. La nuit de la comtesse, quoique privée de pavots par les calculs de l'ambition, s'écoula dans les rêves les plus enivrants : elle voyait déjà toute la cour à ses pieds, renvoyait tel ministre, rappelait tel autre, brisait sans perte de temps l'alliance autrichienne, renouait l'alliance de la Prusse, et se promettait de laver la tête aux membres obstinés de l'opposition parlementaire. Le jour parut trop tard au gré de la comtesse, tant elle s'attendait à voir la réalisation de tout ce qu'elle avait rêvé. Mme d'Estrades courut au jardin où elle savait trouver le roi; il y était en effet, et le cœur de l'ambitieuse bondit sous son corset... « Ah ! vous voilà, madame, dit « Sa Majesté avec une profonde indifférence, je ne savais « pas que vous fussiez du voyage de Choisy .. — Il ne « savait pas que je fusse du voyage de Choisy ! » répéta la comtesse entre ses dents; puis elle s'éloigna soudain les larmes aux yeux, la rage dans le sein : on ne pouvait pas être déçue plus brusquement. Le règne de cette intrigante n'avait eu que la durée d'un hoquet d'ivresse, il s'était évanoui comme la mousse du vin de Champagne qui l'avait produit... Il ne restait pas même au roi le souvenir de l'éclair de faveur qui venait de procurer une si douce rêverie à Mme d'Estrades. Elle raconta au marquis d'Argenson qu'elle n'avait pu réussir, que Louis XV était sans doute prévenu contre elle par la favorite, et qu'il fallait renoncer au projet de séduction arrêté. La comtesse voilait ainsi une aventure fort humiliante pour elle; il valait mieux passer pour avoir échoué avant le sacrifice que de découvrir qu'on l'avait consommée en pure perte, même pour l'intérêt de la *chose publique*.

Une jeune fille nommée Mlle Romans, a moins tenté et beaucoup plus obtenu. L'empire de cette demoiselle, remplie de grâces, éclatante de beauté, est tellement prononcé depuis quelques semaines, que la marquise en a conçu de

vives inquiétudes. Chaque jour on lui fait des rapports alarmants sur cet amour ; mais la petite maréchale de Mirepoix, la meilleure tête du conseil de Pompadour, console l'inquiète favorite, et relève son courage, comme elle l'a déjà fait au temps des attaques du marquis d'Argenson.

Les bulletins de l'Œil-de-bœuf annoncent que Mlle Romans est grosse ; le roi se dispose, dit-on dans ce cercle de caquets, à légitimer l'enfant de cette jeune personne, à donner un rang à la mère, à former sa maison. Ces bruits mettent Mme de Pompadour au supplice.

« Mon Dieu ! lui répète à chaque instant la maréchale « de Mirepoix, calmez-vous, de grâce : tout cela est du « Louis XIV ; ce sont de grandes manières qui ne vont « point à notre maître. » Ces discours consolants eussent été démentis, je crois, par l'événement si la demoiselle qui fixait d'une manière marquée le goût de Sa Majesté n'eût pas commis des imprudences, des indiscrétions. Cette conduite a provoqué le mécontentement du roi ; quelques violences ont été exercées, si ce n'est contre elle, du moins à son domicile. On s'est emparé de ses papiers les plus importants, particulièrement, assure-t-on, d'une déclaration par laquelle Sa Majesté, dans l'abandon d'un fougueux désir, avait reconnu la paternité de l'enfant futur. Les choses en sont là, et cette inclination si redoutée de la favorite est tombée comme la mousse d'une soupe au lait.

Mais la marquise, avertie par l'expérience, redouble de soins pour éviter le retour d'un tel accident, qui une autre fois pourrait prendre le caractère d'une infidélité durable si l'objet aimé déployait plus d'adresse et de prudence. Dans la nécessité où Mme de Pompadour se trouve de procurer sans cesse de nouvelles distractions au roi afin d'éviter qu'il ne se livre à une passion sérieuse, elle fait passer devant Sa Majesté des légions de beautés, qui se succèdent à ses yeux comme les houris devant un croyant du paradis de Mahomet. Le monarque galant trouve tant de charmes successifs à admirer qu'il n'a pas le temps de s'arrêter dans son examen : c'est en quelque sorte

pendant leur vol qu'il triomphe de ces sylphides passagères.

« Voilà qui va bien, disent quelquefois à la favorite « Mmes de Mirepoix et du Hausset; mais à ce compte « toute la France féminine aura bientôt passé une revue « orientale devant le canapé du roi : l'Europe même n'y « suffirait pas. Il faut concevoir un système un peu moins « transitoire. »

Depuis quelque temps déjà les bonnes têtes du conseil se sont mises à chercher le moyen qu'il conviendrait d'adopter, ne désespérons pas de la réussite.

Tandis qu'on réfléchit sur cette grave matière, l'archevêque de Paris, obstiné comme un jésuite qu'il est, vient de se faire exiler dans sa terre du Périgord pour avoir refusé de lever l'interdiction qu'il lui avait plu d'imposer aux religieuses hospitalières du faubourg Saint Marceau pour soupçon de propos contre la bulle. La favorite, tout occupée qu'elle est d'une autre religion, a contribué à l'exil de Sa Grandeur en réciprocité des mauvais offices que ce prélat cherchait à lui rendre dans le petit comité de la reine. A la cour il faut souvent choisir un parti entre deux aversions : Mme de Pompadour n'aime guère plus les jansénistes que les jésuites, mais elle a plus naturellement à sévir contre ces derniers parce qu'ils sont aussi méchants que leurs adversaires sont inoffensifs.

Les méditations du conseil Pompadour ont enfanté un projet tout oriental : le roi de France possède un *harem*. Ce lieu de délices existe depuis quelques mois, et déjà bon nombre d'aventures scandaleuses, d'indignités, d'atroces violations se sont accomplies pour former ce sérail. Voici des détails sur l'origine de cette institution de la débauche : Louis XV rencontra un matin dans le parc de Versailles une jeune fille de douze ans qui lui parut d'une beauté extraordinaire; Sa Majesté en parla toute la journée aux *intimes*, qui se crurent obligés de se mettre sur les traces de l'innocente colombe pour la livrer au vautour. Ce fut le valet de chambre *Lebel*, homme exercé à

ce genre de recherches, qui parvint à découvrir la pauvre petite fille C'était la fille d'un honnête bourgeois de Versailles ; elle fut enlevée la nuit dans le cabinet où elle couchait par des ravisseurs qui avaient escaladé sa croisée donnant sur un jardin. Un homme vigoureux franchit le mur d'enceinte, portant sur ses bras cette victime de la lubricité royale; on la transporta dans la maison dont je vais parler.

A l'extrémité de Versailles, et non loin de la muraille du parc, la marquise de Pompadour a fait bâtir un joli pavillon, avec jardin, qui se nomme l'*Ermitage*. Cet édifice retiré est une annexe du temple des plaisirs érigé dans les petits appartements ; la marquise en fait quelquefois hommage au roi pour la conclusion des intrigues vulgaires qui ne supporteraient pas le pompeux appareil du château ; de temps en temps elle se retire elle-même dans ce réduit silencieux, pour de secrètes entrevues dont Mme du Hausset connaît seule le mystère et les initiés. C'est là que la petite fille fut conduite; Mme de Pompadour, instruite que le limier Lebel pourchassait cette enfant, s'était empressée d'offrir l'*Ermitage* à Sa Majesté pour recevoir sa captive [1].

La jeune demoiselle passa près d'une année au fond de sa retraite, sous la direction d'une dame *Bertrand*, femme de charge du sieur Lebel. L'aimable enfant, fort négligée par le roi lorsque la première explosion du caprice de Sa Majesté fut passée, s'ennuyait horriblement dans sa prison, toute dorée qu'elle était. Enfin elle en sortit après avoir donné, à moins de treize ans, un fils à Louis XV qui la dota et la maria à un pauvre gentilhomme.

Cette maîtresse venait de quitter l'Ermitage, lorsque Mmes de Pompadour, de Mirepoix et du Hausset, aidées des avis de l'abbé de Bernis, restèrent d'accord d'établir sur un plan plus vaste le refuge galant dont il s'agit en y joignant deux ou trois maisons à vendre dans le voisinage

1. Cette aventure, qui se passait en 1757, a pu faire croire à quelques mémorialistes que le Parc aux Cerfs existait dès cette année, mais ce lieu de prostitution n'a été fondé qu'en 1758.

et que l'on pourrait faire correspondre ensemble par des galeries souterraines. La rue du *Parc-aux-Cerfs*, où se trouvent ces bâtiments, est retirée; une personne y passe à peine toutes les heures: il y avait silence et sécurité pour l'établissement projeté.

« Là, dit l'abbé de Bernis en développant l'idée primi-« tive du conseil féminin, de jeunes prêtresses, d'autres « vestales à la continence près, seraient réunies, sous « l'autorité d'une grande prêtresse, pour entretenir un « certain feu qui, bien que royal, n'est pas précisément « sacré. » Cette base posée, on jeta sur le papier les statuts de la communauté; en voici les principaux articles :

« De très jeunes personnes, vierges autant qu'on en pourra juger, seront admises dans cette espèce de couvent qui prendra le nom de *Parc aux Cerfs*. Les demoiselles, dont le nombre demeure illimité, y vivront séparément, et sans avoir la moindre communication entre elles, soit pour éviter de détruire la diversité de naturels, d'humeurs et d'esprits qui doit offrir au maître les charmes de la variété, soit afin de prévenir que, par des communications trop communes dans les pensions, les jeunes recluses n'altèrent, ne flétrissent même les trésors de charmes réservés aux plaisirs du roi. Des agents sûrs et dévoués seront chargés de parcourir le royaume pour y découvrir des beautés neuves et inconnues; les autorités recevront l'ordre secret non seulement de n'entraver en aucune manière la mission des fonctionnaires du *Parc aux Cerfs*, mais encore de leur prêter assistance et main forte. Des bordereaux approximatifs seront remis aux trésoriers de la couronne, qui seront tenus de faire les fonds nécessaires à l'entretien de la chaîne d'entremetteurs, d'affidés, d'agents et d'indicateurs établis d'un bout à l'autre de la France, et qu'il sera juste de salarier largement, de peur que, par une parcimonie mal entendue, le service ne vienne à souffrir. Un autre fonds sera alloué pour conduire à Versailles les demoiselles recrutées, pour les décrasser, les habiller, les parfumer, et relever, en un mot, tous les moyens de séduction qu'elles pourront posséder.

« Les néophytes, à leur arrivée à Versailles, seront d'abord présentées à Mme la marquise de Pompadour, qui, seule, pourra les introduire dans les petits appartements, où le roi prononcera sur leur admission ou leur rejet. Une indemnité honnête sera donnée aux *aspirantes* qui n'auraient pas le bonheur de plaire à Sa Majesté ; elles seront, par les soins des agents du Parc aux Cerfs, remises au lieu d'où elles auront été enlevées : l'institution n'entendant toutefois contracter aucune responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir à la vertu des beautés réformées avant admission.

« Le sieur Lebel est nommé surintendant du *Parc aux Cerfs;* il aura la haute main sur les détails extérieurs et intérieurs. La dame Bertrand, qui, selon les circonstances, pourra prendre encore le nom de *Dominique*, sera directrice de la maison ; elle correspondra directement avec le roi et avec Mme de Pompadour.

« Les avantages des pensionnaires du *Parc aux Cerfs* varieront d'après le degré de satisfaction qu'elles auront procuré au roi, suivant leur position dans le monde, et surtout relativement à la fécondité ou à la stérilité du commerce qu'elles auront eu avec Sa Majesté. Mais une jeune personne congédiée de la maison ne pourra jamais obtenir moins de cent cinquante mille livres; il sera le plus ordinairement pourvu à son mariage, afin que Sa Majesté n'ait pas le désagrément de voir tomber dans le désordre une femme honorée de ses bontés.

« La première entrevue des arrivantes avec le roi aura lieu dans le petit appartement de deux pièces attenant à la chapelle : Sa Majesté y passera pour un seigneur polonais parent de la reine, et qui par cette raison logera au château. Le monarque se rendra secrètement dans cet endroit ; les sentinelles devant lesquelles il devra passer auront l'ordre de lui tourner le dos quand elles l'entendront venir. Les entrevues suivantes se passeront dans l'intérieur du *Parc aux Cerfs*, à moins que Sa Majesté n'ait la fantaisie de recevoir une des pensionnaires au

château, dans lequel cas des ordres spéciaux seraient donnés à la dame *Bertrand.* »

Louis XV, enchanté de ces statuts, écrivit au bas *Approuvé*, et les signa avec autant de gravité que s'il se fût agi d'un édit bursal ou de réforme parlementaire.

Une foule de jeunes filles de toutes conditions, la haute noblesse exceptée, ont déjà passé comme des ombres par le *Parc aux Cerfs :* on y a vu des filles de chevaliers de Saint-Louis, de robins, de bourgeois, de commis de marchands, de militaires, d'ouvriers, de paysans. Peu d'entre elles y sont restées plus d'un mois ; presque toutes ont été mariées en sortant. Une jeune laitière qui pendant dix jours avait beaucoup plu au roi par sa passion naïve, a obtenu une dot de huit cent mille livres et la main d'un colonel. Il est probable que son horoscope ne lui avait pas annoncé une telle fortune sous le chaume de son père à Bagnolet.

L'enlèvement d'une enfant de onze ans avec ruse, violence, violation de domicile, a fait beaucoup de bruit à Paris, lors de la fondation du Parc aux Cerfs, et cet éclat en a révélé l'existence à l'indignation publique. Le père de la jeune personne, riche négociant de Nantes, voulait poursuivre à outrance les ravisseurs ; il accourut à Paris... Lieutenant de police, Châtelet, parlement, tout fut sourd à sa plainte ; il retourna désespéré dans sa province. Pendant les premières démarches de ce Nantais, Lebel avait cru prudent de pas conduire la fillette au *Parc aux Cerfs*, où le parlement rancunier aurait pu ordonner une descente de justice. L'enfant fut renfermée quinze jours aux Tuileries, dans le pavillon de Marsan, qui depuis est devenu l'entrepôt provisoire des demoiselles destinées aux plaisirs du roi.

Il y eut cette année parmi les pensionnaires une jolie blonde de seize ans que le roi vit tous les jours pendant près de trois semaines, et qui, par malheur pour elle, prit tellement au sérieux l'amour de ce prince, qu'elle devint frénétique de jalousie dès qu'elle apprit qu'il l'abandonnait pour une de ses compagnes. Cette demoi-

selle avait vu Louis XV au temps de l'assassinat; elle ne crut point à la fable du seigneur polonais quand elle reçut Sa Majesté dans ses bras, mais elle eut la discrétion de garder le silence tant que sa faveur dura. Délaissée, la belle fut au désespoir: vainement Mme Bertrand cherchait-elle à la consoler, sa douleur résistait à tous les raisonnements. « Vous en parlez à votre aise, madame, répondit-« elle un jour en pleurant à chaudes larmes; mais on ne « se console pas ainsi de perdre le cœur d'un roi de « France. » Ce fut sans succès que la directrice chercha à dissuader sa pensionnaire, elle persista dans son assertion. « Oui, oui, madame, le roi de France, je n'en puis « douter; car un matin que Sa Majesté dormait encore, « j'ai fouillé dans ses poches, et j'y ai trouvé deux lettres, « l'une du roi d'Espagne, l'autre de l'abbé de Broglie. » La jeune fille, quoique fortement sermonnée par Mme Bertrand, continuait ses lamentations, ses plaintes amères, ajoutant qu'elle était grosse et qu'il y aurait de la barbarie de la part de Louis XV à ne plus aimer la mère de son enfant. Lebel, appelé par la directrice, entra dans la chambre de cette pensionnaire, la gronda durement et s'empara des lettres trouvées dans la poche de Sa Majesté. L'affligée demoiselle ne s'en tint pas là : un jour qu'elle entend Louis XV entrer chez sa rivale, elle s'élance dans sa chambre, et se précipitant aux pieds de Sa Majesté, elle s'écrie en sanglotant : « Vous êtes le roi, le roi de « toute la France, mais ce ne serait rien pour moi si vous « ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon « cher sire, car je deviendrais folle s'il fallait renoncer à « vous! — Vous l'êtes déjà, mon enfant, dit le roi mécon-« tent d'être troublé dans ses nouvelles amours; calmez-« vous, ajouta-t-il en l'embrassant, je vous reverrai. »

Hélas! Sa Majesté n'avait dit que trop vrai : la jalousie qui avait exalté l'imagination de la jeune personne à l'aspect de sa rivale parée d'une demi-nudité pour le plus doux sacrifice, acheva de consumer le peu de raison qui lui restait; le lendemain sa folie était complète. On l'enleva secrètement, et elle fut conduite dans une pen-

sion de fous où tout ce qu'elle dit du roi son amant passe pour les divagations du délire.

Mlle Romans, maîtresse externe et émérite de Sa Majesté est accouchée d'un fils qu'on a baptisé sous le nom de Charles, fils de M. de Bourbon, capitaine de cavalerie. Louis XV regarde cet acte baptistaire comme tout à fait sans conséquence, mais la belle accouchée voit déjà son fils au rang de feu le duc du Maine. Cette bonne fille élève son poupon royal avec une espèce d'apparat : on la voit tous les jours au bois de Boulogne, assise sur l'herbe, à côté d'une espèce de corbeille enjolivée de dentelles, de rubans, de dorures, et qui renferme le fruit de sa tendre faiblesse. Plus d'une fois des élégants de la cour, cachés dans la feuillée, ont guetté l'attentive demoiselle faisant teter son enfant : je parierais qu'il entrait moins de sollicitude que de curiosité mondaine dans ces regards furtifs arrêtés sur la plus belle gorge du monde.

L'un de ces matins, la favorite eut le désir de voir la belle nourrice au milieu de ses soins maternels; elle se rendit au bois de Boulogne avec Mme du Hausset, et ne manqua pas d'y trouver Mlle Romans. Mme de Pompadour l'admira de l'intérieur d'une allée qui cachait l'observatrice; les cheveux de la jeune mère, d'un noir de jais, étaient relevés avec un peigne orné de quelques diamants; sa mise n'était pas exempte de recherche : on voyait qu'elle voulait attirer l'attention. Les dames s'étant avancées vers elle et l'ayant saluée, elle rendit leur salut et les regarda fixement. Il est probable que la marquise avait été reconnue.

— Voilà un bel enfant, dit alors Mme du Hausset qui s'était avancée encore sur l'intimation d'un coup de coude.

— Oui, répondit Mlle Romans avec une affectation qui fit tressaillir la marquise, j'en puis convenir, quoique je sois sa mère... Madame, continua la jeune nourrice, est apparemment des environs ?

— Oui, madame, répondit la femme de chambre, je demeure à Auteuil avec cette dame. Et Mme de Pompa-

dour, mise en scène par cette indication, prit part à l'entretien.

— A en juger par les traits de votre enfant, qui ne paraît pas ressembler à vous seule, dit la favorite avec émotion, le père doit être ou était un bel homme.

— Hélas ! *était* peut-être le mot convenable, bien que ce père existe toujours, repartit Mlle Romans avec un soupir. C'est en effet l'un des plus beaux hommes de France, et si je le nommais vous en conviendriez avec moi.

— J'ai donc l'honneur de le connaître?

— Mais, madame, répondit Mlle Romans en appuyant sur les mots, cela est très vraisemblable.

Soit que la favorite craignît d'être surprise par des personnes de connaissance, soit qu'elle crût avoir été reconnue par son interlocutrice, elle salua la jeune mère très poliment et regagna son carrosse, satisfaite d'avoir entretenu son ancienne rivale et d'avoir acquis, grâce à un *hélas !* la certitude qu'elle ne devait plus la craindre.

De tout ce que je viens de raconter il serait difficile de conclure que Louis XV ait des inclinations tristes, et cependant on dirait qu'il se plaît à caresser l'idée de la mort. Un jour que le roi traversait un village en se rendant à Crécy avec Mmes de Pompadour, de Château-Renaud et de Mirepoix, il appela un de ses écuyers pour lui donner un ordre. « Vous voyez bien cette petite hau-« teur, dit Sa Majesté, j'y aperçois des croix, c'est vrai-« semblablement un cimetière ; faites-moi le plaisir d'y aller « et voyez s'il y a quelque fosse nouvellement ouverte. » En deux temps de galop l'officier eut exécuté l'ordre du roi et revint lui dire qu'il avait remarqué trois sépultures toutes nouvelles. « Vraiment, sire, dit Mme de Mirepoix, « c'est à faire venir l'eau à la bouche. » Notre maître parle souvent de mort, d'enterrements, de cimetières ; Sa Majesté, dans ses accès de mélancolie, n'entretient ses courtisans que de dispositions funéraires, comme testaments, legs charitables, désignation du lieu où l'on veut reposer éternellement. « Vous vieillissez, marquis, disait « l'un de ces matins ce Young couronné à M. de Souvré ;

« où voulez-vous qu'on vous enterre ? — Sire, répondit « le gentilhomme, aux pieds de Votre Majesté. » Cette réponse répandit un nuage sur les traits du monarque ; il ne fit que rêver tristement pendant le reste de la journée.

Mme de Pompadour, qui connaît ces dispositions atrabilaires de son royal amant, a plus d'une fois cherché à répandre quelques charmes dans son esprit par le commerce de gens de lettres, mais Louis XV ne les accueille point par goût ; et s'il les *souffre* à sa cour, c'est qu'on lui a répété mille fois qu'ils ont contribué à la splendeur de celle du grand Louis XIV. La marquise reproche quelquefois doucement au roi de tenir trop longtemps rancune à Voltaire, l'un des plus beaux génies du monde, et qui, toujours relégué au pied des Alpes, laisse, dit-elle, un grand vide dans la république des lettres françaises « Tenez, tenez, répondit dernièrement Louis XV à ce re- « proche de sa maîtresse, je n'aime, ni n'estime ce poète, « et je vous avouerai même que je le crains. Cependant « je n'ai rien à me reprocher à son égard : j'ai fait autant « pour lui que mon bisaïeul fit pour Racine et Boileau. Il « était devenu noble, gentilhomme de la chambre, pen- « sionné de la couronne ; ce n'est pas ma faute s'il a fait « des sottises. Au lieu de chercher à me les faire oublier, « il s'est appliqué à me braver en se réfugiant à la cour « de Prusse. S'il y a obtenu de Frédéric II une croix, la « clef de chambellan et une place à la table de Sa Majesté, « grand bien lui fasse et au roi de Prusse aussi ! Ce n'est « pas la mode en France que les poètes mangent avec « les rois. Il y a dans mon royaume beaucoup plus de « beaux esprits qu'en Prusse, et certes il faudrait une bien « grande table pour les contenir tous ! Comptez par vos « doigts, marquise : Fontenelle, Lamothe, Voltaire, Piron, « Destouches, Duclos, d'Alembert, Diderot, les deux Cré- « billon, la Chaussée, l'abbé d'Olivet, Marmontel, etc... « Eh morbleu ! il faudrait attabler tout cela dans ma « grande galerie... Laissons-les dîner chez eux et conten- « tons-nous de les récompenser quand ils le méritent... —

« C'est-à-dire quand ils flattent », ajouta tout bas la petite maréchale de Mirepoix.

Louis XV n'avait pas compris dans sa liste Jean-Jacques Rousseau, qui depuis l'année 1754 vit retiré à Montmorency dans un ermitage plus petit encore que n'était la maison de Socrate. Cependant le nom de cet écrivain commence à primer sur celui de tous les beaux esprits modernes. Des fragments de plusieurs grands ouvrages qu'il écrit dans sa retraite ont produit une grande sensation sur le petit nombre d'auditeurs auxquels ils ont été lus. On parle surtout de deux livres intitulés *Emile* et *la Nouvelle Héloïse*. Le premier qui paraît être un système hardi d'éducation philosophique, renferme, dit-on, des morceaux d'une logique transcendante supérieure à tout ce qu'on a encore écrit en français. Le second ouvrage est un roman où toute la puissance des passions est reproduite : c'est, m'a dit M. de Girardin, une composition qui remue, qui échauffe, qui déchire. Enthousiasmée par le récit qu'on lui avait fait de ces ouvrages, Mme de Pompadour voulut dernièrement essayer d'apprivoiser l'humeur sauvage de Jean-Jacques Rousseau; elle lui écrivit une lettre remplie d'offres de services. Il répondit avec fierté et presque avec dédain. « Il faut le laisser, dit la favorite « en jetant la lettre du Génevois sur une table; c'est un « véritable hibou... — J'en conviens, répondit Mme de « Mirepoix, mais c'est celui de Minerve. »

La fortune nous trahit l'an dernier dans l'Inde d'où l'on vient de recevoir des nouvelles. Si les Français se fussent montrés moins fidèles observateurs d'une neutralité que les Anglais n'observaient plus, ils eussent profité de la guerre que ces Européens avaient à soutenir avec peu de forces contre le souba du Bengale pour les attaquer et les tailler en pièces. Par une facile victoire, nos troupes se fussent alors emparées de tous les comptoirs anglais situés entre les côtes de Golconde et celles du Bengale. Mais nous n'avions dans l'Inde que des chefs marchands ; ils hésitèrent sur ce qu'ils avaient à faire et

donnèrent le temps à une flotte anglaise, commandée par l'amiral Vatson, d'arriver dans ces parages avec un renfort de trois mille hommes. Les troupes britanniques marchent sur Calcutta, reprennent cette ville au souba du Bengale, et se portent rapidement sur Chandernagor, notre premier établissement dans l'Inde. Cette place, assez bien fermée, était défendue par cent soixante canons, cinq cents Français et sept cents noirs; mais les troupes commandées par des préposés de la compagnie, Fournier, Nicolas, Lapotière et Caillot, se découragèrent promptement : le siège ne dura que cinq jours. Les vainqueurs trouvèrent dans Chandernagor pour trois millions de marchandises dont le prix fut presque en entier distribué aux soldats par le colonel Clive, commandant de l'expédition.

Les choses n'eussent pas tourné de cette manière si l'escadre partie pour l'Inde à la fin de l'année dernière, sous les ordres de l'amiral Aché, eût été arrivée avant celle des Anglais : trois mille hommes y sont embarqués; M. le comte de Lally en est le général; espérons que ce brave officier saura rappeler la fortune sous nos drapeaux.

Cette divinité, si souvent inconstante, nous est plus fidèle en Amérique. Toutes les forces navales de la France employées au Nouveau-Monde se trouvaient réunies dans le port de Louisbourg au commencement de l'automne; cette réunion devait mettre en défaut la prudence britannique, et elle s'y trouva effectivement. L'amiral Holborn, persuadé qu'avec les quinze vaisseaux de ligne qu'il commande, et qui portent six mille hommes de débarquement, il va s'emparer aisément de Louisbourg, compte avec une indicible surprise dix-huit vaisseaux français dans la rade de ce port. Il attend alors un renfort de quelques voiles qui le joignent bientôt. Holborn se dispose à attaquer; mais un ouragan terrible souffle de la haute mer et trompe les plus savantes manœuvres de l'amiral anglais. Elles servent du moins à empêcher l'escadre britannique d'être brisée contre ces rochers qu'elle venait conquérir; mais presque tous les bâtiments sont désemparés, et l'amiral n'atteint qu'avec beaucoup de peine le port d'Halifax.

C'en était fait de dix-huit vaisseaux anglais si le commandant français fût sorti pour leur donner la chasse immédiatement après la tempête; pas un seul n'eût pu lui échapper, dans le délabrement où le gros temps les avait réduits. La timidité de cet officier fut généralement désapprouvée, et la justification qu'il essaya d'en donner ne convainquit personne. L'événement que je viens de rapporter n'est donc, comme je le disais plus haut, qu'un sourire de la fortune; le moindre effort de notre amiral en eût fait un échec peut-être irréparable pour les Anglais, et la perte de leur flotte leur eût enlevé, au moins pour le reste de la guerre, la possibilité d'envahir le Canada.

Je ne sais si les Anglais, battus en Amérique par les Français et les éléments, ont voulu se venger, au commencement de l'année, sur nos côtes; mais on va voir que la formidable expédition tentée par eux s'est terminée comme le travail de la montagne accouchant d'une souris. On ne parlait cet hiver, autour du poêle de nos cafés politiques, que d'une flotte en armement à Plymouth, et que l'on disait destinée à une entreprise secrète de haute importance. Un beau matin cette escadre, forte de cent voiles, portant douze mille hommes de débarquement, et commandée par les amiraux Hanke, Braderik et Knoules, paraît en vue de nos côtes; elle longe pendant quelque temps celles de Normandie, de Bretagne, d'Aunis; on croit qu'elle menace Rochefort, la Rochelle, ou tout au moins les îles de Ré ou d'Oléron; rien de tout cela : cette formidable expédition jette l'ancre devant l'île d'Aix, point large comme la place Royale, et se borne à canonner un petit port qu'on aurait pu cacher dans l'entrepont d'un des vaisseaux qui l'attaquaient. Après la réduction de ce *fortin*, et après avoir fait sauter quelques parcelles du rocher, la flotte remet gravement sous voiles, gagne la haute mer et disparaît.

Les curieux réunis sur la plage se regardaient avec surprise, et se demandaient si c'était pour obtenir ce beau résultat que l'Angleterre avait dépensé vingt-cinq millions de notre monnaie. On murmura hautement dans la

Grande-Bretagne sur cette expédition dérisoire; on la chansonna chez nous. Mais c'était trop se hâter de tourner en ridicule une démonstration qui peut-être cachait un autre but : les esprits réfléchis pensèrent que cette expédition était destinée contre la partie française de Saint-Domingue, mais que la crainte d'irriter la cour d'Espagne et de la faire déclarer pour la France a détourné le cabinet anglais d'achever l'exécution de ce projet.

Malgré la sage distribution de ses forces de mer, la France est cependant loin de se trouver dans une situation maritime prospère. Les vaisseaux français perdus en si grand nombre depuis quelques années ne sont pas entièrement remplacés, le recrutement des armées navales ne s'opère pas avec plus de facilité; les quatre mille matelots qui nous ont été enlevés, avant même que les hostilités fussent commencées, laissent encore une vaste lacune dans nos équipages, car les marins qui sont prisonniers en Angleterre étaient les plus expérimentés, et ceux qui les ont remplacés manquent encore d'exercice. Tout récemment les vaisseaux de haut bord le *Foudroyant* et *l'Orphée* sont tombés au pouvoir de l'ennemi en sortant de Toulon. En un mot, la décadence de notre marine avance, et rien ne tend à l'arrêter.

Nous aurons du moins de l'expérience au ministère de la guerre : le roi, sur la démission du marquis de Paulmi, qui pliait sous le faix, vient de nommer à ce poste le maréchal de Belle-Isle. Mais, sur la demande du vieux guerrier, le marquis de Camille, lieutenant général, lui est adjoint; cet officier travaillera avec le roi comme le maréchal lui-même.

Belle-Isle vient de perdre son fils, le comte de Gisors, tué à la tête des carabiniers. Voici le billet que cet officier écrivit à son père sur le brancard où des soldats le portaient; cet écrit était tracé avec son sang :

« Je suis expirant, mon cher papa, ne pleurez point ma « mort. J'ai repoussé trois fois l'ennemi avec le corps « que j'avais l'honneur de commander. Ah! si je pouvais

« vous embrasser encore... » Il rendit le dernier soupir avant d'avoir achevé la phrase.

A cette occasion une petite discussion assez aigre s'est engagée entre le roi et la favorite. Cette dame pressait depuis longtemps Sa Majesté de faire une visite de condoléance au maréchal; mais le monarque, à cheval sur l'étiquette, ne pensait pas que le salut de la France, dû il y a quelques années à ce général, fût un motif suffisant pour déroger à la *grandeur* qui veut qu'un roi soit incivil à l'égard des plus grands personnages de son royaume. Enfin, piquée au jeu, la marquise s'écria d'un air plaisant toutefois.

. . . . . Barbare dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.

« Allons, allons ! dit Louis XV en riant, de peur que vous « ne continuiez d'appeler les méchancetés de Voltaire au « secours de votre malice, j'irai voir ce matin le maréchal. » Sa Majesté tint parole et mit à sa visite un apparat, une solennité qui voulait dire : « Voyez, vous tous, le roi de « France daigne visiter un de ses généraux chez lui. »

Le vieillard eut la faiblesse d'être un peu consolé par cette courtoisie souveraine : elle adoucit l'amertume de la perte du seul héritier de son nom ; et, comme il faut que les grands princes récoltent partout sans avoir semé nulle part, Belle-Isle ayant fait son testament quelques jours après avoir reçu le roi, le fit héritier d'une partie de ses biens. C'était encore par la grâce de Dieu que cela lui venait.

Mais, comme il y a des compensations sur la terre, même pour les rois, notre maître eut l'autre jour une peur robuste.

— Il vient de m'arriver une singulière chose, dit-il en entrant chez la favorite, croiriez-vous qu'en rentrant dans ma chambre à coucher que je venais de quitter, j'ai trouvé un *monsieur* face à face avec moi ?

— Dieu ! s'écria la marquise effrayée.

— Ce n'est rien, reprit le roi, mais j'avoue que j'ai eu une grande surprise (Sa Majesté déguisait le mot). Cet homme cependant paraissait tout interdit. « Que faites-« vous ici? » lui ai-je demandé d'un ton assez poli... Il s'est mis à genoux en me répondant : « Pardon, sire, et « avant tout que Votre Majesté me fasse fouiller » Sans attendre cette précaution il s'est mis à vider ses poches ; il avait même ôté son habit, tant il était troublé, lorsque je lui ai dit de se calmer et de répondre à mes questions.

— En vérité, sire, dit avec feu Mme de Pompadour, j'admire votre imprudence ! rester ainsi seul avec un inconnu !

— Attendez donc ! Cet homme m'a raconté qu'il était cuisinier et ami de *Beccari*, l'un de mes chefs. Il a ajouté avec beaucoup de naturel, je vous assure, que s'étant trompé d'escalier et que les portes s'étant trouvées ouvertes, il était arrivé jusqu'à ma chambre d'où il allait sortir bien vite quand j'avais paru. J'ai sonné, et Guimard, qui est entré, a été fort surpris de me trouver à huit heures du matin en tête-à-tête avec un homme en chemise. Pendant que l'étranger remettait son habit, un autre garçon du château s'est trouvé connaître l'aventurier. « Sire, m'a-t-« il dit, je réponds de lui, c'est un très brave homme « qui d'ailleurs fait mieux que personne au monde le *bœuf* « *à l'écarlate.* » Malgré ces bons renseignements, le cuisinier égaré tremblait de tous ses membres : il cherchait la porte pour sortir sans pouvoir la trouver. Le voyant si malheureux, j'ai tiré de mon bureau cinquante louis que je lui ai donnés en lui disant : « Voilà, monsieur, pour calmer vos « alarmes. »

— Cinquante louis ! répéta vivement la marquise mue par un sentiment qui, je crois, était de la surprise.

— Il fallait bien, reprit le roi, dédommager ce pauvre homme de la peur qu'il avait eue.

— Ah ! sans doute, répondit la favorite tout en pensant peut-être qu'en fait de frayeur le roi et l'étranger étaient quittes.

— Enfin, reprit Louis XV, mon visiteur matinal est sorti fort satisfait après s'être prosterné.

Quoique le roi eût parlé avec calme de cette apparition, il était aisé de voir sur son visage les traces d'une profonde émotion. Les courtisans n'en trouvèrent pas moins dans tout ceci le texte d'un nouveau compliment, et le monarque fut loué à outrance d'un sang-froid, d'un courage que l'événement n'avait pas irrécusablement prouvé.

Un matin chez la favorite on reparlait de l'excursion du cuisinier dans la chambre du roi ; le médecin Quesnay était là.

— Cet homme est peut-être fou, dit le docteur.

— Oh ! vous, monsieur, répondit le roi en riant, vous voyez des fous partout.

— Il est vrai, sire, que je devine la folie, même quand elle n'existe pas encore ; mais je ne la suppose pas gratuitement. Tenez, je connais un de vos anciens ministres qui sera imbécile avant trois mois.

— Son nom? demanda vivement la favorite.

— C'est M. de Sechelles, répondit Quesnay après s'être fait presser un peu.

— Bon ! vous lui en voulez, dit Sa Majesté ; du temps de son contrôle général il vous aura refusé quelque grâce.

— Cela pourrait tout au plus m'engager à dire une vérité désagréable, et non pas à inventer. M. de Sechelles sera fou, et peut-être plus tôt que je ne pense. C'est affaiblissement d'organes : il veut à son âge faire le galant ; je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe.

— Allons, allons, nous verrons cela, monsieur le prophète, dit Louis XV en frappant sur l'épaule de Quesnay.

— Riez, sire ; mais il n'en est pas moins vrai que vous avez un maniaque dans votre propre conseil.

— Hein ! dans mon conseil?

— Que Votre Majesté prenne note de la date, et je parie qu'avant trois semaines M. Berryer est fou ou cataleptique...

— Quoi ! mon ministre de la marine?

— Lui-même, sire ; il y a des signes qui ne me trompent jamais. Hier, j'ai vu M. Berryer à la chapelle ; il s'était

assis sur une de ces petites chaises où l'on pose ordinairement les pieds. Les genoux lui touchaient le menton, ce qui rendait Son Excellence la risée de MM. les gardes du corps. Je suis entré chez le ministre au sortir de la messe : là j'ai été témoin de plusieurs autres traits d'absence d'esprit, et j'ai vu que M. Berryer avait les yeux égarés. Son secrétaire lui ayant adressé une observation fort juste, il lui répondit d'un ton emphatique : « Taisez-vous, plume ; « une plume est faite pour écrire, et non pour parler. »

Quinze jours après cet entretien, MM. de Sechelles et Berryer avaient donné des marques authentiques de folie ; le dernier avait même déraisonné en plein conseil : il fallut lui en interdire l'accès, au moins provisoirement.

L'échec humiliant du prince de Soubise à Rosbach eût dû rendre le roi circonspect sur les commandements donnés aux généraux peu éprouvés ; cependant Sa Majesté, au commencement de la campagne de 1758, confia l'armée dite de Hanovre au comte de Clermont. La tâche du nouveau général était grave : les Hanovriens rassemblés, au mépris de la convention de Closterseven, sous les ordres du prince Ferdinand de Brunswick, promettaient de ne plus se laisser désarmer ; ils ne tardèrent pas à repousser les vainqueurs jusque sur le Rhin. Encouragé par ce succès, Ferdinand livra le 25 juin la bataille de Crevelt La victoire ne fut pas un instant douteuse, les Français donnèrent à Crevelt un pendant au tableau désastreux de Rosbach. Notre aile gauche ne fut pourtant point rompue : le comte de Saint-Germain qui la commandait, soutint l'effort de toute l'armée ennemie et se retira en bon ordre à Neuss.

Les suites de ce combat répandirent la consternation parmi les habitants des Pays-Bas autrichiens ; les housards prussiens s'avancèrent jusqu'à Tirlemont et Louvain ; ces partisans levèrent des contributions aux portes d'Anvers. Cette seconde défaite jeta le découragement non seulement dans l'armée, mais encore à la cour. Le Dauphin surtout s'avisant pour la première fois d'une ardeur martiale demanda au roi la permission de se met-

tre à la tête des troupes battues, afin d'effacer, disait-il, la tache imprimée au drapeau français par le double échec de Rosbach et de Crevelt. Louis XV n'accéda point à cette demande. « Ce n'est qu'une échauffourée, répondit-il ; je « suis ravi, mon fils, de reconnaître en vous d'aussi nobles « sentiments, mais il n'est pas encore temps de vous sépa- « rer de moi. »

Ce combat, qu'on a représenté au roi comme une *échauffourée*, est cependant une déroute qui fait perdre plus de quatre-vingts lieues de pays. Au reste, si le mouvement martial du Dauphin n'eut pas le résultat qu'il en attendait, du moins détermina-t-il le roi à retirer le commandement au comte de Clermont, qui revint à Paris avec le titre burlesque de *général des bénédictins*. Son successeur est le marquis de Contades, le plus ancien lieutenant général de l armée, devenu à cette occasion maréchal de France. Avant de quitter ses troupes, Clermont eut du moins la satisfaction d'apprendre que, tandis qu'il les commandait encore, le comte de Broglie, à la tête de l'avant-garde, venait de tailler en pièces huit mille Hanovriens à Sunderhausen.

C'était bien à nos côtes que les Anglais en voulaient dans l'entreprise dont j'ai parlé plus haut ; mais apparemment la poire ne leur parut pas mûre alors, et leur expédition ne fut que comique. Celle que je dois retracer offre plus de gravité.

Une flotte non moins formidable que celle qui eut la gloire de faire deux cents prisonniers à l'île d'Aix au commencement de l'année a été mise en mer à Portsmouth vers la fin de juillet, sous les ordres du chef d'escadre Howe, avec des troupes de débarquement commandées par le général Bligk. Un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels on distinguait le prince Edouard, s'embarquèrent pour cette expédition dont le but était Cherbourg, port ouvert et sans aucune défense [1]. Les Anglais, après avoir

1. Les travaux de ce port, aujourd'hui si important, ont été exécutés depuis, et particulièrement sous le règne de Louis XVI : on en parlera dans cet ouvrage.

longé les côtes de Normandie, jettent l'ancre dans cette rade découverte, descendent sans conteste à Cherbourg, emportent quelques cloches, quelques canons, frappent une contribution d'environ soixante mille livres, et se rembarquent à l'approche d'un corps de troupes, comme d'obscurs bandits qu'ils avaient imités de tous points. Le séjour en France de ces forbans dura dans cette circonstance environ une semaine. Les seigneurs et le prince employèrent ce temps à l'anglaise, c'est-à-dire à faire bombance, à s'enivrer, et les petites marchandes de modes qui s'étaient un peu flattées qu'on leur *manquerait*, dirent que ces vainqueurs peu galants entendaient bien mal le droit de conquête.

Sans doute ce succès, tout insignifiant qu'il était, affrianda les Anglais, car le 3 septembre l'escadre de Howe reparut sur les côtes de Bretagne, et le lendemain treize mille hommes débarquèrent à Saint-Brieuc. Campés à Saint-Lunaire, ils y restèrent trois jours entiers, préparant le siège de Saint-Malo qu'ils avaient la folle prétention de tenter Enfin cette petite armée se porta sur Guildo, puis sur Matignon où elle entra tambour battant Le 11 les Anglais arrivèrent à Saint-Cast, où, fort heureusement pour eux, leur flotte arrivait en même temps. Le duc d'Aiguillon, campé dans cet endroit, attendait ces fiers conquérants. A son aspect, ils cherchèrent un refuge sur leurs vaisseaux Ainsi le peuple verdâtre de nos marais se réfugie dans son empire bourbeux dès qu'on s'approche de lui. Mais la retraite des troupes britanniques ne put être assez rapide ; une division française, placée sur une hauteur, foudroya, malgré le feu des vaisseaux, les bateaux servant à l'embarquement. Dix-neuf cents hommes tombèrent sur la place; d'Aiguillon fit sept cents prisonniers ; enfin cinq mille Anglais restèrent sur la plage française ou périrent à bord des suites de leurs blessures.

Malgré cet avantage, il n'y a pas eu de réjouissances à la cour, parce qu'elle est en deuil du pape Benoît XIV, auquel succède le Vénitien Rezonico. Ce deuil se confond avec celui de la reine d'Espagne, morte à Aranjuez le

2 septembre ; elle était sœur du roi de Portugal qui a failli la suivre au monument.

Ce prince revenait le 3 du même mois de son château de Belem à Lisbonne. Il avait baissé toutes les glaces de sa voiture pour respirer l'air embaumé du soir. Tout à coup, des assassins embusqués dans un buisson de citronniers tirent sur la voiture plusieurs coups de carabine ; Sa Majesté Portugaise est blessée au bras. Le soir même le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora et le comte d'Atoquia, regardés comme les chefs de la conspiration, sont jetés en prison, ainsi que la marquise de Tavora accusée de complicité. Tous ces seigneurs appartenaient à la même famille, et cette famille avait été déshonorée par l'amour heureux du roi pour la jeune comtesse d'Atoquia. On sait avec quelle ardeur la jalousie met aux Espagnols les armes à la main; les nobles Portugais que j'ai nommés jurèrent la perte de leur souverain. Cependant, au moment d'accomplir cette vengeance, un régicide les effraya ; ils ouvrirent leur conscience aux jésuites Malagrida, Alexandre et Mathos : « Tuer un roi, répondirent ces ennemis perpé- « tuels de tout ce qui leur dispute le pouvoir, n'est pas « même un péché véniel... » La mort de Joseph II fut alors irrévocablement arrêtée.

Le procès des accusés fut aussi prompt que l'avait été leur attentat. D'Aveiro, Tavora et d'Atoquia périrent par la roue. La marquise de Tavora eut la tête tranchée. Quant à la jeune comtesse, première cause de ces sanglantes exécutions, elle est destinée à méditer toute sa vie au fond d'un cloître sur les maux qui peuvent résulter d'une faute commise souvent avec légèreté si ce n'est avec délices.

Mais si l'on songe à punir la complicité du crime exercée sous le voile de la religion par un coupable enfroqué, il faut à Lisbonne une licence du pape. Les jésuites Malagrida, Alexandre et Mathos ne furent qu'emprisonnés, et l'on négocie encore avec Rome pour avoir la permission de les juger [1].

1. Ces difficultés amenèrent le renvoi des jésuites du Portugal en 1761. Voyez cette année.

Les Romains voulaient qu'un général battu restât à la tête de son armée jusqu'à ce qu'il eût réparé son échec ; Louis XV s'est montré Romain en cela, et le prince de Soubise s'en trouve bien. Ce général, parvenu à se loger dans le pays de Cassel, y menaçait le prince d'Isembourg dont les forces étaient inférieures à l'armée française. Les Hanovriens, vainqueurs à Crevelt, coururent au secours de leur allié ; mais ils devaient perdre leurs lauriers à Lutzelberg. Le prince de Soubise battit, mais sans grand avantage, les deux corps réunis. Ce succès fit peu de bruit à Paris ; il valut pourtant au prince le bâton de maréchal, avec l'aide puissante de Mme de Pompadour. Cette faveur excédait les règles de la compensation : Soubise avait été vaincu sans disgrâce, il fallait, pour rétablir l'équilibre, qu'il vainquît sans récompense.

On ne sait trop par quel démérite l'abbé de Bernis a perdu tout à coup les bonnes grâces de la favorite, et comment le comte de Stainville, qui n'a fait qu'apparaître à la cour avant son ambassade de Vienne, a pu mériter l'affection de la marquise. Toujours est-il que le premier vient d'être remplacé aux affaires étrangères par le dernier. Il est vrai que Bernis a reçu en même temps le chapeau de cardinal. « Oui, disait-il à un flatteur qui l'en « complimentait, c'est un parapluie que le roi a bien voulu « me donner pour me défendre contre le mauvais temps. » Du reste, la dépossession n'est pas complète : le cardinal conserve sa place au conseil en qualité de négociateur pour la paix. Le roi, tout à fait passif dans ce changement, n'y a pas apporté le plus léger obstacle ; il s'est laissé aller successivement à rappeler Stainville de Vienne, à le nommer ministre d'Etat, à le décorer du titre de *duc de Choiseul*, enfin à lui remettre le portefeuille des affaires étrangères. Sa Majesté n'a pas été moins facile pour déposséder Bernis. Le tout a été l'ouvrage de Mme de Pompadour ; cette dame s'est fait un jargon politique qui en impose à notre maître : à force d'entendre parler d'affaires aux hommes d'Etat, elle a retenu des termes, ajusté des lambeaux de leurs conversations, et, se parant de

cela avec esprit, elle lance aux yeux du roi des lueurs d'administration, de diplomatie et même de tactique guerrière qui éblouissent son royal amant. De là résulte aujourd hui la concentration dans le cabinet de cette favorite de tous les détails du gouvernement ; les intérêts les plus graves se discutent entre des flacons d'odeur, des pots de pommade et des boîtes à mouches. Vive la galanterie pour tout civiliser !

Le duc de Choiseul est encore trop peu connu pour qu'il me soit permis de le juger. Je parlerai donc seulement de son physique et de quelques-unes des qualités saillantes qu'il présente : cet homme d'Etat est d'une taille médiocre, mais assez élégante ; sa jambe est belle. Un nez large et aplati contribue à le rendre laid, quoique ses yeux soient expressifs ; l'ensemble de sa physionomie a quelque chose d'agréable et de prévenant. Les formes de M. de Choiseul sont nobles, pleines de grâce ; il possède l'air de la franchise, qui vaut peut-être mieux que la franchise même. L'élocution de ce ministre est facile, ses expressions sont choisies et toujours mesurées ; en un mot, j'ai vu peu d'hommes posséder mieux que le duc l'art de séduire.

Comme homme d'État, Choiseul paraît avoir de grandes lumières, un genre large, inventif, fécond en ressources ; on dirait que ce secrétaire d'Etat est fait tout exprès pour Louis XV, et que ce monarque est précisément le prince nécessaire à la gloire de son ministre. Sous Louis XIV, Choiseul eût peut-être semblé mesquin, tant le siècle et le prince étaient imposants. Aujourd'hui les hommes, les choses et le trône lui-même s'étant amoindris, le nouveau ministre remplit son cadre avec éclat. Je dois citer un trait de début digne de remarque.

Quand le nouveau ministre des affaires étrangères fut installé, le comte de Stahremberg, ambassadeur de Vienne, vint lui faire une visite de cérémonie. On l'annonça ; le duc, quoique inoccupé en ce moment, fit prier le seigneur autrichien d'attendre. L'attente s'étant prolongée au delà de la mesure ordinaire, M. de Stahremberg se fit annoncer

de nouveau. « C'est bon, c'est bon, répondit le ministre, « prévenez M. le comte qu'un travail très pressant m'oblige « à retarder encore le plaisir de le recevoir. » L'ambassadeur entendit cette leste réponse à travers la porte entrebâillée; son mécontentement fut extrême, il eût quitté sur-le-champ l'hôtel s'il ne se fût ménagé la satisfaction de faire éclater son humeur. Cependant le retard continuant toujours, le diplomate allemand, outre d'une impolitesse sans exemple selon lui, dit à haute voix qu'il en porterait plainte au roi. M. de Choiseul l'attendait à ce degré d'irritation : il fut admis. Rouge, l'œil animé, les lèvres agitées, M. de Stahremberg ne se possédait plus; ses paroles exprimèrent aigrement son dépit.

Le duc, calme, de sang-froid, le sourire sur les lèvres, formait un contraste frappant avec l'ambassadeur irrité. « Convenez, lui dit-il en l'interrompant, convenez, mon- « sieur le comte, que vous méconnaissez singulièrement « mes louables procédés. Quand j'étais ambassadeur de « France à Vienne, le prince de Kaunitz me faisait sta- « tionner des heures entières dans son antichambre. Loin « de m'en formaliser, j'applaudissais à ce genre d'éti- « quette, comme à un signe infaillible de haute considé- « ration dont ce prince cherchait à me donner des preu- « ves. Convaincu de sa sagesse, je me promis dès lors, si « j'arrivais jamais à un ministère semblable au sien, de « le copier fidèlement en tout; car j'avais le bon esprit, « à l'aurore de mon début dans la carrière diplomatique, « d'aimer à puiser la science du gouvernement chez ceux « qui la professent, et non dans mes seules opinions. Con- « damnez donc maintenant, si vous l'osez, l'élève d'un si « grand maître. Au reste, il m'en a coûté quelque ennui « pour vous traiter de la sorte : imaginez-vous que, pour « tuer le temps, je me suis occupé à deviner le logogriphe « du *Mercure*.

« A présent, si M. de Stahremberg, avec qui je suis lié « et dont l'estime m'honorera toujours, consentait à ce « que nous nous dépouillassions de notre caractère poli- « tique, je lui dirais familièrement : Tenez, mon cher

« comte, tout ceci est une sorte de prêté-rendu. J'ai ac-
« quitté le roi : on en rira à la cour de Vienne, comme à
« celle de Versailles, si vous en parlez. »

Stahremberg, homme d'esprit quoique diplomate gourmé, prit le parti de rire lui-même des représailles plaisantes exercées par le Kaunitz du roi de France.

Ce que le cardinal de Bernis a trouvé moins plaisant, c'est que Choiseul, muni du projet d'un second traité avec la cour de Vienne, s'est emparé des négociations pour la paix et a fait exiler le cardinal.

Tandis que ces vicissitudes avaient lieu à la cour de France, le roi de Prusse, par son génie, son courage et surtout sa prodigieuse activité, étonnait ses nombreux ennemis. Il livre aux Russes la bataille de Zorendorf, dans la Prusse ducale, le 27 août. Battu dans cette rencontre, il empêche cependant son ennemi de former le siège de Custrin, et l'enchaîne le reste de la campagne par des manœuvres qu'il ne peut ni prévoir ni éviter. Le général russe est forcé d'aller prendre ses quartiers d'hiver au delà de la Vistule. Ce résultat obtenu, Frédéric vole dégager le prince Henri, son frère, enclavé entre les Autrichiens et l'armée des cercles. Mais tant de marches ont excédé les Prussiens; malgré le talent de leur chef, ils sont forcés dans le camp d'Holkirken, et perdent dix mille hommes et cent pièces de canon. Un si grand revers ne décourage point Frédéric... il va camper tranquillement à une demi lieue de la position enlevée, et l'armée victorieuse n'ose le poursuivre. Enfin ce dieu des combats inspire une terreur telle que les Autrichiens, qui ont mis le siège devant Dresde, le lèvent subitement et vont prendre leurs quartiers d'hiver en Bohême.

Reportons les yeux sur nos affaires du Nouveau-Monde. L'escadre de l'amiral Holborn serre toujours Louisbourg de si près que M. de Laclue, envoyé avec une division au secours de cette colonie, n'a pu y arriver, et s'est vu contraint, après beaucoup de croisières inutiles, de rentrer à Toulon. Deux autres petites escadres étaient parties de Brest au mois de janvier pour tenter les atterrages de

Louisbourg, elles se réunirent en mer sous les ordres de M. de Beaussier; mais ce secours, trop faible encore, ne put retarder d'une heure la chute de cette place. Indépendamment des forces de sir Holborn, vingt-trois vaisseaux de ligne et dix-huit frégates, commandés par l'amiral Boscavin et portant seize mille hommes de débarquement, se présentèrent, au mois de juillet, en vue de Louisbourg, et vinrent bientôt jeter l'ancre à une demi-lieue de la ville. Les fortifications en étaient faibles, assez mal armées, et trois mille hommes à peine la défendaient. Le gouverneur se décida néanmoins à faire une résistance opiniâtre. Dans cette situation imminente, Louisbourg eut sa Jeanne Hachette : Mme de Ducourt, épouse du général, ne quittait pas le rempart, encourageant le soldat de la voix, du geste, et par l'argent qu'elle prodiguait; elle donnait encore l'exemple en tirant de sa jolie main trois coups de canon par heure.

Malgré tant de résolution, malgré le courage de tout ce qui combattait sur les murs assiégés, Louisbourg ne put résister plus de trois semaines aux forces supérieures qui l'accablaient; la place capitula, mais ce fut seulement la veille d'un assaut qu'il eût été impossible de soutenir. L'escadre de M. de Beaussier avait été prise ou brûlée pendant le siège. Ainsi tomba, le 27 juillet, le principal boulevard de nos possessions dans le Canada ; ainsi durent s'évanouir dès ce moment les brillantes espérances que la France fondait sur le commerce de cette colonie : l'Angleterre les avait appréciées aussi, ces espérances, et c'était pour ce motif qu'elle avait fait contre Louisbourg un si vaste déploiement de forces.

Moins heureux dans l'intérieur du Canada, les Anglais y avaient précédemment éprouvé un échec meurtrier. Rassemblées dès le printemps sur les ruines du fort Saint-Georges, les troupes britanniques s'excitaient à la vengeance devant les signes de ce désastre; elles s'embarquèrent ensuite sur le lac du Saint-Sacrement, et vinrent débarquer près du fort Carillon, peu considérable par lui-même ; mais, sur l'avis de cette invasion, on venait de

l'entourer d'une seconde enceinte de gros arbres renversés et enlacés les uns avec les autres; les branches coupées et affilées produisaient l'effet de chevaux de frise, tant cet étrange rempart en était hérissé. Les Français attendirent leurs ennemis derrière ces fortifications improvisées. Jaloux de laver la honte qui souillait leurs armes depuis le commencement de la guerre du Canada, les Anglais attaquèrent avec fureur cette forêt d'obstacles à travers lesquels la mort leur arrivait de toutes parts. Trop incommodés par le feu terrible qu'entretenaient trois mille Français ou Canadiens embusqués derrière le retranchement, les assaillants se décidèrent à tenter un assaut. Vainement le canon du rempart de Carillon se joignit-il alors à la mousqueterie, vainement les intrépides Anglais tombaient-ils par centaines embarrassés entre les arbres, enfilés dans leurs branches aiguisées ; tant de pertes ne faisaient qu'accroître leur rage : l'assaut dura cinq heures, et ce ne fut qu'après avoir perdu quatre mille hommes qu'ils renoncèrent à cette entreprise... Presque tous y avaient succombé.

Dans tous nos engagements contre les troupes anglaises, les Canadiens, qui les haïssent autant qu'ils aiment les nôtres, les attaquent avec un acharnement inexprimable. Il faut ajouter en frémissant que la guerre est pour ces sauvages une véritable chasse, et qu'ils y poursuivent leur horrible proie. Nos soldats ne voudraient que vaincre leurs ennemis ; ces cruels alliés les exterminent, les dévorent... Au printemps dernier, un prisonnier breton fut entraîné par une Canadienne au fond de sa cabane ; elle lui coupa aussitôt le bras et fit boire à sa famille le sang qui en dégouttait. Un missionnaire lui reprochant le lendemain cette cruauté :

— Je veux, lui répondit-elle, que mes enfants soient guerriers, il faut donc qu'ils se nourrissent de la chair de leurs ennemis.

Telles sont les atrocités auxquelles les peuples civilisés s'associent, lorsque, non contents des biens que la nature

a mis à leur portée, ils portent leur ambition jusqu'aux extrémités de la terre.

Pendant qu'un nouveau traité entre la France et l'Autriche était signé à Paris par les soins de M. le duc de Choiseul, les rois d'Angleterre et de Prusse renouvelaient aussi la convention qui les lie. L'acte diplomatique signé à Westminster le 7 décembre, porte confirmation des stipulations du 16 janvier 1756, avec addition d'un subside de six cent soixante-dix mille livres sterling payable par l'Angleterre à la Prusse.

Les affaires de l'État n'absorbent pas tellement l'attention publique qu'elle n'ait encore des affections pour les nouveautés théâtrales; la foule s'est portée à l'*Hypermnestre* de M. Lemierre, tragédie d'un caractère tout à fait nouveau. Indépendamment d'une action originale par elle-même (le mariage des cinquante Danaïdes), cet ouvrage est rempli de détails pittoresques et de tableaux qui lui prêtent un charme tout à fait nouveau. « *C'est une pièce à peindre*, » disait un amateur en sortant de la première représentation; et cet éloge en vaut bien un autre. Du reste les caractères ont de la vérité, et la versification m'a paru brillante, harmonieuse, pure. Au dénoûment, l'acteur Lanoue, qui jouait Danaüs, fut blessé au bras droit; le sang coula sur le théâtre. Comme le public prenait intérêt à la blessure du comédien, celui-ci s'avança sur le bord de la scène et dit gravement : « Messieurs, ce ne « sera rien; mais je vous prie de ne pas vous habituer à « ce trait d'imitation. »

Si les lettres s'enrichissent cette année d'une tragédie remarquable, elles se sont appauvries de deux talents : Mme de Graffigny et l'abbé d'Olivet sont morts tous deux pendant le présent mois de décembre. On connaît les *Lettres péruviennes* et la *Cénie* de Mme de Graffigny, mais bon nombre de personnes ignorent une aventure qu'elle racontait quelquefois avec chagrin ; la voici. La mère de cette dame, aussi ignorante qu'elle était ins-

truite, ennuyée de voir chez elle une grande quantité de planches gravées par le célèbre Callot, son grand oncle, fit venir un chaudronnier et livra les chefs-d'œuvre sur cuivre pour se faire de la batterie de cuisine. — L'abbé d'Olivet était à la fois un excellent grammairien et un écrivain fécond : le nombre de ses traductions et des ouvrages de son propre fonds est très considérable. Parmi ces derniers, on doit citer la *Prosodie française* et l'*Histoire de l'Académie française*, que l'on peut suspecter de quelque partialité. Au nombre des traductions, on remarque celle des entretiens de Cicéron *sur la nature des dieux*, celle des *Tusculanes*, celle des *Philippiques* de Démosthène, et enfin celle des *Catilinaires* de Cicéron. Voltaire appelait d'Olivet son maître : ce fut en effet lui qui dirigea les premiers essais littéraires de ce grand écrivain. Plus tard, il eut la satisfaction de présider à sa réception à l'Académie française.

Louis XV n'a compris ni Mme de Graffigny, ni l'abbé d'Olivet, ni l'auteur d'*Hypermnestre* sur la liste des littérateurs inscrits dans sa mémoire : Sa Majesté est aussi peu initiée aux progrès de l'esprit humain qu'à la marche des affaires politiques. Mais, grâce aux rapports secrets de la police dont notre maître nourrit avec soin son érudition, il est peut-être l'homme le plus versé dans l'histoire scandaleuse du siècle... C'est toujours du savoir.

CHAPITRE XXVIII

1759-1760

La duchesse d'Orléans; sa vie. — Création de l'ordre du Mérite militaire. — Victoire de Berghem. — Projet de descente en Angleterre. — Désastres sur mer. — Bataille de Minden. — Mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne. — Vaucanson; le géomètre mécanique. — Encore une défaite maritime. — Guerre du Canada; perte de Québec. — Les goëlettes. — M. de Silhouette. — Les coups de baguette d'un contrôleur général. — Il n'était pas sorcier. — Les jésuites, M. de Choiseul, la marquise de Pom-

padour. — Le Dauphin frère en saint Ignace. — La lanterne sourde. — Mort de Marie-Louise de France. — Ses amours avec Bernis. — *Briséis*, tragédie de Poinsinet de Sivry. — *La Fausse Agnès*, comédie de Destouches. — *Cendrillon*, opéra-comique. — Une autre pantoufle. — Exploits de Frédéric II. — Fondation de la petite poste de Paris. — L'autre feuille des bénéfices. — Le moine espion. — *Ramponneau* et sa guinguette. — Victoire de Clostercamp. — Le chevalier d'Assas. — Marasme du Dauphin. — Les spectateurs disparaissent de la scène de nos théâtres. — Effet de cette réforme. — *Tancrède*, tragédie de Voltaire. — *Les Philosophes*, comédie de Palissot. — Un amateur du bouton. — *L'Écossaise* de Voltaire. — Désastres en Amérique et aux Indes. — M. de Lally-Tollendal. — Mort du maréchal de Coigny. — Cause singulière de celle de Guimond de la Touche.

Ma tante qui tint avant moi la plume pour tracer les travers du siècle, recula toujours devant une partie de sa tâche où toute réserve était impossible, et qui eût trop souvent traduit sur la scène du scandale un nom auguste. Je me suis sentie depuis arrêtée par le même scrupule : assez de princes et de princesses du sang ont taché de leur mœurs les annales de notre époque ; j'ai voulu autant que possible éclaircir la nomenclature de leurs aventures galantes. Cependant il est une vie dont la vérité me demandera compte : c'est celle de M^me^ la duchesse d'Orléans, née Louise-Henriette de Conti. Après avoir constamment jeté le voile de la réserve sur tant d'égarements, je dois remplir cependant la lacune qu'un silence absolu laisserait dans mes récits. J'analyserai, je presserai les faits afin d'abréger une narration que je n'entreprends que par acquit de conscience, et dont j'adoucirai encore les traits.

Louis-Philippe d'Orléans, fils de M. d'Orléans, dit de Sainte-Geneviève, épousa M^lle^ de Conti en 1743. Les deux époux étaient éperdument amoureux l'un de l'autre, et ces passions conjugales ont souvent un retour fâcheux. L'âme habituée à ces grands élans de tendresse, toujours si fugitifs au sein d'une possession sans obstacles, veut les perpétuer quand elle n'en trouve plus l'aliment chez l'hymen. Après avoir imité les tourtereaux de la cour, à

la ville, aux champs, la nuit, le jour, et jusque dans le lit de leurs amis, M. et Mme d'Orléans se dégoûtèrent tout à coup l'un de l'autre. Si dès lors le duc fut infidèle, ce fut avec mystère ; mais la duchesse, loin de l'imiter en cela, se livra sans la moindre précaution à toute la fougue d'un tempérament que rien ne pouvait satisfaire : ses emportements allèrent jusqu'au cynisme. La vie de Mme d'Orléans fut d'abord une revue lubrique de toute la hiérarchie galante, depuis le prince du sang jusqu'au petit collet le plus obscur. Son Altesse ouvrit ensuite une seconde série qui commença au gros bourgeois et finit au cocher *Lefranc*. On prête aisément aux riches : il n'est point assez constaté que l'insatiable duchesse soit descendue dans les jardins du Palais-Royal pour y solliciter des plaisirs anonymes, mais on va voir du moins qu'elle regrettait de voir sa galanterie s'arrêter aux limites de l'humanité ; je rapporte un fait que je tiens du comte de Melfort, et ce seigneur était bien informé. On venait d'amener dans la cour un cheval que devait monter le prince. Cet animal était superbe, toutes les perfections de l'espèce se montraient en lui, et des signes de vigueur *extraordinaires* attiraient surtout l'attention de la duchesse, placée sur le balcon la lunette à la main. « Quel dommage, ma chère, dit-elle à l'une « de ses dames qui se trouvait à ses côtés, quel dommage « qu'un si bel animal ait les pieds si durs ! »

Il semble que la duchesse d'Orléans ait voulu prendre à tâche de faire oublier tout ce qu'on sait du dérèglement des anciennes impératrices ; elle-même s'attribuait la réputation d'une Messaline, se vantait de l'avoir méritée et se flattait d'effacer un jour la renommée de son modèle antique. Une grave maladie l'arrête dans l'essor de cette singulière ambition.

Pendant le cours de cette longue suite d'infidélités, M. d'Orléans, aussi modéré dans ses plaisirs que la duchesse était déréglée, aimait les femmes en galant du bon ton : il contracta une liaison intime mais cachée avec Mme de Villemonble qui lui donna, dit-on, trois enfants, une fille et deux garçons.

Après une longue excursion dans le domaine du vice, parlons d'une institution créée pour récompenser la vertu.

Par lettres patentes du 10 mars, Louis XV a institué l'ordre du *Mérite militaire* pour récompenser, est-il dit dans ces lettres, *les officiers protestants qui servent en France dans les régiments étrangers.* Voilà qui est précis; quels que soient le mérite ou la valeur des officiers français professant la religion réformée, ils ne doivent compter sur aucune récompense, trop heureux de donner leur sang à une monarchie ingrate. L'ordre se compose de deux classes de grands-croix, de quatre classes de commandeurs et d'une classe de chevaliers. Cette dernière seule est illimitée. La décoration est une croix d'or à huit pointes pommettées et anglées de quatre fleurs de lis aussi d'or. Au centre des branches émaillées on remarque sur une des faces un cœur et une épée en pal la pointe en haut; le tout cerné de cette devise : *Pro virtute bellicâ.* Au revers est une couronne de laurier avec ces mots : *Ludovicus Decimus Quintus instituit* 1759. Les dignitaires et chevaliers portent la croix pendue à un ruban gros-bleu moiré, de la même manière que les dignitaires et chevaliers de l'ordre de Saint-Louis.

La campagne est ouverte en Allemagne, et déjà les armes françaises ont jeté quelque éclat à Berghem. Mais avant de relater cette affaire je dois esquisser les positions des diverses armées. Au printemps, les Autrichiens du maréchal Daun, après avoir passé l'hiver en Bohême, attendaient pour se porter de nouveau en Saxe et en Silésie que les Russes repassassent la Vistule et s'avançassent sur l'Oder. Les Suédois, battus par les Prussiens, ne paraissaient devoir tenter aucune entreprise remarquable; ils se concentraient vers Stralsund. L'armée impériale, commandée par le prince de Deux-Ponts, sortait des quartiers d'hiver qu'elle avait pris en Franconie, elle se disposait à entrer en Saxe. Frédéric II, toujours maître de Dresde où il a passé la saison rigoureuse, traçait dans le cabinet de l'électeur le plan d'une campagne où ce prince espérait

pouvoir faire face tout à la fois aux Autrichiens, aux troupes des cercles et à l'armée russe, tandis que le prince Ferdinand de Brunswick, avec les Hanovriens et les Anglais, tiendrait tête aux Français dirigés par le maréchal de Contades.

Tous ces corps armés s'étaient ébranlés selon leurs directions respectives, lorsque fut livré, le 13 avril, le combat de Berghem près Francfort-sur-le-Mein. Le prince Ferdinand, informé de l'absence du maréchal de Contades, et croyant avoir bon marché de l'officier chargé de l'intérim, fondit tout à coup sur l'armée française avec les Hanovriens. Mais repoussés avec une héroïque vigueur, les assaillants abandonnèrent dix mille hommes sur le champ de bataille ou dans les mains du vainqueur. Enhardi par ce beau succès, M. de Contades, laissant un corps sous les ordres de M. d'Armentières pour la garde du bas Rhin, s'avance avec le reste de ses troupes jusqu'à Marbourg et Giessen; et s'étant joint au duc de Broglie, il marche vers la Hesse en menant devant lui l'ennemi chaque jour attaqué et battu.

Mais l'attention du gouvernement français est fixée sur l'Angleterre plutôt que sur l'Allemagne : le maréchal de Belle-Isle médite depuis quelques mois une expédition contre les Royaumes-Unis. Dès le mois de mai, quarante bataillons étaient rassemblés sur les côtes de Bretagne sous les ordres de M. d'Aiguillon. Une seconde armée, que commande le brave lieutenant général Chevert, occupe Dunkerque et les environs, tandis que dans les mêmes parages M. de Flobert, aventurier habile et hardi, est embarqué sur la flottille du capitaine Thurot et n'attend qu'un vent favorable pour aller reconnaître les côtes du nord de l'Irlande. A Brest, une flotte de vingt et un vaisseaux de ligne, péniblement formée après les pertes de notre marine, se dispose à sortir sous le commandement de M. de Conflans. Pendant ce temps, l'escadre de Toulon, forte de douze vaisseaux de ligne, de trois frégates, et confiée à M. de la Clue, se prépare à passer le détroit au premier vent favorable pour se réunir à la flotte de Brest.

Mais les Anglais ne sont pas demeurés tranquilles spectateurs de ces apprêts menaçants; Georges II, en effrayant son parlement par la perspective d'une invasion, en a obtenu des subsides proportionnés aux dangers qu'il étalait aux yeux de ce corps délibérant. Avec ces subsides, les Anglais ont armé des flottes redoutables afin de comprimer tout d'un coup nos mouvements offensifs. Une escadre venant de Sainte-Hélène sous le pavillon de l'amiral Rodney s'est embossée devant le Havre-de-Grâce où sont formés des approvisionnements et où l'on construit des bateaux plats pour la descente projetée. A la même époque, des galiotes à bombes, rangées dans le canal étroit qui porte les eaux à Harfleur, ont fait le bombardement de cette ville qui a duré cinquante heures sans autre succès que quelques maisons brûlées, quelques magasins incendiés. D'un autre côté, le commodore Boys, stationné à la hauteur de Dunkerque, a reçu l'ordre de combattre tout ce qui sortirait de ce port. Dans la Méditerranée, l'amiral Boscaven croise avec quatorze vaisseaux pour prévenir toute expédition sortant de Toulon. Enfin l'amiral Hauke ferme le port de Brest avec une escadre supérieure à celle qui pourrait en sortir. C'est ainsi qu'avec sa marine puissante, la Grande-Bretagne paralyse et paralysera longtemps tous les efforts que la France pourrait tenter contre les côtes d'Albion.

Nous venons de voir des succès empêchés; voici maintenant des malheurs accomplis. Vers le milieu de juillet, le comte de Broglie s'étant rendu maître de Minden par un coup de main, le maréchal de Contades y établit son quartier général. A la nouvelle de cet échec, le prince Ferdinand repasse le Weser pour voler à la défense de l'électorat de Hanovre de nouveau menacé. Pour surcroît de malheur, la garnison de Munster, forcée dans la ville par M. d'Armentières, avait dû se réfugier dans la citadelle, qui, peu de jours après, s'était elle-même rendue. Dans cette situation délicate, le duc de Brunswick, campé à Petershausen, sentit qu'il ne pourrait éviter une bataille; il songea à se rendre maître des chances de cet événement. En consé-

quence, Son Altesse manœuvre de manière à faire croire qu'il veut opérer sa retraite; il la commence en effet, et laisse seulement le général Waugenheim à Todtenhausen à la tête d'un corps de vingt mille hommes. Les Français, abusés par ce mouvement rétrograde de l'habile Ferdinand, sortent de leur camp de Minden avec sécurité pour attaquer l'arrière-garde de Waugenheim, dont ils se flattent d'avoir bon marché. Mais tout à coup le prince revient sur ses pas, prend l'armée française en flanc et la force de se retirer avec une perte considérable. Ferdinand considérait sa victoire comme tellement assurée que la veille du combat il écrivait à un chef de partisans :

« Je livre demain bataille aux Français; s'il échappe un « seul équipage, vous en répondrez sur votre tête. » Cette tête dut tomber, car le maréchal fit sa retraite en bon ordre vers la Hesse, où Brunswick le suivit sans l'entamer. D'Armentières, qui formait en ce moment le siège de Lipstadt, l'abandonna pour se joindre à M. de Contades, et nos troupes se retirèrent lentement vers Francfort où elles prirent sans obstacle des quartiers.

Si l'on en doit croire les panégyristes qui ne manquent jamais aux grands, le jeune prince de Condé[1] fit des prodiges de valeur à la journée de Minden : Son Altesse, à la tête d'une réserve de gendarmerie et de carabiniers, chargea, dit-on, les ennemis sur une pelouse qui fut à l'instant jonchée de leurs cadavres et teinte de leur sang. On assure même que dans cette campagne, le descendant du vainqueur de Rocroi a pris des canons[2] au prince Ferdinand, et que Louis XV a fait don de ce trophée à son jeune parent.

Aux regrets de Minden se joint à la cour le deuil du roi

1. Mort en 1818.

2. Ce sont ceux, dit-on, qu'on voyait à Chantilly avant la Révolution. On rapporte que le duc Ferdinand de Brunswick ayant fait, au retour de la paix, une visite au prince de Condé, s'aperçut qu'il avait fait cacher ses canons. « Vous avez voulu, dit-il à Son « Altesse, me vaincre deux fois : à la guerre par vos armes, et « dans la paix par votre modestie. »

d'Espagne Ferdinand VI, mort au mois d'août à l'âge de quarante-cinq ans. Don Carlos son frère, roi de Naples, lui succède sous le nom de Charles III. La couronne des Deux-Siciles passe à l'infant don Ferdinand, troisième fils de don Carlos, et qui règne sous le nom de Ferdinand IV. Le nouveau monarque espagnol, après avoir fait constater juridiquement l'imbécillité du prince royal don Philippe son fils aîné, et après avoir fait proclamer le roi sicilien, s'est embarqué pour l'Espagne avec le prince Charles-Antoine, le second de ses enfants, destiné à lui succéder par l'empêchement légal du roi de Naples. Nous verrons si ce double changement de règne apportera quelque variété dans la politique de l'Europe.

En attendant, on ne parle à Paris que du fameux mécanicien Vaucanson qui vient d'être admis à l'Académie des sciences. Cet homme habile a fait un joueur de flûte qui exécute plusieurs airs avec une précision admirable ; mais ce qui étonne le plus nos amateurs, c'est un canard mécanique auquel Vaucanson, par une combinaison inexplicable, a donné la faculté de digérer. Malgré ces prodiges, les savants de l'Académie, plus orgueilleux encore qu'ils ne sont instruits, virent avec chagrin un homme qu'ils qualifiaient de *serrurier* s'asseoir dans leur illustre enceinte. Le néophyte demanda à M. de Buffon qui était trop grand pour partager une telle petitesse, pourquoi ces messieurs se montraient si peu hospitaliers. « Je vais vous le dire, répondit le Pline moderne ; je ne « vous crois pas plus fort que moi en géométrie, et mes « honorables collègues n'apprécient que cela. Je vais parier « même qu'ils ne m'ont pas encore pardonné d'avoir « expliqué la nature autrement que par des angles, des « courbes et des tangentes. — Eh ! que ne me le disaient-« ils, répondit Vaucanson, je leur aurais fait un géomètre « mécanique : cela ne m'eût pas coûté plus de peine qu'un « flûteur ou un canard. » Retournons à l'armée.

Durant toute la campagne qui se termine, Frédéric II a été presque toujours battu par les forces russes ou autrichiennes qui l'ont assailli tour à tour : ses pertes en

hommes, canons, vivres, munitions, ont été incalculables, et pourtant ce génie colosse impose toujours à ses ennemis. Debout sur les débris de son armée, sur les ruines de son pays saccagé, Frédéric semble à ses ennemis comme à ses amis le dieu des combats; son grand nom est un talisman qui terrifie les premiers et remplit les derniers de confiance et de sécurité. Sous cet illustre capitaine, les Prussiens, écrasés quelquefois, ne se croient jamais vaincus. C'est une vérité dès longtemps reconnue que dans les batailles c'est moins la perte des hommes qui décourage les soldats que l'opinion de leur défaite. Bref, à la fin de cette campagne, les ennemis du héros de la Prusse, tout vainqueurs qu'ils étaient, songèrent à se mettre en sûreté.

Pourquoi faut-il que j'aie à signaler de nouveaux désastres éprouvés par notre malheureuse marine! L'amiral Boscaven, qui bloquait M. de la Clue dans le port de Toulon, ayant été assailli par une tempête, dut gagner en toute hâte la baie de Gibraltar. Mieux conseillé par son expérience, l'amiral français eût profité de cette aide des éléments pour attaquer son ennemi, lequel, fatigué par les vents, n'eût pu soutenir le combat qu'avec désavantage. Loin de là, M. de la Clue perdit dans le port un temps précieux; il sortit enfin, et serrant de près les côtes de Barbarie, il était entré dans le canal, lorsqu'il fut découvert par *le Gibraltar*, vaisseau stationné sur les parages de Ceuta. La flotte française fut signalée à huit heures du soir, à dix les Anglais étaient sous voiles et prêts à combattre. A cette heure, l'escadre française était en état de se mesurer avec l'escadre britannique; mais, par une de ces fatalités attachées à notre marine, cinq vaisseaux et trois frégates se séparèrent de l'armée durant la nuit, et ne purent être ralliés au point du jour; M. de la Clue n'avait donc que sept vaisseaux à opposer à quatorze; il fallut accepter la bataille avec ces forces inférieures. L'affaire s'engagea à la hauteur du cap Sainte-Marie : trois de nos vaisseaux furent brûlés, deux tombèrent au pouvoir de l'ennemi : les deux seuls qui restassent à l'amiral

français se réfugièrent dans le port de Lisbonne. Certes voilà de tristes précédents pour l'invasion projetée : on dit pourtant que le cabinet de Versailles n'y renonce pas... C'est nourrir une robuste espérance.

L'escadre de Brest restait encore intacte, et la même fortune que celle dont M. de la Clue n'avait pas su profiter s'offrit à elle aussi vainement. Un ouragan terrible, survenu le 12 octobre, força l'amiral Hauke de ramener à Plymouth sa flotte réduite à un délabrement complet. Si notre expédition fût sortie alors, rien, certainement rien n'eût pu s'opposer à la descente qu'on avait en vue ; mais nos vaisseaux ne mirent à la voile que le 14 novembre ; déjà l'actif Hauke avait réparé ses avaries ; déjà même il se montrait menaçant avec ses vingt-trois vaisseaux de haut bord. Les deux flottes se rencontrèrent dans les eaux de Quiberon ; la nôtre était de vingt et un vaisseaux : aussi se battit-on d'abord avec un avantage égal. Mais notre mauvais génie veillait : un coup de vent qui survint pendant le combat sépara les armées. Cet accident n'offrait rien de spécialement défavorable à nos armes ; pourtant la terreur s'empara des marins français et la confusion se mit dans la flotte. *Le Formidable* tomba entre les mains des Anglais ; deux autres vaisseaux, pour éviter le même sort, se brûlèrent sur la côte du Croisic ; un quatrième périt à l'angle d'Escoublac, non loin de l'embouchure de la Loire. Jamais on ne vit un si grand malheur résulter d'un si faible danger. Une partie de ce qui restait de notre malheureuse escadre se retira sous l'île d'Aix, l'autre partie se jeta dans la rivière de Vilaine, tandis que les Anglais, en bravant sans peine le grain, riaient de pitié d'une terreur panique qui avait occasionné tant de pertes. Mais cette pitié de nos ennemis se changea bientôt en audace : croira-t-on qu'ils osèrent sommer la division réfugiée dans la Vilaine de leur livrer les canons des vaisseaux brûlés à la côte du Croisic ! Sur le témoignage de l'indignation qui avait accueilli cette injonction, Hauke fit bombarder la ville du Croisic, mais sans le moindre dommage. L'amiral français eut le regret fort raisonnable de n'avoir pas

fait pendre à une vergue l'officier porteur de l'insolente demande qui avait précédé ce bombardement.

Il est probable qu'après la double catastrophe que je viens de retracer, notre cabinet renoncera à ses projets d'invasion ; il faut aussi renoncer, au moins pour longtemps, à combattre les Anglais sur les mers. Continuons l'énumération de nos désastres.

Une flotte anglaise, forte de dix vaisseaux de ligne portant huit mille hommes de débarquement, s'était approchée de la Martinique au commencement de l'année avec le dessein de s'en emparer ; mais, repoussés bientôt, les assaillants furent obligés de reprendre la mer en toute hâte. Plus heureux à la Guadeloupe, ils ont fait la conquête de cette colonie française après trois mois de blocus. La Désirade, les Saintes, Saint-Barthélemy et Marie-Galante, îles voisines de la Guadeloupe, ont subi le joug en même temps qu'elle.

Les Français étaient toujours victorieux au Canada grâce à leurs terribles alliés les sauvages ; mais les Anglais tenaient trop à la possession de cette colonie pour ne pas y envoyer des forces supérieures : quarante mille hommes étaient donc réunis au printemps sur les frontières du Canada. MM. de Montcalm et de Vaudreuil avaient bien prévu cet effort désespéré ; mais vainement avaient-ils sollicité des secours européens. La difficulté d'affaiblir les armées d'Allemagne, et plus particulièrement celle de faire passer un corps de troupes au Nouveau-Monde à travers des flottes anglaises toujours maîtresses de la mer, tels étaient les motifs trop réels qui avaient rendu inutiles les supplications de nos généraux du Canada.

Cependant les Anglais ne perdirent point de temps pour attaquer Québec : dix mille hommes se portèrent à la pointe de Lewis et en chassèrent le peu de Français qui la défendaient. Les troupes britanniques établirent aussitôt des batteries dans cette position, d'où l'on pouvait bombarder le corps de la place, assise sur la rive opposée du fleuve Saint-Laurent. Le feu des assiégeants détruisit la ville de fond en comble ; mais elle ne leur ouvrit point

ses portes. Les abords de Québec étaient défendus par une multitude de redoutes et d'autres ouvrages qui les rendaient inaccessibles; les assiégeants en durent être convaincus lorsque ayant attaqué avec persistance un poste appelé le saut de Montmorency, ils reconnurent que ce seul point engloutirait toute leur armée.

Mais ce que n'avait pu faire la force ouverte, la ruse le fit : lord Murray propose aux siens de remonter le fleuve jusqu'à deux lieues au-dessus de la place et de s'emparer des hauteurs dites d'Abraham qui la commandent, et dont les Français ont négligé la défense parce qu'ils les croient inaccessibles. Ce projet s'exécute : cinq mille Anglais, débarqués avant le jour, gravissent le rocher sans être aperçus; ils ont eu le temps de s'y former avant d'être attaqués par trois mille cinq cents Français qui accourent. Alors s'engage un combat acharné où les deux chefs, le général Wolf et M. de Montcalm, sont frappés mortellement. Les Français durent céder au nombre, et Québec, dominé, Québec déjà presque détruit par l'artillerie, dut capituler le 18 septembre : le chevalier de Ramsai remit la place aux Anglais.

Louisbourg et Québec conquis, il était naturel de penser que la colonie ne pouvait plus résister; mais telle n'a point été l'opinion de la poignée de Français qui s'y trouvaient après ces deux grandes pertes. Ils manquaient de tout, il ne leur restait pas un refuge à l'abri des tentatives de l'ennemi, et pourtant ils se disposèrent à lui résister encore. Nos braves compatriotes abandonnent aux troupes britanniques le monceau de ruines que soixante-quatre jours de siège avaient formé sur les bords du fleuve Saint-Laurent; eux et leurs intrépides alliés les Canadiens élèvent à la hâte des retranchements à dix lieues de la ville détruite; puis, après avoir laissé une garnison suffisante dans ce fort improvisé, ils se retirèrent à Montréal pour aviser durant l'arrière-saison aux moyens de réparer leurs pertes. L'héroïsme de l'adversité ne vaut-il pas celui que l'on proclame dans le triomphe?

Les tristes nouvelles que je viens de copier ont été

apportées de l'Amérique septentrionale par une goélette de guerre qui a fait la traversée en moins de quatre-vingt-dix jours. On connaît ces légers navires qui glissent presque entre deux eaux à travers les escadres ennemies. A demi-portée de canon, bois et voilures sont cachés par les flots, et pourtant sous le pont de ces frêles embarcations se logent cinquante hommes d'équipage dans des hamacs commodes. On y trouve une chambre pour les officiers, plus l'élégante demeure du capitaine, où des marins joyeux et insouciants insultent à la tempête en consommant d'excellentes provisions, en sablant les meilleurs vins de l'Europe.

Il est aisé de concevoir que les événements divers qui se sont passés dans l'année dont nous atteignons le terme ont ajouté aux embarras financiers de la France, et qu'il a fallu rêver à plus d'un expédient pour les diminuer. M. de Silhouette, maître des requêtes, avait beaucoup raisonné sur cette matière ; on crut qu'il serait fécond en expédients ; le contrôle général lui fut donné le 17 avril. Le début de ce ministre fut en effet brillant ; il réforma quelques abus de notre système financier, particulièrement dans les fermes, et il eut l'heureuse idée d'y créer soixante-douze mille actions de mille livres chacune, auxquelles fut attribuée la moitié du bénéfice dont jouissaient MM. les fermiers généraux. Cette opération jeta dans les coffres royaux soixante-douze millions en vingt-quatre heures. C'était un coup de baguette, il fut applaudi comme ceux de l'Opéra. M. de Silhouette devint à double titre l'idole de la nation ; il battait monnaie sans fouler le peuple, et pressurait les hommes qualifiés généralement de *sangsues publiques*. Voilà qui allait bien ; malheureusement cette belle médaille offrit promptement un triste revers : l'enchanteur ne tarda pas de laisser voir un tâtonnement, une inconstance de principes et de mesures qui reproduisirent tous les embarras un moment conjurés. Le 20 octobre, l'embarrassé contrôleur général sonna le dernier coup du tocsin d'alarme en suspendant le paiement des billets de fermes, des rescriptions, de certaines

rentes, et le remboursement de capitaux qui devait être fait par le trésor royal. Enfin, l'ancre de miséricorde des années 1709 et 1712 parut aux yeux des Français effrayés : les sujets du roi furent exhortés à porter leur argenterie à la monnaie. Cela produisit à peine douze millions, et cet appel *in extremis* mit au grand jour l'état de détresse où se trouvait le royaume, état qu'il eût été politique de dérober aux étrangers. Par bonheur, ces mêmes étrangers se lassaient d'une guerre qui ne leur coûtait pas moins qu'à nous ; ils avaient déclaré qu'ils étaient prêts à envoyer des plénipotentiaires à un congrès dont ils demandaient la convocation. Georges II seul se montra contraire à ce projet parce qu'il jugea que les opérations financières de M. de Silhouette ne tarderaient pas de mettre Louis XV à la merci de l'Europe, et l'opposition du prince anglais arrêta l'ouverture des négociations. Ce fut le signal de la disgrâce du contrôleur général, que le cri public désignait comme l'unique cause de la continuation des hostilités. Ce ministre vient d'être renvoyé ; il est remplacé par M. Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, qui sera pour nous une autre providence s'il possède autant de ressources que de prénoms.

On n'a jamais manqué de rencontrer les jésuites dans les calamités publiques, ils devaient contribuer à celle où la guerre venait de plonger la France ; et comme c'est ordinairement sur des ruines que ces sectaires élèvent l'édifice de leur fortune, ils cherchent depuis quelque temps à ruiner le crédit du seul homme qui puisse travailler avec intelligence à notre salut. Choiseul fut attaqué avec acharnement dans un mémoire composé par un jésuite nommé Quillebœuf ; on y prêtait au ministre des paroles peu respectueuses pour Louis XV, et la gestion du diplomate n'était pas épargnée. Quoique fins et subtils, les enfants d'Ignace ne peuvent pas tout savoir ; ils ignoraient la liaison intime qui existe entre le duc et la marquise ; ils commirent involontairement la maladresse de vouloir s'appuyer de la dernière pour renverser le premier. Quillebœuf était le professeur du fils de M. de la

Vauguyon ; il fut aisé à ce moine de déterminer ce seigneur, qui possédait toute la confiance du Dauphin, à mettre Son Altesse Royale dans le complot contre Choiseul. Le prince, jésuite par opinion, peut-être un peu par caractère, se chargea de remettre le mémoire au roi.

Dans le même temps, les conjurés dépêchèrent auprès de Mme de Pompadour une de leurs dévotes : « Ces pères « vertueux, dit-elle à la favorite, n'ont en vue que le salut « de leurs pénitents. Mais ils sont hommes: la haine, à « leur insu, peut agir dans leur cœur et leur inspirer une « rigueur plus grande que les circonstances ne l'exigent « absolument. Une disposition favorable peut, au con- « traire, engager le confesseur du roi à de grands ména- « gements, et le plus court intervalle suffit pour sauver « une favorite, surtout quand il peut se trouver quelques « prétextes honnêtes pour autoriser son séjour à la cour. « — Ce discours, digne de la direction que vous avez « reçue, répondit la marquise, signifie, madame, que si « j'étais favorable aux jésuites, *ces pères vertueux*, par « l'influence du confesseur de Sa Majesté, daigneraient me « maintenir à la cour. Ils ont peur de moi, ils veulent me « faire peur d'eux. Mais vous pouvez leur répondre que « je ne les crains point, que je connais et que surtout je « veux beaucoup plus qu'eux les véritables intérêts de la « France qui ne seront jamais de favoriser une secte ambi- « tieuse... Vous pouvez, madame, porter cette réponse à « ceux qui vous envoient : libre à eux de la prendre pour « un manifeste. »

Cependant le mémoire avait été remis au roi. Ce prince au caractère malléable, aux prévisions courtes et paresseuses, ne vit pas que l'on voulait éloigner de lui un homme utile pour le dominer dans le malheur, il ne vit que les injures attribuées au duc de Choiseul; il ne s'avisa que des mouvements de son orgueil. Le ministre fut appelé dans le cabinet de Louis XV; l'explication fit ressortir toute la franchise de cet homme d'État, toute l'injuste précipitation de Sa Majesté. Ce prince avait commencé par être menaçant, il fut presque suppliant lorsque Choi-

seul parla de démission. Le monarque ne put sans effroi envisager l'embarras où il se trouverait s'il était abandonné à lui-même dans la crise présente. Choiseul sortit honoré du baiser royal.

Le fameux mémoire avait été remis par le Dauphin; une entrevue du ministre avec ce prince devenait indispensable. Son Altesse Royale, plus désintéressée que son père dans les affaires publiques, fortement influencée d'ailleurs par les jésuites, ne se montra pas disposée à revenir sur l'opinion défavorable qu'elle avait de M. de Choiseul. L'entretien fut vif; le prince royal s'y laissa emporter à dire que, s'il régnait un jour, il saurait bien réprimer l'orgueil de ce sujet. « Il est vrai, monseigneur, dit le minis-« tre, que je puis être votre sujet, mais je ne serai jamais « votre serviteur. »

Les jésuites ayant échoué à la cour, et conservant un vif ressentiment de l'échec qu'ils avaient éprouvé auprès de la favorite, eurent recours aux foudres du sacerdoce. Le fanatique Christophe de Beaumont, peu corrigé de son intolérance malgré plusieurs exils successifs, lança à la sollicitation de l'irascible compagnie un nouveau mandement où l'assassinat du roi était encore mentionné; il l'attribuait « à la corruption des mœurs et aux erreurs de « la *philosophie. La justice divine*, disait-il dans cet écrit « apostolique, *a laissé produire un monstre qui déshonore « le siècle et désole la nation.* » Puis Sa Grandeur ajoutait formellement: « L'attentat a été commis *par trahison*, « *de dessein prémédité*, DANS LE PALAIS. »

On voit que les jésuites avaient ramassé le gant de la favorite, ils l'accusaient purement et simplement d'être l'auteur de l'assassinat de Louis XV. Etrange aveuglement de la fureur religieuse, qui, furieuse plus que toute autre, ne voyait pas que personne au monde ne voudrait croire au prétendu crime de la maîtresse du roi, d'une femme qui le jour de sa mort rentrerait dans la foule et subirait peut-être la proscription. Le pétard épiscopal de Christophe de Beaumont éclata en vain bruit: mais la marquise n'en laissa pas tomber les expressions si injurieuses pour

elle: il lui fut aisé d'obtenir du roi l'exil de l'archevêque. Toutefois Sa Majesté voulut qu'une démarche préalable tendant à obtenir un désaveu fût faite auprès de Sa Grandeur: le maréchal de Richelieu s'en chargea. Ce messager, après avoir loué la piété du prélat, après avoir donné des éloges à sa bienfaisance effective, l'engagea avec beaucoup de ménagement à sacrifier au repos public un peu de la rigueur de ses principes. La pilule était bien dorée, pourtant l'archevêque ne put l'avaler sans convulsion. « Qu'on dresse un échafaud dans ma cour, s'écria-t-il, j'y « monterai à l'instant pour soutenir mes droits, remplir « mes devoirs et obéir aux lois de ma conscience ! — Eh ! « monseigneur, répondit le duc impatienté, votre cons- « cience est une lanterne sourde qui n'éclaire que vous. »

L'incorrigible prélat prit pour la troisième ou quatrième fois le chemin de ses terres, il ne fut bientôt plus question de la grande querelle entre les jésuites et Mme de Pompadour ; mais cette dame prit note de cet événement et se promit bien de ne pas l'oublier.

Le public fut particulièrement distrait des hostilités que je viens de rapporter par la mort de Marie-Louise-Élisabeth de France, fille du roi, qui avait été mariée en 1739 à l'infant don Philippe, duc de Parme, dont elle s'était séparée plus tard à cause de l'état d'imbécillité de ce prince. La princesse réunissait tant de maladies putrides et malignes, que les hommes chargés de l'ensevelir, et des capucins qu'on fit venir pour la porter, résistèrent avec peine à l'infection. Les papiers de la défunte Altesse ne parurent pas moins impurs au roi; il trouva les preuves d'une foule d'intrigues galantes qui lui démontrèrent que sa fille avait profité de son exemple paternel. La liaison intime que Marie-Louise avait entretenue avec l'abbé de Bernis avant son cardinalat n'était pas nouvelle pour Sa Majesté, elle la connaissait dès le temps de la disgrâce ministérielle de ce diplomate; peut-être cette galanterie contribua-t-elle à son renvoi. Mais la barette était arrivée de Rome, il fallut bien la remettre à Bernis: le cardinal dit à cette occasion que le roi la lui donnait

comme un os qu'on jette à un chien. Si le nouveau prince de l'Église perdit alors la confiance de son maître, toutes les faveurs royales ne lui échappèrent pas : la duchesse de Parme, accompagnée d'une seule de ses femme, allait souvent la nuit consoler le pauvre exilé, qui, sans doute à dessein, s'était construit un joli petit ermitage tout près de Versailles. Les entrevues nocturnes durèrent quelques mois, mais, clouée enfin sur sa couche par les fruits d'une guerre trop active, et qui, dit-on, avait été trop hasardeuse, la princesse dut cesser ces charmants pèlerinages. Bientôt elle n'eut plus que des regrets à donner aux délices de la vie, contre lesquelles son cœur ne put, assure-t-on, conserver le moindre ressentiment. Le dernier soupir de Marie-Louise fut accompagné d'un reflet d'amour dont une crise de douleur cuisante n'altéra point la douceur ; son âme s'envola dans les bras d'un Bernis fantastique présent aux yeux de la mourante sous la forme d'un bel ange.

A la fin de l'année dernière, je n'ai pas voulu entrelacer des guirlandes de roses avec des cyprès en parlant du théâtre devant la tombe ouverte de Marie-Louise de France. Reprenons, au commencement de l'an de grâce 1760, le bulletin comique que j'ai négligé en 1759. La période annuelle qui se termine a été féconde en nouveautés dramatiques, ce qui ne veut pas dire qu'elle l'ait été en amusements. Je dois parler avant tout de *Briséis*, tragédie de M. Poinsinet de Sivry. Cette pièce, tirée de l'*Iliade*, a obtenu un grand succès, et je me suis aperçue qu'en sortant de la première représentation une partie du public demandait *pourquoi*. Cela prouve qu'au théâtre beaucoup de gens applaudissent comme les moutons de Panurge sautaient. L'auteur, forcé de paraître sur la scène à la fin de l'ouvrage, s'y est montré avec une grande défiance... sa modestie seule avait raison.

La Fausse Agnès, comédie de Destouches, imprimée dès l'année 1736, a paru en 1759 seulement sur la scène française. Cette pièce, où se trouve une nuance de caractère neuve encore au théâtre, méritait plus de succès que

Briséis, et en a obtenu beaucoup moins. Le temps rectifiera les deux jugements : la tragédie passera vite, et la comédie restera, comme la plupart des ouvrages de son auteur [1].

Qui ne connaît le vieux conte de *Cendrillon*, chef-d'œuvre de la Bibliothèque bleue, où les auteurs d'une pièce nouvelle de ce nom auraient bien fait de laisser leur sujet? Il fallait autre chose qu'un poème de M. Anseaume et des accords de M. la Ruette pour rajeunir un canevas sur lequel tous les enfants se sont endormis malgré la broderie naïve de Perrault. L'Opéra-Comique a fait là une triste acquisition, et peu des spectateurs de la Cendrillon chantante ont trouvé dans sa pantoufle chaussure à leur pied. A propos de cette merveilleuse pantoufle, je me rappelle une aventure qui n'est point un conte. Feu l'acteur Thevenard, basse-taille célèbre de l'Opéra, passant un jour devant la boutique d'un cordonnier, s'y arrêta émerveillé devant une pantoufle étalée sur la devanture après avoir été recousue. Inspiré par le souvenir de Cendrillon, ou seulement échauffé par l'idée des charmes fantastiques de la beauté propriétaire de cette chaussure, le chanteur en tomba subitement amoureux sans la connaître, sans l'avoir vue. Il entre chez l'artisan et lui demande l'adresse de la belle.

— Ah ! la belle de cette pantoufle ? dit le cordonnier avec distraction, il y avait un point à reprendre.

— J'entends bien ; mais la dame ?

— Ah ! la dame, c'est joli, c'est grand.

— Quoi ! grande, avec un si petit pied ?

— Le pied, mon bourgeois, ne fait rien à l'affaire.

— L'adresse, bonhomme? c'est l'adresse que je vous demande.

— Ah ! l'adresse ; six portes plus bas, n° 17. Prenez garde de vous tromper, mon bourgeois.

1. On sait que de nos jours le rôle de la fausse Agnès fut un de ceux qui acquirent le plus de réputation à Mlle Mars, actrice enchanteresse et qui ne sera peut-être jamais remplacée à la scène française.

— Soyez tranquille.

— C'est que, dans ce quartier, les entrées sont obscures; on peut s'y méprendre.

— M'y voici, je crois ! cria Thevenard au cordonnier, qui le guidait du seuil de sa boutique.

— Vous y êtes, mon bourgeois ; bonne chance !

Notre chanteur, qui trouva dans la demoiselle à la pantoufle une jolie brune de vingt-deux à vingt-trois ans, brusqua sa déclaration comme dans une comédie de Regnard ; il avait un habit galonné, des diamants aux doigts, de gros appointements à l'Opéra, la conclusion rencontra peu d'obstacles dans une famille peu accommodée de la fortune; le contrat fut signé au bout de huit jours, et Thevenard n'a pas dit depuis si le point repris à la pantoufle était le seul qu'il y eût à reprendre chez sa belle.

La guerre continue en Allemagne, et languit d'autant plus que les puissances de l'Europe éprouvent plus de difficultés à la soutenir. Frédéric II se tenait sur la défensive en Silésie, au commencement du printemps ; et, comme l'année dernière, l'Autrichien Daun attendait pour agir que les Russes eussent repassé la Vistule. Enfin le général Laudhon, à la tête d'un gros détachement, pénètre, au mois de mai, en Silésie. Un général prussien défend cette province avec dix-huit bataillons et dix-sept escadrons retranchés sous Landshut; il est attaqué dans son camp le 23 juin ; ses troupes font des prodiges de valeur pour se faire jour à travers l'armée autrichienne; elles sont taillées en pièces et leur général est fait prisonnier. Si les Russes, toujours lents dans leurs manœuvres, eussent mieux combiné leur marche avec celle de Laudhon, la Silésie était perdue pour Frédéric II.

Pendant ces événements, l'armée des cercles arrivait aux environs de Dresde. Informé de la position qu'elle y a prise, le roi de Prusse, après avoir détaché le prince Henri son frère, contre les Russes, se livre à une suite de manœuvres habiles qui attirent toute l'armée en Silésie. Il marche alors droit au cœur de la Saxe sans s'inquiéter ni

des Russes ni des troupes germaniques qu'il contraint de s'éloigner de Dresde. Frédéric attaque cette capitale avec fureur ; mais elle se défend avec héroïsme, et Daun, qui reconnaît le piège où il a donné, revient sur ses pas. Le héros reprend aussitôt sa position près de Meissen.

Nos troupes n'ont encore été pour rien, cette année, dans les opérations importantes des armées ; aussi la cour s'occupe-t-elle de tout autre chose que de la guerre. Les rapports secrets de la police amusent toujours beaucoup Sa Majesté ; ceux de l'intendant des postes ne sont pas moins piquants, depuis que force correspondances amoureuses se sont établies entre l'armée et la capitale. Mais ce qui rend surtout cette dernière branche de scandale féconde, c'est l'établissement d'une *petite poste de Paris* fondée au mois de juin sur le projet de M. de Chamousset.

Le bulletin hebdomadaire des dérèglements ecclésiastiques, que M. de Souvré a surnommé *l'autre feuille des bénéfices*, renfermait la semaine dernière des traits vraiment originaux. Un des inspecteurs y disait, à propos des fredaines de Jarente, évêque d'Orléans : « Comme MM. les « prélats courent les aventures en carrosse, et qu'ils vont « très vite, il faudrait avoir un train pour les suivre. »

M. de Jarente entretient à peu près publiquement Mlle Guimard, jolie danseuse de l'Opéra, et c'est précisément à ce prélat libertin que Mme de Pompadour a fait donner la feuille des bénéfices. « On pourrait, disait-elle « dernièrement à cet égard, trouver un meilleur juge des « vertus apostoliques ; mais je l'ai préféré à beaucoup « d'autres parce qu'il se tient neutre entre le camp des « jésuites et le camp des jansénistes. — Mais, madame, « répondit en riant le lieutenant de police présent à ce « discours, Sa Grandeur a des liaisons dans les petites « rues voisines de la rue Saint-Honoré, et c'est aussi pous- « ser un peu loin la neutralité dans les discussions reli- « gieuses. — Serait-il vrai, reprit la marquise, que cet « évêque eût été surpris avec une fille ? — Une fille ! « s'écria l'interlocuteur ; il en avait bien réuni sept. »

Voici un moine qui ne se trouve pas encore assez dégradé

par la débauche, il sollicite des fonctions d'espion. Le père Simon Daniel, augustin, a été trouvé en partie carrée avec l'acteur Préville et les filles Louise et Sophie.

« Je puis vous être utile, dit-il à l'exempt qui l'arrêtait, « vous me voyez prêt à vous instruire des dérèglements « de ma maison, et, croyez-moi, la liste sera longue. »

Le moine, invité à écrire sa proposition, la rédigea en ces termes :

« Je fais ma soumission à M. le lieutenant de police de « me rendre utile, en tout ce qui dépendra de moi pour « lui donner tous les renseignements sur le couvent des « augustins où je suis professeur de théologie. »

« Voilà des moines bien édifiés ! s'écria Préville avec « indignation. Mon père, je ne joue plus avec vous, le rôle « que vous venez d'adopter ne me convient pas. »

Pour varier un peu ses plaisirs, Louis XV se fait remettre depuis quelque temps un relevé des lazzis, des saillies burlesques et souvent ordurières d'un cabaretier des Porcherons [1], nommé *Ramponneau*. La grosse gaieté de cet homme a fait la fortune de sa guinguette. Non seulement le peuple y afflue, mais de gros bourgeois, des seigneurs en chenille, quelquefois même des princes du sang, se plaisent à s'attabler dans ce centre d'hilarité populaire. Nos petites maîtresses de la cour elles-mêmes, déguisées et aguerries contre des propos d'une robuste naïveté, se font conduire aux Porcherons pour jouir des bons mots du joyeux Ramponneau. On chante Ramponneau dans tous les carrefours ; les habits, les meubles, les usages et jusqu'aux sauces des ragoûts sont à la Ramponneau : c'est la folie en vogue, et le ridicule ne réside que là où l'on n'a rien à la Ramponneau.

Cependant le retentissement du canon de l'armée d'Allemagne fait diversion au bruit de la marotte ; nos armées sont entrées glorieusement en ligne. Je reprends mon bulletin militaire. Le duc de Broglie, devenu maréchal de France pour remplacer M. de Contades, a combiné dès le

1. La rue des Martyrs.

commencement de la campagne ses opérations avec celles du prince de Soubise. L'un devait s'avancer vers le Hanovre, tandis que l'autre observerait le bas Rhin, prêt à protéger son collègue si la nécessité l'exigeait. Ce plan nécessitait la division des forces du prince Ferdinand: il conserva le commandement de l'armée principale, et remit celui d'un corps détaché au prince héréditaire de Brunswick. Le maréchal de Broglie, sorti de ses cantonnements en avril, gagna bientôt du terrain sur le prince Ferdinand; il occupait déjà plus de la moitié de la Hesse, lorsque le prince héréditaire songea à l'attendre sur le champ de bataille de *Corbat;* c'est là que fut livrée, le 10 juillet, une bataille que ce général allemand perdit. Cette victoire ne rendit pas cependant M. de Broglie maître de la Hesse entière; Ferdinand, par des marches à la Frédéric, conserva assez de ce pays pour empêcher les Français d'arriver à l'électorat de Hanovre.

Mais les dispositions habiles du prince de Brunswick ne purent réparer le désavantage qu'avait donné à ses armes la défaite de Corbat. Présumant que dans cet état de choses le landgraviat hessois ne pourrait manquer de tomber plus tard dans les mains des Français, Son Altesse ne vit pas de meilleur moyen pour prévenir cette conquête que de faire sur le Rhin une diversion qui certainement y rappellerait l'armée du maréchal. Cette expédition fut confiée au prince héréditaire, à la tête de vingt-cinq mille hommes. M. de Broglie en détacha beaucoup moins sous les ordres du marquis de Castries pour faire face au jeune duc de Brunswick. Le mouvement rapide du général français arrêta promptement la marche de quelques détachements ennemis, qui, ayant déjà passé le Rhin, s'étaient emparés des villes de Clèves, de Rhimberg, et formaient le siège de Wesel. Castries fait attaquer sur-le-champ Rhimberg par le maréchal de camp de Chabot, qui l'enlève à l'escalade, tandis que le reste de l'armée prend position à *Clostercamp.* Pendant la nuit, le prince héréditaire franchit le fleuve avec toute son armée, fait des dispositions de bataille à la pâle lueur des étoiles et

attaque l'armée française le 14 octobre à quatre heures du matin. Le combat ne dura que jusqu'à huit; les Hanovriens, défaits, réduits à fuir, levèrent le siège de Wesel, et ce corps battu se replia sur l'armée du prince Ferdinand. La veille de ce jour, ou plutôt durant la nuit qui le précéda, un jeune capitaine au régiment d'Auvergne, le *chevalier d'Assas*, se rendit immortel par un trait que l'histoire inscrira à côté du dévouement sublime de Léonidas au défilé des Thermopyles : dans l'une comme dans l'autre action, il y a des milliers de siècles d'immortalité. Cet officier, qui avait été envoyé pour fouiller un bois à la faveur des ténèbres, marchait à petit bruit, quinze ou vingt pas en avant de sa troupe. Tout à coup il est saisi par des grenadiers ennemis embusqués dans un bosquet. « Vous êtes mort, lui disent-ils en lui plaçant vingt poin-« tes sur la poitrine, si vous faites un pas, si vous jetez « un cri. » D'Assas se recueille un instant pour renforcer sa voix et s'écrie: « *A moi, Auvergne, voilà les ennemis!* » Soudain il tombe percé de coups... Le commentaire d'un tel acte de sublimité serait injurieux pour l'âme émue de ceux qui le liraient.

Après la victoire de Clostercamp le maréchal de Broglie occupa paisiblement la Hesse où son armée prit ses quartiers d'hiver tandis que le prince de Soubise prenait les siens en Westphalie.

La joie que ces nouvelles inspirèrent à la cour fut diminuée par l'état de langueur dans lequel le Dauphin est tombé depuis quelques mois. L'embonpoint de ce prince, son teint frais, ses couleurs vives ont fait place à une pâleur, à un amaigrissement d'une effrayante progression. Son Altesse, au moment où j'écris, a le visage jaune, les yeux caves et cernés de noir; enfin le marasme se prononce... les médecins ont condamné l'héritier de la couronne.

Dans cette situation désespérée de Son Altesse Royale, ce n'est pas seulement la sollicitude de ses proches qui s'alarme, c'est aussi la politique du cabinet. La Dauphine, en cas de mort du roi après celle de son mari, serait appelée à la régence pendant la minorité du duc de Bour-

gogne; or l'influence de cette princesse saxonne, en donnant de l'importance à la maison électorale de Saxe, dont l'alliance flotte sans cesse entre Vienne et Berlin, pourrait faire péricliter la grande alliance autrichienne, objet de tous les vœux, de tous les efforts diplomatiques de M. le duc de Choiseul. Cette inquiétude du ministre est d'autant plus grave que Mme la Dauphine a de l'instruction, du caractère et un grand désir de se distinguer; toutes qualités propres à constituer une ambition difficile à subjuguer... Qui vivra verra.

En Saxe et en Silésie, la campagne se termine par des leçons d'art de la guerre que le grand Frédéric donne aux généraux russes et autrichiens. Tantôt battant, tantôt battu, ce héros se montre dans tous les cas supérieur à la fortune. Les troupes du czar ont, comme les années précédentes, passé la Vistule pour prendre leurs quartiers d'hiver. Les Autrichiens se concentrent aux environs de Dresde, l'armée des cercles s'établit en Franconie, et le roi de Prusse, plus menaçant que les alliés, prend des campements d'hiver, où ses ennemis le verront comme un aigle superbe prêt à fondre sur de timides oiseaux.

Chacun travaille à sa gloire comme il peut : tandis que Frédéric II ajoute sans cesse à ses titres d'immortalité, M. le comte de Lauraguais acquiert sinon des droits à la renommée, du moins des droits à la reconnaissance publique en faisant enfin disparaître de nos théâtres les bancs qui obstruaient la scène et sur lesquels l'étourderie, la fatuité, quelquefois l'ivresse des spectateurs donnaient un surcroît de comédie au reste de la salle en détruisant tout ce que le véritable spectacle pouvait offrir d'illusion. Il a fallu de grands combats pour vaincre la ridicule manie de cette exhibition d'une partie du public à l'autre partie ; mais enfin le théâtre tout entier reste aux comédiens. Cette innovation, rendue indispensable par les progrès de l'art dramatique, porte déjà ses fruits : les grands acteurs de la tragédie, qui voient la possibilité de faire croire désormais à la vérité des jeux scéniques, jettent irrévocable-

ment au grenier les malencontreux paniers ; des peintres dessinent pour le théâtre certain costume de l'antiquité ; l'oripeau, les panaches, les couleurs rose ou bleu de ciel ne sont plus considérés comme les éléments obligés de la pompe du spectacle. C'est à l'imitation qu'on va demander des effets. La vivacité, la chaleur et surtout la fidélité de l'art ont aussi gagné beaucoup à la conquête de l'espace : les grands mouvements de la passion peuvent se développer à l'aise sur nos scènes désobstruées. Enfin la magnificence des représentations grecques, romaines ou orientales, ne disparaîtra plus, confondue avec les coiffures à l'oiseau royal, les perruques à la conseillère et les fracs à la Ramponneau. Les officiers, les gardes, les soldats qui environnent ou suivent les héros pourront sortir de la coulisse sans risquer d'entraîner dans leurs groupes des laquais en culotte rouge et en livrée ventre de biche. Et voyez ce que peuvent les plus petites causes : la littérature elle-même, affranchie des contretemps qui la forçaient de resserrer ses effets entre des rangées de genoux à jarretières galonnées, va donner plus d'essor à ses conceptions, plus d'appareil à ses coups de théâtre. Il n'est pas impossible maintenant qu'à force de naturel et d'illusion l'auteur et l'acteur ne fassent oublier au spectateur qu'il n'a sous les yeux qu'une action fictive.

M. de Voltaire obtient ce qu'il n'a cessé de réclamer dans toutes ses préfaces, un théâtre libre et étendu. Aussi s'est-il hâté de profiter d'une si tardive amélioration pour faire jouer sa belle tragédie de *Tancrède*, ouvrage éclatant d'appareil comme de verve, qui ne pouvait être représenté que sur un vaste théâtre et isolé de toute distraction. L'auteur de *Zaïre* et de *Mérope* a saisi dans cette brillante composition le véritable caractère du drame chevaleresque. La rapidité des vers de dix syllabes, dont il a d'avance jugé l'effet avec son tact délicat, contribue encore à l'heureuse conception de l'œuvre et communique à l'action une vivacité qui répond bien à l'idée qu'on se fait d'un épisode héroïque. Le talent de Voltaire s'est trouvé à l'aise en composant *Tancrède*. Ce poète n'avait point à faire de

frais d'imagination : la donnée appartient au roman intitulé *la Comtesse de Savoie*, publié, je crois, en 1722 par Mme de Fontaine. Dans l'ouvrage imprimé ainsi que dans la pièce représentée une princesse accusée d'un crime est sauvée en champ clos par son amant qui la croit coupable. Les noms seuls sont changés : la comtesse de Savoie est devenue Aménaïde sous la plume du tragique ; de Mendoce il a fait Tancrède. Le succès a été magnifique comme l'ouvrage : un buste du grand écrivain, qui se trouve dans le foyer, était couvert de lauriers à la fin de la représentation ; heureusement il en restait encore pour le Kain qui est admirable dans le rôle du chevalier libérateur.

La réussite des *Philosophes*, comédie de M. Palissot, n'a pas été aussi franche, quoique l'ouvrage ait peut-être fait plus de bruit avant la représentation. Cette pièce est un véritable *factum* de coterie représenté par ordre et soutenu de toute la secte antiphilosophique que renferme la capitale. Les jésuites mêmes dont M. Palissot paraît se faire le champion en haine des philosophes, assistaient, dit-on, par députation à la première représentation de ce long et fade plaidoyer contre ceux de leurs adversaires qu'ils redoutent le plus. Jamais, depuis la fondation du Théâtre-Français, on n'y avait vu un concours de spectateurs aussi prodigieux : c'était une presse, une foule, une fureur sans exemple. Aucun des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Molière, de Crébillon, de Voltaire n'excita autant de bruit, ne mit en mouvement autant de curieux, n'arma autant de cabales... C'était dans Paris une fermentation générale, une sorte d'émeute. Les mousquetaires avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à monter à cheval ; les gardes françaises étaient consignées dans leurs quartiers ; tout cela pour une comédie de parti qui fit bâiller tous les spectateurs, même les plus dévoués à l'auteur, et qu'on ne siffla point dans l'unique crainte des poings stipendiés... Ce fut un succès honteux.

Aussi Palissot qui sentit bien que les comédiens ne reviendraient à sa comédie que sous l'autorité de l'impé-

rieux *par ordre*, se prit-il à la colporter dans tous les salons : il consomma cinq cents verres d'eau sucrée pendant les lectures, qu'on écouta sans les entendre, et surtout sans les comprendre, ainsi qu'on va le voir.

Au passage de l'ouvrage où la philosophe Cidalise avoue à sa fille qu'elle ne l'aime pas parce qu'elle lui a donné le jour, mais seulement en sa qualité d'*être*, certain auditeur bénévole de salon partit un soir d'un grand éclat de rire à ce mot d'*être*.

— Ah ! que cela est bon, que cela est plaisant ! s'écria-t-il en se trémoussant sur son fauteuil.

— Voilà qui est bien, dit le lecteur-auteur, vous avez senti le trait lâché contre les mères dénaturées ; maintenant, laissez-moi continuer.

— Vraiment, c'est qu'on ne peut trop s'égayer sur un si bon mot.

— A la bonne heure, reprit Palissot impatienté, mais vous avez assez ri.

— Non, de grâce, laissez-moi m'en donner encore... c'est trop comique...

— Mais je ne vois pas, monsieur, où est le comique.

— Où il est ! dans ce mot *hêtre*, parbleu ! et je rirai longtemps d'une mère qui prend sa fille pour un arbre.

Je laisse deviner de quel côté passèrent les rieurs.

La comédie de *l'Écossaise*, que M. de Voltaire fit jouer deux mois après celle des *Philosophes*, en est une spirituelle contre-partie. Les amateurs de malices ingénieuses et de jolis vers y ont du moins trouvé leur compte. Mais nous avons bien assez en vérité de controverse brochée ou reliée en gros volumes ou simplement piquée en brochures et en journaux périodiques ; si les muses dramatiques viennent à s'en mêler, il n'y aura plus moyen d'y tenir. Après les discussions sur la philosophie, rien ne pourrait nous garantir au théâtre des querelles religieuses, et certes il faudrait s'en éloigner comme de la peste si la bulle *Unigenitus*, les *constitutionnaires*, les *jansénistes*, les *défendants*, les *appelants* allaient s'agiter sous le manteau d'Arlequin ! Dieu nous préserve d'un tel fléau !

Deux de ces avisos légers que j'ai décrits ailleurs viennent de nous apporter simultanément de tristes nouvelles du Canada et de nos possessions de l'Inde. Consignons d'abord celles de l'Amérique.

Depuis la perte de Québec, les débris de nos troupes coloniales, malgré l'appui toujours dévoué que leur prêtaient les sauvages, ne faisaient que végéter. Dépourvue de gros canons, privée de magasins couverts, forcée d'improviser à chaque instant des positions, cette petite armée ne pouvait que retarder une catastrophe absolue. Elle voulut tenter un effort pour ressaisir la fortune. Dès les premiers jours du printemps, nos troupes, au nombre d'environ dix mille hommes, s'embarquèrent sur un petit canal resté fluide au milieu des glaces du fleuve Saint-Laurent; elles firent voguer, avec des peines inouïes, leurs bateaux sur ce chenal étroit, qu'il fallait élargir de temps en temps pour donner passage à la frêle escadre. Déjà les audacieux aventuriers avaient franchi de la sorte un espace de vingt lieues; ils n'étaient plus qu'à une portée de canon d'un poste avancé de quinze cents hommes, qu'ils eussent enlevé facilement à la faveur des ténèbres. Les Anglais croyaient leurs ennemis paisiblement retirés dans leurs quartiers d'hiver, et ils allaient être surpris par eux; mais la destinée était pour les troupes de Georges II. Un canonnier français, en sortant de sa chaloupe, tombe dans le fleuve, est emporté par le fil de l'eau, et ne parvient à se sauver qu'à l'aide d'un glaçon qui l'entraîne bientôt dans le port de Québec. Le soldat qui veut vivre avant tout, crie au secours! Une sentinelle anglaise appelle; on sauve cet homme que son uniforme fait reconnaître pour Français. On le porte mourant chez le gouverneur où, avant que d'expirer, il révèle l'approche de ses malheureux compatriotes. Accablées par des forces supérieures, nos troupes luttent vainement contre elles avec héroïsme, avec cet acharnement qui naît du désespoir. Affaiblies par des pertes considérables, manquant de munitions, mourant de faim, leur salut devient impossible. Enfin, enfermées par leurs ennemis dans une gorge étroite où tout moyen

de retraite est interdit, elles jettent leurs armes en pleurant de rage, et capitulent le 8 septembre. Ainsi nous échappe une colonie qui pouvait devenir la plus riche de nos possessions d'outre-mer, si dans le principe nous y eussions envoyé des forces suffisantes pour la défendre et la protéger.

Une semblable extrémité nous menace dans l'Inde, par suite de la même lenteur à nous y fortifier. Depuis l'année 1758, le comte de Lally commande nos troupes de terre dans ce pays, et la direction des forces navales de la France y est confiée au comte d'Aché. Ce dernier officier a soutenu dans les mers de l'Inde, contre l'amiral anglais Pocok, trois combats indécis, dit-on ; et pourtant le troisième, livré au mois de septembre de l'année dernière, l'a déterminé à quitter dès lors la rade de Pondichéry malgré les pressantes sollicitations du conseil de la compagnie, du gouverneur et des habitants. Cet amiral s'est retiré aux îles de France et de Bourbon, sous prétexte que Pondichéry manquait des objets nécessaires à la réparation de son escadre. Vainement le gouvernement de l'Inde, après avoir offert à d'Aché tout ce dont il pouvait avoir besoin pour ses radoubages, mâtures, provisions, etc., lui a-t-il déclaré qu'il le rendait responsable des malheurs que la colonie pouvait subir ; cet amiral n'a point reparu au poste qui lui était confié. L'éloignement de M. d'Aché pour M. de Lally, fut, à ce qu'il paraît, la principale cause de cette sorte de défection, et c'est ici le cas de dire que ce gouverneur inspire l'aversion la plus prononcée à tout ce qui l'entoure. Examinons avec impartialité l'origine de cette haine si ardente, si générale, et voyons si les agents de la compagnie et les commandants des troupes n'ont rien fait pour exciter la colère du comte de Lally. Ce général avait apporté d'Europe des ordres sévères pour la répression des prodigalités, des abus, des brigandages qui désolaient la colonie, et qu'il trouva encore plus déplorables, plus révoltants qu'on ne les lui avait peints. Voici, du reste, une lettre qu'il écrivit quelque temps après son arrivée à M. Duval-Leyrit, gouverneur de Pondichéry, pour

la compagnie : « Je n'ai pas trouvé en arrivant une res-
« source de cent sous dans votre bourse ni dans celle de
« tout votre conseil ; vous m'avez refusé, les uns et les
« autres, d'y employer votre crédit. Si vous me laissez
« manquer de tout et exposé à faire face à un méconten-
« tement général, non seulement j'instruirai le roi et la
« compagnie de cet état de choses, mais je prendrai des
« mesures efficaces pour ne pas dépendre de l'esprit de
« parti et des motifs personnels dont je vois que chaque
« membre paraît occupé au risque total de la compagnie.»
Ces reproches directs prouvent clairement que le désordre dont Lally se plaignait était réel, et l'on doit croire que ses vives réclamations ne le firent pas cesser.

Lorsque, après la prise du fort de Saint-David et plusieurs autres avantages, le comte voulut assiéger Madras, il était dépourvu de tout. « Si, comme je le crois, nous
« manquons Madras, écrivait-il au même Duval-Leyrit,
« la principale raison à laquelle il faudra l'attribuer est le
« pillage de quinze millions, au moins, tant de dévasté que
« de répandu dans le soldat, et j'ai honte de le dire, dans
« l'officier, qui n'a pas craint de se servir de mon nom
« en s'emparant des cipayes, chelingues et autres naturels,
« pour faire passer à Pondichéry du butin que vous auriez
« dû arrêter, vu son énorme quantité. »

Voici maintenant des témoignages d'une autre source, tirés du journal d'un officier général employé dans l'Inde, et qui datent de l'époque à laquelle les Français s'étaient emparés de la ville noire de Madras. « Le pillage immense
« que les troupes avaient fait dans la ville noire avait mis
« parmi elles l'abondance : de grands magasins de liqueurs
« fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont
« elle est le germe. C'est une situation qu'il faut avoir vue ;
« les travaux, les gardes de la tranchée étaient faits par
« des hommes ivres. Le régiment de Lorraine fut seul
« exempt de cette contagion. De là les scènes les plus
« honteuses, les plus destructives de la subordination et
« de la discipline. On a vu des officiers se colleter avec
« des soldats, et mille autres actions infâmes, dont le

« détail, renfermé dans les bornes de la vérité la plus « exacte, paraîtrait une exagération monstrueuse. »

On voit que les motifs de mécontentement ne manquaient point au comte de Lally ; mais c'est un mauvais conseiller que la colère. Une sévérité froide, une discipline inflexible, des mesures vigoureuses dans les faits, non dans les mots, et beaucoup de justice envers ceux qui auraient bien agi, tels étaient les moyens indiqués par la sagesse. Mais le comte se répandit en déclamations injurieuses pour tout le monde, se montra d'une humeur irascible, acerbe, féconde en traits d'insolence, de grossièreté ou d'ironie. Les agents, les officiers du premier rang comme le dernier soldat, furent exposés aux débordements de son irritabilité furibonde. Il traita tous ceux qui l'approchaient en ennemis: tous devinrent en effet les siens ; il s'en aperçut bien, mais il ne changea pas pour cela de conduite. Au milieu des difficultés sans nombre dont le gouverneur était environné, et qu'il savait si mal combattre en s'aliénant tous ceux qui pouvaient l'aider à les vaincre, Lally dut lever le siège de Madras après avoir perdu une partie de son armée sous les murs de cette place, défendue surabondamment par une escadre que d'Aché laissa paisiblement concourir à cette défense.

Rentré dans Pondichéry, le gouverneur ne tarda pas d'y être assiégé à son tour. Ce général eut un moment l'étrange idée d'en expulser soixante mille noirs, qui, dans un mouvement de résistance, eussent pu exterminer tout ce qui se trouvait de blancs dans cette ville. Lally renonça cependant à cette folie; mais, décidé à soutenir le siège jusqu'à la dernière extrémité, et craignant de manquer de provisions, il fit faire le recensement le plus rigoureux ; les membres du conseil et le gouverneur de la compagnie lui-même ne furent point exempts de cette recherche ; ils durent, comme le reste des habitants, faire transporter dans les magasins de l'armée tout ce qui dépassait le strict calcul fait des approvisionnements de chacun. Comme plusieurs de ces transports tardaient un peu, le comte dit dubliquement: « Je ne veux pas attendre plus longtemps

« ces convois, j'y attellerais plutôt le gouverneur et tous « ses conseillers. »

Ces excessives rigueurs achevèrent d'exalter toute la population contre le général : on lui rendit outrage pour outrage ; chaque nuit sa porte et les abords de sa maison étaient couverts de placards injurieux, menaçants même, à tel point que sa raison parut en être troublée. On le vit alors, dit-on, étendu entièrement nu sur son lit, et chantant la messe, les vêpres ou des psaumes. A cette occasion, un Indien, fils de l'infortuné Chandasaeb, qui se trouvait réfugié dans Pondichéry, demanda sérieusement si l'usage du roi de France était de confier ses gouvernements aux fous de ses Etats.

Tels sont les détails qui nous ont été apportés par une goélette venue rapidement de l'Inde. Il nous reste peu d'espoir de conserver nos établissements dans cette partie du monde. Peut-être le premier vaisseau nous en apprendra-t-il la conquête.

La mort du maréchal duc de Coigny, arrivée cette année, a causé des regrets ; mais c'est la surprise qu'a généralement inspirée celle du poète Guimond de la Touche, auteur d'*Iphigénie en Tauride*. Cet écrivain, que l'on avait souvent entretenu des étranges et sanglants sacrifices des convulsionnaires, s'introduisit un jour dans une maison écartée qui en était le théâtre. Il venait pour se moquer de ces fanatiques ; mais son esprit fut d'abord frappé de l'appareil religieux qui présidait à leurs pratiques superstitieuses. Le courage, le respect, le sourire terrible avec lesquels ces martyrs volontaires accueillaient la douleur, plongèrent Guimond dans une profonde rêverie. Au moment où tous ses sens étaient troublés par ce spectacle de l'exaltation humaine, ses yeux s'arrêtèrent sur une jeune fille qui se faisait piquer des aiguilles dans le sein. Cette patiente remarqua l'attention du poète.

« Vous vous êtes bien empressé, lui dit-elle, de décou- « vrir ce que l'on fait ici ; eh bien ! puisque vous êtes si « curieux, apprenez que vous mourrez dans trois jours. »

Guimond avait une certaine force d'esprit, la philosophie nouvelle le comptait même parmi ses zélés sectateurs ; néanmoins les paroles de la convulsionnaire firent sur lui une impression profonde. Il voulut se dissimuler à lui-même ce qui se passait dans son âme, ce fut en vain. Il ne sortit pas, depuis le fatal avis, d'une mélancolie profonde et taciturne. Enfin la révolution morale qui s'était opérée chez lui était tellement forte qu'il tomba malade, et mourut en effet le troisième jour après la prédiction funeste de la jeune fille.

CHAPITRE XXIX

1761

Mort du maréchal de Belle-Isle, du comte de Charolais, du duc de Bourgogne. — La comtesse d'Esparbès ; ses aventures et ses mains épluchcuses de cerises. — Encore le duc de Choiseul. — La conversation du cabinet. — Singulière vengeance de ce ministre. — Une nouvelle *soubisade*. — Portraits du maréchal de Broglie, du marquis de Castries et du prince de Soubise. — Le précepteur du *Parc aux Cerfs*. — La dévotion et le libertinage. — Renouvellement du pacte de famille. — Idées favorables de Choiseul sur la marine. — Louis XV appelle cela des châteaux en Espagne. — Choiseul relève cependant cette marine — Perte de Pondichéry. — Lally à la Bastille ; portrait de ce général. — Les échecs humains. — *Le Père de famille* de Diderot.

J'ai terminé mes récits de l'année dernière par une chronique funéraire que je suis forcée, vu l'ordre des événements, de continuer au commencement de 1761. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, est mort dans le courant du mois de janvier. Après la disparition de Maurice de Saxe et de Lowendahl, ce général, seul peut-être, conservait le feu sacré de la tradition des Turenne, des Condé, des Luxembourg, des Villars. Le génie de la guerre qui brûlait en lui ne fut pas infécond : on se rappelle surtout que Belle-Isle chassa les ennemis du Midi

de la France, comme le vainqueur de Denain les avait expulsés du Nord. Également versé dans les replis tortueux de la politique et dans les principes de l'administration, ce seigneur aima toutes les gloires ; il protégea les hommes de lettres comme les guerriers : ce fut sans doute à cause de cette protection accordée au bel esprit qu'il fut admis à l'Académie française, après avoir fondé celle de Metz. Belle-Isle vit avec quelque chagrin le traité de 1756 qui lie la politique extérieure de Vienne à celle de Versailles. Il hâta, dit-on, les hostilités qui commencèrent durant cette même année ; peut-être ne voulait-il pas laisser l'Autriche sans ennemis. De fins observateurs ont été jusqu'à penser que ce fut ce maréchal qui, d'une main invisible, enchaîna la valeur de nos armées en Allemagne, par les vicissitudes du commandement et l'incertitude des plans de campagne. Cet homme supérieur parvenu au faîte des honneurs, et devenu le rival envié de tous les ambitieux, fut du côté de la fortune, le mortel le plus à plaindre. Après avoir été époux, père et frère, il restait seul de sa famille qui s'ensevelit tout entière dans sa tombe.

C'est pitié que de voir l'ingratitude hideuse des rois envers leurs serviteurs les plus illustres ; Belle-Isle, mort à l'hôtel de la guerre, fut transporté au sien sur une mauvaise civière, et enveloppé d'une couverture empruntée à la mansarde de ses domestiques. « Voilà donc *Fouquet* « mort, dit Louis XV avec une indifférence révoltante en « voyant passer ce triste convoi. — Il n'était plus Fou- « quet, répondit le duc d'Ayen : Votre Majesté lui avait « permis de quitter ce nom, dont cependant le plus beau « de son nez était fait. » Le roi leva les épaules... Ce mouvement eût mieux convenu en ce moment à son interlocuteur.

Peu de semaines après, et comme si le destin eût voulu venger sur la famille royale la froideur dénaturée de son chef, le comte de Charolais, de la maison de Condé, mourut dans la force de l'âge, et fut suivi de près au tombeau par le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, âgé de

douze ans ; on ne connut qu'alors l'accident qui paraît avoir causé la mort de ce jeune prince. Quand le marquis de la Haie fut tué à Minden, M. de Bourgogne, déjà mourant lui-même d'un mal inconnu, montra beaucoup de chagrin. « C'est pourtant lui qui est cause de mon mal, « ajouta-t-il sur-le-champ ; mais je lui avais promis de n'en « pas parler. » Son Altesse rapporta alors qu'étant seul un jour avec M. de la Haie, ce gentilhomme avait voulu le placer sur un grand cheval de carton, et l'avait laissé tomber très lourdement. La Haie ne présumant aucun danger d'une chute sans blessure, sans fracture, sans même aucune contusion apparente, et dans laquelle la tête n'avait point porté, supplia le prince de taire cet accident ; Son Altesse le promit et a tenu sa parole. Ce silence est la cause de sa mort. On dit que M. de Bourgogne montrait beaucoup de sensibilité et annonçait déjà un grand caractère ; mais qu'on me cite dans l'histoire le moindre embryon de prince dont les courtisans n'aient pas fait un sage et un phénomène d'intelligence.

Les idées de mort, l'aspect *pittoresque* des cimetières et la vapeur des fosses fraîchement ouvertes, n'occupent notre maître qu'à titre de récréations passagères ; il ne lui arriva jamais de maigrir du chagrin d'avoir perdu amis ou parents. Louis XV n'a donné de larmes ni à sa fille la duchesse de Parme, ni à son petit-fils le duc de Bourgogne. Parmi les distractions de Sa Majesté, et indépendamment du *Parc aux Cerfs*, la comtesse d'Esparbès jouit, dans les petits appartements, d'un crédit fondé sur deux ou trois *passades* royales, qui n'ont laissé d'amour dans le cœur de Louis XV que pour les jolies mains de cette nouvelle élue. Il y a cependant beaucoup de choses à louer en elle : la comtesse a vingt-deux ans ; elle est admirablement faite dans sa petite taille, et le plus joli petit pied du monde termine sa jambe provocatrice. Des yeux bleus, une chevelure blond-cendré, de petites dents fort blanches, des lèvres fraîches, et un tour de figure à l'Albane, voilà pour les traits. Mais il faut convenir que la perfection des mains de Mme d'Esparbès l'emporte sur toutes les séductions

du reste de sa personne, aussi sont-elles spécialement en honneur dans le temple des plaisirs. Aux petits soupers elles s'occupent sous les yeux du roi à peler avec délicatesse des cerises que Sa Majesté mange au fur et à mesure après les avoir trempées dans du sucre. On dit, mais c'est un rapport de soubrette, on dit que, pour entretenir la blancheur éblouissante qui distingue ses mains privilégiées, la comtesse, sans le moindre besoin, se fait saigner souvent... Ce serait là du dévouement trop onéreux.

Au moral, Mme d'Esparbès a de la grâce, de la douceur, de l'amabilité, mais sans vivacité, sans chaleur : c'est une beauté mélancolique... Il faut un amour longuement communicatif pour trouver de l'âme là-dessous, et voilà, je crois, le motif du nombre restreint des passades.

Mme de Pompadour, qui sait très bien qu'il ne peut pas naître un favoritisme de tout cela, aime beaucoup la comtesse d'Esparbès ; elle et Mme d'Amblimont sont les *intimes* de la marquise. Cette favorite, il faut le dire en passant, donne à ces dames d'étranges petits noms dans l'abandon du boudoir : c'est *mon torchon*, *ma salope*, *mon troutrou*, qualifications harmonieuses, imitées sans doute de celles que le roi lui-même donne à sa maîtresse : *graille*, *loche*, *chiffeloque*, par exemple. Du reste il est possible que ce vocabulaire soit devenu du bel air depuis que les élégants et les dames de la cour vont étudier chez le cabaretier Ramponneau.

Mme d'Esparbès s'amuse peut-être quelquefois de ces douceurs, mais je tiens de bonne part qu'elle ne s'en amuse pas toujours.

Il est par le monde un étourdi, tout fraîchement sorti de l'École militaire et nommé le comte de Lauzun, qui fait de grands écarts de ses petites jambes pour marcher sur les traces du Lauzun d'autrefois. Je ne sais pas s'il atteindra la célébrité de ce type des roués, mais le lutin ne s'y prend pas mal. Au moment où j'écris, ce gentilhomme imitateur est là, derrière mon fauteuil, qui me conjure de jeter au travers de mes notes son début galant. Je ne sais en vérité comment je pourrai me débarrasser de ce

gentil solliciteur ; on assure qu'avec ces importuns, le plus court est de les satisfaire. J'écris donc le premier pas dans le monde du Lauzun d'aujourd'hui, je m'excuserai seulement de révéler le second. Me voici tout naturellement revenue à la comtesse d'Esparbès ; c'est elle qui a été le guide du comte dans ce premier pas, et, lors de cette démarche, ni l'un ni l'autre n'a couru le danger de tomber.

Lauzun avoue ingénument que la comtesse lui a fait en pure perte beaucoup d'avances : soit qu'elles fussent obscures, soit que la néophyte manquât de pénétration, deux mois se passèrent en niaiseries insignifiantes. Enfin un jour, Mme d'Esparbès, tenant beaucoup à se faire entendre, dit à l'écolier trop peu avancé : « Mon cher comte, allez « voir demain la Desmarques de l'Opéra et demandez-lui « comment un seigneur doit se conduire avec une dame « qui lui porte intérêt. » Lauzun profita du conseil, et quarante-huit heures plus tard la comtesse reconnut que la courtisane du *magasin* [1] lui avait dégrossi un fort bon élève.

L'échappé de l'École militaire fut bientôt maître passé ; mais, en fait de galanterie, combien de fois n'a-t-on pas regretté les études préliminaires au sein de toutes les splendeurs de la rhétorique ! L'amour-propre du petit comte était aux anges d'avoir un commerce avec une femme *royalisée* ; il se taisait toutefois ; on sait que la discrétion est une des naïvetés de l'amour débutant. Mais la comtesse craignait peu le grand jour ; les trompettes de la renommée de Cythère plaisaient à son oreille aguerrie. Elle voulut se faire honneur de l'éducation de mon étourdi.

Lauzun, à la revue du roi, portait sur sa cocarde le nom de sa belle, brodé par les jolies mains épluchcuses de cerises.

La divulgation des secrets d'une intrigue est ordinairement le précurseur de sa rupture ; Mme d'Esparbès préluda à l'infidélité en manquant au rendez-vous qu'elle

1. Surnom que les gens de la cour donnaient à l'Opéra, par allusion au nombre de beautés galantes réunies à ce spectacle.

donnait à son jeune amant ; bientôt elle refusa d'en donner ou abrégea ceux qu'elle ne pouvait se dispenser d'accorder. Le comte fit épier son infidèle et parvint à découvrir qu'il avait un successeur ; mais ce successeur était tellement illustre qu'on ne pouvait pas faire avec lui la mauvaise tête. Lauzun replia toute sa mauvaise humeur sur la volage : il s'emporta, menaça, écrivit des volumes de reproches. La comtesse ne fit que rire de cette fureur, et les billets menaçants furent partagés entre elle et le prince de Condé pour se faire des papillotes.

A la mort du maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul a réuni sous sa direction le ministère de la guerre à celui des affaires étrangères : en France, quand nous adoptons une créature, il faut qu'elle ait la main à tout. Il est vrai que le caractère de l'homme d'Etat à la mode convient aux nouvelles fonctions qu'il reçoit par extension de confiance : personne n'est plus propre que lui aux communications avec les gens de guerre, gens aux allures vives et franches. Je parle en général ; car pour être vêtu d'un uniforme, on n'en porte pas moins un cœur de jésuite. Choiseul, toujours entraîné par le sentiment qui l'anime, le communique rapidement aux autres : si c'est leur idée, leur projet, leur désir qui le frappent, il ne met pas le moindre soin à dissimuler son assentiment ou plutôt son entraînement. De là l'extrême facilité avec laquelle les solliciteurs obtiennent de ce ministre l'objet de leur demande ; mais, comme il y aurait abus dans cet abandon, l'accès de son cabinet est aussi difficile que celui de son esprit l'est peu : ainsi toutes les rigueurs de Son Excellence sont exercées par le suisse de sa porte. Si les impressions se gravent facilement dans l'âme de Choiseul, elles s'en effacent avec la même facilité : tranchons le mot, le duc est léger. La qualité distinctive de ce dignitaire, c'est l'éclat : personne jusqu'ici ne parut plus brillant dans les affaires ; et comme il en saisit sur-le-champ l'ensemble, il les traite d'autant plus vite que sa capacité ne court qu'à leur superficie. De cette faconde expéditive naît assez naturellement le désir de beaucoup embrasser : Choiseul a la prétention de diri-

ger du fond de son cabinet les généraux au delà de nos frontières et les ambassadeurs dans les cours. Mais si des hommes réfléchis passent après le duc sur la besogne qu'il a, dit-il, achevée, ils y trouvent des omissions sans nombre, des détails importants méprisés, des points essentiels inaperçus par ce rapide faiseur.

Tout ce que je viens de dire se rapporte à l'esprit de Choiseul ; on est plus généralement content de lui si l'on pénètre dans son cœur. Il est bon, compatissant, sensible ; ses affections se donnent promptement, et son inimitié n'est ni facile à exciter, ni dangereuse, ni durable. Ce ministre a toute la fougue d'humeur naturelle aux hommes légers : il s'emporte à la moindre occasion, se déchaîne avec aigreur contre les personnes qui provoquent son ressentiment ; mais sa colère est un orage, le calme de son esprit et la gaieté qui le distinguent reviennent comme le plus beau temps après un tonnerre de juillet. Le duc a de l'orgueil ; il croit fermement à son infaillibilité ; les conseils expirent à son oreille. Mais si l'on agit difficilement sur la persuasion de M. de Choiseul, il est aisé d'émouvoir ses sens ; aussi lui reproche-t-on de se laisser entraîner aux séductions de la beauté et de lui permettre de fouiller, en se jouant, dans les portefeuilles du ministère. Cet homme d'État s'occupe même à tel point d'aventures galantes, qu'il est à craindre que les documents diplomatiques et guerriers ne disparaissent sur son bureau parmi les archives de l'amour.

Malgré ces faiblesses, M. de Choiseul ne fera jamais la moindre transaction avec l'honneur : sa façon de penser est noble, les intrigues de cour lui déplaisent, il se révolte à l'idée de caresser les inférieurs pour arriver au maître. L'éloignement qu'il montre pour tout ce qui ressemble à la perfidie fait que presque toujours il apprend le dernier ce qu'on essaye de tramer contre lui. En résumé, nous possédons dans le duc de Choiseul un ministre capable, propre à remuer les masses imposantes en les soulevant avec audace, et, ce qui vaut mieux encore, un ministre incapable de bassesses.

A propos de la galanterie de M. de Choiseul, on se disait hier à l'oreille, dans les embrasures de l'Œil-de-bœuf, une anecdote de haut lieu : c'est un secret bien secret; mais que risqué-je en le consignant ici ? Si jamais ces simples notes voient le jour, l'aventure dont il s'agit sera de l'histoire ancienne, et l'on sait qu'à la cour le mystère ne dure que vingt-quatre heures. Dimanche matin, Mme du Hausset ayant entendu le roi qui venait chez la favorite, a, dit-on, toussé d'une certaine manière en courant vers la porte du cabinet de sa maîtresse. Heureusement, dit toujours la chronique, Sa Majesté s'est amusée à causer avec quelques dames ; on a eu le temps de rajuster ce qui pouvait être dérangé, et Mme de Pompadour, suivie de sa femme de chambre, plus de l'aimable Choiseul, est sortie de son cabinet, tenant beaucoup de papiers, et ayant l'air de s'occuper de détails ministériels.

« Ce sont des remontrances du parlement, a dit la favo-
« rite en passant les papiers au roi, nous en causions avec
« M. le duc. » Mme du Hausset aurait pu ajouter : « Vous
« en causiez avec tant de chaleur, que sans moi vous étiez
« surpris au milieu de la conversation. »

J'ai dit que notre ministre de la guerre n'était nullement dangereux dans ses aversions; voici une preuve convaincante de cette vérité. Une femme de qualité, belle, peu spirituelle, moins difficile encore, disait tout le mal possible de Choiseul, le desservait dans l'esprit de tous ceux à qui elle en parlait, frondait toutes ses opérations, niait ses talents, et allait jusqu'à lui prêter de la mauvaise foi. Cette dame avait de la naissance; son bavardage malveillant pouvait nuire au ministre. Toutefois ce seigneur, s'enveloppant de la duplicité diplomatique et feignant d'ignorer les mauvais offices que lui rendait cette ennemie acharnée, se mit à lui faire sa cour. Au point d'élévation où Choiseul est parvenu, c'était une faveur ; la calomniatrice ne repoussa point cet hommage. Le duc encouragé fit une visite, à laquelle succéda un rendez-vous. Bref, à la troisième entrevue, le ministre devint pressant et heureux. Jetant alors le masque, l'amant favorisé, au lieu des beaux

sentiments usités en pareille occurrence, fit entendre à sa conquête ce singulier discours:

« Je ne sais trop vraiment, madame, comment vous « remercier, car j'ignore ce qui m'a valu vos bontés. Ce « n'est pas une surprise que ma figure ait faite à vos sens, « je suis fort laid; ce n'est pas un secret penchant, car je « sais que vous m'abhorrez; ce n'est pas le désir prolongé « que j'ai montré à vous plaire, je viens aujourd'hui chez « vous pour la troisième fois. Ne puis-je savoir, madame, « à quoi je dois vos faveurs, ou serai-je dans l'humiliante « idée que vous n'avez rien fait d'extraordinaire pour moi? »

La dame n'était pas spirituelle ; mais une femme aussi profondément blessée a toujours de l'esprit.

« En vérité, monsieur le duc, répondit celle-ci avec un « sourire amer, j'aurais dû vous deviner tout à l'heure, car « ce qui vient de se terminer ne pouvait être pris que « comme une vengeance. » Et la belle dépitée passa dans un arrière-cabinet, laissant Choiseul ramasser la balle qu'elle lui avait renvoyée.

J'ai dit que l'armée française était maîtresse d'une grande partie de la Hesse au commencement de l'arrière-saison; Cassel était tombée en son pouvoir. Mais le prince Ferdinand ne voulut pas laisser ses ennemis paisibles possesseurs de cette capitale, même pendant l'hiver. Dès le mois de février il en forma le siège, tandis que le prince héréditaire marchait contre M. de Broglie pour l'empêcher de se porter au secours des assiégés. Forcé de reculer un moment pour ramasser quelques détachements épars et pour rallier une division du prince de Soubise cantonnée assez près de ses positions, le maréchal, bientôt en état de se mesurer avec le prince héréditaire, l'attaque à Ziegen-Hain, le met en fuite, et lui prend deux bataillons des gardes de Brunswick. Ce jeune prince a de l'audace ; mais il n'a pas cette qualité que Mazarin mettait au-dessus de toutes les vertus : il n'est point heureux. Une division de l'armée de Broglie, sous les ordres du marquis de Montchenu, battait en même temps les ennemis sous les murs

mêmes de Ziegen-Hain dont ils faisaient le siège. Après ce double succès, le maréchal marche droit sur Cassel, en fait lever le blocus, et, reprenant ses quartiers d'hiver, rend à ses soldats la liberté de manger des jambons de Westphalie en caressant les gros charmes westphaliens.

L'armée de Broglie se remit en campagne au milieu du printemps ; elle se réunit bientôt à celle du prince de Soubise, et, si la bonne intelligence eût régné entre les deux maréchaux, c'en était fait des troupes du prince Ferdinand, elles eussent été infailliblement dispersées ou détruites. Mais la jalousie, source de fautes et de malheurs quand elle anime des chefs militaires, ravit du moins à ceux-ci un triomphe facile qui pouvait amener la fin des hostilités.

Le 15 juillet, les deux corps de troupes combinés se trouvaient en présence de l'armée de Ferdinand, dont l'aile droite, principalement composée d'Anglais, obéissait au lord Grambi. Ce fut cette aile que le maréchal de Broglie fit attaquer au lever du soleil: le feu dura jusqu'à dix heures du soir, et ne fut interrompu que par les profondes ténèbres qui firent perdre la direction à l'artillerie. Les Français passèrent la nuit dans le village de *Filingshausen* qu'ils avaient emporté dès le commencement de l'action. Le lendemain, elle continua avec acharnement. Jusqu'alors le prince de Soubise n'avait pris aucune part au combat ; voyant, à neuf heures du matin, que cette partie de l'armée française restait inactive devant sa gauche, le prince Ferdinand envoya au secours de lord Grambi toutes les troupes qui se trouvaient à la portée de ce général anglais.

« Morbleu ! messieurs, s'écria le maréchal de Broglie en « jetant son épée à terre, la partie cesse d'être tenable, « nous sommes victimes d'une *soubisade*. » Et il ordonna la retraite qui se fit en bon ordre sur le camp d'Ostinghausen. Néanmoins toute la prudence du maréchal ne put empêcher que le régiment de Rougé ne fût coupé et fait en partie prisonnier de guerre.

Que penser d'une conduite aussi singulière de la part

de M. de Soubise ? Une main invisible le tint-elle encore en lisière devant les ennemis de la France ? ou fut-il assez petit, dans sa jalousie, pour contribuer au succès d'une journée dont Broglie avait donné le signal ? La vérité est que l'attaque était convenue entre les deux généraux, que le prince manqua à son devoir en ne secondant pas son collègue, quand même celui-ci eût attaqué trop tôt, comme le premier l'a allégué. L'empressement prématuré, que rien d'ailleurs ne révèle, n'eût été que de l'erreur; le refus de participation de Soubise ressemble fort à la trahison.

Après cet échec, qui coûta beaucoup de sang à la France, les deux généraux se séparèrent brouillés. Broglie, jeté hors du plan de campagne arrêté, n'osa plus rien entreprendre d'important, et le prince, ne pouvant rien par lui-même, retourna sur le Rhin.

Profitons du repos de ces deux généraux pour esquisser quelques traits de leur caractère. Broglie a l'esprit peu subtil ; élevé dans les armées, son humeur est brusque, sa politesse douteuse. Comme presque tous les hommes de guerre, il parle trop de son état et se mêle trop souvent à l'éloge qu'il en fait. Les talents militaires du général sont incontestables : c'est ce qu'on appelle en termes du métier un bon manœuvrier, qui connaît à merveille son terrain et ses distances ; il est sous ce rapport de l'école de Turenne. Du reste, brave, actif, dur à la fatigue, capable de prendre un parti vigoureux, ce capitaine est de tout point capable de commander une grande armée. Malheureusement, depuis qu'il en dirige une, il fut presque toujours mal secondé, si ce n'est par le marquis de Castries. Disons un mot de ce dernier. C'est un homme d'un commerce solide et qui ne sacrifie point aux Grâces. Il ne manqua jamais ni à la dignité ni à la délicatesse ; l'honneur est son mot sacramentel. Mais l'ambition du marquis, renfermée dans la ligne de ses devoirs, n'en acquiert que plus de force et d'impétuosité ; elle se forme une perspective immense : Castries vise à la fois au commandement des armées, aux ambassades, au ministère ; il est juste d'ajouter qu'il est capable d'honorer le choix qu'on ferait de lui

pour l'un ou l'autre poste indifféremment. Le marquis joint encore à tant de désirs ambitieux les prétentions de la galanterie : il voudrait être en même temps sur la frontière, dans une cour étrangère, au bureau de l'administrateur, aux pieds de sa maîtresse. La vie entière de ce seigneur suffit à peine à l'émission de ses vœux: « Je voudrais dormir plus vite », disait-il un jour à un de ses amis.

Ce n'est point avec une telle activité que le prince de Soubise aspire aux grandeurs; il croit avoir fait assez pour les mériter en naissant dans l'orgueilleuse maison de Rohan. Ce seigneur, dans tout ce qui sollicite le concours de l'aptitude, du jugement et de l'activité, se montre inhabile, peu avisé, et d'une mollesse extrême... Sa vie est un laisser aller continuel; la nature le devait au ciel de l'Orient sous lequel il eût joui paisiblement de son rang, étendu sur une pile moelleuse de coussins. Jeté par sa naissance dans le conseil, il y a été nul : appelé au commandement des armées, il s'y montre brave et voilà tout. Du reste, indécis, embarrassé, variable, il manque sur le champ de bataille de la première vertu d'un général, la détermination. Je ne connais donc qu'un titre à M. de Soubise pour obtenir des commandements, c'est l'amitié de Mme de Pompadour, et l'on a vu qu'un tel appui ne suffit pas pour se conduire avec distinction. Voilà le côté faible de la faveur: elle est impuissante quand il s'agit de faire remplir dignement les emplois qu'elle fait usurper, et assume ainsi sur elle toute la honte qui résulte d'une mauvaise gestion.

Un coup d'œil sur le *Parc aux Cerfs* où l'activité se soutient beaucoup mieux qu'à notre armée d'Allemagne. Décidément le goût de Louis XV s'est fixé sur les petites filles : l'aînée des pensionnaires de son harem n'a pas quinze ans. L'aventure un peu plus que galante dont la jeune Tiercelin a été l'héroïne, ou plutôt la victime, a fait beaucoup de bruit cette année ; elle doit trouver sa place dans mon recueil. Le roi aperçut cette enfant il y a trois ans en se promenant aux Tuileries; elle n'avait pas encore neuf ans accomplis. Lebel fut mis incontinent sur ses tra-

ces ; le lieutenant de police, magistrat commis à la sûreté des Parisiens, aida le limier du *Parc aux Cerfs* dans ses recherches, et le petit trésor fut bientôt au pouvoir de Sa Majesté. Il n'en coûta que l'emprisonnement d'un père criard. Mlle Tiercelin, élevé à Versailles par les soins d'une dame de Bonneval, ne fut livrée que vers la fin de l'année dernière à la couche royale : cette enfant, quoique âgée de moins de douze ans, devint grosse sur-le-champ. La tendresse de Louis XV en augmenta ; il ne parlait que de sa *petite mère* ; il en était amoureux fou : Mme de Pompadour prit l'alarme.

Cependant Mlle Tiercelin venait de donner un fils au monarque ; sa couche lui laissait une maigreur disgracieuse : Louis s'en dégoûta. Mais, comme elle pouvait engraisser et reprendre son empire, la favorite jugea prudent d'envoyer la pauvre fille à la Bastille ; le roi la vit partir avec une distraction dédaigneuse... De quelle pâte est donc pétri le cœur des souverains ? Cependant cette innocente obtint, après deux mois de captivité, sa sortie du donjon Saint-Antoine, à condition qu'elle prendrait immédiatement le voile et consentirait à ne jamais revoir son fils. L'infortunée n'avait que le choix entre deux captivités : elle préféra le couvent à la prison, et s'ensevelit vivante à treize ans... Est-ce encore là une des fins que les peuples se proposaient quand ils ont consenti à se donner des maîtres ?

Louis XV a vu passer tant de petites filles dans le *Parc aux Cerfs* depuis trois ans, et sa bonté royale envers ces jeunes sujettes a été si féconde, qu'on ne compte pas moins de soixante-douze bâtards provenant des fréquentations du harem. Le roi, qui est fort religieux, comme chacun sait, a voulu qu'on établît, à l'égard de ses enfants, une règle de conduite qui accomplît envers eux les devoirs de l'humanité, sans nuire toutefois à ce que la majesté couronnée exigeait de respect, même quand elle n'en méritait point. On dit pourtant que beaucoup de ces nobles rejetons ont échappé à cette sollicitude et que quelques-uns sont couverts de la triste livrée des enfants trouvés.

Je viens de citer la piété de notre bon roi ; j'ai mes

preuves puisées à bonne source. Chaque fois que Louis XV va passer la nuit dans sa maison du *Parc aux Cerfs*, non seulement il remplit avec ferveur ses devoirs de religion, mais il ne souffre pas que les jeunes prêtresses d'un autre culte manquent aux exigences de la foi chrétienne.

Dès qu'il est renfermé dans la chambrette d'une de ces odalisques, son premier soin est de s'ériger en véritable maître de pension : il prend sa petite maîtresse sur son genou, la fait lire, lui enseigne de nouvelles prières et l'entretient des passages les plus édifiants de l'Ecriture. Quand la proximité du maître et de l'élève a produit une diversion essentiellement opposée aux objets de la leçon, Louis prescrit à sa jeune compagne de se déshabiller derrière ses rideaux tandis que lui-même se dépouille de ses vêtements. Se mettant ensuite à deux genoux sur le tapis, le roi ordonne à sa gentille écolière d'en faire autant, et tous deux, débarrassés des pompes de ce monde, se prennent à psalmodier les prières du soir en s'humectant le front d'eau bénite puisée dans un bénitier de cristal attaché à la tête du lit. L'oraison étant achevée et le signe des fidèles ayant fait bondir le sein nu de la petite sous son doigt dévotieux, le couple se lève, se glisse entre deux draps, les rideaux sont tirés, et les noms du Seigneur, de la vierge Marie et des saints ne cessent de partir de la couche que lorsque les rites des amours y ont fait adopter un autre vocabulaire. Le tableau de ces petites scènes d'intérieur servira à prouver, je l'espère, que l'éducation des pères jésuites porte toujours ses fruits. Reprenons notre gravité.

Nous avons vu renouveler cette année ce fameux *pacte de famille* qui fut jadis si funeste aux princes de la maison de Bourbon par les clauses exclusives à cette famille qu'on y avait stipulées. Ce traité est venu interrompre des négociations commencées avec l'Angleterre ; elles eussent peut-être rétabli la paix en Europe, et la conclusion avec l'Espagne ne peut que prolonger la guerre. Voici les principales bases du traité. Les ennemis du roi de

France deviennent communs au roi d'Espagne et réciproquement. Il y a garantie de l'un et de l'autre côté pour l'intégrité des États appartenant aux souverains contractants, dans quelque partie du monde qu'ils se trouvent. Cette garantie s'étend au roi des Deux-Siciles et au duc de Parme. Aucune proposition de paix ne sera faite à l'ennemi commun, ni reçue de lui, que d'un consentement mutuel. Deux articles portent expressément qu'aucune puissance étrangère à la maison de Bourbon ne pourra être invitée ni admise à accéder au pacte de famille ; ce qui équivaut au dogme catholique romain : *Hors l'Eglise point de salut*, et doit entraîner l'inimitié perpétuelle des exclus. Cette clause divisera la grande famille européenne comme le précepte ultramontain désunit la famille plus grande des chrétiens. Le reste des stipulations concerne de prérogatives réciproques entre les sujets des contractants, la suppression des droits d'aubaine et les règles du cérémonial, déplorables futilités qui tiennent toujours beaucoup de place dans les traités.

A l'occasion de ce traité, le roi qui veut que la marine reprenne un peu de vigueur, l'a retirée à M. Berryer, dont la demi-folie annoncée par Quesnay sera plus compatible avec les sceaux qu'avec un ministère actif. En conséquence, M. le duc de Choiseul a été chargé du portefeuille de la marine ; ce surcroît de soins ne l'empêchera pas de conserver les affaires étrangères sous le nom de comte de Choiseul-Praslin qui ne sera qu'un ministre prête-nom.

Dès que le ministre *omnis homo* fut au timon des affaires maritimes, il songea à faire tout le possible pour tirer de la boue dans laquelle il était enfoncé ce levier jadis puissant de notre prépondérance politique. Un matin il en parlait au roi avec toute la chaleur de la confiance et de l'espoir ; il serait naturel de penser que Louis XV l'encouragea, l'engagea à persister dans de si heureuses dispositions ; écoutons cependant le roi : « En vérité, mon « cher duc, dit-il en haussant les épaules, il faut que vous « soyez fou. J'ai entendu tenir le même propos à tous les « ministres de la marine sans qu'aucun ait jamais pu par-

« venir à rien faire de bon. Croyez-moi, renoncez à vous « flatter d'en venir à bout. » Tel est, excellents peuples de France, le monarque que l'*hérédité* vous a donné ; voilà le dépositaire sous la main duquel reposent votre gloire, votre prospérité, et qui se trouve le dispensateur jaloux de vos trésors, de votre sang. Que de justesse dans ce mot ingénieux du pape Benoît XIV : « Est-il « besoin d'autre preuve de l'existence d'une Providence « que de voir prospérer le royaume de France sous « Louis XV ! » Au surplus, ce prince nous a été donné par la grâce de Dieu ; c'est par la grâce de Dieu que se gouverne son royaume.

Cependant le roi s'est un peu trop hâté de déclarer notre marine incurable ; le duc de Choiseul s'est avisé d'un moyen qui va nous rendre au moins quelques vaisseaux. Ce ministre, faisant seconder sa persuasion naturelle par la voix de la religion, a proposé aux états des provinces de fournir chacune un vaisseau armé, proposition qui a été soutenue par des lettres pastorales et justifiée dans la chaire apostolique. Cet expédient a réussi au delà des souhaits de l'auteur : le Languedoc d'abord, ensuite la Provence, la Bretagne, et successivement toutes les provinces ont fourni leur vaisseau. Ainsi s'improvise un commencement de nouvelle marine ; mais, hélas ! cette ressource renaissante arrive trop tard pour sauver nos établissements de l'Inde. Pondichéry est tombée au pouvoir des Anglais ; on en reçut le mois dernier la nouvelle.

Cette malheureuse ville se défendait depuis quelques mois malgré la plus déplorable extrémité ; le soldat était réduit à quatre onces de riz pour toute nourriture. « Notre « pain et notre solde, crièrent un matin les troupes réu- « nies tumultueusement sous les fenêtres de Lally, ou nous « passons chez les Anglais... Nous voulons bien encore « attendre votre réponse quatre jours ; mais passé ce temps, « nous allons demander du pain à Madras. » Ce cri du désespoir était l'arrêt de mort de la colonie. On fit des efforts inouïs pour satisfaire la troupe : le directeur de la

monnaie livra ce qui lui restait d'or et d'argent ; Lally donna cinquante mille livres de ses propres ressources ; de plus, il emprunta trente-six mille livres des jésuites, et en garantit personnellement la restitution. Parmi les autres officiers, M. de Crillon prêta quatre mille roupies ; M. de Gadeville l'imita. Le soldat eut au moins de l'or : la révolte fut apaisée. On songea alors à la défense commune ; mais le succès était douteux dans une ville d'une lieue de circonférence et qui renfermait cent mille âmes appartenant à dix-sept ou dix-huit castes différentes. Les fortifications étaient délabrées sur plusieurs points ; on ne pouvait soutenir le siège que par un accord unanime qui eût présenté sur le rempart un second rempart de défenseurs. Il eût fallu pour cela que la bonne intelligence régnât dans Pondichéry : par malheur il n'en était rien ; le conseil même de la compagnie agissait contre les ordres du gouverneur militaire, et ce général avait été forcé d'interdire les assemblées de ce corps.

Les Anglais ne pouvaient manquer de profiter de tant de calamités réunies sur Pondichéry ; ils firent sommer cette place de se rendre à discrétion. Lally, voulant tâcher au moins d'obtenir une capitulation tolérable, convoque le conseil mixte formé des officiers supérieurs de la garnison et des agents de la compagnie. Ces derniers refusent de délibérer avec le comte, et lui signifient qu'au nom des ordres religieux, des habitants et de la compagnie, ils vont demander sur l'heure une suspension d'armes au général anglais. Ils ajoutent qu'ils rendent le gouvernement militaire responsable des retards provenant de sa faute et des malheurs qui pourront en résulter. Un conseil de guerre réuni à la hâte conclut à se rendre prisonniers de guerre suivant les cartels établis entre les deux nations. Le colonel *Cootes*, au nom de Sa Majesté Britannique, persiste à demander que la place se rende à discrétion... Pressé par l'ennemi, par les habitants, par la famine qui moissonne soldats, colons et naturels, Lally livre Pondichéry aux vainqueurs le 15 janvier... Soudain ils mettent le marteau dans ses édifices, rasent les murs,

dispersent la population... Avant trois mois le voyageur demandera où se trouvait le principal comptoir de la France aux Indes orientales.

Le comte de Lally, debout la nuit sur le pont du vaisseau marchand qui le portait prisonnier de guerre en Angleterre, ne voyait déjà plus qu'un espace sombre et silencieux là où naguère brillait une ville lumineuse aux regards de ceux qui s'en approchaient pendant l'absence du soleil. Le matin sa vue attristée ne trouva qu'une plaine à l'horizon qu'ornaient les flèches chrétiennes, les minarets mahométans, les aiguilles des pagodes consacrées à Brama.

Arrivé à Londres, l'ancien gouverneur de Pondichéry obtint aisément la permission de repasser en France ; mais la plupart de ses ennemis eurent la même faveur. Tout aussitôt le royaume fut inondé de plaintes, d'écrits diffamatoires, de mémoires envenimés contre ce général. On a vu quelle fut, dans son gouvernement, sa conduite rigoureuse, mais nullement criminelle. Il ne devait pas craindre une enquête, il la sollicita. La cour était à Fontainebleau ; Lally s'y rendit dès le lendemain de son arrivée. « Monsieur, dit-il au duc de Choiseul, je vous apporte « ma tête et mon innocence ; veuillez ordonner de me « conduire à la Bastille. » Le comte fut satisfait sur ce dernier point ; on l'enferma dans la chambre qu'avait occupée M. de la Bourdonnaye.

Examinons derrière le grillage redoublé de sa fenêtre ce prisonnier dont le courage et la loyauté méritaient un autre sort. Sa figure est noble, son port est serein : le crime ne simule point ces signes d'innocence. D'honorables, de glorieux précédents recommandent le comte de Lally. Issu d'une famille irlandaise réfugiée, son père était colonel du régiment de Dillon. Lui, Thomas-Arthur, fit éclater jeune encore une valeur brillante et éclairée. A Dettingue, son nom s'inscrivit au nombre des libérateurs de l'armée ; à Fontenoy, il perça l'un des premiers la colonne de granit après avoir indiqué au duc de Richelieu le moyen de l'ébranler. Plus tard Lally se dis-

tingua parmi les illustrations qui secondèrent l'infortuné prince Edouard. Ce fut avec cette nomenclature de faits glorieux que ce général arriva dans l'Inde. La juste indignation des exactions qu'il y remarqua porta trop loin sa colère, tel est son seul grief. Mais le parti qui veut à toute force environner le front du ministre privilégié d'une auréole éclatante ne souffrira pas que la tache de Pondichéry salisse son ministère; il faut une victime à la politique de cet homme d'Etat, à celle de la cour.

« L'honneur de notre pavillon, disent les partisans de Choiseul, dépend de ce sacrifice, d'autant plus juste que Lally a trahi la France en ménageant les Anglais quand il pouvait les vaincre, en paralysant par sa tyrannie les efforts du conseil de Pondichéry. » Ces motifs, ou plutôt ces prétextes, étaient ce qu'on alléguait pour justifier la perte de l'infortuné général. Ce qu'on cachait bien soigneusement, c'est qu'on voulait profiter de l'occasion pour jeter dans la disgrâce M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, destiné par un parti puissant à remplacer M. de Choiseul au ministère, et qui s'était déclaré ouvertement le défenseur de Lally, son parent. Les choses en sont là ; le procès du comte s'instruit et l'orage gronde sur sa tête, grossi de toutes les inimitiés que son humeur sombre lui attira pendant son gouvernement.

La campagne dernière n'a vu surgir aucun événement décisif des hostilités que le roi de Prusse soutient contre ses ennemis : ce prince continue à jouer aux échecs humains avec les Autrichiens, les Russes et l'armée des cercles ; des pions nombreux disparaissent du damier, des tours tombent ; mais, avec un homme tel que Frédéric, il n'est pas facile de faire *échec au roi.*

On a donné, dans l'année qui se termine, un drame de M. Diderot, intitulé le *Père de famille.* C'est une magnifique thèse de morale, semée d'une infinité de paradoxes mis en action, et qui manque généralement de naturel. Cette imitation amplifiée du genre déjà outré de la

Chaussée ne tend qu'à ruiner la littérature dramatique, en lui faisant toucher une extrémité larmoyante en deçà de laquelle les goûts blasés ne pourront plus trouver d'émotions. Comme composition académique, le style de Diderot, mais son style seulement, mérite des éloges ; on peut dire que *Père de famille* offre une suite de belles pages, il eût mieux valu qu'il offrît une succession bien graduée de situations. Cet ouvrage n'obtiendra, ou du moins ne mérite qu'un succès de bibliothèque.

MAYENNE, IMPRIMERIE DE CHARLES COLIN

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat "Rel. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

102331
LF
T722c
Touchard-Lafosse, G.
Chroniques de l'Oeil de Boeuf. Vol.4.

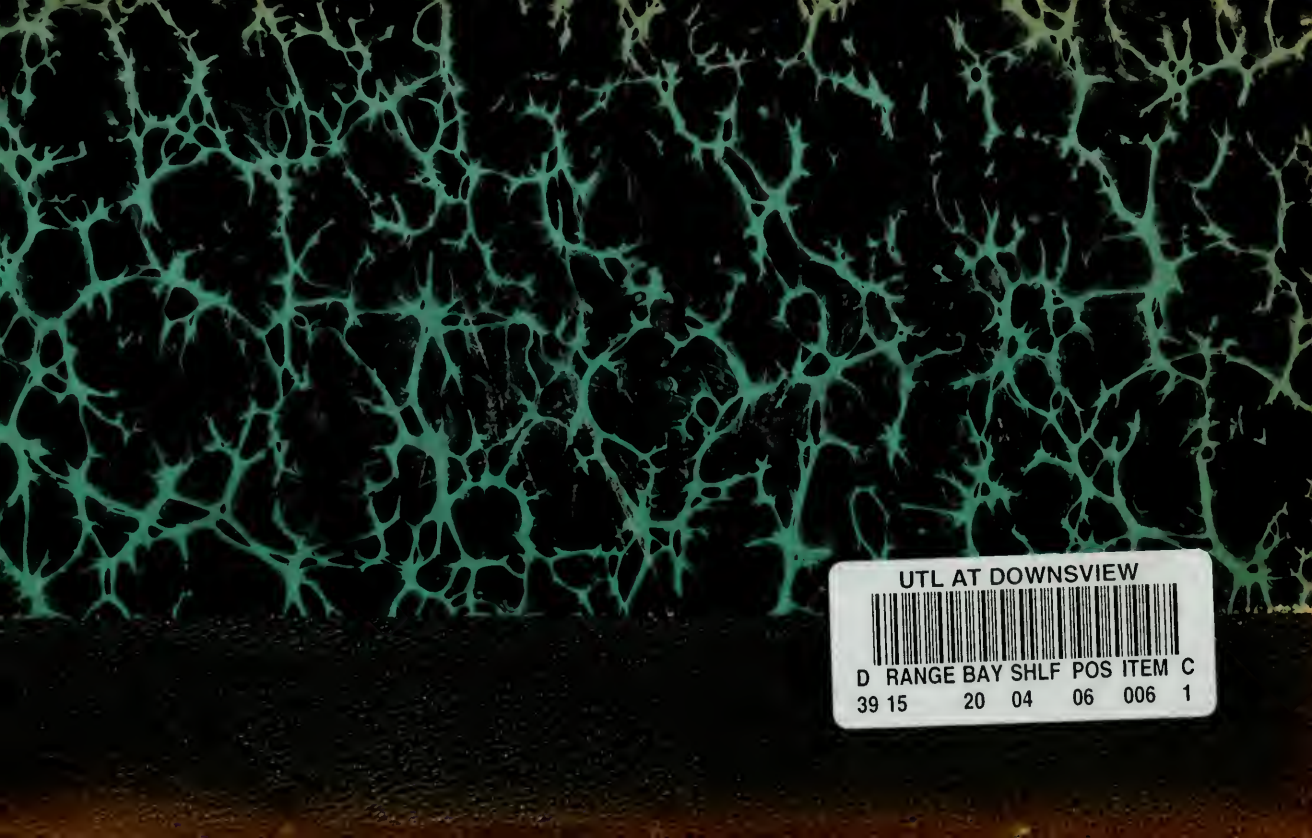
UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 20 04 06 006 1